RS93.P1694

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

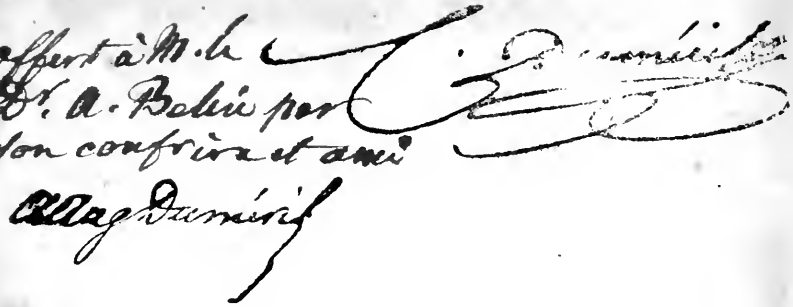

LA PRATIQUE DES ACOUCHEMENS.

Par Mr PEU, Maître Chirurgien & ancien Prevoſt & Garde des Maîtres Chirurgiens Jurez de Paris.

A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, ruë Saint Jaques, au Soleil d'Or.

M. DC XCIV.
Avec Privilege & Aprobations.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lapratiquedesaco00peup

A MONSIEUR

FAGON,

CONSEILLER DU ROI EN ses Conseils, Premier Médecin de feuë la Reine, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

MONSIEUR,

Ceux qui ont écrit avant moi de la matiére que je traite, ont choisi

des hommes du premier mérite pour se mettre à l'ombre de leurs grans noms. Dans le choix illustre qu'ils ont fait, ils n'ont pas laissé de me rendre sans y penser le meilleur office du monde. Ils pouvoient me ravir l'honneur de votre protection. J'ignore si c'est de leur part, timidité ou respect, raisons d'intérêt ou de liaisons particuliéres: j'use de ma bonne fortune sans chercher trop scrupuleusement à qui je la dois; ou plutôt je ne veux la devoir qu'à Vous, qu'à Votre parfait discernement, ou à Votre modestie achevée. Mais, MONSIEUR, laissez-vous vaincre sur l'un & l'autre chef en ma faveur: Ne doutez point qu'avec toute l'inclination possible de Vous

avoir pour Patron, je n'aie craint, je n'aie balancé à Vous faire un préſent que je ſais être fort au deſſous de Vous. Non : Je n'aurois pas entrepris de Vous ofrir ce Livre, ſi vos amis, qui ſont les miens, ne m'y avoient encouragé. Il leur a paru que je pouvois le mettre au jour avec quelque utilité pour le public. Seroit-ce bien aſſez, MONSIEUR, pour Vous engager à le lire, & à lui donner quelques heures d'un tems qui vous eſt ſi précieux. Il y va de ſa réüſsite & de ma gloire. Je ne voudrois pas que ſa lecture fît partie de cette étude ſerieuſe qui acroît votre réputation chaque jour aux dépens peut-être de votre ſanté. C'eſt aſſez s'il

Vous deſennuie dans ces momens que les ſavans hommes donnent à de moindres ſoins pour ſe délaſſer de plus grans. Il méritera votre protection, dés qu'il aura merité & ſubi votre cenſure.

Qui peut mieux que Vous, MONSIEVR, prononcer ſur un Ouvrage de cette façon? Paſſionné pour les Lettres dés votre jeuneſſe, exercé dans les Humanitez avec diſtinction, formé à la Cour qui eſt le centre du bon goût, acoutumé à parler à fond, à diſcourir avec aplaudiſſement de tout, depuis l'Hyſſope juſqu'au Cédre, depuis le dernier des métaux juſqu'au premier des météores, du moindre inſecte au plus

excellent des animaux, qui eſt l'Homme : En un mot conſommé dans la Science de la Nature, qui n'a plus pour vous de ſecrets dans ſes générations les plus parfaites : Vous êtes en droit de décider ſouverainement ſur un Livre de la Profeſſion que je faits.

Mais qui peut mieux que Vous encore le protéger, dans l'état floriſſant où votre mérite Vous a mis. Aprés la gloire d'avoir apartenu à la plus vertueuſe Reine de nos jours, Vous avez eu celle d'être conſolé de ſa perte par la propre bouche du Roi. Dans ſa douleur la plus vive il a obſervé la vôtre. Vn

coup qui menace ordinairement tant de fortunes, n'a ſervi qu'à Vous afermir. Quel prix, quel ineſtimable prix de vos juſtes larmes ! Les bienfaits, la faveur du Roi ; l'honneur de ſa confiance, le choix qu'il a fait de Vous pour lui répondre en quelque façon de la ſanté des Princes de ſon ſang roial : C'eſt là, MONSIEUR, un ſolide apui pour Vous, une protection durable ; qui Vous met en état de ſervir d'apui & de protecteur aux autres. Mais ce qui fait plus pour moi, dans l'intérêt que j'ai que mon Livre ſoit agréablement reçu ; C'eſt l'avantage que Vous avez d'ê-

tre parfaitement bien dans l'eſprit des Dames, & ſur tout de Celle qui fait aujourd'hui, plus par ſa vertu que par tout le reſte, le rare Ornement de la Cour. Il n'apartient qu'à Vous, MONSIEUR, d'aller juſqu'à Elle, comme Vous avez fait par ce genre de Dédicace unique, où Vous avez ſçû rendre hommage à ſa Sageſſe ſans bleſſer ſa Modeſtie, ni paſſer votre devoir. Joüiſſez ſeul de ce privilége. Mais du moins ſouffrez que ce petit Ouvrage, le fruit de mes travaux, vienne juſqu'à Vous. Trop heureux ſi Vous l'agréez; & ſi pour preuve de votre aprobation, Vous me

laiſſez la gloire & la liberté de me dire,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,

P. PEU.

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *Qui ſert de Préface.* page 1
CHAP. II. *Des moiens de connoître la véritable groſſeſſe.* 10
CHAP. III. *Des Membranes de l'enfant & de ſes Eaux.* 25
CHAP. IV. *De l'Arriére-faix ou placenta.* 33
CHAP. V. *Des ſignes pour connoître ſi l'enfant eſt mort ou vivant.* 41
CHAP. VI. *De la Diſtinction des parties de l'enfant.* 51
CHAP. VII. *De la Toux ſurvenuë aux femmes enceintes.* 58
CHAP. VIII. *Des Paſſions & de leurs ſuites par raport à la femme enceinte ou nouvellement acouchée.* 64
CHAP. IX. *De l'Avortement.* 87
CHAP. X. *Des femmes qui ſont contrefaites.* 103
CHAP. XI. *De la vraie & de la fauſſe diſpoſi-*

tion pour acoucher. 109
CHAP. XII. *De l'Enfantement naturel.* §. 1.
Quel eſt l'enfantement naturel. 133
§. 2. *Diſtinction à faire des pieuſes Maximes d'avec les ſuperſtitieuſes.* 136
§. 3. *Toucher rarement la malade & avec précaution.* 145
§. 4. *Danger de forcer & de précipiter mal-à-propos.* 147
§. 5. *Emploier utilement les forces de la malade.* 159
§. 6. *L'uſage des lavemens.* 165
Utilité de la ſaignée faite à propos. 168
§. 7. *Quand ouvrir les Membranes pour procurer l'écoulement des eaux.* 171
§. 8. *Du Méconium.* 173
§. 9. *Ondoier dans le péril.* 178
§. 10. *Du Clitoris.* 179
§. 11. *Enfans qui ont le coû gros & court.* 182
§. 12. *Quels os facilitent l'acouchement.* 183
§. 13. *Obſervation importante avant que de lier le Cordon.* 187
§. 14. *De la Ligature du Cordon.* 189
§. 15. *Ne point trépaner l'enfant nouveau-né.* 196
§. 16. *De l'Exomphale ſurvenant à l'enfant.* 197
§. 17. *Vaines Maximes pour les enfans*

nouveau-nez. 199
§. 18. *Queſtion curieuſe : pourquoi, &c.* 202
§. 19. *Métode quand il y a pluſieurs enfans.* 208
§. 20. *Que chaque enfant a ſon Délivre.* 210
§. 21. *Des Vuidanges & des Tranchées.* 218
§. 22. *Du Lait.* 222
§. 23. *Des Odeurs, vapeurs, mauvais air, &c.* 228
§. 24. *Signes de vie ou de mort pour la femme acouchée.* 235
§. 25. *Cure de la Vulve mal-traitée dans le travail.* 245

LIVRE SECOND.

CHAP. I. *DE l'Enfantement laborieux en général & de la métode qu'on y doit garder.* page 257
§. 1. *Cauſes de l'Enfantement laborieux.* là même.
§. 2. *Métode générale.* 263
§. 3. *De la Perte de ſang.* 266
§. 4. *De la Réduction des parties.* 282
§. 5. *Danger pour l'enfant, lors même qu'il ſe preſente dans la poſture naturelle.* 285
§. 6. *Utilité du Crochet, & la maniére de s'en ſervir.* 291

§. 7. *Métode pour tirer l'enfant par les pieds.* 300

CHAP. II. *De l'Inciſion Céſarienne.* §. 1. *De la maniére dont il faudroit ſe comporter dans l'Inciſion Céſarienne, ſupoſé qu'on la pratiquât la mére étant encore en vie.* 315

§. 2. *Si l'on doit pratiquer l'Inciſion Céſarienne la mére étant en vie.* 322

CHAP. III. *De la Tête retenuë, ſimplement priſe, ou enclavée au paſſage.* 337

CHAP. IV. *Du Tire-tête.* 357

CHAP. V. *De l'Enfant qui preſente la Face la premiére.* 376

CHAP. VI. *De l'Enfant qui a la Tête ou le Ventre plein d'eaux ou de vents.* 381

CHAP. VII. *Du Col embaraſſé des bras ou des cuiſſes.* 389

CHAP. VIII. *De l'Enfant qui preſente l'Epaule ſeule.* 393

CHAP. IX. *De l'Enfant qui preſente le Bras.* 398

CHAP. X. *De l'Enfant preſentant le Ventre, le dos, ou le côté, ſeul ou acompagné de quelqu'autre partie.* 414

CHAP. XI. *De l'Enfant preſentant la Hanche, une ou les deux feſſes.* 418

CHAP. XII. *De l'enfant preſentant les Genoux ou les Pieds.* 423

CHAP. XIII. *Des obſtacles en l'acouchement de la part du cordon.* 430

CHAP. XIV. *De quelques enfans monstrueux.* 458

Récit de l'anatomie d'un monstre qui naquit à Paris le 29. jour d'Aoust 1674. 474

CHAP. XV. *De l'Arrière-faix comme inutile, ou corps étrange.* 493

CHAP. XVI. *Des Vuidanges retenuës.* 520

CHAP. XVII. *De l'Enfant mort.* 534

CHAP. XVIII. *Du Faux-germe.* 546

CHAP. XIX. *De la Môle, du Schirre, du Condilôme, du Chancre, & de quelques autres corps étranges.* 559

CHAP. XX. *Des travaux compliquez de Hernies.* 572

CHAP. XXI. *De la Chute de la matrice.* 582

CHAP. XXII. *Des Varices du col de la matrice, & des Hémorroïdes survenuës à la femme enceinte ou nouvellement accouchée.* 609

Fin de la Table.

Aprobation & Certificat de Monsieur Clement.

JE sous-signé Acoucheur de feuë Madame la Dauphine & des Princesses de France, & Maître Chirurgien Juré à Paris; certifie avoir lû & examiné de l'ordre de Monseigneur le Chancelier un livre qui a pour titre, *la Pratique des Acouchemens*, composé par Monsieur Peu mon confrére & ancien Prevost de nôtre Compagnie, dans lequel les curieux trouveront dequoi se contenter, & les personnes qui se dévoüeront à cet utile & important emploi, la vraie métode pour le pratiquer habilement. A Paris ce vingt-septiéme Juin 1693. Signé CLEMENT.

Aprobation de Monsieur Berger Doien de la Faculté de Médecine de Paris.

OUY le raport de Messieurs Liénard, Cressé, & Goüel commis par la Faculté de Médecine de Paris, pour examiner un livre composé par Monsieur Peu Maître Chirurgien & ancien Prevost & Garde des Maîtres Chirurgiens Jurez de Paris, intitulé *Pratique des Acouchemens*, ladite Faculté consent qu'il soit donné au public. Fait à Paris le sixiéme Juin 1693. Signé BERGER, Doien.

Aprobation de Monſieur Liénard Conſeiller Médecin ordinaire du Roi, Docteur, ancien Doien & ancien Profeſſeur dans la Faculté de Médecine de Paris.

ON ne ſauroit traiter un ſujet auſſi ancien & auſſi ordinaire que l'eſt celui de l'Acouchement, d'un air plus nouveau & moins commun, que Monſieur Peu le fait dans ce Livre ; ni donner à mille choſes nouvelles qui s'y liſent avec plaiſir, un tour plus net & plus clair que celui qu'il y emploie. C'eſt ce qui a fait pour moi, & qui fera pour ceux qui le liront avec la même atention, une agréable ſurpriſe & une vraie admiration. Je le conſidére comme un parterre d'une beauté ſi éclatante dans la diverſité de ſes fleurs, qu'on ne ſait à laquelle s'atacher par préférence, ni donner le prix. En éfet quoi que ce qu'on voit ici dés l'ouverture du Livre dans ce qui tient lieu de Préface, ſemble ne devoir rien laiſſer dans la ſuite capable de l'égaler en délicateſſe & en beauté : ce qu'on y trouve pourtant en continuant la lecture, fait aiſément oublier ce qu'on y a vû. Il y paroit de la Phyſique la plus recherchée, de l'Anatomie la plus nouvelle, de la Médecine la plus curieuſe au ſujet de la dépuration du ſang dans le placenta, de la Morale la plus exacte au ſujet des paſſions. La Religion & les Sacremens y ſont traitez avec dignité; & les véritables dévotions parfaitement démêlées d'avec les ſuperſtitions ſcrupuleuſes. La pureté de la diction y régne dans le diſcours, quoique le ſujet du Livre en ſoit naturellement moins ſuſceptible. On y épargne tout à la pudeur

du Lecteur ; & ſi l'Auteur y touche quelquefois par néceſſité certaines matiéres inſeparables de ſon deſſein, c'eſt avec une délicateſſe & un tour d'expreſſion, une force & une nobleſſe, qui en écartent tout le danger. Ainſi, loin d'y trouver rien qui intéreſſe la conſcience, ou qui rebute l'eſprit : plus on lit, plus on veut lire ; plus on avance, & moins on voudroit avancer par un retour comme forcé ſur ce qu'on a déja lû. Par tout on ſent une ſoif inſatiable des bonnes choſes dont on s'eſt rempli, ſans pouvoir dire qu'en gros ce qu'on y a trouvé de beau & de ſurprenant. Tout y eſt naturel, aiſé, populaire, quoiqu'avec un tour enjoüé, fin & délié. Le ſtile en eſt uniforme, les penſées ſuivies, les matiéres bien ordonnées, l'acceſſoire ſi heureuſement ajuſté au principal, qu'il eſt dificile de dire lequel des deux eſt fait pour l'autre. Tout s'y ſoutient, rien ne s'y dément ; & il n'en eſt point comme de ces ouvrages dont le magnifique début promet beaucoup pour ne donner rien. Que s'il imite en quelques endroits le feu qui n'éclate pas tout-à-coup, mais qui commance par un peu de fumée : ce début ſimple & uni eſt bien-tôt ſuivi de quelque choſe qui ébloüit par des beautez ſurprenantes. Enfin, c'eſt un Livre que je regarde comme un original en ſon genre. Il paroit à la vérité un des derniers de nos jours ſur l'Acouchement ; ſans doute par la modeſtie & l'humble timidité de l'Auteur, qui, ſuivant le précepte des grans Maîtres en fait d'écrire, non content d'avoir communiqué ſon ouvrarage à quelques amis de bon goût, l'a encore laiſſé repoſer dans l'obſcurité du cabinet quelques années, pour joüir de la précieuſe liber-

té d'y retoucher à son gré avant que de le donner au public. *Nescit enim vox missa reverti.* Ces considérations font aussi que je me persuade que ceux qui le liront avec le même esprit de justice & de desintéressement que j'ai fait, loin de m'acuser d'avoir trop dit en sa faveur & d'en avoir trop flaté l'Auteur, enchériront encore beaucoup par dessus moi, & demeureront d'accord que c'est un Livre à regarder dans la suite des tems & dans un avenir glorieux à la mémoire de celui qui l'a fait, non seulement comme le véritable & le premier modéle dans sa matiére, mais encore comme un plan digne d'être mis & conservé dans toutes les bibliotheques & publiques & particuliéres de la France & de l'Europe. C'est le jugement que j'en porte avec éloge, & avec une aprobation toute entiére. A Paris ce 31. Mai 1693. LIENARD.

Aprobation de Monsieur Cressé Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

L'Isant le Livre de Monsieur Peu, j'ai pensé qu'on le pouvoit comparer à ces tables où tous les mets se trouvent si exquis, qu'on a peine à se déterminer sur le choix qu'on en doit faire. En efet, il ma paru si acompli de tous côtez, que je ne sçai encore présentement par quel endroit je dois l'estimer davantage. Il ne se peut rien de plus simple ni de plus net que le récit de ses observations; rien de plus juste que l'aplication qu'il en fait aux matiéres qu'il traite: le nombre & le poids des préceptes qu'il y donne semble lever toutes les dificultez d'un art qui a passé jusqu'à present pour en avoir de tres-épi-

neuſes. S'agit-il d'y raporter un entretien ; quoi de mieux ordonné, de plus dévelopé & de plus vif? La Morale & la Religion y ont fort à propos trouvé leurs places, & les ſentimens de l'Auteur par raport à l'une & à l'autre y ſont declarez de la maniére du monde la plus prudente & la plus réſervée. Au reſte ce qui fait encore plus ſentir l'égalité de merite en toutes ces choſes, c'eſt qu'elles y ſont comme aſſaiſonnées & ſoutenuës de toutes parts d'un tour d'expreſſion & d'un caractére de ſtile qui va juſqu'à la derniére délicateſſe. Je dirai enfin pour achever ce petit éloge que je crois devoir à la vérité, que l'utile s'y trouve d'un bout à l'autre acompagné de l'agréable, ce qui ſeul eſt ſufiſant comme nous l'avons apris du plus fin Critique de l'antiquité, pour qu'un ouvrage doive être conſidéré comme parfait. A Paris ce dernier Mai 1693. CRESSE'.

Aprobation de M. Goüel Docteur de la même Faculté.

CE livre étant le fruit d'une expérience conſommée, & renfermant les principes & les régles dont l'Autheur s'eſt ſervi avec beaucoup de ſuccés : on y trouvera outre une infinité de de remarques fort judicieuſes, des préceptes tres-ſolidement établis, & des moiens ſeurs & faciles pour remédier aux accidens fâcheux qui ſurvienent aux femmes dans tous les diférens tems de leur groſſeſſe : ce qui le rend digne d'être imprimé comme un ouvrage dont la lecture ne ſera pas moins agréable au public en général, qu'utile & néceſſaire en particulier à ceux qui voudront acquerir quelque réputation dans la Pratique des Acouchemens. Fait à Paris ce dernier jour de Mai 1693. GOÜEL.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Prevoſt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & tous autres nos Officiers & Juſticiers qu'il apartiendra, ſalut: Nôtre bien amé PHILIPPES PEU Maître Chirurgien & ancien Prevoſt & Garde des Maîtres Chirurgiens Jurez de Paris, nous a fait remontrer qu'aiant compoſé un livre ſous le titre de *Pratique des Acouchemens*, où il raporte les plus importantes obſervations qu'il a faites là-deſſus pendant plus de quarante années d'exercice, il deſireroit le mettre au jour pour l'utilité du public & pour l'inſtruction des perſonnes qui s'apliquent à ce miniſtere, s'il nous plaiſoit lui acorder nos Lettres de permiſſion & de privilége pour le faire imprimer, non ſeulement dans nôtre ville de Paris, mais encore dans les autres de nôtre Royau-

me pour l'avantage d'un chacun ; A CES CAUSES desirant favorablement traiter l'exposant, lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes, de faire imprimer ladite *Pratique des Acouchemens* en telles Villes de nôtre Royaume, & par tel Libraire qu'il voudra choisir dans chacune, le vendre & distribuer en tous les lieux de nôtre obéïssance, en telles marges, caractéres, & autant de fois que bon lui semblera durant l'espace de dix années consécutives, à commancer du jour qu'elle sera achevée d'imprimer pour la premiére fois : pendant lequel tems nous faisons tres-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, vendre ou distribuer ledit livre, sous quelques pretexte, ni en quelque maniére que ce soit sans le consentement de l'exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amendes, confiscation des exemplaires contrefais, & de tous dépens dommages & intérêts, à condition qu'il en sera mis deux exemplaires dans nôtre bibliotheque publique, un en celle de nôtre cabinet des liures de nôtre Château du Louvre & un en celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier, Com-

mandeur de nos Ordres, le Sieur Boucherat Chancelier de France ; comme auſſi de faire imprimer ledit livre ſur de beau & bon papier & en beaux caractéres, ſuivant le réglement de la Librairie & Imprimerie, que l'impreſſion s'en fera dans nôtre Royaume & non ailleurs, & de faire enregiſtrer ces preſentes ſur le regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des preſentes, du contenu deſquelles, vous mandons & enjoignons faire joüir & uſer ledit expoſant & ſes aians-cauſes, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens contraires ; Voulons qu'en mettant au commencement & à la fin dudit livre l'extrait des preſentes, elles ſoient tenuës pour dûment ſignifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers, Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Mandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis faire pour l'execution des preſentes toutes ſignifications, défenſes & autres actes de Juſtice néceſſaires ſans autre permiſſion : car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Verſailles le troiſiéme jour de Septembre l'an de

grace mil ſix cens quatre-vingt-treize, & de nôtre regne le cinquante-uniéme. Signé, par le Roi en ſon Conſeil, CARPOT.

Et ledit ſieur PEU a cedé ſon droit de Privilége à JEAN BOUDOT Libraire à Paris, pour en joüir ſuivant l'acord fait entr'eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 23. Septembre 1693.

Signé, P. AUBOUYN, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiére fois le 23. Septembre 1693,

LA

PHILIP. PEU ANTIQ. PRAEPOS.
CHIRURGUS REGIUS PARISIIS
S. Thomassin ad vivum delineabat
et Sculpebat 1693.
TAM SOLERS QUAM PARVA

LA PRATIQUE DES ACOUCHEMENS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER, qui sert de *PREFACE.*

TOUT mon dessein dans l'entreprise de cet ouvrage étant borné principalement à traiter des choses de fait qui roulent sur l'expérience, j'évite, autant qu'il m'est possible, de discourir sur beaucoup de matiéres, qui sont du ressort de la théorie. Les Auteurs anciens & modernes ont si bien

parlé de la génération & de la conception du fétus, ils nous ont donné une deſcription & une anatomie ſi exacte des parties que la nature y a deſtinées, qu'il ſeroit comme inutile d'y retoucher aprés eux, & de pretendre enchérir aujourd'hui ſur leurs écrits. C'eſt plutôt fait de ſupoſer ce qu'ils en ont dit, & d'en avertir ou d'y renvoier le lecteur.

A l'égard de la pratique des Acouchemens, c'eſt un fonds d'étude, où l'on fait tous les jours de nouvelles découvertes. Il s'y trouve des dificultez ſans nombre, & des variétez ſurprenantes. Je puis dire que depuis un aſſez long-tems que je ſuis emploié au ſoulagement des femmes dans leurs travaux, je n'en ai preſque point vû qui n'eût ſa diférence qui le diſtinguât du reſte; à peu prés comme les viſages des hommes, quoy que ſemblables en un ſens, ne laiſſent pas d'ailleurs d'être diférens les uns des autres. Et bien que l'uſage m'ait aplani la plûpart des dificultez, je ne laiſſe pas d'en trouver encore tous les jours qui avoient été juſques-là pour moi ſans exemple. D'ailleurs, dans la diverſité des ocaſions, chacun ſe fait une méthode qui lui eſt propre: convenant du principe, on ne convient pas toûjours dans l'aplication que l'on en fait: l'induſtrie ſe

déploie à proportion du besoin ; & comme la voie simple & uniforme par où les hommes viennent au jour n'exclud pas la diversité des empêchemens qui traversent leurs naissances : ainsi le génie du Chirurgien acoucheur qui vient au secours de la nature ; bien qu'il n'ait qu'une seule & commune veuë de la soulager, ne laisse pas d'y emploier divers moiens, & de trouver autant de ressources diférentes, qu'il a de maux diférens à réparer.

Sur ce principe, il est comme naturel de se flater, & de penser qu'on est en droit de faire part au public de ce qu'on a vû & pratiqué soi-même, parce qu'on y croit voir du singulier & du nouveau. Plusieurs ont suivi de nos jours ce penchant d'une inclination bien-faisante. Favoris de la nature & de l'art, ils ont communiqué sans delai les premiers fruits d'un heureux travail.

A mon égard, j'ai conçu des premiers le dessein d'écrire, j'y ai persisté. Mais connoissant ma portée, j'ai diféré longtems à rien mettre au jour, de peur de travailler beaucoup, pour ne laisser qu'une teinture médiocre de ce qui s'apelle la vraie pratique, ou de me mêler d'enseigner aux autres ce que je n'aurois point sçu moi-même. Il est dangereux de don-

ner pour des régles & des maximes les préjugez de ſon eſprit ſans être fondé ſur beaucoup d'expérience. Aujourd'hui qu'un long uſage m'a confirmé dans mes anciénes obſervations, j'eſſaie de contribuer ſelon mes forces au bien commun. C'eſt ſans préſomption comme ſans envie. On ne me verra point jaloux de mes opinions les préférer avec hauteur aux penſées des autres. J'honore les cendres de ces illuſtres Héros de la Médecine & de la Chirurgie qui nous ont fraié le chemin. Je marche reſpectueuſement ſur les traces de nos péres. Je dis avec cela bonnement ce qui eſt venu à ma connoiſſance, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, ce que je penſe ſur divers points; Et s'il m'arrive de n'être pas toujours du ſentiment de mes confréres, c'eſt ſans vouloir intéreſſer leur mérite, ni diminuer l'eſtime & la réputation qu'ils ſe ſont aquis dans le monde. Ce n'eſt point par un eſprit de critique, mais par un amour né avec moi qui m'attache à ce que je crois être la vérité, fût-ce au péril de ma fortune & de mes jours.

On conoîtra que je me ſuis apliqué à ne mettre que des choſes, & des choſes de pratique & de fait. J'ai évité de charger & de groſſir ce volume d'un fatras de re-

médes qui ſe liſent chez les Auteurs. On ne trouve ici que les principaux. J'ai fui autant que j'ai pu les redites ennuieuſes, & qui ſont ſans utilité. Quoi que je faſſe état des figures gravées, qui donnent une idée, & qui acheminent à la connoiſſance des choſes, j'en ai mis peu, & ſeulement dans quelques endroits importans. J'ai ſuprimé celles qu'on a trouvé de trop ailleurs, & l'on ne ſe plaindra point que j'aie dreſſé des piéges à l'innocence, & des embûches à la pudeur par des répréſentations ou des traits d'érudition plus laſcifs qu'utiles. Il m'a paru même qu'il étoit de mon devoir de châtier mes expreſſions, & de bannir tout ce qui pouvoit atirer la cenſure. Si la matiére que nous traitons eſt délicate, c'eſt pour cela qu'il y faut aporter plus de précaution, & ne pas croire que nous ſoions en droit de flater la paſſion du libertin, ſous prétexte de captiver ſes bonnes-graces, & de nous en faire un lecteur facile & indulgent.

Ce n'eſt point pour moi, au moins à mon avis, un ſujet de honte que de reconnoître de bonne foi, que ce que Dieu m'a donné de conoiſſances en mon art, je l'ai puiſé indiféremment parmi des perſonnes de toutes ſortes, & plus encore chez les pauvres & les petits, que chez les ri-

ches & les grands. D'autres croiroient peut-être par un aveu de cette nature mettre un obſtacle à leur fortune naiſſante, ou donner atteinte à leur réputation déja établie. Je ſuis dans un ſentiment contraire, & s'il y a du riſque à courre de la part des eſprits médiocres, j'atens plus de juſtice du public en général. J'ai connu une perſonne autrefois fort indignée de voir des Dames demander pour faire choix d'un acoucheur : A-t'il acouché beaucoup de femmes de qualité ; ou répondre avec un air précieux · Il me ſemble qu'il n'acouche que de petites gens. Elles feroient mieux, ajoutoit-il, de s'enquerir ſi un homme a beaucoup d'expérience, s'il eſt connu pour s'être trouvé en de fâcheux travaux où il ait réuſſi, ou s'il y a long-tems qu'il exerce. A tout prendre, me diſoit-il quelquefois avec un peu de chaleur, les femmes que la qualité diſtingue, ſont faites comme les autres. Il vaudroit mieux ſouvent pour elles, qu'elles fuſſent acouchées comme les femmes du commun. Les Grans qui les environnent ſont ſujets à ſe laiſſer ébloüir par des dehors ſpécieux qui ne ſont pas toujours acompagnez d'un vrai mérite. Ceux qui les ſervent, ſont même plus aiſément intimidez & troublez auprés d'elles qu'au-

prés des autres. C'eſt parmi les pauvres où l'on aprend davantage, & où l'on a de plus belles réuſſites. On y agit plus librement. On y emploie d'autant plus d'induſtrie, qu'on les trouve plus deſtituées des ſecours & des commoditez de la vie. On y fait des découvertes d'autant plus curieuſes, qu'on a auprés d'elles plus de facilité pour entreprendre ce que la prudence ordonne ; ſans s'y voir contredit mal-à-propos par des gens qui n'y connoiſſent rien, ou par les puiſſances. C'eſt une erreur de croire que la pratique des fâcheux travaux s'aprenne pour dire : J'acouche Madame la Marquiſe ***, ou Madame la Ducheſſe ***. Elle s'aprend en allant tête-baiſſée toute ſa vie ſoulager, fût-ce les plus miſérables, par tout & indiféremment, ſans diſtinction d'âge, de qualité, de fortune, de facultez, ni de biens. C'eſt par là qu'on acquiert le mérite & la ſufiſance pour ſervir les Princeſſes & les Têtes couronnées, s'il le faut, avec autant de capacité que de bon-heur. Tout beau, lui diſois-je alors ; Vous ménagez trop peu vôtre monde. Il faut laiſſer à chacun la liberté du choix, reſpecter plus les Dames que vous ne faites, & trouver tout bon de leur part.

Je me ſouviens à cette ocaſion qu'en

quelques endroits de ce livre j'ai peut-être moi-même intéreſſé, quoi que foiblement, la gloire du ſexe. Au reſte je n'ai découvert les maux que pour les guérir; & ſi j'ai quelquefois produit ſes foibles & ſes paſſions : comme je ne l'ai fait que pour ſon ſalut & ſa vie, j'eſpére trouver auprés de lui plus d'indulgence que de reſſentiment, & que les Dames qui ont naturellement le cœur bon & généreux, n'auront pas de peine à recevoir mes excuſes, ou peut-être je leur paroîtrai mériter leur reconnoiſſance.

Il ne me reſte plus qu'à donner ici une idée de l'ouvrage en abregé, & à le ſoûmettre aux judicieuſes réflexions tant de Meſſieurs les Docteurs en Médecine, que de Meſſieurs mes Confréres, qui me feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur cenſure, mais cenſure amie & cordiale.

On n'y trouvera pas tout l'art poſſible dans l'économie des matiéres. L'ordre en eſt ſimple, facile, & celui qui m'a paru le plus commode pour y réduire mes obſervations de pratique. Ou l'acouchement eſt ordinaire, ou il ne l'eſt pas. C'eſt à ces deux idées communes que j'ai rapellé tout le reſte. J'ai deſtiné mon premier Livre à l'enfantement naturel, & mon ſecond, à

l'acouchement laborieux. Dans le premier j'ai principalement en veuë de marquer ce qu'il y a de plus conſidérable pour la pratique en ce qui précéde, ce qui accompagne & ce qui ſuit l'opération du Chirurgien dans l'enfantement naturel. C'eſt la matiére du dernier Chapitre, diviſé en de moindres ſections. Mais il eſt précedé par quelques autres Chapitres qui ſervent de préliminaires, & qui renferment des notions d'une tres-grande utilité. Dans le ſecond Livre, je parle d'abord en général du fâcheux travail & de la métode qu'on y doit garder. Je décens enſuite dans le détail des principales eſpéces de mauvais travaux. Je parcours les obſtacles que l'enfant peut y aporter par ſes diférentes poſtures, & j'y ſuis l'ordre naturel dans le dénombrement de ſes parties. J'y joins quelque choſe des Corps étranges, & des maladies & infirmitez les plus conſidérables qui traverſent nos bons deſſeins. Voila un petit plan d'un travail, dont je ne demande pour récompenſe au Lecteur que la faveur d'en agréer la matiére, & d'en ſuporter les défauts.

CHAPITRE II.

Des moyens de conoître la veritable groſſeſſe.

IL y a des moyens pour juger ſi une groſſeſſe eſt vraie ou fauſſe, bonne ou mauvaiſe. On le connoît à voir les mamelles, à la groſſeur & à la figure du ventre, à la ceſſation des ordinaires. Mais le meilleur moien pour diſtinguer la véritable groſſeſſe d'avec celle qui ne l'eſt pas, c'eſt de faire une ſérieuſe atention ſur le mouvement de la matrice, & de ce qu'elle contient.

La matrice outre le mouvement univerſel, tels que ſont ceux qui ſurviennent de replétion ou d'inanition qui lui ſont communs avec les autres parties du corps, en a encore de propres ; comme, ceux de ſuffocation, de précipitation, d'irritation. Ce dernier, tantôt fait retirer le corps de la matrice en elle-même comme ſi elle treſſailloit, & tantôt le gonfle & le fait élever en bondiſſant. Quelquefois il ſe fait remarquer d'un côté ſeulement, à droit ou à gauche ; quelquefois de tous les deux, ſucceſſivement ou enſemble, avec plus ou moins de violence ſelon la

quantité & la qualité de l'humeur ou de la vapeur maligne qui le cauſe. Sa durée n'eſt pas par tout égale. En quelques femmes cette eſpéce de mouvemens convulſifs n'eſt que paſſagére & pour un inſtant, en d'autres elle eſt réglée tous les mois aux aproches de leurs purgations ; il y en a dans qui elle devient continuë & pour toute la vie, ſi le Médecin ne trouve le ſecret d'y remédier.

A l'égard des mouvemens qui procédent de ce qui eſt contenu au dedans de la matrice, il y en a qui ſont obſcurs avec palpitation, comme ceux de la môle du faux-germe, ou de quelque autre corps étrange. Ce que l'on y peut remarquer de plus précis, c'eſt leur égalité & leur ſituation ; c'eſt-à-dire que quoi que le corps étrange prenne de l'acroiſſement & faſſe un long ſejour dans la matrice, ſes impreſſions ſont à-peu-prés les mêmes & toujours au même lieu.

Il arrive encore d'autres moindres mouvemens par accident à la matrice, comme quand elle renferme des eaux, & qu'elle ouvre ſon orifice interne pour leur donner iſſuë : alors par leur acrimonie elles cauſent en ſortant de petits mouvemens d'irritation audit orifice, au clitoris, & aux autres parties voiſines, ce que quelques-

uns appellent éternuer ; mouvemens toutefois qu'il faut distinguer de celui que causent les vents lors que la matrice s'en décharge, & qui se reconnoît au bruit & à la dilatation qui se fait de l'orifice interne & des autres parties, pour leur donner passage en la maniére que l'anus s'ouvre de son côté pour pousser les vents au dehors.

On peut observer aussi certains petits mouvemens d'artéres lorsque la matrice est échaufée, qui se font sentir ordinairement au bas de cette partie vers le siége, causez vrai-semblablement par quelque hemoroïde interne.

Il y a enfin le mouvement de l'enfant qui est naturel, qui dépend de lui, & qui a ses marques de distinction particuliéres pour indiquer une véritable grosseſſe ; en sorte que le prenant dés son origine, & le suivant dans ses degrez d'acroissement, on peut venir à bout de donner un pronostic assez juste. En éfet au lieu que les mouvemens accidentels & étrangers se produisent indiféremment dans tous les tems & sans régle, aussi bien au commancement d'une retenuë qu'à la fin d'une grosseſſe : au contraire celui de l'enfant est presque insensible durant les deux ou trois premiers mois ; & s'il se trouve des femmes

qui s'en aperçoivent, c'eſt tres-obſcurément & tres-foiblement. Ce n'eſt d'abord qu'un toucher tres-délicat, comme d'une araignée qui ſe fait ſentir à l'endroit ou aux environs du nombril. C'eſt enſuite comme celui d'une petite ſouris qui devient de plus en plus fort ; qui ſe dilate, pour ainſi dire, & s'étend par toute la capacité de la matrice ; qui ſe produit tantôt d'un côté & tantôt d'un autre ſans afecter de lieu ni de ſituation particuliére ; qui ſe manifeſte au dehors, faiſant élever inégalement la matrice & la peau du ventre ou en rond comme une demi-boule, quand c'eſt la tête qui pouſſe, ou en angle mouſſe quand c'eſt le genou, ou en angle aigu quand c'eſt le coude, ou en quelque autre maniére ſelon la figure de la partie de l'enfant qui ſe remuë ; enfin qui s'augmente & vient quelquefois à un degré de force que la mere en eſt incomodée, juſqu'à ſoufrir de tres-preſſantes douleurs par le ſoulévement du diafragme, des côtes & des autres parties du bas ventre.

Ce n'eſt pas qu'il y a des ocaſions où il ſe fait une combinaiſon & une complication des mouvemens contre nature cauſez par les corps étranges, & des mouvemens naturels produits par l'enfant ; comme quand une femme eſt tout enſemble groſ-

ſe d'enfant & de faux-germe ou de môle, ce qui rend le dicernement beaucoup plus dificile à faire, à moins que d'obſerver bien exactement tous les tems de la groſſeſſe.

Nous voions auſſi des femmes qui dans toute l'étenduë de leurs groſſeſſes ne ſentent nullement leurs enfans, ou qui s'étant aperçu de quelque mouvement avant la venuë des accidens, n'en ont plus aprés aucune marque ſenſible. C'eſt ce que j'ai obſervé dans pluſieurs ateintes d'hidropiſie, & qui ſe trouve plus particuliérement dans celles qui le ſont en la matrice, dont les eaux s'étendent quelquefois ſi fort, & compriment tellement celles de l'enfant même, qu'il n'a pas la liberté de ſe mouvoir, ou s'il ſe remuë c'eſt ſi foiblement, que ni la mere ni l'acoucheur ne peuvent la découvrir qu'aprés que ces eaux éttangéres ſe ſont écoulées. Delà vient que quelques-uns aiant voulu faire paſſer pour viſionaires des femmes en cet état qui ſoutenoient être groſſes, y ont été eux-mêmes trompez les premiers; & que les aiant traité de leurs hidropiſies ſans aucun ménagement du reſte, ils ſe ſont expoſez à faire périr leurs enfans par les remédes. Pour éviter de tomber dans ce malheur, il faut aler plus lentement;

& quand une femme hidropique ou autrement malade a quelque ſoupçon d'être groſſe, ou que l'on en tire ſoi-même quelque conjecture par l'examen des ſignes qui ont precédé la maladie, ou par quelque autre voie que ce ſoit : c'eſt le plus ſeur de ne la point acabler de remédes, principalement de ceux qui ſont violens ; mais de tâcher de la porter à ſon terme, ſe contentant d'obſerver les mouvemens de la nature, & de purgeoter de fois à autre tantôt ſimplement avec la caſſe mondée & le ſirop de pomme compoſé, tantôt y ajoutant un peu de ſéné ou une demie once de manne ; pour gagner inſenſiblement le tems qui doit décider le nœud de l'afaire.

Avec tous les moiens de dicernement qu'on peut emploier, il eſt conſtant qu'il ne laiſſe pas d'y avoir des ocaſions où rien n'eſt plus dificile que de marquer préciſément ſi une femme eſt groſſe ou non. L'hiſtoire ſuivante en eſt un exemple des plus ſinguliers, que j'ai cru devoir choiſir entre pluſieurs autres, eu égard à la grande diverſité des circonſtances pour & contre qui s'y trouvérent, & qui m'obligérent d'avoir recours au tems comme au maître le plus fidéle dont je pûſſe prendre des leçons dans cette ocaſion. Une Dame de

qualité jeune, bien-faite de corps & d'esprit, d'un tempérament acompli, s'étant mariée au mois de Juillet de l'année 1688. eut à la fin d'Octobre ſuivant des marques de conception. Reconnoiſſant que ſon ventre & ſon ſein groſſiſſoient de plus en plus, & aiant au mois de Mars ſuivant ſenti remuer, elle ſe crut éfectivement groſſe. La joie s'en répandit dans la famille : mais elle fut bien-tôt traverſée par l'arrivée des menſtruës en leurs tems, quantité & qualité ordinaires. Le ventre & le ſein ne laiſſérent pas de continuer à s'enfler les mois ſuivans. La Dame entre la crainte & l'eſpérance voulut s'éclaircir. Elle manda un de nos Confréres, lequel aprés l'avoir bien examinée, lui dit préciſément qu'elle n'étoit point groſſe. Il étoit fondé ſur deux raiſons qui lui paroiſſoient inconteſtables. L'une, qu'il ne trouvoit aucune choſe dans la matrice : l'autre, qu'il tenoit pour régle générale ſans exception, Que toute femme dont les ordinaires ne ceſſent point ne peut concevoir. Sur ces principes il conclut que celle-ci n'étoit point enceinte ni d'une bonne ni d'une mauvaiſe groſſeſſe, & la laiſſa d'autant plus en peine, que ſon Médecin l'avoit aſſuré du contraire. Sa peine croiſſoit de jour en jour, de voir qu'elle, qui étoit d'une

d'une taille droite & fort menuë lors de ſon mariage, avoit en ſi peu de tems augmenté en taille, & en groſſeur juſqu'à être contrainte de faire élargir conſidérablement ſes habits. Avec cela un mouvement doux & local en tous les endroits du ventre, qui lui ſembloit ſe manifeſter à proportion qu'elle avançoit dans ſa prétenduë groſſeſſe, juſqu'à ſe faire ſentir ſept à huit fois par jour, ſur tout aprés ſes repas, lui donnoit ocaſion de revenir toujours à la charge, & de croire (ce qu'elle & ſon époux auroient éfectivement deſiré) qu'elle étoit groſſe d'enfant. Elle me fit l'honneur de me mander à mon tour. Sur le récit que je lui entendis faire de tout ce qui lui étoit arrivé, je m'aſſujettîs pluſieurs fois en différens jours, & durant aſſez de tems à lui mettre mes mains ſur les endroits où elle diſoit ſentir ce mouvement. A la vérité j'y en découvris un qui me parut proceder de la matrice. Il étoit local, doux, palpitant, paſſager, tres-obſcur, & par trop foible, pour croire que ce fût celui d'un enfant, à moins que de le ſupoſer bien petit. D'ailleurs la ſanté de la Dame, l'augmentation de ſa taille, la plénitude de ſa matrice me donnoient quelque penchant à croire qu'elle étoit enceinte. Car, du reſte, je ne regardois

pas comme une choſe fort extraordinaire, que des femmes le pûſſent devenir d'une groſſeſſe bonne ou mauvaiſe, c'eſt-à-dire d'enfant ou de corps étrange enſemble ou ſeparément, même durant le tems qu'elles ſont le mieux réglées par leurs mois; quoi qu'il ſoit vrai que leurs régles les empêchent alors de marquer ſi préciſément de combien eſt leur groſſeſſe. Le mouvement qui eſt l'un des meilleurs guides ne m'aiant donc pas pleinement ſatisfait, & l'orifice interne de la matrice ne s'étant point encore trouvé ſufiſament ouvert pour y introduire le doigt & en juger parfaitement, je crus qu'il y auroit de la témérité à décider préciſément la queſtion, ſi la Dame étoit groſſe d'enfant; quoi que pluſieurs le ſoûtinſſent, plutôt par inclination que par ſcience. Je me contentai de recourir au raiſonnement pour apuier les conſéquences ſuivantes qui pûſſent au moins ſervir à lui donner du repos d'eſprit, en atendant que le tems nous donnât un parfait éclairciſſement ſur le reſte. Il me parut d'abord qu'on pouvoit compter qu'il n'y avoit point de corps étrange. Le faux-germe n'auroit pû y demeurer ſi long-tems ſans être ſuivi de pluſieurs ſimptômes; d'autant plus qu'il ne paſſe pas trois mois pour l'ordinaire, à moins qu'il ne ſoit

retenu d'ailleurs. Je ſçai bien qu'il y a d'autres corps étranges ſi fortement atachez à la matrice, qu'ils y reſtent les années entiéres, & même toute la vie, comme ſont les môles, les fungus, & toutes les excroiſſances charnuës & chancreuſes: mais outre qu'ils ne produiſent point à l'extérieur une groſſeſſe exceſſive telle qu'elle étoit ici, ils atirent aprés eux de grandes incomoditez; & cette Dame n'en avoit ſoufert aucune. Ce ne pouvoit être un amas d'eaux: car outre que le mouvement dont j'ai parlé ne leur convient point; où elles ſe ſeroient répanduës dans le ventre, ou elles auroient eſté retenuës dans la matrice. Dans le ventre? elles n'auroient pu y faire un ſi long ſejour ſans ſe corrompre, ſans pervertir l'economie naturelle, & donner lieu aux accidens. Dans la matrice? il eſt évident qu'à moins d'être renfermées dans quelque membrane particuliére, ce qui ſeroit ſans exemple, elles auroient dû s'évacuer tous les mois à l'ocaſion des ordinaires. Ce ne pouvoit être des vents retenus ſi long-tems: car ils auroient dû être acompagnez de douleurs. S'ils euſſent été dans la matrice, ils ſe ſeroient diſſipez à ſon ouverture: & s'ils euſſent été répandus dans les inteſtins, ils n'auroient pas été ſuportables, ni ſans

de funeſtes accidens. Il n'y avoit pas non plus d'aparence d'y ſoupçonner de ces générations bizares & extraordinaires d'une infinité de veſcies pleines d'eau blanche & glaireuſes, ſemblables à des œufs ardez, telles que je les décris ailleurs. Car il n'avoit paru aucun de leurs ſignes, qui ſont d'ordinaire la couleur pâle, l'humeur chagrine, la fiévre lente, les laſſitudes, la peſanteur, les douleurs vives, les tranchées violentes, la perte de ſang fréquente & paſſagére. Nous fûmes confirmez dans ces ſentimens par une obſervation qui ſervit encore en même tems à nous faire douter que ce n'étoit point groſſeſſe d'enfant. C'eſt que nous tinſmes une meſure pour conoître de combien à-peu-prés elle augmentoit chaque mois, & nous vîmes que cela pouvoit aler à trois ou quatre travers de doigt, dans une perſone qui mangeoit bien, qui dormoit bien, qui faiſoit peu d'exercice & ſe portoit à merveilles. Elle paſſa encore pluſieurs mois, durant leſquels il ne parut point d'augmentation dans le mouvement qu'elle reſſentoit. Enfin aiant porté ſa fauſſe groſſeſſe prés de deux ans, avec beaucoup de prévention de ſa part, que je ne voulus point autoriſer préciſément de la mienne : elle m'envoia querir, pour ſa-

voir, ſi, ſans riſquer, elle pouvoit aller prendre l'air à la campagne. Je l'aſſurai que loin qu'il y eût du danger pour elle, le changement d'air étoit le meilleur moien pour diſſiper cette groſſeſſe importune. Elle y alla; & depuis, des perſonnes dignes de foi m'ont raporté, & l'un de mes confréres qui étoit avec elle m'a écrit qu'auſſi-tôt qu'elle eût changé d'air ſon enflure de ventre avoit diminué peu-à-peu ſans aucune évacuation ſenſible que celle des menſtruës qui avoient été fort réglées & ſans la moindre incommodité.

CHAPITRE III.

Des membranes de l'enfant & de ſes eaux.

APRE'S que les ſemences ont été reçuës & retenuës dans la matrice, la conception étant faite, la nature procéde à la formation du fétus. Il y a lieu de croire qu'elle aſſemble d'abord & réunit les parties les plus nobles de la ſemence, qu'elle couvre des plus gluantes & viſqueuſes. Puis avant que d'entreprendre la premiére délinéation de ſon ouvrage, elle forme des membranes où elle s'enferme, pour ainſi dire, & ſe met à couvert

des inconvéniens qui viendroient la troubler dans ſon projet par une altération ſenſible de ſa matiére ; ſemblable à ces Peintres habiles, qui aiant une belle piéce à faire dans un lieu expoſé aux yeux du monde, & où les faux-jours abordent de toutes parts, ont acoûtumé de s'environner de toiles pour travailler dans un plus grand repos, avec plus d'aplication & plus de ſureté pour leur ouvrage.

Les membranes dont la nature a ſoin de revêtir la meilleure partie de la ſemence, ces membranes, dis-je, ſont deux. La premiére eſt le *horion*, ainſi nommée, parce qu'elle contient & environne immédiatement l'autre, étant plus forte & plus épaiſſe qu'elle. La ſeconde, qui eſt fort mince & fort déliée, & plus encore à d'aucunes perſonnes qu'à d'autres, s'apelle pour ce ſujet *amnios*. Elle revêt & tapiſſe toute la ſurface intérieure du *chorion* ; ce qui fait une telle contiguité entre-elles, qu'on les prendroit aiſément pour une ſeule membrane double.

Leur ſituation eſt d'ocuper intérieurement la matrice de toutes parts, excepté ſeulement à l'endroit où eſt ataché l'arriére-faix ou placenta ; car bien que dans nos Auteurs ce mot d'arriére-faix ne ſignifie autre choſe que les membranes dont

nous parlons ici, j'ai mieux aimé en discourir sous le nom de membranes, & donner celui d'arriere-faix au placenta, comme on verra dans le Chapitre suivant.

L'usage de ces membranes est premiérement de contenir les eaux, & l'enfant, lui servant de seconde & de troisiéme couverture, qui le tiennent à l'abri des injures, tant de celles de la matrice qui pourroit par sa dureté l'ofenser dans les premiers jours de sa formation, que de celles qui viennent de dehors par coups & autres choses semblables. Leur usage est aussi de garentir la matrice des blessures que l'enfant devenu grand & fort lui pourroit faire dans les chûtes, & dans beaucoup d'autres accidens où les femmes sont exposées durant leurs grosseses.

Or ces membranes aiant renfermé & contenu l'enfant & les eaux jusqu'au tems destiné pour la sortie de l'un, & pour l'écoulement des autres, l'orifice interne s'ouvre peu-à-peu, & dans cette disposition à l'acouchement on s'aperçoit que les eaux commancent à se former, & qu'elles s'assemblent par un mouvement du fond de la matrice vers son embouchure. Que si l'on porte le doigt sur la portion des membranes qui tombe la premiére sous le tact, on la trouve d'abord fort épaisse, &

quelquefois inégale. Mais venant à s'étendre à proportion que les douleurs & l'impulsion des eaux s'augmentent, elle devient si mince, qu'elle céde & se rompt, ne pouvant plus résister aux ataques du petit prisonier qui veut sortir; & les eaux s'écoulent.

Il y a deux notables erreurs touchant la maniére dont les eaux sont contenuës dans les membranes. Quelques-uns qui ont cru que la membrane *amnios* recouvroit immédiatement les parties du fétus, ont soûtenu que les eaux étoient renfermées entre-elle & le *chorion*; parce que l'enfant pourroit, disent-ils, être offensé par leur acrimonie. Car ils se sont persuadé que les eaux dans lesquelles l'enfant surnage, ne sont autre chose que son urine. Mais posé même que cela soit vrai: par où prétendent-ils qu'elle soit portée du fétus dans ces membranes? Est-ce par la verge, ou par l'ouraque? Ce n'est point par l'ouraque, puisque les meilleurs anatomistes n'y ont point reconu de perforation. Ce n'est pas non plus par la verge, puisque plusieurs enfans qui ont pourtant des eaux en abondance, naissent la verge & le fondement parfaitement clos, en sorte qu'ils ont besoin qu'on les leur ouvre par opération chirurgicale. Nous ne trouvons point

d'ailleurs que l'*amnios* ſoit percée à l'endroit du méat urinaire, non plus qu'en pas un autre, afin de donner lieu aux eaux de la traverſer pour s'épancher entre-elle & le *chorion*. De dire qu'elles paſſent au travers ſans ouverture comme par tranſudation, c'eſt une membrane trop épaiſſe & trop reſſerrée pour cela. Deplus, ſi cette opinion ſubſiſtoit, la premiére membrane, c'eſt-à-dire le *chorion*, étant ouverte, & les eaux écoulées, on devroit ſentir la ſeconde ou l'*amnios* interpoſée & étenduë ſur l'enfant; & dans les ocaſions où l'Opérateur eſt contraint d'ouvrir lui-même les membranes, il ne romproit ſouvent que le *chorion*. Or tout cela répugne entiérement à l'expérience.

La ſeconde erreur eſt de pluſieurs Matrônes opiniâtres dans leur ignorance, qui s'imaginent que les eaux ſont diviſées en deux parties, & que chaque portion eſt contenuë en une membrane diférente & particuliére. Que ſi vous voulez les convaincre, elles s'entêtent davantage, & ſe fondant ſur la quantité des eaux, elles ne vous répondent rien, ſinon qu'il n'y a que les premiéres d'écoulées. Mais je les prîrois volontiers de faire une fois en leur vie quelque réflexion principalement ſur deux choſes qui les abuſent. La premiére

eſt, que comme les douleurs aſſemblent les eaux par le mouvement qu'elles leur impriment, & qui les meut du fond de la matrice vers ſon orifice interne : ainſi les douleurs venant à ceſſer, les eaux, par un mouvement contraire au premier, s'en retournent & ſe meuvent de l'orifice interne de la matrice vers ſon fond. D'où s'enſuit que la partie antérieure des membranes, qui a paru tenduë dans l'aſſemblage des eaux, ſe flétrit, ou plutôt devient lâche & ſe détend : Celles donc d'entre les Sages-femmes qui n'ont pas la connoiſſance de l'admirable flux & reflux qui ſe fait par l'impulſion des douleurs, ne remarquant plus ces eaux qui leur ont paru quelque tems auparavant, croient qu'elles ſe ſont évacuées. Que ſi la femme urine dans ce moment, ou s'il arrive que ſa matrice ſe vuide des eaux que quelque hidropiſie par exemple y aura amaſſées : cette nouvelle erreur qui les leur fait confondre avec celles qui ſont propres de l'enfantement, ne ſert qu'à les confirmer dans la premiére. Sommes-nous mandez ſur ces entrefaites, le premier diſcours qui frape nos oreilles, eſt que les premiéres eaux ſont écoulées ; & cependant nous trouvons les membranes parfaitement ſaines & entiéres, & l'ouverture des eaux

dans une diſpoſition le plus ſouvent fort éloignée. La ſeconde choſe qui les trompe, eſt, que les eaux étant le plus ſouvent comme diviſées en deux parties, dont l'une demeure vers le fond de la matrice, & l'autre eſt chaſſée ſur le devant de ſon embouchure : il arrive que le fétus préſentant la tête ou les feſſes, l'ouverture des eaux n'eſt pas plutôt faite, que la premiére partie s'évacuë, & la tête ou les feſſes qui décendent au même inſtant, s'emparent du paſſage, y reſtent quelque tems, & le bouchent ſi exactement, que l'autre partie des eaux ne peut plus avoir d'iſſuë ; ſi bien que nos Matrônes les voïant couler en abondance au moment que l'enfant leur fait place par ſa ſortie, elles croient incontinent que puiſque ces eaux n'ont pas ſuivi les autres dans l'abord, c'eſt un ſigne qu'elles étoient retenuës dans une membrane propre & particuliére qu'elles croient s'être rompuë à l'extraction de l'enfant. Quel abus !

Quant à l'origine des eaux, les ſentimens ſont partagez. Les uns prétendent qu'elles ſont formées des ſueurs du fétus. Car comme ſes pores ſont toûjours ouverts dans tout le temps qu'il demeure en la matrice, & comme ce petit corps eſt fort humide, eu égard à la matiére dont il

eſt compoſé, à l'aliment dont il eſt nourri, & à la chaleur douce & bénigne dont il eſt pénétré : les humeurs excrémentitiéles qui n'ont pû entrer en ſa compoſition, ni ſe convertir en ſa ſubſtance, ſont chaſſées de toutes parts vers la ſuperficie, &, n'y trouvant point d'obſtacles, elles tranſudent facilement & ſe déchargent dans l'*amnios*, dont la circonférence leur ſert de bornes ; car cette membrane nonobſtant ſa ténuité ne laiſſe pas d'être fort reſſerrée. Les autres diſent que ce ſont les urines du fétus qui s'amaſſent ainſi durant la groſſeſſe. Pour moy j'avouë qu'il eſt dificile de dire préciſément au vrai de quoi ni comment elles ſont engendrées. Ni l'un ni l'autre ſentiment ne me paroît ſoûtenable. En effet ſi c'étoient les ſueurs ou les urines de l'enfant, on ne devroit trouver des eaux qu'aprés qu'il eſt formé. Or l'expérience nous en fait voir dés même que la faculté formatrice agit pour tracer les principales parties du fétus. Avant même qu'il ait reçu aucune forme, bien loin de pouvoir ni ſuer ni uriner : quand nous ouvrons les faux germes, nous en tirons une quantité d'eau. Mais ſupoſons le fétus déja formé, ſupoſons qu'il ait ateint deux à trois mois : comment pourroit-il ſuer, comment pourroit-il uriner autant

d'eau que nous en remarquons ſouvent à ce terme ? S'il étoit vrai-ſemblable que les eaux fuſſent les ſueurs ou les urines de l'enfant, plus il ſeroit gros, & plus il ſemble qu'il en devroit avoir. Cependant j'ai vû des plus gros enfans n'avoir point d'eaux, ou du moins en avoir ſi peu, qu'on les auroit renfermées dans la coquille d'un œuf. Si ce ſont les ſueurs qui traverſent les pores : comment la nature ſoufre-t'elle qu'ils ſoient bouchez par cette craſſe épaiſſe, dont la peau de l'enfant eſt quelquefois entiérement recouverte, avec une telle adhérance, qu'on a bien de la peine à l'ôter ? Si ce ſont les urines : pourquoi le *méconium* ou excrément ſtercoral du fétus, ne ſe décharge-t'il pas auſſi bien qu'elles dans les membranes ? Pourquoi trouvons-nous des eaux en quantité à pluſieurs enfans tant de l'un que de l'autre ſexe qui naiſſent la verge, la vulve, & le fondement clos ? Quel beſoin d'ailleurs d'en raporter l'origine à l'enfant plûtôt qu'à la mére ? Et ne pourroit-on pas dire, par exemple, que la nature qui a ſi ſagement pourvû à la nourriture & aux autres beſoins du fétus, y deſtinant la partie du ſang la plus impure, qu'elle prépare, qu'elle perfectionne, qu'elle change en quelque façon de na-

ture pour cela : a auſſi réſervé une portion de matiére, peut-être la partie ſéreuſe de ce même ſang qui afluë au placenta, pour en former ces eaux ; à-peu-prés comme elle en a mis dans le péricarde pour avoir à l'égard du cœur une partie des uſages que les eaux dont nous parlons ont à l'égard de l'enfant ? Ne pourroit-on pas auſſi concevoir, que cette matiére, quelle qu'elle ſoit, portée dans la région qu'ocupe le placenta, s'y ſubtiliſe à la faveur d'une chaleur tempérée, qu'elle s'inſinuë & s'éléve comme une douce exhalaiſon par toute la ſurface interne des membranes, qu'elle s'y arrête & s'y convertit en eau avec un progrés proportioné à celui de la groſſeſſe & à l'acroiſſement du fétus : en ſorte qu'il s'y paſſe quelque choſe de ſemblable à ce que nous voions dans les diſtillations chimiques ; où par le moien du feu la matiére s'exhale en vapeurs qui montent dans une cornuë de verre, & ſe convertiſſent en de petites larmes d'eau, dont l'aſſemblage forme peu-à-peu une quantité d'eau plus ou moins grande. Que ſi ſur cette explication on faiſoit une dificulté de la craſſe que l'on trouve étenduë ſur la peau de la plûpart des enfans : ne pourroit-on point répondre que c'eſt la partie la moins ſub-

tile de ces eaux, qui selon le tempérament & la disposition du sujet se condense & s'épaissit plus ou moins par son long séjour, & s'atache au corps de l'enfant vers lequel elle est meuë: ou dire (ce qui me sembleroit plus plausible) que c'est la portion superfluë la moins exquise & la plus grossiére de l'aliment ou des humeurs du fétus, laquelle poussée du dedans au dehors pour s'en décharger, s'y amasse peu-à-peu, & s'y convertit en limon. Quoi qu'il en soit, il y a plus de curiosité dans ces questions que de profit, & plus à deviner qu'à aprendre. Que chacun pense ce qu'il lui plaira sur l'origine des eaux de l'enfant. Passons à leurs utilitez qui nous sont plus connuës, & dont la connoissance est en même tems plus nécessaire.

Premiérement, elles soulagent admirablement la mére, & lui rendent son fardeau leger dans toute sa grossesse, mais principalement sur les derniers mois où les enfans font tous leurs éforts pour se mettre en liberté. 2. Elles sont comme un bain où l'enfant surnage, trouvant par ce moien une facilité plus grande à se mouvoir. Elles servent en troisiéme lieu, & sur tout dans les premiers mois, à défendre le fétus des injures extérieures, le

faisant vaciller & fuir aux coups, & le dérobant en quelque sorte aux impressions des mouvemens impétueux que les chûtes par exemple, ou les passions violentes peuvent causer à la matrice dans un ébranlement universel de tout le corps. 4. Leur qualité humectante fait que la matrice s'étend beaucoup plus commodément à proportion que l'enfant croît. Aussi voions-nous que quand elles sont une fois écoulées à l'ocasion de quelque accident, & l'enfant demeuré à sec: la matrice se rétresſit, devient rugueuse, & l'on n'a pas peu de peine à trouver un passage sufisant pour la sortie du fétus & de son délivre. 5. Elles ont une qualité douce & tempérée, qui empêche que cette partie ne s'enflame si souvent. 6. Elles concourent à l'ouverture de son orifice interne, étant pousſées vers lui par les douleurs. Enfin, pour parvenir à un enfantement heureux, il n'est point pour l'acoucheur de chemin plus assuré que la prudente conduite & le ménagement de ces eaux. Car étant bien ménagées jusqu'à l'entiére & parfaite maturité du fruit, elles agiſſent avec tant de vertu en humectant & lubréfiant le passage, que l'enfant les suit immédiatement ou tôt aprés, supoſé même qu'il ne sorte pas

avec

avec elles. Il eſt vrai que nous trouvons des femmes qui les ont en ſi petite quantité, qu'elles pourroient tenir dans la coquille d'un œuf; auſſi n'en doivent-elles pour l'ordinaire atendre qu'un travail beaucoup plus long que celui des autres, & peut-être en même tems plus fâcheux.

CHAPITRE IV.

De l'arriére-faix ou placenta.

ON peut conſidérer l'arriére-faix ou comme un corps deſtiné de la nature à des fonctions tres-avantageuſes, ou comme un corps étrange que les accidens ont rendu capable des plus pernicieux éfets. Nous le conſidérons ici de la premiére maniére, & de la ſeconde en un autre endroit de cet ouvrage. Nous examinons ici ſon nom, nous faiſons ſa deſcription, nous expoſons ſes principaux uſages, & dans tout cela (comme dans beaucoup d'autres choſes) nous parlons uniquement par raport à nôtre pratique, ſans que l'on doive tirer à conſéquence pour ce qui eſt en controverſe chez les Auteurs.

L'arriére-faix eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt éfectivement le ſecond fardeau dont la femme enceinte ſe décharge dans ſon acouchement, aprés qu'elle s'eſt déchargée du premier fardeau qui eſt l'enfant. On l'apelle auſſi placenta, c'eſt à dire tourte ou gâteau, parce qu'il en a la figure. On le nomme délivre, d'autant qu'il termine la délivrance de la femme en travail, qu'on ne tient point pour délivrée, qu'aprés une extraction parfaite de l'arriére-faix dans toutes ſes parties. Enfin on lui donne le nom de foie uterin à raiſon de ſon principal uſage que nous déclarerons dans la ſuite.

Pour en faire la deſcription, nous diſons que l'arriére-faix ou le placenta (car nous les prenons ici pour la même choſe) eſt une maſſe ſpongieuſe & charnuë, d'une ſubſtance preſque ſemblable à celle de la rate, engendrée avec l'enfant; dont la cauſe matériéle eſt le ſang menſtruel de la mére, lequel afluë en la matrice pour former ce parenchime tiſſu & entrelacé d'un nombre infini d'artérioles & de vénules qui en compoſent la plus grande partie; enfin deſtinée à recevoir & purifier le ſang de la mére pour la nutrition du fétus.

Or pour donner plus de jour & plus

d'étenduë à cette deſcription du placenta, nous conſidérons dans cette ſubſtance parenchimateuſe, ſa couleur, ſon nombre, ſa figure, ſa ſituation, & enfin les vaiſſeaux umbilicaux de l'enfant. La couleur du placenta eſt plus rouge que celle de la rate. Quant au nombre, on peut dire généralement parlant que chaque enfant, pour petit qu'il ſoit à ſon arriére-faix, placenta, ou délivre; c'eſt ce que j'explique ailleurs plus au long. La figure la plus ordinaire du placenta eſt ſemblable à celle d'une tourte ou gâteau, & par conſéquent ronde. Il en emprunte néanmoins beaucoup d'autres, ſelon que les matrices ſont faites. Car ſoit par un vice de conformation, ſoit par l'éfet de quelque cicatrice ou de quelqu'autre cauſe, nous trouvons des matrices qui ſont toutes contrefaites; nous en trouvons qui ſont comme doubles, qui ont des replis par forme de gibeciéres, dont l'embouchure ou l'entrée reſſemble à l'orifice interne de la matrice, aiant les bords épais, durs, étrois, unis & polis; ce qui ſe rencontre preſque toûjours (autant que je l'ai pu obſerver) au côté droit & rarement au gauche. On peut comparer cette ſorte de cellule à une ſeconde matrice; & dans ces termes je dirai que j'ai ſouvent trouvé l'enfant dans la

premiére matrice, & ſon délivre ou placenta dans la ſeconde. D'où l'on conclud qu'il prend diverſes figures ſelon les diférentes diſpoſitions du lieu qu'il ocupe. Or ſa longueur & ſon épaiſſeur n'eſt pas égale dans toutes les femmes enceintes ; c'eſt pourquoi nous faiſons cette maſſe de trois ſortes. La premiére eſt des plus grandes, qui ſont à peu prés de la largeur d'un plat, & qui ſe remarquent pour l'ordinaire aux femmes de ſaine complexion qui ont le ventre grand, la matrice ample & bien figurée. La ſeconde eſt des mediocres, qui ſont de la largeur d'une aſſiéte ou environ. La troiſiéme enfin, des plus petites, qui ſont larges comme le fond d'une aſſiéte ; & celles-là ſe remarquent aux femmes qui ont le ventre & la matrice petite. On en voit encore d'une rondeur convexe, c'eſt à dire un peu relevée en boſſe, & qui reſſemblent fort à nos plus gros champignons.

La ſituation ordinaire du placenta eſt au fond de la matrice ; mais quelquefois avec diſtinction de lieu. Car tantôt il eſt placé en la partie ſupérieure, tantôt en l'inférieure, & tantôt dans les collatérales. Que s'il y a deux délivres, ils ſeront ou à côté l'un de l'autre, ou l'un deſſus, l'autre deſſous, ou l'un devant l'autre,

derriére, ou l'un dans sa situation naturelle, & l'autre renfermé comme dans une bourse, ainsi que nous l'avons dit.

Pour ce qui est des vaisseaux umbilicaux de l'enfant, tant les veines que les artéres, ils doivent être considerez en deux maniéres, ou comme recevans ou comme distribuans. Comme recevans; d'autant qu'ils s'abouchent aux vaisseaux du fond de la matrice pour y recueillir le sang de la mére qui découle par de petites tubercules semblables à des mamelons, dont les cotilédons, c'est à dire les embouchures ou orifices des vaisseaux sont formez. Comme distribuans; parce qu'aprés s'être divisez & répandus dans toute la capacité du placenta, ils se rassemblent & se réunissent pour se terminer enfin en deux veines & deux artéres, & composer ce corps que nous apellons le cordon. C'est sous sa figure tortueuse que le sang acquiert sa derniére perfection; & c'est aussi par son aboutissement vers le nombril que les vaisseaux le distribuent au fétus pour la nourriture de son corps & le soûtien de sa vie.

Quelques-uns composent le cordon de cinq vaisseaux, en admettant un qu'ils apellent ouraque; & ceux-là prétendent que quelques excrémens subtils de l'en-

fant se déchargent par ce prétendu canal. J'ai fait plusieurs dissections de fétus, & quelque étude que j'aie aporté dans sa recherche, je n'ai pu le découvrir. Il est vrai qu'aprés que le cordon est parvenu au nombril de l'enfant, l'assemblage des vaisseaux ne subsistant plus, on remarque une petite production qui s'étend jusqu'à la vescie & qui paroît plutôt nerveuse que membraneuse, mais elle n'a ni perforation ni cavité manifeste. Voila ce qu'enseigne l'anatomie : voions ce que dit l'histoire. En l'année 1648. où j'avois le soin des femmes enceintes & nouvelles acouchées à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris, sous Monsieur Haran nôtre Major, Madame le Vacher Maitresse Sage-femme de cet Hôpital, reçut un enfant auquel on remarqua une tumeur claire & diafane, de la grosseur d'un œuf de pigeon, située au nombril, jointe & adhérante à l'extremité du cordon au dessous de sa ligature, à l'endroit & à côté du ligament ou du canal qui sert de suspensoire ou de conduit à la vescie. On fit l'ouverture de cette tumeur en présence de plusieurs personnes, & il sortit une matiére sereuse & subtile telle que pouvoit être l'urine du petit enfant, lequel n'avoit au plus que deux heures. Le lende-

main matin on n'eût pas plutôt levé le premier apareil, que l'urine sortit en arcade environ la grosseur d'un fer d'éguillette. Chacun en fut étonné, & toute l'assemblée jugea aisément que cette eau venoit de la vescie, qu'elle s'êtoit évacuée par la production nerveuse en question, & de fait on la trouva perforée. Il y a beaucoup à raisonner là dessus de part & d'autre, & peu d'instructions à tirer de ces raisonnemens. C'est pourquoi passons à l'usage du placenta dont il nous reste à parler.

Le placenta n'a pas pour un seul usage, mais son principal est de servir comme de réservoir au sang, & de laboratoire où il est préparé. Car l'enfant renfermé dans la matrice ne prend point d'autre nourriture que le sang de sa mére; il est comme son pain de chaque jour, dont il ne se peut passer; & la nature pour faire qu'il n'en manque pas, a ordonné la formation de l'arriére-faix, dont la masse est le réceptacle du sang qui s'y décharge. Le sang d'ailleurs, cet aliment terrestre & grossier, a besoin d'une préparation tres-exquise; parceque non-seulement le fétus n'est pas capable de digestion; mais supposé même qu'il en fût capable, il ne pourroit pas tellement convertir en sa propre substance

une matiére mal-preparée, qu'il n'en rejettât beaucoup d'excrémens, dont l'évacuation ſeroit peut être embarraſſante. La même nature a donc pourvu à cet embarras. Elle a deſtiné le foie uterin comme un lieu où le ſang de la femme enceinte, & ſur tout le menſtruel, eſt perfectionné dans un tel point, qu'il ne lui reſte preſque rien d'impur. Deſorte que cette liquide maſſe, qui avoit auparavant déchargé toutes ſes impuretez avec elle dans le placenta, les épanche dans toute ſa capacité par une infinité de méats, & s'en trouve enfin purgée quand elle arrive au nombril du fétus pour lui communiquer l'aliment; à-peu-prés comme nous voions que les eaux s'épurent. Elles ont dans la mer outre leur ſalure, pluſieurs mauvaiſes qualitez; mais quand elles ſe ſont répanduës dans les canaux ſoûterrains, elles paſſent & repaſſent tant de fois par mille ſecrets conduits, qu'elles perdent inſenſiblement ce qu'elles avoient de deſagréable & de nuiſible. Ainſi le ſang menſtruel qui eſt tres-malin avant que de couler à travers du placenta, corrige ſa malignité par l'obliquité de ſa courſe, pour ne porter au fétus que ſa portion la plus épurée. Il y a des Auteurs qui dénient à la maſſe de l'arriére-faix cet

emploi de purifier le ſang, & lui donnent ſeulement l'uſage du pancréas, le faiſant ſervir d'apui aux vaiſſeaux umbilicaux qui s'y couchent comme ſur un oreiller. Aprés tout : ces choſes ſont fort arbitraires, & chacun en croit ce que bon lui ſemble.

CHAPITRE V.

Des ſignes pour connoître ſi l'enfant eſt mort ou vivant.

JE parlerai d'abord des ſignes de mort; & enſuite des ſignes de vie. Pour connoître ſi l'enfant eſt mort, il faut examiner deux choſes · le paſſé & le préſent. On examine le paſſé, parce qu'il tient lieu de cauſes plus ou moins éloignées, à la verité le plus ſouvent conjecturales, c'eſt-à-dire qui ne ſont pas toûjours vraies, mais qui ne laiſſent pas de donner des ouvertures & des lumiéres pour juger plus ſolidement du préſent. Ces cauſes ſont en grand nombre, & ſe tirent d'une infinité de chefs, comme de la qualité des ſemences, du tempérament, de l'âge & de la conſtitution de la mére; du climat ſous lequel elle a vêcu, de l'air qu'elle a reſpiré, des habillemens dont elle s'eſt ſervie, des per-

ſonnes qu'elle a pratiquées, du régime de vivre qu'elle a tenu ; de ſes ocupations, de ſes mœurs, de ſes paſſions, de ſes maladies ; des ſituations où ſon corps a été durant ſa groſſeſſe ; & de beaucoup de circonſtances dont nous traitons à fond dans le Chapitre de l'avortement, dont les cauſes ſont à peu prés les mêmes que les cauſes conjecturales où éloignées de la mort de l'enfant.

On examine le préſent, d'où l'on tire des ſignes de mort moins vagues & plus précis. Ces ſignes ſont de deux ſortes. Les uns tiennent le milieu entre le certain & l'incertain, & ſont apellez douteux. Les autres, quoi qu'ils ne ſoient pas tous abſolument infaillibles ; parcequ'ils ſont preſque toûjours véritables, ſont apellez certains. Les uns ſe tirent de la mére, & les autres de l'enfant.

Entre les ſignes douteux qui ſe tirent de la mére pour juger de la mort de ſon fruit, c'en eſt un, 1°. Si les mamelles s'amoindriſſent & ſe flétriſſent tout-à-coup. Ce ſigne qui eſt douteux pour la mort de l'enfant, eſt infaillible pour l'avortement de la mére. 2°. Si faiſant tourner la mére d'un côté ſur l'autre, on ſent tomber ſon enfant comme une pierre. 3°. Si obſervant la mére dans ſes geſtes, l'on reconnoît qu'el-

le ſente de la douleur au deſſous du nombril, & aux parties naturelles. 4°. Si voulant ſommeiller elle eſt incontinent tourmentée de réveries & de ſonges afreux, acompagnez de treſſaillemens & de mouvemens convulſifs. 5°. Si elle ne peut uriner que goute à goute & avec douleur ; & pareillement ſi elle a de fréquentes envies d'aller à la ſelle, ſans pouvoir éfectivement y aller. 6°. Si mettant la main moüillée d'eau froide ſur le nombril de la mére, l'enfant ne ſe remuë point. Enfin lorſqu'elle a de continuels vomiſſemens avec de grands éforts acompagnez de fiévre continuë avec redoublemens. J'ai apellé tous ces ſignes douteux. Car, par exemple, ils ſe trouvérent à une Dame de qualité, *groſſe de ſept mois, à qui l'on avoit fait prendre juſqu'à cinq ou ſix doſes de Quinquinna, qui fixérent enfin ſa fiévre ; & toutefois mandé par ſes Médecins pour ſavoir ce que je penſois de ſon enfant qui fut trois jours ſans qu'elle le ſentît remuer, je ne laiſſai pas ſur des lumiéres tirées d'ailleurs, de leur aſſûrer que je le croiois vivant. En éfet la Dame s'en aperçut dés le ſoir, & acoucha enſuite fort heureuſement & à terme.

Aprés avoir décrit les ſignes douteux

* *Madame la Marquiſe de Royan.*

qui se tirent de la mére, il faut déclarer les signes certains qui se tirent aussi d'elle pour juger de la mort de l'enfant, quand la matrice en quelques femmes & le nombril en toutes viennent à se refroidir, supposé que ce refroidissement ne soit pas causé par l'hidropisie; quand la mére a le visage de couleur pire que de coûtume; quand le blanc de ses yeux semble converti en couleur de fer; quand ses yeux même sont froids, batus, égarez, & comme retirez en dedans, son nez, ses lévres & ses oreilles, froides, plombées, demi mortes. Quand son travail est long, & qu'elle ne ressent que peu ou point de douleurs pour enfanter, ou qu'elles sont fort éloignées; quand elle est d'une inquiétude & d'un chagrin à lui rendre toutes choses déplaisantes & insuportables; quand elle exhale souvent par la bouche des vents & des vapeurs fort puantes, dont elle se dit être engloutie; quand elle ne sent point remuer son enfant comme auparavant, & qu'elle a remarqué le jour ou la nuit précédente un mouvement impétueux & tout extraordinaire de ce petit corps: signe indubitable de son trépas. Quand elle se plaint qu'elle étoufe; & qu'elle sent comme un gros morceau fort pesant au fond de son estomac; pesanteur

qu'elle éprouve tant à cauſe que les matiéres ſont retenuës, qu'à cauſe que l'enfant aux derniers abois & prêt d'expirer, ſe roidit & pouſſe des pieds contre le fond de la matrice, & par conſéquent de l'eſtomac: ce qui porte la mére dans des nauſées fréquentes, & dans des vomiſſemens d'une matiére noirâtre, ſigne tres-funeſte auſſi-bien pour la mére que pour l'enfant. Quand il ſort de ſa matrice des humeurs limoneuſes & gluantes de couleur tirant ſur le roux, & d'une odeur infecte. Quand elle a ſouvent des maux de cœur, des ſincopes, & de petites ſueurs froides, cauſées par les vapeurs putrides qui s'élevent au dedans d'elle-même. Quand elle ſoufre de grandes douleurs vers le ſiége, ou ſur la vecie, que les parties de l'enfant s'y trouvent afaiſſées, & qu'à les toucher elles ſont molaſſes ſans aucun ſoûtien, & même hors de leur poſture naturelle. Quand elle eſt ſurpriſe d'incontinence ou de rétention d'urine, qu'elle ne peut aller à la ſelle, qu'elle ſent une grande peſanteur, ſur tout ſi le fruit eſt gros & à terme; car l'étenduë extérieure de la matrice étant occupé en partie par les excrémens qui ne peuvent avoir d'iſſuë, l'enfant eſt prive de la liberté qu'il auroit

de s'éforcer & de s'étendre pour ſortir, de ſorte qu'il eſt plûtôt ſufoqué par la compreſſion de ſon délivre ou de ſon cordon, & meurt ainſi au paſſage.

Nous ajoûtons à ces ſignes ceux que l'on tire de l'enfant même pour juger de ſa mort, & qui ſont tous certains, c'eſt-à-dire preſque toûjours véritables; ſçavoir 1°. quand les membranes qui le contiennent avec ſes eaux ſemblent être âpres & comme rugueuſes ou ridées, plus épaiſſes & plus gluantes que d'ordinaire, à cauſe du limon puant dont elles ſont abrevées. 2°. Quand ſes futures ſont élargies ou écartées l'une de l'autre; d'où vient que les os du crâne vacillent aſſez ſouvent, & paſſent même l'un ſur l'autre, principalement s'ils ſont pris au paſſage ou embaraſſez de quelque autre enfant vivant, qui leur fait perdre leur figure naturelle les aplatiſſant par la compreſſion qu'il en fait, preſſé lui-même qu'il eſt pour ſortir. 3°. Quand le cordon eſt flétri, froid, de couleur livide ou noire, & ſans aucun mouvement des artéres non plus que des autres parties du fétus, comme on peut le connoître en les touchant, ou immédiatement aprés que les eaux ſont écoulées, ou à travers les membranes, ſi les eaux y ſont encore contenuës.

4°. Quand ce même cordon, soit seul ou acompagné de la tête de l'enfant, se coule comme il arrive quelquefois entr'elle & l'orifice interne de la matrice, & venant à se glisser le long du col de cette partie, sort au dehors d'une longueur considérable. Car s'il y demeure longtems, c'est-à-dire seulement deux heures sans être remis, & sans que la tête soit promptement dégagée pour la délivrance de l'un & de l'autre : c'est fait de la vie de l'enfant, puisqu'une demie heure de cette situation dangereuse est capable de le faire mourir, ou de le rendre à tout le moins tres-foible & tres-languissant, la transpiration & la nourriture lui étant interdites par la compression de son cordon.

A l'égard des signes de vie nous marquerons seulement les principaux; car pour ce qui est du reste, il est aisé de les connoître par ceux qui leur sont opposez, c'est-à-dire par les signes de mort. Les contraires ont des conséquences contraires. Ainsi le contraire de ce qui marque la mort d'un enfant, est un signe évident de sa vie. Le défaut de chaleur, par exemple, & l'absence du mouvement dans les parties de l'enfant quand on les touche, est une preuve assez constante de sa mort: la présence au contraire de ce même

mouvement & de cette même chaleur, eſt une marque aſſurée qu'il a vie. C'eſt ainſi qu'il faut raiſonner par opoſition ſur tous les autres ſignes de mort que nous avons déclarez. Ce qui ne nous empêchera pas toutefois de faire comme une maniére d'abregé des principaux ſignes de vie. On connoîtra donc ſi l'enfant eſt vivant, lorſque la mére ſera exempte de cette multitude d'accidens que nous avons raportez; lorſque l'on ſentira les parties du fétus fermes & ſolides, & que mettant les doigts ſur ſa poitrine en la region du cœur ſur l'ombilic, ou ſur le cordon, l'on ſentira une chaleur douce, & le battement réglé des artéres. On doit auſſi porter le bout des doigts ſur le vertex, autrement dit la fontaine de la tête, ou ſur la partie poſtérieure, ou à l'endroit qui fait la jointure des os pariétaux avec le coronal ſur le devant & avec l'occipital ſur le derriére; & par ce moien l'on apercevra le mouvement du cerveau à travers de ſes os, qui ne ſont encore que membraneux ou cartilagineux en ces parties. C'eſt encore une belle maniére de connoître ſi l'enfant eſt en vie, que de porter le bout du doigt à ſa bouche, (car nous ſupoſons la matrice d'une ouverture ſuffiſante pour permettre

tre toutes ces choſes.) La langue donc, qui eſt naturellement inſtruite à ſuccer, fait à-peu-prés à l'aproche du doigt ce qu'elle feroit en préſence de la mamelle.

Ce fut principalement par ces derniers ſignes propres & certains qu'en l'année 1660. j'aſſurai à un ancien * Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, que l'enfant de la Damoiſelle de V. dont elle étoit enceinte de ſix mois, étoit vivant contre l'opinion qu'il avoit du contraire, ſur ce qu'il ne voioit pas un ſeul des ſignes qui précédent l'ouverture de la matrice, qui ne lui marquât comme à moi la mort de cet enfant. La mére étoit une jeune femme âgée de vingt-deux ans, fort belle & d'une bonne naiſſance. Elle ſéjournoit pour lors dans le village de G. prés J. griévement malade d'une fiévre continuë acompagnée tous les ſoirs de redoublemens, précédez de friſſons fâcheux, & ſuivis de convulſions. Cette fiévre lui fit perdre tout-à-fait le jugement, qu'elle ne recouvra qu'aprés être acouchée & délivrée. Ce fut le lendemain de nôtre premiere conſultation, ſur les ſept heures du matin, comme je l'avois prédit enſuite d'une ſaignée du pied qui lui fut faite. J'augurai le bonheur de

* *M. Quiquebœuf.*

ſon acouchement ſur des ſignes que je tirai de la veuë & du tact. De la veuë, par de certains petits geſtes & grimaces, jointes à des mouvemens de bras & de mains vers le bas du ventre, avec de certains remûmens de feſſes qui me faiſoient non ſeulement juger que les douleurs de cette pauvre Demoiſelle étoient bien diférentes de celles qui ſont cauſées par les convulſions; mais méme qui me préſageoient une prochaine & ſufiſante dilatation des parties baſſes qui s'y diſpoſoient. Du tact, en ſondant l'ouverture de l'orifice interne de la matrice, & l'aproche du fétus que je touchai aux parties cidevant décrites, & par leſquelles je jugeai de ſa vie. Il eut le bonheur d'être baptizé, & vêcut ſix jours. La mére peu de temps aprés reprit ſa parfaite ſanté.

CHAPITRE VI.

De la diſtinction des parties de l'enfant.

IL eſt tres-important pour celui qui veut pratiquer les acouchemens, de ſavoir diſtinguer les parties que l'enfant préſente. Sans cela il eſt expoſé à faire une infinité de fautes. Il n'a pas ſeulement béſoin de cette idée populaire que le commun des hommes a de la ſtructure & du dehors du corps humain, qui lui fait dire que la tête n'eſt pas le bras, ni le bras la tête: il eſt encore à ſouhaiter qu'il ait une connoiſſance exacte de l'anatomie, qui lui faſſe faire un juſte discernement des parties dans les ocaſions mêmes où ne ſe préſentant qu'à demi au paſſage, elles peuvent avoir de la reſſemblance entr'elles, aſſez pour tromper les premiers ſens, ſi la raiſon inſtruite ne vient au ſecours. Pour bien faire il doit en ſavoir la compoſition, la nature, les inſertions, les raports des unes aux autres, les mouvemens & les ſituations qu'elles exigent pour n'être pas dans un état violent. En éfet il ne ſufit pas de pouvoir ſe tirer d'un acouchement naturel & ordi-

naire, où l'on eſt acoûtumé à voir une tête ſuivie des épaules, des bras, du reſte du corps ſans accident de part ni d'autre: il faut encore ſavoir ſe démêler d'un travail pénible où un enfant vient mal, d'une poſture contrainte, les parties pêle-mêle & dans la confuſion. Il faut ſavoir les débroüiller, les réduire ſans les déplacer, les ménager quand on ne ſauroit les réduire, les remettre quand on n'a pû les ménager ſans les bleſſer, enfin prévenir mil accidens fâcheux qui peuvent ſuivre de la mépriſe. Il y a même des rencontres où les plus habiles peuvent être pris pour dupes. Par exemple, il peut arriver que le moignon ou le haut de l'épaule ſe préſente d'une certaine façon à l'embouchure d'un paſſage étroit & reſſerré, & qu'introduiſant le doigt on trouve à l'endroit de l'aiſſelle une certaine cavité preſque ſemblable à celle de l'anus, qui donne ocaſion de croire que l'enfant préſente la feſſe. De cette premiére erreur ſuit une ſeconde plus dangereuſe. Croiant tirer la cuiſſe (qui eſt la vraie méthode dans la poſture ſupoſée) on tire le bras, & le bras atiré dans le vagin peut faire un acouchement tres-dificile.

Pour obvier donc à ces mépriſes dan-

gereuſes, il faut bien poſſéder les marques de diſtinction des parties. Nous les conſiderons pour cela dans deux diferens & principaux états. Car ou elles ſont renfermées & contenuës dans leurs membranes, ou elles en ſont ſorties. Quand elles ſont renfermées & retenuës avec les eaux, elles ſont extrémement dificiles à reconnoître; non ſeulement parce qu'elles ont changé de place & de poſture ordinaire & naturelle; mais encore parce qu'elles ſont portées par les eaux qui les rendent tellement legéres & vacillantes, qu'elles gliſſent inceſſamment & ſemblent fuïr les doigts de l'Opérateur, quand il penſe les porter ſur ces parties pour en faire le dicernement à travers l'épaiſſeur des membranes. Lorſqu'elles ſont ſorties de ces mêmes membranes, il eſt plus facile de les diſtinguer: car elles ſe preſentent ou pluſieurs enſemble, comme par exemple la tête & la poitrine, la poitrine & les bras, & ainſi des autres: ou ſéparément; & celles-ci ſe préſentent ou toutes entiéres, comme la tête, le bras, la jambe; ou en partie, comme le crâne ou la face, la main, le coude ou l'épaule, le pied, la cuiſſe ou le genou. Voions donc dans le détail par quelle marque particuliére nous pour-

rons distinguer chaque partie.

La tête se connoît par le crâne & par la face. Par le crâne en trois maniéres. Par sa figure ronde & unie, par la dureté de ses os, & par leurs séparations ou sutures. Par la face en cinq maniéres. Par les yeux, le nez, la bouche, le menton & les oreilles.

Les yeux, par leur nombre, par la cavité de leurs orbites, & par l'élévation de leurs globes. Le nez, par son éminence entre les yeux au dessus de la bouche. La bouche, par sa situation entre le nez & le menton, par son ouverture, par la dureté de ses gencives, & par la langue. Le menton, par sa situation au dessous de la bouche, par sa pointe avancée, & par la cavité qu'on sent au dessous. Les oreilles, par leur situation à côté de la face, par leur figure élevée & inégale, & par leurs cavitez externes.

Le col est distingué en général par sa situation entre la tête & la poitrine & par sa figure ronde ; & en particulier par les diverses postures où se rencontrent ses parties qui sont antérieure, postérieure & collatérales. Car le col est ou panché sur le devant, ou renversé en arriére, ou incliné vers l'une ou vers l'autre des deux épaules. S'il est panché sur le devant, la

partie postérieure se fait connoître par la dureté inégale de ses vertébres ; s'il est renversé en arriere, la partie antérieure se remarque également par sa molesse & par sa tension ; s'il est enfin incliné vers l'une ou vers l'autre des deux épaules, la partie oposée à celle qui est inclinée se distingue non-seulement par cette même molesse & par cette même tension, mais aussi par son aboutissement au haut de l'épaule. Venons à la poitrine. Par la poitrine, il faut entendre le devant, le derriére & les côtez. Le devant de la poitrine se fait remarquer par la dureté du sternum ou bréchet, au bas duquel on sent le petit cartilage xiphoïde, autrement dit la fourchette où commence le bas ventre. Le derriére de la poitrine se prend ici pour le dos & les lombes. On reconnoît le dos à son origine qu'il prend au dessous de la nuque du col entre les épaules & aux apophises ou éminences pointuës & inégales de son épine, au bas de laquelle on touche le coccix ou cropion, bien qu'en quelques enfans l'on rencontrât l'ânus ou le fondement clos & fermé. Les côtez se discernent par leur situation entre les aisselles & les os des hanches. On y découvre les côtes par leur dureté, & par les espaces qu'elles ont entre-elles, couvertes

par le haut des omoplates, & par en bas on ſent la moleſſe des flancs dans l'eſpace depuis les hipocondres juſqu'aux os des hanches. On reconnoît le ventre premiérement par ſa compoſition & ſa figure. Il eſt tendu & bandé d'une autre façon que le reſte des parties qui a des chairs & des os : Si l'on apuie les doigts deſſus, il préte ſans réſiſtance. Mais la ſeconde marque & la plus certaine, eſt le nombril & le cordon qui y eſt attaché. Le cul ou les feſſes, par la fermeté de leurs chairs, par la ligne droite nommée la raie qui les ſépare, commençant au bas de l'épine, & ſe continuant premiérement juſqu'à l'anus ou fente qu'on reconnoît par l'extrémité du cropion autrement dit coccix, & enſuite depuis l'anus juſqu'à l'entrefeſſon où cette ligne eſt terminée par le pli de l'aîne, & par les parties génitales de l'un ou de l'autre ſexe. On diſtingue auſſi le cul par le méconium qui en ſort le plus ſouvent, & par la poſture des cuiſſes qui ſont fléchies en devant, les genoux vers le ventre. Le bras comprend la main, le coude & l'épaule. La main eſt reconnuë par le poignet & par les doigts. Si les doigts ſont ouverts, il n'eſt point beſoin d'autre marque, & s'ils ſont fermez, on peut les étendre. Le coude, par le pli que le bras &

l'avant-bras font conjointement, par ſes condiles au milieu deſquels eſt l'olécrâne qui fait une éminence pointuë fort différente de celle du genou. L'épaule, par ſa ſituation au deſſous & proche de la tête, par ſon éminence d'un côté, & par ſa partie plate de l'autre proche de l'épine, par la clavicule & par le bras qui y eſt ataché; & enfin par la cavité de l'aiſſelle. La jambe contient le pied, le genou, & la cuiſſe, ou plutôt la feſſe. Le talon, les maléoles, la plante & les orteils ſervent ſuffiſament à diſtinguer le pied. Le genou ſe dicerne par la groſſeur & l'inégalité que produiſent les condiles, & par le pli du jarret avec la cuiſſe. Et enfin la feſſe, par le haut de la cuiſſe, qui étant fléchie vers l'aîne fait une éminence ronde, fort groſſe & tenduë, diſtinguée par les os des îles, c'eſt à-dire les hanches, par le fondement, par le ſcroton aux mâles, & par la vulve aux feméles.

Voila les marques qui ſervent le plus dans l'uſage ordinaire au dicernement des parties qui ſe peuvent préſenter. Or il eſt d'autant plus important de les ſavoir toutes, qu'une partie ſe connoît ſouvent plutôt par celles qui lui ſont voiſines, que par elle-même, & plutôt par ſa ſituation que par ſa figure.

CHAPITRE VII.

De la Toux ſurvenuë aux femmes enceintes.

LE nombre des accidens qui ſurviennent à la femme enceinte depuis la conception de ſon fruit juſqu'au terme de ſa maturité, eſt une matiére ſi vaſte, qu'il faudroit un livre entier pour en faire la deſcription. Et comme nous en parlons preſque par tout ſelon que l'ocaſion s'en préſente, nous nous contenterons de dire ici quelque choſe des principaux, dont la plûpart des autres ſont les éfets, & nous commancerons par la toux.

De tous les ſimptômes qui ſurviennent à la femme enceinte, nous n'en trouvons point de plus importun que la toux ; mais nous voions ſouvent ſon importunité dégénérer par ſa durée en quelque choſe de pire, & devenir d'autant plus périlleuſe, qu'elle entraîne avec ſoi une longue ſuite d'accidens capables de faire périr & l'enfant & la mére, ſi la nature ne les délivre tous deux par un avortement favorable.

La Toux la plus maligne eſt ordinairement celle qui ſurvient par une certaine intempérie de l'air, & par une influence

piquante & ſubtile qui pénétre les pores de la matiére que nous reſpirons. Je dis qu'elle eſt la plus maligne. Car comme la fréquente importunité de ce ſimptôme en fait toute la malignité & tout le danger : il eſt toûjours vrai de dire que la toux qui ſurvient par la reſpiration d'un air impur, eſt éfectivement la plus dangereuſe & la plus maligne ; puiſque nous n'avons rien de plus fréquent ni de plus ordinaire que la reſpiration de l'air, qui eſt l'aliment & le ſoutien commun des animaux.

Le plus grand reméde à ce mal eſt d'en prévenir les ſuites, & de s'y opoſer d'abord ; car pour peu qu'on le laiſſe invétérer, il eſt tres-dificile d'y metre ordre. Les précautions d'ailleurs qu'on y aporte ſont quelquefois bien inutiles, & ne ſervent qu'à jetter les femmes enceintes d'un accident fâcheux dans un autre qui ne l'eſt pas moins. L'expérience nous l'aprit aſſez en l'année 1675. où il s'éleva en diverſes contrées pendant pluſieurs jours un broüillard fort épais & fort pénétrant, dont la Ville de Paris ne fut pas exempte. La toux fut ſi générale, qu'elle n'épargna ni forts ni foibles. L'un & l'autre ſexe en fut frapé ; mais elle donna d'une telle force ſur les femmes enceintes, que la plûpart qui en furent ataquées, moururent ;

les unes par des fluxions de poitrine qui les ſurprenoient tout ſubitement & les ſuffoquoient; les autres par inanition, aiant perdu la plus grande partie de leur ſang, & ſe trouvant réduites à ce point, qu'il étoit ou impoſſible de les ſecourir faute d'ouverture, ou inutile de le faire, l'ouverture ſe préparant trop tard, & aprés une perte de ſang ſi abondante, que la nature aux abois ne pouvoit plus porter l'opération. Quelques-unes s'en tirérent à la verité, & elles en furent uniquement redevables à la force & à la bonté toute extraordinaire de leur tempérament. Et pour revenir à ce que j'ai dit de l'inutilité des précautions: celles qui en uſérent en ſe faiſant ſaigner pluſieurs fois, & ſe ſervant d'autres remédes convenables, ſe délivrérent à la verité de la toux, mais elles tombérent dans un malheur peut-être plus grand, c'eſt-à-dire, les unes dans l'enflure univerſelle de tout leur corps qui ſe rempliſſoit d'eaux ou de vents, & les autres dans l'hidropiſie d'une ou de pluſieurs parties, comme de la poitrine, du ventre inférieur, & de la matrice, ſéparément ou tout enſemble; ce qui ne les expoſa qu'à plus de péril.

Le grand & ſurprenant éfet qui rend la toux ſi redoutable aux femmes encein-

tes, c'eſt que par les éforts preſque continuels qu'elle leur fait faire à diférentes repriſes, elle ébranle d'une telle ſorte leurs enfans qui ſurnagent dans les eaux ſelon qu'ils ſont plus ou moins avancez dans leur terme, & leur donne des ſecouſſes ſi furieuſes, que non-ſeulement ils en changent de place, & le plus ſouvent de poſture naturelle, mais même l'arriére-faix ſe détache ou tout-à-fait ou en partie, d'où il eſt aiſé de concevoir quels accidens peuvent s'enſuivre. Surquoi je raconterai l'hiſtoire d'une jeune Damoiſelle, femme de Monſieur de V. qui ne fut pas exempte du malheur qui afligea ſon ſexe en la même année 1675. Elle étoit groſſe de ſix mois, quand un rhume fâcheux lui tomba ſur la poitrine avec une toux ſi forte & ſi fréquente, que tout ſon corps en étoit cruellement ébranlé. Cet accident dura l'eſpace d'un mois ou environ malgré les remedes qu'on y put aporter, qui lui donnoient ſeulement quelque peu de relâche par intervalles. Enfin aprochant aſſez de ſon terme, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang, qui pendant les deux premiers jours me parut n'être pas conſiderable. Mais la nuit du ſecond au troiſiéme environ ſur les deux heures elle devint ſi abondante,

qu'elle fut incontinent ſuivie d'un grand nombre d'accidens, comme d'opreſſions, nauſées, de hoquets & de vomiſſemens qui ſuccédoient à des ſincopes d'un quart-d'heure chacune ; de douleurs aux reins ſeulement, ſur tout lorſque le ſang redoubloit ſa furie dans les vaiſſeaux pour en ſortir avec impétuoſité. Toutes ces choſes me donnérent fort à ſonger ; & d'autant plus que je n'avois pas aſſez d'ouvetrure pour ſoulager nôtre pauvre Demoiſelle par le remède le plus prompt, qui étoit de la délivrer au plutôt pour arrêter le ſang. Elle demeura donc en ce pitoiable état le reſte de la nuit, & le jour ſuivant juſques à quatre heures du ſoir, que Monſieur Vezou ſon Medecin la vint voir pour la cinquiéme fois. Je lui repréſentai que je n'avois voulu rien entreprendre qu'en ſa préſence, comme il étoit de mon devoir, particuliérement dans une rencontre ſi épineuſe. Je lui racontai tout ce qui s'étoit paſſé en ſon abſence, & comment, l'ouverture s'étant agrandie, j'avois profité de cette ocaſion pour examiner l'état intérieur des choſes, & remarqué (ſelon le préjugé que j'avois fait auparavant) que l'arriére-faix étoit en partie détaché, qu'il pendoit au devant de l'enfant ſur l'embouchure ou orifice

interne de la matrice, & qu'enfin la tête de l'enfant étoit apuiée dessus comme sur une espéce de coussinet. Je lui exposai ensuite que nous ne pouvions sauver la mére qu'en la délivrant de son fruit, & en détachant l'autre portion de l'arriére-faix qui tenoit encore au fond de la matrice; qu'une seule convulsion sufisoit pour terminer sa vie, & qu'il s'agissoit de voir si le peu de forces qui lui restoient pourroit permettre l'opération sans qu'elle mourût entre mes mains; & qu'enfin j'étois tout prêt à l'entreprendre. Il fit donc une courte réflexion sur toutes ces choses, & aiant touché les extrémitez de nôtre pauvre mourante qu'il trouva froide & sur le point d'expirer, il jugea qu'il n'y avoit rien qu'on ne dût risquer dans une si pressante conjoncture, & consentit que je fisse l'opération. Je l'a fis le plus promptement qu'il me fut possible & sans aucune fraction, pendant qu'il tint le poux de la malade. L'enfant eut le bonheur d'être ondoié; mais sa mére aiant perdu presque tout son sang, tomba dans une hidropisie universelle dont elle mourut sept ou huit jours aprés. Que s'il s'étoit fait d'abord une ouverture assez grande, la posture de l'enfant quelque méchante qu'elle fût ne m'auroit pas empêché de sauver

la mére, qui perdit insensiblement toutes ses forces à mes yeux sans que je pusse la secourir plûtôt, n'y autrement que je fis.

CHAPITRE VIII.

Des passions & de leurs suites par raport à la femme enceinte ou nouvellement acouchée.

LEs passions humaines sont comme amies les unes des autres. Elles s'entreprêtent un secours mutuel, elles s'entresuivent, & la secréte communication qu'elles ont ensemble, enpoisonne celles qui paroissent les moins dangereuses par elles-mêmes. De ce principe nous tirons une juste conséquence, que pour éviter les grans desordres des passions pernicieuses, il faut résister jusqu'aux plus doux charmes de celles qui semblent n'avoir rien que de flateur, & qu'il faut combatre généralement tous les mouvemens déreglez de l'ame. La pratique de cette maxime qui regarde tous les hommes, s'adresse encore d'une maniére singuliére aux femmes enceintes ou nouvellement acouchées. Outre l'interêt particulier de conserver leur fruit, pour lui procurer sur tout

tout la grace du ſaint baptême : elles ont encore celui de leur propre vie, qui leur doit être uniquement cher. Ainſi c'eſt un ſoin qui les regarde les premiéres, de ne point s'abandonner au déréglement des paſſions, ſur tout dans ces états où les ſuites en ſont ſi funeſtes ; & de tenir au contraire leur ame dans un parfait équilibre.

D'ailleurs, comme ce qui donne ocaſion aux mouvemens paſſionnez eſt plûtôt dans l'objet extérieur qui les excite, que dans le ſujet qui les ſouffre : j'ajoûte que les perſonnes qui ont à vivre avec elles, durant leurs groſſeſſes ou dans leurs couches, doivent s'étudier & ſe contraindre même pour l'amour d'elles. Il faut que les domeſtiques ſuportent l'humeur d'une maîtreſſe, qu'un mari épouſe l'infirmité d'une femme, qu'il ſoumette quelquefois la raiſon au caprice, & enfin que chacun contribuë de ſa part à maîtriſer ſes propres paſſions. Car ſouvent la colére de l'un ſert de prétexte à l'emportement de l'autre. Les deſordres d'un fils font la haine ou la douleur, & quelquefois le deſeſpoir de ſa mére. La hardieſſe d'une ſervante à dire quelque verité qui ne plaît pas, jette le dépit & la rage dans l'ame de ſa maîtreſſe. Nous avons

des exemples où la moindre conteſtation, s'étant peu-à-peu échaufée, a porté des femmes dans une ſi extrême violence, que les unes en ont perdu l'eſprit pour un tems, & les autres la vie pour toujours. Que ſi quelques-unes, par une grandeur d'ame peu commune au ſexe, ou par une chrétienne habitude qui lui eſt plus ordinaire, ont par exemple arrêté la fureur & l'impétuoſité de leur bile prête à éclater: cette retenuë forcée d'une humeur impatiente & farouche leur a ſouvent été fatale. Soit donc que les Dames avec leſquelles on vit ſoient promptes à ſoulever leurs paſſions, ou promptes à les réprimer: on doit toûjours s'acommoder à leur génie, les ménager & ſe conduire au gré de leur tempérament autant que la raiſon le peut permettre. Ce ménagement eſt une eſpéce de tribut de bienſéance que l'on doit au ſexe, & fait même partie de la circonſpection & des égards que la Religion nous engage d'avoir pour lui à cauſe de ſon infirmité. J'avouë qu'il y a des femmes qui s'atriſtent pour ſe faire pleurer; qui s'irritent pour ſe fâcher, qui ſe font des ſpectres pour en avoir peur: qui cherchant par tout matiére au débordement de l'humeur dominante, la trouvent dans la moindre bagatelle; &

ces perſonnes ſont d'autant plus à plaindre, qu'on eſt comme dans l'impuiſſance de les ménager ſans leur déplaire. Il y a plus: car c'eſt une nouvelle dificulté quand on entreprend de faire comprendre à une femme emportée le péril où elle expoſe ſa vie & celle de ſon enfant Il y faut de grandes précautions. L'abandonner à ſes propres réflexions, vaut quelquefois mieux que toutes les remontrances du monde. Le repentir ſuit de prés la colére: c'eſt la queuë de ce ſerpent. Celles qui en ſont picquées devenant leur propre ſupplice, ont ordinairement un beau moien de rentrer en elles-mêmes & d'avoüer tacitement leur tort, ſans qu'il ſoit beſoin de les y mettre ouvertement; joint que la plûpart conçoivent un vrai dépit dés que leur foibleſſe eſt connuë: elles veulent ſe gouverner à leur mode, & ne veulent pas qu'on s'en aperçoive. Il ne faut pas trop les montrer à elles-mêmes. On croiroit les guérir d'un mal, & on les jetteroit dans un autre. On les aigriroit, on les révolteroit en voulant les adoucir. D'autres auſſi qui n'ont point l'eſprit dreſſé à faire d'utiles réflexions capables de leur faire ſentir leur état, & qui n'aprehendent le mal que quand il eſt venu, ont beſoin qu'on les inſtruiſe à le prévenir.

C'eſt pourquoi, dans la diverſité d'humeurs que l'on pratique parmi le monde, on a beſoin de toute ſa prudence pour s'y gouverner au gré tout enſemble & au profit d'un chacun, & pour éviter de tomber d'un écueil, c'eſt-à-dire, d'une paſſion dans une autre. Peut-être dira-t'on que c'eſt trop inſiſter ſur un ſujet, qui n'eſt point ce ſemble ſi formidable que je le dépeins. Mais pour peu que l'on faſſe d'attention ſur les hiſtoires étranges que je raporterai à l'ocaſion de quelques paſſions en particulier, on trouvera que je ne puis les décrier trop en général. On verra que nous avons grand lieu de croire qu'on nous fait ſouvent remonter mal-à-propos dans les actions les plus éloignées d'une perſonne pour y chercher en vain le principe de ſon avortement, lorſqu'on pourroit le trouver dans une paſſion toute récente qu'on a honte de déclarer, ou interêt de tenir ſecréte. On verra que parce qu'on raporte d'ordinaire les éfets à leur plus prochaine & plus viſible cauſe, on ne tient compte de les rechercher juſques dans la premiére : & que l'on ſe contente ſouvent d'attribuer un travail précipité à la perte de ſang qui le précéde, ſans aprofondir dans la haine, dans le dépit, dans la colére, ou dans quelqu'autre

paſſion qui a formé ce fâcheux ſimptôme. On verra enfin des choſes dont il faut être témoin pour les croire. C'eſt une vérité, par exemple, que des femmes nonobſtant leur groſſeſſe s'abandonnẽt à des tranſports furieux, pleins d'extravagances, & tels, qu'à peine les en croions-nous capables, lors même que nous les voions. C'eſt une choſe qui paſſe l'imagination. Auſſi n'eſt-il pas facile de ſe figurer combien ces tranſports ſont funeſtes, ſoit dans les ſimptômes qui les ſuivent plus directement, ſoit dans les accidens du dehors, comme les coups, les chutes, les précipitations, & les excés qui les acompagnent quelquefois par un éfet du hazard. On voit de pauvres fétus démembrez & dont les parties ſe trouvent contuſes, luxées, cambrées, rompuës, tronquées ou déchirées; des enfans étoufez par la rupture de leur cordon, ou par le détachement de leur délivre; des matrices maltraitées de contuſions, d'abcés, de plaïes, d'ulcéres, pour ne point parler des moindres incommoditez, non plus que des vomiſſemens, des tremblemens, des convulſions, & de beaucoup d'autres maux, ſans leſquels ceux-là ne vont point; enfin des morts ſubites par des ſuffocations promptes & preſſantes, & par des pertes

de ſang, mais quelquesfois ſi énormes, que les parties baſſes ne pouvant ſufire à ſon écoulement, la capacité de la matrice s'en remplit auſſi-tôt. Que ſi la fureur de cette vague ſanglante ſe trouve encore trop contrainte dans cet eſpace, elle rompt ſes vaiſſeaux au deſſus, achéve d'inonder tout le bas ventre, ou remontant plus haut ſe décharge dans l'eſtomac, & pour donner enfin au dehors des marques du ravage qu'elle fait au dedans, elle s'ouvre un paſſage par tout où elle en peut trouver, juſqu'à s'évacuer par le nez, la bouche & les oreilles. Tel eſt quelquefois l'éfet d'une fureur fondée ſur une pure bagatelle.

Voici quel fut le ſort de la femme d'un Archer de mon quartier. Elle étoit robuſte, grande, & d'une profeſſion qui lui faiſoit fréquenter les halles & les marchez publics, qui ſont le théatre des plus grans, comme des moins raiſonnables emportemens. Elle y avoit acquis cette habitude de quereller preſque toujours, & de porter ſouvent les choſes à l'extrême. A l'âge de trente ans étant groſſe & proche de ſon terme, un petit garçon qu'elle avoit âgé de quatre à cinq ans ayant été frapé par une voiſine, elle s'emporta contr'elle, & dans le fort de ſa colére le prenant avec

violence par le bras : Voilà, dit-elle, un cher coup, il m'en coûtera la vie. Il y a toute aparence qu'elle avoit alors ſenti quelque mouvement extraordinaire au dedans d'elle-même, qui lui fit tenir ce langage. On m'a voulu dire depuis, peut-être pour déguiſer la paſſion, qu'aiant pris ſon enfant entre ſes bras, il s'étoit mutiné contr'elle, & lui avoit donné quelques coups de pied dans le ventre. D'autres m'ont ſoûtenu le contraire, & que par ce coup ſi cher elle avoit entendu celui que ſa voiſine avoit donné à l'enfant. Quoiqu'il en ſoit, à quelques jours delà une abondante perte de ſang l'ayant ſurpriſe tout-à-coup, elle en fut incontinent ſufoquée, & mourut ſubitement dans les convulſions, ſans donner le tems de lui chercher du ſecours. A l'ouverture que j'en fis, je trouvai deux beaux enfans mâles à côté l'un de l'autre, parfaitement bien tournez pour ſortir, ſufoquez comme leur mére, couverts de toutes parts d'un gros ſang noir & congelé dont la matrice étoit remplie, & qui s'y étoit épanché par la rupture du placenta & de ſes vaiſſeaux.

En l'année 1655. la femme d'un Maître Boutonnier demeurant ruë S. Martin, enceinte de huit mois, ſe mit en colére

contre une de ſes domeſtiques, & comme dans l'emportement elle la pourſuivoit pour la fraper, l'angle d'une table qui ſe trouva dans ſon chemin, & qu'elle n'avoit point aperçu, la frapa elle-même rudement au ventre, & fit treſſaillir ſon enfant avec douleur momentanée. Cet accident qu'elle tint caché durant quelque temps, ſe produiſit aſſez de lui-même au ſeptiéme jour. Les ſimptômes ſurviennent: on veut du ſecours: on me mande: j'y vas, & je trouve une femme acablée de laſſitudes univerſelles, ſuivies de grandes douleurs au ventre, & particuliérement aux reins: la tête embaraſſée d'étourdiſſemens & de vertiges: la bouche remplie de vapeurs puantes, & dans des vomiſſemens continuels: peſanteur ſur le devant & ſur le ſiége qui contraint la matrice à s'ouvrir: grande perte de ſang, fréquentes ſincopes, & autres accidens, d'où je conclus auſſi-tôt la mort de l'enfant. Mais il fut queſtion de ſoulager la mére. Trouvant donc heureuſement l'orifice interne de la matrice ſuffiſamment ouvert, je fis mon opération, & nonobſtant la mauvaiſe ſituation de l'enfant qui préſentoit le ventre, je le tirai mort, & qui commençoit à ſe corrompre. Puis je délivrai parfaitement la mére. Tous les ſimptômes ceſ-

rent preſque auſſi-tôt, & comme ils étoient venus quaſi de compagnie en moins de trois heures de tems, ils s'en retournérent auſſi tous enſemble, & diſparurent incontinent. Mais ce qui fit l'étonnement & l'admiration d'un chacun, ce fut de voir que la tête de l'enfant étoit fenduë par le milieu de haut en bas, depuis la racine du nez juſqu'à la premiére vertébre du col en ligne directe, & ſi unîment, qu'on auroit dit que cette fente eût été faite exprés avec un coûteau fort trenchant, de la maniére que l'on couperoit un melon ou une groſſe orange en deux portions égales. Cette tête ainſi fenduë ne laiſſoit pas d'adhérer à ſon col, mais ſes parties écartées l'une de l'autre panchoient chacune vers une épaule. De ſavoir s'il falloit atribuer cette ſanglante diviſion au ſeul éfort d'une nature émuë & irritée par la violence d'un tranſport de colére, ou la raporter uniquement à l'impreſſion que l'angle de la table fit, comme il eſt à croire ſur la tête de l'enfant, ou la rejetter enfin ſur l'un & ſur l'autre : c'eſt ce que je ne prétens pas décider. Il eſt toûjours conſtant que la colére fut la cauſe primitive de ce miſérable éfet ; & ſi la mére eût pretendu tirer raiſon du trépas de ſon enfant, c'eſt à elle-

même & à sa propre passion qu'elle auroit dû la demander. Elle fut tres-heureuse de se tirer comme elle fit d'un pas si périlleux, assistée de la bonté de son tempérament, & des remédes que nous emploiâmes avec beaucoup de succés au traitement de la contusion qu'elle avoit au ventre & en la matrice à l'endroit du coup. Je veux croire qu'elle se comporta dans la suite avec plus de modération & de retenuë, & qu'elle ne regarda plus la colére que comme on voit un fameux écueil pour le connoître & l'éviter.

Une Dame enceinte de sept mois oubliant sa qualité & son état dans un emportement où elle se laissa aller contre son laquais, le batit & lui porta un coup de pied qui lui fut cher, puisqu'elle en pensa perdre la vie. Elle fut surprise d'une perte de sang considérable qui lui donna l'allarme. C'est une chose étonnante, que ces grandes criardes qui se mettent en furie sur le vol d'une mouche, sont celles qui craignent le plus de mourir. Elles traitent cavaliérement les gens: sont-elles mal, on ne sçauroit trouver assez de valets pour courir de tous côtez au secours. Monsieur L. Médecin de celle dont je parle, me manda pour la voir. J'y trouvai un de mes confréres & une Sage-femme. Com-

me il ne fut point du ſentiment que la malade dût acoucher de cet accident, il s'en alla. Mon pronoſtic tout diférent du ſien, fut qu'elle ne ſeroit point ſoulagée que par l'acouchement ; qu'il étoit le ſeul moien pour faire ceſſer la perte ; qu'une ſaignée ſerviroit bien à ſuſpendre l'abondance du ſang, & qu'il falloit même la faire pour ce ſujet, mais qu'elle ne l'arréteroit pas, atendu que je croiois l'arriére-faix détaché, l'enfant changé de ſituation & hors de ſa poſture naturelle, & qu'enfin le plutôt qu'on pourroit l'acoucher ſeroit le meilleur. En éfet, la ſaignée fut faite, & la perte de ſang qui avoit pris dés le ſoir continua juſqu'au lendemain matin, & ne ceſſa qu'aprés que je l'eus acouchée heureuſement de deux enfans mal-tournez & fort embaraſſez chacun de ſon cordon. La mére & les deux filles ſe portoient bien lors que j'en ai mis l'hiſtoire par écrit.

Pour exemple du tort que la colére eſt capable de faire aux femmes nouvellement acouchées, je dirai en peu de mots ce qui arriva en l'année 1677. à une perſonne qui m'étoit chere, le deux ou troiſiéme jour de ſa couche. Elle ſe portoit autant bien qu'une femme peut faire en cet état. Sa blanchiſſeuſe vint lui raporter

du linge. On fit une premiére faute de lui faire parler, ſuivie d'une ſeconde plus grande quand on ſoufrit qu'elle lui conteſtât opiniâtrement un fait de rien contre la verité, dont les circonſtances ne laiſſérent pas de la mettre en colére & de l'outrer. Il ſe fit une ſupreſſion ſubite de ſes vuidanges qui la mit en deux heures de tems dans une extrémité à être obligé de lui faire recevoir ſes derniers Sacremens. On vint m'anoncer ce triſte accident lorſque je ne m'atendois plus qu'à dîner joieuſement dans une aſſemblée où j'étois. Je n'eus que le tems de recourir aux cordiaux & à la ſaignée du pied, qui la tirérent heureuſement de ce pas, d'où je ne croiois pas qu'elle pût jamais ſortir.

La crainte eſt encore tres-pernicieuſe aux femmes enceintes. Il eſt certain qu'elle eſt une des cauſes les plus infaillibles de l'avortement ; que raportant tumultueuſement la chaleur & les eſprits de la circonférence au centre par un mouvement ſubit, elle eſt capable de faire ſufoquer ; qu'elle ébranle & ſecouë intérieurement toutes les parties du corps avec tant de violence, que la matrice en eſt quelquefois déchirée, ſes ligamens relâchez, ſes vaiſſeaux rompus, ſon orifice interne forcé par une dilatation précipi-

tée, toute sa capacité remplie de sang, & l'enfant réduit à des éforts & à des tressaillemens qui l'exposent au dernier danger. Tellement qu'une femme saisie d'une fraieur de cette nature doit se croire heureuse dans son malheur, lorsque son enfant parmi les bondissemens s'ouvre à point nommé un passage par les voies ordinaires sans faire un plus grand desordre. Ce n'est pas à dire que toutes les craintes soient acompagnées de toutes ces fâcheuses circonstances; mais elle s'y rencontrent du plus ou du moins selon que la fraieur est grande, & selon l'état & la disposition de la femme enceinte & de son fruit.

En l'année 1655. un Marchand de mes amis demeurant ruë S. Denis, me manda pour secourir sa femme âgée de vingt-cinq ans, enceinte à demi terme, laquelle avorta par l'accident qui suit. Cette jeune femme étant un jour entrée dans sa chambre en laissa par hazard la porte ouverte. Il y avoit vis-à-vis de cette porte un escalier, au noiau duquel on avoit ataché une corde comme l'on a coûtume de faire pour la conduite des gens qui montent & qui décendent. Un jeune garçon prenoit quelquefois plaisir à se glisser le long de cette corde du haut de l'escalier

en bas ; ce qu'il fit avec la vîteſſe qu'on ſe peut imaginer, paſſant comme un trait d'arbalête pardevant les yeux de la jeune femme. Elle qui n'étoit point informée du jeu de l'enfant, crut qu'il s'étoit malheureuſement précipité. La crainte qu'elle eut qu'il ne ſe fût briſé les os, lui donna un tel éfroi, qu'il lui prit ſur l'heure un grand tremblement de tout le corps, & elle ſe ſentit en même tems fraper d'une douleur tenſive & fort preſſante par tout le ventre, comme s'il eût voulu ſe déchirer, cauſée ſelon toute aparence par le changement de poſture qu'elle s'aperçut que la peur fit faire à ſon fruit. Elle s'écria de toute ſa force. Ceux qui acoururent à ſon cri la trouvérent aſſiſe ſur le bord de ſon lit comme en extaſe, les yeux ouverts, ſans pouvoir rien dire de ce qu'elle avoit, que long-tems aprés, lors qu'elle eut repris ſes ſens & recouvré la parole. Je la fis coucher, & ſaigner à deux heures delà. Par les ſoins que j'en pris elle alla à peu prés juſqu'à ſon terme avec beaucoup de peine. La perte de ſang lui ſurvint dans ſon travail. Je l'acouchai d'un enfant mort dont le bras étoit ſorti juſqu'à l'aiſſelle dans l'écoulement des eaux. Elle fut ſoulagée de tous les ſimptômes dont ſa crainte avoit été ſuivie. Il ne lui eſt reſté, Dieu-

merci, aucune incommodité de cet accident.

Estienette Boineau âgée de 25. ans & enceinte de neuf mois ou environ, éprouva malgré la bonté de son temperament un sort incomparablement plus rude à l'ocasion d'une fraieur extrême qu'elle eut, & de la chute qui l'acompagna. C'étoit la femme d'un Plâtrier demeurant au village de Montmartre, établi Collecteur en l'année 1660. où l'accident dont je fais le recit arriva. Cette pauvre femme fut surprise & saisie de voir entrer de grand matin des Satellites dans sa chambre, prendre son mari couché prés d'elle & le traîner nud prisonnier pour les tailles. Comme ils l'enlevoient par force d'entre ses bras, & qu'elle vouloit le retenir, elle fut entraînée avec lui & tirée de force hors de son lit, d'où étant tombée à plat sur le ventre, l'émotion de la chute jointe à l'excés de son saisissement, fit tressaillir son enfant d'un mouvement impétueux avec un tremblement si extraordinaire, qu'elle crut que son ventre s'alloit déchirer en piéces. Elle en demeura pâmée sans mouvement, & acablée d'un nombre d'accidens qu'on pourra inférer de la suite de cette histoire sans que je fasse un détail ennuieux. La matrône

& les parens de cette pauvre infortunée ſe trouvérent fort empêchez, & ſans doute ils avoient ſujet de l'être. M'étant tranſporté ſur les lieux entre ſix & ſept du matin, je trouvai la malade comme dans un lit de ſang. L'orifice interne qui étoit ſufiſament ouvert me permit d'introduire la main en la matrice pour examiner l'état des choſes. Je la portai en divers endroits de cette partie, & je ne remarquai aucun veſtige de l'enfant à l'exception de ſon cordon & de l'un des pieds, dont la partie qui s'étend depuis la maléole ou cheville juſqu'à l'extrémité des orteils tomba ſous ma main, & me ſervit de guide auec le cordon pour découvrir les autres parties de l'enfant que je trouvai jonché dans la capacité du ventre parmi les inteſtins, & recouvert d'un ſang coagulé qui s'y étoit épanché en abondance ainſi qu'en la matrice. Je trouvai pareillement le côté gauche de cette partie déchiré, ſans toutefois que le placenta ou gâteau fût aucunement altéré en ſa ſubſtance, figure & ſituation, étant ataché dans toute ſa circonférence au côté droit du fond de la matrice. Le cordon qui s'étoit heureuſement rencontré d'une bonne longueur, n'étoit ni noüé, ni rompu, ni embaraſſé dans les parties du fétus, mais ſeulement mêlé

mêlé parmi le ſang, d'où je tirai quelque bon augure pour la vie de l'enfant. Car pour ce qui eſt de la mére, il y avoit tout lieu d'en deſeſpérer ſelon toutes les apparences, & même ſelon Hipocrate en la ſentence 20. du 6. Livre elle ne pouvoit ſubſiſter long tems. Aprés une exacte & diligente recherche de l'état de cette pauvre femme, j'en fis mon raport à ſes plus proches parens, leur faiſant connoître qu'encore qu'elle parût raiſonnable, forte & pleine de courage à leurs yeux, elle ne laiſſeroit pas toutefois de mourir en peu de jours; qu'il n'y avoit nulle aparence de la pouvoir ſauver; que j'étois tout prêt à entreprendre l'operation, mais qu'au cas qu'elle y expirât, ils ne devoient atribuer ſon trépas qu'à la grandeur de ſon mal. Je pourvûs auſſi aux choſes néceſſaires, tant pour le ſalut de l'ame, que pour le ſoulagement du corps; puis du conſentement des perſonnes qui m'avoient mandé, j'exécutai ponctuellement mon ouvrage de la maniére qui ſuit. Aprés avoir premiérement ondoié l'enfant ſous condition (le tems, le lieu, ni le ſujet ne me permettant pas de rechercher les ſignes de ſa vie) je vuidai la matrice du ſang qui s'y étoit déchargé, obſervant de ne point rompre, ni de ne point détacher

le cordon ni l'arriére faix dans l'extraction de ce ſang caillé afin de conſerver la vie à l'enfant, ſupoſe qu'il ne l'eut pas encore perduë. Aprés cela je portai le nœud coulant de ma ligature au pied qui étoit reſté dans la matrice, je le repouſſai doucement dans le ventre, & coulai tout d'un tems ma main le long de la jambe & de la cuiſſe de l'enfant juſques aux feſſes, paſſant delà à l'autre cuiſſe, jambe & pied. Je dégageai celui-ci, je l'atirai, je le joignis à ſon compagnon, & je les fis enfin rentrer enſemble dans la matrice, aiant ſur tout conſideré la maniére dont l'éfort avoit précipité l'enfant dans le ventre de ſa mére, afin de l'en retirer à peu prés de la même ſorte, c'eſt-à-dire ſans déchirer la matrice plus qu'elle l'étoit. Les pieds étant donc parvenus à l'orifice interne, & tenus par l'un des bouts de la ligature, dont l'autre bout pendoit au dehors, je dégageai les bras de l'enfant & le tournai la face en deſſous (car elle étoit en deſſus) puis d'un ſeul tour de main je le tirai totalement au dehors. Je détachai enſuite l'arriére faix; aprés quoi je reportai la main dans la capacité du ventre pour en vuider le ſang qui l'ocupoit en partie. Enfin je fis apliquer les remédes convenables ſur les parties douloureuſes; tels que ſont embro-

cations, linimens, fomentations, & autres ſemblables. Cette femme demeura l'eſpace de ſix jours aprés l'opération dans un parfait jugement, & vêcut juſqu'au huit, où la mort termina le progrés du ſaiſiſſement le plus juſte & le plus raiſonnable du monde.

Ce fut la colére & l'éfroi qui firent enſemble périr une jeune Demoiſelle d'un tempérament fort vif pour laquelle je fus mandé en conſultation à ſa maiſon de campagne prés Paris. Son laquais ocupé à tirer de l'eau ne lui aportant pas aſſez vîte une clef qu'elle lui demandoit, l'impatience la prit, elle courut à lui, & prenant la clef d'un air paſſionné lui en donna un coup à la tête. Le ſang qui en ſortit auſſitôt l'éfraia. Son éfroi fut acompagné d'un grand friſſon ſuivi d'une perte de ſang, dont elle avorta peu de jours aprés. La fiévre & les accidens ſurvinrent, qu'il fut impoſſible d'apaiſer. Elle en mourut. Une autre revenant de la Meſſe, pour avoir ſeulement rencontré quelques gens l'épée nuë à la main, fut tellement éfraiée, qu'elle en avorta trois jours aprés de deux enfans de quatre à cinq mois, qui nous donnérent des marques ſufiſantes pour juger qu'ils avoient perdu la vie dans le tems du ſaiſiſſement. Une jeune femme reve-

nant ſeule un ſoir de chez ſon pére, trouva dans ſon chemin un fripon qui voulut l'inſulter. Elle ſe ſauva auſſi-tôt dans la premiére maiſon qu'elle trouva ouverte ; cependant la peur qu'elle avoit eu ne laiſſa pas de l'émouvoir. Elle étoit groſſe de trois mois. Il fallut ſe mettre au lit : La perte de ſang lui prit le ſeptiéme jour, & le neufviéme elle avorta d'un fétus de la longueur du petit doigt. Il me faudroit faire une longue ſuite d'hiſtoires, ſi je voulois d'écrire tous les avortemens que j'ai vû arriver par des accidens de cette nature.

J'ai encore obſervé qu'une des paſſions les plus capables de préjudicier aux femmes enceintes, ſur tout au tems de leur travail, c'eſt la haine & l'averſion ſecréte qu'elles ont pour divers objets, & qu'elles ne déclarent qu'à l'extrémité ou point du tout. Elles ſont la plûpart diſſimulées, les unes plus, les autres moins. Elles ſe contentent de montrer toute l'inquiétude & tout le chagrin qu'elles ne ſauroient cacher ; & ne veulent point en avoüer la cauſe, ſoit par un éfet de leur mauvaiſe humeur, ſoit par une diſcrétion qu'on peut apeller indiſcréte. Or il eſt bon de les relever de cet abus, & de leur faire entendre que comme le Chirurgien acoucheur

à une tres-étroite obligation à garder inviolablement les ſecrets dont il eſt fait dépoſitaire, elles doivent auſſi de leur part avoir une entiére confiance en lui, & lui parler à cœur ouvert ſur les choſes qui regardent ſon miniſtére, même juſqu'à lui déclarer ſi elles ont de la répugnance pour lui ; car ni mari, ni parens, ni qui que ce ſoit ne doit point les contraindre à ſe ſervir d'un Acoucheur, d'une Sage-femme, ou d'une garde qui leur déplaiſent. On ne doit point non plus les obliger à voir ſans néceſſité des gens dont elles ont reçu quelques mauvais offices, & qui leur ſont odieux : ni les forcer à prendre des alimens ou des remédes contraires à leur înclination & à leur goût ; mais plutôt leur acorder autant qu'on peut tout ce qu'elles deſirent. Car faute d'avoir cette condécendance pour elles, il eſt certain que les douleurs pour enfanter ne viendront point tant que leur averſion ſubſiſtera ; ou ſupoſé que l'averſion ſurvienne dans les douleurs, elles ceſſeront entiérement à ſon arrivée ; ou pour le moins elles ne s'augmenteront plus. Pluſieurs fois les aiant trouvé bonnes & ſufiſantes pour acoucher promptement, je les ai vû s'arréter tout-à-coup ; & recherchant la cauſe de cette ſuſpenſion, je n'en trouvois

point d'autre que la haine : cette haine étoit-elle dissipée par l'éloignement de son objet, les douleurs aussi-tôt revenoient plus fortes qu'auparavant, & la personne acouchoit avec succés. Je me souviens qu'une jeune Demoiselle, femme d'un P. du C. étant sur l'heure d'acoucher, & aiant des douleurs bien conditionnées, je fus obligé de la faire saigner pour prévenir quelques accidens. Quoiqu'elle craignit infiniment la saignée, elle ne laissa pas de s'y résoudre & d'y consentir, sans me témoigner rien de cette extrême aversion. La saignée ne fut pas plutôt faite, que les douleurs loin de s'augmenter se ralentirent, puis cessérent tout d'un coup, & ne revinrent que quatre à cinq heures aprés. Or on sait de quelle utilité, pour ne pas dire de quelle nécessité elles sont pour l'enfantement, & par conséquent l'intérêt qu'il y a d'éloigner tout ce qui s'opose à leur aproche, & de se précautionner contre la haine par tous les moiens que la prudence est capable de suggérer ; non-seulement contre elle, mais aussi contre tout ce qui peut jetter dans l'impatience, dans le dépit, dans le desespoir, ou dans quelque autre passion que ce soit, se défiant plus précisément de celles qui sont plus cachées.

CHAPITRE IX.

De l'avortement.

L'Avortement eſt une ſortie contre nature de ce qui étoit renfermé dans la matrice pour la génération. On le conſidére en deux maniéres : en général, & en particulier. En général il ſe prend pour le détachement & la chute de tout ce qui ſe renferme par conception dans la matrice, & qui en ſort par force & avant le terme ordinaire, ſoit de la part de la nature, ou de quelque cauſe extérieure. Nous comprenons ſous cette vaſte idée toutes les ſortes d'avortement qui peuvent arriver généralement dans tous les tems de la groſſeſſe, quand il n'y auroit à dire que huit jours, ou même qu'un ſeul moment du terme préfix de l'acouchement naturel.

En particulier, il ſe prend ou pour l'écoulement & la déperdition de la ſemence qui avoit été reçuë & retenuë dans la matrice ; & pour la chute & l'expulſion de quelque faux germe, môle ou autre corps étrange, acompagné ſouvent d'un ou de pluſieurs embrions ou petits fétus que la

matrice ne peut contenir plus de deux à trois mois : ou enfin pour la sortie d'un ou de plusieurs enfans avant-terme.

Les causes les plus générales de l'avortement se tirent de la mauvaise constitution du mâle & de la femelle, c'est-à-dire ou de tous les deux ensemble, ou de chacun d'eux séparément ; comme de leur semence qui sera vitiée ou versée dans un tems mal propre & peu convenable à l'accomplissement d'une génération parfaite: ou de la matrice, qui n'a pas les conditions requises pour la production d'un bon germe, & qui ressemble à ces terres ingrates & malheureuses dont les fruits ne parviennent jamais à une entiére maturité. Mais pour venir plus dans le détail de ces causes, & pour en traiter à fond, nous les considérons par raport à la femme enceinte, à son fruit, & à l'arriére-faix.

Par raport à la mére, elles sont d'une grande étenduë, & sortent quelquefois d'un principe bien éloigné. Nous tâcherons de les marquer selon que la pratique nous en a donné l'expérience. Elles se tirent premiérement de l'étenduë de la grosseſſe, qui aura, par exemple, été acompagnée de dégoûts, de nauzées, de vomissemens forts & violens, de toux, de coliques, de lassitudes, d'inquiétudes, de

douleurs univerſelles ou particuliéres, de perte de ſang, quelquefois légére dans l'abord, & plus grande enſuite : quelquefois impétueuſe & ſubite, mais qui ne dure pas long-tems ; de fiévre aiguë avec redoublemens, & de pluſieurs autres accidens qui nous obligent à interroger la femme enceinte ou quelqu'autre perſonne qui puiſſe nous inſtruire d'un grand nombre de circonſtances plus ou moins conſidérables en cette matiére ; & à faire l'examen DU LIEU où la malade a été élevée, & de la maniére. DU CLIMAT où elle a fait ſon plus long ſéjour, & ſi elle ne l'a point changé ſur tout depuis peu de tems. DE ſes PARENS, s'ils n'ont point été vitiez par quelque notable maladie dont elle fut héritiére, & principalement ſi ſa mére n'a point été ſujete à l'avortement, ſoit par accident, ſoit par l'imperfection de ſa nature. DE ce qu'elle a fait depuis l'uſage de raiſon, comment & avec quelles perſonnes elle a vêcu ; & plus préciſément, de l'âge qu'elle avoit quand on l'a mariée, d'où l'on jugera ſi elle n'a point été miſe trop jeune ou trop vieille dans l'état du mariage. DE ſon TEMPERAMENT ; ſi elle eſt replete ou ſéche par excés : maladiue, ou de grande ſanté : robuſte ou délicate. DE ſa STRUCTURE ; ſi elle eſt

grande ou petite : bien formée ou contrefaite, principalement en ce qui regarde les parties destinées à la génération, ou celles qui leur sont voisines. De son HUMEUR ou de ses PASSIONS ; si elle est mélancolique, craintive ou colére ; si elle n'a point été surprise de peur par quelque accident imprévu, comme par l'éclat du tonnerre, ou par le bruit des armes à feu & des instrumens de guerre qui ne portent pas moins dans l'avortement par l'épouvente, que par l'ébranlement qu'ils donnent au corps des femmes enceintes ; si elle ne s'est point adonnée au jeu par excés, jusqu'à passer non-seulement les jours, mais encore les nuits entiéres dans cet exercice qui altére beaucoup la santé ; si elle n'a point fait trop souvent des parties de promenades, de bals & de danses où elle ait sauté, ri, chanté, pris le divertissement sans modération, sans discernement, sans égard à sa grossesse. Si elle a eu quelque sujet de joie extraordinaire, & si au contraire elle a vêcu dans l'affliction, & dans les pleurs. Si elle a reçu de mauvaises nouvelles qui l'aient surprise ; si elle a porté une forte haine à quelqu'un qu'elle eût souvent devant ses yeux. De ses ACTIONS & POSTURES ; si elle n'a point fait de violent exercice, si elle n'a point levé

ſouvent les bras en haut, comme quand on bâaille ou que l'on tire de l'eau; ſi elle ne s'eſt point éforcée pour ſoulever & porter quelque choſe de peſant, ou pour embraſſer un corps d'une groſſeur demeſurée. Si elle n'a point uſé trop fréquemment du mariage & ſans diſcrétion; ce qui fait avorter principalement les femmes délicates, ou qui portent leur enfant fort bas & aprochant de ſon terme. Si elle ne s'eſt point tenuë au ſerein la gorge découverte & les bras nuds, comme quelques-unes font dans la plus grande rigueur de l'hiver pour ſe rendre, diſent-elles, le tein plus blanc & plus délié, comme ſi le ſalut de leur enfant & leur propre vie n'étoient pas préférables à ces bagatelles. Si elle a pris plaiſir à marcher les pieds nuds contre terre, ou à ſe laver les mains en Eſté dans de l'eau froide & nouvellement tirée du puits, ou à demeurer long-tems en des lieux ſoûterrains & extraordinairement frais pour éviter les ardeurs du Soleil. Si indiſcrétement elle ne s'eſt point baignée. Si elle n'a point été du tems à genoux ſur le marbre, ſur le cuivre, ou ſur quelqu'autre matiére auſſi froide. Si elle ne s'eſt point fait une habitude de ſe tenir les jambes écartées ou bien croiſées l'une ſur l'autre. De ſes HABILLE-

MENS; Si elle ne s'eſt pas ſufiſament garnie contre le froid. Si elle s'eſt fait par trop ſerrer dans ſes corps de robbes; ſi elle a uſé de buſques grans & durs, ou de quelqu'autre machine pour conſerver dans le plus fort de ſa groſſeſſe une taille mignone & avantageuſe; d'où vient en partie, comme je crois, que le nez, les lévres & le menton des enfans prennent quelquefois les figures les plus groteſques & les moins naturelles. DES VOITURES dont elle s'eſt ſervie; ſi elle a été à cheval, en carroſſe, ou de quelqu'autre maniére fâcheuſe par des chemins âpres & pleins de cahos; & ſupoſé qu'elle ait voiagé, ſi ç'a été par mer ou par terre, & durant combien de tems. DES SAISONS; ſi elle a trop marché pendant les grandes chaleurs ou durant les grandes froidures, expoſée au Soleil, aux vents de bize, & à la pluie, & aux autres injures des ſaiſons, qui font les caterres, les fluxions, les toux, les coliques, les friſſons, &c. DE L'AIR où elle a vécu; ſi elle a fait ſon ſéjour en quelque contrée marécageuſe & dont l'air fût peſtilentiel: ſi elle a reſpiré des vapeurs putrides, comme pour s'être arrêtée à voir foüiller la terre dans les Egliſes & les Cimetiéres, avoir paſſé par un lieu infecté d'un cloaque ou d'une charogne.

Des fortes odeurs tant bonnes que mauvaiſes qu'elle a ſenties ou flairées ; par exemple, en ſe promenant dans un jardin au tems que la vertu des plantes & des fleurs eſt dans ſon plus haut degré : en ſe trouvant dans un lieu renfermé expoſée à la fumée du charbon noir, ou d'une chandelle mal-éteinte : ou encore à l'odeur des peintures fraîchement apliquées, des vernis, & généralement de tous les parfums qui montent au cerveau. Des accidens & des maladies qui l'ont pû travailler ; ſi elle n'a point fait quelque chûte ou reçu quelques coups. Si elle n'a point eu de flux de ventre immodéré avec douleur en cette partie & aux reins, ſupreſſion d'urine, ſtrangurie, téneſmes ou épreintes, douleurs d'hemorroïdes, ordinaires reglées tous les mois nonobſtant la groſſeſſe ; car toutes ces choſes concourent à l'avortement, auſſi bien que la maladie vénérienne, dont le principal remède, qui eſt le mercure, tuë l'enfant ; & pour un qui échape, trente autres périſſent. C'eſt ce que j'ai remarqué dans pluſieurs rencontres où d'habiles Chirurgiens de mes amis m'ont apellé pour ſecourir des femmes dont ils n'avoient pas connu la groſſeſſe avant que de les mettre dans les remédes. Surquoi je ſuis obligé

de faire obſerver, que quoi que Viardel ait pu affirmer le contraire ſelon l hiſtoire qu'il raporte, liv. 2. ch. 21. ſeconde édition : il n'a pas dû pourtant la donner, comme il fait, pour une régle générale, ni ſoutenir *Que les Chirurgiens ne doivent faire aucune dificulté de traiter une femme groſſe de la vérolle.* Car pour l'en traiter comme il faut, & de la maniére le plus en uſage, on y emploie le mercure ; & je ſoûtiens, comme j'ai déja dit, qu'il tuë preſque toûjours l'enfant. Enfin de l'uſage qu'elle peut avoir fait de beaucoup de choſes pour procurer à deſſein l'avortement de ſon fruit, & ſauver un phantôme d'honneur au préjudice du ſalut de ſon ame.

L'enfant cauſe auſſi l'avortement de ſa part ; & pour ſavoir comment, on doit faire diſtinction du temps & de l'état où il eſt. Du temps ; s'il vient à terme, ou non : c'eſt par là qu'on juge de ſes forces, dont l'inſufiſance & l'excés ſont également avorter ſelon la diverſité des autres circonſtances. Or ces forces ſont moindres à 3. 4. 5. & 6. mois qu'elles ne ſont à 7. & moindres à 7. qu'à 9. & par une diſpoſition qui paroît aſſez bizare, elles ſont moindres à 8. mois qu'à 7. Il eſt dificile d'en donner des raiſons ſolides, & c'eſt

une de ces choſes où la nature agit par ſes principes les plus cachez & comme inacceſſibles à la conoiſſance des hommes. Les Aſtrologues raportent cette eſpece de fatalité du huitiéme mois à la malignité de Saturne. Sur quoi l'on peut voir Gordon en ſa particule 7e. ch. 16. *de difficultate partûs*. Au reſte la raiſon qu'ils en prétendent tirer paſſeroit bien dans un beſoin pour une réverie. Les Arithméticiens & les Géometres n'y réüſſiſſent pas mieux. Les Philoſophes bien ſenſez tiennent l'opinion de Dulaurens * qui a remarqué ce qu'il y a de plus beau ſur ce ſujet. Et moi je me contente de dire que l'expérience fait foi de beaucoup de choſes que la ſcience ne pénétre pas, quelque étude qu'on y aporte. C'eſt un fait conſtant que la plûpart des enfans qui naiſſent à ſept mois ſont robuſtes, vigoureux, dans l'embonpoint & qu'ils vivent; d'où vient qu'ils ſont cenſez être venus à terme : qu'au contraire la plûpart de ceux qui naiſſent à huit mois, ſont foibles & plaintifs, & donnent à peine le tems de les porter à l'Egliſe pour la cérémonie de leur baptême; ou s'ils vivent, c'eſt d'une vie languiſſante, pleine de cris, & qui n'eſt pas ordinairement de longue durée.

Outre l'examen du tems, il faut auſſi

* *l. 8. de Gener. hom. q. 31.*

faire celui de l'état de l'enfant: voir s'il eſt vivant ou mort: s'il eſt mort, juger à peu prés depuis quand. Examiner encore s'il n'eſt point vitié dans la figure, le nombre, la ſituation de ſes parties. Dans leur figure, non naturelle, par exemple & monſtreuſe. Dans leur nombre; ſoit par augmentation, comme quand il ſe trouve pluſieurs têtes, &c. ſoit par diminution, comme quand il ſe trouve moins d'une jambe, d'un pied, d'un bras, &c. Enfin dans leur ſituation, qui dans le tems de la groſſeſſe aura été mauvaiſe & contraire à la diſpoſition qu'elles doivent avoir pour ſortir naturellement: Or toutes ces choſes produiſent des poſtures extraordinaires, qui ne permettent pas que l'enfant vienne à ſon terme.

L'arriere-faix eſt auſſi cauſe de l'avortement. Nous conſiderons dans l'arriere-faix, ſa maſſe & l'aſſemblage des vaiſſeaux qui compoſent le cordon de l'enfant. L'*avortement* ſurvient par la maſſe de l'arriere-faix quand elle ſe détache totalement ou en partie. Il vient de la part du cordon, 1°. quand il eſt long, & grêle ou menu, & que pour ſa longueur exceſſive il embaraſſe l'enfant & fait ſur lui comme une eſpéce de bandage; en ſorte que ce petit corps entre-lacé venant à ſe mouvoir

voir & tâchant de s'afranchir de ſes liens: il ſe fait une tenſion à l'aboutiſſement du cordon vers le placenta; & cette maſſe, recevant par ce moien l'impreſſion du mouvement du fétus, en eſt ébranlée & miſe en état de ſe détacher. 2°. Quand le cordon eſt long & trop gros, ce qui le fait rompre & caſſer ordinairement vers ſa racine, c'eſt à dire proche le placenta. 3°. Quand le cordon eſt trop court; d'où vient que l'enfant n'a plus la liberté de ſe remuer ſans le faire bander par une tiraſſe réïtérée qui le rompt totalement ou en partie. Que s'il eſt aſſez fort pour y réſiſter ſans ſe rompre; cette tenſion fréquente tranſporte ſon éfet de la racine du cordon au lieu où l'on en fait la ligature vers l'ombilic, & là il ſe trouve tellement alongé, qu'à peine a-t-il la groſſeur d'une moyenne corde à luth, tout le reſte juſqu'à la racine étant dur, tendu, tuméfié, d'une groſſeur extraordinaire ſelon que l'enfant eſt avancé dans ſon terme. Or ce reſſerrement de la partie umbilicale du cordon fermant le paſſage à la tranſpiration & à la nourriture du fétus, il eſt en peu de tems ſuffoqué. C'eſt une obſervaſon que j'ai faite à l'enfant de Mademoiselle D. femme d'un Secrétaire du Cabinet de la Reine.

Enfin les corps étranges, comme le faux-germe, la môle, &c. ſont l'une des plus grandes cauſes de l'avortement.

Les ſignes de l'avortement à venir ſont pluſieurs, & ſe tirent des mamelles, du ventre, & de ce qui eſt renfermé dans la matrice. Des mamelles, qui ſe flétriſſent, & de dures, fermes & tenduës, deviennent molaſſes, & quelquefois douloureuſes; ce qui en ſort n'eſt plus auſſi qu'une ſéroſité rouſſâtre. Si la femme eſt groſſe de deux enfans, & que ces choſes arrivent à une de ſes mamelles ſeulement, l'un de ſes enfans avortera, dit Hipocrate, & c'eſt ce que j'ai trouvé vrai par expérience.

Du ventre; s'il s'affaiſſe & s'abat tout-à-coup, ou en peu de tems, avec douleurs de reins paſſagéres, & quelquefois continuelles, acompagnées de peſanteur, ſoit ſur le devant, ſoit ſur le ſiége. La peſanteur ſur le devant cauſe l'incontinence ou la rétention d'urine; l'incontinence, par la compreſſion du corps de la veſcie, en ſorte néanmoins que ſon col en eſt exempt: la rétention au contraire, par la compreſſion du col, & par l'intempérie qui peut lui être ſurvenuë du ſéjour de l'urine qui s'eſt altérée & corrompuë. La peſanteur ſur le ſiége le comprime, & donne des envies continuelles d'aller à la ſelle, avec

des laſſitudes particuliérement aux extrémitez inférieures : Deplus, ſi durant cette peſanteur vous portez le doigt dans la vulve, vous trouvez l'orifice interne de la matrice plus gros qu'à l'ordinaire, abaiſſé & diſpoſé à s'ouvrir le plus ſouvent avec douleur, qui s'augmente de plus en plus.

De ce qui eſt renfermé dans la matrice. Surquoi nous faiſons diſtinction d'avortemens. L'un eſt de corps étranges, comme de faux-germes ; il arrive ordinairement dans l'eſpace des deux ou trois premiers mois au plus : l'autre eſt de corps naturels ; & il ſurvient indiféremment preſque dans tous les tems de la groſſeſſe. C'eſt un ſigne du premier quand la partie inférieure du corps étrange, c'eſt-à-dire celle qui eſt dreſſée vers l'orifice interne, s'y fait toucher au doigt, ſoit que la partie ſupérieure du même corps étrange, c'eſt-à-dire celle qui eſt tournée vers le fond de la matrice, y ſoit attachée ou non. Cet avortement de corps étrange commence aſſez ſouvent par un flux de ſang demeſuré & ſans bornes, tantôt moindre & tantôt plus grand. Que s'il ne s'arréte tout-à-fait, & s'il n'atire avec lui le corps étrange : il ſe fait un changement du ſang en une ſéroſité un peu teinte qui coule avec modération, & qui perſiſtant à couler ainſi, de-

vient un ſigne certain de l'avortement. Deplus, s'il ſort quelques eaux ou quelque portion de membranes qui contiennent le corps étrange, on peut tenir ſa chute pour aſſurée. Ce fut par la pratique de ces ſignes que je perdis malheureuſement les bonnes graces d'une ancienne Sage-femme qui ſembloit être ma bonne amie. Elle eut bien voulu que par une lâche complaiſance j'euſſe autoriſé ſon dire, fondé ſur un caprice ridicule, & que je me fuſſe ainſi rendu complice de pluſieurs accidens qui ſeroient ſurvenus, ſi je ne me fuſſe oppoſé à ſon ſentiment. Deux Marchandes qu'elle avoit coutume d'acoucher, me mandérent à huit jours l'une de l'autre: M. Raguenet prés du Cloître ſainte Oportune, & M. Lombard, ruë S. Denis. Chacune d'elles avoit un faux-germe. La Dame F. ſoutenoit hautement & ſur ſa vie que ce n'étoit rien; & ſans vouloir qu'entre nous je la convainquiſſe de la vérité du fait, elle s'enfuioit ſans qu'il fût poſſible d'en tirer aucun raiſonnement. Pour moi qui ſuis perſuadé qu'en cette matiére on ne doit point aller ſi vîte, je pris réſolution de m'aſſeoir auprés de la premiére, & de n'en point ſortir qu'elle n'eût jetté le corps étrange qui lui cauſoit une legére perte de ſang. L'expulſion s'en

fit à deux heures delà, comme j'en avois fait le pronoſtic : le ſang fut arrété ; & moi je m'en retournai fort ſatisfait. Quant à l'autre pratique, mon préjugé fut qu'elle ſeroit délivrée de ſon faux-germe au bout de quatre jours, ce qui arriva. Meſſieurs Navarre pére & fils, mes amis & mes confréres, furent témoins de ces hiſtoires. Que ſi je fais le récit de l'une & de l'autre, ce n'eſt pas pour ternir la réputation de nôtre bonne matrône, mais pour faire connoître qu'un Chirurgien acoucheur qui eſt aſſuré de ſon fait, doit tenir ferme, & ne ceder à perſonne en des matiéres de cette conſéquence, & où ſon honneur ſe trouve ſi fort intereſſé.

Les avortemens ou acouchemens prématurez ſe connoiſſent encore par les ſignes que nous avons donnez de la vie & de la mort de l'enfant ſur leſquels on peut faire un bon pronoſtic.

Pour ce qui eſt des remédes, ſoit généraux, ſoit particuliers, ils ſeront ordonnez par le Médecin ſi la choſe le permet. Le Chirurgien acoucheur en a moins d'embaras & plus de repos, ſe rendant ſimplement caution de l'intégrité de ſon labeur, il fait le Médecin comme dépoſitaire de la vie de la nouvelle acouchée. De plus chacun faiſant ſa profeſſion, le public eſt

mieux ſervi, & la juſtice mieux obſervée. La malade en a plus de ſoulagement, c'eſt un ſujet de conſolation pour toute une famille ; & pardeſſus tout cela l'Opérateur entretient & conſerve l'amitié d'un chacun. Car j'oſe dire qu'aiant eu pour la Médecine toute la déference que la Chirurgie doit avoir pour elle comme pour ſon aînée, je ne me ſuis point trouvé avec elle en matiére d'acouchemens, qu'elle ne m'ait fait l'honneur de me demander mon ſentiment, & de me joindre à ſes avis. Je dis donc qu'il faut céder avec juſtice au Médecin l'avantage d'ordonner les remédes, & la gloire de procurer la guériſon. Mais comme la néceſſité n'a point de loi, & que nous nous trouvons aſſez ſouvent dans l'impuiſſance d'avoir le Médecin: nous devons ſupléer du mieux qu'il eſt poſſible par nos aſſiſtances au defaut des ſiennes, & nous comporter de la maniére qui ſuit. S'il n'y a point de perte de ſang, & qu'il y ait opreſſion, il faudra ſaigner du pied: S'il y a perte, & que le ſang coule par trop, ſaigner du bras, & n'uſer point de lavemens, parce qu'il eſt rare qu'on reçoive & qu'on rende ces remédes ſans que les parties ſoient ébranlées, & le flux de ſang augmenté. Supoſé toutefois que la douleur fût grande, & le fruit prêt a être

expulsé, on en pourroit permettre l'usage modéré.

CHAPITRE X.

Des femmes qui sont contrefaites.

LEs femmes contrefaites, telles que sont les bossuës & les boiteuses, ont plus à craindre l'avortement que les autres. Comme il y a du plus ou du moins dans leurs incommoditez, on en trouve aussi parmi elles qu'il est impossible de porter jusqu'à leur terme, & d'autres qu'on y conduit avec assez de succés en les ménageant avec prudence. Celles dont la matrice soufre pour être trop pressée ou resserrée en dessus, en dessous, ou aux côtez, par l'enfoncement des os, des lombes, du sacrum, des hanches, ou de la tête du fémur, y arrivent rarement, parce que leur fruit renfermé dans des bornes trop étroites ne sauroit profiter ni prendre son juste acroissement. Il n'en est pas ainsi des femmes dont la bosse par exemple située plus haut n'a rien pour ainsi dire de commun avec la matrice, comme quand elles ne sont bossuës que par le dos ou par la poitrine; alors on ne

laiſſe pas de les faire aller juſqu'au terme ordinaire, pourvu qu'on trouve en elles de la docilité pour s'aſſujétir aux moiens qu'on leur en donne. Car il faut premiérement qu'elles évitent les paſſions & les actions violentes, de crainte que leurs entrailles faciles à s'enflamer ne leur atirent des caterres, fluxions, toux, vomiſſemens, flux de ventre, & autres maux qui cauſent l'avortement; Et il faut en ſecond lieu qu'elles mettent bas leurs buſques, écliſſes, corſelets, & autres machines dont elles empruntent de la taille au préjudice de la vie de leur enfant, & ſouvent même de la leur propre.

Je dirai là-deſſus ce que j'ai remarqué autrefois à l'ocaſion de la femme d'un Avocat. C'étoit une jeune Demoiſelle petite, fort délicate, boſſuë de la poitrine devant & derriere, dont les enfans ne pouvoient venir à terme; au contraire, j'obſervai qu'étant parvenus à trois mois ils commençoient à s'affoiblir, & diminüoient enſuite plûtôt que de ſe nourrir & de croître; de ſorte qu'ils devenoient étiques & mouroient entre le ſix & le huit. Elle en eut de cette maniére, & ſes travaux furent acompagnez d'accidens ſi étranges, qu'elle en ſeroit morte ſans la ſage conduite de Mr Moreau ſon Mé-

decin, & les grands ſoins que j'y aportai auſſi de ma part. Nous ne ſavions à quoi atribuer préciſément ce malheur. Elle étoit couchée preſque durant tout le tems de ſa groſſeſſe. Il ne lui manquoit en aparence aucune des choſes néceſſaires pour la formation, l'acroiſſement & la perfection de ſon fruit. Nous ne trouvions rien dans ſa matrice qui dût le faire avorter. Aprés beaucoup de réflexions, il me vint dans l'eſprit de queſtionner Madame ſa mére qui me découvrit enfin tout le ſecret, & m'avoüa qu'il étoit vrai que ſa fille portoit un corſelet de fer d'une longueur extraordinaire pour en paroître plus droite, qu'il avançoit beaucoup ſur le bas ventre & ſur la region des reins & l'incommodoit fort. Il ne m'en fallut pas dire davantage. Nous l'obligeâmes à l'ôter, & lui fîmes prometre de ne s'en plus ſervir dans ſes tems de groſſeſſe; ce qu'elle acomplit exactement. E'tant devenuë groſſe elle le quita vers le troiſiéme mois, ſe porta bien juſqu'à ſon terme parfait, & je l'acouchai ſans accident en préſence de Mr. Moreau ſon Médecin, d'une groſſe & graſſe fille, fort ſaine, bien formée, qui s'eſt faite nourrir, & eſt aujourd'hui une demoiſelle des mieux faites de Paris.

Les boiteuſes ſont plus en danger que

les boſſuës, & leur enfant auſſi; principalement celles qui ont les cuiſſes trop écartées l'une de l'autre, ou les hanches luxées en dehors. Elles ne peuvent marcher qu'avec éfort par grandes enjambées comme ceux qui gliſſent ſur la glace avec des patins; ainſi leur enfant eſt baloté d'un côté à l'autre, & ces ſecouſſes le tuent ordinairement. D'ailleurs, pour peu qu'elles ſoient avancées dans leur terme elles batent le pavé de leur ventre, ce qui les empêche de porter leur fruit juſqu'au bout; ou quand elles ſont aſſez heureuſes pour y parvenir à peu prés, elles tombent aiſément en des létargies & convulſions, qui durent juſqu'à leur entiére délivrance, & quelque fois même pluſieurs jours pardelà, comme il arriva à une Dame de qualité où je fus mandé aprés pluſieurs acoucheurs qui l'abandonnérent. J'y reſtai à la ſollicitation de Mrs. Bachot, Veſou & Biendiſant. L'un d'eux y paſſa la nuit comme moi, & fut témoin des ſimptômes étranges qui précéderent & ſuivirent ſon travail, dont elle ne revint que trois jours aprés. Nous regardâmes comme une eſpece de miracle, que ſon enfant qui n'étoit qu'à ſix mois eut pû conſerver la vie parmi ces eaux corrompuës. Car je l'en tirai vivant & il vêcut encore

une heure, aprés avoir été ondoié par le Confeſſeur de la mére.

Je me ſouviens que du temps de la ſeconde guerre de Paris, étant nouvellement établi, on me propoſa d'épouſer une jeune perſonne belle, riche, fort ſpirituelle, fille d'un pére que j'honorois beaucoup, mais petite & qui boitoit tout bas d'un côté. Les ſuites que j'en aprehendois contribuérent à m'empêcher de conclure ce mariage. Un de nos aſpirans en Chirurgie, plus hardi que moi & peut-être plus infortuné, en devint amoureux & la prit pour femme. Elle devint groſſe par malheur, ſi incommodée qu'elle ne pouvoit ſortir. Pour peu qu'elle le fit ſon ventre touchoit à terre, & elle tomboit deſſus au moindre faux pas. Ses fréquentes chûtes la firent aliter. Les accidens ſurvinrent, ſon enfant mourut & elle auſſi enceinte d'environ huit mois.

De toutes les femmes de cette nature que j'ai acouchées, il n'y en a point eu de plus heureuſe ni dont l'hiſtoire m'ait paru plus digne d'être donnée au public que celle dont je vais parler. En l'année 1673. la femme boiteuſe d'un mari manchot demeurant au faux-bourg S. Laurent fut trois jours en travail ſans pouvoir acoucher. La mauvaiſe poſture de l'enfant

& l'incommodité de la mére en étoient cauſe. Elle avoit les cuiſſes ſi ſerrées l'une contre l'autre qu'elle ne pouvoit marcher que de côté, aiant les jambes & les pieds écartez & jettez en dehors depuis les genoux, leſquels étoient ſerrez étroitement l'un contre l'autre. Dés que ſa Sage-femme * vouloit aprocher d'elle pour les lui écarter, c'étoient des cris épouventables. Elle y manda pluſieurs acoucheurs, qui n'y firent rien non plus qu'elle. Enfin quelques voiſines de la malade en eurent pitié & me vinrent trouver à l'inſçû de la Matrône qui s'y opoſoit. Quand je fus arrivé & que j'eus conſidéré l'état des choſes, je ne laiſſai pas de la prier de demeurer pour être témoin de l'opération qui méritoit bien d'être vûë. Mais ſoit dépit, ſoit crainte d'être maltraitée de la populace, elle n'en voulut rien faire & s'alla cacher ſur un eſcalier, pour ſe dérober à leurs cris. J'en pris une autre pour m'aider. Je fis ſituer la malade ſur le ventre dans la poſture où l'on met ceux à qui l'on fait l'opération de la fiſtule du fondement, & lui tirai un enfant fort gros qui preſentoit le bras & l'épaule tout livide & cangréné. Elle reprit ſa parfaite ſanté, & je l'ai depuis acouchée heureuſement

* *M. Pitola.*

plusieurs fois de cette façon, quoi que ses enfans se presentâssent dans une posture tres-fâcheuse.

Celles qui boitent moins fort, c'est à dire quï marchent en canettant, portent plus aisément leur enfant à terme pour peu qu'elles évitent les grandes actions & les longues courses, & pourvu qu'elles se fassent soûtenir en marchant; particulierement dans leurs derniers mois.

En général le meilleur secret pour faire que les bossuës & les boiteuses de toutes les especes passent leurs grossesses sans accidens & qu'elles acouchent de même: c'est de se tenir en repos, garder le lit soigneusement, user sobrement de toutes choses, ne point faire d'exercice violent; Et pour celles à qui cela ne sufit: le celibat.

CHAPITRE XI.

De la vraie & de la fausse disposition pour acoucher.

LA vraie & la fausse disposition pour acoucher ont souvent un tel raport ensemble, que la prudence toute seule a bien de la peine à en faire le dicernement, si l'expérience & l'observation pratique

de quelques circonſtances conſidérables ne ſervent en cela de guide. En éfet vous étes mandé pour ſoulager une femme que l'on vous dit être en travail d'enfant. Vous la trouvez dans les douleurs violentes, avec une envie d'aſſeller, continuelle, mais infructueuſe. Elle urine ſouvent, & ſoufre une grande peſanteur ſur le devant & ſur le ſiége. L'orifice interne de la matrice eſt entr'ouvert de la grandeur d'un écu blanc, & quelquefois de la paume de la main plus ou moins; ouverture que les nauzées, les vomiſſemens, les petits friſſons auront précédée. Introduiſant le doigt vous ſentez la tête de l'enfant fort baſſe & dans ſa poſture naturelle comme pour ſortir. Voila ſans doute une grande partie des ſignes qui précedent l'acouchement, & les plus capables de faire tout entreprendre ſur l'heure. Joignez à cela les cris continuels d'une femme qui ſoufre, l'impatience d'un mari qui la voit ſoufrir, l'importunité d'une cohuë de babillardes qui vous aſſaſſinent, pour ainſi dire, par leurs inſtances, voulant comme vous forcer à mettre en travail celle qu'elles croient mal-à-propos y être déja. J'avouë qu'en ces ocaſions on court riſque d'expoſer la vie de la mére & celle de ſon enfant, auſſi bien que ſa propre réputation,

& qu'il n'eſt preſque point de chemin qui conduiſe plus directement à précipiter les travaux trois, quatre, cinq, & même juſqu'à ſix ſemaines ou plus, avant le terme ordonné par la nature.

Les grans maux qui acompagnent & qui ſuivent ces précipitations violentes, méritent bien que nous faſſions quelques réflexions pour en éviter la ſurpriſe. Pour cela il eſt utile d'obſerver d'abord en général qu'une femme peut-être diſpoſée à l'acouchement, ou par la voie ordinaire & ſelon le cours naturel des choſes, ou par la voie des accidens. Ainſi quand elle a porté ſon fruit juſqu'au terme préfix, & qu'elle ſent aprocher l'heure de ſon enfantement, toutes les choſes qui doivent le préceder, l'acompagner & le ſuivre, viennent comme par ordre & dans le tems qui leur eſt deſtiné; & l'enchaînement de celles qui précédent avec celles qui acompagnent le travail, forme ce qu'on peut apeller une diſpoſition naturelle pour acoucher. On peut juger de là, que quand cet enchaînement & cet ordre eſt interrompu par quelque accident de conſequence, la diſpoſition n'eſt plus naturelle; & il ſufit qu'elle ne ſoit plus naturelle, pour faire douter qu'elle ſoit vraie. C'eſt pourquoi, bien que l'on trouve une fem-

me dans l'état que j'ai décrit au commencement de ce chapitre, & qu'il ſemble qu'elle ſoit véritablement diſpoſée pour acoucher: ſi toutefois on aprend qu'elle n'eſt pas à terme ou qu'elle a été réduite en cet état par des accidens conſiderables, comme vomiſſemens, flux de ventre immodérez, coliques bilieuſes, venteuſes ou néfrétiques, uſage trop fréquent du mariage, &c. (car tout cela jette quelque fois dans la diſpoſition prématurée) on a ſujet de tenir cette diſpoſition pour ſuſpecte, parce que l'enchaînement dont j'ai parlé eſt rompu par l'intervention de ces ſimptômes dangereux, & qu'il y manque une grande circonſtance qui eſt celle du terme préfix. Je dis qu'il faut tenir la diſpoſition pour ſuſpecte & non pas la regarder comme fauſſe; auſſi ne l'eſt-elle pas toûjours, Mais on n'en doit pas demeurer là. Comme on eſt obligé d'agir tout diféremment ſelon qu'on la croit vraie ou non, il importe extrémement de ſavoir conoître l'un & l'autre pour prendre parti. La pratique à la verité donne plus ce dicernement que ne fait la meilleure théorie. Car comme les travaux ſont preſque tous diférens les uns des autres, il eſt dificile de preſcrire des régles en général qui conviennent à tous en particulier.

ticulier. Voici cependant quelques obſervations utiles pour la matiére que je traite.

C'eſt une marque infaillible que l'ouverture prématurée de la matrice, &c. eſt une veritable diſpoſition pour acoucher, lorſqu'on connoît avec évidence que les eaux propres de l'enfantement ſont écoulées. C'eſt encore un ſigne certain de la même choſe lorſque cette ouverture de la matrice étant cauſée par quelque accident imprévu, eſt incontinent ſuivie de ſimptômes qui continüent malgré les remédes qu'on emploie pour les faire ceſſer. S'ils ceſſent au contraire, la diſpoſition eſt fauſſe, la matrice ſe referme ordinairement, la femme reprend ſon calme, porte ſon fruit à terme & même acouche enſuite heureuſement. Si cette ouverture de la matrice n'eſt ni précédée ni ſuivie, ni même acompagnée d'aucun ſigne douloureux, comme il arrive en quelques perſones qui jettent ſeulement quelques humiditez glaireuſes qui coulent le long de leurs cuiſſes, ou qui vuident lentement peu à peu certaines eaux accidentelles & étrangéres retenuës en leur matrice: c'eſt encore une marque que la diſpoſition pour acoucher eſt fauſſe. Auſſi voions-nous de ces perſonnes paſſer ſans autre incommodité ce qui leur

reſte plus ou moins à acomplir du tems de leur groſſeſſe, & acoucher la plûpart comme d'elles-mêmes & ſans peine.

Pour apuyer davantage ces maximes générales, il eſt bon d'inſiſter ſur deux points qui font preſque ordinairement toute la dificulté qui ſe trouve à juger ſainement de la vraie & de la fauſſe diſpoſition pour acoucher. L'un eſt la reſſemblance que les douleurs & les autres éfets de toute colique ſurvenuë à la femme enceinte ont avec les douleurs & les autres ſignes qui ont coûtume de préceder l'enfantement: & l'autre, eſt le rapport qui ſe trouve entre les eaux que j'apelle accidentelles & étrangéres au travail, & celles qui lui ſont comme eſſentielles. La convenance aparente de ces choſes, éfectivement tres-diférentes, fait la matiére de l'erreur & de la ſurpriſe que nous tâcherons d'ôter par les obſervations ſuivantes.

Premiérement, dans la colique, la douleur eſt comme une barre qui tranche le ventre par le milieu, traverſant d'un flanc à l'autre: ce qui eſt une marque des ventoſitez & de la bile irritée qui picote les inteſtins. 2° Dans la colique, la douleur eſt fixe & ſa ſituation toûjours la même: dans l'enfantement au contraire elle com-

mence le plus ſouvent par les reins, puis elle s'étend juſqu'au pénil & parties baſſes de la matrice, & s'augmentant elle répond pareillement au ſiége à cauſe que ces parties ſe dilatent à meſure que le fruit décend. 3°. Dans la colique, la douleur eſt égale, continuelle, & ſans relâche : dans l'enfantement au contraire elle a ſes intervalles, & eſt tantôt plus & tantôt moins forte. 4° Dans la colique, ſi vous faites coucher la malade, & que vous portiez les doigts à l'orifice interne, les arrétant un peu ſur la tête de l'enfant, vous ne ſentirez aucune impulſion ni de la part de l'enfant ni de celle de ſes eaux : à la diférence de celle qu'on remarque dans la douleur pour enfanter. 5° Dans la colique, lors qu'elle eſt ſeule, les eaux ne ſe forment point : mais dans la diſpoſition au travail, pour peu d'eaux qu'il y ait, on s'aperçoit qu'elles devancent peu à peu la tête de l'enfant, & qu'elles augmentent à proportion que la douleur les pouſſe vers l'orifice interne de la matrice. 6° Dans la colique, le pouls eſt petit, parce que la douleur véhémente & continuë ôte les forces, & fait rentrer la chaleur & les eſprits au dedans : au contraire dans la diſpoſition pour acoucher le pouls s'éléve de plus en plus.

Ce n'eſt pas que la colique ſurvenuë à la femme enceinte ne la faſſe ſouvent avorter, ainſi que font beaucoup d'autres indiſpoſitions. Et ſupoſé qu'on ſoit apellé trop tard pour l'empêcher, on trouvera une combinaiſon & comme un mélange des éfets de la colique avec les ſimptômes qui préviennent le travail; & dans cette rencontre il faut prendre ſes meſures comme dans l'avortement. Si au contraire on eſt mandé aſſez tôt pour avoir lieu d'y remédier, on aura recours au Médecin, prenant conſeil avec lui des choſes qu'il jugera les plus convenables pour apaiſer la colique & en arrêter le cours, s'acommodant ſur tout au tempéramment des perſones. Et c'eſt par ce moien qu'on les portera, comme j'ai fait pluſieurs fois, juſqu'au terme naturel de leur délivrance, en ſorte même qu'elles acoucheront heureuſement.

Il peut d'ailleurs arriver que la colique & les accidens qui l'acompagnent ſurvenant vers la fin de la groſſeſſe & ſe joignant aux douleurs de l'enfantement, donnent ocaſion à un nouveau genre de ſurpriſe, qu'il ne ſera pas inutile de marquer ici, pour éviter de prendre le change & d'être prévenu par le travail pendant qu'on craint de le prévenir : En éfet

la bile qui s'épanche & qui eſt pour l'ordinaire acompagnée de vents, cauſe de vives douleurs, qui ſe mêlent avec les douleurs pour enfanter. Cette humeur éfarouchée ſe remuant excite continuellement à aller à la ſelle; mais l'évacuation n'en eſt pas plûtôt faite, que les douleurs ceſſent, & ne laiſſent ſouvent rien qui puiſſe marquer ſi la femme doit bien-tôt aprés acoucher ou non. On en voit dans qui ce mélange de douleurs nous tient dans l'incertitude juſqu'à ſix ſemaines durant ſans pouvoir apuyer de pronoſtic, & d'autres au contraire qui ſurprennent les plus habiles, & acouchent toutes ſeules lors qu'on s'y attend le moins, Je dirai ingenûment ce qui m'eſt une fois arrivé. J'étois retenu pour acoucher une Dame de qualité éloignée de mon quartier. Elle fut ſurpriſe vers la fin de ſa groſſeſſe d'un horrible flux de ventre, ſans fiévre. Je me rendis fort aſſidu & paſſai même quelques nuits auprés d'elle pendant les huit derniers jours de ſon terme. La veille & le jour de ſon acouchement elle alla au moins cent fois à la ſelle, d'une bile jaune & mouſſeuſe. L'aiant touchée pluſieurs fois, je trouvai ſon enfant à la vérité fort bas, qui n'étoit pourtant pas plus avancé qu'il m'avoit paru les jours

précédens, si ce n'est que la derniére fois la tête m'en parut pousser plus qu'auparavant & s'être un peu aprochée, & la circonférence ou le bord de l'orifice interne étoit plus tendu, plus mince, & plus dilaté qu'auparavant. A cela prés, je n'y voyois aucun des signes de l'acouchement prochain, tels que sont, le visage haut en couleur, l'élévation du pouls, &c. Il n'y avoit pas même la moindre aparence que les eaux dûssent se former si-tôt. Dans cet état, je crus lui pouvoir demander qu'elle me permît d'aller entendre la messe tout proche de son logis. Elle y consentit volontiers, & moi pour la rassurer aussi de ma part : Madame, lui di-je, quand un enfant vient bien, la terre le reçoit; acoucher n'est pas une grande affaire : & je m'estimerois heureux, si à mon retour je la trouvois faite, plûtôt que de vous voir soufrir de la sorte par ce fâcheux dévoiement qui vous tourmente. Je ne croiois pas si bien dire. Car comme je me disposois à revenir, on courut au devant de moi m'avertir qu'elle acouchoit. En éfet je trouvai son enfant sorti à moitié, qu'une de ses femmes tenoit. Je la délivrai heureusement, quoi qu'avec dificulté de la part de l'arriére-faix qui étoit adhérent. Quoi qu'un lecteur indul-

gent pût me pardonner cette surprise, qui pouvoit arriver à tout autre & qui ne manque point d'excuse: je compte assez que le critique me blâmera. Mais je n'atens pas ses reproches. Je vais au devant: je m'acuse moi-même le premier d'une bonne action faite à contre-tems, & je conseille aux autres, ce que j'ai pratiqué depuis, de ne pas quitter leur malade d'un seul moment dans les ocasions de cette nature.

A l'égard des eaux qui s'écoulent par l'ouverture de la matrice, il est de la derniére importance de les savoir distinguer les unes des autres pour éviter la surprise. Il y a, par exemple, certaine hidropisie de matrice qui n'est point mal-faisante pour l'ordinaire, qu'une femme porte à peu prés jusqu'au terme de son acouchement, dont les eaux s'échapent peu-à-peu ou même tout-à-coup quelque tems auparavant. Une personne d'expérience, loin de rien précipiter sur la ressemblance de ces eaux étrangéres avec celles de l'enfant, s'en servira au contraire le plus souvent pour aller moins vîte, & les regardera comme le préfage d'un acouchement heureux, mais qu'il prévoit ne devoir arriver qu'à quelque tems delà, & qu'il faut atendre avec patience. Un mal-

habile homme qui prendra ces eaux étrangéres pour les véritables eaux de l'enfant, ne feindra point de jetter la mére dans un fâcheux travail par des éforts prématurez, ou de lui adminiſtrer des remédes à contre-tems capables de tuer l'une & l'autre Pour éviter de tomber dans cet inconvénient, il faut non-ſeulement examiner la nature & l'origine de ces eaux, mais recourir encore à certains ſignes que la pratique fournit, & qui ſont comme autant de caractéres de diſtinction pour en établir la diférence. C'eſt ce que j'ai réſolu de faire : & pour ne rien omettre qui puiſſe ſervir d'éclairciſſement ſur ce point, il me ſera permis de joindre ici ce que j'ai pu remarquer de conſidérable dans les diférentes ſortes d'hidropiſie où j'ai vû des femmes enceintes ; dont l'obſervation donnera plus de jour à tout le reſte.

Nous pouvons dire par raport à nôtre ſujet, qu'il y a des eaux de deux ſortes : Les unes ſont accidentelles & étrangéres : les autres naturelles & comme eſſentielles au travail. Par les accidentelles j'entens des eaux diférentes de celles de l'enfant, formées, par exemple, à l'ocaſion d'une fiévre ou de quelqu'autre accident : Et par les eſſentielles je comprens les eaux contenuës dans les membranes, & qui ſont

propres du fétus. Nous pouvons comprendre ſous le terme commun d'hidropiſie, tout aſſemblage qui ſe fait de ces eaux accidentelles & étrangéres, ſoit en grande, ſoit en petite quantité.

Il y a donc dans les femmes enceintes des hidropiſies de deux ſortes. Les unes qui ne dépendent point de leur groſſeſſe, qui ne ſont jointes à cet état que par accident, qui ont leur ſource ou dans la complexion de la perſonne, ou dans une maladie, comme par exemple une fiévre à l'ocaſion de laquelle on aura épuiſé le ſang par les fréquentes ſaignées, qui aura précédé la conception du fétus, & qui perſévére enſuite avec opiniâtreté. Cette ſorte d'hidropiſie eſt d'autant plus fâcheuſe, qu'il eſt rare que la malade s'en tire par l'acouchement. Il y en a d'autres qui dépendent de la groſſeſſe qui ſurviennent à la femme enceinte plus ou moins avant dans ſon terme, ou même dés le commencement, ſoit à l'ocaſion de ſa groſſeſſe, ſoit d'ailleurs. Les unes ſont ſpécialement afectées à la matrice, les autres s'y viennent ſeulement décharger du ventre, & des autres parties du corps, comme dans l'endroit le plus commode pour en faciliter l'évacuation.

Il y en a de paſſagéres, qui durent peu,

dont le dépôt eſt moins dangereux : & d'autres fixes & de durée, les eaux deſquelles acquiérent par un trop long ſéjour une qualité mauvaiſe & nuiſible. Celle qui eſt produite par une cauſe univerſelle & commune, telle qu'eſt la chute de quelque ſeroſité dans la matrice, eſt moins mal-faiſante que celle qui vient de la chaleur d'une fiévre ardente & maligne, ou de la corruption d'un corps étrange, comme d'un enfant mort, d'un faux germe, de leurs eaux, ou d'autres ſemblables retenus au delà de leur tems ; dont les vapeurs putrides s'élevant juſqu'aux parties nobles les bleſſent, font tomber une femme dans l'apoplexie, & dans pluſieurs autres accidens fâcheux, ou du moins l'expoſent à de grands dangers avant même qu'elle ſoit arrivée au tems de ſa délivrance.

Dans les hidropiſies, dont la nature évacuë les eaux par l'ouverture de la matrice, l'écoulement qui s'en fait n'a point de régle uniforme ni pour le tems ni pour la maniére. Il y a des femmes en qui il commence de meilleure heure, dont la matrice s'étant remplie de ces eaux, ouvre ſon orifice interne, s'en décharge, & ſe referme auſſi-tôt ; puis ſe remplit encore & ſe vuide alternativement & par in-

tervalle juſqu'au terme de l'acouchement. Il y en a d'autres en qui cet écoulement eſt continuel depuis qu'il a une fois commencé ; & en ce cas leur matrice demeure toûjours ouverte. En quelques-unes, dont les eaux ſont en moindre quantité, en ſorte que la matrice ſufit pour les contenir, elles y demeurent arrêtées, & cette partie ne s'ouvre pour leur évacuation que quand la femme eſt proche de ſon terme pour acoucher. En d'autres ces eaux ſont en ſi grande abondance, qu'aprés avoir rempli la matrice, le ſurplus ſe décharge ſur les parties inférieures qu'elles font enfler quelquefois juſqu'à l'extrémité des orteils ; ou ſe répand même univerſellement par toutes les parties du corps. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que le plus grand amas de ces eaux fait dans l'étenduë de la groſſeſſe, ſe diſſipe d'ordinaire à l'acouchement, tant par l'évacuation qui s'en fait dans le travail, que par les ſueurs, les ſelles & les urines, en ſorte qu'il n'y paroît quelquefois plus au bout de deux jours ; à la diférence de l'hidropiſie antérieure à la groſſeſſe, dont l'enfantement ne ſauve point ou rarement. Je ferai en cet endroit le récit ſeulement de deux hiſtoires à ce ſujet que j'ai cru devoir choiſir entre beaucoup d'autres. L'une

eſt d'une Dame qui demeuroit au Marais du Temple, femme d'un Officier * qui fut obligé de la quitter pour ſe rendre en ſa garniſon, & la laiſſa groſſe de ſon premier enfant à huit mois ou environ. Elle s'afligea ſi fort de ſon départ, que l'enfant n'aiant pu aparemment réſiſter à la douleur de ſa mére, ni en porter le poids, en mourut. Les vapeurs qui s'élevérent de ce petit cadavre déja commencé à ſe corrompre, ne purent s'exhaler par la bouche. Elles montérent ſubitement au cerveau de cette Dame, qui fut frapée d'apoplexie, & enſuite d'aveuglement. On emploia tous les remedes à ſon mal, les ſaignées ſur tout des bras & des pieds réïtérées, ſans épargner le vin émétique. Elle revint de ce premier accident, & recouvra la veuë; mais il fut bien-tôt ſuivi d'un autre tres-pitoiable; ſavoir, d'une hidropiſie univerſelle, dont les eaux remplirent & gonflérent tellement les lévres externes de la matrice, qu'elles excedoient chacune la groſſeur du poing. Cette enflure étoit acompagnée de douleurs ſi vives, que la malade ne ceſſoit point de ſe plaindre & de faire des cris, ſans pouvoir ni preſque oſer ſe remuer. Ce triſte ſpectacle engagea des Dames de ſon quar-

* *Mr Malaſſin, Capitaine de Cavalerie.*

tier & de ſes plus proches parentes à chercher quelqu'un qui eſſaiât de la ſoulager. J'y fus apellé. Je propoſai à Monſieur Armand, ſon Médecin, de faire ſur chacune de ces lévres, déja preſque livides, pluſieurs mouchetures ou légéres ſcarifications. Il aprouva mon deſſein, qui fut promptement exécuté avec toutes les précautions néceſſaires. Nous mîmes ſur ces ouvertures une pomade onctueuſe, ſimple & ſans odeur, aprés les avoir fomenté d'eau marine pour en empêcher la réunion, & nous les couvrîmes d'un linge fin plié en double, & trempé dans la même fomentation. La malade vuida par ce moien un demi-ſeau d'eaux en deux jours, & le troiſiéme les lévres étoient preſque deſenflées, de ſorte que je la trouvai levée, & ſi dégagée en comparaiſon de ce qu'elle avoit été, qu'on la promenoit aſſez commodément dans ſa chambre. Le cinquiéme jour je l'acouchai & la délivrai d'un enfant à demi pourri, dont le délivre & les membranes ne l'étoient pas moins. Les eaux qui en ſortirent pêle-mêle avec celles de l'enflure étoient puantes, de couleur olivâtre, & ſemblables aux eaux croupies de nos marais. Elle en vuida pendant plus de quinze jours, qu'elle évacua ſon hidropiſie par toute ſorte de

voie, c'eſt-à-dire par les ſueurs, le flux de ventre, les urines, & les vuidanges ordinaires dont les vapeurs malignes lui cauſérent une douleur de tête exceſſive, & une toux continuelle jour & nuit avec des éforts qui la déſoloient & nous auſſi. Sa grande jeuneſſe & les ſoins que nous en prîmes la firent pourtant revenir en ſanté avec eſpérance de nous redonner de l'emploi, comme éfectivement elle a fait depuis.

Ma ſeconde hiſtoire eſt d'une Marchande Lingére, femme d'un Officier * que j'avois tiré de péril elle & ſon enfant à huit mois dans une perte de ſang tres-conſidérable. L'année ſuivante elle devint enceinte. Sa groſſeſſe fut traverſée par beaucoup d'accidens, qui ſe ſuccédérent les uns aux autres. Le plus incommode de tous fut une hidropiſie, qui ne diſparut qu'aprés l'acouchement. Elle commença d'abord par les extremitez; puis s'augmentant peu-à-peu de jour en jour elle devint univerſelle, & remplit tellement toutes les parties de ſon corps, qu'elle étoit enflées juſqu'aux ongles. Je proteſte que jamais, non pas même dans tout le tems que j'ai été en l'Hôtel-Dieu au ſervice des Pauvres, je n'ai rien vu de ſi prodi-

* *Mr Petit.*

gieux. Quand il faloit la remuer, c'étoit pour elle, & pour ceux qui l'entreprenoient, une peine preſque incroiable. J'euſſe ſouhaité qu'elle eût pris un autre Acoucheur que moi, car je ne crus point qu'elle dût réſiſter à un aſſaut de cette nature. Néanmoins aprés m'étre mis à couvert par un pronoſtic tel que je devois, je ne trouvai point de meilleur parti pour elle & pour moi que de prendre patience, & gagner le tems de ſon terme, en atendant le moment que j'apelle précieux, qui ne permet pas de rien précipiter, & qui demande une atention toute ſinguliére. Sur la fin de ſon tems ſes eaux devinrent ſi acres & ſi pénétrantes, qu'elles paſſoient à travers la peau en pluſieurs endroits du bas ventre, & particuliérement en la région hipogaſtrique aux parties ſupérieures des cuiſſes, & aux lévres externes de la matrice, ce qui non-ſeulement ſervit à ſoulager la mére dans ſon travail, mais me donna même beaucoup de facilité pour l'acoucher, comme je fis heureuſement d'une fille vivante & tres ſaine. Toutes les eaux diſparurent en huit jours de tems, dont il ne reſta qu'une ſéchereſſe aux parties accompagnée de démangeaiſon & d'âpreté, auquel on remedia par les purgations légéres, le lait & le bon regime

qui acheva de la rétablir.

Dans ces sortes de grossesses & de travaux acompagnez d'hidropisie plus ou moins grande & périlleuse, le principal point consiste à savoir faire le discernement des eaux de l'enfant d'avec celles qui lui sont étrangéres. Par là on ne précipite ni l'on ne retarde rien mal-à-propos. Les eaux étrangéres & fausses sont souvent acompagnées de diarrhées & de coliques fâcheuses, qui portent quelque fois la malade à rejetter tout ce qu'elle prend. Ce premier signe est équivoque & douteux; car il peut aussi bien se rencontrer dans l'écoulement des véritables eaux. On en peut tirer un plus seur de la considération des douleurs. Celles qui acompagnent les fausses eaux sont situées vers les reins: elles sont plus ou moins fortes, selon que les eaux sont plus ou moins âcres: elles continuent sans relâche en quelques femmes autant de tems que dure l'évacuation de ces eaux. Au contraire, les douleurs qui sont causées par les véritables eaux n'ont lieu que dans le tems de l'acouchement à l'ocasion de leur impulsion, c'est à dire du mouvement qui les assemble pour la rupture des membranes; & leur situation est principalement sur le siége & sur le devant par les envies d'uriner

ner & d'aller à la ſelle avec empreſſement. Quand les eaux qui s'écoulent viennent d'une partie hidropique, comme du ventre ou de la matrice, elle diminuë de ſa groſſeur à proportion de cét écoulement, & le ventre ſe deſenfle en partie; mais non pas tant à beaucoup prés de ce qu'il feroit ſi l'écoulement des eaux du fétus s'y joignoit. Le moien le plus ſolide pour s'aſſurer au vrai de l'écoulement des véritables eaux, eſt de porter le doigt par l'ouverture de la matrice auſſi avant qu'il eſt néceſſaire & poſſible. Car ſi durant l'écoulement ou peu de tems aprés on trouve les membranes ouvertes & que l'on touche à nud ſans aucun milieu la partie de l'enfant ou de toute autre production renfermée dans la matrice, qui ſe preſente: c'eſt une preuve conſtante de l'écoulement des véritables eaux. Alors, que ce ſoit bonne ou mauvaiſe groſſeſſe, qu'il y ait peu ou beaucoup à dire que la femme ne ſoit à terme, il ne faut plus parler de gagner le tems, ni ſe flater que la matrice ſe referme & que les accidens ceſſent. Il faut de néceſſité que l'acouchement ou l'avortement s'enſuive. Si l'on trouve au contraire les membranes dans leur entier, on peut dire que l'écoulement n'eſt que des eaux accidentelles & étrangeres, leſ-

quelles peuvent s'évacuer non-seulement durant ou aprés le travail, mais même long-tems auparavant sans nuire au fruit, ni procurer son avortement, sur tout quand elles tirent leur origine du ventre ou des autres parties tant supérieures, qu'inférieures, excepté de la matrice, pour se venir décharger en celle-ci, où elles ne font pas ordinairement un séjour préjudiciable. Je dis, excepté de la matrice. Car si elles tirent leur source d'une hidropisie proprement afectée à cette partie même, l'impression dangereuse qu'elles y font est tres-capable de faire mourir l'enfant, de faire avorter la mére, & de l'exposer à un grand péril.

Aiant donc une espéce de certitude que les eaux qu'on voit s'écouler ne sont point celles de l'enfant, il n'y a presque plus de dificulté pour ce qui reste à faire. Tout consiste à observer les mouvemens de la nature, à l'aider à propos de quelques remédes selon l'espéce des accidens qui acompagnent ces eaux étrangéres. La douleur & le flux de ventre seront apaisez par des lavemens doux sans miel, d'une chopine de boüillon de trippes, ou d'une décoction faite avec l'orge, le son & le plantin de chacun une poignée, & une pincée de graine de lin, dans laquelle on

délaiera une once d'huîle d'anet, & autant d'huîle de rhuë ; ou en leur place (ſi la douleur eſt vive & dificile à ſuporter) une once de ſyrop de pavot blanc, & autant de ſyrop de pavot noir. S'il y a perte de ſang, on tâchera de la ſuſpendre par de petites ſaignées réïterées autant de fois qu on le jugera néceſſaire juſqu'au terme de l'enfantement ; & ainſi des autres ſimptômes. Les eaux ceſſant de couler, la matrice ſe reſſerrera ; ſi ce n'eſt que la femme ſoit à terme, & dans les véritables douleurs pour enfanter ; car en ce cas ces eaux partant les premiéres, ſont comme des avant-coureurs de l'acouchement prochain. C'eſt un fait d'expérience dont il eſt aiſé de ſe convaincre en portant le doigt ſur les membranes de l'enfant immédiatement aprés l'évacuation des eaux etrangéres : car on ſent pour lors les veritables, c'eſt-à dire celles de l'enfant contenuës dans les membranes commencer à s'acroître pour ſe former.

Aprés avoir apaiſé les accidens & la nature irritée, tant dans la colique & l'hidropiſie, que dans les autres diſpoſitions prématurées qui menacent de l'avortement : il faut preſcrire à la malade tout ce qui peut ſervir à la ménager durant le tems qui lui reſte de ſa groſſeſſe, pour

éviter la récidive, & parvenir heureuſement juſqu'au terme. C'eſt en quoi l'on doit avoir beaucoup d'égard au tempérament des perſonnes, aux lieux où elles ſont ordinairement, à la profeſſion qu'elles exercent, & à pluſieurs choſes ſemblables dont je traite à fond dans le Chapitre de l'Avortement; atendu que les accidens, dont j'ai parlé dans celui-ci, ataquent plus volontiers les femmes qui ſont expoſées trop long-tems au froid, & que l'air environne & pénétre pour ainſi dire de toutes parts, comme ſont beaucoup de Marchandes dans leurs comptoirs ou magazins durant les plus grandes rigueurs de l'hiver.

En général on ne ſauroit manquer de les obliger au repos, & à fuir tout exercice immoderé, & toute paſſion violente. Mais ſi l'on trouve quelque opiniâtre qui ne veüille ni garder le lit, ni ſe tenir en repos: il faut du moins pour le tems qui lui reſte juſqu'au terme de ſa groſſeſſe, lui défendre abſolument de faire aucune courſe, & l'aſſujettir à porter en ſa partie baſſe un linge plié en pluſieurs doubles, comme un bourlet en forme de fronde, & la boucher exactement ſur tout en tems d'Hiver (l'Eſté n'étant pas dangereux;) de crainte que l'air qui vient de dehors,

ne s'insinuë dans la matrice, ne la remplisse de vents, & ne cause ensuite de grandes douleurs à la mére, & peut-être la mort à son fruit par un refroidissement excessif. Si l'on convient d'emploier quelques remédes spécifiques, on le doit faire avec beaucoup de prudence & de précaution; sur tout, si ce sont des lavemens, il les faudra introduire le plus doucement qu'il sera possible, parce qu'il n'y a rien qui provoque davantage à l'acouchement, quand ils ne feroient que remplir le ventre, & comprimer par conséquent la matrice & les autres parties qu'il renferme.

CHAPITRE XII.

De l'enfantement naturel.

§. I.

Quel est l'enfantement naturel.

L'Enfantement naturel est proprement celui dans lequel une femme acouche, comme on pourroit dire, *Solâ duce naturâ*; lorsque la nature conduit tellement tout l'ouvrage qu'elle n'a besoin d'aucun secours étranger, comme il arri-

ve parmi beaucoup de peuples groſſiers & ruſtiques, chez qui la plûpart des femmes mettent leurs enfans au monde ſans apareil, au milieu de leurs ocupations journaliéres, qui n'en ſont pas même plus interrompuës que des autres fonctions de la vie. Pour nous, qui ne ſurpaſſons pas moins ces peuples en délicateſſe de corps, qu'en politeſſe d'eſprit, nous ſommes plus amis des précautions, & de tout ce que la raiſon ſuggere pour le ſoulagement des moindres maux. Ainſi nous mêlons beaucoup d'art aux éforts de la nature, & quoi que nous uſions d'une métode étudiée pour adoucir les peines de l'enfantement, nous ne laiſſons pas de l'apeller naturel dés qu'il ne s'y rencontre point de grandes dificultez. C'eſt de cet enfantement naturel & métodique tout enſemble, ou plutôt de la métode qu'on doit garder dans l'enfantement naturel que je veux traiter ici. Peut-être s'y gliſſera-t'il quelque choſe en paſſant qui pourra paroître apartenir au fâcheux travail, & que l'ocaſion me fera dire plutôt que de l'omettre faute de le pouvoir aiſément inſérer ailleurs. En ce cas j'eſpére que mon lecteur me fera grace, & ne me ſaura que meilleur gré, d'avoir aimé mieux faillir contre l'ordre & la belle économie de

l'ouvrage, que de suprimer quelque chose d'utile en la voulant trop ménager.

Je supose donc une femme disposée naturellement à bien acoucher suivant les signes décrits ailleurs. Il faut premiérement que le Chirurgien acoucheur prenne soin de bonne heure de se munir de toutes les choses qui peuvent de soi ou par accident lui être utiles & nécessaires dans l'opération ; comme de feu, de linges, de beurre, ou de quelque liqueur onctueuse pour froter les doigts, la main & le bras, s'il est besoin ; de vin, de vinaigre, d'eau nette, de sel, d'ail ou d'oignon, de lancettes, de crochets, de ligatures, d'éguilles droites & de courbes, de fil, de seringues & d'autres choses semblables, autant que le lieu, le tems & la commodité le lui permettent. Il ne doit soufrir personne dans la chambre de la femme en couche, que ceux dont il aura besoin pour l'aider. Il les choisira, s'il est possible, doux, paisibles, silentieux, discrets, intelligens, forts, prompts à lui obéïr, & agréables à la malade. Pour éviter la confusion, qui que ce soit ne lui doit parler que celui ou celle qui la doit acoucher.

Il faut sur tout se défaire autant qu'on peut de ces femmes causeuses qui sont les empressées, qui ont toûjours quelque

nouvel avis à donner, quelque pratique immancable à ſuggérer, ſans ménagement & ſans choix. Ce n'eſt pas qu'il faille tout rejetter; au contraire il faut ſavoir démêler les maximes ſaintes d'avec les ſuperſtitieuſes, diſtinguer le ſolide de l'inutile, tolérer à propos ce qui ne fait ni bien ni mal, quand on ne ſauroit l'éviter, ne rien autoriſer de préjudiciable à la vie de l'ame ou du corps; en un mot reſpecter par tout la Religion, ſans donner dans la bagatelle.

Ceci me donne ocaſion de m'étendre ſur diverſes maximes, dont l'uſage n'eſt pas aſſez connu, ou du moins n'eſt pas aſſez bien entendu parmi le monde. Je parlerai juſte & n'outrerai rien.

§. 2.

Diſtinction à faire des pieuſes maximes d'avec les ſuperſtitieuſes.

Faire ofrir à Dieu le ſaint ſacrifice de la Meſſe, orner ſes Autels, emploier auprés de lui l'interceſſion de la Bien-heureuſe Vierge & des Saints, avoir confiance & recourir avec reſpect à leurs reliques, délivrer des priſonniers, faire des aumônes, intéreſſer les perſonnes vertueuſes à prier pour qu'une femme dans les douleurs de

l'enfantement ſoufre avec patience, & ſoit promtement ſoulagée ſi c'eſt la volonté de Dieu : Tout cela chrétiennement fait, dans l'eſprit de l'Egliſe, eſt bon, recommandable, utile, & le digne objet de la piété des fidéles. J'ai vu en pluſieurs rencontres les choſes naturellement comme deſeſpérées, avoir un heureux ſuccés, que je n'ai pu atribuer qu'à un ſecours extraordinaire d'enhaut. A Dieu ne plaiſe que je veüille éloigner le Chrétien de ces pratiques ſolides de religion. J'en ſai faire la diférence d'avec une infinité de maximes ſuperſtitieuſes que le vieil uſage autoriſe encore non-ſeulement parmi le peuple, mais même chez les perſonnes de qualité. C'eſt uniquement contre ces ſuperſtitieuſes maximes que je prétens écrire en cet endroit, non pas pour les comprendre toutes (ce ſeroit groſſir inutilement ce volume & perdre le tems) mais pour en donner quelques exemples qui puiſſent ſervir à deſabuſer ſur le reſte. Il faut avoüer que s'il y a pour l'acoucheur un quart-d'heure de bon tems dans ſa profeſſion parmi les plaintes & les cris qu'il a ſans ceſſe à ſes oreilles, c'eſt dans les ocaſions où les commeres du vieux tems débitent leurs réveries avec une prévention & un entêtement, dont on a bien de la peine à

s'empécher de rire en ſoi-même, quoi qu'on ſoit aſſez ſouvent obligé (quand cela ne tire point à conſéquence) de les laiſſer faire & dire ſans s'y oppoſer, à moins que de vouloir paſſer dans leur eſprit pour un mal-habile homme, & ſe les atirer ſur les bras. Certainement, ſi l'on n'y regardoit que ſoi & ſon plaiſir, on auroit intérêt à les entretenir dans ces groſſiéres erreurs, plutôt que de les en guérir. On ſe plairoit peut-être autant à voir leurs ſcrupuleuſes obſervations, qu'elles-mêmes ſe plaiſent à les faire: Mais outre que la ſuperſtition, qu'on ne doit point autoriſer, eſt ſouvent de la partie; on a de plus à ménager la femme en couche qui peut en ſoufrir du dommage. En éfet ſi ces prétendus moiens d'acoucher promtement, ſûrement & ſans douleur, étant mis en pratique, viennent à manquer d'avoir leur éfet dans le tems à peu prés marqué: une femme trop crédule qui s'eſt apuiée là-deſſus, entre dans les inquiétudes, s'impatiente, croit tout deſeſpéré, & ſe nuit plus à elle-même que toutes ces débiteuſes de contes ne peuvent enſemble lui être utiles. Ce que je dis paroîtra plus clair par la ſuite. Une femme eſt en travail: il en vient une autre qui lui perſuade de faire alumer une bougie ou un cierge

d'une longueur & d'une groſſeur proportionnée à ſes facultez, & lui garantit comme choſe immancable, qu'il ne ſera pas brûlé qu'elle acouchera heureuſement. Mais ſi le fruit n'eſt pas meur, on allumeroit toutes les bougies de la boutique d'un Cirier qu'elle n'acoucheroit pas. Et pour dire la vérité, je n'ai point remarqué juſqu'ici que ces bougies aient opéré d'autres merveilles, que de cauſer de la peine d'eſprit à de pauvres femmes dans l'impatience qu'elles fuſſent brûlées, ou dans le déplaiſir de les voir conſumées ſans en avoir reçu du ſoulagement. Si vous voulez faire un meilleur emploi de ces choſes, retranchez-en l'abus, & reduiſez l'action aux termes que la Religion vous preſcrit. Préſentez vos cierges à l'Autel. Proteſtez à Dieu par cette ofrande volontaire que vous lui faites d'une partie de vos biens, pour être conſumées en ſon honneur, qu'il eſt le maître du tout, de vôtre vie comme du reſte, que vous la tenez de lui; qu'il peut vous l'ôter aprés vous l'avoir donnée; que vous en atendez vôtre ſort, vôtre délivrance, vôtre ſecours, réſignée parfaitement de bouche & de cœur à tout ce qu'il lui plaira qu'il vous arrive. Joignez à vos priéres, pour les rendre plus éficaces, le mérite & l'interceſſion des

Saints. Faites couler de vos biens dans le ſein du pauvre, & demeurez en paix. Mais n'atachez pas ſcrupuleuſement la durée d'un travail à celle d'un cierge, comme ſi la meſure de l'un devoit être celle de l'autre ; & d'une action de religion agréable à Dieu, quand elle eſt bien entenduë, n'en faites pas dans vôtre domeſtique un acte de ſuperſtition qui ne peut que lui déplaire.

Il faut que je parle encore des roſes de Jéricho, ces roſes tant eſtimées & ſi longuement conſervées de pére en fils dans les familles. Les bonnes-femmes tiennent que depuis que la Vierge a étendu des langes ſur les buiſſons où l'on cueille ces roſes, elles en ont retenu je ne ſai quelle vertu pour l'acouchement. C'eſt pour cela que dés qu'une femme commence à ſe ſentir des douleurs, on met tremper la queuë de la roſe de Jéricho dans l'eau, encore faut-il que ce ſoit de l'eau benîte ; & l'on veut que par une admirable ſimpathie le progrés que la roſe humectée fait pour s'ouvrir, ſoit la régle & la meſure de la dilatation des parties qui doivent faire paſſage à l'enfant, en ſorte que quand elle eſt entiérement épanoüie, ce ſoit un ſigne certain que la femme eſt prête d'acoucher. J'ai honte que pour faire un récit

fidéle de cette pratique superstitieuse, je sois obligé d'y mêler des noms saints & respectables qui ne devroient point se trouver parmi ces bagatelles. Mais il le faut, puisque c'est par là qu'on en marque la superstition pour en corriger l'abus Je dis ce que je vois faire, & de la maniére que je le vois faire. Si je le dis, c'est pour l'improuver, & je l'improuve d'autant plus, que je le vois faire sans fondement & sans succés. Car qu'un enfant soit gros, monstrueux, mal situé, qu'il demeure au passage: quelque bien épanoüie que soit la rose de Jéricho, sa prétenduë vertu s'évanoüit: il y demeure; & s'atendre alors à cette vertu pour l'en voir sortir, ce seroit faire à peu prés comme ce bon-homme de païsan, qui pour passer à gué un gros fleuve, atendoit patiemment que les eaux en fussent toutes écoulées. D'ailleurs l'expérience fait voir que ce simple desséché, quand il est mis dans l'eau, s'ouvre obligeamment pour tout le monde & en tout tems, pour un homme comme pour une femme, pour une personne qui n'a jamais conçu, comme pour celle qui est enceinte ou prête d'acoucher. Et quand on l'en retire, il se referme comme il s'est ouvert sans distinction d'état ni de sexe. Arrêtez-vous aprés cela, Mesdames, aux

contes que l'on vous viendra faire ſur l'uſage & les merveilles de la roſe de Jéricho, & laiſſez-vous entraîner à y mêler des choſes de religion, comme pour y donner plus de créance ; ou plutôt redreſſez l'ignorance & la crédulité de celles qui oſeront vous en parler, & leur aprenez à ne pas mettre indiféremment à toute ſorte d'uſage ce qui eſt ſanctifié par la bénédiction de l'Egliſe, & par l'invocation du nom du Dieu tout-puiſſant.

On vous vantera auſſi la pierre d'aigle attachée ſans diſtinction tantôt à une partie, & tantôt à l'autre, à la cuiſſe, au bras, ſur le ventre, avec une propriéte ſpécifique pour faire décendre ou remonter la matrice à diſcrétion ; autre réverie auſſi inutile que les précédentes : le pied d'Elan, la peau d un animal apellé Ruts, certains ſimples dont la vertu eſt uſée ſans avoir jamais ſervi, apliquez en forme de ceintures autour des reins, des billets pendus au col acompagnez de paroles miſtérieuſes à marmoter entre les dents ; d'autres antiquailles de cette nature qui ne font ni bien ni mal, pour ne pas dire qui font plus de mal que de bien. Une femme un jour m'aſſuroit fort ſérieuſement, qu'une pierre qu'elle avoit miſe en ſa main, la fit acoucher auſſi-tôt ; qu'on l'a-

pelloit la pierre des Amazones, parceque les Amazones s'en ſervoient de leur tems pour le même éfet. Je la remerciai, comme je devois, d'une ſi curieuſe recherche, & pour ne pas laiſſer perdre dans l'oubli une antiquité ſi rare, je lui deſtinai déslors en moi-même une place en cet endroit de mon Livre. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que la pluſpart de ces préteuſes de colifichets preſcrivent pour une condition eſſentielle de ne les mettre ſur la femme que quand elle eſt prête d'acoucher, leur faiſant imputer adroitement un heureux ſuccés qui n'auroit pas laiſſé d'arriver ſans eux. Que ſi par un coup imprévu leurs eſpérances ſont trompées, elles en acuſent la nature, & font entendre par exemple qu'il y a des femmes qui ont les os barrez, d'où vient qu'elles ne peuvent acoucher; comme ſi toutes ne les avoient pas, à la vérité plus ou moins ſerrez dans les unes que dans les autres. Soit ignorance, ſoit adreſſe, c'eſt par de ſemblables détours qu'elles ſe tirent d'afaire.

Avec tout le reſpect que j'ai pour les reliques des Saints, & la confiance que je ſai qu'on y doit avoir, je ne puis m'empêcher de blâmer auſſi l'indiſcrétion de celles qui en chargent une femme en tra-

vail, & l'en inveſtiſſent à droit & à gauche ſans ménagement. C'eſt au contraire ce reſpect & cette confiance d'une-part, & de l'autre l'interêt de la ſanté de la malade qui me font faire cette obſervation. On doit ſavoir qu'en fait de reliques, le principal eſt d'avoir la foi, qu'un atachement trop ſervile à les avoir ſur ſoi peut dégénérer en une eſpéce de trop grande familiarité capable de bleſſer la bien-ſéance dans certaines conjonctures, ou d'atirer le mépris, & qu'enfin il eſt ridicule pour ſoulager une pauvre femme peut-être épuiſée de ſang & de forces, il eſt, dis-je, ridicule de l'aſſommer & de la faire gémir ſous le poids des chapellets & des médailles. Je veux dire, qu'à quelques reliques prés, d'une diſtinction éminente, qu'une femme peut retenir ſur ſoi, ſi elle veut, avec toute ſorte de reſpect, comme celles qu'elle honore davantage: elle doit ſe contenter de voir les autres des yeux du corps ou de l'eſprit, ſans donner à un tas de femmes, prévenuës en faveur des leurs qui ſont toûjours les meilleures, la liberté d'en faire ſur elle un amas lourd & embaraſſant.

§. 3.

§. 3.

Toucher rarement la malade & avec précaution.

On obſervera de ne toucher la malade que le moins qu'on pourra. C'eſt à quoi beaucoup de Sages-femmes manquent, à qui l'ignorance ou l'empreſſement d'aler ailleurs où leur miniſtére les apelle, fait faire de grans éforts pour s'ouvrir un paſſage en dépit de la nature. Outre beaucoup d'autres inconvéniens que ces atouchemens fréquens ſans néceſſité peuvent cauſer, il eſt certain qu'ils font aiſément changer de ſituation à la tête de l'enfant; Car étant fort peu avancée & même enfermée dans ſes eaux, elle céde & ſe tourne ſans peine au mouvement que les doigts lui donnent. Ainſi de droite ligne qu'elle étoit, & en état de ſuivre naturellement à la ſortie des eaux, elle prend une ſituation oblique qui lui fait préſenter l'oreille, le front, la joüe, la face, la nuque du col, &c. Par là un travail de naturel devient contre nature : ſouvent une femme y ſoufre long-tems avant d'acoucher, y court riſque de la vie d'elle & de ſon enfant, que l'on eſt enſuite dans la néceſſité, ou même quelquefois dans l'impuiſ-

ſance de tirer par force.

Il ne faut donc toucher une femme que le moins que vous pourrez, ſeulement pour examiner l'etat des choſes, & pour en remarquer le progrés, ſelon lequel on prend ſes meſures, ou pour la diſpoſer à ne s'impatienter point, ou pour la conſoler dans l'eſpérance d'un promt ſoulagement.

Si vous prévoiez à peu prés l'heure de ſa délivrance, ne la lui marquez pas ſi préciſément: au contraire faites lui plutôt la durée de ſon travail plus longue, & le terme de ſon acouchement plus éloigné que vous ne jugez qu'il eſt. Car outre que c'eſt pour elle une agréable ſurpriſe d'être ſoulagée de ſon fardeau lorſqu'elle n'y penſe pas, c'eſt encore pour vous une grande ſecurité que de vous voir à couvert de tout ce qu'on pourroit dire, ſi aprés avoir fixé le terme d'une choſe qui n'eſt pas en vôtre pouvoir, vous êtiez malheureuſement trompé dans vôtre pronoſtic. Ordinairement il ne faut promettre aux malades que ce qu'on veut, ou plutôt que ce qu'on peut leur tenir.

§. 4.

Danger de forcer & de précipiter mal-à-propos.

C'eſt une choſe que j'ai remarquée en pluſieurs occaſions où je me ſuis rencontré qu'il n'eſt pas moins dangereux qu'inutile, d'exciter ou de forcer une femme enceinte qui eſt dans la diſpoſition d'acoucher, de l'exciter, dis-je, à mettre ſon fruit dehors avec violence. Cette métode ne laiſſe pas d'être ſuivie de pluſieurs perſonnes qui croient avancer beaucoup quand ils la tiraillent & la tourmentent, lui criant ſans ceſſe de pouſſer; ce qui ne ſert ordinairement qu'à l'étourdir, à l'afoiblir, à faire un long & pénible travail d'un acouchement tres-facile, à reculer ſa délivrance, & ſouvent lui cauſer la mort. Le proverbe trouve ici comme naturellement ſa place: Plus fait douceur que violence. Ce n'eſt pas qu'on ne les puiſſe marier ſi bien l'une avec l'autre, qu'on en faſſe naître ce qu'on peut apeller une douce violence, qui n'eſt autre choſe à nôtre ſujet qu'un éfort fait à propos, qui ſert à réveiller le courage d'une nature ou languiſſante d'elle-même, ou afoiblie par accident. C'eſt de cet éfort bien concerté que dépend quelquefois le ſoulagement & la vie de la mére

& de l'enfant, comme leur mort eſt ſouvent la ſuite d'un éfort exigé à contretems.

Il faut donc ſavoir connoître quand l'éfort eſt de ſaiſon, ou quand il ne l'eſt pas. C'eſt ce qu'on aprend des réflexions qu'on doit faire ſur les circonſtances du travail où l'on ſe rencontre. Le tempérament de la mére, celui de l'enfant, la diſpoſition des parties, l'état de la groſſeſſe ſont comme autant de leçons qui inſtruiſent l'Opérateur. On ſait par exemple que les perſonnes les plus foibles ſont celles dont les éforts ſont les plus grans, c'eſt-à-dire les plus dangereux, quoi que les moins éficaces; & qu'il faut par conſéquent les ménager. On en doit dire autant des femmes délicates ou avancées en âge. C'eſt preſque toûjours en vain qu'elles s'éforcent, & preſque jamais ſans péril. Au contraire, celles qui ſont ruſtiques, fortes, ou jeunes, opoſent la bonté de leur complexion, & la vigueur de l'âge à la violence de l'éfort, & cela en diminuë le danger. Mais malgré le ſecours du tempérament & de l'âge, tout l'éfort devient inutile & même préjudiciable, ſi, par exemple, la groſſeur énorme ou la ſituation étrange de l'enfant lui ferme abſolument le paſſage. La pluralité des fétus eſt auſſi quelquefois un

obſtacle qui ne peut être vaincu que par un coup de l'art, & non pas par un éfort de la nature la plus vigoureuſe ; c'eſt pourquoi il importe beaucoup d'examiner ſi la femme eſt enceinte d'un ou de pluſieurs enfans, s'ils ſont tous deux morts ou vifs, ou ſi l'un eſt vivant & l'autre mort. Il faut encore avoir égard ſi le terme eſt préfix, ſi le travail eſt naturel, ſi les parties ſont ouvertes, ou du moins dans une diſpoſition prochaine à ſe bien ouvrir au tems de l'éfort ; ſi le ventre eſt lâche ou tendu, douloureux ou non ; ſi les eaux ſont formées ou préparées à ſe former. Ce point de l'état des eaux eſt peut être celui qu'il faut obſerver avec plus de ſoin. En éfet les violentes ſecouſſes qu'on exige d'une femme, & le changement de poſture qu'on l'oblige de faire pour avoir plus de lieu de s'éforcer, l'expoſent ſouvent à rompre les membranes deſtinées à contenir les eaux, ces membranes étant rompuës, les eaux s'écoulent : ces eaux étant écoulées l'enfant demeure à ſec, l'embouchure ou l'orifice interne de la matrice ſe tuméfie & ſe referme en partie ; de doux & de traitable qu'il auroit été, il devient âpre, inégal, tendu, & douloureux. Voila les ſuites ordinaires d'un écoulement d'eaux fait par violence, quand même il n'auroit été pré-

cipité que d'un quart-d'heure. On peut juger de là quelles peuvent être les ſuites de celui qu'on précipite ſans néceſſité, je ne dis pas quelques heures ni un jour, mais une ſemaine entiére avant le tems, ce qui fait que les femmes ſont quelquefois des ſept & huit jours en travail, que la plûpart y ſuccombent, ou qu'elles en demeurent incommodées toute leur vie. L'une en reſte foible & languiſſante pour toujours, à cauſe du ſang ou des vuidanges qu'elle a perdu en abondance: l'autre en remporte de ſenſibles douleurs par toute la région du ventre, qui demeure extraordinairement grand & tendu; des chutes, perverſions ou rélaxations de matrice cauſées par la forte extenſion des ligamens de cette partie; des friſſons, des naufées, des vomiſſemens, des convulſions; enfin la mort qui eſt le dernier de tous les maux.

Une Dame demeurant à la Place Royale chez Madame la Marquiſe de Coaguin, femme de Monſieur de la Coſte, Gentilhomme de M^r. le Prince de Conti, me fut recommandée par M. Clement mon confrére, qui étoit pour lors auprés de Madame la Daufine. Cette Dame étant revenuë fort groſſe d'un pénible voiage dans une ſaiſon fâcheuſe par des

voitures & des routes tres-rudes, ne fut pas plutôt entrée sur son dernier mois, qu'elle se sentit surprise de quelques légéres douleurs au milieu du ventre en forme de barres dans le commencement. Elle marqua ensuite quelques gouttes de sang, dont la perte s'augmentant de plus en plus, m'obligea de la saigner & de lui prescrire de garder le lit. L'accident ne laissant pas de continuer, je demandai du conseil. On me donna M. Alliot Médecin de la malade. Je lui déclarai ce que j'en croiois. Nous convînmes ensemble de réïtérer la saignée légérement pour gagner le terme précis, & le tems où les véritables douleurs pour enfanter commenceroient à paroître. En effet, son travail devoit être plutôt un ouvrage de la nature que de l'art, & dans le peu d'ouvertare & de liberté pour agir qui s'y rencontroit, la vraie métode étoit d'attendre & de se donner patience. Je l'assurai chaque jour de plus en plus que les mouvemens qu'elle ressentoit, joints à la figure inégale de son ventre, & aux autres circonstances que je lui fis observer, étoient autant de véritables signes de la situation que l'enfant prenoit pour se tourner & sortir naturellement. Monsieur Alliot m'aida beaucoup par ses soins & sa prudence pour fortifier

mon ſentiment, & pour empécher qu'elle ne fût violentée. Nous la ménageâmes l'eſpace de plus de trois ſemaines ſans y rien omettre, & j'oſe dire que ſelon toutes les apparences elle auroit eu un acouchement heureux pour elle & pour ſon fruit, ſi nous en avions été crus juſqu'au bout. Mais je ne ſçai par quel endroit il y ſurvint un acoucheur de mes confréres qu'on y manda un beau matin, & que je trouvai ſur le pied du lit les manches retrouſſées en poſture comme pour entreprendre de l'acoucher. Nous le fîmes convenir de la ſituation naturelle de l'enfant, lequel pour lors étoit tourné, & dont je lui fis remarquer la tête fort avancée. Il ne falloit aſſurément rien précipiter veu l'étroiteſſe du paſſage, la ſenſibilité des parties, la délicate complexion de la malade, & que ſes douleurs étoient d'ailleurs aſſez fortes pour en atendre ſa délivrance. Je ne fus pas plutôt ſorti de la chambre, que l'impatience le prit d'achever ce qu'il méditoit aparamment quand j'y entrai. Comme il eſt fort atachè à ſes penſées, & qu'il fait gloire de ſuivre plutôt ſon ſentiment particulier, que de ſe rendre à la pluralité des voix, il entreprit l'opération. Il repouſſa la tête, il en força la poſture naturelle, & tira l'enfant avec

beaucoup de peine, lequel vint mort. La mére y ſoufrit des douleurs inconcevables, & y courut un fort grand danger, dont c'eſt comme un miracle qu'elle ſoit échapée. Ce n'eſt pas tout. Il vit ſa faute; & pour la couvrir, il voulut bien dire que je m'étois trompé, & ſoutint que l'enfant étoit mal tourné; par là il rejettoit ſur moi une partie du mauvais ſuccés dont il étoit menacé. Mais la vérité crie ouvertement contre lui; car il eſt conſtant qu'un enfant étant une fois tourné la tête la premiére (poſture en laquelle il étoit convenu que celui-ci ſe préſentoit) ne ſe détourne jamais ſans accident à moins qu'on ne l'y force.

Il y a quelques années que je fus mandé au Faux-bourg ſaint Denis pour ſecourir la femme d'un Marchand faiſeur de bas. Sa Sage-femme l'aiant beaucoup tourmentée, aprés pluſieurs éforts inutiles avoit envoié querir un de nos confréres acoucheurs, qui m'a proteſté depuis que le pitoiable état où il l'avoit trouvée joint à ce que ſon mari vouloit l'obliger à lui répondre de la vie de ſa femme, l'avoit empêché d'entreprendre de l'acoucher. Je l'en ai cru ſur ſa parole. Quoi qu'il en ſoit, ceux qui me firent venir ne me témoignérent point qu'il y eut paſſé avant

moi, & ne m'en dirent rien qu'aprés que je leur eus déclaré de quelle maniére cette pauvre femme avoit été mal traitée. Elle faiſoit continuellement des cris éfroiables, ſans oſer preſque la remuer, ſinon pour l'examiner. Son ventre preſque élevé juſqu'à ſon menton étoit dur, tendu, & fort douloureux. Portant les doigts dans le vagin, je trouvai l'orifice interne entr'ouvert & rongé en toute ſa circonférence externe; je reconnus entre lui & la veſcie une déchirure de la grandeur de quatre travers de doigt ou environ, qui ſembloit avoir été faite avec les ongles dans la veuë de paſſer ſes mains par deſſus la tête de l'enfant pour le tirer de force, ce qui n'avoit dû au contraire que la faire remonter plus haut. En éfet la malade ſoutint à ſa matrône en ma préſence; qu'étant preſſée pour s'en retourner, elle avoit fait tous ſes éforts pour lui arracher ſon enfant, qu'elle en avoit beaucoup ſoufert, & que depuis ce moment elle ne pouvoit plus vivre ni durer. Quand j'eus conſidéré toutes choſes, je compris aiſément qu'il falloit qu'elle en mourût, & qu'elle ne pouvoit pas même ſubſiſter long-tems aprés tant de deſordres. Je leur témoignai que la peine que je pourrois prendre pour eſſaier de la ſoulager, ne

ſerviroit aparemment qu'à la faire ſoufrir davantage, & que ſon ſalut ne dépendoit point de lui ôter ſon enfant. Ainſi je voulus m'en retourner ſans rien faire ; mais la populace m'aiant arrété dans la ruë, me fit de ſi grandes inſtances, que malgré ce que je pus dire, on me força à rentrer & à entreprendre l'opération. Je retournai l'enfant qui étoit mort, & la délivrai ſelon la métode que j'en donne ailleurs. Elle en reçut du ſoulagement ſur l'heure, & pour le reſte du tems qu'elle eut à vivre : mais cela n'empêcha pas qu'elle ne mourût quelques jours aprés, comme je le leur avois prédit. Il eſt conſtant, & il me fut aiſé d'en juger, que ſi l'acouchement de cette femme avoit été ménagé d'abord, & qu'on s'y fût donné patience, il auroit dû être heureux ; & qu'il ne devint mauvais que par l'imprudence de la Sage-femme, & par les éforts prématurez qu'elle fit elle-même, & fit faire à la malade hors de ſaiſon.

Une choſe encore, qui conduit à ces éforts anticipez, eſt que bien des gens confondent mal-à-propos les diſpoſitions pour parvenir au travail, avec le travail même. Il eſt important de les diſtinguer, pour ne pas tomber dans le malheur d'aider la nature à contre-tems ou de préci-

piter la chûte d'un fruit qui n'eſt pas meur; c'eſt à dire la ſortie & le plus ſouvent la mort d'un enfant qui n'eſt pas parfaitement à terme, ne s'en fallut-il qu'un quart d'heure. Je dis donc qu'à proprement parler, une femme n'eſt en travail que quand elle eſt dans cette fonction laborieuſe du corps, où elle réünit naturellement toutes ſes forces pour mettre ſon enfant au jour. Tout ce qui précéde cette fonction, n'eſt qu'un acheminement au travail; & cet acheminement eſt plus ou moins éloigné, ſelon qu'il précéde du plus ou du moins cette fonction. Les accidens de la groſſeſſe & les douleurs qui ſe rencontrent vers ſa fin, ſont des acheminemens éloignez au travail. Le plus prochain eſt la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qui y étoient contenuës. De ſorte que l'on doit dire qu'une femme enceinte eſt en travail, lorſque les eaux s'écoulent ou ſe ſont écoulées par la rupture des membranes, & non pas plûtôt. On dit auſſi qu'elle eſt en travail quand l'enfant eſt pouſſé au dehors de l'uterus enfermé avec ſes eaux dans les membranes, qui, bien qu'elles dûſſent être rompuës, ne le ſont pourtant pas, ſoit à raiſon de leur épaiſſeur, ſoit à cauſe de la petite quantité d'eau qu'elles contiennent, ſoit

enfin parce que l'enfant étant mort ou tres-foible, il n'en peut procurer la rupture. Il eſt vrai que pour lors la marque prochaine du travail, qui eſt l'écoulement des eaux, ne s'y trouve pas: mais ce n'eſt que par accident; c'eſt pourquoi l'on raiſonne de la même maniere que s'il s'y rencontroit. Car premiérement la mére eſt dans cette fonction laborieuſe dont nous avons parlé, puiſque c'eſt par ce moien qu'on ſupoſe qu'elle a déja mis ſon enfant dehors en quelque façon. Et en ſecond lieu nous ne diſtinguons l'achemine-ment au travail d'avec le travail même, que pour aller au devant de l'extrême danger où l'on expoſe une femme en perçant prématurément ſes eaux, & en lui faiſant faire beaucoup d'éforts inutiles dés les premiéres douleurs, comme ſi véritablement elle étoit déja en travail. Et ces éforts ne ſont inutiles & ne conduiſent dans un extrême peril, qu'à cauſe que le fruit n'eſt pas dans ſa maturité. Lors donc que la nature a travaillé, ou pour mieux dire qu'elle travaille encore à procurer l'écoulement des eaux, & qu'elle y trouve des obſtacles: il eſt à préſumer que le fruit, dont la maturité ſe connoit par l'écoulement naturel des eaux, que le fruit, dis-je, eſt dans ſon terme, puiſque ſans

ces obſtacles, les eaux ſe ſeroient écoulées. Ainſi l'on ne doit plus douter que la femme ne ſoit en travail ; on ne doit plus craindre que les éforts ſoient prématurez ; on ne doit plus balancer ſur la rupture des membranes ; & pour lors c'eſt un travail interrompu & forcé, qui ne laiſſe pas pour cela d'être heureux, pourvû qu'à l'ouverture des eaux ou immédiatement aprés qu'elles ſont écoulées, l'enfant ſe preſente dans une poſture convenable, ſupoſé d'ailleurs qu'il ne ſe trouve plus aucun obſtacle. Que ſi l'enfant demeure long-tems, c'eſt à dire pluſieurs jours au paſſage nonobſtant l'écoulement des eaux, quoi que dans une poſture naturelle : le travail ſera dit fâcheux, il faudra conſidérer la cauſe de ce dangereux ſéjour, & y remédier par toutes les voies que l'art nous pourra fournir. Mais cela n'eſt plus de nôtre ſujet ; car nous parlons ici principalement d'une précaution qu'il faut aporter dans l'enfantement le plus ordinaire, où l'on doit atendre avec patience les operations de la nature qui paroît peut-être un peu lente, & où il s'agit de ne pas exciter la mére avant le temps ni dés ſes premiéres douleurs.

§. 5.

Employer utilement les forces de la malade.

Ne prodiguez donc point les forces de la malade avant le temps, & ne les emploiez qu'avec utilité, comme par exemple à la faire promener dans sa chambre ; car la promenade lui est alors tres-avantageuse, soit pour la divertir, soit pour faire que la tête de l'enfant décende & s'aproche du couronnement avec une prompte & douce lenteur qui ne se voit point dans les éforts dont plusieurs se servent mal-à-propos pour la même fin. Or à l'égard de cette promenade, on doit observer premiérement, qu'elle est propre sur tout aux femmes de tempérament pesant, qui sont lâches, chagrines, peu courageuses & qui n'ont pas de grandes douleurs. Car celles qui sont promtes & qui ne donnent que le tems de les mettre en situation pour acoucher, ne se servent point de cette avance. 2° Il faut que la femme qu'on veut faire promener, soit assez forte & robuste pour entreprendre cette action sans contrainte. 3° Elle doit avoir deux personnes capables de la soutenir & sur qui elle puisse s'apuier. 4° Cela se doit faire avant que la matrice soit ou-

verte, ſi ce n'eſt en ſaiſon chaude, & dans un lieu bien tempéré, ſupoſé que ce ſoit en hyver ; encore y auroit-il à craindre que l'air ne s'introduisît & ne bleſſât l'enfant ou la matrice, ou l'un & l'autre enſemble, d'où la perte de ſang & pluſieurs autres ſimptômes s'enſuivent. 5° Si on eſt obligé de promener la femme enceinte dont la matrice eſt ouverte, en ſorte qu'on ſente la tête de l'enfant, ſoit qu'elle occupe le paſſage ou que le cordon la devance & l'acompagne, on aura ſoin de boucher l'orifice externe d'un linge plié en pluſieurs doubles, trempé dans le vin chaud mélé avec autant d'huile, qu'on fera réchaufer ſouvent. 6° On ne lui permetra point de s'aſſeoir pour ſe repoſer ſur acune choſe capable de faire remonter la tête de ſon enfant par la compreſſion du ſiége ou fondement. Que ſi elle s'aſſied, ce doit être ſur une chaiſe percée, ou ſur le baſſin garni de ſon bourlet, ou ſur le bord d'un lit.

Et parce que cette ſorte de promenade fait que les douleurs s'augmentent admirablement, & que la matrice s'ouvre de plus en plus: on doit craindre la ſurpriſe, c'eſt à dire que l'enfant ne ſorte tout à coup, & que par une chûte qu'on n'avoit pas prévûë, il ne tombe la tête la premiére

miere ſur le carreau. Pour éviter ce malheur, on fait coucher la malade lorſqu'on juge à peu prés qu'elle va entrer en travail. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des femmes opiniâtres, qui ne veulent acoucher que debout, ou tout au plus aſſiſes dans une chaiſe, ſans qu'on puiſſe les réſoudre à ſe mettre dans une ſituation plus commode pour elles & moins dangereuſe pour leur fruit. Quand on ſe trouve obligé de condécendre à leurs volontez capricieuſes : comme on n'a rien de plus à craindre pour lors, que cette chute inopinée de leur fruit, dont j'ai parlé, c'eſt auſſi contre elle qu'il ſe faut précautionner davantage, faiſant proviſions d'oreillers, de couſſins, ou d'autres choſes ſemblables que l'on éleve ſur quelque placet au devant de la chaiſe quand la perſonne eſt aſſiſe, ou que l'on met ſimplement à terre entre ſes jambes quand elle ne l'eſt point ; & ces oreillers ne ſervent pas ſeulement à recevoir l'enfant, ſupoſé qu'il ſorte inopinément, ou qu'il tombe malheureuſement des mains dans l'opération : mais on le poſe auſſi deſſus durant la ligature de ſon cordon & la délivrance de ſa mére.

Si la malade eſt docile & conſent de prendre telle ſituation qu'on trouve à propos de lui donner ; on la fera coucher en

ſon lit ordinaire, ou pour le mieux on en fera dreſſer un exprés, plus petit, & que l'on apelle ordinairement lit de miſére; car c'eſt ſur ce lit qu'étant une fois miſe, une femme éprouve à loiſir ſa patience; c'eſt là qu'elle ſoufre durant tout le tems de ſon travail. On le garnira d'une ſufiſante quantité de linges & d'autres choſes ſemblables, atachant aux pieds une ou deux bandes, longues, fortes, & capables de réſiſter lorſque la malade voudra les tirer à elle pour s'éforcer & pouſſer avec plus de vigueur quand il ſera néceſſaire. Ce lit ainſi préparé, on ne l'y mettra en ſituation que le plus tard qu'on pourra, & lorſque par les ſignes on jugera à peu prés qu'elle ſera proche de ſon heure pour acoucher; non ſeulement parce qu'elle y eſt aſſez-tôt dans une poſture contrainte & mal-à-ſon-aiſe, mais encore parce qu'à l'ocaſion de cet état gêné elle ſe tourmente & change de place pluſieurs fois, ce qui recule ſa délivrance plutôt que de l'avancer.

Elle y ſera couchée ſur le dos, la tête & la poitrine médiocrement élevées, afin que l'enfant ne remonte point, mais qu'il décende au contraire par ſon propre poids; une perſonne derriére elle, pour la retenir par les épaules & l'empêcher de

reculer ; les reins apuiez ſur des oreillers, en ſorte qu'il n'y ait aucun vuide deſſous qui les faſſe porter à faux ; les cuiſſes ouvertes & écartées l'une de l'autre, & tenuës chacune, s'il eſt beſoin, par une perſonne forte ; les jambes fléchies en dedans ; les talons proche les feſſes autant qu'il ſe pourra faire ; le ventre, & toutes ces autres parties garnies de linges chauds ſuivant la ſaiſon, pour éviter le friſſon & le froid.

Elle garde cette ſituation principalement au tems que les douleurs la preſſent ; & quand elles ſont paſſées, on la lui fait quitter pour prendre un peu de repos & donner tréve aux laſſitudes ou même aux gouttes crampes qu'elle peut reſſentir le long de la cuiſſe & de la jambe juſqu'au talon, à cauſe que les ligamens ronds de la matrice ſont comprimez par la peſanteur du fruit qui s'afaiſſe ſur eux de plus en plus.

On ſe ſert encore d'un linge ou d'une ſerviette pliée en trois, laquelle étant paſſée par deſſous les reins de la malade & tenuë par chaque bout, aide à la ſoulever un peu dans le fort de ſon mal, ce qui lui donne un merveilleux ſoulagement. Ce n'eſt pas qu'il ne lui ſoit avantageux de ſe hauſſer & de ſe donner d'elle-même cette

eſpéce de mouvement ; parce que l'os ſacrum étant celui qui préte le plus dans l'acouchement & dont l'ouverture favoriſe davantage la ſortie de l'enfant : ſi la malade ſouléve ſes reins d'elle-même ſans le ſecours de la ſerviette, rien n'empêche l'os de s'ouvrir pour ainſi dire en dehors ; au lieu que ſi l'on ſe ſert de la ſerviette pour les ſoulever : comme elle eſt en partie couchée le long de cet os, elle tient ferme contre lui, & le repouſſe en dedans.

Il faut auſſi faire en ſorte, s'il eſt poſſible, que ſes cris ne ſoient point acompagnez de grands éforts, de crainte que ſa poitrine s'échaufant par excés, la toux & l'inflammation ou la fiévre ne ſurvienne.

Pour bien profiter des douleurs, on doit prendre garde ſur tout que la malade ne ſoit point inquiétée par une averſion extraordinaire pour quelque objet ; laquelle eſt capable d'empêcher les douleurs ou de les faire ceſſer, comme j'ai dit plus au long en parlant des paſſions.

A la fin de la douleur on obſerve deux choſes ; l'une de mettre un linge chaud ſur les parties naturelles, afin que l'air ne s'y introduiſe pas : l'autre, de ne point ſoufrir qu'elle repréne ſon haleine tout-

à-coup, & par une grande reſpiration, laquelle fait remonter l'enfant qui s'étoit aproché du paſſage, d'où ſon travail eſt diféré d'autant.

§. 6.

L'uſage des Lavemens.

IL eſt encore important de s'enquérir ſi elle a le ventre libre, & ſi quelques excrémens gros & endurcis ne retardent point ſa délivrance, afin de la procurer en les évacuant. Surquoi il y a quelques obſervations à faire. Dans l'eſprit de la plûpart du monde, les lavemens ſont des remédes fort innocens, & de ceux qu'il met plus ordinairement en uſage pour le ſoulagement des femmes enceintes durant le cours de leur groſſeſſe, & dans le tems de leur travail. Il eſt certain qu'ils ſervent admirablement bien dans l'ocaſion : mais ils ne laiſſent pas de cauſer de fâcheux accidens, ſi on les emploie ſans conduite & ſans expérience. Croiant par là ſoulager une femme, on la recule quelquefois en l'avançant mal-à-propos ; & tel travail, qui ſelon toutes les aparences auroit été fort heureux, devient malheureux & mauvais par un contre-tems de cette nature. Tout conſiſte à bien prendre ſes meſures,

eu égard aux circonſtances particuliéres du tempérament des perſonnes, de leur état, &c. Sur tout, dans le travail, où il y a autant de danger à ordonner les lavemens qu'à les défendre. Par exemple: ſi une femme enceinte ou en travail, d'un tempérament colérique & fort chaud, a paſſé pluſieurs jours ſans qu'elle ait été à la ſelle, c'eſt une néceſſité de lui en donner pour faciliter la ſortie des matiéres. Autrement la quantité des excrémens endurcis & deſſéchez par leur ſéjour dans les inteſtins, devient un grand obſtacle à l'avancement du travail, parce qu'étant proche du ſiége, ils pouſſent la matrice & le vagin, devancent l'enfant, empêche les eaux de décendre; & font encore un plus grand mal, quand par leur compreſſion ils forcent les membranes à ſe rompre avant le tems; d'où ſuit l'écoulement prématuré des eaux; aprés quoi la matrice demeure à ſec, plutôt diſpoſée à ſe refermer qu'à ſe dilater & s'ouvrir.

Il faut donc conſidérer ſi la femme fait bien ſes fonctions: l'état de ſa groſſeſſe: ſi elle eſt fort groſſe & à terme préfix; ſi ſon ventre eſt plus avancé ſur le devant que par les côtez: car s'il l'eſt plus ſur le devant, c'eſt une marque preſque toujours aſſurée pour dire que le travail, ſi

d'ailleurs il eſt bien conduit, ſera heureux. Au contraire, lors que le ventre eſt aplati, les côtez étendus & parfaitement remplis; on ne peut pas ſi bien juger du ſuccés, quand même il y auroit pluſieurs enfans. On obſervera la durée des douleurs & leur ſituation; l'ouverture de la matrice; ſi l'enfant eſt décendu. Car ſi, par exemple, les douleurs ne font que commencer: il faudra ſe donner patience, plutôt que de les avancer par aucun reméde. Quelquefois même, quoi que les douleurs durent depuis long-tems, & faſſent de leur part tout ce qu'il faut pour faire décendre l'enfant, ou que les eaux ſoient en état, & l'enfant éfectivement décendu: on ne laiſſeroit pas d'emploier inutilement les remédes dont nous parlons; comme quand la matrice n'eſt pas aſſez ouverte dans un ſujet gras & replet. La ſituation des douleurs, qui mérite auſſi qu'on l'examine, eſt depuis le devant & les reins où elles commencent d'ordinaire, juſqu'au ſiége qui eſt comme leur terme. C'eſt proprement quand on les voit parvenuës à cet endroit, qu'on a lieu d'atendre l'enfant bien-tôt aprés, ſur tout quand l'orifice interne s'ouvre à proportion, & que les eaux ſont formées & prêtes à s'écouler. Au milieu de ces favorables cir-

conſtances, on ne laiſſe pas d'avoir quelquefois beſoin de recourir à la ſaignée & aux lavemens, & c'eſt auſſi pour lors qu'on trouve jour à s'en ſervir avec ſuccés. Je me ſouviens d'une Dame de qualité que j'avois l'honneur d'acoucher, & qui avoit cette fauſſe délicateſſe commune à beaucoup d'autres, qu'on pourroit apeller une foibleſſe, de n'envoier querir ſon acoucheur qu'à la derniére extrémité. Il lui arriva de demeurer trois jours dans la peine à l'ocaſion d'un peloton d'excrémens deſſéchez dont elle avoit le ſiége rempli; ſi durs, qu'ils empêchoient ſon enfant de ſortir, quoi qu'il fut décendu juſqu'au couronnement, qu'il n'y eût que l'orifice externe qui le retint, & que d'ailleurs elle eût des douleurs fortes & violentes. Je crois qu'elle y ſeroit demeurée, ſi à mon arrivée je ne lui avois fait donner un lavement émollient, qui n'eut pas plutôt détrempé les premiéres matiéres, qu'elle jetta le reſte tout d'un tems avec l'enfant.

Utilité de la ſaignée faite à propos.

On peut auſſi avancer prudemment les choſes par les remédes dont l'on conviendra avec le Médecin de la malade. C'eſt à quoi la ſaignée faite à propos dans un

tems que l'experience enſeigne, & que l'on ne peut pas fixer, ſert au delà de ce qu'on peut imaginer, pourvu que la malade ne la craigne pas par excés. En éfet cette opération n'eſt pas ſeulement utile à pratiquer dans l'étenduë de la groſſeſſe, ſoit dans les premiers mois par la néceſſité d'une maladie, comme par exemple d'une fiévre & d'une toux qui ſurvient, ſoit ſimplement par précaution dans les derniers, ſur tout dans le ſept & le neuf, où il n'y a ordinairement rien à craindre & beaucoup à profiter : Elle eſt encore d'une utilité merveilleuſe dans le travail même pour l'abréger, le rendre plus doux & plus ſuportable ; pour diminuer la réplétion, faire diſtendre les parties baſſes, donner à l'enfant plus de liberté, plus de mouvement, plus de facilité à ſortir ; pour prévenir les douleurs, les régler, les rendre de plus de durée ; pour éviter enfin les ſuites fâcheuſes & les accidens ; comme la rupture du cordon, les grandes vuidanges, la perte de ſang, &c.

Situation fixe à garder.

Lors que l'enfant eſt proche de l'embouchure de la matrice, & que les eaux ſont formées & prêtes de s'écouler ; on

doit assujétir la malade à ne plus changer de situation, afin que l'enfant suive les eaux sans obstacle, ou du moins qu'il décende à l'embouchure immédiatement aprés qu'elles seront écoulées ; autrement il court risque de demeurer la tête apuiée sur les os pubis pour peu que la femme se tourne de côté ou d'autre, ce qui rend aussi le travail plus long & difficile. Mais comme l'on n'est pas absolument maître des mouvemens de la malade en cet état, & qu'il arrive aisément que malgré nos précautions elle s'en donne de contraires à nos intentions : si la tête de l'enfant à leur ocasion est jettée un peu de côté, il faut essaier de lui faire prendre la bonne posture, & de le remettre au droit chemin. Par exemple, si la tête est plus du côté droit que du gauche, on fera pancher un peu la malade sur le côté gauche, se servant en même tems du doigt pour repousser & gouverner doucement la tête ; ce qui se doit pratiquer devant, durant, & aprés le tems de la douleur.

§. 7.

Quand ouvrir les membranes pour procurer l'écoulement des eaux.

Quant à l'ouverture & à l'écoulement

des eaux, il eſt bon d'obſerver qu'il y a des circonſtances dans la plus prochaine diſpoſition au travail, qui ne nous permettent pas de nous repoſer ſur la nature, ni d'atendre d'elle qu'elle rompe les membranes pour procurer la ſortie du fétus par l'evacuation des eaux. C'eſt dans ces circonſtances que l'acoucheur doit mettre la femme en travail; & il eſt d'autant plus néceſſaire de les ſavoir, qu'il n'eſt preſque point de faute plus lourde que de mettre mal-à-propos une femme en travail, c'eſt-à-dire de rompre à contre-tems les membranes où les eaux ſont contenuës. Pour moi, j'ai remarqué qu'il le falloit faire, 1°. lorſque les eaux parvenuës juſqu'au vagin, ne peuvent avoir d'iſſuë à cauſe de l'épaiſſeur des membranes qui en empêche la rupture, nonobſtant les douleurs & les éforts de la mére & de l'enfant; ſupoſé toutefois d'ailleurs que l'enfant ſe préſente naturellement bien, la tête la premiére, en état de ſuivre les eaux à l'ouverture des membranes; autrement on feroit un plus grand mal de les rompre. 2°. Quand on eſt certain que l'enfant eſt mort; car on ne doit plus atendre d'éfort de celui qui n'a plus de vie. 3°. Lors qu'il y a pluſieurs enfans, & que la mére a tellement épuiſé ſes forces pour la ſortie

du premier, qu'il ne lui en reſte plus pour celle des autres, c'eſt-à-dire pour rompre les membranes ou chacun de ceux qui reſtent eſt envelopé. 4°. Lorſque ceux qui reſtent ſont retenus en haut dans une ſituation incommode, ou qu'ils ſont ſi mal diſpoſez pour leur ſortie, qu'ils ne peuvent s'aider, ſoit parceque les parties qui ſe préſentent les premiéres ſe ſont d'elles-mêmes embaraſſées les unes avec les autres, ſoit parce qu'elles ſont apuiées en forme de barre ſur les os pubis ou pénil, ſoit enfin parce qu'elles ſont ſufiſamment hors de leur poſture naturelle, pour ne pouvoir plus avoir leur uſage. Toutes ces choſes ſe connoiſſent par l'atouchement qui ſe fait d'une ou de pluſieurs parties du corps de l'enfant au travers des tuniques qui l'environnent, aprés que la douleur qui aſſemble & qui pouſſe les eaux eſt paſſée, ou qu'au moins elle eſt diminuée. Mais cet atouchement n'eſt pas ſans dificulté. Car outre que la ſituation trop haute de l'enfant ne le permet quelquefois pas : il n'eſt d'ailleurs preſque pas poſſible d'en toucher plus que la ſuperficie, que la nature fluide des eaux, & la ſubſtance gliſſante des tuniques où elles ſont compriſes, font vaciller de côté & d'autre au moindre mouvement qu'on lui

imprime. 5°. Quand les enfans qui reſtent aprés la ſortie du premier, n'ont pas encore ateint leur terme. 6°. Lorſque les ſimptômes, comme perte de ſang, convulſions, vomiſſemens, ſincopes, & autres promtement ſurvenus, ont réduit la mére ou l'enfant, ou tous les deux enſemble, à ce point de foibleſſe, qu'on puiſſe juger ſelon toutes les aparences que la nature ne pourra pas exercer ſa fonction ordinaire pour l'écoulement des eaux. 7°. Lorſque la femme eſt ſans douleur, ſans eſpérance d'en avoir, ou, ſi elle en a, qu'elles ſont foibles, impuiſſantes & éloignées les unes des autres. Voila à peu prés les états où j'ai remarqué qu'on doive mettre la femme en travail par l'ouverture non naturelle des eaux, ſupoſé qu'on prévoie un paſſage ſufiſant pour donner à la main la liberté d'agir, de retourner, de dégager, &c.

§. 8.

Du Meconium.

Les enfans vuident aſſez ſouvent un excrément apellé *meconium*; dont on ne s'aperçoit qu'aprés l'ouverture des membranes & l'écoulement des eaux. C'eſt une matiére graſſe, épaiſſe, de couleur noire,

ſemblable à de la poix fonduë. Un Auteur qui n'eſt plus, a fait ſur ce *meconium* des remarques qui méritent qu'on en faſſe d'autres, non dans l'eſprit d'inſulter à ſa mémoire, mais pour rendre témoignage à la vérité, & prévenir les fautes irréparables que des gens pourroient faire dans la pratique en ſuivant un faux principe qu'il donne pour indubitable. Il dit en un endroit: *Après avoir retiré mes doigts, j'aperçûs du meconium ... d'où je tirai mon pronoſtic que l'enfant étoit mort.* C'étoit en juger peu ſolidement. Tous les jours nous voions des enfans en vuider, & qui vivent. Il s'aplaudit enſuite ſur cette obſervation, & ajoûte en ſon ſtile que cette *remarque n'a point juſqu'ici été obſervée.* On ne lui conteſte point ni la primauté ni l'honneur de la remarque. Ceux qui ne l'ont point faite avant lui, ſeroient fâchez de la faire aprés. Il va plus loin; de ſa remarque ſinguliére il fait une maxime générale & certaine. *C'eſt choſe indubitable*, ajoûte-t-il toûjours en ſa maniére d'écrire, *qu'en quelque ſituation que ſoit l'enfant, ſi en touchant une femme & que les eaux ſoient percées, les doigts paroiſſent teints d'une couleur noirâtre, on pourra pour lors aſſurer que l'enfant eſt mort, parce qu'il s'eſt vuidé.* Maxime fauſſe & d'une dangéreuſe conſéquence,

qui expoſe la vie des enfans, en laiſſant la liberté de tout entreprendre ſans ménagement à leur égard, comme s'ils étoient morts. En éfet c'eſt le parti que l'Auteur prend lui-même ſur ſon faux principe, & dont il fait un enſeignement aux autres. *E'tant donc par ce ſigne aſſuré de la mort de l'enfant, il ne faut point faire de dificulté de donner des remédes pour en faciliter l'expulſion.... qui ayent la force de chaſſer l'enfant mort.* C'eſt un enſeignement qu'il ſe faut bien garder de mettre en pratique. Celui qui l'a donné l'a fait ſur la foi de ſon expérience qui a dû n'être pas grande. Je veux croire que ſi la mort qui l'a prévenu, lui avoit laiſſé le tems d'en acquerir davantage, l'intérêt du public lui auroit fait dire le contraire & reconnoître ſa ſurpriſe; car c'eſt le devoir de quiconque entreprend d'écrire.

Diſons donc plus conformement à la pratique & à la vérité que le *meconium* à l'égard de l'enfant, loin d'être un ſigne aſſuré de mort, n'en eſt au plus qu'un fort équivoque, & ſur lequel on ne doit compter qu'autant qu'il eſt acompagné d'autres plus certains. L'écoulement involontaire de cette matiére eſt tantôt l'éfet d'une compreſſion accidentelle & étrangére à l'enfant qui la lui fait vuider ſou-

vent malgré lui tout robuſte & tout ſain qu'il eſt, comme quand il vient en double les feſſes les premiéres, ou dans quelque autre poſture forcée qui lui tient le ventre preſſé. Tantôt il eſt un éfet de la maladie, de la foibleſſe, ou de la mort de l'enfant, qui laiſſe aller ce qu'il ne peut plus retenir; peut-être même en d'autres ocaſions de la force de ſa complexion & de ſa nature qui ſe décharge par cette voie d'un ſuperflu qui pourroit ſe porter ailleurs & lui nuire. Dans l'incertitude de ſavoir quel en eſt le principe, ſi c'eſt la force ou la foibleſſe, l'accident de la compreſſion, ou celui de la maladie: il eſt viſible que ce ſeroit une haute témérité à un acoucheur dans un travail de cette nature de ſupoſer l'enfant mort, & d'y procéder au ſoulagement de la mére avec auſſi peu de précaution que s'il étoit mort en éfet. Ce qu'il peut au plus, ou pour mieux dire, ce qu'il doit faire dans l'incertitude d'où vient le *meconium*, eſt d'en avoir le principe ſuſpect, de craindre que ce ne ſoit plûtôt la foibleſſe ou la maladie qu'autre choſe; & cette conſidération ſemble exiger de lui qu'il opére avec une retenuë d'autant plus grande pour ménager l'enfant & ſa vie.

Au reſte, ce qu'il y a de plus à aprén-

hender

hender de la part du *meconium* quand il eſt pouſſé hors de ſes limites, c'eſt qu'il ne prenne ſa route par haut. Qu'une compreſſion viſible, accidentelle & paſſagére le faſſe ſortir par le fondement qui eſt ſa voie naturelle : l'enfant n'en reçoit pas une grande incommodité, ou du moins il s'en reléve & ſe rétablit aiſément auſſi-tôt qu'il eſt en liberté. Mais ſi le ventre étant comprimé plus en bas qu'en haut, le *meconium* remonte, force les digues & ſe décharge dans l'eſtomach : il fait plus de mal, & d'une maniére plus ſourde & plus cachée. Car c'eſt alors qu'il tuë l'enfant avant que de naître ou peu de tems aprés par une opreſſion ſubite qui le ſufoque ou le jette dans les vomiſſemens continuels. Pour peu même qu'il reſte de cet excrément dans le *duodenum* ou premier des inteſtins grêles, il s'y épaiſſit & empêche que le lait y paſſe librement. C'eſt de ces endroits que vient quelque fois la mort prompte des enfans nouveaux nez, dont on acuſe mal-à-propos les nourrices de les avoir étoufez en dormant. Il eſt vrai qu'on en a vû qui s'étant laiſſé ſurprendre indiſcrétement au ſommeil leur enfant pendu à leur mamelle, l'ont trouvé mort à leur réveil. Il eſt vrai encore qu'il n'y en a que trop qui faute d'expérience ou

de ſoin, expoſent leurs nourriſſons, & même quelque fois des nourriſſons qui ne ſont point baptiſez, au danger d'être étoufez & de mourir ſans baptême, en les couvrant par excés ou les mettant coucher avec elles. Mais il eſt vrai auſſi que l'épanchement de la matiére dont je parle, auquel on ne s'atendoit pas, peut être la cauſe de leur mort. C'eſt pourquoi ſi l'on eſt mandé pour dire ſon avis, ou pour donner ſon raport en juſtice, ſur un accident de cette nature : il faut examiner de prés les circonſtances de la naiſſance de l'enfant, avant que de porter un jugement qui doit faire la déciſion d'une afaire, où il y va des biens, de l'honneur, & peut-être de la vie des perſonnes qui y ſont intéreſſées.

§. 9.

Ondoier dans le péril.

Revenons à nôtre opération. Si l'on reconoît que l'enfant ſoit foible, ou qu'il y ait danger qu'il meure en venant au monde, il ne faut pas manquer de l'ondoier ſous condition ou ſans condition ſelon que l'on doute ou que l'on connoît qu'il a vie. On comprend aſſez l'importance qu'il y a de prendre cette précaution : mais on

y trouve quelque fois des obſtacles de la part des parens. Je me ſouviens qu'un homme qui étoit pour lors de la religion prétenduë réformée, fit une fois tous ſes éforts pour m'empêcher d'ondoier ſon enfant dans le péril. Je m'en rendis le maître malgré ſon opoſition ; & de là j'ai pris ocaſion de le faire ſecrétement en de pareilles rencontres pour éviter toute conteſtation, & de me munir pour cet éfet d'uñe petite ſeringue fort nette remplie d'eau claire, miſe dans la poche, qui m'a fourni de l'eau & qui m'a ſervi quelques fois pour ondoier des enfans de cette nature dans le péril, dont je n'en ai averti les parens qu'aprés coup & en ſortant.

§. 10.

Du Clitoris.

Cette partie de la femme que nous apellons le clitoris, dont l'on trouve la deſcription chez les Anatomiſtes, eſt expoſée à quelques inconvéniens dans l'acouchement. Sa longueur n'eſt pas la même dans toutes les femmes. Dans les unes il eſt de la longueur du doigt plus ou moins, ſortant de la vulve ou orifice externe, & dans les autres il eſt fort court. Soit long, ſoit court, il ne laiſſe pas de ſoufrir aſſez

ſouvent dans l'opération. S'il eſt long, il court riſque d'être comprimé, rompu ou arraché ; & s'il eſt court, on a lieu d'aprehender qu'il ne ſe relâche ou qu'il ne s'alonge. La relaxation ou l'alongement de cette partie ſont des accidens plus importuns que dangereux. Ils cauſent dans l'uſage du mariage quelques ſentimens de douleur aux femmes qui ne ſont pas bien ouvertes. Ils empêchent auſſi que leur urine ne faille de droit fil en ſorte que les parties externes en ſont continuellement arroſées, & qu'elles demeurent preſque toûjours moüillées ; mais cela importune ſans endommager. La compreſſion & la rupture ſont plus fâcheuſes ; car ſi le clitoris eſt pris au paſſage dans le tems de l'acouchement, & qu'il y reſte longtems, il ſe tuméfie & s'enflame : il perd ſon coloris de roſe, & prend la teinture d'un rouge chargé : il devient enſuite de couleur livide tendante à noirceur, il ſe flétrit, & enfin il tombe en cangréne. Je l'ai vû quelquefois aplati & dentelé en figure d'une crête de cocq. Que s'il ſe rompt, ou qu'il ſoit arraché, c'eſt un ſurcroît de péril & un accident mortel, comme je l'ai obſervé en quelques femmes, qui en ont perdu la vie aprés de grandes & longues douleurs, entr'autres une qui

demeuroit à la Ville-neûve, en qui cette partie durant le long séjour que la tête de l'enfant fit au passage fut tellement pressée & aplatie, que l'intempérie y survint, dont elle tomba ensuite toute cangrénée.

Voici de quelle maniére le Chirurgien se doit comporter à l'égard de cette partie pour en éloigner les accidens ou pour y remedier. Le Chirurgien n'opérera point qu'il n'ait considéré l'état du clitoris sa figure, sa grandeur, sa situation; (car nous supposons qu'il paroisse, autrement le danger est rare.) S'il trouve que le clitoris soit embaraſſé par les parties de l'enfant, il les détournera pour le dégager, & l'aiant ainsi dégagé, il lui fera prendre la situation la plus commode pour l'opération, & la moins dangereuse pour la partie. Il aura soin pareillement de la fomenter s'il est nécessaire, avec l'huile de mille pertuis, de camomille ou autre, capable d'adoucir, de fortifier, d'apaiſer l'excés de la douleur, y joignant le jaune d'un œuf frais & le vin chaud. Cette fomentation sera mise en usage tant devant qu'aprés l'opération. C'est ainsi que l'on traite le clitoris lorsqu'il est comprimé: mais s'il est rompu, & si par sa rupture il s'y fait ulcére, on y emploie les médicamens

convenables à l'ulcére, on le fait supurer, on le mondifie, & l'on prend sur tout garde à le bien cicatriser ; car autrement l'endroit du corps où il est placé étant comme un receptacle d'impuretez & par conséquent tres-sujet à la corruption ; il y auroit fort à craindre qu'il ne s'y fît un plus grand mal que l'ulcére même que l'on s'imagineroit avoir bien guéri. Le plus seur est de prévenir ce mal.

§. II.

Enfans qui ont le coû gros & court.

Aprés avoir pris ces mesures & quelques autres que la raison & l'expérience suggérent selon les circonstances où l'on se trouve, il ne s'agit plus que de recevoir l'enfant comme il vient ; car nous supposons qu'il se présente dans la posture naturelle.

Les enfans puissans, qui ont la tête fort grosse & la poitrine large à proportion, ont ordinairement le coû gros & si court, que la tête étant sortie hors de la vulve, on ne trouve point assez d'espace pour couler les doigts le long des jouës par dessous le menton pour acrocher les aisselles & tirer le reste du corps. Dans cette ocasion l'on tâche d'y supléer en se servant

du laqs en cette maniére. On le paſſe par deſſus la tête le long des jouës & des autres parties de la face juſqu'au coû, en ſorte que la boucle ou le nœud coulant ſoit tourné du côté de la nuque. On en fait tenir le bout pendant au dehors, par un ſerviteur qui le puiſſe tirer quand il en aura l'ordre. Et pour empêcher que dans l'éfort de l'action l'enfant, s'il eſt vivant, ne ſoit étranglé; ou même s'il eſt mort, que la tête n'en ſoit arrachée: on prend la précaution de couler les deux mains ſous la ligature, c'eſt à dire, qu'on inſére les doigts de chaque main les plus longs entre le laqs & le coû de l'enfant à droite & à gauche aſſez avant pour aider à ſa ſortie & pour prévênir en même tems ces périlleux accidens. C'eſt ainſi que l'on ſe ſert du laqs, quand les doigts ni la ſerviette n'ont point lieu.

§. 12.

Quels os facilitent l'acouchement.

Quelques Auteurs ont écrit que les os pubis ou du pénil, que le commun du peuple apelle barrez, ſervent dans l'acouchement à faciliter la ſortie de l'enfant par la ſéparation qui s'en fait à l'endroit de leur ſimphiſe. Depuis le tems que je ſuis

dans la pratique, je n'ai jamais remarqué qu'ils eussent cet usage. Ils sont à la vérité comme de forts remparts qui défendent l'enfant durant la grossesse, & qui lui servent de soutien pendant qu'il est dans la matrice : mais je ne crois point qu'ils aient part à sa sortie, si ce n'est pour y mettre souvent de l'obstacle & rendre le travail long & pénible. Nous voions que dans les anatomies publiques & dans les ouvertures de corps, c'est tout ce qu'on peut faire que de les diviser avec un instrument des plus tranchans ; ce qui nous éloigne beaucoup de penser qu'ils se puissent desunir par aucun éfort dans l'acouchement.

Il n'en est pas ainsi des os de derriére & des côtez dont les uns prétent & obéïssent communément dans cette fonction laborieuse, comme le *sacrum* & le *coccix*, qui servent dans tous les acouchemens, sans quoi l'enfant ne sortiroit point ; encore malgré ce secours sommes-nous souvent contraints de le tirer de force & avec les ferremens : les autres, qui sont les os des hanches, s'écartent quelquefois extraordinairement & se séparent à l'endroit qu'ils sont joints aux parties latérales de l'os *sacrum*. J'apelle extraordinaire & rare ce que je n'ai remarqué que trois fois, dans

le grand nombre d'acouchemens que j'ai faits, dont la plus considérable fut en l'année 1670. où je fus apellé pour secourir la femme du Cocher de M^r. D. Je l'avois tirée un an auparavant d'un des plus fâcheux travaux que j'aie encore vû. Je ne sai par quel caprice elle me changea pour se faire acoucher par un de mes anciens, qui s'y emploia plus de deux heures sans fruit, & l'abandonna. On revint à moi, je la trouvai dans un état déplorable. Mais sans m'arrêter à ce qui s'étoit passé, je la retirai pour une seconde fois du précipice; & comme j'en pris un soin tout particulier pour la remettre sur pied: j'observai que les os des îles ou des hanches s'étoient séparez de l'os *sacrum* d'un bon travers de doigt de largeur, ce que l'on découvroit facilement par le tact; & ils furent plus de trois mois pour se raprocher & se rejoindre avant qu'elle en fût parfaitement rétablie. J'ai vû la même chose arriver à une Jardiniére du Faux-bourg de Richelieu, & encore à une Tapissiére de la ruë S. M. qui en guérirent aussi aprés avoir essuié plusieurs accidens.

Puisque tous ces os sont également joints par simphise: pourquoi dira-t-on, prétendez-vous que les uns se séparent, & les autres non? Et pourquoi ne voulez-vous

pas que ceux de devant ſe ſoient deſunis ſans peut être que vous vous en ſoiez aperçû ? Je répons que la douleur étant le premier ſimptôme qui marque le lieu de la maladie, & la prétenduë ſéparation des os pubis ne ſe pouvant faire que par un violent éfort: des femmes ne l'auroient pû ſoufrir ſans faire de grans cris dans le tems, & de longues plaintes dans la ſuite. Elles n'auroient pas même pû ſe remuer ni marcher librement juſqu'à ce que les os euſſent été entiérement raprochez & réünis par l'entremiſe d'un calus qui ſert comme de ſoudure en de pareilles ocaſions. Je n'en ai point vû ſe plaindre de reſſentir aucune douleur particuliére à la partie antérieure ni à l'endroit où les os du pénil ſe joignent. Je n'y ai jamais remarqué de ſéparation ſenſible. L'éfort de l'os *ſacrum* qui s'étend en dehors, & qui à toute extrémité, ſe diviſe & s'éloigne des os des îles, eſt l'action la plus forte que j'aie obſervé dans l'acouchement pour ouvrir le paſſage à l'enfant. Cela me fait dire que les os du pénil n'y contribuent point par aucune ſéparation qui s'en faſſe dans les grans travaux.

§. 13.

Observation importante avant que de lier le cordon.

Il peut reſter de la compreſſion du cordon une foibleſſe à l'enfant quelquefois ſi grande qu'on ne trouve d'abord en lui que tres-peu, ou point du tout de mouvement. Pluſieurs, ſans autre réflexion font promtement la ligature du cordon ou délivrent incontinent la mére, & ôtent ainſi la communication qui eſt entr'elle & ſon enfant, à qui ce contre-temps coûte la vie. Il faut éviter une précipitation ſi dangereuſe, & ſuſpendre ou diférer pour quelque tems la ligature du cordon, obſervant de tremper quelques linges dans du vin chaud ou de l'eau de vie, tant pour y enveloper le cordon, que pour mettre ſur la tête, le ventre & la poitrine de l'enfant, le fortifier par là, & empêcher que le froid ne le ſaiſiſſe; lui ſouflant auſſi dans la bouche un peu de vin ou quelques gouttes d'eau de vie, & faiſant écacher de l'oignon prés de ſes narines pour lui en faire flairer l'odeur; atendant ainſi paiſiblement & ſans ſe laſſer que ſes forces ſoient revenuës, ce qu'on remarque par le batement des artéres qui ſe réveille peu-à-

peu le long du cordon depuis ſa racine juſqu'à l'ombilic, puis par de petits ſoupirs entrecoupez de ſanglots, éloignez quelquefois dans le commancement les uns des autres d'un quart d'heure plus ou moins, qui s'augmentent & ſe multiplient de tems en tems, & deviennent de plus en plus forts; enfin par le cri, enſuite duquel on peut lier le cordon, le couper & détacher le délivre pour le parfait ſoulagement de la mére.

C'eſt la maniére dont il ſeroit à ſouhaiter que beaucoup de matrônes ſuperſtitieuſes ſe comportaſſent dans une telle occaſion, loin de ſe dépêcher ſi fort de tirer l'arriére-faix pour le mettre ſur le ventre de l'enfant. (Vrai moien pour achever de l'étoufer) ou ſur le feu & ſous la cendre rouge, ce qui n'eſt qu'une pure illuſion: ou enfin boüillir dans du vin, comme s'il pouvoit traverſer les vaiſſeaux umbilicaux & porter une chaleur homogéne au fétus; qui ſont autant de maximes ridicules. Car dés que le placenta eſt totalement détaché, ſon uſage & celui du cordon ceſſent entiérement; & ſi, envelopant enſemble le délivre & l'enfant qui n'eſt pas certainement mort, en des linges trempez dans du vin chaud il arrive qu'il donne des ſignes manifeſtes de vie: cela

ne doit être nullement attribué au délivre, mais au vin qui fortifie & qui rapelle à la circonference de ce petit corps la chaleur naturelle & les eſprits concentrez & preſque éteints par la foibleſſe & par le froid; ce qui ne ſe fait point par une nouvelle communication d'eſprits de même nature propres pour vivifier, comme il arrive quand on ſe preſſe moins de lier le cordon ou de tirer l'arriére-faix.

§. 14.

De la ligature du cordon.

Quoi que la ligature du cordon ſoit en apparence une operation tres-légére, elle ne laiſſe pas d'être en éfet d'une fort grande importance, & l'on doit bien prendre garde comment l'on s'y prend. Quand je parle ici de la ligature du cordon, j'entens celle qui ſe fait à demeurer, aprés laquelle on n'en fait plus d'autre, mais on atend ſeulement la chute de la portion ſuperfluë du cordon qui eſt au deſſus. Cette ligature donc eſt pratiquée en bien des manieres diférentes auſquelles il ſemble manquer quelque choſe. La plus commune, dont pluſieurs ſe ſervent encore aujourd'hui, eſt de la faire ſous la couverture auſſi-tôt que l'enfant & le délivre ſont ſortis hors

de la matrice ; mais c'eſt proprement la faire à l'aveugle , & quelque routine ou quelque habitude que l'on en ait , il eſt dificile en la faiſant de la ſorte d'y être juſtes à garder les diſtances & les proportions neceſſaires ſans ſe tromper quelquefois, & laiſſer le cordon trop long ou trop court ; mépriſe dangereuſe , qui peut avoir de mauvaiſes ſuites , comme je le dirai plus bas.

Quand nos matrônes ne peuvent avoir le délivre pour l'emporter avec l'enfant, elles font la ligature du cordon, le coupent, & ſe contentent ordinairement d'y faire un nœud au bout-pendant qui reſte atachè à l'arriére-faix pour empêcher que la mére ne perde ſon ſang & ſes forces ; ou ſouvent l'abandonnent ſans y faire de nœud, ny ſe mettre beaucoup en peine ſi le ſang coule ou non. Ni l'un ni l'autre parti n'eſt à ſuivre ; ni le dernier, comme il eſt viſible , puiſqu'il néglige d'arrêter le ſang qui ſe perd , ou du moins d'en prévenir la perte ; ni le premier, puiſqu'il eſt une précaution peu ſûre contre cet accident, atendu qu'il eſt aiſé que le nœud ſe lâche & ne tienne pas.

Quelques-unes plus aviſées le retiennent & le ſerrent entre les doigts , remettent l'enfant entre les mains de quel-

qu'un des aſſiſtans, &, ſans quitter le bout du cordon, délivrent ainſi la mére. Mais c'eſt une ſujétion incommode, qui n'aporte que de la confuſion & du deſordre dans une action où ce n'eſt point trop d'avoir ſes deux mains libres.

D'autres atachent le bout du cordon à l'une des cuiſſes de l'acouhée dans la créance (ce qui eſt une ſimplicité) que faute de l'atacher ainſi il s'en retourneroit au dedans, & qu'elles ne pourroient plus le retrouver pour leur ſervir de guide. C'eſt une méchante métode principalement en ce qu'elle met le cordon en danger de ſe rompre, ou d'arracher le délivre de force, ſi la femme vient à faire un mouvement conſiderable de la cuiſſe où il eſt attaché.

La meilleure maniére m'a toûjours paru être celle-ci, au moins m'en ſuis-je ſervi avec beaucoup de ſuccés. En voici le détail. Aprés que l'enfant eſt ſorti à la maniére acoûtumée, c'eſt-à-dire la face en deſſous on lui fait changer cette poſture. On le couche ſur le dos ou de côté, afin qu'il ne ſufoque pas, & qu'il ait une pleine liberté de reſpirer; & lorſque par ſes cris il a donné des marques qu'il eſt vigoureux, on fait deux ligatures, la premiere du côté de l'enfant au moins à cinq

ou ſix travers de doigt de l'ombilic, & la ſeconde au deſſus du côté de la mére ou de l'arriére-faix, à une diſtance raiſonnable pour couper entre les deux ligatures. Aprés cela on ôte l'enfant, on le met entre les mains de quelque perſonne entenduë, qui l'envelope & le porte auprés du feu, pour le garentir de la froideur de l'air qu'il peut d'autant moins ſuporter, qu'elle eſt nouvelle pour lui. Je dis qu'il le faut confier à une perſonne entenduë, parce que j'ai trouvé ſouvent des Sages-femmes & des Gardes ſi ignorantes qu'elles ne ſavoient par quel bout s'y prendre pour lui rendre les petits ſoins que demande cet état.

Cependant, on délivre la mére; ce qui ſe doit faire avec patience & ſans précipitation. D'où vient, qu'exiger d'elle des éforts conſiderables, en l'excitant par exemple, à ſe faire éternüer; à touſſer, à ſouffler dans ſa main, à mettre ſes doigts bien avant dans ſa bouche pour ſe provoquer au vomiſſement, en un mot à ſe faire pluſieurs autres violences que les Sages-femmes emploient ſans dicernement, c'eſt une choſe tout-à-fait condamnable & la ſource de quantité de maux qu'elles atirent indiſcrétement ſur de pauvres femmes, leſquelles en demeurent ſouvent eſtropiées

estropiées toute leur vie, supposé même qu'elles ne la perdent point. Ce n'est pas que ces choses dont l'usage immoderé est toûjours à éviter, ne puissent être emploiées avec modération; mais ce n'est que dans l'extrême necessité, lorsque les plus doux moiens n'étant point pratiquables on se trouve obligé de recourir aux autres, dont l'on tâche neanmoins de ménager l'emploi, & de modérer la violence. Or dans l'enfantement naturel, dont nous traitons en ce chapitre, il n'y a nulle nécessité de les emploier; cependant c'est dans celui-là même que les Sages-femmes en usent le plus, & c'est une erreur qu'il faut par conséquent détruire. Pareillement, lorsque l'hémoragie par exemple est grande, & que le sang veut être promtement arrêté, un peu d'empressement sied fort bien; il est même nécessaire: mais la précipitation n'en doit pas être. Néanmoins c'est où elles en marquent davantage; d'où vient aussi que nous voions tant de rélaxations, de chûtes & de perversions de matrice, des délivres mis en piéces, des parties mal-traitées & dans le desordre, où les choses devroient être dans le meilleur état du monde, si l'on s'étoit comporté avec douceur. Certainement quand il s'agit de délivrer une fem-

me, c'eſt le vrai tems de pratiquer le *Feſtina lentè*; d'autant plus qu'il eſt dangereux de rompre le cordon vers ſa racine, de l'ébranler par des ſecouſſes trop grandes & qui dilatent l'embouchure des vaiſſeaux, d'arracher l'arriére-faix par morceaux ou d'en laiſſer au fond de la matrice quelque portion ſéparée du tout pour petite qu'elle ſoit. Or pour éviter tous ces inconveniens, il faut obſerver de tenir entre ſes doigts le cordon le plus prés qu'on peut de l'orifice interne ou même de ſa racine, ſi la main peut aler juſque-là; & ainſi de le ſecoüer prudemment pour détacher le placenta des lieux où il eſt plus adhérant. Si le cordon a diſpoſition à ſe rompre, il faudra tâcher d'introduire doucement la main au dedans de la matrice pour prendre la maſſe & la décoller peu-à-peu avec les doigts du fond dela matrice, tirant adroitement le cordon de l'autre main. L'aiant tirée dehors & la femme étant parfaitement délivrée, on lui apliquera ſur les parties naturelles un linge plié en pluſieurs doubles médiocrement chaud pour l'ordinaire, & froid s'il y a perte de ſang. Aprés quoi elle abaiſſera un peu les jambes & les cuiſſes, les aprochera l'une de l'autre, & les apuîra ſur un couſſin roulé & enfermé dans une ſer-

viette, lequel on passera par dessous à l'endroit du pli des jarrets. Elle gardera le silence, & les rideaux de son lit seront fermez, de peur que le grand jour ne lui blesse, ou même ne lui fasse perdre la veuë soit pour un tems, soit pour toûjours.

Aprés avoir ainsi pourvû à la mére, on retourne faire à loisir & avec toute l'aplication néceſſaire, une seconde ligature à l'enfant à un pouce de distance de l'ombilic. On serre le cordon à deux nœuds tant dessus que dessous de crainte qu'il ne s'échape, puis l'on coupe la premiére ligature & l'on vuide le sang resté dans le bout du cordon en deça de la derniére. Il arrive quelquefois que le cordon rempli d'eau ou gonflé de vents, est fort gros: c'est à quoi il faut bien prendre garde, aiant soin de revoir à la ligature de tems en tems, pour la resserrer s'il est néceſſaire. Car l'eau ou les vents venant à se dissiper, le cordon se flêtrit & en devient plus menu, de sorte que la ligature se relâche ou quite même entiérement; & faute d'y faire atention l'enfant perd son sang & meurt lorsqu'on s'y atend le moins; ou, s'il est assez heureux qu'on s'en aperçoive, il en reste du moins toute sa vie d'une couleur pâle, & donne beaucoup de peine à élever. Si la ligature étant faite, il y

avoit une trop grande quantité de vents; je conseille de les évacuer avec une éguille triangulaire comme l'on fait avant que de réduire l'intestin sorti, quand il en est trop plein; aprés quoi il faudra resserrer la ligature & l'arrêter. Autrement, faute de prendre cette précaution il y auroit à craindre que le cordon ne se sciât ou cassât en le serrant. Il est dangereux de faire la ligature trop longue ou trop courte. Car si elle est trop courte l'enfant peut perdre son sang & périr, soit à l'occasion du fil qui s'échape, ou à la chute de son ombilic ou peu de tems aprés quand le ventre vient à s'étendre; & si elle est trop longue, il se fait aux moindres éforts une dilatation des parties suivie d'une tumeur qui s'augmente de plus en plus, se remplit de vents & quelquefois de l'intestin, ou de l'un & de l'autre ensemble, cause des coliques fort douloureuses à l'enfant & souvent le fait mourir.

§. 15.

Ne point trépaner l'enfant nouveau-né.

Si malgré les précautions qu'on auroit pu prendre pour empêcher l'enfant de tomber d'une maniére imprévuë; il s'étoit blessé à la tête par sa chute, & qu'il

fallût le trépaner (car le ſang extravaſé nous y contraint quand nous ne pouvons diſſiper autrement les tumeurs qu'il fait & qui ſont tres-dificiles à reſoudre) il ſufira de ruginer doucement à l'endroit où le ſang paroîtra de couleur noire à travers la ſubſtance cartilagineuſe & diafane de l'os, qui eſt encore tendre & mince dans les enfans nouvellement nez. Aprés l'aplication de la rugine, on ſe ſervira des ciſeaux lenticulez pour couper l'os en rond, comme s'il étoit enlevé avec le trépan qui n'eſt point propre en de telles rencontres, ainſi que je l'ai remarqué par le triſte accident dont l'opération d'un habile Chirurgien qui n'eſt plus, fut interrompuë; le trépan, que la délicateſſe de l'os n'avoit pu ſuporter, aiant pénétré tout-à-coup dans la ſubſtance du cerveau.

§. 16.

De l'exomphale ſurvenant à l'enfant.

Il arrive aiſément une maladie à l'enfant nouveau-né, à laquelle on ne prend point garde d'aſſez prés, ſur tout dans le commencement qui eſt le vrai tems d'y remédier; c'eſt l'exomphale, ou une tumeur contre-nature qui ſurvient ordinairement à l'ombilic, par la dilatation qui s'en fait.

On l'apelle de ce nom pour la distinguer de celles qui peuvent survenir aux autres parties du ventre par la rupture du péritoine, & généralement de toutes les espéces de hernies. Supposé que cette tumeur soit encore dans son commencement, ou du moins qu'elle n'excede pas une noix dans sa grosseur, on pourra espérer de la réduire en observant ce qui suit. Premiérement, ce qui est sorti, on le fera rentrer au dedans du ventre le plus doucement qu'il sera possible, & l'on empêchera en suite que ce qui sera rentré ne ressorte. Pour cela, il faudra fermer exactement le passage par le moien de quelques compresses proportionnées à l'ouverture & au ventre de l'enfant, dont la premiére & la plus petite sera immédiatement apliquée sur le lieu de l'ouverture, aprés l'avoir trempée dans un peu de vin astringeant qui sert pour les fumigations, & dont je donne la recette ailleurs. Par dessus cette compresse on mettra une petite plaque d'argent, de plomb, d'ivoire, ou de buis pour mieux retenir les parties rentrées; qui sera couverte d'une seconde compresse un peu plus grande, & d'une troisiéme sur le tout beaucoup plus étenduë que les autres. Mais pour empêcher que rien ne vacille ou ne change de pla-

ce, on ſe ſervira d'une ſimple bande de cuir pour les petits enfans, un peu large à l'endroit & au milieu des compreſſes, atachée par une petite boucle fort légére pour ſerrer ou lâcher le bandage ſelon la néceſſité ; & pour ceux qui ſont plus forts, c'eſt-à-dire au deſſus de deux ans, il ſera plus ſeur de leur faire porter un petit bandage d'acier artiſtement fait, garni de ſon écuſſon qui lui ſert de platine. Il faudra tâcher encore d'apaiſer les cris de l'enfant, & de faire ceſſer les autres cauſes dont on croira que l'exomphale aura pu proceder. Si la tumeur excéde en groſſeur, on n'y peut aporter qu'une cure palliative, c'eſt-à-dire qu'avec le bandage, l'enfant ne ſentira point de mal, mais il ne faut pas eſpérer qu'il en gueriſſe parfaitement, en ſorte qu'il ne ſoit plus obligé de le porter.

§. 17.

Vaines maximes pour les enfans nouveux-nez.

Il y a de vaines maximes pour les enfans nouveaux-nez, comme pour les méres en travail. Pluſieurs de nos Sages-femmes leur frotent les lévres dés qu'ils ſont venus au monde, avec une piéce d'or. C'eſt, diſent-elles, pour en relever

l'éclat & leur donner une couleur vive & vermeille qu'ils conservent en suite toute la vie. A voir l'opiniâtreté avec laquelle elles soûtiennent cette cérémonie dorée, on juge aisément qu'elle leur vient de plus haut, de ces tems bienheureux où la pistole coûtoit moins aux bourgeois qu'elle ne fait aujourd'hui aux personnes de qualité. Le bon-homme de grand-pére ravi de se voir renaître dans ses petits-fils, tiroit la piéce d'or de son gousset sur la bonne-foi de la matrône, qui la faisoit aparemment retomber dans son escarcelle. Aujourd'hui l'on n'est plus si simples: on vit de ménage. Frotez les lévres de l'enfant tant qu'il vous plaira ; la piéce retourne à celui qui l'a donnée. Quelque-jour on n'en parlera plus.

Si c'est une fille, elles lui mettent bien proprement un pois de chaque côté au dessous de la pommette des jouës pour supléer par cet artifice certaines petites cavitez requises pour une beauté parfaite, que la nature ingrate semble leur avoir refusé. Ceci n'est qu'une bagatelle. Mais elles vont plus loin. Elles sont assez folles pour lui tordre le bout du mamelon sous prétexte d'en rompre les cordes, afin, dit-on, que si elle est un jour obligée à faire des nourritures, elle y soit toute dis-

poſée ; maxime cruelle, plus capable de la faire mourir, que d'autre choſe. On voit même par expérience qu'elle eſt toute opoſée à la fin qu'on s'y propoſe, puiſque les bouts des mamelons ainſi rompus rentrent en dedans à meſure que le corps prend ſon acroiſſement, ne laiſſent en leur place qu'une petite cavité pour tout veſtige ; & ce défaut ſeul ſufit dans une nourriſſe pour lui faire manquer ſa fortune.

Enfin il ſe trouve des femmes ſi entêtées, que pour les ſatisfaire, il faut tirer le nez d'un enfant, & le lui allonger quand il leur paroît trop court, l'aplatir s'il eſt trop relevé, le relever en le pinçant s'il eſt plat & évaſé ; manier & remanier des têtes pour les redreſſer, les reformer, & comme les pêtrir à leur gré : Qui prétendent nous faire paſſer ce qui eſt naturel pour contre-nature, le droit pour tortu, & le tortu pour droit ; & qui en un mot auroient elles-mêmes beſoin qu'on leur remaniât la cervelle pour leur redreſſer le jugement. Avec ces perſonnes, on fait volontiers un petit ſemblant pour avoir la paix : c'eſt ordinairement un chemin plus court que d'entreprendre de leur contredire en face.

§. 18.

Queſtion curieuſe : pourquoi, &c.

On nous demande quelquefois pourquoi les enfans, dés qu'ils ſont ſortis de la matrice, portent plutôt les mains à leur face qu'ailleurs, & les ferment plus volontiers qu'ils ne les ouvrent. Il eſt certain que cette action dans eux n'eſt pas volontaire ni raiſonnée, puiſque la raiſon n'y guide la volonté qu'à meſure que la matiére ſe dévelope, & que les organes acquiérent leur perfection. C'eſt plutôt par une habitude des muſcles, qui leur reſte de la ſituation où l'enfant a été durant la groſſeſſe au ventre de la mére: car on ſait qu'il y eſt ordinairement dans la poſture répréſentée chez les Auteurs, les mains fermées l'une contre l'autre, & la face apuiée deſſus. Ainſi l'on ne doit pas s'étonner qu'il les ferme plutôt que de les ouvrir, ni qu'il les reporte à ſes yeux comme par une inclination naturelle. On peut ajoûter à cela, qu'étant frapé ſubitement, lors qu'il vient au jour, de l'éclat de la lumiére, il en eſt ébloüi, & la nature qui a peine à le ſuporter, ſemble d'elle-même exiger ce mouvement ; comme nous le voyons dans ceux qui ſortent d'une cave

ou d'un noir cachot, dont la premiére action eſt de porter, même ſans autre réflexion, la main ſur leurs yeux pour leur ſervir d'abri contre le grand jour qui les bleſſe.

§. 19.

Métode, quand il y a pluſieurs enfans.

Il arrive aſſez communément qu'une femme ſoit groſſe de pluſieurs enfans; & cette circonſtance peut ajouter à l'acouchement ordinaire quelque dificulté. Du tems que j'étois à l'Hôtel-Dieu de Paris une femme fut délivrée par Madame Moreau Sage-femme du lieu, de cinq enfans, qui eurent tous baptême. Je m'imaginois alors que c'étoit une grande afaire, & depuis encore, dans mon événement à la pratique des acouchemens, je comptois pour beaucoup le récit que j'entendois faire à nos matrônes, des femmes qu'elles avoient acouchées de pluſieurs enfans; j'apréhendois de me trouver en de pareilles conjonctures. J'avois peine à concevoir comment on pouvoit diſtinguer les parties mêlées confuſément enſemble ſans ſe méprendre. Je ne comprenois pas bien auſſi que chaque enfant eût ſon délivre, ſes membranes &

ſes eaux dans leſquelles il fut renfermé & ſéparé des autres. Mais depuis que l'expérience m'a levé le bandeau, je proteſte que s'il étoit à mon choix, j'aimerois mieux acoucher & délivrer pluſieurs femmes de deux ou trois enfans à la fois d'une groſſeur mediocre, qu'une ſeule d'un qui fût trop gros, quelque bien conditionné d'ailleurs qu'il pût être.

Tout conſiſte preſque à ſe conduire avec prudence. Premiérement nous avons des ſignes tant durant la groſſeſſe que dans le tems du travail, pour juger quand les femmes ſont enceintes de pluſieurs enfans. Durant leurs groſſeſſes elles ſentent en même temps & quelquefois à des heures réglées, certains mouvemens en divers endroits du ventre, diſtincts de chaque côté, diférens de ceux qui acompagnent la groſſeſſe d'un ſeul enfant. Ces mouvemens qui gonflent le ventre extraordinairement tantôt à droit, tantôt à gauche ou des deux côtez enſemble, peuvent même être connus au doigt & à l'œil, ſi l'on obſerve en ce moment la figure du ventre. Deplus pour marque de ſéparation, l'on y découvre au milieu une certaine ligne enfoncée qui régne ſur toute ſa longueur à l'endroit de la ligne blanche. Sur ces ſignes on conjecture de la

groſſeſſe & l'on prend ſes meſures pour l'acouchement.

Dans le tems du travail, aprés la ſortie du premier enfant : ou ſon délivre le ſuit ſans obſtacle, comme quand il eſt parfaitement ſeparé du reſte & qu'il s'en détache aiſément ; ou il demeure arrété par ſa cohérence avec un autre délivre, ou par ſon adhérence au fond de la matrice. Dans certe derniére eſpéce, comme on eſt obligé de reporter la main pour conoître la cauſe du retardement & faciliter la ſortie de ce délivre arrété, il eſt aiſé pour lors de s'apercevoir, ou plûtôt il eſt comme impoſſible de ne s'apercevoir pas qu'un ſecond enfant, dont les membranes ou les parties viennent comme à la rencontre & au devant de la main, fait tout l'obſtacle de l'opération. Si nous ſupoſons que le premier enfant ait été librement ſuivi de ſon délivre en ſorte que la fonction de la femme enceinte & le miniſtére de l'acoucheur ont ſemblé d'abord comme entiérement conſommez : la marque pour juger de l'enfant qui reſte, eſt principalement que les douleurs reprennent comme auparavant & redoublent même. On ſent, en y portant la main, de nouvelles eaux qui ſe forment ; en un mot on y remarque ordinairement des diſpoſitions comme

pour acoucher de nouveau. Mais les Sages-femmes peu expérimentées font paſſer ces nouvelles douleurs pour des tranchées ſans aprofondir davantage, & laiſſent la moitié de l'ouvrage à faire lorſqu'elles penſent l'avoir tout fait. Ainſi fut trompée celle qui acoucha la femme d'un Marchand de vin ruë Beaubourg d'une premiére fille ſuivie ſans peine de ſon délivre ; que j'alai ſecourir deux jours & demi aprés, où je l'acouchai & délivrai d'une ſeconde.

Il eſt vrai que ces ſignes qui peuvent ſufire dans le cours ordinaire des choſes, n'ont pas par tout la même évidence. Il ſe trouve plus de dificulté, quand par exemple un ſecond ou un troiſiéme enfant eſt niché fort haut du côté droit ou gauche de la matrice comme dans une ſeconde bourſe. Je ſai d'expérience qu'aprés avoir reçû un premier enfant & ſon délivre avec lui, portant la main dans le fond de la matrice tant pour la rétablir dans ſon aſſiete ordinaire, que pour conoître s'il n'étoit rien reſté ; j'ai remarqué l'entrée de cette bourſe entr'ouverte en quelques femmes par le moien des douleurs précédentes, & en d'autres ſi exactement fermée, qu'il ſembloit n'y avoir plus rien. Dans ces rencontres dificiles j'ai pris pour

guides certaines marques; comme l'inégalité du ventre & la groſſeur reſtée du côté encore plein, l'alternative des douleurs, la diférence du mouvement, leurs eſpéces & leurs ſituations, l'envie perpétuelle d'uriner, & d'autres ſemblables plus ou moins viſibles ſelon les diférens ſujets. Quelquefois la complication des accidens ou de quelque maladie nuit auſſi au dicernement qu'on pourroit faire d'un ſecond enfant aprés la ſortie du premier; comme il arriva au ſujet d'une hidropiſie à la femme d'un Tailleur demeurant ruë S. Denis aux Quatre-fils-Aymond. Sa Sage-femme qui n'avoit point conû qu'elle fut groſſe de deux enfans, l'aiant acouchée de l'un raporta ſes nouvelles douleurs à l'amas des eaux qui étoient dans ſon ventre; & s'opiniâtrant là-deſſus, elle fut cauſe que l'autre enfant demeura quatre jours en cet état. Les Dames de la Charité de S. Leu voiant que les douleurs continüoient, eurent recours à moi. J'examinai la choſe, je reconus qu'un ſecond enfant ſe préſentoit; & quoi qu'il vînt bien, je trouvai les forces de la mére trop épuiſées pour abandonner l'ouvrage à la nature. C'eſt pourquoi je rompis moi-même les membranes, & le tirai en leur préſence.

On trouve encore de la dificulté quand par une chute ou par la violence de quelque autre accident, les membranes de l'enfant le plus haut ſitué ſe rompent, en ſorte que l'autre ſe préſentant le prémier à l'ouverture de la matrice, pluſieurs diférentes parties ſont mélées confuſément enſemble. Cette maniére d'enfanter eſt auſſi fâcheuſe qu'elle eſt rare. Car il eſt à craindre qu'en penſant tirer l'un on n'embarraſſe les autres & qu'on ne rende par là le travail extrémement pénible & dangereux. Pour ſe tirer de ce pas il faut avoir une parfaite conoiſſance de la diſtinction des parties & ſe conduire avec une extrême précaution depuis le commencement de l'opération juſqu'à la fin.

Quand il y a pluſieurs enfans, la méthode conſiſte ordinairement à recevoir celui qui ſe préſente le premier, dont le cordon doit ſervir de guide pour le reſte. On coule les doigts tout du long juſqu'à la maſſe de l'arriére-faix, pour découvrir s'il eſt ſeul abſolument ſéparé des autres délivres. En ce cas, qui eſt aſſez rare, on peut le tirer d'une même ſuite. Mais parce que les délivres ſont plus ſouvent contigus & cohérans les uns aux autres, & que tirant l'un de force on riſqueroit ou de le rompre ou dé détacher les autres du

du fond de la matrice : pour éviter cet accident capable de faire périr & les enfans qui reſtent & la mére, on ne tire guére un délivre ſans l'autre. C'eſt pourquoi le premier enfant étant ſorti, l'ordre eſt de lier ſon cordon, de le couper, & d'atendre l'acouchement du ſecond. S'il ſe préſente bien & qu'il ait des forces pour ouvrir ſes eaux, il ne faut rien précipiter. Si la nature eſt trop foible, ſoit dans la mére, ſoit dans l'enfant, pour atendre l'ouverture ; ou qu'il ſe préſente d'une poſture fâcheuſe capable d'empêcher que la mére ait des douleurs & que les membranes ſe rompent, comme s'il vient les bras ou les jambes pliées en croix & apuiées ſur les os pubis en forme de barre, la tête ou le corps deſſus ſans pouvoir en faire la réduction : il faudra ſoi-même rompre les membranes ; comme je fis à la femme d'un Marchand forain demeurant ruë S. Denis au Cheval Rouge ; laquelle je délivrai d'un enfant mâle fort ſain trois jours & demi aprés la ſortie du prémier. La mére avoit des forces : ſon enfant n'en manquoit pas ; mais il venoit de travers, & ſa poſture rendoit tous leurs éforts inutiles. Les enfans étant déhors, leurs cordons liez, arrêtez & coupez, on tirera leurs délivres enſem-

ble, doucement & également ; ſuivant pour pluſieurs à proportion la métode que nous avons donnée pour un ſeul. Si le malheur vouloit qu'à la ſortie du premier enfant, ſon délivre adhérant à d'autres ſe fût détaché, ou qu'il les eût atiré avec lui, il faudroit inceſſamment acoucher la mére & la délivrer à quelque prix que ce fût, & ne pas atendre que ſes forces fuſſent épuiſées par la perte de ſon ſang.

§. 20.

Que chaque enfant a ſon délivre.

Je crois pouvoir ici m'étendre ſur un fait de pratique aſſez curieux, ſavoir, que chaque enfant, pour petit qu'il ſoit, a ſon arriére-faix, placenta ou délivre. S'il n'y a qu'un enfant, la choſe d'elle-même eſt claire. S'il y en a pluſieurs, il eſt encore de fait que chacun d'eux a ſon délivre particulier, comme il a ſes membranes particuliéres; mais qu'ordinairement deux délivres par exemple ſont joints & coherans l'un contre l'autre, & leur contiguité ſe conoît par une ſimple ligne qui les diſtingue ſans les ſéparer.

Quelquefois auſſi nous les trouvons ſéparez & entiérement diſjoints. C'eſt ce qui arrive plus rarement & ce que je n'ai

pas vû plus de douze à quinze fois depuis quarante-cinq ans ; & je l'ai obſervé indiféremment, ſoit que les enfans fuſſent de même ou de diférent ſexe. Ainſi M. Viardel n'a pas dû avancer même aprés Dulaurens ; que *ſi une femme acouche de deux jumeaux qui ſoient d'un même ſexe, il n'y doit avoir qu'un arriére-faix, & qu'ils ſont renfermez tous deux dans le même délivre.* Il dit encore que *ſi* les jumeaux *ſont de divers ſexe, c'eſt-à-dire mâle & femelle, ils ſeront ſéparez par diverſes membranes, & auront chacun ſon délivre à part* ; & dans un autre endroit, que *deux enfans*, dont il acoucha une femme, *étoient envelopez chacun dans ſon délivre à part, comme étant mâle & femelle.* Quand un Auteur érit des acouchemens, il en doit parler par raport à ſa propre expérience, & non pas ſelon les opinions d'Auteurs qui n'ont eu le plus ſouvent que des connoiſſances conjecturales ſur cette matiére ; & l'on ne doit au plus les ſuivre que quand leur Théorie s'acorde avec la pratique. Je reſpecte fort Hipocrate, j'honore Dulaurens autant qu'il honore lui-même les anciens : mais je quite ſon ſentiment quand il eſt contraire à l'expérience ; comme il abandonne lui-même celui des anciens lorſqu'il ne s'acorde pas avec la raiſon. Il faudroit con-

clure généralement ſelon leur doctrine, que les jumeaux de même ſexe n'ont qu'un ſeul & même délivre ; & qu'au contraire les jumeaux de divers ſexe ont chacun leur délivre particulier. Et moi je dis fondé ſur de légitimes conjectures, & même ſur de bonnes raiſons, que la diverſité des ſexes ne doit point paſſer pour une cauſe de la ſéparation des délivres, & bien moins pour une cauſe de la pluralité des délivres, comme M. V. prétend la faire paſſer. Or il y a une diférence tres-grande entre la pluralité des délivres & leur ſéparation. Quand il y a pluſieurs enfans, il y a toûjours pluſieurs délivres, mais ils ne ſont pas toûjours ſéparez.

Je dis premiérement que quand il y a pluſieurs enfans, il y a toûjours pluſieurs délivres, & qu'ils ont chacun leurs membranes propres. Si deux enfans jumeaux étoient envelopez dans une même membrane, ils ſe préſenteroient tous deux, & l'opérateur en ces ocaſions trouveroit confuſément ſous ſes mains les parties de l'un & de l'autre ; ce qui n'arrive point ou rarement ; & quand il arrive, c'eſt parce que les membranes de l'un & de l'autre enfant ont été rompuës dans leur partie qui ſert comme de barriere au fétus, & qui eſt comme le mur mitoien qui ſépare

la demeure de l'un d'avec celle de l'autre. Nous nous expliquons ailleurs plus particuliérement ſur cette rupture. Si deux enfans jumeaux n'avoient qu'une même membrane, ils n'auroient pas chacun leurs eaux particuliéres. L'expérience montre pourtant que chaque fétus a les ſiennes, comme on le pourra remarquer en divers endroits de ce livre où nous en faiſons mention. Pourquoi auſſi prétendre que deux fétus n'ont qu'un placenta, puiſqu'il eſt vrai que chacun d'eux a ſes vaiſſeaux umbilicaux ainſi que Dulaurens lui-même l'a remarqué & nôtre Auteur moderne aprés lui ; puiſqu'il eſt vrai que ces vaiſſeaux umbilicaux répandent leurs branches & leurs capillamens déliez dans le fond de la matrice, en ſorte que les uns ocupent un côté, les autres l'autre, ſans mélange & ſans confuſion des rameaux des uns dans ceux des autres ; puiſqu'il eſt vrai enfin qu'à leur aproche prés, nous les trouvons diſpoſez de la même maniére dans les délivres ſéparez & dans ceux qui ſont contigus. S'il n'y avoit qu'un ſeul parenchime & une même diſtribution de nourriture par les vaiſſeaux d'un même placenta pour pluſieurs enfans: quand l'un d'eux eſt ateint de maladie ou frapé de quelque coup qui le fait mourir & cor-

rompre enſuite, les autres devroient périr par la communication de la pourriture répanduë dans toute la maſſe de ſon délivre. Or l'expérience fait foi du contraire, comme je l'ai remarqué ſouvent, & d'une maniére tres-particuliére en une femme enceinte à huit mois de deux enfans, qui tomba ſur ſon eſcalier, & ne laiſſa pas de les porter juſqu'au terme. Etant mandé pour l'acoucher, je reçus le premier de ces enfans parfaitement ſain, & qui vint tres-bien. Je tirai enſuite le ſecond, mort & à demi pourri. Aprés, je la délivrai de deux arriére-faix joints enſemble & diſtinguez ſeulement par cette ſimple ligne dont j'ai parlé. Celui de l'enfant vivant étoit ſain, de couleur vive, ſon cordon & ſes vaiſſeaux fort pleins, tels qu'ils auroient pû être s'il y avoit eu une entiere ſéparation: mais celui de l'enfant mort étoit froid, de couleur livide tirant ſur le verdâtre auſſi bien que ſon cordon que je trouvai vuide & flétri. A cette grande & viſible diférence on peut juger ſi l'on doit dire qu'il n'y eût qu'un placenta. Je prétens pour moi, malgré leur union qu'il y en avoit deux. Enfin, pour rentrer dans la théſe générale, le placenta, ce parenchime dont il s'agit, eſt-il autre choſe que l'aſuſion du ſang menſtruel qui ſe coa-

gule & qui remplit les espaces vuides entre les branches des vaisseaux umbilicaux. Si donc cette afusion du sang se fait par exemple aussi bien dans la partie droite du fond de la matrice que dans la gauche, & si les vaisseaux umbilicaux d'un fétus étendent leurs branches dans l'une de ces parties, & les vaisseaux umbilicaux de l'autre fétus dans l'autre partie pareillement: n'y aura-t-il pas un placenta en chaque partie du fond de la matrice, l'un à droite, l'autre à gauche? Si la nature avoit prétendu ne produire qu'un placenta pour plusieurs enfans, elle l'auroit composé du sang menstruel & des rameaux de quatre vaisseaux umbilicaux seulement, dont la tige seule & unique se séparant à quelques doigts du placenta auroit donné un cordon à chaque enfant; & l'acoucheur auroit trouvé pour lors plus de facilité à détacher le délivre de plusieurs enfans; qu'il n'en trouve dans l'état present des choses. Mais la nature opére pour elle-même. Elle a donné à chaque enfant son cordon & ses vaisseaux umbilicaux & conséquemment son placenta.

Pourquoi donc me direz-vous, est-il si rare que les délivres se trouvent séparez, & comment leur séparation se fait-elle? Je répons à cela premiérement, que l'ex-

périence m'aiant fait remarquer les délivres séparez autant quand les enfans étoient de même sexe, que quand ils étoient de diférent : c'est une réverie de dire, que la diversité des sexes soit la cause de la séparation des délivres. Pour moi je crois que ceux même qui nous paroissent joints ensemble au tems de l'acouchement sont séparez & distans l'un de l'autre au commencement de leur formation ; mais que venant à s'acroître de jour à autre, & à gagner pour ainsi dire du terrain chacun de son côté : le fond de la matrice, qui est d'ordinaire sufisemment ocupé par un seul délivre, ne sauroit, quand il s'en trouve plusieurs, livrer à chacun d'eux autant de place pour s'étendre, qu'il en donneroit à un seul ; d'où vient que les délivres aprochant de plus en plus l'un de l'autre, il se fait un atouchement de la superficie orbiculaire du chorion. Cette contiguité s'augmente, & par intervalle de tems, au lieu que les délivres formoient par exemple deux cercles parfaits, ils se réduisent en un, ou prennent même une figure ovale ; & par la similitude de substance qui se trouve entre eux, leur contiguité passe en cohérence, de sorte qu'il ne reste plus qu'une simple ligne pour marque qu'ils ont été

ſéparez, & que leur diſtinction ſubſiſte encore. A peu prés comme nous voions que ſi une perſonne s'étant brûlé la main, n'eſt pas bien panſée de ſa brûlure, les doigts ſe joignent enſemble par familiarité de ſubſtance, ſans qu'il reſte preſque aucun veſtige de leur ſéparation. Or comme il ne ſeroit pas raiſonnable de dire que pluſieurs doigts ainſi conjoints n'en ſont qu'un; auſſi ne ſeroit-il pas juſte de croire que la cohérence des délivres en détruiſe la pluralité.

La cauſe la plus probable de leur ſéparation eſt la diviſion de la ſemence dont une portion peut être portée ou éjaculée en un partie de la matrice, & l'autre portion en l'autre partie, avec cette circonſtance que la matrice ſera ample & bien conformée, & les délivres d'une circonférence médiocre, d'où vient qu'ils n'auront nul ſujet de cohérence, non plus que quand l'un des délivres ſe trouve renfermé totalement ou en partie dans une eſpéce de bourſe qui l'éloigne de l'autre délivre dont la ſituation eſt au fond de la matrice. Que ſi les enfans ne ſont pas jumeaux, c'eſt à dire conçûs en même tems: ce ſera ſuperfétation; & pour lors on ne doit plus rechercher le ſujet de la ſéparation des délivres ni douter que chaque

enfant n'ait le ſien.

On pourroit dire encore une infinité de choſes ſur cette matiére; mais il ſufit d'avoir établi que chaque fétus a ſon placenta, ſes membranes, ſes eaux, & ſes vaiſſeaux umbilicaux.

§. 21.

Des Vuidanges & des tranchées.

C'eſt un ordre naturel que la femme ait des vuidanges aprés l'acouchement; & il y auroit même un peril évident pour elle de n'en pas avoir: ce n'eſt pas une néceſſité qu'elles ſoient toûjours acompagnées de douleurs qu'on apelle tranchées, puiſque l'expérience nous fait voir des femmes qui n'en ſoufrent point ou tres-peu, particuliérement dans leur premiére couche; ſoit que les enfans emportent avec eux ce qu'elles peuvent avoir de plus mauvais dans leurs humeurs, ſoit qu'il faille l'atribuer à la bonté de leur tempérament. Il s'en trouve même (& j'avouë qu'elles ſont rares) qui ont eu pluſieurs enfans ſans avoir jamais ſenti de tranchées. J'ai remarqué que la plûpart des enfans qui naiſſent de ces perſonnes, ne ſont point ſujets d'eux-mêmes à avoir la petite vérole; je dis d'eux-mêmes & de

leur propre fond. Car ce n'eſt plus cela, ſi par exemple ils ont le malheur de tomber entre les mains de nourrices mal conditionnées, ou qu'il y ait quelques circonſtances vicieuſes dans leur origine, comme d'avoir été conçûs dans le tems de l'écoulement des menſtruës ou des lochies.

Les femmes de tempérament colérique & atrabilaire, ſont celles que les tranchées maltraitent le plus, parce que la douleur augmente à proportion que leurs vuidanges ſont échaufées, & quelquefois avec tant d'excés, qu'elle leur fait faire des contorſions comme ſi elles étoient poſſedées.

Des tranchées, les unes ſont légéres & paſſagéres, c'eſt-à-dire, ſuportables & de tres-peu de durée, dont on ne ſe met pas beaucoup en peine; car il vaut mieux entendre une femme ſe plaindre du ventre, que de lui voir dire qu'elle étouffe: l'un eſt un ſigne qu'elle coule qui ne marque rien de mauvais, l'autre au contraire fait apréhender la mort. Les autres font ſoufrir deux, trois, quelquefois huit jours, même juſqu'à ſix ſemaines comme je l'ai remarqué à une de mes parentes, qui eſt la ſeule de cette eſpéce que j'aie veuë depuis que je ſuis dans l'exercice.

On connoît les tranchées aux plaintes de la nouvelle acouchée, à la quantité & qualité des vuidanges, à la ſituation de la douleur. Si les vuidanges ſont coulantes, la douleur ſera aux reins & vers les aînes. Si elles ſont arrêtées, il ſe fait des grumeaux ou de gros caillots, & la douleur aggravante s'y joint. S'il y a faux-germe, les douleurs augmentent & les vuidanges dégénérent le plus ſouvent en perte acompagnée de vapeurs, de défaillances, quelquefois de vomiſſemens & d'autres fâcheux ſimptômes, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement détaché & ſorti. Ce qu'il y a de particulier à ces faux-germes qui ſe préſentent immédiatement aprés l'extraction de l'arriére-faix, c'eſt qu'ils ſe détachent plus aiſément & avec moins de danger que les autres.

Les remédes que l'on emploie contre les tranchées doivent tendre à adoucir & à faire couler modérément. C'eſt-à-dire que ſi les vuidanges ne ſont point trop fortes, on peut faire avaller à la malade une once d'huîle d'amandes douces, autant de ſirop de capilaires & le jus d'une orange aigre mélez & batus enſemble; ou, ſi elle eſt pauvre, ſe contenter de bonne huîle d'olive, ou du poids d'un écu d'or de ris batu en poudre tres-fine priſe

dans une verrée d'eau ou de vin blanc. L'eau de fleur d'orange eſt encore excellente, pourvû qu'il n'y ait point de vapeurs ſur jeu. Je me ſuis ſouvent ſervi d'un reméde également bon & facile à avoir, qui m'a parfaitement réuſſi. C'eſt un lait d'amandes de pêche (non de pavies.) Il faut hacher les amandes ou les concaſſer dans le mortier, en prendre le poids d'un gros, le jetter dans un poëlon avec une chopine de bon lait meſure de laitiére par deſſus, le faire boüillir en remuant toûjours, juſqu'à ce qu'il en reſte un petit boüillon. On le donne à la malade auſſi-tôt qu'elle eſt délivrée, & elle demeure deux heures aprés ſans rien prendre. D'autres ſe ſervent de jus d'éclanche, de boüillons de perdrix, d'oignons ou de poireaux. Il y a des Gardes qui croient avoir fait des merveilles, quand elles ont mis en cachette dans un boüillon quelques gouttes de ſang de l'arriére-faix. Cela ſert comme de rien; au contraire, c'eſt dequoi provoquer le vomiſſement, & mettre la matrice en danger de ſe pervertir, ou du moins de ſe relâcher tres-fort. En éfet le délivre une fois dehors, n'eſt plus qu'un ſujet de corruption, capable d'empoiſonner étant ainſi pris par la bouche.

§. 22.

Du lait.

Communément, dans preſque toutes les femmes nouvellement acouchées, les ſignes que le lait vient, ſont ceux qui ſuivent. Il commance par des inquiétudes qui leur ôtent le ſommeil; avec de légers friſſons qui courent le long de l'épine du dos, entre les épaules, aux jambes, aux plantes des pieds, & le plus ſouvent par toutes les parties du corps; acompagnez de douleur de tête & de reins, de laſſitude & de peſanteur, plûtôt univerſelles que particuliéres. Elles ſentent au gras des jambes comme ſi on les frapoit avec des cordes. Leurs mamelles & toutes les parties voiſines ſe gonflent & s'étendent quelquefois ſi fort, qu'elles s'imaginent être tout-d'une-piéce, ſans ſe pouvoir remuer qu'avec beaucoup de peines & de nouvelles douleurs. La fiévre du lait, qu'on apelle ainſi parce qu'il en eſt la cauſe, ſurvient à la plûpart, qui ne dure que vingt-quatre heures, le pouls vîte & fort élevé avec une chaleur exceſſive dont elles ſe plaignent comme ſi elles étoient auprés d'un braſier; ſans pouvoir ſoufrir le moindre bruit, ni qu'on les aproche.

Toutes ces choſes n'arrivent pourtant pas ſi généralement aux femmes nouvellement acouchées, qu'il ne s'en trouve d'une bonne complexion, dans qui le lait coule & s'évacuë ſans ſignes, ſans accident, & qui en ſont ſi peu incommodées que ni leurs gardes ni elles ne s'en aperçoivent pas.

J'ai remarqué quatre ou cinq maniéres dont l'évacuation du lait ſe fait, dont une ſeule peut ſufire, quoiqu'elles ſoient quelquefois conjointes. La premiére & la plus ordinaire ; quand le lait envoié aux mamelles où la nature le deſtine pour la nourriture de l'enfant, redécent enſuite pour s'évacuer par la vulve avec ou ſans les vuidanges. C'eſt la plus commode de toutes, auſſi-bien que la plus ſûre. Outre les ſignes communs, elle a ceux-ci qui lui ſont propres. Une douleur aggravante en la région hipogaſtrique, principalement à l'endroit des aînes, peſanteur ſur le devant & ſur le ſiége, quelquefois avec ſupreſſion de l'urine & des vuidanges, quand la matrice remplie du lait comprime les parties & ferme le paſſage à ces excrémens, ou que le lait trop épais, en trop grande quantité, ou décendant trop vîte ocupe les conduits, gonfle les parties, & ſe mêlant avec les vuidanges, les empê-

che toutes ou en parties de s'écouler pour un tems.

La seconde, lorsque le lait s'évade par les mamelles, dont les signes propres, outre le gonflement, sont une douleur tensive, aggravante, poinçonnante & qui tire au bout du mamelon. Celle-ci est plus fâcheuse à suporter que les autres, tant à cause de la sensibilité de ces parties, qu'à cause des accidens douloureux auxquels leur délicatesse les expose, principalement dans les femmes qui ne sont point nourrices, dont le lait s'engrumele aisément faute de soin, & se tourne quelquefois en abcés tres-sensibles sur tout lorsqu'ils se font prés du mamelon.

La troisiéme par les selles.

La quatriéme par les urines. On a plusieurs fois vu dans le bassin le lait pur, c'est-à-dire, sans aucun mêlange de vuidanges, lesquelles ne laissoient pas de couler encore avec abondance aprés que la plus grande force du lait étoit passée.

La cinquiéme par les sueurs, ou universelles de tout le corps, ou seulement de la poitrine, qui est le lieu où le lait se porte davantage. Cette maniére d'évacuer dure plus long-tems que les autres, & ne laisse pas d'être incommode en ce que la poitrine est presque toûjours trempée.

L'acoucheur

L'acoucheur ne peut guére dire au juſte dans quel tems le lait viendra à ſa nouvelle acouchée, ni le mouvement & la route qu'il prendra; s'il montera directement aux mamelles, ou s'il décendra. Cela ſuit le tempérament particulier des ſujets. Il eſt vrai que le troiſiéme jour de la couche eſt le tems où le lait ſe fait plus ordinairement connoître, & que la nuit qui le ſuit eſt plus fâcheuſe à paſſer que les autres. Mais aprés tout il n'y a point de régle certaine, ni de terme aſſuré pour pluſieurs Il ſe trouve des femmes d'un tempérament fort & vigoureux, dont le lait paroît s'écouler par en bas dés le premier jour, va toûjours en augmentant juſqu'au cinquiéme, en demeure là pour un tems, puis revient & reprend ſon cours ordinaire. En quelques-unes on n'en voit point du tout; &, s'il y en a, il ſe diſſipe par des voies inſenſibles. Il coule en d'autres fort long-tems, ſoit par la vulve ſoit par les mamelles: cela n'eſt point fixé. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le lait qui ne s'évacuë pas par les voies que j'ai dit, ou qui aprés avoir commencé ne continuë pas de s'écouler juſqu'à ſa parfaite évacuation, a de tres-fâcheuſes ſuites. Car étant retenu dans les veines, il s'y échauffe, s'altére, ſe corrompt, cauſe des friſſons

ſuivis de fiévre qui s'augmente. Le mal de tête ſurvient ; le viſage & les yeux s'enflament. Des douleurs comme de rumatiſmes ſe répandent dans le reſte des parties. Il ſe fait ſupreſſion des vuidanges, l'opreſſion ſuccéde, le tranſport la ſuit, & la mort peu de tems aprés ſi l'on n'y aporte un prompt reméde par les ſaignées, par de bons cordiaux & d'autres ſpécifiques, capables de provoquer des ſueurs fortes ; encore en voions-nous peu s'en tirer.

Pour obvier à ce mal & le prévenir de bonne heure, il eſt du devoir de l'acoucheur de bien conduire une femme dés les premiers jours de ſa couche dans l'atente de ſon lait. Mais par malheur on y trouve ſouvent de l'opoſition, & par la méchante humeur des malades qui s'en tiennent opiniâtrement à ce qui leur plaît ſans ſe vouloir ſoumettre, & par l'orgueil & le caprice des gardes qui n'en font elles-mêmes qu'à leur fantaiſie, & ſouvent le contraire de ce que nous leur preſcrivons, s'eſtimant en ſavoir beaucoup plus que nous la deſſus.

Il faut lui recommander le ſilence, la réduire à vivre de régime & à ſuivre exactement les ordres qui ſeront donnez à ſa garde. Je ſai bien qu'il y a des femmes qui veulent manger auſſi-tôt qu'elles ſont

délivrées ; & l'on eſt comme obligé de donner cela au tempérament des unes & à l'habitude des autres. On doit tâcher pourtant de les contenir au moins dans le tems où l'on ſait à-peu-prés que le lait veut paroître dans ſa plus grande force ; pour éviter la fiévre & les autres accidens. Il faut encore avoir égard à la ſaiſon, pour ne pas couvrir une femme en été comme en hiver. Et ſi le lait ſe termine par les ſueurs, il la faudra changer quand elles commanceront à ſe refroidir, avec des linges médiocrement chauds apliquez ſur le creux de la poitrine, obſervant ſur tout de ne la point mettre à l'air, de crainte de faire rentrer l'humeur au dedans qui atireroit des rumatiſmes ou quelque choſe de pire.

Si elle eſt reſſerrée on lui tiendra le ventre libre par le moien de quelques lavemens. Si au contraire elle eſt travaillée du flux de ventre, comme il arrive aſſez ordinairement dans les premiers jours, on ſe ſervira de cliſtéres doux & ſans miel pour ne la point échaufer, & pour ne pas arrêter le flux à moins qu'il n'allât juſqu'à l'excés, ou qu'il durât par trop, ou qu'il fût acompagné d'extrêmes douleurs. Les décoctions ſeront faites ſelon l'exigence des cas.

Si le lait monte entiérement aux mamelles, on le détournera par toutes sortes de voies, comme par les lavemens souvent réïtérez, par l'aplication qu'on y pourra faire de certaines drogues connuës des commères & des gardes, tels que sont le sel, l'or, le canfre, le saffran, l'aolës, la mirrhe, l'absinthe, la rhuë, & d'autres semblables. Je n'ai rien trouvé de meilleur pour cela, que de prendre un tuiau de plume, le boucher par les deux bouts avec de la cire d'Espagne aprés y avoir enfermé environ cinq ou six grains pesant de mercure ou vif-argent, le recouvrir proprement d'une légére étoffe avec une porte à l'un des bouts, y passer un fil & le pendre au col en sorte qu'il décende entre les mamelles. Ce remède fait des merveilles, & précipite le lait en peu de tems, pourvu toutefois qu'il n'y ait point de mal de tête, ni qu'il ne le provoque point ; car pour lors il ne faudroit plus parler de s'en servir.

§. 23.

Des odeurs, vapeurs, mauvais air, &c.

C'est une chose surprenante de voir avec quelle facilité, quelle promptitude, & combien de périls le poison des odeurs & le venin du mauvais air se communiquent

au cerveau, & au cœur des femmes nouvellement acouchées. A la verité les odeurs ne ſont pas toutes ni par tout également dangereuſes. Il y a des femmes à qui les mauvaiſes odeurs font du bien, & qui ne peuvent ſoufrir les bonnes. Il y en a d'autres à qui les bonnes odeurs ne font aucun mal, & qui ne peuvent ſoufrir les mauvaiſes. Pluſieurs ne ſauroient ſuporter ni les unes ni les autres. Généralement parlant les odeurs fortes & ſuaves ſont plus pernicieuſes à la plûpart des femmes, que les mauvaiſes. Quoiqu'il en ſoit, le ravage que quelques odeurs ont fait en certaines rencontres, mérite qu'on ſe précautionne contre toutes en toutes ſortes d'ocaſions. Bois odoriférans, parfums, tabacs en poudre, haleine forte & puante, vapeur de chandelle mal-éteinte, fumée de cire d'Eſpagne & autres drogues dont l'odeur ſubtile & pénétrante porte aiſément à la tête: tout cela communément doit être banni de la chambre d'une acouchée.

La précaution qu'on eſt obligé de prendre contre les odeurs doit être dautant plus grande, qu'il n'eſt pas toûjours aiſé de s'en défendre. Il y en a qu'on eſt maître pour ainſi dire d'éviter; comme celles de certains bois, de paſtilles, de cire d'Eſ-

pagne, & d'autres matiéres combuſtibles qui n'ont de ſenteur qu'autant qu'elles ſont échaufées ou allumées. On peut les écarter de ſoi, on peut ne s'en pas ſervir. Mais il y en a d'autres qui ſe font ſentir de loin & dont il eſt dificile de parer le coup; comme des fleurs, des eſſences, & des poudres de ſenteurs, que la moleſſe a jointes au luxe des habits, & qui ſuivent preſque par tout les gens du monde. C'eſt par elles que j'ai vu arriver les plus grans deſordres, dont voici deux des principaux. Il y avoit plus de cinq ſemaines qu'une Damoiſelle étoit acouchée & bien délivrée, lorſque ſa ſage-femme lui rendant viſite ſe mit en devoir de remuer ſon enfant, & prit innocemment pour cela un de ces couſſins de ſenteur qu'on a coûtume de mettre ſur les lits de parade. Aiant remué l'enfant elle le porta baiſer à ſa mére, qui ſe ſentit auſſi-tôt frapée d'une douleur de tête inſuportable dont elle entra enſuite en des terreurs paniques, pour leſquelles je fus apellé pluſieurs fois en conſultation avec diférens Médecins des plus fameux. Ces terreurs la portoient à diverſes extravagances, comme à ſortir de ſon lit avec précipitation pour danſer au milieu de ſa chambre. Elles étoient acompagnées de viſions étranges & ſi fâ-

cheuſes, qu'elle étoit quelquefois contrainte de s'en ouvrir à ceux avec qui elle parloit pour les avertir de prendre garde à elle. Elle m'aſſûra qu'il ne lui étoit jamais rien arrivé de ſemblable avant cet accident. A ces fantaiſies prés, dont elle avoit l'imagination ſi préocupée qu'on ne lui pouvoit perſuader qu'elle en dût guérir: je l'a trouvai d'une converſation égale & d'un eſprit qui ne paroiſſoit nullement altéré d'ailleurs. Je lui fis entendre que le meilleur reméde au mal que cet enfant lui avoit procuré, étoit d'en avoir d'autres, & quelle recevroit du ſoulagement dant ſes couches ſuivantes par l'évacuation des vuidanges. La prédiction ſe trouva vraie. Dans la premiére couche elle fut ſoulagée de moitié, & de plus en plus dans les autres. Ces vapeurs n'ont pas laiſſé de continuer à l'inquiéter l'eſpace de plus de ſix années, & même elle en a encore quelquefois des reſſentimens.

Une *Dame de mon quartier acouchée & délivrée heureuſement d'un garçon, ſe porta parfaitement bien de ſa couche juſqu'au quatriéme jour, où ſur les trois ou quatre heures du ſoir une Demoiſelle de ſes meilleurs amies la vint voir pour lui faire part de quelques raretez qu'on lui

*Me Ponſſar.

avoit apportées de païs étrangers parmi leſquelles étoient entr'autres quelques rognons de muſc. Comme l'état de la malade ne lui permettoit pas de recevoir pour lors elle-même un préſent de cette nature de peur d'accident : cette bonne amie ſe contenta de lui demander les clefs de ſa caſſette pour l'y ſerrer, les lui raporta, les mit ſous le chevet de ſon lit, & prit congé d'elle. A peine fut-elle ſortie de la chambre, que la pauvre Dame ſe trouva priſe. Je ne ſais, dit-elle à ſa garde, ce que cette Demoiſelle m'a aporté, mais j'ai un horrible mal de tête, il me ſemble que tout tourne devant moi. Elle ſe plaignit de plus en plus, & s'aſſoupit. A ſon réveil ce furent des extravagances qu'on ne put attribuer qu'aux ſenteurs qui avoient fait ceſſer en partie l'écoulement de ſes vuidanges. On courut au ſecours toute la nuit. Les remédes qui furent ordonnez par un ancien Médecin firent à la vérité revenir les vuidanges, & rapellérent la raiſon égarée. Mais l'ébranlement des humeurs & particuliérement de la bile amaſſées depuis long-tems, atira la fiévre, qui s'opiniâtra. Je ne ſais par quel malheur on la mit en de nouvelles mains pour la traiter, qui changérent l'ordre des remédes. On lui fit prendre le petit lait & des

orangeades en quantité, qui loin d'éteindre l'ardeur de l'accés, répercutérent la malignité au dedans, & cauſérent un dévoiement furieux. La fievre ſe raluma de plus belle, les friſſons & les redoublemens ſurvinrent, la gangréine enſuite, en partie par la négligence des gardes au nombre de quatre qui ſe repoſoient l'une ſur l'autre. Enfin la malade mourut le 28. de ſa couche, aprés avoir uſé ſeulement pour cent francs ou quarante écus de quinquinna.

Le venin du mauvais air n'eſt pas moins à craindre que le poiſon des odeurs. Une Dame âgée environ de dix-ſept ans acoucha de ſon premier enfant, & fut parfaitement délivrée. Le lendemain matin Madame ſa mére, qui ne ſavoit point que la rougeole fût ſurvenuë la nuit à ſon laquais, l'envoia ſavoir des nouvelles de ſa fille. A peine avoit-il le pied à l'entrée de la chambre, éloigné de dix pas du lit dont tous les rideaux étoient fermez, que la garde vint au devant de lui pour l'empêcher d'aprocher plus prés de crainte d'éveiller ſa Dame. Cependant, ſoit que le venin ſe répandît d abord par toute la chambre, ſoit que la garde le portât au lit de ſon acouchée quand elle s'en aprocha pour voir ſi elle repoſoit: il eſt certain que

la Dame à ſon réveil ſe ſentit fort mal, & acablée avec laſſitude, douleur de tête, nauſées, éternûmens, foibleſſes, & autres ſignes qui ont coutume de préceder & de faire connoître la rougeole. Je craignis fort à cauſe des vuidanges. La petite vérole parut le lendemain, qui fut ſuivie d'une fiévre tierce & d'un dépôt prodigieux de matiére ſéreuſe ſur toute une cuiſſe & une jambe, qui alla juſqu'à tuméfier ſon ventre, & à la rendre hidropique ; de tous leſquels accidens elle ne laiſſa pas de ſe tirer, & de reprendre une ſanté parfaite par les ſoins de ſon Médecin.

Les ſages-femmes & les gardes ſur tout doivent donc veiller de prés ſur les perſonnes qui aprochent de leurs femmes en couche, & en éloigner ſans égard ni à la parenté ni à la qualité, les muguets & les coquettes, & tous ceux qui pourroient porter préjudice par le poiſon des odeurs ou par le venin du mauvais air.

Je joins par ocaſion à cet avis, un autre petit mot de conſéquence, qui les regarde ; c'eſt touchant le danger qu'il y a d'empoiſonner quelque fois innocemment une femme nouvellement acouchée en lui adminiſtrant les alimens ou les remédes ſur la foi d'autri. C'eſt pourquoi elles ne doivent jamais ni lui donner rien à

prendre par la bouche, ſoit poudres ou breuvages, ni lui faire ſentir ou flairer aucune choſe, qu'elles ne les aient ſenties ou goutées premiérement elles-mêmes, quand ce ſeroit de l'ordonnance du Médecin : non pour juger ſi ce qu'il ordonne eſt utile ou non ; mais pour éviter la mépriſe ou même la ſurpriſe ; parce qu'il peut arriver qu'une drogue qui a de la reſſemblance avec une autre, ſoit ou artificieuſement ſupoſée en ſa place, ou par le malheureux *qui-pro-quo* d'un domeſtique. De nos jours une Damoiſelle nouvelle-acouchée de la P. S. M. à laquelle on fit avaler dans un œuf de l'arſenic ou du ſublimé corroſif en poudre au lieu de ſucre, mourut auſſi-tôt. Si la perſonne qui lui donna, en eût mis auparavant ſur ſa langue, je crois que la qualité corroſive qu'elle y auroit trouvée, l'auroit empêché de paſſer outre.

§. 24.

Signes de vie ou de mort pour la femme acouchée.

Nous trouvons des perſonnes dans le monde qui veulent qu'on leur aſſûre ſi une femme nouvellement acouchée eſt en ſûreté de ſa vie ou non, & qu'on ſe

faſſe garant de l'avenir ſur le paſſé. Il n'y faut point aler ſi vîte. Nul homme ne doit ſe promettre abſolument aucun bon ſuccés, tant l'expérience eſt dificile. En éfet beaucoup de femmes, quoique bien acouchées, quoi qu'heureuſement délivrées, ne laiſſent pourtant pas de mourir. Un opérateur ſe ſera parfaitement bien aquité de ſon devoir, ſon acouchée ſe portera le mieux du monde: il ne faut qu'un malheureux accident (comme la vie de l'homme en eſt remplie) pour la faire périr tout d'un-coup lorſqu'on ſi atend le moins. Dieu eſt le maître de la vie des hommes: Pour nous, quelque habiles que nous ſoions, ne promettons rien de précis. Dans nos meilleurs pronoſtics, contentons-nous de les faire douteux; trop heureux ſi nous n'y ſommes pas trompez. Sur tout dans la matiére dont il s'agit, ne décidons pas aiſément en faveur durant les deux premiers ſepténaires, ni même quelquefois juſqu'à l'acompliſſement du troiſiéme pour une plus grande ſûreté.

Si toutefois quelque choſe eſt capable de flater d'un heureux événement, le voici en peu de mots. Les meilleurs ſignes ſe tirent de trois chefs; En conſidérant la femme dans la durée de ſa groſſeſſe, dans le tems de ſon travail, & dans ſon état

préſent de nouvelle acouchée. La plus infaillible marque de vie pour elle, c'eſt lors qu'elle a joüi dans tous ces états d'une ſanté parfaite autant que leur condition le permet. Enſuite, une groſſeſſe exempte de tout fâcheux accident, en ſorte que la nature y ait exécuté réguliérement & d'une maniére dégagée toutes ſes fonctions. Il eſt pourtant bon de remarquer en paſſant, qu'il ſe trouve des femmes dont les travaux ne laiſſent pas d'être aiſez & ſans aucune mauvaiſe ſuite aprés des groſſeſſes maladives & languiſſantes.

Pour tirer des ſignes favorables à la nouvelle acouchée par l'inſpection de ſon travail, il faut voir s'il a eu à-peu-prés les conditions d'un travail heureux, dont voici comme une deſcription. L'heureux travail eſt promt par des douleurs petites dans l'abord, & qui commencent à ſe faire ſentir vers les reins & à travers le ventre par maniére de coliques (bien qu'il y ait une tres-grande diſtinction à faire entre les unes & les autres, comme je l'ai fait voir ailleurs.) Ces douleurs enſuite s'étendent plus loin vers les parties baſſes du ventre, les aînes, & l'orifice interne de la matrice, & par continuation juſqu'à l'entrée du vagin, s'augmentant & ſe multipliant par degrez. 2°. Les douleurs de-

venuës plus grandes ſont ſuivies de nauſées, & quelquefois de vomiſſemens : de petits friſſons, de craquement de dents: de convulſions & de ſincopes paſſagéres, qui ſont une marque de la diſpoſition prochaine où la matrice eſt de s'ouvrir, ou même de la dilatation actuelle de ſon orifice interne, & de la communication qu'il fait de ce qu'il ſoufre aux principales parties, ſur tout dans les premiers travaux. 3°. Il ſort de la matrice certaines glaires ſemblables à celle de l'œuf, & qui ſont d'ordinaire mélées de ſang. C'eſt à la veuë de ces glaires, que les femmes ont acoûmé de dire qu'elles marquent. Et de fait, elles ſont dans la plûpart un indice de leur promtitude à enfanter. Toutefois il ſe trouve des femmes dont la matrice s'ouvre ſans qu'il paroiſſe de cette ſorte de glaires. 4°. Les eaux s'aſſemblant & ſe groſſiſſant à proportion de l'acroiſſement des douleurs, ſe préſentent ſous la forme ronde & tenduë des membranes qui les contiennent, & dans l'intervale de repos qui ſe trouve entre une douleur & une autre, on touche aiſément à travers des membranes, la tête de l'enfant dans une diſpoſition commode pour ſortir. Ce ſigne qui ſe tire du flux & reflux des eaux, eſt d'un préſage fort avantageux ; & c'eſt à

tort que plusieurs femmes qui sentent ce qui se passe au dedans d'elles-mêmes sans le connoître, s'imaginent qu'elles vont suffoquer dés la premiére impression de mouvement vers le haut de leur matrice, se figurant que leur enfant les veut surmonter, comme elles parlent; bien que ce ne soit qu'une impression des eaux qui retournent dans leur premiére place, quand la cause de leur agitation, c'est-à-dire les douleurs viennent à s'apaiser, à peu prés comme nous voions que les eaux de la mer reprennent leur lit, quand l'astre qui les domine cesse de leur imprimer cette vertu secréte qui les meut si admirablement. 5°. La femme ressent au bas de la région hipogastrique une pesanteur causée par la tête de l'enfant qui décend & qui s'apuie naturellement sur les os pubis ou barrez, & là, pressant le corps de la vescie, elle provoque la femme à uriner souvent. 6°. Elle a de grandes douleurs aux cuisses & au gras des jambes jusques sous la plante des pieds, & elle est quelquefois surprise de goutte-crampe, soit à cause de la situation haute de ces parties dans la posture pour acoucher, ou à raison de la simpathie qu'elles ont avec la matrice par ses ligamens ronds, & par ceux qui atachent les muscles aux os des

hanches à l'os ſacrum, & aux os pubis. 7°. Elle augmente ſes cris & ſes éforts dans l'acroiſſement des douleurs: ſon pouls ordinairement s'éléve & ſe rend plus vigoureux: ſon viſage devient rouge & enflambé; & des ſueurs ſe répandent par tout ſon corps. 8°. Elle ne ſauroit plus demeurer enſuite qu'avec grand' peine ſur le dos, ſon épine & l'os ſacrum devenant extrémement douloureux. 9°. Elle ſerre avec force tout ce qui tombe ſous ſes mains. 10°. La compreſſion des parties nerveuſes lui fait trembler les cuiſſes & les jambes. 11°. L'extrême peſanteur qu'elle ſent au ſiége, lui fait croire à toute heure qu'elle vuide ſes excrémens; ce qui arrive à la vérité ſouvent dans l'acouchement actuel, quand quelques-uns ſont décendus dans le rectum. 12°. Elle n'urine plus, parce que le col de la veſcie eſt exactement fermé par l'enfant qui ocupe le paſſage. Elle s'imagine en dernier lieu qu'on lui pique l'orifice externe, & qu'on le lui déchire comme avec les ongles lors même qu'on n'y touche pas; aprés quoi elle met ſon enfant au jour acompagné de l'arriére-faix & de ſes membranes entiéres & bien conditionnées. Toutes choſes s'étant paſſées à peu prés dans l'ordre que je viens d'expoſer, on peut dire juſtement que ſon

travail

travail a été fort naturel, & par conſéquent heureux; car c'eſt un bonheur en cette matiére de n'être que paſſablement tourmentée. Et de ce que ſon travail a été heureux, on a droit du moins de conjecturer que les ſuites pourront être pareillement heureuſes.

Enfin l'on tire auſſi d'excellens pronoſtics de vie par l'examen de l'état préſent de la nouvelle acouchée, lorſque dans le ſept, le quatorze, ni même le vingt-un de ſa couche, il ne lui ſurvient aucun des accidens funeſtes dont je parlerai plus bas.

Nous pouvons encore prendre des lumiéres de ces trois mêmes chefs, c'eſt-à-dire, de la groſſeſſe, du travail, & de ſes ſuites, pour juger du péril & pour apuier un pronoſtic de mort. Dans le retour qu'on fait pour cela ſur ce qui s'eſt paſſé durant la groſſeſſe, il eſt utile de remonter d'abord juſqu'à ſa ſource, & d'examiner ſi la conception du fruit que la mére a porté, n'a point été faite de ſémences vitiées, ou durant l'écoulement des menſtruës. Car une femme ne peut rien eſpérer d'un tel mélange, ſinon un enchaînement de maux dans tout le tems qu'elle eſt enceinte, & une tres-fâcheuſe iſſuë. Les autres ſignes de mauvais augure tirez

du même tems ſont, 1°. Avoir eu quelque maladie qui ait changé le tempérament naturel, qui, par exemple, de gaïe & d'enjoüée qu'une femme étoit, l'ait rendu triſte, réveuſe, mélancolique, incommode à ſoi & aux autres, incapable de prendre aucun divertiſſement. 2°. Le dégoût général pour toutes choſes, qui l'ait fait devenir maigre & aténuée. 3°. Le ſommeil inquiet, interrompu, parmi l'embaras & l'illuſion de ſonges affreux. 4°. Les yeux apeſantis, enfoncez, & comme enſevelis ſous leurs paupiéres, les lévres livides, le viſage terne & moribond. 5°. Les laſſitudes par tout le corps acompagnées de fiévre continuë avec redoublemens, ou autre. 6°. Les douleurs exceſſives & univerſelles cauſées par la rétention de matiéres corrompuës, d'où s'élévent des vapeurs putrides qui pénétrent les parties, & qui jettent quelquefois dans une hidropiſie ou généralement de tout le corps, ou ſimplement de quelqu'une de ſes parties. Je veux bien que ces matiéres s'évacuent par les vuidanges durant la couche, & que l'hidropiſie ſe diſſipe; mais ſouvent les mauvaiſes qualitez imprimées au corps de la femme ne laiſſent pas de la faire mourir. 7°. La perte de la mémoire dans l'état de langueur où les accidens la réduiſent;

l'impuiſſance de ſe mouvoir & de s'aider de ſes membres comme ſi elle étoit percluë.

Par les ſignes qui ſe tirent du travail, on peut aſſurer que la nouvelle acouchée eſt en danger de mourir, quand on reconoît qu'elle y a perdu beaucoup de ſang & de forces, comme il arrive, par exemple, lorſque le délivre (ſoit que l'enfant vînt à terme ou non) s'eſt préſenté le premier à l'embouchure de la matrice & que la femme n'a pas été promtement ſecouruë. Quand on remarque qu'elle s'eſt évanouïe dans l'acouchement, ſur tout ſi elle eſt acouchée d'un enfant mort. Quand on eſt informé que devant ou dans le tems de ſon travail elle eſt tombée tout-à-coup dans une grande douleur & peſanteur de tête, que l'une & l'autre ne l'ont point quitée aprés ſa délivrance; mais qu'au contraire ſa poitrine s'eſt comme par ſurcroît d'accidens, remplie d'humeurs épaiſſes, gluantes, & malignes, qui l'ont jettée de plus belle dans l'apoplexie, de l'apoplexie dans les convulſions, & dans les autres ſimptômes qui ont coutume de l'acompagner.

Les ſuites du travail ſont de mauvais préſage, ſi l'acouchée ſe plaint d'être gonflée par la retenuë de ſes vuidanges, où

d'étoufer par leur trop grande évacuation qui laiſſe aprés elle une eſpéce d'aſthme ou dificulté de reſpirer. Si aprés ſa délivrance elle entre en rêverie, & que les convulſions continuent. Si l'apellant à haute voix par ſon nom elle ne répond point, ou fort peu, & ſi bas qu'elle ſemble perdre la parole. Si immédiatement aprés être acouchée elle crie, tempête, ne veut point demeurer en repos, mais au contraire change continuellement de place & contraint les gens à la tenir ou la lier. Si elle tombe en défaillance & qu'elle ſoit fréquemment ateinte & tourmentée de friſſons. Si les nauſées & les vomiſſemens ne l'abandonnent point, ni ne permettent qu'aucun aliment demeure dans ſon eſtomac. Si elle ſoufre des douleurs à l'os *ſacrum* & aux os des hanches qui empêchent qu'on ne la remuë ſans faire de grands cris; marque de l'écartement des os, & que les ligamens oſſeux qui les atachent ſont ou extrêmement tendus ou rompus. Si enfin ſon pouls bat lentement & remonte peu-à-peu pour aler s'enſevelir & s'éteindre dans les ſueurs froides parmi les hoquets & les ſincopes de la mort.

§. 25.

Cure de la vulve mal traitée dans le travail.

Lorſque la vulve a été mal-traitée dans e travail par la groſſeur énorme de l'en-ant, ou autrement : il eſt à craindre qu'a-rés la chute des chairs contuſes ou gan-grénées, les parties mal-ſoignées ne ſe éüniſſent & ne faſſent cohérance par une icatrice épaiſſe & dure, qui en ferme nſuite l'entrée. Cet accident produit de le méchans éfets. Car outre qu'il fait des nauvais ménages parmi les brutaux, & u'il empêche l'évacuation pleine & libre es menſtruës & autres ſuperfluitez du exe : il met encore un grand obſtacle pre-niérement à la génération qu'il rend im-oſſible en quelques femmes, ſeconde-nent à l'expulſion du fruit qu'il rend tres-ificile pour celles qui ne laiſſent pas de oncevoir en cet état.

J'ai là-deſſus quelques hiſtoires que j'ai ru ne devoir pas omettre. En l'année 563. on m'envoia querir pour ſoulager ne jeune femme demeurant ruë Darne-il, âgée de 27. ans aſſez menuë & déli-ate, remariée depuis deux ans aprés cinq nnées de veuvage. Je la trouvai enceinte 'environ ſix mois, dans un tres-pitoyable

état, preſſée par des douleurs extrêmes pour enfanter qu'elle reſſentoit depuis plus de quinze jours ſans aucun relâche. Elle étoit comme dans une eſpéce de fureur, mordant & arrachant tout ce qu'elle pouvoit ſaiſir, avec des contorſions violentes de toutes les parties de ſon corps ; en ſorte qu'on fut contraint de la lier, quoiqu'elle n'eût pas perdu la raiſon. Parmi ſes cris épouvantables elle n'avoit autre choſe à dire en s'adreſſant à moi, ſinon : Tirez, arrachez, coupez, tuez-moi ; auſſi-bien je me meurs. Je reconnus éfectivement que ſes douleurs pour enfanter n'étoient point des douleurs de délire & de convulſions. Celles-ci font perdre entiérement la raiſon ; cette femme connoiſſoit & ſentoit parfaitement ſon mal : les mouvemens des convulſions ſe font par la contraction des nerfs vers leur principe ; les mouvemens de cette femme étoient de fortes & vigoureuſes contorſions comme d'une poſſédée. C'étoit par la raiſon de ſes exceſſives douleurs qu'elle faiſoit toutes ces choſes en aparence ſi contraires à la raiſon. Je crus que je pourois la ſoulager en l'acouchant comme les autres : mais je fus d'abord arrêté par l'obſtacle de l'orifice externe de ſa matrice que je trouvai ſi exactement fermé,

qu'il ſembloit que jamais homme n'en avoit pu aprocher. Il n'y reſtoit pour toute ouverture qu'un petit conduit à y introduire un ſtilet des plus déliez que la nature s'étoit ſeulement reſervé au milieu pour l'écoulement de ſes ſuperfluitez, encore n'en pouvoit-il ſortir que le plus ſubtil. Cette clôture étoit immédiatement au deſſous du méat urinaire, en ſorte qu'elle cachoit & renfermoit entiérement les nimphes, & qu'on n'y voioit rien des caroncules & des autres parties ſituées en cet endroit. D'interroger la femme en l'état où elle étoit, c'eût été perdre le tems: de m'en raporter au mari, qui proteſtoit que jamais il n'avoit pu habiter avec elle, cela me paroiſſoit aſſez vrai-ſemblable. Pour m'aſſûrer plus préciſément du fait, je m'aviſai d'introduire doucement les doigts *index* & *medius* revêtus d'une matiére onctueuſe, dans le fondement de la malade, entre lequel & le col de la matrice j'entre-ſentis pluſieurs corps étranges fort confus, durs & inégaux, dont le vagin étoit rempli & tellement tendu & bandé par l'impulſion qui s'y faiſoit continuellement au redoublement des douleurs, que je craignis qu'il ne ſe déchirât du côté du fondement. Ces corps étranges étoient les parties

d'un fétus corrompu, ſéparées les unes des autres, que la nature vigoureuſe avoit pouſſées là par ſes éforts, & que la barriére y retenoit. Il me reſtoit de ſavoir premierement de quelle maniére cette barriére s'étoit formée, & en ſecond lieu comment la conception du fétus s'étoit pu faire. Par les ſoins que je pris pour m'en inſtruire, j'apris que cette femme dans les cinq années de ſon premier mariage avoit eu un enfant, vivant, à terme, fort gros, reſté quelques jours au paſſage, & dont elle eut grande peine à acoucher. Le mari en particulier m'aſſûra derechef que dans le déſir d'uſer du mariage & d'élever des enfans, il avoit tenté toutes ſortes de moiens ſans pouvoir parvenir à l'intromiſſion; qu'afligé de ſe voir exclus pour toûjours, jeune comme il étoit, de l'eſpérance d'en avoir, ſon déplaiſir & ſon chagrin lui faiſoient ſouvent tourner ſon amour en haine, & le portoient aux derniéres extrémitez contre ſa femme. Je jugeai ſur ſes raports que ce qui faiſoit la clôture de ſa vulve, n'étoit autre choſe qu'une cicatrice unie & fort polie, formée en cet endroit aprés la chute des chairs de la ſurface interne du col de la matrice, & particuliérement des nimphes & de l'orifice externe, con-

tuſes ou excoriées par l'éfort de ſon premier travail, où l'on n'avoit pas veillé d'aſſez prés pour empêcher la cohérence. Je fis l'opération en préſence de Meſſieurs Blondel & Mercenne Médecins, de Monſieur Beſſier pour lors aſpirant à la maîtriſe de Chirurgie, & de Madame Bourdon ſage-femme de la malade. L'aiant ſituée comme pour acoucher, j'introduiſis un ſtilet fort délié dans la petite ouverture, je l'a dilatai à y mettre une ſonde plus groſſe, creuſe & courbe, ſur laquelle je gliſſai la pointe du ciſeau courbe & lenticulé, & j'achevai de l'ouvrir autant qu'il étoit néceſſaire pour y porter les doigts; aprés quoi je tirai les corps étranges, qui n'étoient comme j'ai dit, que les os d'un fétus, ſéparez, dénuez de chairs, brûlez & deſſéchez comme s'ils euſſent été expoſez au feu; avec des matiéres limoneuſes, corrompuës, & ſi puantes qu'il étoit preſque impoſſible d'y réſiſter. On prit ſoin de ſa plaie pour ne plus retomber dans le même inconvenient. Ainſi la femme & le mari furent tous deux guéris de leur mal.

Un accident ſemblable arriva à la femme d'un pauvre manœuvre demeurant ruë de la croix prés du Temple, à l'ocaſion d'une cicatrice à la vulve, où il n'étoit

reſté enſuite d'un mauvais travail, qu'un trou fort petit au milieu, tel que celui dont j'ai déja parlé. Cette femme étoit groſſe d'un enfant vivant, à terme & vigoureux; il y avoit quatre à cinq jours qu'elle ſoufroit ſans relâche des douleurs ſemblables à celles que j'ai décrites dans la précédente hiſtoire. Comme j'avois toutes mes précautions à prendre pour conſerver la vie à l'enfant, je ne voulus rien précipiter. Je me tranſportai chez la malade juſqu'à trois fois pour une nuit. Dans la premiére fois je lui touchai le ventre & trouvai ſon fruit bien ſitué, fort haut & éloigné de l'orifice interne de la matrice qui n'étoit pas encore ouvert, autant que j'en pus juger par la ſonde que je portai doucement à plus de quatre travers de doigt ſans aucune réſiſtance, dont je me contentai ſans vouloir pouſſer plus avant de peur d'ateindre & de bleſſer quelqu'une des parties. Je m'en retournai chez moi pour éviter les importunitez des comméres qui m'étourdiſſoient; avec ordre de m'envoier querir quand les choſes ſeroient à peu prés avancées à un certain point que je leur marquai. Elles ne me donnérent que deux heures de tréve. Les douleurs s'étant renduës de plus en plus violentes & preſque inſuportables, l'mpatien-

ce les prit, & les fit bien-tôt revenir à la charge. Je trouvai cette ſeconde fois l'enfant beaucoup plus bas, toutefois encore au deſſus du vagin où je l'aurois voulu voir décendu, & même juſqu'à la premiére barriére, afin de ne rien entreprendre que d'utile pour la mére & pour l'enfant. En éfet je voiois que ſi je faiſois l'opération avant que la tête de l'enfant y fût parvenuë, loin d'avancer le travail je le retarderois par l'intempérie que cette ouverture précipitée cauſeroit aux lévres de la matrice. Ainſi ſans m'impatienter je m'en retournai encore chez moi. Enfin la troiſiéme fois aiant trouvé la tête tout-proche de la premiére clôture, & la femme en de fortes douleurs qui la faiſoient pouſſer avec beaucoup de vigueur, je vis bien que mon heure étoit venuë. J'ouvris la cicatrice haut & bas avec la métode que j'avois obſervée dans l'ouverture de l'autre, évitant de bleſſer le col de la veſcie & l'anus. Je fis faire une ſaignée à la malade qui acoucha auſſi-tôt, & avec tant de bonheur qu'elle n'eut aucun accident, & ſe porta bien. Pour empêcher la récidive, je donnai ordre de mettre ſur la vulve de part & d'autre des linges trempez dans l'huîle d'amandes douces, avec deux ou trois gouttes d'eſprit de vin & le

jaune d'un œuf mêlez enſemble, qui réüſſirent parfaitement.

Ces cohérances ne ſont pas toutes ſi aiſées à traiter. Il y en a dont la cure eſt dangereuſe, tres-dificile & même quelquefois impoſſible. Ce n'eſt pas aſſez de connoître la cicatrice ou la bride par ſes dehors. Il en faut encore examiner la conſiſtence, la ſituation, l'épaiſſeur & les autres dimenſions. La ſur-face de la clôture que l'on touche à l'entrée de la vulve & qui paroît liſſe & unie, peut tromper les plus expérimentez, principalemant quand il n'y a point d'ouverture ſufiſante pour en pouvoir ſonder clairement la profondeur & les routes. On y voit de nos jeunes Maîtres, je dis de ceux à qui les doigts demangent & qui ſe piquent de tout entreprendre au préjudice du ſentiment de leurs anciens, demeurer court, abandonner avec honte une opération tentée mal-à-propos, & laiſſer une femme aprés beaucoup de douleurs plus incommodée q'auparavant. En l'année 1680. la famme d'un Officier d'une grand' maiſon eut un travail tres-fâcheux où la tête de ſon enfant demeura pluſieurs jours enclavée au paſſage ſans être ſoulagée. Ceux qui la virent avant moi, ne trouverent point lieu de la ſecourir. Etant prête de mourir,

feu Monſieur de Mauvilain m'envoia querir. Je trouvai ſon enfant corrompu ; je le tirai, je la délivrai. La vulve, le col & l'orifice interne de la matrice étoient pareillement corrompus & cangrénez. Une partie des chairs tomba en ſupuration avec une grande déperdition de ſubſtance. La veſcie ſeule fut heureuſement conſervée dans ſon entier. J'en pris ſoin l'eſpace de quarante jours, & la guéris. Durant quelques années cette femme vêcut aſſez tranquille, excepté dans les tems de ſes ordinaires où il lui ſurvenoit des accidens dificiles à ſuporter ; chaleur & douleur exceſſive par tout le bas ventre, dans les reins, & particuliérement dans la région hipogaſtrique, où elle reſſentoit une grande peſanteur par la rétention de ſes menſtruës dans les vaiſſeaux ou dans la capacité de la matrice. Il falloit pour être délivrée de ſes impuretez, qu'il ſe fît de tems en tems un puiſſant éfort qui forçoit l'orifice interne de s'ouvrir malgré ſa cohérance. Alors cette matiére croupie & puante tomboit tout-à-coup, & cette femme ſe trouvoit entiérement ſoulagée. Ces éforts ſouvent réïterez, joints à l'acrimonie de la matiére, furent cauſe que la cicatrice qui n'étoit d'abord qu'à l'orifice interne, ſe prolongea juſqu'à un pou-

ce prés de la vulve, s'endurcit & devint preſque calleuſe. Les matiéres n'aiant plus leur iſſuë à l'exception de la portion la plus ſubtile qui s'écouloit par un ſinus tortueux & fort petit, à l'entrée duquel on pouvoit à peine inſérer un ſtilet des plus déliez : cette femme y chercha par tout du reméde. Il y avoit huit ans d'écoulez depuis ſon fâcheux travail. On l'adreſſa je ne ſais comment à un jeune Chirurgien qui lui promit des merveilles. Il lui fit entendre qu'il n'y avoit qu'une ſimple pellicule à ouvrir, qu'étant une fois ouverte, non ſeulement elle n'en ſeroit plus incommodée, mais que ſon mari même y trouveroit auſſi de ſon côté ſa ſatisfaction. Elle me demanda mon avis là-deſſus. Comme je connoiſſois le terrain, je lui conſeillai de ſe bien garder d'en rien faire. Cela n'empêcha pas ſon Chirurgien d'aſſembler chez elle un Médecin & deux de nos confréres avec lui pour conſulter. Je m'y trouvai. Tous ſoutinrent que ce qu'il avoit dit étoit vrai, & qu'on pouvoit faire l'opération. J'étois l'ancien des Chirurgiens & ſans vanité le mieux inſtruit d'eux tous dans ce fait particulier, dont j'avois eu la connoiſſance *ab ovo*, c'éſt-à-dire, dés ſon origine. Je demeurai ſeul de l'opinion qu'on ne fît point l'ouverture. On n'y

eut point d'égard : je fus tondu. L'opération concluë, le jour pris pour la faire : la maîtreſſe de la malade me pria de m'y trouver. J'y ſoutins derechef que ce n'étoit point mon ſentiment qu'on la fît, que je la croiois inutile, & même abſolument impoſſible. En un mot, elle fut commencée & ne fut pas achevée. Voici comment l'opérateur s'y prit. Premiérement, au lieu de mettre la malade ſur le bord de ſon lit pour en être plus maître & opérer avec plus de fermeté, il la ſitua au milieu de ſa chambre dans un fauteüil qui reculant & penchant en arriére, nous ocupoit tous à le retenir. Enſuite, prenant ſeulement un dilatatoire, où il auroit falu un *ſpeculum matricis* (ſupoſé la commodité d'y emploier de tels inſtrumens :) il fut obligé de l'ôter parce qu'il lui étoit moins utile que nuiſible. Et de fait, ni l'un ni l'autre ne peuvent ſervir quand il n'y a pas ſufiſamment de profondeur pour les introduire, & les apliquer avec ſureté. Enfin avec un ſcalpel tranchant des deux côtez, il ſe mit en devoir d'ouvrir cette barriére, la diſſéquant peu-à-peu. Surpris de ne point trouver ce qu'il cherchoit, & ébranlé par les cris de la ſoufrante, ne ſachant plus où il en etoit non plus que les autres, on fut contraint de me

demander ce qu'il m'en ſembloit. Je conſeillai de la laiſſer plûtôt que de faire pis. Ils me crurent, & demeurérent pour lors tous d'acord, que la cohérance ocupoit le vagin & le col de la matrice, & qu'ils n'avoient plus de peine à ſe perſuader qu'elle continuât juſques par delà l'orifice interne.

Fin du premier livre.

LA PRATIQUE DES ACOUCHEMENS.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

De l'enfantement laborieux en général, & de la mètode qu'on y doit garder.

§. I.

Cauſes de l'enfantement laborieux.

AVANT que de venir au détail des diférentes eſpéces de mauvais travaux, je tâcherai de renfermer dans ce chapitre pluſieurs choſes qui regardent l'enfantement laborieux en général. Un travail devient fâcheux par bien des endroits. DE la part de l'en-

fant ; c'eſt tantôt le vice de conformation dans ſes parties, tantôt ſon indiſpoſition, quelquefois ſa foibleſſe, le plus ſouvent ſa mauvaiſe ſituation. Un cordon trop long, trop court, embaraſſé; un délivre adhérant, retenu, détaché, pris au paſſage. La compagnie d'un autre enfant, d'un faux-germe, d'un corps étrange. De la part de la mére ; c'eſt quelquefois ſa mauvaiſe humeur, ſon impatience, ſon indocilité, la violence & l'irrégularité des mouvemens qu'elle ſe donne qui rompent ſes membranes, & font couler ſes eaux avant le tems. Sa complexion, comme quand elle eſt trop graſſe, petite, replete, délicate, foible, maigre & atenuée. Son âge avancé. La ſtructure de ſon corps, dont les parties ſeront contrefaites & mal diſpoſées pour une bonne génération. C'eſt ſouvent encore leur étroiteſſe, & ſur tout celle de l'orifice interne de la matrice naturellement ſerrée ou par accident. La chute de cette partie par la rupture ou la rélaxation extraordinaire de ſes ligamens. Une tumeur ſchirreuſe ſurvenuë au meſentére qui comprimera la veſcie ou la matrice. Une hernie ventrale ou chute de l'inteſtin dans l'aîne. La rélaxation de la veſcie ou du *rectum*. Quelques abcés en l'une de ſes parties contractez depuis long tems, ou arrivez

par la ſupreſſion ſubite des menſtruës ou autre pernicieuſe matiére. Un ulcére rongeant ſitué au meſentére ou en quelqu'une des parties renfermées dans le bas ventre. Ce ſont les maladies & les accidens conjoints à la groſſeſſe, ou ſurvenus dans l'acouchement; friſſons, fiévres malignes & de durée, nauſées, vomiſſemens, ſincopes, convulſions, perte de ſang & autres ſimptômes qui laiſſent à peine le tems d'agir. Ce ſont encore des obſtacles produits de dehors, comme par les odeurs, les vapeurs, le mauvais air; les bruits, les ſurpriſes, & autres de cette nature qui peuvent changer la face des choſes & faire naître de grandes dificultez. Le Chirurgien ou la Sage-femme rend auſſi un travail fâcheux par ſon ignorance & ſa précipitation, qui lui font faire des fautes irréparables dans la rupture anticipée des membranes, l'écoulement prématuré des eaux, le renverſement des parties de l'enfant, la dilatation forcée de celles de la mére, l'extraction violente du délivre. Par ſon impéritie dans l'adminiſtration des remédes, comme des lavemens & des ſaignées donnez & faites à contre-tems. Par beaucoup d'autres qualitez mauvaiſes d'écrites en diférens endroits de ce livre.

Un point qui méiite ici une atention particuliére, & qui fait de l'embaras & des dificultez ſans nombre, c'eſt quand le travail eſt imprudemment diféré & le Chirurgien apellé trop tard au ſecours. Souvent la mére y eſt en danger de ſa vie, l'enfant de ſon ſalut, & le Chirurgien de ſon honneur. Ce retardement ne vient pas toujours du même principe. C'eſt quelquefois par la négligence ou la dureté des parens de la malade, qui lui dénient l'aſſiſtance dont elle a beſoin. C'eſt plus ſouvent par la faute de la malade-même qui ſe la refuſe. Son humeur bizare & fâcheuſe que la douleur rend encore plus dificile, lui fait rejetter opiniâtrément ce qui la pourroit mieux ſoulager. Une crainte mal fondée lui donne de l'éloignement pour un homme en fait d'acouchement; & la pudeur l'un des plus beaux ornemens du ſexe, mais qui peut aler dans l'excés lorſqu'il y va de la vie, fait à quelques-unes l'idée d'un acoucheur ſi odieuſe, qu'elle aiment mieux atendre la mort entre les bras d'une ſage-femme qui demande du ſecours, que de recevoir la vie d'un Chirurgien qui le leur pourroit donner.

Mais pour dire la vérité, les plus grans obſtacles dans ces ocaſions viennent de la

part des ſages-femmes. Les unes timides ou déconcertées n'oſent déclarer l'etat des choſes & demander du ſecours. D'autres atachées à leur intérêt s'éforcent de s'en paſſer. La plûpart entêtées de leur prétenduë habileté, n'en veulent abſolument point. J'ai des preuves de ce que je dis. Elles abuſent des pauvres femmes leur faiſant entendre que tout va le mieux du monde, qu'il ne s'agit que d'un tour de main, qu'elles en ſeront bien tôt quites. Une mére qu'on flatoit dans le fort de ſes douleurs d'un acouchement promt & heureux, ſe trouve ſurpriſe lorſqu'aprés bien des éforts inutiles, une ſage-femme fait enfin celui d envoier chercher du ſecours. On apelle un Chirurgien lorſqu'on n'a plus beſoin que d'un Confeſſeur, & lon ſonge à recouvrer la vie du corps quand les hoquets fréquens & les ſincopes ne permettent preſque plus de procurer celle de l'ame.

Encore ne ſeroit-ce que demi-mal, ſi contentes de diférer à nous apeller elles ne paſſoient pas outre. Mais elles forcent bien ſouvent tout, avant que d'en venir là. Je dis par néceſſité ce que je n'ai vû qu'à regret, des cordons rompus, des enfans contus, meurtris, diſloquez ou morts; des délivres en piéces; des matrices re-

lâchées, tombées & perverties ; des femmes jettées mal-à-propos dans les pertes de sang, sources des simptômes les plus fâcheux qui puissent acompagner les travaux.

Ce n'est pas à dire que toutes les sages-femmes soient de ce genre. Je ne cherche point à invectiver, ni je n'en parle point par passion. Je dis seulement la vérité pour l'intérêt du public, & pour lui marquer l'importance qu'il y a de se mettre d'abord ou entre les mains d'un habile acoucheur, ou du moins dans celles d'une femme vraîment sage autant d'éfet que de nom. Car j'avouë qu'il y en a qui méritent non seulement qu'on les estime, mais pour qui l'on doit même avoir une espéce de vénération, qui sont honnêtes, qui ont de la science, de l'expérience, de la retenuë, de l'intégrité, de la gravité, de la modestie, de la douceur ; qui écoutent volontiers, bien loin de s'en faire acroire ; qui dans les travaux dificiles n'atendent pas à l'extrémité pour apeller du conseil, mais qui le font même par précaution, pour prévenir les mauvaises suites. C'est à des sages-femmes connues de ce caractére, que l'on peut & que l'on doit confier la conduite d'un acouchement, sans aprehender qu'elles se laissent

ſurprendre, ni qu'elles entreprennent au delà de ce qu'elles ſavent.

Il y a encore un genre de perſonnes plus dangereux que le reſte, qui gâte tout, dont on ne ſauroit trop ſe defier. Ce ſont certaines gardes, ambitieuſes, qui ſous prétexte de faire leur métier bien ou mal, s'ingérent encore de faire celui des autres. Elles entreprennent avec une inſigne témérité ce qu'elles ignorent. Elles acouchent, ordonnent, exécutent, empêchent bien ſouvent qu'on ait recours au Médecin & au Chirurgien, font tout elles-mêmes, au préjudice de la vie des femmes & de leurs enfans. Mal d'autant plus grand qu'on ne le connoît guére qu'aprés le coup, & lorſqu'il n'en eſt plus tems.

§. 2.

Métode générale.

Le Chirurgien qui eſt apellé pour travailler, ne doit rien entreprendre, qu'il n'aît fait auparavant une exacte recherche de tout, pour juger de ce qu'il doit faire devant que d'opérer, en opérant, & aprés avoir opéré.

Devant que d'opérer, s'il trouve du riſque dans le travail, il doit tâcher d'ondoier l'enfant ſimplement ou ſous condi-

tion, selon qu'il sera plus ou moins assuré qu'il aura vie; & de faire mettre même, s'il est besoin, la malade en état de grace, afin que si le corps se trouve en péril de sa vie, l'ame du moins soit plus en seureté pour la sienne, & que l'opérateur n'en demeure point responsable par une coupable omission qui ne regne que trop aujourd'hui. Il doit examiner si l'ouverture de la matrice est sufisante pour permettre l'opération, & non pas user d'une violence qui cause non seulement des douleurs excessives, mais même une intempérie considérable à la matrice; laquelle intempérie venant à s'augmenter, gagne en peu de tems la poitrine & le reste. Il doit voir quelles sont les forces de la personne; si elles sont assés grandes pour donner lieu d'atendre que la nature s'ouvre d'elle-même un passage & produise son éfet, sans qu'elle aît besoin d'implorer le secours de l'art: il doit pour lors diférer, à moins qu'il ne soit contraint de passer outre au sujet de quelque accident considérable, comme d'une perte de sang pressante; encore doit-il en cette ocasion prendre garde que la matrice soit sufisemment ouverte comme je dirai bien-tôt plus au long. Si au contraire les forces sont tellement diminuées, ou plûtôt la débilité si grande, qu'on n'ose

plus faire aucun fond ſur la nature, & qu'il faille néceſſairement recourir à l'art: le Chirurgien doit prendre ſes meſures pour faire ſon opération, ſur tout s'il voit que la femme ne ſoit pas réduite à ce point de foibleſſe, qu'elle ne lui faſſe encore eſpérer le temps de la ſoulager. Pour le faire, il aura ſoin de la ſituer à travers de ſon lit, ou de la tirer doucement aux pieds. Si les accidens, tels qu'une grande perte de ſang, ou la neceſſité, qui n'a point de loi, ne le lui permettent pas: il la laiſſera au lieu même où il l'aura trouvée. Mais en quelque endroit qu'il ſoit obligé de la ſecourir, ſoit dans ſon lit ou ailleurs, fût-ce à terre & ſur le pavé, il obſervera toujours autant qu'il pourra, de la mettre en la poſture que j'ai décrite ailleurs. *

Aprés avoir opéré il la laiſſera dans ſa même ſituation durant quelque eſpace de tems, ſinon, qu'il lui fera ſerrer & abatre les cuiſſes & les jambes que l'on apuiera ſur un couſſin ou ſur quelque autre choſe roulée & enfermée en quelque linge; de crainte qu'en ébranlant & ſecoüant la perſonne délivrée on atirât la perte de ſang, ou qu'on le fit couler derechef, ſupoſé qu'il ſe fût arrêté par la délivrance. Les rideaux du lit, ou les fenêtres de la cham-

* *Liv. 1. ch. 12. §. 5.*

bre ſeront fermez pour les raiſons que j'en donne ailleurs,* & la malade ne parlera que pour demander ce qu'elle aura de beſoin.

§. 3.

De la perte de ſang.

On ne ſauroit traiter des fâcheux travaux, que la perte de ſang ne ſe trouve preſque toujours ſous la plume : il eſt aſſés à propos de placer ici beaucoup de choſes touchant cet accident, leſquelles j'ai pris ſoin de recuëillir & de réünir enſemble. La perte de ſang eſt le plus dangereux, le plus univerſel, & le plus preſſant de tous les ſimptômes. Il eſt le plus preſſant, & parce qu'il acable davantage une femme, & parce qu'il demande un ſecours plus promt que toute autre ſimptôme. Il eſt le plus univerſel, puiſque d'ordinaire il précéde ou ſuit les acouchemens laborieux, puiſqu'il acompagne preſque toutes les mauvaiſes groſſeſſes, puiſqu'il regne enfin ſur la plus grande partie des avortemens. Il eſt aprés tout cela le plus dangereux : car comme le ſang eſt le treſor de la vie, l'éfuſion démeſurée qui s'en fait, abrége facilement les jours. Il eſt de l'interêt du Chirurgien d'en connoître exactement les

* *Liv. 1. ch. 12. §. 14.*

cauſes, pour y remédier avec plus de précaution & de facilité. Ces cauſes ſont ou internes ou externes: les internes ſe réduiſent ſous trois chefs, qui ſont la femme enceinte, ſon fruit, & l'arriére faix. La perte de ſang vient de l'arriére-faix par ſa corruption & par ſon détachement partiel ou total, dont je parle ailleurs * plus au long. Elle eſt cauſée de la part du fruit; c'eſt-à-dire ou de quelque corps étrange, comme de la môle, du faux-germe, & des autres: ou de l'enfant qui l'a produit par ſa maladie, par ſa foibleſſe, ou par ſa mort. Enfin la femme enceinte eſt elle-même cauſe du flux de ſang qui la tourmente, quand par exemple elle ne veut prendre conſeil de perſonne quelque beſoin qu'elle en ait, quand elle s'abandonne ſans ménagement à ſes paſſions & ſur tout à la colere, ou qu'elle eſt ſurpriſe de crainte & d'autre choſe ſemblable, quand elle ſe gouverne à ſa fantaiſie ſans garder aucun régime, d'où procéde un grand nombre de maladies qui conduiſent les opiniâtres au tombeau. Le flux de ſang vient encore à la femme enceinte par beaucoup d'autres cauſes internes & qui la regardent; comme par fluxions, catherres, rhumes, rhumatiſmes, toux, friſſons, fiévres, co-

* *Liv. 2. ch. 14.*

liques, naufées, vomiſſemens & ſincopes: par chûtes, relaxations & perverſions de matrice: par hocquets & convulſions: par chancres, plaies, ulcéres; & généralement par tout exercice violent & par tout éfort fait hors de ſaiſon. Les cauſes externes du flux de ſang, ſont par exemple le grand chaud, le grand froid, l'humidité exceſſive qui relâche & qui ouvre les vaiſſeaux: les breuvages & autres drogues pris ou apliquées à contre-tems ou à mauvais deſſein: les chûtes & les coups, les fortes odeurs tant bonnes que mauvaiſes; & particulierément les exhalaiſons putrides, qui s élévent de la corruption, & qui non ſeulement excitent le ſang à couler, mais qui font même quelquefois des abcés par tout le corps des femmes qui les ont reſpirées, comme nous l'avons remarqué dans les hôpitaux; ce qui m'a encore eté confirmé par l'exacte recherche & par la judicieuſe déclaration d'un ſavant * Médecin, qui me faiſant un jour l'honneur de s'entretenir avec moi, me dit qu'en l'année 1664. il fut mandé par Mr. de Lamoignon premier Préſident du Parlement de Paris, & par conſéquent premier Directeur de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il s'agiſſoit de ſavoir d'où procédoit la mort d'une

* *Mr Veſou.*

prodigieuſe quantité de femmes nouvellement acouchées en cet Hôpital. On ſoupçonnoit ou du moins l'on craignoit que cela ne vint peut-être par la negligence des perſonnes prépoſées au ſoulagement de ces femmes. On remarquoit d'ailleurs cette grande mortalité plûtôt en de certains tems & en de certaines ſaiſons qu'en d'autres. Le nœud de la queſtion fut reſolu. Le Médecin dont j'ai parlé fit ouvrir pluſieurs cadavres de ces pauvres femmes, & ils ſe trouvérent tous pleins d'abcés. Il en rechercha la cauſe avec exactitude, qu'il atribua enfin à la ſituation deſavantageuſe du lieu, ou plûtôt de la ſalle des acouchées, qui étoit au deſſus de celle des bleſſez. Tellement que les vapeurs groſſiéres & infectes qui s'élevoient des plaies & des ulcéres de ces corps bleſſez, formoient comme une maſſe d'air impure & maligne au dernier point. Cet air ſe portant perpétuellement en haut, étoit reſpiré jour & nuit par les nouvelles acouchées, & elles tomboient dans un flux de ſang qui ne les quitoit qu'à la mort. Il en périſſoit plus ou moins, ſelon que le nombre des bleſſez étoit grand. Le temps chaud & humide, ou froid & humide leur étoit incomparablement plus nuiſible que le chaud & ſec ou le froid &

ſec dans lequel ces vapeurs ne font pas une ſi forte impreſſion ni dans l'air ni ſur les corps. En un mot, ce malheur n'étoit point arrivé du tems que les acouchées étoient dans une ſalle au deſſous des autres. De ſorte que toutes ces circonſtances ſufirent à ce ſavant homme pour apuier ſon avis, qui fut, que pour obvier à ce mal, il falloit mettre, s'il étoit poſſible, les acouchées dans un lieu particulier, où elles fuſſent exemtes de la communication d'un air ſi contagieux,

Dans la perte de ſang, l'éfuſion s'en fait en trois maniéres & comme par trois degrez diférens: c'eſt à dire, ou par une ſaillie impétueuſe du ſang juſqu'à l'aboutiſſement de ſes vaiſſeaux; & il y eſt retenu avant que de s'épancher dans la capacité de la matrice: ou par ſa décharge dans cette capacité ſeulement; & il y demeure l'orifice interne reſtant fermé: ou enfin par l'évacuation qui s'en fait au dehors; & il s'écoule par le vagin. Selon les diférens degrez, le danger eſt plus ou moins grand, le remède plus ou moins facile. Quand le ſang coule au dehors & en abondance, une femme meurt en peu de tems, ſi elle n'eſt promtement ſecouruë. Quand il s'arrête dans la capacité de la matrice & qu'il la remplit, l'éfet n'en eſt

pas ſi promt, mais le péril eſt toujours grand, parce que le ſang retenu ſe corromt, infecte la matrice, ferme l'embouchure des vaiſſeaux, & empêche enſuite l'écoulement des vuidanges dont la retenuë fait de grans deſordres. Dans les pertes récentes ou médiocres, c'eſt-à-dire, dans le commencement & lorſque le ſang ne coule pas beaucoup, on eſſaie d'en ſuſpendre l'activité par de petites ſaignées; dans leſquelles on obſerve utilement de mettre de tems en tems le doigt ſur l'ouverture & de l'y tenir un petit eſpace de tems avant que de le relever. Cette précaution ménage le ſang & contribuë à en arrêter le cours. On joint à cela les remédes aſtringens tant pris qu'apliquez, potions, lavemens, fomentations ſur le nombril & autres parties convenables, quelquefois même les injections quand on les y juge neceſſaires; & l'on obſerve ſur tout que la malade garde le repos & vive de régime. Par là on trouve le ſecret d'apaiſer le ſang, de rétablir le calme, & de gagner du temps pour la porter à ſon terme ſi elle n'y eſt pas. Mais dans les pertes abondantes & de durée; lorſque l'enfant a quité ſa poſture naturelle & ordinaire, que la matrice eſt ouverte & les eaux écoulées; quand le corps étran-

ge ou l'arriére-faix eſt détaché ou tout ou en partie, & demeuré dans la matrice; enfin ſi la femme eſt depuis long-tems en travail, afoiblie par ſes éforts & par la perte de ſon ſang: il n'y a plus de fonds à faire ſur ces remédes; il ne ceſſe point de couler qu'elle ne ſoit délivrée: au contraire, la perte augmente, loin de diminuer: l'air de dehors s'introduiſant dans la matrice, cauſe des vents qui la tendent & font dilater les embouchures de ſes vaiſſeaux. La nature, ou irritée, & qui s'éforce de ſe délivrer du corps étrange, ou épuiſée & dans l'impuiſſance de reſſerrer les iſſuës du ſang, favoriſe encore ſa ſortie d'une maniere ou d'une autre, Le plus grand reméde que je ſache pour lors, eſt compris ſous cette maxime: Qu'en matiére de pertes de ſang conſiderables, il faut continuellement acoucher & délivrer celles qui les ont, ſans atendre les convulſions ni les ſincopes Cette maxime n'eſt pas ſi générale qu'elle n'ait ſes exceptions, & qu'il n'y faille garder des meſures pour la réduire en pratique. Quand donc nous diſons qu'il faut continuellement acoucher, nous ſupoſons premiérement qu'il y ait une ouverture ſufiſante pour couler les doigts ou la main ſelon la groſſeur ou la petiteſſe du fruit

&

& la maniére dont il ſe préſente, en ſorte qu'on ne violente pas beaucoup la matrice. Autrement l'opération n'eſt pas ſeulement infructueuſe, elle eſt encore dommageable, & le ſang loin de s'arrêter s'en irrite davantage. Nous en avons de grans exemples, & entre autres celui de la femme d'un Architecte propre ſœur d'un de mes confréres, qui me fit l'honneur de m'apeller pour la ſecourir; mais trop tard. J'y allai, je la trouvai acouchée & délivrée, baignante dans ſon ſang qu'elle perdoit avec une nouvelle abondance, enfin prête à expirer. Sur quoi je dis avec regret à Mr. ſon mari & à mon confrére, qu'il n'y avoit plus rien à faire, & qu'on n'en devoit atendre que la mort. En éfet, à peine eus-je mis le pied ſur l'eſcalier pour m'en retourner, qu'elle expira. C'eſt le ſort commun des femmes en travail, quand on leur fait violence pour dilater l'embouchure de la matrice, malgré la réſiſtance qu'elle fait à s'ouvrir. Pour moi je ſerois d'avis qu'en de telles rencontres on ſe repoſât plûtôt de tout ſur la nature. Car quand la matrice eſt dilatée naturellement, il eſt hors de doute que cette dilatation pour l'ordinaire ſe fait unîment, avec égalité, ſans fraction, & qu'ainſi la partie n'en reçoit aucun dommage. Mais

je vois, me direz-vous, que la matrice eſt trop pareſſeuſe, & qu'indubitablement tout ſon ſang ſe perdra avant qu'elle procure la dilatation des parties. Je répons qu'en fait de perte de ſang, tout le but de l'Opérateur étant de la faire ceſſer, vous pouvez nonobſtant la dificulté entreprendre l'opération ſi bon vous ſemble, pourvû que par ce moien le ſang ceſſe en éfet de couler. Mais quelle aparence qu'il ceſſe de couler, quand vous lui préparez de nouveaux paſſages? quelle aparence de dilater la matrice par force, ſans rien rompre, ſans rien déchirer? & ſupoſé même que vous la dilatiez ſans rupture n'eſt-ce pas toujours avec violence & par un éfort contraire à celui que la partie fait pour ne pas s'ouvrir? Si donc elle s'opoſe & réſiſte à vôtre deſſein, que ne devez-vous point atendre de cette grande & merveilleuſe union qui ſe trouve entre tous les membres d'un même corps & par laquelle ils conſpirent mutuellement à s'entr'aider les uns les autres? Il arrivera ſans doute, que la matrice vous faiſant réſiſtance, elle atirera par l'aimant ſecret de cette union toutes les forces du corps à ſon parti, & les vaiſſeaux prendront d'autant plus de part dans cet éfort commun, qu'ils y ſont déja tout diſpoſez: & qui ne voit pas que le

ſang ruiſſelera pour lors avec plus de furie qu'auparavant ! Je paſſe plus avant, & je réduis, ſi vous voulez, tous les éfets d'une dilatation forcée à une ſimple inflamation de la matrice, qui eſt le moindre mal qui puiſſe lui en reſter. Je dirai ce qui ſe voit par expérience. On néglige cette inflamation qui paroît, ou même qui eſt légére ; on ne l'apaiſe point : elle augmente inſenſiblement d'abord, la fiévre de même : les redoublemens ſurviennent précedez de friſſons, & tout d'un coup le feu s'allume avec plus de force, il embraſe la maſſe du ſang dans les principaux vaiſſeaux de la matrice dont le corps devient dur & tendu, tout le ventre s'enfle & ſe rend extrémement ſenſible : les douleurs de tête ſuccédent acompagnées de nauſées importunes pour vomir un prétendu morceau étoufant qui péſe ſur l'eſtomac : le feu monte au viſage, les yeux étincélent, les paupiéres rougiſſent, il ſe fait un concours de réveries, de ſincopes réïtérées, de convulſions ; & la mort termine enfin l'infortuné progrés d'un ſimptôme dont le commencement ſembloit n'avoir aucun péril. D'où il faut conclure que la dilatation forcée de la matrice, ſur tout dans le flux de ſang eſt toujours à éviter comme un des plus grans écuëils, où

trente périſſent pour une qui échape, & que pour entreprendre d'acoucher une femme dans cet accident, il eſt néceſſaire que l'ouverture ſoit ſufiſante. J'ai inſiſté beaucoup ſur cette premiére circonſtance, parce qu'elle mérite en éfet une atention particuliere. Ce n'eſt pas aſſés, il eſt encore de la prudence du Chirurgien acoucheur, d'examiner ſi les forces de la mére peuvent permettre l'opération ſans qu'elle meure entre ſes mains. Ainſi dans pluſieurs rencontres me ſuis-je contenté de plaindre le ſort de celles que je ne pouvois ſoulager, comme il arriva entre autres à la femme d'un Me. Chapelier rue S. Denis, dont l'enfant venoit d'une poſture où je l'aurois tiré facilement & avec ſuccés, ſi j'avois été mandé aſſés-tôt. Mais l'aiant trouvée dans les hocquets, ſans connoiſſance, avec une perte éfroiable: je ne voulus rien entreprendre, & me contentai d'en prédire la mort prochaine qui arriva même avant que je fuſſe ſorti de la maiſon pour m'en rétourner. Supose' des forces & une ouverture ſufiſante: Si dans cette conjoncture l'enfant ſe préſente mal, ce n'eſt pas le plus fâcheux à mon égard; ma réſolution eſt plûtôt priſe. Car l'accident ne me donnant point de tréve ni la nature d'eſpé-

rance ; je me trouve pour lors dans la néceſſité de l'aider par l'opération ; au lieu que ſi l'enfant ſe préſente bien, c'eſt-à-dire la tête la premiére, c'eſt une ocaſion d'erreur : car on eſpére volontiers de cette diſpoſition naturelle, que la nature fera ſon ouvrage ; ſouvent même on eſt obligé de le lui abandonner. Une choſe tres importante à obſerver quand on ſe trouve contraint par la perte de ſang à en venir à l'opération, & que les eaux ne ſont point encore ouvertes : c'eſt de couler la main tantôt à droit tantôt à gauche le plus haut & le plus doucement qu'il eſt poſſible le long des membranes qui contiennent les eaux ſans les rompre, juſqu'à ce qu'on ait trouvé les pieds de l'enfant pour s'en ſaiſir. Car s'il arrive qu'elles ſe rompent avant qu'on ait pris cette précaution : pendant qu'on les cherche, les eaux s'écoulent, le ſang ſe perd, la matrice ſe referme en partie, & l'opération devient par là plus dificile & plus dangereuſe. Si les eaux ſont déja écoulées, on ne laiſſe pas d'aler prendre les pieds, de les atirer ſi l'on peut, & de faire le reſte ſuivant la métode preſcrite pour les mauvais travaux, dont je parlerai plus bas.

Ce qui peut reſter de dificulté, c'eſt touchant la maniére de ſe comporter dans

l'opération pour la sortie des corps renfermez en la matrice qui causent la perte de sang. C'est par exemple l'arriére-faix détaché totalement ou en partie ; c'est un enfant mort, une tête séparée de son tronc, un tronc mutilé de ses parties, une môle, un membre resté: que faut-il faire? La prudence doit tout régler sur les circonstances particuliéres du travail. Ce livre en plusieurs endroits peut en fournir des espéces fort remarquables. Il est évident que s'il s'agit de tirer un enfant, que l'on connoisse ou que l'on doute qu'il ait vie, c'est par lui que l'on doit commencer aprés l'avoir ondoié ; sur tout si l'arriére-faix est détaché entiérement ; car l'enfant pour lors ne pouvant plus vivre renfermé dans le ventre de sa mére ; c'est une nécessité de l'en tirer au plûtôt. Il peut arriver que l'arriére-faix totalement détaché se présente le premier au passage & l'ocupe: En ce cas, c'est lui qu'il faut extraire aussi le premier. S'il n'est détaché qu'à demi & du reste fort adhérant: aprés avoir tiré le corps de l'enfant, il faudra lier la partie du cordon demeurée à l'arriére-faix, de peur que le sang ne prenne par ce canal une nouvelle route qui en augmente la perte. A l'égard des autres corps étranges, je puis dire ici en général,

ou plûtôt par raport à l'accident dont je traite en ce chapitre, que le ſeul moien d'arrêter le ſang eſt de procurer leur ſortie; ſoit qu'on les tire quand il y a lieu, ce qui eſt le plus ſeur; ſoit qu'on les chaſſe par la vertu des remédes, ſoit enfin qu'on les abandonne à l'induſtrie de la nature pour s'en décharger, quand on ne ſauroit faire autre choſe, ou que l'on juge que c'eſt ce qu'on peut faire de mieux.

La femme étant délivrée, on la laiſſera en ſilence & en repos, ſans lui parler, ſans la remuer, ſans la changer de place ni même de linges durant quelque tems, de crainte que la perte de ſang ne revienne ſi elle étoit arrêtée, ou ne s'augmente ſi elle ne l'étoit pas. On lui fera ſentir de fort vinaigre, ou quelqu'autre liqueur de cette nature, ſubtile & pénétrante; on lui en frotera les temples, les ſourcils, les coins des yeux, le nez, les lévres, la paume des mains, & la plante des pieds. On lui portera quelque forte vapeur au nez, comme celle de papier ou de plumes de perdrix brûlées, empêchant abſolument qu'elle ne s'aſſoupiſſe. Il ſera bon auſſi de lui mettre ſur les reins & ſur la région hipogaſtrique des fomentations aſtringeantes, ou des emplâtres de même vertu, comme le bol fin d'Ar-

ménie réduit en poudre ſubtile, mêlée avec du gros vin ou du plus fort vinaigre, juſqu'à conſiſtence d'emplâtre ; ou bien demi-once d'écorce de grenade, autant de bol fin, demi-dragme de ſang de dragon, le tout pulvériſé, mêlé & détrempé dans le vinaigre. Quelques-uns dans cette rencontre mettent la malade à nud ſur la paille, ſans avoir égard au tems ni à la ſaiſon, ou l'envelopent en des linceuls trempez dans le vinaigre, d'autres lui ceignent les reins d'une ſerviette imbuë de cette liqueur aſtringeante. Les uns lui font tremper les mains dans l'oxicrat & lui en font boire ; les autres dans l'eau froide ou nouvellement tirée du puits en tems d'été. Pour moi, j'aprouve ces remédes dans une extrême néceſſité : par tout ailleurs, je les deſaprouve, parce qu'ils ſont tres-ſouvent cauſe d'une répercuſſion ſubite qui fait couler le ſang plus abondamment dans les unes ; & qui l'arréte tout-à-coup dans les autres, & le ſang ainſi ſuſpendu dans ſes vaiſſeaux expoſe à une opreſſion plus inſuportable que tout le reſte. On lui pourra faire prendre par la bouche une dragme de poudre de feüilles de vigne deſſéchées & infuſées dans un demi-verre de vin ou d'eau de grenades ; & ſi elle tombe en défaillance,

lui donner de tems en tems quelques demi-cueillerées de cordiaux. On peut encore ſe ſervir d'hepitémes apliquez ſur la région du cœur, & de topiques ſur le nombril & ſur les parties naturelles, comme de fiente récente de cheval ou de porc fricaſſée dans le vinaigre, ou de toile d'araignée auſſi trempée dans le vinaigre & de pluſieurs autres remédes, dont nous parlons en diférens endroits de ce livre ſelon que l'ocaſion s'en preſente. Or le reméde qui m'a paru le plus ſouverain pour étancher le ſang à propos, c'eſt un vin aſtringeant compoſé de cette maniére. Prenez une bonne poignée de ſauge franche & quatre onces de roſes de provins; concaſſez-les avec la ſauge, & les mettez avec une pinte de gros vin du meilleur dans un pot de terre verniſſé. Faites-les boüillir quelque tems ou plûtôt frémir à feu lent juſqu'à la diminution du quart. Paſſez le tout dans un linge ni trop gros, ni trop fin. On en fait prendre la quantité d'un demi-verre en potion, & demi-ſeptier en lavement avec autant de décoction, ou tout pur ſi le tempérament de la malade eſt aſſez fort, & qu'il n'y ait point de vapeurs.

Il faut recommander ſur tout de ne lui rien donner qui l'excite à couler : c'eſt à

quoi manquent assez les sages-femmes & les gardes, qui font avaler à bon compte de l'huîle d'olives pure ou mêlée avec du sucre, de l'huîle d'amandes douces, du syrop de capilaires, & d'autres drogues que leur caprice ou de vieilles coutumes leur suggérent, sans conseil & sans distinction d'état. On ne lui fera prendre enfin que tres-peu d'alimens & de loin à loin, de peur que les parties, & sur tout l'estomac, étant destituées de forces, elle ne sufoque, comme il arriva dans mon quartier par l'ignorance d'une matrône, laquelle aprés avoir bien tiraillé & arraché de force le délivre d'une pauvre femme, & l'avoir précipitée dans une perte de sang mortelle, s'avisa pour lui donner courage de lui faire prendre le jaune d'un œuf & une tassée de vin par dessus. A peine l'eut-elle avalée, qu'elle sufoqua.

§. 4.

De la réduction des parties.

Pour ce qui est de la métode en général dans les acouchemens laborieux, elle se réduit à deux grandes maniéres : l'une, de tirer l'enfant par la tête ; l'autre de le tirer par les pieds. Mais il faut sur tout aspirer à la réduction des parties. Imiter

la nature eſt une des principales fonctions de l'art. Ses ouvrages ſont parfaits à proportion qu'ils ſont, pour ainſi dire, plus naturels. La nature veut que les parties de l'enfant vivant ſoient diſpoſées d'une certaine façon qui peut beaucoup faciliter l'acouchement, qu'elles ſoient dans une certaine ſituation durant le tems de la groſſeſſe, qu'elles gardent un certain ordre pour ſortir de leur priſon; cet ordre eſt perverti par accident, on doit travailler à le rétablir. Les parties ſont mal diſpoſées, mal ſituées, dans la confuſion, entrelaſſées les unes dans les autres: il faut les arranger, leur faire changer de poſture, les débaraſſer, les remettre dans leur ordre naturel. Elles ſortent de la matrice à contre-tems, il faut les faire rentrer, & tendre autant qu'il eſt poſſible à leur réduction parfaite. C'eſt la méthode la plus douce, la plus aſſurée, la moins périlleuſe, & la mieux reçuë de nos anciens. C'eſt la voïe qu'il faut preſque toujours ſuivre.

Je dis preſque toujours; car il eſt des circonſtances qui obligent à s'en écarter, comme quand il y a danger que la mort de la mére ou de l'enfant ne prévienne la réduction des parties; ou quand la mére eſt dans les accidens, tels que ſont per-

te de ſang, convulſions, & autres qui n'ont point de plus préſent reméde que la délivrance; ou quand on prévoit bien, eu égard à ſon tempérament, à ſon âge & au défaut de ſes forces, qu'elle n'aura pas aſſez de vigueur pour acoucher d'elle-même aprés que les parties auront été réduites; ou quand la réduction n'en eſt plus poſſible, ſoit parce que les parties ſont trop avancées & qu'il y a du tems qu'elles ſont ſorties, ou que l'orifice interne n'eſt pas aſſez ouvert ou qu'il eſt trop épais & diſpoſé plûtôt à ſe reſſerrer qu'à s'ouvrir; d'où vient que loin de favoriſer la réduction des parties & de laiſſer à la main la liberté d'agir, il ſe roidit ſouvent contre & fait une eſpéce de ligature qui la preſſe, la ſerre, en éteint le mouvement & l'action.

Dificilement vient-on à bout de réduire les parties quand il y a du tems que les eaux ſont écoulées. C'eſt pourquoi le meilleur eſt d'en prévenir d'abord l'inconvenient. Les ſages-femmes, au moins pluſieurs, ont de la peine à ſe reſoudre à demander du ſecours par précaution. Elles s'excuſent ſur ce qu'elles apréhendent d'éfraier les gens. L'excuſe eſt loüable; mais elles devroient craindre auſſi, & ſans doute davantage, d'expoſer leurs

femmes à de plus grans maux par ces ſcrupuleux ménagemens. Le tems le plus propre pour tenter la réduction, eſt l'intervalle des douleurs quand on peut l'avoir. Car outre que l'impulſion de l'une étant paſſée, on eſt bien plus maître d'agir pour réduire les parties & les tenir ſujettes aprés leur réduction : on eſt encore prêt & diſpoſé à profiter du mouvement d'une nouvelle douleur, pour faire que la tête ou les pieds, qu'on a intérêt de faire ſortir d'abord, s'emparent ſans obſtacle du paſſage & l'ocupent tellement, que le reſte n'y retombe plus.

§. 5.

Dangers pour l'enfant lors même qu'il ſe preſente dans la poſture naturelle.

La poſture que nous apellons naturelle dans l'enfant pour venir au jour, eſt celle où il préſente la tête la premiére. Mais quelque naturelle qu'elle ſoit, il eſt conſtant que bien loin d'être une marque infaillible du ſuccés du travail, elle eſt aſſez ſouvent ce qui le rend plus dangereux & plus pénible. Je dis plus dangereux ſur tout pour l'enfant qui ne laiſſe pas d'y périr en bien des maniéres diférentes, s'il n'eſt promtement ſecouru ; tantôt parce

qu'il demeure au paſſage plus qu'il ne faut, & qu'il ne ſort pas avec les eaux ou immédiatement aprés qu'elles ſont écoulées; tantôt parce qu'il eſt foible ou vitié en tout ſon corps ou en quelqu'un de ſes membres ; quelquefois parce qu'il préſente la tête de côté, & que le col fait un angle un peu au deſſus & à côté de l'embouchure de la matrice. D'autres fois c'eſt qu'il eſt retenu par un ou pluſieurs tours que ſon cordon fait au tour de ſon col, qui l'expoſent au péril d'être étranglé; que le cordon devance la tête ſans pouvoir être réduit; qu'il la retient en bride en forme de fronde ; qu'il eſt noüé en un ou pluſieurs endroits ; qu'il eſt trop court; qu'étant rempli & gonflé de ſang il ſe caſſe ou ſe déchire. Il y périt encore à l'ocaſion du délivre en partie ou entiérement détaché, qui fait qu'il eſt ſufoqué en peu de tems. Quelquefois auſſi de la part de ſa mére, quand elle manque de forces, ou qu'elle tombe ſubitement dans les fortes convulſions ou les autres grans ſimptômes. Cette poſture naturelle incommode encore le Chirurgien acoucheur, qui dans un grand nombre d'ocaſions aimeroit beaucoup mieux trouver l'enfant dans une poſture étrange, où il en ſeroit quite pour le réduire & le tirer

par les pieds, que de ſe voir contraint d'attendre, les mains liées, pour ainſi dire; dans l'impuiſſance d'agir, ou dans la néceſſité de tout gâter s'il agit.

Ce n'eſt pas aſſez que la tête de l'enfant ſoit paſſée, ſi le reſte du corps ne ſuit aprés. Cette détention des autres parties vient quelquefois de ce que l'enfant eſt foible, & hors d'état de s'aider pour la ſortie du reſte de ſes membres, ou de ce que ſa tête quoique fort groſſe en elle-même, eſt néanmoins petite à proportion des épaules qui ont plus de largeur, comme il arrive aſſez ordinairement aux enfans grans & puiſſans; ou de ce que les épaules ſont ſituées de travers; ou de ce que le cordon, qui ſert comme de ſuſpenſoire à l'enfant, ſe trouve trop court & le retient en ſorte qu'il ne lui permet pas de s'avancer davantage, à moins que ce même cordon ſe rompe, ou que le délivre auquel il tient par ſa racine ſe détache parfaitement & laiſſe ainſi au corps la liberté de ſortir tout-à-fait; ou de ce que ce cordon étant par trop long, fait pluſieurs tours au col ou aux aiſſelles & cauſe par ce moien la même incommodité que s'il étoit trop court. Cette détention vient encore de la part de la mére; ſoit que les forces lui man-

quent pour expulſer le reſte de ſon fruit; ſoit que ſa matrice ſoit chute ou relâchée par l'éfort du travail, ou même auparavant; ſoit auſſi que les os & cartilages du paſſage, ou que l'orifice interne ſe rencontrent trop épais, durs & reſſerrez, comme dans la premiére portée de celles qui s'engagent tard dans le mariage; ou que cette partie ſoit particuliérement afectée de quelque vice qui l'étrecit; ou enfin qu'elle ſe reſſerre aprés que la tête de l'enfant l'a forcée de s'ouvrir pour ſa ſortie.

Quand on trouve les choſes en cet état: ſi l'on peut avoir des marques certaines que l'enfant ſoit mort, ce ne ſera pas un grand mal de le tirer par la tête quand on ne pourra faire autrement, pourvu toutefois qu'il ne ſoit pas corrompu, & qu'on juge que le col puiſſe tenir contre l'éfort de l'opération ſans être arraché. Si l'enfant eſt vivant: premiérement, il ſe faut donner de garde ſur tout de tirer le reſte du corps par la tête, à moins qu'il ne la ſuive facilement; ſinon, il eſt certain qu'on s'expoſe au danger de rompre le col de l'enfant, ou quelqu'un de ſes vaiſſeaux, nerf, veine, ou artére, aprés quoi le ſang le ſufoque & l'étoufe; ou bien il le jette dans des convulſions qui le font mourir

rir ſubitement. Que s'il ne meurt pas, la grande tenſion qui ſe fait à ſon col lui laiſſe des branlemens de tête, des paraliſies totales, régionales, ou partielles, une telle foibleſſe dans toute l'épine du dos, qu'à peine peut-il reprendre ſes forces & ſe ſoutenir ſur ſes pieds; ou enfin il demeure crochu & contre-fait à proportion de la violence qui lui a été faite. En ſecond lieu, il faut ôter tous les obſtacles qui peuvent nuire dans l'opération ſuivant les diférens moiens que nous en donnons en divers endroits de ce livre, & qu'il faut raporter aux ocaſions auxquelles on les peut mettre en uſage. Par exemple, quand le cordon eſt entortillé au tour du col ou des aiſſelles, on doit d'abord le débaraſſer, ainſi que nous le dirons plus amplement en ſon lieu. Aprés cela il eſt bon d'atendre le redoublement des douleurs dans lequel on excitera prudemment la femme à pouſſer ſelon qu'on le jugera néceſſaire; durant quoi la tête de l'enfant ſera ſoutenuë d'une main, non ſeulement afin qu'il ne ſufoque pas, mais encore pour empêcher qu'il ne ſe faſſe tenſion au col par la peſanteur de la tête, qui tourné de côté & d'autre. Cependant l'on fera en ſorte de gliſſer un ou deux doigts de l'autre main par deſſus ou par deſſous les

épaules en forme de crochet, comme pour embraſſer les aiſſelles qu'il faut réduire doucement en même tems, ſupoſé qu'elles ſoient de travers pour faire que le corps ſoit tiré droit, ſans que le col en pâtiſſe, & ſans rien rompre. Que ſi les doigts ne ſont pas ſufiſamment forts, on recherchera les moiens de paſſer un crochet mouſſe ou deux s'il eſt beſoin; ſavoir, un de chaque côté, pour faire ce que les doigts ne peuvent executer, mais ce ſera ſans bleſſer aucune partie de la matrice; ou enfin ſi le crochet n'y peut avoir place, on ſe contentera de s'en ſervir pour introduire des laqs qui y ſuplêront. Et quand il y faudra mettre les deux mains enſemble, & qu'ainſi celle qui ſoutenoit la tête ne pourra plus faire cette fonction, on la fera ſoutenir par un ſerviteur, ou par quelqu'autre perſonne qu'on jugera plus diſcréte & plus entenduë. Mais parce que la crainte ou la pudeur fait que la plûpart des femmes ne veulent recevoir en cet état aucuns ſervices que de la main de leur acoucheur, il obſervera du moins de ſituer l'enfant en ſorte qu'il puiſſe reſpirer.

S'il arrive qu'on ſoit apellé pour tirer le corps d'un enfant reſté dans la matrice, aprés que la tête en a été ſéparée: on ſuivra la même métode à proportion,

comme ſi la tête y étoit encore. Je délivrai dans un travail de cette nature une femme de la baſſe Ville-neuve en l'année 1656. à qui une pauvre matrône avoit arraché la téte de ſon enfant vivant, & avoit encore eu l'imprudence de l'expoſer à la vuë de beaucoup de menu peuple, au lieu de la laiſſer du moins ſous le drap juſqu'à mon arrivée, & de ſe dérober aux inſultes de ceux que la vuë d'un tel ſpectacle avoit irritez contre elle.

§. 6.

Utilité du crochet, & la maniére de s'en ſervir.

En bien des occaſions diférentes, & ſur tout lorſque la tête de l'enfant demeure étroitement priſe au paſſage, le crochet eſt un inſtrument fort utile, quoi qu'en diſe ceux qui n'en ont jamais connu l'utilité. Je ne pénétre pas pourquoi ils ne s'en veulent point ſervir, ni ce qui fait qu'ils le condamnent. J'avoürai bien avec eux que le crochet entre des mains ignorantes eſt entiérement dangereux : mais ils avoüront avec moi, par l'intérêt même qu'ils y ont, que chacun n'eſt pas ignorant en ce fait. Je tombe d'accord que la main eſt l'inſtrument des inſtrumens ſur

tout dans le Chirurgien, comme ſon étimologie le fait connoître : mais ils doivent auſſi m'accorder que bien ſouvent elle ne ſufit pas. Quand la nature eſt capable d'expulſer un enfant par de généreux éforts ; que l'art ne s'en mêle point. Quand la nature eſt impuiſſante, & que la main peut lui prêter ſeule un ſecours ſufiſant ; que le crochet n'en ſoit point, j'y conſens. Mais quand la nature & la main ont enſemble trop peu de forces, qu'elles ſont vaines, & qu'un tiers ſagement emploié peut les rendre utiles, rien ne doit nous empêcher de nous en ſervir. Or c'eſt un fait tres-conſtant que lors, par exemple, qu'une tête eſt priſe ou enclavée au paſſage, la nature ne peut ſouvent rien pour ſon propre ſoulagement, la main ſeule, fort peu de choſe, mais que le crochet en des mains expérimentées conduit avec beaucoup de prudence & de d'extérité, y peut tout. On auroit tort de condamner l'uſage de l'épée parce qu'un furieux s'en ſeroit ſervi mal-à-propos : on n'a pas plus de raiſon de retrancher abſolument celui du crochet, parce qu'un ignorant l'emploie ſans connoiſſance & avec dommage. Comme, de ce que la nature nous a donné des mains pour nous défendre contre ceux qui voudroient

nous arracher la vie, il ne s'enſuit pas que nous ne puiſſions juſtement emploier le fer & le feu contr'eux quand les mains ſont trop impuiſſantes ; ainſi, de ce que nous devons le ſecours de la main plûtôt que tout autre à la nature défaillante, il ne s'enſuit pas que nous ne puiſſions emprunter utilement celui du crochet, pour exécuter dans une preſſante ocaſion ce que la main ſeule n'entreprendroit qu'avec une inſigne témérité.

Pour donner la maniére de l'emploier & de s'en ſervir, je ferai l'hiſtoire d'un travail que des convulſions extraordinaires & qui méritent que je les décrive ici, rendoient tout-à-fait ſingulier. On ſçait qu'il y a deux ſortes de convulſions qui ataquent les femmes enceintes. L'une eſt commune ; & l'autre particuliére. La commune ou générale eſt celle qui les fait tomber dans le *caros* ou profond ſommeil, lequel les porte en peu d'heures dans cette véritable apoplexie qui ataque indiféremment toutes perſonnes, dont aucune de celles qui en ſont ateintes n'échape, & qui par conſéquent eſt mortelle. Cette ſorte de convulſions qui jettent la femme enceinte dans l'apoplexie véritable & formée, lui vient ordinairement de la plénitude de certaines humeurs groſſiéres &

viſqueuſes, leſquelles ſoit à raiſon de ſon tempérament, ſoit par ſa mauvaiſe conduite durant ſa groſſeſſe, s'engendrent des fumées & vapeurs terreſtres & malignes qui s'élevent de ſon bas ventre, montent à ſon cerveau, & retombant tout-à-coup lui donnent la mort. quelque reméde qu'on s'éforce d'y aporter. Et le trépas de la mére eſt immédiatement ſuivi de celui de ſon fruit, ſi la matrice n'eſt ouverte auſſi-tôt, ou ſi l'opération céſariéne, dont le ſuccés eſt tres-rare en cette ocaſion, n'eſt faite avec beaucoup de promptitude & d'adreſſe. L'AUTRE ſorte de convulſions & qui eſt plus propre des femmes groſſes, eſt celle qui ſurvient par la rétention de quelque corps étrange en la matrice. Ainſi quand il arrive que le fétus ocupe le paſſage, & que par ce moien les vuidanges ſont retenuës; elles s'échaufent, s'altérent, ſe corrompent, & font par leur mauvaiſe qualité une impreſſion tres-maligne aux parties baſſes, laquelle en peu de tems ſe communique aux autres plus nobles par l'union qui eſt entre elles, & forme enfin l'eſpéce de convulſion dont nous parlons. Or elle n'eſt pas abſolument mortelle, puiſqu'auſſi-tôt que la cauſe, c'eſt à dire le corps étrange eſt ôté, la femme ſe ſent admirablement ſoulagée, ou du

moins en état d'eſpérer un prompt ſoulagement. Ce n'eſt pas qu'elle n'y perde quelque fois la vie, mais c'eſt faute d'être ſecouruë dans le tems. L'enfant pareillement n'y meurt pas toujours; & quand il y meurt, c'eſt un éfet ou de la violence des mouvemens impétueux que les convulſions lui impriment, ou de celle des éforts qu'il fait pour ſortir.

Voici donc ce qui ſe paſſa dans une rencontre où cette derniere ſorte de convulſions étoit furieuſe. En l'année 1669. un Couvreur demeurant au coin de Rome m'apella au ſecours de ſa femme. Je trouvai une perſonne de grande taille, replète, & qui étoit en travail depuis vingt-quatre heures, mais dans un travail tres-penible, ainſi que je le vais décrire. De fortes convulſions la tourmentoient durant un quart d'heure ou environ, aprés quoi elle en avoit un de repos: puis les douleurs pour enfanter ſurvenoient & duroient un pareil eſpace de tems, lequel étoit ſuivi d'un autre quart d'heure de repos: & enſuite les convulſions reprenoient comme auparavant, mais avec des contorſions ſi furieuſes, qu'il étoit preſque impoſſible de retenir cette pauvre femme en ſituation. Son tems de repos n'étoit à proprement parler qu'une diſpoſition a-

poplectique où ſes convulſions la jettoient, & durant laquelle il ſembloit que la connoiſſance, le mouvement & généralement toutes les opérations des ſens fuſſent éteintes en elle. Il ſe faiſoit ainſi un retour ſucceſſif de ces paſſions. L'une tendoit à l'apoplexie comme nous venons de dire, par la contraction des parties vers leur principe: l'autre, à l'expulſion du fétus & de toute ſa ſuite, par les douleurs de l'enfantement. Dans ces douleurs, la tête de l'enfant s'avançoit peu-à-peu vers l'orifice interne de la matrice & reprenoit enfin la place qu'elle ocupoit avant les convulſions; c'eſt-à-dire ce que nous apellons le couronnement; il ſe faiſoit alors de tels éforts qu'il ſembloit que la malade accouchoit continuellement; & les os de la tête en étoient ſi étroitement ſerrez les uns contre les autres, qu'on n'y pouvoit remarquer aucune ſéparation par leurs ſutures. Au contraire, lorſque les convulſions revenoient: cette tête, qui pendant les douleurs paroiſſoit comme enclavée au paſſage, ſe retiroit au dedans, & me donnoit la liberté d'y introduire la main. Mais bien loin que l'enfant eût aucun ſigne de vie; je le trouvai ſans mouvement, la tête molaſſe; & ſes ſutures un peu écartées l'une de l'autre. De plus les fortes at-

teintes que ces mouvemens divers & ces contorsions violentes donnoient à la mére & à l'enfant, étoient plus capables de me persuader qu'il étoit mort, que de me laisser croire qu'il fut vivant. Toutefois n'aiant point de certitude sur ce point, je tirai l'une de ces petites mains hors de l'orifice interne pour l'ondoier sous condition, & la remis ensuite à-peu-prés dans la situation où je l'avois prise, afin que la tête ne trouvât rien qui l'empêchât de reprendre son poste au passage. Enfin reconnoissant que la mére s'afoiblissoit de plus en plus, & que ses douleurs pour acoucher devenoient comme inutiles, parce que celles des convulsions trop fréquentes leur étoient tout opposées: je pris résolution de la soulager. Pour cet éfet il fut question de découvrir le trou de l'oreille de l'enfant, du côté le plus commode pour l'operation que je méditois, & le moins dangereux pour la matrice. C'est pourquoi je profitai de la liberté que j'avois d'y porter la main. Je la posai tout de son long, les doigts étendus & aprochez les uns des autres: le dedans de la main couché sur la partie latérale de la tête de l'enfant: & le dessus ou le dos sur l'orifice interne de la matrice, pour empêcher qu'elle ne fût ofensée dans l'intromission du crochet que

je portai doucement & de plat entre la tête & la main, le pouſſant le long du doigt qui marquoit l'endroit du trou de l'oreille juſqu'à ce qu'il y fût parvenu; puis lui faiſant faire un demi-tour avec douceur je lui tournai le dos ſur le dedans de ma main & la pointe par conſéquent ſur le trou de l'oreille où je l'introduiſis par ce moien. Cela fait, je gliſſai mon autre main ſur le côté de la tête opoſé à celui que le crochet ocupoit, pour aider à l'extraction de l'enfant. Et atendant ainſi le retour des douleurs propres à mon intention, je le tirai avec aſſés de facilité. Cet enfant qui m'avoit ſemblé mort ſelon les aparences, mais que j'avois néanmoins ondoié par précaution, reçût la cérémonie du baptême ſur les fonts; & ſa mére revint en convaleſcence & reprit en peu de tems ſa parfaite ſanté.

Cette ſorte d'opération réüſſit parfaitement bien quand elle eſt faite avec conduite, par une perſonne capable; mais au contraire elle eſt toute cruelle, quand les ignorans & les téméraires l'entreprennent. Il eſt des gens au monde qui s'en étant voulu méler ont arraché l'enfant par piéces; ont déchiré la matrice, percé la veſcie, crevé le rectum; ont atiré à eux ces parties & quelquefois les inteſtins fau-

te de les ſavoir diſtinguer ; & les femmes qui ont ſoufert ces maux ſans en mourir ſur l'heure ou bien-tôt aprés par la décharge involontaire de leurs excrémens en des lieux que la nature n'y a pas deſtinez, ſont demeurées miſerablement eſtropiées pour toute leur vie. Je dis ce que j'ai vû ; & je le dis, parce que je ne le puis taire pour le bien du public. Je le dis, afin que les jeunes gens qui manquent d'expérience ou qui ſe défient d'eux-mêmes, ne s'émancipent pas de faire cette opération ſans avoir bien conſulté leurs forces ; & que ceux qui croiront pouvoir la pratiquer prennent toutes les meſures néceſſaires pour éviter de ſi grands maux. Je le dis, afin qu'ils conſidérent atentivement toutes choſes, & principalement ce qui ſuit. 1° Si la femme a ſimplement des convulſions ſans douleurs propres pour l'acouchement ; car c'eſt alors qu'on opére ordinairement ; s'il n'y a d'ailleurs point d'obſtacles. 2° Si ſes convulſions ſont acompagnées de douleurs pour enfanter. Car ou ces douleurs ſeront ſufiſantes pour procurer la ſortie de l'enfant ; & l'opération n'eſt plus de ſaiſon : ou elles ſeront fortes en aparence & foibles dans l'éfet, comme quand elles ſe trouvent combatuës par celles des convulſions, &c. & alors il y

faut aporter le ſecours de l'art. 3° Quelle eſt la figure ou groſſeur de la tête, ſi elle eſt naturelle ou contre nature, ſi le paſſage eſt aſſés ouvert ou capable de s'ouvrir; car on peut juger par toutes ces choſes que l'opération eſt poſſible ou non. Il y a beaucoup de circonſtances de cette ſorte auſquelles il faut avoir égard, mais qu'il eſt auſſi peu facile de déterminer ici, qu'elles ſe trouvent avec moins de régle dans les travaux, parce qu'ils ſont du genre de ces choſes qui changent entiérement de face pour un ſeul fait particulier. C'eſt pourquoi la prudence eſt le premier inſtrument pour ainſi dire, dont l'acoucheur doit ſe ſervir.

§. 7.

Métode pour tirer l'enfant par les pieds.

Dans les travaux où la mauvaiſe ſituation, la confuſion des parties, ou d'autres obſtacles obligent à ſuivre la métode de tirer l'enfant par les pieds, il faut commencer par s'aſſurer d'eux. S'ils ſont embaraſſez, on les découvre en coulant la main ſur l'épine ou le ventre, & de là en rabatant par l'aîne ou la feſſe, la cuiſſe, la jambe, juſqu'au pied, dont on ſe ſaiſit. On le dégage, & on l'atire, ſi rien n'em-

pêche jusqu'auprés de l'orifice interne, ou même au dehors, pour l'arréter plus facilement avec un laqs dont l'on tient ou l'on fait tenir la ligature toute lâche. On le met ensuite dans la matrice pour chercher l'autre. S'il est engagé & qu'on n'y puisse ateindre & l'atirer, il en faut empoigner la cuisse ou la jambe, & la pousser un peu vers l'aîne du corps de l'enfant. Ce mouvement conduit avec modération; fera jour & donnera de la facilité pour avoir ce second pied auquel on mettra aussi un laqs pour le lier séparément & le ranger avec le premier.

Il faut se débaraſſer & se délivrer le plus qu'il est possible des obstacles qu'on trouve en chemin. Ainsi, quand on a réduit quelque partie, & que par exemple on a fait rentrer les mains au dedans, il faut tâcher de tirer les pieds sans qu'elles ressortent; autrement, le travail deviendroit beaucoup plus pénible & pourroit passer pour un des plus dificiles, tant à cause de la confusion que les parties font alors dans l'opération, que parce que le passage en est rempli, qu'il devient par là plus étroit, & ne permet plus à l'opérateur d'y introduire la main ou de l'y laisser long-tems, sans qu'elle s'engourdisse & qu'il soit obligé de la retirer.

Une des choſes qui mettent plus d'obſtacle à l'action de tirer l'enfant par les pieds, c'eſt quand l'un de ſes bras ou tous les deux ſe trouvent paſſez entre ſes cuiſſes, apuiez ſur les os pubis ou barrez de ſa mére, & lui à califourchons deſſus comme s'il étoit à cheval ſur un bâton mis de travers, & qui porteroit de part & d'autre par ſes deux bouts.

Cet obſtacle, produit quelquefois par la nature qui a mis l'enfant d'abord dans cette ſituation, vient beaucoup plus ſouvent de la part de celui qui opére ; ſoit de ſon peu de lumiére & d'expérience à le prévenir, ſoit de ſa trop grande promtitude ou précipitation dans l'action, & faute de ſavoir réduire les parties & les amener à propos. On s'en aperçoit, lorſque tirant un pied en bas, l'autre remonte & ſe retire au dedans, & ainſi ſucceſſivement, à-peu-prés comme la poulie tourne ſur ſon boulon. Les choſes perſévérant dans cet état, tous les éforts n'avancent de rien. Il faut de néceſſité débaraſſer les parties.

Je n'aprouve point la métode de ceux, qui pouvant dégager les deux bras, ſe contentent d'en dégager un ſeulement, & laiſſent l'autre pour défendre, diſent-ils, la tête; prétendant que lorſqu'on vient à tirer

l'enfant par les pieds, le bras s'élevant en haut & ſe couchant contr'elle la met à couvert, & empêche qu'elle ne ſoit arrachée. Je veux que cette métode réüſſiſſe quand l'ouverture eſt aſſez grande pour laiſſer paſſer aiſément un enfant de cette poſture: mais on n'en doit point faire une régle générale, bien moins encore la faire valoir pour un moien de faciliter la ſortie de la tête. Car, ou l'ouverture eſt grande, ou elle ne l'eſt pas. Si elle eſt grande, la tête y paſſera de reſte: Si elle ne l'eſt pas, la tête ocupant ſeule le moins de place, y trouvera auſſi moins d'obſtacle, que ſi elle étoit acompagnée du bras. Je dis plus, & j'ajoute, qu'étant de figure ronde, elle ſe meut, elle obéït, & ſe retourne plus aiſément lorſqu'elle eſt ſeule. Outre qu'il eſt plus facile d'y introduire la main pour la conduire. D'ailleurs ſi les bras ne ſont point dégagez, & qu'au contraire on les abandonne au gré du mouvement & du trait que le hazard leur fait prendre: il eſt certain qu'on ne pourra pas ſi commodément retourner l'enfant dans le beſoin: qu'étant vagues & illimitez, pour ainſi dire, ils pourront aiſément s'acrochér, ou ſembaraſſer par exemple avec le cordon, & faire naître un nouvel obſtacle. Ainſi c'eſt mon ſenti-

ment d'établir pour maxime de dégager toujours les bras de l'enfant tant qu'on le peut, & de les atirer au dehors.

Jamais n'entreprenez de le tirer par un bras seul, ni par les deux, rarement par un pied seul; toutes ces maniéres sont périlleuses & suivies d'obstacles & d'accidens infinis. Quand vous êtes contraint de le tirer par les pieds, tirez-le par tous les deux; & c'est la diférence qu'il y a entre les dégager & les tirer: on peut les dégager séparément, mais on doit les tirer ensemble. Leur délicatesse ou leur corruption peut les mettre en danger de quitter leurs jointures & de se séparer. On s'en aperçoit par le bruit ou crépitation que l'on entend en les tirant. Quand on les reconnoît en disposition de lâcher: s'ils sont liez séparément, il faut ôter les ligatures de chaque pied, & n'en prendre qu'une pour les deux, les lier ensemble, & les tirer ensuite d'une main, pendant que l'autre pour la soulager empoigne & tire les deux jambes couvertes ou entourées de linges chauds autant pour la conservation des parties que pour la commodité de l'action.

Pour terminer cette opération avec succés, il ne sufit pas d'avoir débaraſſé les parties, de s'être rendu maître des pieds, de

de les avoir tiré dehors, il faut encore faire en sorte que le corps suive & que la tête ne s'arrête point au passage avec péril d'être séparée du corps & de rester dans la matrice. Comme ce malheur arrive plus ordinairement de ce que le menton s'acroche aux os pubis: une des plus sages précautions pour l'éviter est de s'apliquer à connoître si la face & le reste du corps de l'enfant sont en dessus ou en dessous, pour le tourner quand il est besoin. S'ils sont en dessous, qui est la bonne posture, on le connoit, quand les orteils, le ventre & la poitrine s'y trouvent, & qu'introduisant la main dans la matrice du côté du rectum de la mére, on y sent le menton sous ses doigts. Si au contraire on y touche le cou à l'endroit de la nuque où de la fossette au bas de l'occiput, c'est un signe que la face est en dessus, & le reste du corps s'y trouve ordinairement aussi. Il est bon pourtant de remarquer que l'un ne suit pas toûjours l'autre. Car il y a des ocasions ou le cou est retors, ou même l'épine tellement forcée à l'endroit des flancs, que les orteils ne laissent pas d'être en dessus lorsque la face est en dessous, & en dessous lorsqu'elle est en dessus. Aprés qu'on a mis une atention sufisante pour en connoître la vérité, le soin de l'o-

pérateur consiste à faire en sorte que la face & tout le devant du corps de l'enfant se trouve dessous. S'il est obligé de lui donner un mouvement pour l'y tourner, cela se doit faire tout d'un coup de poignet s'il se peut, & en même tems. Tirant le corps, s'il trouve de la résistance qui donne lieu de soupçonner que le menton en soit retenu ou acroché : il passera la main par dessous la poitrine de l'enfant, & lui mettra le doigt dans la bouche, qui servira comme de guide pour faciliter la sortie de la tête, empêcher que la face ne s'éleve trop en dessus, & la faire couler sans que le menton s'arrête, pendant que de l'autre main il tiendra les pieds empoignez pour tirer de droite ligne ; ou s'il a besoin de ses deux mains à conduire la tête, il empruntera celles de quelque personne intelligente pour soutenir cependant le corps & tirer doucement & sans secousse tantôt en haut, tantôt en bas, de côté ou de droite ligne, au gré & suivant les ordres du principal opérateur. On s'imaginera peut-être que de mettre ainsi le doit en la bouche de l'enfant, c'est risquer de la lui agrandir, de lui démettre la machoire, ou même de l'étoufer. Mais c'est une imagination qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. On n'en vit pas moins

pour avoir la bouche un peu grande. On remet bien auſſi dans un beſoin une machoire démiſe ; & enfin comme l'enfant ne vit point d'air tant qu'il eſt au ventre de ſa mére & qu'il n'eſt point ſéparé d'elle, il n'eſt pas ſujet à mourir de ſufocation. Enfin la prudence & l'habileté du Chirurgien garantit de ces apréhenſions ; car, outre que l'opération à cet égard eſt de peu de durée, on s'en ſert moins pour tirer la tête de l'enfant, que pour l'entretenir ſimplement dans une ſituation commode ; & delà il eſt aiſé de comprendre qu'il y a plus d'avantage pour lui que de péril.

Malgré toutes ces précautions il arrive encore quelquefois que la tête ſe ſépare du corps & demeure au dedans. C'eſt un accident fâcheux, dont les ſuites même ſont dangereuſes & pleines de dificulté. Car outre qu'on eſt ſouvent contraint de s'y ſervir de l'inſtrument, on ne l'aplique pas comme on voudroit ſur une tête mobile qui n'a point d'arrêt, qui n'eſt apuiée de rien, que ſa figure ronde & le limon dont elle eſt ſouvent recouverte, rend gliſſante & fait échaper aux priſes. Nous avons deux maniéres dont nous pouvons nous comporter dans ces rencontres ; l'une de la tirer par art avec la main ou l'inſtru-

ment, l'autre de l'abandonner aux éforts de la nature ſoutenus de l'adminiſtration des remédes. Nous emploions ces deux manières diverſement, ſelon que la tête eſt plus ou moins groſſe, & qu'il reſte de forces à la malade. Je conſeillerois communément d'abandonner à la nature les moiennes & les petites têtes, qu'elle ne manque point d'expulſer pour peu qu'elle ſoit aidée ; plûtôt que de faire pis en portant la main ou le crochet trop ſouvent dans la matrice. J'en dis autant des groſſes quand le crochet n'y peut réüſſir. Je n'emploiai que les mains dans la rencontre qui ſuit. La femme d'un * Menuiſier de la Ville-neuve avoit preſque toûjours eu de fâcheux avortemens. De vingt & un enfans, elle n'en avoit porté que trois juſqu'à leur véritable terme. Tous les autres n'avoient point paſſé ſix mois. Ils étoient venus dans des poſtures diférentes & toûjours tres-fâcheuſes, précedez la plûpart de perte de ſang. Je l'avois heureuſement tirée de tous ſes mauvais travaux. Dans un dernier avortement qu'elle eut au terme de cinq mois où les eaux s'écoulérent par de légéres douleurs & ſans perte dans le commencement, elle voulut encore éprouver l'adreſſe d'une Sage-femme de ſon quar-

* *M. Gaultier.*

tier, qui crût d'abord en pouvoir venir à bout. Elle porta donc les doigts dans l'orifice interne de la matrice, & ſans autre cérémonie elle atira l'un des bras de l'enfant juſqu'à l'aiſſelle, & en demeura là. On fut obligé de revenir à moi. Je ne pûs m'empêcher de lui faire ſa mercuriale, & de lui reprocher le péril où ſon imprudence avoit expoſé cette femme, vû l'impoſſibilité qu'il y avoit de la délîvrer, à moins que la nature ne s'ouvrît de nouvelles voies, & la dificulté qu'il y auroit même pour lors à tirer cet enfant entier, eu égard à ſa délicateſſe. Je ne laiſſai pas de me diſpoſer à l'opération. Je commençai par lui remettre le bras ſorti, & quoi que je n'y pûſſe introduire que deux doigts, je ne laiſſai pas d'atirer les pieds & de dégager le corps & les bras. Mais comme je me doutois que la tête y pourroit reſter, ainſi que j'en avois fait mon pronoſtic, je mis mon doigt *index* dans la bouche, & le *medius* par deſſus la face pour aider à la conduire. Quoi que je tiraſſe en douceur avec toute la prudence & la précaution poſſible, le cou ne pût réſiſter, ſans que la tête s'en ſéparât. Je ne quittai point priſe pour cela. Je la tins ſujette avec les doigts que j'ai dit; j'y introduiſis encore deux doigts de mon autre main, & les fai-

ſant agir tous enſemble & de concert, je la tirai au dehors. Par ce mojen cette pauvre femme ſortit en peu de jours de ce dernier pas où elle couroit riſque ſans cela de perdre la vie.

Quand la main ſeule n'y ſufit pas: ſi l'ouverture eſt aſſez grande pour y emploier le crochet avec réuſſite, on doit tâcher avec une main d'atirer la tête proche de l'orifice interne, & de l'y tenir ſujette, pendant que de l'autre main on y aplique le crochet à l'endroit le plus commode & le plus ſeur, comme dans l'orbite, ou dans la bouche du côté de la machoire ſupérieure, ou au trou médulaire du côté du ſphenoïde, prenant garde ſur tout que la pointe ſoit tellement cachée ou du moins tournée en dedans, qu'elle ne puiſſe bleſſer les parties quand on la retirera. La tête étant ainſi acrochée, on ſe ſervira pour la conduire de la main qui la tenoit ſujette, ou ſi la main n'y ſufit pas, on portera en ſa place un ſecond crochet pour tirer également à ſoi la tête entre les deux. Je me ſervis de cette métode en l'année 1652. pour ſoulager la femme d'un Franger demeurant ruë S. Denys, acouchée à terme d'un enfant fort gros, mort, & à demi corrompu, dont je tirai la tête heureuſement, ſans que perſonne s'aperçût que j'y

eusse apliqué le crochet. Je m'en servis encore en l'année 1678. dans une tres-penible conjoncture dont je fais le récit au chap. 7e. de ce livre.

Je joins ici l'histoire de deux autres rencontres où je fus contraint d'abandonner l'ouvrage à la nature, pour ne rien dire d'un tres-grand nombre dans lesquelles j'ai pris volontairement ce parti comme le moins périlleux & le plus utile. En l'année 1662. une femme du faux-bourg sainte Anne eut une fraieur extraordinaire qui changea la posture de son enfant & le fit périr. Elle avorta donc n'étant grosse que de six mois. Il fut question de l'acoucher. L'enfant venoit tres-mal & la matrice étoit fort peu ouverte. Je m'y trouvai assez empêché. Néanmoins j'eus de la joie d'avoir réussi à débarasser toutes les parties, & même à retourner la tête en dessous, d'autant plus que j'espérois la tirer sans peine, & qu'elle suivroit le corps. Mais au contraire elle me résista; de sorte que le cou de cet enfant corrompu aiant quité comme une corde pourrie au premier éfort, la tête en fut séparée & demeura dedans. Tous les moiens que j'emploiai sur le champ pour la retirer, furent inutiles. Il ne me resta plus de ressource que dans les forces de la nature, à qui j'avois

déja vû faire des merveilles en de pareilles ocasions. En éfet les douleurs de cette femme ne ceſſérent point qu'elle n'eut expulſé cette tête, comme elle fit deux jours aprés; à la faveur de quelques remédes propres à exciter, qu'elle prit en breuvage & autrement.. Je n'en ai point connu de meilleurs ni de plus éficaces pour cet éfet, que les forts cliſtéres employez avec prudence; auſſi me ſervirent-ils admirablement dans une rencontre qui mérite que j'en faſſe le récit. La femme d'un Oficier de Monſieur le grand Maître de l'artillerie, groſſe de huit mois, eut un travail des plus dificiles que j'aie vû de ma vie. Son enfant préſentoit le ventre & les bras fort avancez. Elle d'ailleurs, de la plus mauvaiſe humeur du monde, (mais tout eſt pardonnable dans ces états) ſe faiſoit tenir à quatre, encore n'en pouvoit-on venir à bout. Je ne laiſſai pas de dégager les parties & de les atirer toutes dehors à l'exception de la tête. Mais dans le temps que je voulois donner du relâche à cette femme & en prendre un peu pour moi-même, ſans quiter toutefois le corps de l'enfant, qu'un ſerviteur qui m'avoit embraſſé, tenoit par les pieds pour le tirer de droite ligne pendant que je conduirois le reſte: elle s'élança bruſ-

quement & se retira en arriére d'une telle force, que le corps de l'enfant nous demeura dans les mains, & la tête dans la matrice. Je dissimulai ma peine pour n'éfraier personne. L'état des choses demandoit d'une part une prompte expédition, & de l'autre, y mettoit de forts obstacles. L'enfant n'étoit point à terme. Il y avoit perte de sang considérable, qui ne cessa point, même aprés que la femme fut délivrée de l'arriére-faix, & qui continua jusqu'à l'expulsion du corps étrange. L'étroitesse du passage ne permettoit pas à la main d'agir en liberté. Enfin la tête revétuë de ce limon dont j'ai parlé qui la faisoit glisser incessemment comme le poisson qu'on veut prendre dans l'eau, échapoit à tous mes éforts. Trois fois j'y portai le crochet pour essaier de m'en servir, trois fois je le tirai sans rien faire, parce que j'y trouvois un péril trop évident. Aprés donc avoir emploié toute l'industrie d'une longue expérience: comme la personne étoit jeune, repléte & forte, je lui fis donner un lavement où l'on mit deux dragmes de sel polichreste; & peu de tems aprés il lui prit de si pressantes douleurs, que s'étant mise sur le bassin elle y fit un éfort impétueux dans lequel la tête de son enfant sortit avec un bruit

qui fut entendu d'un bout de la chambre à l'autre.

Outre cet inconvénient de la tête qui ſe ſépare du corps, les dificiles opérations des fâcheux travaux ne ſe font point ſans qu'il arrive quelquefois qu'un bras, une jambe, une cuiſſe, une clavicule, ſoit luxée ou rompuë. La mauvaiſe humeur de la malade, qui ne donne pas le tems de débaraſſer les parties confuſes & entre-mêlées les unes avec les autres; ſes mouvemens imprévus & à contre-tems; l'incapacité & la groſſiéreté de ceux par qui l'on eſt obligé de ſe faire aider faute de ſerviteurs plus entendus; le péril des accidens qui preſſent & qui obligent à opérer promtement; & beaucoup d'autres choſes peuvent en être la cauſe, ſans même que l'opérateur y ait part ni qu'il le puiſſe empêcher. Il eſt quelquefois bien obligé de ſe déterminer à rompre un bras, une jambe, &c. faute de pouvoir faire mieux. Quand cela m'eſt arrivé de mon chef ou autrement, je ne m'en ſuis pas beaucoup mis en peine. J'en ai été quite pour la réduction de la partie rompuë, que j'ai panſée ſoigneuſement, & n'y ai touché pour la plûpart que trois ou quatre fois. Quand la partie eſt bien réduite ſelon les régles de l'anatomie, ces ſortes de fractu-

res, en des corps tendres & nouveaunez, guériſſent facilement ſans qu'il y paroiſſe, ni qu'il leur en reſte la moindre incommodité.

CHAPITRE II.

De l'inciſion Céſarienne.

§. I.

De la maniére dont il faudroit ſe comporter dans l'inciſion Céſarienne, ſupoſé qu'on la pratiquât la mére étant en vie.

L'Inciſion Céſarienne eſt d'elle-même une dangereuſe & cruelle opération, mais qui l'eſt bien davantage quand elle eſt faite par une perſonne peu inſtruite de la métode qu'il y faut garder pour la rendre utile. Cette métode conſiſte à ſavoir faire promtement, ſurement, adroitement & avec le moins de douleur qu'il eſt poſſible, une ſection, qui dans toutes ſes dimenſions doit être proportionnée au ventre & à la matrice qu'il convient ouvrir, & encore à l'enfant ou à tout autre corps qu'il en faut tirer.

Pour décendre plus dans le détail des choſes qu'il y faut obſerver, conſidérons

d'abord l'état du ſujet & la fin qu'on ſe propoſe. Car, ou la mêre eſt morte, & l'enfant vivant: ou celui-ci eſt mort, & la mére vivante: ou enfin tous deux vivent. Dans le premier, on ſe propoſe de ſauver la vie de l'ame à l'enfant par l'ouverture de la mére qui vient d'expirer. Dans le ſecond on a en vuë de conſerver la vie à la mére par la ſection au ventre; ſi l'art ne fournit plus d'autres moiens pour tirer l'enfant, ce qui eſt rare. Et dans le troiſiéme, où la mére & l'enfant ſont vivans, on a pour fin le ſalut éternel du dernier, ce qu'on obtient mieux incomparablement dans cet état, que non pas lorſqu'on atend à l'extrémité. Je paſſe ſous ſilence une quatriéme rencontre où la mére & l'enfant ne ſont plus abſolument en vie; car ſi l'on fait alors une inciſion à la mére pour la ſatisfaction des parens, ou pour celle de l'acoucheur, ou enfin pour l'inſtruction des jeunes matrônes: ce n'eſt plus qu'une ouverture de corps dans laquelle on ſuit l'ordre de diſſection pour la démonſtration de la matrice, ou pour quelqu'autre fin ſemblable.

C'eſt de l'opération céſarienne faite au tems que la mére & l'enfant ſont tous deux en vie, dont je prétens principalement parler en ce chapitre. Je dirai en

premier lieu (ſupoſant qu'on la puiſſe pratiquer) de quelle maniére on l'a doit faire: & enſuite, je déclarerai ma penſée ſur la queſtion, ſavoir ſi on doit pratiquer l'opération céſarienne la mére étant encore en vie.

Pour ſatisfaire au premier chef: je ſupoſe qu'on s'eſt muni de toutes les choſes requiſes pour faire l'opération, qu'on a pris toutes les meſures néceſſaires, comme de faire uriner la malade, & le reſte; & je viens à l'opération même. Je ſuis du ſentiment de nos Auteurs pour le choix qu'ils font du lieu de cette inciſion en la partie latérale du bas ventre, (droite ou gauche, il n'importe pourvû que l'on réüſſiſſe) à trois ou quatre travers de doigt à côté & au deſſus de l'ombilic. Il eſt auſſi tres-à-propos que la ſection ſoit faite en forme d'un croiſſant lequel commence à paroître, en ſorte que les deux pointes ſe terminent à peu prés où les aponévroſes des muſcles de l'*abdomen* commencent à s'élargir, pour ſe joindre à celles du côté opoſite & former la ligne blanche. Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on choiſit cette ſituation & cette figure. Car premierement on s'écarte de la ligne blanche, qui n'étant que la jonction des aponévroſes des muſcles de l'*abdomen*, ſe reprendroit difici-

lement si on la comprenoit dans la section: joint qu'on exposeroit la femme au danger d'avoir ensuite quelque hernie ventrale. Secondement, on évite par ce moien de couper l'anastomose de la veine mammaire avec lépigastrique. Troisiémement, cette figure de croissant donne plus de facilité pour la cicatrice & la réünion des parties quant aux chairs. Quatriémement c'est en un lieu commode pour l'égout des matiéres dans la supuration de la plaie.

Mais, pour ce qui regarde la maniére de faire la section: si j'avois à la pratiquer, je voudrois conduire l'instrument de haut en bas pour couper les tégumens doucement, c'est-à-dire sans précipitation, & sur tout l'orsque j'aprocherois du péritoine, de peur de blesser les intestins. Le péritoine étant découvert, je lui ferois une petite incision en la partie inférieure pour introduire le doigt entre cette membrane & le corps de la matrice; & sur ce doigt je poserois le bistori ou le ciseau lenticulé, afin de continuer cette incision de bas en haut, gardant la figure & la dimension que j'aurois observée dans l'ouverture des tégumens; & c'est le moien de ne blesser aucune partie. Alors le corps de la matrice, qui ne se voioit auparavant qu'à travers le péritoine, étant découvert, je releve-

rois les inteſtins au deſſus (s'ils étoient gliſſez juſques-là , comme il arrive) les couvrant d'un linge chaud ou trempé dans quelque vin aromatique , ou dans de bon vin ordinaire; qu'un ſerviteur tiendroit juſqu'à la fin de l'opération pour empêcher que l'air n'altérât ces parties. Enſuite je procéderois à l'ouverture du corps de la matrice en ſa partie inférieure laquelle eſt beaucoup moins épaiſſe que la ſupérieure , dont l'épaiſſeur ſe trouve quelquefois de deux travers de doigt à cauſe du placenta ; & commençant du bas en haut , je garderois les proportions comme j'aurois fait dans les inciſions précédentes , juſqu'à ce que j'euſſe pénétré dans la capacité de cette partie ; ce qui ſe connoît principalement par les vuidanges puantes & noires qui en ſortent, ſi le fétus y a ſéjourné quelque tems. Suivant cette métode on ne s'expoſe point à inciſer les membres d'un enfant comme il eſt arrivé pluſieurs fois à des gens manque de connoiſſance , & d'expérience. La matrice étant ouverte , je tirerois l'enfant de ce cachot ſans rien déchirer , & l'ondoierois (car c'eſt la fin principale de l'opération Céſarienne:) j'ôterois pareillement tout ce qui pourroit tenir lieu d'étrange. Aprés quoi ne faiſant rien autre choſe à la

plaie de la matrice que d'en raprocher les lévres, & de remettre cette partie en sa place naturelle, supposé qu'elle en fût déplacée, je refermerois la plaie du ventre par la suture dite gastroraphie, laissant à la partie déclive une ouverture sufisante pour y mettre une tente grosse, mollette; & assez longue pour l'évacuation des matiéres durant le pansement, sans qu'elle touchât à la matrice. L'embrocation seroit faite par tout le ventre, & les fomentations apliquées selon les degrez d'intempérie & les simptomes qui pourroient survenir; & sur la fin je me servirois de bonnes compresses trempées dans le vin d'absinthe ou dans quelqu'autre vin aromatique: observant le bandage de la serviette, lequel ne seroit que contentif au commencement. Enfin, si l'ouverture de l'orifice interne le permettoit, je ferois doucement de tems en tems des injections déterfives par la vulve dans la matrice; laissant les autres circonstances, comme le régime de vivre & les remédes intérieurement pris, à la conduite d'un sage & habile Médecin.

Toutes les choses que j'observe dans les trois incisions, des tégumens, du péritoine, & de la matrice, font toute l'utilité de l'opération césarienne; & sans empêcher que l'on opére avec promtitude

de elles aprennent à le faire avec ſureté; elles demandent à la vérité un peu plus de tems, que ſi l'on uſoit de la précipitation de ceux qui n'en font qu'un article. Qu'ils ſe précipitent à la bonne heure, quand ils travaillent ſur un ſujet mort, pour l'extraction d'un corps vivant, qu'ils coupent *les cinq tegumens*, *les muſcles* de l'abdomen, *& le péritoine*, & la matrice même s'ils veulent, *d'un ſeul coup de raſoir en moins d'un* Ave: cette métode n'eſt nullement à ſuivre quand on a la vie de la mére & l'intégrité de l'enfant à ménager. Je dis plus. Si j'avois à faire l'extraction d'un enfant que je croirois vivant, du ventre de la mére que je ſaurois certainement être morte, je ſuivrois une maniére toute autre; car n'aiant plus de meſure à garder pour la conſervation de la mére, je ferois mon ouverture au milieu du ventre de haut en bas, commençant proche le cartilage xiphoïde & à côté de la ligne blanche, faiſant un demi cercle à l'endroit de l'ombilic pour continuer juſqu'au pénil: & là, découvrant le péritoine, j'obſerverois ce que j'ai déja dit pour la conſervation de l'enfant. Le choix de cet endroit me paroît plus propre pour deux raiſons. La premiére, parce que l'extraction de l'enfant eſt faite avec

plus de diligence : & la ſeconde, parce que la mére étant morte, les parties du ventre s'afaiſſent par leur peſanteur, deviennent plus tenduës & aident ainſi à l'opérateur, s'écartant comme d'elles-mêmes à meſure que l'on conduit l'inſtrument pour les ſéparer.

§. 2.

Si l'on doit pratiquer l'inciſion céſarienne, la mére étant en vie.

Venons maintenant à la queſtion, ſavoir ſi l'on doit pratiquer l'opération céſarienne, la mére étant encore en vie. Je ne ferai rien ici que donner le récit de ce qui m'arriva comme j'étois ſur le point de la traiter. Un ami, pour qui je n'avois rien de ſecret me vint voir, & m'aiant trouvé ſur cette matiére : Que faites-vous, me dit-il ? J'en étois, lui dis-je aſſez froidement, ſur une queſtion. Quelle queſtion, reprit-il ? ſur une petite queſtion, repartis-je. J'en voulois demeurer là. Mais s'étant ſaiſi de mon écrit, il le lut ; & me le rendant ; Il y a long-tems, ajouta-t'il, que je cherchois à décharger mon cœur ſur ce point. En voici une ocaſion trop favorable pour la laiſſer échaper. Monſieur que vous voiez (il me montroit un homme

d'épée de ſes amis qui l'avoit acompagné, que je n'avois pas l'honneur de connoître; ce qui m'avoit fait tenir ſur la reſerve) ſera bien aiſe de nous entendre dire deux mots là-deſſus. Il eſt curieux des belles choſes, & entend aſſez ces matiéres quoiqu'il ne ſoit pas de la profeſſion. Vous n'en devez point faire de miſtére avec lui. Je pris la parole auſſi-tôt, & m'adreſſant à tous les deux: Pour vous, Monſieur, dis-je au premier, vous me ferez un grand plaiſir de m'aider ici de vos lumiéres, & je ne doute point que Monſieur vôtre ami ne ſoit parfaitement diſpoſé auſſi-bien que moi à vous entendre; mais à mon égard je n'en parlerai devant lui qu'avec crainte. Vous ſavez que ce n'eſt pas mon talent de faire ſur le champ des diſcours, principalement devant les gens qui ont le goût fin & l'oreille délicate.

Ici l'on ſe fit des complimens de part & d'autre; aprés quoi, j'établis ma queſtion, ſavoir ſi on devoit pratiquer l'opération céſarienne la mére étant encore en vie. Que vous en ſemble, dis-je à mon ami? Aprés qu'il eut révé un moment: La choſe, dit-il, d'abord, ſpéculativement priſe, paroît faiſable: mais, ſi l'on regarde la pratique ordinaire, elle ne l'eſt plus; c'eſt-à-dire, qu'on la pourroit, ou même

qu'on la devroit faire, mais qu'on ne la fait pourtant pas. On y trouve des obſtacles comme invincibles, qui font atendre à l'extrémité; & ce n'eſt plus le tems de la faire. L'horreur que chacun a pour une opération qui paroit & qui eſt en éfet cruelle, l'amour qu'un mari porte à ſa femme, celui que la femme ſe porte à elle-même, l'eſpérance dont on ſe flate que la nature fera quelque ſuprême éfort, la crainte que l'opérateur a qu'en ſauvant l'enfant il ne faſſe périr la mére, & (pour tout dire) la peur qu'il a encore d'expoſer ſa réputation. Car ne déguiſons rien, ajouta-t-il, perſonne n'aime qu'on diſe de lui qu'il a le don de tuer métodiquement les gens, & ce renom inquiéte d'autant plus un homme d'honneur, qu'il connoît plus évidemment que ſon procédé, à juger équitablement des choſes, eſt tout charitable & tout juſte. Car, ſi je dis qu'un habile acoucheur peut entreprendre l'inciſion céſarienne ſur une femme vivante, je ſupoſe (obſervez bien, je vous prie, nous dit-il,) je ſupoſe qu'il voit par les lumiéres tres-certaines d'une expérience conſommée que l'enfant eſt en vie; qu'il n'y a pas d'autre voïe pour aſſurer ſon ſalut éternel; que la mére périra infailliblement dans peu de tems ſi l'on ne fait cette in-

ciſion, & que la faiſant au contraire on la mettra du moins entre la mort & la vie. Je vois, dis-je alors, que vous prenez bien la queſtion, & qu'en vous renfermant dans ces circonſtances, vous allez au devant de tout ce que la témérité pourroit faire entreprendre ſans néceſſité à des gens de peu d'expérience. Mais croiez-vous qu'une telle ocaſion ſe préſente ſouvent ? Un Auteur qui a écrit de nos jours vous diroit, que cela *ſembleroit excuſable*, ſi on le faiſoit *pour mettre au jour un ſecond Scipion l'Africain*. Je ſais de qui vous me parlez, reprit-il en ſouriant: il y a longtems que j'ai répondu à cela, que quand un enfant vient au monde nous ignorons s'il eſt deſtiné pour monter ſur le trône, ou pour ramper dans la pouſſiére, que tel s'eſt vû le rebut du monde par ſa naiſſance, que ſa fortune & ſa valeur ont rendu la terreur des Empires.

Là le Gentil-homme, qui nous avoit écouté avec autant de tranquilité qu'il y avoit paru prendre de plaiſir, aplaudit au diſcours de ſon ami, & l'aſſaiſonna fort à propos de quelques traits de l'hiſtoire dont il me parut aſſez faire ſon étude. Nôtre ami voiant qu'on avoit goûté ſa morale, crut la pouvoir pouſſer plus loin. Ainſi, ſans m'arrêter à ces conſidérations humai-

nes, on ſait, pourſuivit il, que l'ame du dernier des hommes eſt auſſi précieuſe aux yeux de Dieu, que celle du premier Conquérant quand il s'agit de la tirer du néant de ſon péché pour la faire vivre à la grace & au ſalut éternel; & que dans l'ordre du Chriſtianiſme, donner certainement un nouveau citoien au Ciel eſt beaucoup plus que de donner ſimplement un maître à l'Univers.

Vous parlez en Prédicateur, lui dis-je. Mais, puis que vous nous avez jetté ſur la morale & ſur l'importance du baptême, qui ſemble auſſi d'ailleurs faire aſſez la matiére & le fond de nôtre queſtion; trouvez bon que l'Auteur dont j'ai déja parlé vous réponde, qu'il n'eſt pas beſoin d'en venir à l'inciſion céſarienne pour ſauver un enfant, & qu'*il n'y a pas d'occaſion où l'on ne puiſſe bien donner le baptême à l'enfant durant qu'il eſt encore au ventre de la mére, étant facile de porter de l'eau nette par le moien du canon d'une ſeringue juſques ſur quelque partie de ſon corps.* Vous ſavez plus que vous ne dites, reprit-il auſſi-tôt: mais ſans rechercher ſi l'on peut toujours porter ainſi de l'eau ſur l'enfant, ce raiſonnement ne ſubſiſtera guére: nous conſiderons que cette maniére de baptiſer n'eſt pas bien reçûë, qu'elle eſt nou

velle, & que la vérité d'un tel baptême n'eſt tout au plus que probable. Or la probabilité n'eſt point le refuge des perſonnes ſages : ſur tout quand il y va du ſalut des autres. Ils ne prennent un parti douteux, que lors qu'il n'y en a plus de certain à prendre. Le prix d'une ame eſt ſi grand, que je ne ſais ſi pouvant aſſurer ſon éternité bien heureuſe d'une maniére, on peut la riſquer par une autre moins ſûre ſous prétexte qu'elle eſt reçuë de quelques perſonnes. Vous êtes ſurpris de me voir ainſi vous parler en Théologien. N'en ſoiez point trop étonné : j'ai pris plaiſir à me faire inſtruire là-deſſus.

Si cela eſt, lui répliquai-je, faites-moi la grace de me réſoudre une autre dificulté qui vient ici fort à propos. Ou vous croiez qu'on doit préférer l'enfant à la mére & la lui ſacrifier, ou bien il faut que vous croyiez que l'opération céſarienne *ne tuë pas* néceſſairement *la mére pour ſauver l'enfant.* Il ne me donna pas le tems d'achever mon raiſonnement ; & prenant feu tout-d'un-coup : Non, dit-il, je nela crois pas abſolument mortelle ; & je ne vois pas qu'on ait juſte ſujet de traiter du nom d'impoſteurs ceux qui ſont dans cette opinion. En éfet une opération n'eſt abſolument mortelle que quand elle bleſſe une partie

qui n'eſt jamais bleſſée qu'à mort. Or cela ne ſe peut point dire de la matrice. L'expérience nous a fait voir pluſieurs fois des femmes en qui cette partie a été déchirée auſſi-bien que la veſcie & le rectum, qui n'ont pas laiſſé de vivre pluſieurs années aprés cela. Et je me ſouviens que vous-même, ajoûta-t'il ſe tournant vers moi, m'avez fait autrefois le récit de choſes ſemblables. Je compris qu'il vouloit parler principalement de Madame Gervaiſot, dont je d'écris l'hiſtoire au chapitre de la tête enclavée, où, ceux qui la liront, pourront voir que le corps de la matrice & celui de la veſcie furent éfectivement coupez à y paſſer trois à quatre travers de doigt, ſans parler du reſte du mauvais état où je trouvai cette femme, qui n'a pas l'aiſſé de vivre plus de dix ans aprés. Mais auſſi je me crus obligé de lui faire obſerver, qu'il y avoit une grande diférence à faire, entre une plaie qui n'avoit point vû le jour & dont la nature comme renfermée au dedans d'elle-même opéroit ſecrétement la guériſon, & une autre expoſée aux injures de l'air, faite exprés par le fer & avec violence, qu'on réïtéroit preſqu'autant de fois qu'on y travailloit pour la guérir. Que cette matrice déchirée de la longueur du doigt, n'avoit

rien qui dût être comparé avec l'ouverture qu'il en faut faire pour tirer un gros enfant, que ſa ſeule groſſeur retient ſouvent au paſſage. Qu'au reſte cette ouverture de la matrice ne faiſoit qu'une partie de l'inciſion Céſarienne; qu'elle ſupoſoit la ſection des tégumens & du péritoine; où la durée de l'opération, la ſenſibilité des parties, la continuité de la douleur, l'effuſion du ſang, la déperdition des eſprits, tout conſpire en même tems contre la vie. En faut-il davantage, lui dis-je, à des perſonnes qui ſavent la conſtruction du corps humain & qui peuvent mieux juger juſqu'où peut aller la douleur, pour les faire frémir de la ſeule idée. Je coupe auſſi ardiment qu'un autre, continuai-je, & vous le ſavez: mais j'avouë que ce point me fait horreur.

Il vit bien que je le batois en ruine de ce côté-là; c'eſt pourquoi l'aiant abandonné ſans vouloir toutefois ſe rendre, il fit un dernier éfort; & aprés avoir comme ramaſſé dans ſon eſprit ce qui lui reſtoit pour la défenſe de ſon parti. Si, dit-il, une Reine d'Angleterre ſelon le récit que M. Mauriceau lui-même en fait, vécut douze jours aprés l'opération céſarienne, une autre n'en pourra-t-elle pas vivre autant & plus. Qui ſait ſi cette Reine n'étoit

point d'une complexion délicate, comme la plûpart des femmes de qualité? Qui ſait ſi cette opération ne fut point faite à l'extrémité ſuivant la coûtume? Qui oſera dire qu'on la fit avec autant de perfection qu'on la feroit aujourd'hui? Enfin qui pourra ſoutenir qu'une opération à laquelle on ſurvit plus ou moins, ſoit abſolument mortelle? Que ſi pour la qualifier telle, on ſe fonde ſur ce qu'elle eſt dangereuſe & cruelle, combien trouverons-nous d'opérations de cette ſorte, auſquelles on ne craint point d'expoſer les malades, plûtôt que de les laiſſer périr? L'ouverture de la veſcie pour l'extraction de quelque groſſe pierre, le trépan & beaucoup d'autres ſe font-elles ſans danger, ſans douleur, ſans cruauté? Si pour exécuter ces opérations on atendoit les derniers momens où le malade n'a plus ni force ni vigueur, je doute qu'il en réchapât aucun. Seroient-elles pour cela néceſſairement mortelles? Il en faut dire autant de l'opération céſarienne. Si toutes les femmes qui l'ont ſouferte, en ſont mortes (ce qui n'eſt pas évidemment vrai) ça été faute d'y obſerver les circonſtances les plus importantes. Car on ne la doit entreprendre que ſur de bons ſujets & d'une complexion robuſte. On doit auſſi prendre garde que le

bon air, la ſanté des parties, & les autres choſes qui contribuent davantage à la guériſon des grandes plaies, s'y rencontrent autant qu'il eſt poſſible. Enfin c'eſt un abus d'atendre à l'extrémité, lorſqu'une femme n'a plus de forces; car en ce cas je tombe d'accord qu'il eſt comme impoſſible de ſuporter ce choc ſans ſucomber. Vous me direz qu'on ne doit deſeſpérer des éforts de la nature, que quand elle eſt réduite dans la derniére impuiſſance. Mais je répons à cela par ce qui a été ſupoſé plus haut, que l'acoucheur ſoit habile, & que par les lumiéres d'une longue expérience il juge, ſoit à cauſe de l'énorme groſſeur du fétus ou de quelque autre corps, ſoit à cauſe de l'étroiteſſe extrême du paſſage & de l'impoſſibilité de le dilater ſufiſamment, ſoit pour d'autres raiſons ſolides, que les forces de la nature ſont & ſeront inutiles pour l'expulſion de l'enfant par les voies ordinaires. Les gens qui ont de la pratique ſavent aſſez que cette ſupoſition n'eſt pas impoſſible. Il s'arréta tout court en cet endroit, puis voiant que je ne lui repliquois rien: comme s'il eût gagné la victoire, il ne ſongea plus qu'à conclure en ſa faveur, ajoûtant d'un air & d'un ton radouci, comme pour modifier ſon opinion, qu'il nous prioit d'obſerver deux

choſes. La premiére, dit-il, que comme il eſt rare qu'on manque de moiens pour tirer un enfant par la voie naturelle, ſoit d'une façon, ſoit d'une autre: rarement auſſi ſe trouve-t-il d'ocaſion pour faire la ſection céſarienne en la maniére que je dis; à moins qu'on ne voulût prendre pour un ſufiſant motif l'importance que j'ai fait voir qu'il y a d'aſſurer le ſalut de l'enfant par un baptême infaillible, plûtôt que de le riſquer par un dont la validité n'eſt que probable. La ſeconde, qu'un acoucheur, quelque ſavant qu'il ſoit dans la Téorie, ne doit point préſumer de faire ainſi cette opération, s'il n'a ſufiſamment de pratique pour juger en bonne foi & ſolidement qu'il n'y a plus d'autre chemin à prendre, & qu'atendant plus tard il n'atendroit que la mort. Au reſte, ajoûta-il comme pour finir, je ne prétendrois pas familiariſer l'uſage de cette opération: mais je ne voudrois pas non plus ſoutenir qu'il ſoit impoſſible de la faire avec ſuccés, ni traiter d'impoſture ce que quelques Auteurs en ont dit dans une bonne intention. On ſe ſert heureuſement aujourd'hui de beaucoup de choſes, contre leſquelles on s'eſt prodigieuſement déchaîné dans l'abord, & lorſqu'on les emploioit avec moins de connoiſſance & de réuſſi-

te. L'invention en eſt ordinairement fatale à ſon auteur, mais ſouvent la poſtérité qui corrige & qui perfectionne, s'en trouve bien.

Il nous avoit repréſenté tout cela avec chaleur, comme un homme qui avoit ſur le cœur qu'on traitât d'impoſture un opinion pour laquelle il paroiſſoit avoir du tendre. Je ne voulus point ouvertement lui contredire davantage. J'étois auſſi bien aiſe d'ailleurs de lui faire connoître que je n'étois pas de ſon avis. Ainſi pour le ménager, vous m'avez preſque perſuadé, lui dis-je, que l'opération céſarienne pourroit être utilement pratiquée par les habiles dans les circonſtances dont vous venez de parler; je vous avouë que j'ai eu autrefois la penſée comme vous, qu'elle réuſſiroit peut-être ſi on l'a faiſoit dans un bon corps, bien conſtitué, en bon air, & avant qu'il fût deſtitué de force, mais aprés tout, plus je l'ai enviſagée de prés, & plus je m'en ſuis éloigné. Je n'ai jamais voulu l'entreprendre ſur un corps vivant. Je vous dirai ingenûment qu'au commencement que je pratiquois, il m'arriva d'être mandé à la porte S. Martin pour la faire à une jeune femme groſſe à terme d'un puiſſant enfant. Un nombre de voiſines que j'y trouvai m'en preſſérent fort,

m'assurant qu'elle étoit expirée. Je le crus aussi comme elles. Car lui ayant fait mettre un miroir sur le visage, il n'y parut aucun soufle de vie, & déja je n'avois trouvé nul mouvement sur la région du cœur, y aiant porté la main pour m'en assurer. Mais soit que la distance qui se trouve d'ordinaire en l'agonie entre les soupirs ou les mouvemens de diastole & de sistole, aida à me tromper dans ce commun trouble, soit que Dieu permît que je les en crûs aussi trop aisément pour m'apprendre à ne donner pas une autrefois tête baissée dans la volonté de telles gens sous un prétexte de charité mal concertée: il est certain que portant l'instrument pour faire mon incision, cette femme fit un tressaillement acompagné de grincement de dents & de remûment de lévres dont j'eus une si grande fraieur, que je pris dés lors la résolution de ne l'entreprendre jamais qu'à coup seur. Quelques jours aprés un Médecin de mes amis m'aiant voulu persuader de la faire à la femme d'un Couvreur demeurant ruë Philippot, je le refusai. Il en murmura fort, jusqu'à me menacer de se plaindre hautement de moi & de la faire exécuter par un autre; parce, disoit-il, que ne les pouvant sauver tous deux, il falloit hazarder la mére

pour ſauver au moins l'enfant. Enfin me trouvant pouſſé à bout, il m'échapa de lui dire que s'il en vouloit être le bourreau, je n'étois pas homme à lui ſervir de valet. En éfet je prévoiois bien qu'elle périroit infailliblement entre mes mains. Depuis, j'ai eu la curioſité de m'entretenir à fond de cette matiére avec mes anciens confréres : tous m'ont aſſuré n'avoir jamais ni fait ni vû faire cette opération autrement que ſur des femmes déja mortes, à deſſein ſeulement de faire avoir la vie de la grace à leur enfans. Comme je vis qu'il m'écoutoit avec atention : Je ſais bien, continuai-je, qu'il s'eſt trouvé certaines gueuſes, leſquelles alant de boutique en boutique pour excroquer quelque monnoie, ont ſurpris les plus crédules d'entre nous, & leur ont fait paſſer les cicatrices de quelque abcés ou tumeur exiturale de grandeur, de figure, & de ſituation propre à cela, pour des reſtes de l'inciſion Céſarienne. C'eſt peut-être de-là, dit nôtre Gentil-homme qui parloit peu, & dont j'avois admiré la patience à nous entendre, qu'un certain opérateur pour donner dés ſon évenement du relief à ſa réputation prit ocaſion de l'entreprendre il y a quelques années, ſur une femme de la Paroiſſe S. * * qui avoit, dit-

on, bon apetit & le perdit en peu de tems. A cet endroit de ſon diſcours mon ami me parut ſurpris; & l'interrompant bruſquement : Quoi, dit-il elle en mourut? Ouï, répliqua l'autre, elle en mourut, & promtement.

Ce nouveau fait aloit prolonger l'entretien quand on vint me demander pour une afaire preſſée. Ils virent bien qu'il falloit couper court, & que je n'étois plus à moi. Nous fîmes en deux mots nos remercimens & nos excuſes au Gentil-homme qui s'étoit ſi long-tems captivé pour l'amour de nous, & nous ſéparâmes chacun de nôtre côté. Depuis, à la premiére ocaſion de loiſir que j'eus, je mis nôtre entretien ſur le papier dans les meilleurs termes que je pus. Le Lecteur en tirera la conſéquence qu'il lui plaira.

Au reſte, pour conclure : mon ſentiment eſt de ne point hazarder l'opération Céſarienne ſur une femme encore vivante. Je ne l'ai point faite, je n'ai pas envie de commancer. Fraie le chemin qui voudra, je n'y veux marcher que ſur les pas d'un autre qui en ſoit honorablement ſorti.

CHAP.

CHAPITRE III.

De la tête retenuë, ſimplement priſe, ou enclavée au paſſage.

BIen que la tête de l'enfant vienne la premiére, l'acouchement ne laiſſe pas d'être des plus laborieux, quand la tête eſt retenuë, arrêtée, priſe, enclavée au paſſage. Il y a dans cet accident du plus ou du moins. La tête ne peut être enclavée ou priſe au paſſage, qu'elle n'y ſoit retenuë & arrêtée : mais elle y peut être ſimplement retenuë ou arrêtée, ſans qu'elle y ſoit pour cela ni priſe, ni enclavée. Ainſi la tête y eſt ſimplement retenuë ou arrêtée, quand par exemple elle a la liberté de s'avancer vers le paſſage étroit & de s'en retirer, bien qu'elle n'ait pas celle de ſortir, comme il ſe voit au chapitre 1. de ce livre §. 6. ou bien lorſque le cordon ſe trouve entortillé au tour du col, &c. On peut concevoir qu'elle y eſt ſeulement priſe, quand elle n'eſt que médiocrement engagée dans le détroit. Mais on l'apelle proprement une tête enclavée dans le paſſage, quand elle y demeure étroitement priſe & ſerrée entre

l'os pubis & l'os ſacrum, ſans avancer ni reculer, & ſans qu'on y puiſſe preſque porter d'inſtrument. La tête ſimplement retenuë au paſſage court riſque d'y être priſe & engagée; & quand elle y eſt engagée, c'eſt un grand acheminement pour s'y enclaver. Cet accident vient ou de la figure de cette partie, comme quand elle eſt trop groſſe, quarrée, pointuë, aplatie, monſtrueuſe; ou de la ſituation, comme quand elle eſt de côté ou de travers.

Dans ces ocaſions où la tête tient le paſſage, le travail eſt plus ou moins dangereux & pénible, ſelon les degrez de l'engagement de cette partie. Tous n'y ſuivent pas dans l'opération une même métode. On en voit qui entreprennent avec témérité, qui travaillent avec cruauté, qui achévent ſans utilité. D'autres font à la vérité de grandes entrepriſes; mais les font prudemment, les conduiſent doucement & les finiſſent pour l'ordinaire avec fruit. Il en eſt des troiſiémes, qui n'ont pas le courage d'entreprendre, peut-être parce qu'ils ne ſont pas capables d'executer: dignes d'être épargnez, ſi, contens de ne rien entreprendre, ils ne blâmoient ni ne décrioient pas ceux qui entreprennent à leur refus, & qui le font

avec aſſez de bonheur.

La conduite des premiers n'eſt nullement à ſuivre. La voici. Ils s'imaginent dans la ſituation où nous ſupoſons l'enfant, aiant ſa tête au paſſage, qu'il ne s'agit que de rompre d'abord tout obſtacle & de porter violemment la main dans la matrice, pour y chercher les pieds de l'enfant; ce qu'ils font: &, les aiant trouvez, ils les amènent à eux & tirent de toutes leurs forces à diverſes repriſes, & ſans aucun éfet. Et alors ils ſont contraints d'abandonner leurs beaux exploits à la nature, comme ſi elle étoit capable de s'aider aprés l'avoir dépoüillée de ſes forces, aprés avoir fait mourir l'enfant, aprés avoir épuiſé la mere & l'avoir miſe en état de ne traîner le reſte de ſes jours qu'une languiſſante vie; car ce ſont les plus communs éfets de ces éforts extraordinaires & du bon traitement que la matrice & les parties voiſines en reçoivent. Les hiſtoires ſuivantes prouveront ce que je dis. Un Boucher de la ruë S. Denis m'apella pour ſecourir ſa femme le quatriéme jour de ſon travail, mais trop tard. On avoit exercé ſur elle beaucoup d'inhumanité. Je la vis deſtituée de forces & prête d'expirer; ce qui fit que je ne m'expoſai point à recevoir l'opprobre qui n'étoit dû qu'à ceux qui l'avoient

ainſi réduite. J'atendis ſeulement ſa mort, qui fut peu de tems aprés mon arrivée. Je l'ouvris en préſence de pluſieurs particuliers & de ſa ſage-femme, aſſez entenduë dans ſa profeſſion. Je voulus non-ſeulement voir ce qui s'étoit paſſé, mais encore en obſerver toutes les circonſtances qui pourroient dans l'avenir m'être utiles auſſi-bien qu'à d'autres, lorſqu'il s'agiroit d'opérer dans une ſemblable rencontre. Je fis donc ce qui ſuit. Je commençai mon inciſion à la maniére ordinaire au milieu du ventre, le long de la ligne blanche, au deſſus & au deſſous de l'ombilic, obſervant la conſiſtence de la matrice à proportion de l'état de la groſſeſſe, d'autant qu'elle eſt beaucoup plus épaiſſe en la partie ſupérieure qui eſt ſon fond à cauſe du placenta lequel y eſt ataché, que non pas à l'inférieure. Je trouvai l'enfant aſſez gros, de couleur livide, prêt à ſe corrompre, dans ſa poſture naturelle à l'exception toutefois des jambes, leſquelles étoient l'une deçà, l'autre delà. Il y en avoit une rompuë en la cuiſſe. Je la levai en haut & hors de la matrice, afin de pouvoir en tirant dégager la tête de cet enfant fort avancée & enclavée dans le paſſage, entre l'os ſacrum & l'os pubis ; & avant que de détacher

le délivre du parois & fond de la matrice, nous remarquâmes l'un & l'autre rompu & déchiré à y paſſer le point. Et c'eſt la fin de nôtre premiére hiſtoire.

La ſeconde eſt de la femme d'un Marchand de vin apellé M. Gervaiſo, qui demeuroit ruë de la Tixérandrie à l'Hôtel des Coquilles, lorſque je fus pour la ſecourir. Elle étoit âgée d'environ trente ans, groſſe de ſon premier enfant & à terme préfix. Elle me parut dans un état trespitoiable. Car elle étoit expoſée depuis ſix jours à des tourmens dont il ſera facile de juger par la ſuite de ce diſcours. Son enfant, bien qu'il ſe preſentât dans la poſture naturelle, demeura pris au paſſage. Pluſieurs y furent mandez & y travaillérent ſans ſuccés. Quelques portions des os du crâne furent arrachées, les bras, les jambes, & les cuiſſes partie ſimplement rompus & partie ſéparez du corps. De ſorte qu'ils furent contraints d'abandonner cette femme dans la crainte qu'elle ne mourût entre leurs mains. Ainſi pour tout partage ils me laiſſérent la face, quelques reſtes des os du crânes, & le tronc. J'examinai les circonſtances avant que de rien entreprendre, & j'en fis mon pronoſtic en preſence de Monſieur Moreau Médecin, & du mari de la malade. Je leur

expoſai comment j'avois trouvé les cuiſſes & les parties baſſes de la matrice contuſes, noires, tuméfiées, ou cangrénées, la partie du vagin ou de ſon col coupée à y paſſer deux travers de doigt du côté du rectum; & comment, lorſqu'il me fallut porter la main dans la capacité de la matrice & la tourner en divers endroits, pour reconnoître l'état & la diſpoſition des membres reſtez de ce petit cadavre, comment, dis-je, j'avois remarqué que le corps de cette partie auſſi bien que celui de la veſcie, étoit pareillement coupé à y paſſer trois à quatre travers de doigt; Qu'il ſembloit que ces deux ouvertures avoient été principalement cauſées par les pointes & aſpéritez des os du crâne reſtez des autres parties, qui à force d'être tournez de toute part avoient tranché ou déchiré ces endroits. D'où il me fut aiſé de conclure qu'encore que cette femme revint en convaleſcence (comme elle y revint en éfet en ſix ſemaines de tems par le grand ſoin que nous en eûmes Monſieur Moreau ſon Médecin, & moi) elle demeureroit néanmoins eſtropiée toute ſa vie par l'écoulement continuel & involontaire de ſes excrémens. Aprés leur avoir fait ce récit, je tirai de leur conſentement ce petit cadavre mutilé, par les voïes

que la pratique me ſuggéra ſur le champ. A voir ces triſtes éfets, n'avoûra-t-on pas que la maniére d'opérer qui les cauſe eſt bien cruelle ?

La vraie métode qui tient le juſte milieu entre les excés opoſez de témérité & de foibleſſe, & de ceux qui ont le courage pour entreprendre & l'expérience pour exécuter à propos ce qu'ils entreprennent ; & les grans avantages dont leur procédé eſt ſuivi, font bien voir qu'il eſt à préférer aux deux autres. Je me réſerve à le juſtifier dans la ſuite, & me contente à preſent de déclarer en quoi il conſiſte. C'eſt à rechercher d'adord toutes les voïes de la douceur ; à prendre conſeil avec le Médecin (ſi les lieux & la commodité le permettent) des remédes dont il convient ſe ſervir ; à uſer de ceux qui ont la faculté de vuider la plénitude, d'humecter & rafraîchir, d'impulſer, fortifier, diſtendre, ouvrir, relâcher & adoucir. Tels ſont les lavemens, ſaignées, potions, linimens, bains & fomentations émolientes. Si, aprés avoir emploié ces moiens, la malade n acouche point : il faut tâcher de la faire mettre en état de grace. Ces précautions ainſi priſes, & le tems que la prudence juge le plus propre pour opérer ; étant arrivé : on doit ſelon ce même

procédé s'apliquer à l'opération. Et quand il n'eſt pas poſſible de marcher par le chemin de la douceur, il faut ſuivre celui de la rigueur, mais de la rigueur la plus utile, & pour ainſi dire la plus douce. On couche donc la malade ſur le dos dans la ſituation acoutumée ; mais, comme elle n'eſt pas toujours la plus commode & la moins périlleuſe dans le travail dont je parle, ſur tout pour les femmes qui ſont plus ſerrées que les autres : on ſe ſert de celle qui ſuit. On fait tourner la malade ſur le ventre apuiée ſur les genoux, les feſſes élevées & les cuiſſes médiocrement écartées & ſoutenuës, obſervant de plus qu'elle ait la reſpiration libre, & que ſes mamelles ne ſoient point froiſſees. Enſuite, on introduit d'une main le crochet, que l'on porte en la partie de la tête qu'on juge la plus ſolide afin qu'il ne quite point lorſqu'il s'agit de tirer tantôt en haut, tantôt en bas, à droite, ou à gauche : mais le meilleur eſt de tirer tout en un coup autant qu'il ſe peut faire, pendant que l'autre main aide à dégager la partie la plus engagée de la tête, comme nous avons dit amplement au chapitre 1. §. 6 en parlant de la convulſion ſurvenuë à la femme enceinte, dans la deſcription du fait particulier qu'il contient & qui vient

encore parfaitement bien à nôtre ſujet. L'enfant étant ſorti, on délivre la mére dans la même poſture où elle a été acouchée, ou bien on lui fait prendre la ſituation ordinaire ſi l'état des choſes le permet, & qu'il n'y ait point de danger. Enfin l'opération faite, on laiſſe la malade en repos ſans la remuer que le moins qu'il eſt poſſible, de crainte que la perte de ſang ne ſurvienne : on coule ſous elle quelque linge ſec aprés qu'elle eſt délivrée. On prend un autre linge qui n'ait ni coutures ni ourlets : on le plie en double, d'une grandeur ſufiſante : on le trempe chaudement dans un liniment compoſé d'une once d'huîle d'amende douces, d'une demie once d'huîle de mille-pertuis & du jaune d'un œuf bien frais délaiez enſemble; & on l'introduit doucement par le milieu de la vulve le plus avant qu'on peut, afin de renverſer chaque chef de part & d'autre ſur les bords de cette partie. On ne donne aucun aliment à la malade qu'une grande heure aprés, ſi ce n'eſt quelques fortifians. On ne la bande point que les premiers jours ne ſoient paſſez, & que les accidens (s'il en eſt ſurvenu) ne ſoient apaiſez. Voila de quelle métode on ſe ſert, quand la douceur n'a plus de lieu, pour tirer un enfant dont la tête eſt for-

tement prise ou enclavée au passage, pour lui procurer la grace du saint Baptême, & pour sauver la vie de sa mére. Pour moi, je suis du nombre de ceux qui la mettent en pratique, & parce qu'elle a souvent toute la réüssite que l'on peut souhaiter & que les autres n'ont point, j'estime qu'on lui doit donner la préférence.

En l'année 1670. Monsieur Ferriére Procureur de la Cour demeurant ruë S. Martin, me fit venir chez lui. Mademoiselle son épouse, femme de basse taille & replète, étoit en travail d'un premier enfant fort gros & à terme, lequel bien qu'il se presentât dans une posture naturelle, ne fut pas si tôt arrivé au couronnement qu'elle entra dans de fortes convulsions qui augmentérent de plus en plus à mesure que la tête s'avançoit, en sorte que cette Damoiselle perdit tous les sens durant l'espace de douze heures, avant même que les eaux fussent formées. Elles s'écoulérent aprés ce tems; & l'espérance que l'on avoit que l'enfant les suivroit, fut absolument vaine. En éfet sa tête demeura enclavée au passage, & n'en put naturellement sortir. La Demoiselle fut réduite à ce point qu'il ne lui restoit pour ainsi dire qu'un soufle de vie. Son pouls presque éteint ne se faisoit plus que

foiblement ſentir au haut du bras. En un mot elle étoit ſi bas, que je n'euſſe jamais entrepris de la ſoulager, ſi Monſieur Germain ſon Médecin & Monſieur de Leurie l'aîné ſon Chirurgien n'euſſent pouſſé la charité qu'ils avoient pour elle juſqu'à me contraindre de le faire. Je cédai donc à leurs ſollicitations, & connoiſſant que l'enfant étoit vivant par les ſignes que nous avons décrits ailleurs, je ne perdis point de tems. Je lui mis le crochet en l'oreille droite & le tirai de la ſorte. Il vécut deux jours, & ſa bleſſure fut ſi ſecréte, quelle ſeroit encore cachée ſi je n'en faiſois aujourd'hui publiquement l'aveu en cet endroit. Mademoiſelle Ferriére eut le bonheur d'en revenir. Elle reprit ſes ſens peu à peu, aujourd'hui l'un demain l'autre; & bien que juſqu'au moment de ſa délivrance elle eût eu tous les accidens excepté la perte de ſang: non ſeulement ils ſe retirérent tous aprés l'opération, mais même elle ne fut ſuivie d'aucun autre. Je l'ai acouchée pluſieurs fois depuis.

En preſence de Monſieur l'Evêque mon confrére, de Monſieur ſon gendre, & de Madame Ardon ſage-femme, qui eurent la charité de me ſervir d'aide, j'acouchai & délivrai de ſon premier enfant la femme d'un Marchand fripier nommé Bénard

demeurant ruë de la grande Friperie. Elle étoit depuis vingt-quatre heures dans les convulsions quand j'y allai. Son enfant se trouva mort & à demi corrompu. Je le tirai avec l'instrument. Elle recouvra bientôt une santé parfaite & prit mieux ses mesures pour l'avenir. Dirai-je qu'elle avoit été abandonnée d'un homme dont le nom a fait grand bruit & de plusieurs de ses disciples, qui emploiérent beaucoup de spécieux prétextes pour gagner l'esprit de la mére & m'empêcher de sauver la vie à sa fille, se récriant contre ma métode, & s'éforçant par leurs vains discours de sauver leur réputation aux dépens de la mienne.

J'usai encore de cette métode pour soulager la femme d'un Marchand de chevaux ruë du petit-Uleu, que je tirai des convulsions, & dont l'enfant vécut quatre jours.

Mademoiselle G. étant en travail de son premier, l'on m'envoia querir pour avoir mon avis. Je trouvai un enfant fort gros pris au passage, qui commençoit à se corrompre. J'examinai les accidens de la mére. Je fis un fidele récit du tout à Monsieur M. Docteur en Médecine. J'établis mon pronostic, qui fut appuié de son avis conforme au sentiment que j'avois de la

choſe. Aprés quoi je m'en revins chez moi. Le lendemain avant le jour on me vient querir derechef. J'y retourne, & voiant que la malade d'ailleurs n'avoit tout au plus (ſuivant les régles de l'expérience) que deux heures encore à vivre, j'entrepris l'opération. J'apliquai mon crochet en l'œil gauche de l'enfant & le tirai. J'étois à la vérité comme certain de ſa mort; mais ſupoſé même qu'il eût été vivant, vû l'extrémité du péril, je n'aurois pas laiſſé de paſſer outre, ſinon qu'au lieu de choiſir l'œil pour y introduire l'inſtrument, j'euſſe peut-être choiſi l'oreille. Quoi qu'il en ſoit, je tirai ce cadavre; & le paſſage étoit à peine ouvert par ſa ſortie, qu'il s'écoula quantité de vuidanges ſi puantes, qu'elles faillirent à m'infecter. La Demoiſelle ſortit auſſi-tôt des extravagances où cette pourriture l'avoit portée avant ſon écoulement, & les premiéres paroles de ſa bouche qui me dit qu'elle ſe portoit mieux, & que je priſſe courage, m'en donnérent en éfet malgré cette infection pour ce qui me reſtoit à faire. Je mis ordre à tout. Elle revint doucement, reprit ſon entiére ſanté de même, & elle m'a fait travailler pluſieurs fois depuis avec moins de danger pour elle, & plus de facilité pour moi.

Toutes ces sortes d'opérations (je les regarde entre les mains de mes confréres aussi bien qu'entre les miennes) sont comme autant de résurrections visibles que Dieu opére tous les jours par ceux qu'il lui plaît de choisir, de conduire, & d'éclairer pour ce sujet. Elles méritent d'être mises au nombre de ces choses, qui bien qu'elles semblent se faire selon le cours ordinaire de la nature, tiennent en quelque sorte du miracle. En éfet j'ai vû plusieurs fois des enfans sur le point d'être privez de la veuë de Dieu pour toûjours, à qui un tour de main favorable à ouvert le passage à une bien-heureuse éternité. Je ne dis ceci qu'en passant, & pour raporter tout le succés de mes actions à son véritable auteur.

Il me reste à faire l'apologie de mon procédé avec autant de modestie & de vérité, qu'il me sera possible. C'est contre ce genre de personnes qui n'ont pas le courage de faire l'opération dont il s'agit. Ainsi, quand il leur arrive d'être apellez à quelque travail où l'enfant est pris au passage, la mére dans les convulsions, & tous les deux en un extrême danger de leur vie: ils les laissent plutôt périr, que d'essaier de les sauver par la voie que j'ai décrite. Or je voudrois leur demander

d'où vient qu'ils n'oſent entreprendre l'opération du crochet. Car c'eſt ou parce qu'ils s'en jugent incapables, ou parce qu'elle a dans ſoi quelque choſe qui doit abſolument les empêcher de la pratiquer. S'ils prennent leur incapacité pour excuſe; pourquoi ſe récrier ſi fort contre cette opération? pourquoi ſe déchaîner contre ceux qui la font avec ſuccés? ſi au contraire ils s'eſtiment capables de la faire: qu'ils nous marquent du moins ce qui le leur fait éviter? Elle eſt cruelle, diront-ils: elle eſt contraire à nôtre religion. Et voila les raiſons aparentes dont ils ſe ſervent pour ſurprendre la credulité du vulgaire. Mais je répons à ces deux chefs. Au premier: je dis, que la plûpart des opérations de Chirurgie ſont cruelles dans la maniére dont elles ſe font; on ne laiſſe pourtant pas de les mettre tous les jours en pratique, parce que la ſanté ou la vie, ſoit de l'ame, ſoit du corps qu'on ſe propoſe pour fin, eſt le digne prix du ſang qu'on y répand, & des douleurs qu'elles font ſouffrir. La fin de l'opération du crochet eſt la vie de la mére, & le ſalut éternel de l'enfant. L'expérience fait voir qu'on obtient ſouvent l'un & l'autre. Donc quelque cruelle que cette opération paroiſſe aux yeux du monde, un Chirurgien

ne doit pas pour cela s'exempter de la faire quand le devoir de sa profession l'y oblige. Et si c'est une cruauté de sauver une femme par la douleur & le sang, que n'est-ce point de la laisser périr de peur de la faire soufrir ? Si c'est une cruauté d'exposer un enfant au danger de perdre la vie du corps pour lui donner celle de l'ame, que n'est-ce point de lui pouvoir procurer celle ci & de permettre néanmoins qu'il perde l'une & l'autre à nos yeux ?

J'ajoute que l'opération du crochet n'est point contraire à la Religion. Car cette prétenduë contrariété s'y peut seulement rencontrer par raport à la mére ou à l'enfant. Elle n'y est point par raport à la mére, parce que cette opération ne tend qu'à lui conserver la vie, & l'expose bien moins que beaucoup d autres que nous ne laissons pas de pratiquer en toute seureté de conscience. Il reste donc qu'elle y soit par raport à l'enfant ; & dans l'enfant nous considérons la vie du corps & la vie de l'ame. Si une opération est contraire au Christianisme, ce ne peut être qu'à proportion qu'elle atente sur l'une ou sur l'autre de ces deux vies. D'où il s'ensuit, que quand un enfant les a perdu toutes deux avant que l'acoucheur arrive, &

qu'i

qu'il en peut être assuré : il n'y a plus de mesure à garder pour lui, ni de dificulté de faire l'opération dont nous parlons. Cependant c'est en ces rencontres là même que nos ennemis la condamnent. Ils s'en croient capables, ils le peuvent, ils le doivent, mais par malheur ils n'en veulent rien faire. C'est ce qu'on voit clairement dans l'histoire de Mᵉ Bénard, que j'ai raportée en ce chapitre, pag. 347.

Supoſons maintenant que l'enfant ait vie. Alors je raisonne de la sorte. Si exposer la vie du corps pour procurer une éternité de bonheur à l'ame est une chose opoſée à la Religion, je tombe d'acord que l'opération du crochet y est contraire, car elle fait ordinairement une plaie à la tête, dont il est rare, ou comme naturellement impoſible que l'enfant guériſſe. Mais c'est une queſtion encore indéciſe. Les sentimens sont partagez ; & tant que l'Egliſe ne déterminera rien de précis là-deſſus, un acoucheur expérimenté dans son art aura le choix ; & tant qu'il aura le choix, il est inconteſtable qu'il fera toujours mieux de tirer l'enfant avec le crochet, lui pouvant procurer le baptême par ce moien, que non pas de soufrir qu'il périſſe à ses yeux en état de damnation.

Je viens à la vie de l'ame, qui eſt ſans doute la plus précieuſe, & qu'on n'obtient que par le Baptême. C'eſt pourquoi je dis qu'une opération qui ſupoſe ce ſacrement déja receu quant à ſon eſſence, ou qui tend à le faire recevoir ne détruit point la vie de l'ame. L'opération dont il s'agit ſupoſe le baptême déja receu, (au moins probablement) quant à ſon eſſence lorſque l'enfant peut être ondoié; car on ne la fait qu'aprés avoir pris cette précaution, ſi l'état des choſes le permet. Elle tend à le faire recevoir dans ceux qu'il n'eſt pas poſſible d'ondoier auparavant; & elle y tend même avec beaucoup de certitude lorſqu'elle eſt faite avec méthode, & par des perſonnes habiles; puiſque l'expérience m'enſeigne que de quarante enfans qui demeurent au paſſage ſans y perdre la vie, plus de trente la conſervent encore aprés, même durant pluſieurs jours. Que ſi nous ne réuſſiſſons pas toujours, c'eſt une choſe qui arrive contre nôtre intention. Il nous ſufit d'avoir un eſprit de droiture & de charité dans une action de cette nature; & il ſemble que nous ſerions vraiment coupables, ſi au lieu d'emploier les moiens que Dieu nous preſente par la voïe d'une providence ordinaire, nous le voulions tenter & aten-

dre de lui quelque prodige ſingulier pour ſauver un enfant qui périt par néceſſité, faute d'être ſecouru avec péril.

Ces raiſons me paroiſſent ſuffiſantes pour juſtifier nôtre procedé, & nous mettre à couvert des calomnies du parti contraire; Et quand même il ſeroit auſſi bien fondé que nous dans les chefs qui ſemblent recevoir de la difficulté, je ne laiſſerois pas de croire que l'ignorance ou la crainte d'expoſer ſa réputation eſt véritablement ce qui l'empêche de nous imiter, puiſque dans les rencontres où la religion ne paroît nullement intéreſſée (comme quand on eſt aſſuré de la mort de l'enfant) il ſoulage auſſi peu la mére, que dans les autres ocaſions.

Avant que de finir ce Chapitre, je ſuis bien aiſe de réitérer, & de réunir ici ce que j'ai marqué en paſſant dans beaucoup d'endroits, touchant l'importance qu'il y a que l'opération du crochet ne ſoit pas pratiquée indiféremment par toutes ſortes de gens ni à toute ocaſion. C'eſt une derniére reſſource à laquelle on n'a recours qu'à regret & comme à-ſon-corps-défendant. Il n'apartient qu'aux gens d'une longue expérience, & d'une habileté éprouvée, de s'en mêler; encore eſt-il de leur devoir d'y appeller autant qu'ils

peuvent du conſeil. Il faut avoir paſſé heureuſement par la plûpart des autres dificultez de l'art, avant que d'en venir à ces coups de Maîtres. A plus forte raiſon les jeunes novices, qui n'y ſont que légérement initiez, ceux même qui, plus avancez, n'ont pourtant qu'une capacité médiocre, manque d'adreſſe, de lumiéres ou de bonheur, doivent bien ſe garder d'y prétendre, & faire rentrer en eux-mêmes la demangeaiſon qu'ils pourroient avoir d'en eſſaier. Les plus habiles voudroient s'en pouvoir diſpenſer. C'eſt le mérite & la bonté de la fin qu'ils ſe propoſent, qui les détermine & qui les conſole. Avec des veuës toutes chrêtiennes, ils tremblent encore pour l'événement: mais ils eſpérent que la droiture de leurs intentions convertira les defauts imprévus qui ſe gliſſent involontairement dans l'action; & ils ne ſauroient croire, qu'en travaillant de bonne foi au ſalut des autres, ils puiſſent en cela même riſquer le leur propre.

CHAPITRE IV.

Du Tire-tête.

MOnſieur Mauriceau, à la fin de ſon ſecond Livre de la derniére edition, fait part au public d'un inſtrument qu'il dit être *entiérement* de ſon *invention*, auquel il *donne le nom de Tire-tête, à cauſe de ſon uſage qui eſt de ſervir à faire facilement extraction de l'enfant mort, dont la tête eſt fortement engagée entre les os du paſſage.* Il l'apelle un *merveilleux inſtrument*, qu'il aſſure être *en ces ſortes d'ocaſions* incomparablement meilleur & plus commode que le crochet. Il en parle comme d'un *rare* ſecret qu'il avoit *eu deſſein dans le commencement* de ſe *réſerver ſans le communiquer à qui que ce ſoit*, mais qu'il a cru depuis devoir mettre au jour pour n'avoir rien à ſe reprocher. Cet inſtrument (dont ceux qui voudront en avoir une parfaite connoiſſance pourront voir une exacte deſcription chez l'Auteur, qui n'a rien omis pour en donner l'intelligence) eſt compoſé de pluſieurs piéces que je ne faits, pour ainſi dire, que nommer. Sçavoir de l'arbre la branche ou le corps de

l'inſtrument d'une longueur ſuffiſante, lequel ſe termine en ſa partie inférieure par une vis aſſez longue ; d'une canule proportionnée, qui le reçoit ; de deux petites platines rondes : l'une poſée ſur le haut du corps de l'inſtrument, où elle eſt enclavée par le moien d'une charniére & ſe meut, afin de pouvoir la coucher contre lui quand on l'introduit dans la tête, & la relever ſur ſon plat quand elle y eſt entrée ; garnie en deſſous de deux petites éminences, une de chaque côté, taillées en pointe de diamant & deſtinées pour arréter les os : l'autre embraſée ſur l'extrémité ſupérieure de la canule, fenêtrée par le milieu pour laiſſer paſſer la branche, avec deux cavitez qui répondent aux deux éminences pour les loger, & tenir les os de la tête plus fermement arrêtez entre les platines dans l'operation ; & enfin d'une clef qui porte ſon écroüe pour monter la vis & ſerrer fortement l'une & l'autre platine contre les os interceptez.

Si j'avois à m'en ſervir : au lieu de ce que Monſieur Mauriceau apelle la clef, dont les aîles ou branches peuvent embaraſſer l'Opérateur, & même bleſſer ou écorcher la malade, j'y voudrois avoir un manche qui fût creux en ſa partie ſupérieure, & qui reçût & renfermât l'écroüe.

C'eſt avec cette petite addition que depuis quelques années j'en ai fait fabriquer un fort propre par un ouvrier tres-ingénieux, plutôt pour ſatisfaire ma curioſité que pour mon uſage. Car s'il faut que j'en diſe mon ſentiment, j'ai toujours été fort éloigné de donner à cet inſtrument la préférence ſur le crochet, quand il s'eſt agi de dégager une tête enclavée au paſſage. Il y a plus de trente ans, avant que Monſieur Mauriceau eût ſongé à pratiquer les acouchemens & à en écrire, qu'un de mes confréres fort induſtrieux me montra un tire-tête qu'il avoit lui-même fait & forgé, pour lui dire ce que j'en penſois. Dés-lors il me parut inutile, & plus propre à tirer la vie qu'autre choſe. Je n'empêche point qu'on l'eſtime, ni qu'on le vante : j'acorde même qu'il y a du génie dans ſon invention ; mais je n'en puis aprouver l'uſage. Voici mes principales raiſons.

Cet uſage conſiſte à faire une inciſion au ſommet de la tête de l'enfant pour en ſéparer les os, & introduire ou enfoncer au milieu du crâne la platine ſupérieure de l'inſtrument. Cela ne ſe fait point ſans déchirer la dure mére à l'endroit où elle eſt plus fortement attachée, ni ſans écraſer le cerveau ; Voila le premier éfet du

tire-tête inséparablement & nécessairement annexé à son usage. Pour s'en servir ; il faut donc ou supposer l'enfant mort, ou croire qu'on le peut tuer impunément pour sauver sa mére quand l'on n'a point d'autre ressource. Or un enfant qui vient la tête enclavée au passage, le supposer mort, cela passe dans mon esprit pour téméraire & d'une conséquence ordinairement tres-dangereuse ; & lui ôter la vie pour sauver la mére, me paroît une chose criminelle & barbare.

Il ne faut point se flater. On ne sauroit guéres avoir une certitude entiére qu'un enfant dans cette posture soit absolument mort. Ceux qu'on peut dire avoir plus d'expérience dans les acouchemens, & qui s'en mélent depuis long-tems, y sont tous les jours trompez. Ils tirent vivans (& c'est pour eux une consolation dans leur surprise) des enfans qu'ils auroient eu tous les sujets de conter pour morts, qu'ils envoient ensuite recevoir le baptême. Plusieurs endroits de ce Livre fourniſſent des preuves authentiques de la vérité que j'avance. Je me contente ici de la confirmer par une histoire qui vient parfaitement à nôtre sujet. En l'année 1687. je fus apellé par M. Duchemin, pour secourir la femme d'un pauvre Maistre Cor-

donnier âgée de trente-huit ans ou environ, groſſe de ſon ſecond & à terme. Je la trouvai en travail, les eaux écoulées, la tête de ſon enfant retenuë entre les os du paſſage où elle étoit depuis cinq jours entiers; grande foibleſſe, plus de douleurs, le ventre froid, avec une évacuation continuelle d'une ichoroſité limoneuſe & trespuante. Quand elle ſe tournoit d'un côté ſur l'autre, elle ſentoit en même tems tomber le corps de ſon enfant comme une pierre. En touchant la fontaine de ſa tête pour diſcerner le mouvement du cerveau, il me fut impoſſible d'y en découvrir, tant les ſutures des os étoient ſerrées l'une contre l'autre par la compreſſion. Pour achever de me tromper, je me ſouvenois de l'avoir acouchée dans ſon premier travail d'un enfant mort & à demi corrompu demeuré auſſi long-tems en chemin avec des accidens ſemblables. Tout cela joint enſemble m'étoit comme un ſûr garant de la mort de celui-ci. Quelle autre ocaſion pouvoit être plus favorable au tire-tête, & m'autoriſer avec plus d'aparence de raiſon à m'en ſervir ſans ſcrupule? Cependant l'évenement me fit bien voir que j'aurois eu grand tort de l'y emploier. Je l'avouë franchement & ſans honte, je crus l'enfant mort. De ſorte que

les forces de la mére s'épuiſant viſiblement à mes yeux par l'augmentation des ſimptômes, je me trouvai contraint pour la ſauver d'apliquer le crochet en la partie ſupérieure & prominente de l'orbite qui étoit plus à ma bien-ſéance. Je fus ſurpris que l'enfant, un moment aprés l'avoir tiré, jetta un ſoupir. L'arriére-faix étant encore ataché à la matrice, & le cordon à l'arriére-faix, je le pris entre mes doigts dés ſa racine, où j'aperçus le mouvement que je ſuivis juſqu'à l'ombilic de l'enfant. Je lui apliquai des linges trempez dans l'eau de vie & le vin treschaud ſur la tête, la poitrine & le bas ventre autant de tems qu'il le fallut pour rapeller la chaleur naturelle & le faire revenir; & quand j'eus reconnu par ſes cris qu'il avoit ſuffiſamment repris ſes forces, je coupai le cordon & tirai le délivre, l'un & l'autre livide & acompagné d'une horrible puanteur. L'enfant fut porté à l'Egliſe où il reçut le baptême. Il vécut encore neuf jours, durant leſquels je le panſai; & la mére ſe tira d'affaire en peu de tems. De cette hiſtoire il eſt aiſé de conclure qu'on ne peut guéres eſtre aſſuré de la mort d'un enfant qui vient dans la poſture dont il s'agit, ſi aprés être demeuré cinq jours au paſſage la tê-

te étroitement ſerrée parmi la puanteur & l'infection, ſans aucun ſigne de vie, avec les plus forts préjugez de mort, il ne laiſſe pas contre toute ſorte d'eſpérance de ſurvivre pluſieurs jours à l'effort du crochet, & à la violence de l'opération qu'il a fallu emploier pour le tirer. Que ſi l'on ne ſauroit être bien aſſuré de ſa mort, c'eſt témérité de la ſupoſer, & de ſe ſervir du tire-tête qu'on eſt ſeur qui lui ôtera la vie ſur le champ au cas qu'il ne ſoit pas mort.

Il eſt vrai que pour ceux qui ſont dans le ſentiment, qu'on peut faire mourir l'enfant pour ſauver la mére, ce n'eſt pas matiére de ſcrupule. Mais Dieu me préſerve d'embraſſer un tel ſentiment. J'admire avec quelle ſécurité on a écrit de nos jours, qu'*il eſt certain que ne pouvant pas ſauver la vie à tous deux, on doit toujours préférer celle de la mére à celle de l'enfant.* J'oſe dire qu'il n'y a rien de moins certain que cette propoſition énoncée d'une maniére ſi abſoluë. On auroit fait plaiſir au public d'aporter pour l'apuier, ces *pluſieurs raiſons que tous les bons Théologiens ſavent.* Je doute fort qu'il y en ait, au moins de vraies & de plauſibles: & ſi *tous les bons Théologiens* en *ſavent* quelques-unes, je ſuis perſuadé qu'ils ne les

aprouvent pas. Il y a déja long-tems qu'un Docteur en Médecine de mes amis m'a fait part d'une consultation par écrit signée de Docteurs célébres des Maisons de Sorbonne & de Navarre, qui sont d'un sentiment bien contraire à celui qu'on semble vouloir imputer à la saine Théologie. Voici les propres termes de la Consultation, & des Réponses qu'ils y ont faites.

Messieurs les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris sont tres-humblement supliez de donner leur avis sur la question qui suit.

» Savoir si une femme étant dans les douleurs de l'acouchement, & réduite à telle » extrémité que l'on juge qu'il faut par né» cessité qu'elle & son enfant meurent, mais » si l'on tire l'enfant par force (ce qui ne » se peut faire qu'en le tuant,) il y a espé» rance de sauver la mére; si en ce cas il est » permis de tirer l'enfant en le tuant, par» ticuliérement lorsqu'il a été ondoié dans » le ventre de la mére.

Sçavoir si un Prêtre peut donner ce conseil.

» Nous sous-signez Docteurs en Théo» logie de la Faculté de Paris, sommes d'a-

» vis 1. Que si l'on ne peut tirer l'enfant » sans le tuer, l'on ne peut sans péché mor- » tel le tirer ; & qu'en ce cas-là il se faut » tenir à la maxime de saint Ambroise 3. *de* » *Offic. c.* 9. *Si alteri subveniri non potest, nisi* » *alter lædatur, commodius est neutrum juva-* » *re.* 2. a Conséquemment qu'un Prêtre ne » peut donner ce conseil sans grand péché, » & sans tomber dans l'irrégularité, qu'il » doit se souvenir du même saint Ambroi- » se au lieu allegué : *Sacerdotis est nulli no-* » *cere, prodesse velle omnibus.* b Délibéré à » Paris le 24. d'Avril 1648.

a Si on ne peut pas secourir l'un des deux sans en offenser un, il vaut mieux n'aider ni l'un ni l'autre,

b C'est l'ofice d'un Prêtre de ne nuire à personne, & de vouloir faire du bien à tous.

MESSIER, DUVAL,
JACQUES HENNEQUIN, GRANDIN,
HALLIER, DE SAINTE BEUFVE.

Avis de Messieurs les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris de la Maison de Navarre.

» *Doctores subsignati prædictum remedium* » *nefas capitale esse sensent, cum directè ten-* » *dat ad fœtus animati occisionem, sicque etiam* » *cooperetur innocentis neci quod intrinsecè*

» *malum est.*[c] *Actum in Collegio Navarræ 25.*
» *Aprilis 1648.*

[c] Les Docteurs sous-signez estiment & jugent que le susdit remède est pernicieux & crime capital, vû qu'il tend directement à faire mourir & à la perte de l'enfant qui est en vie, & ainsi on coopére à la mort d'un innocent ce qui est de soi & essentiellement un tres-grand mal. Fait dans le Collége de Navarre le 25. jour d'Avril 1648.

PEYRET, CORNET, GUISCHARD.

Ces noms assez connus sont assurément de personnes qui font partie de ce qu'on peut apeller les bons Théologiens : les voila pourtant bien éloignez de croire qu'on puisse sacrifier l'enfant à la mére. J'ose ajouter que des Auteurs, qui ne sont point soupçonnez de sévérité, reconnoissent pour une doctrine également certaine & commune, ou plûtôt pour la doctrine de tous les Théologiens & de tous les Summistes, que, donner directement la mort à un innocent est quelque chose de soi entiérement illicite & mauvais, conformément à cette loi de l'Exode *ch.* 23. Tu ne mettras point à mort le juste & l'innocent : *Insontem & justum non interficies.*

Il est surprenant que l'on réprouve absolument *l'operation Cesarienne*, *parce qu'elle seroit*, dit-on, *tres-assurément la cause de la mort de sa mére* : Et que l'on

aprouve ſi fort en méme tems l'uſage du tire-tête, dont on ne peut diſconvenir qu'il ne tuë néceſſairement l'enfant. Où eſt donc ce qui rend ſa condition pire? N'eſt-il pas innocent de ſon chef, d'autant plus digne de protection qu'il eſt indéfendu; ou, s'il eſt coupable, ce n'eſt que du crime de ſes parens: il n'a de péché que celui où ſa mére l'a conçu? Eſt-ce parce qu'il lui doit ſon crime, qu'on le punit pour la ſauver? N'eſt-ce pas au contraire ce péché de ſon origine, qui rend ſa vie plus précieuſe, parce qu'il met ſon ſalut en péril? Quoi? la mére eſt en pouvoir d'aſſurer moralement le ſalut de ſon ame par les moiens que Dieu a donnez à ſon Egliſe; cependant on ne prodigue pas ſa vie corporelle, pour aſſurer la vie éternelle à ſon enfant: celui-ci au contraire riſque le ſalut de ſon ame, s'il perd la vie du corps, & l'on ne craindra point de la lui faire perdre pour épargner les jours de ſa mére? Combien ces maximes ſont-elles éloignées de la ſaine Théologie, qui enſeigne au Chrétien l'obligation d'expoſer ſa vie corporelle pour ſubvenir à l'extrême beſoin ſpirituel de ſon prochain: qui aprend à la mére à expoſer ſa propre vie, ſi par là elle peut aſſurer le Baptême à ſon enfant?

Mais l'on ſupoſe, dira-t-on, qu'avant que de tirer l'enfant avec le tire-tête qui tuëra ſon corps, on aura pourvû au ſalut de ſon ame par le *Baptême*, en portant de *l'eau nette par le moien du canon d'une ſeringue juſques ſur quelque partie de ſon corps.* Ce raiſonnement diroit quelque choſe, ſi un baptême de cette nature mettoit le ſalut en ſûreté. Mais on doute fort qu'il ſoit valide. C'eſt un reméde incertain, qu'on aime mieux emploier, que de n'en point emploier du tout; & qui en conſéquence de ſon incertitude, laiſſe le droit de l'enfant ſur la mére à peu prés en ſon entier. Bien plus; quand je le ſupoſerois un reméde éficace, un baptême d'une validité plus que probable, d'une vérité reconnuë: je dis qu'il ne réduiroit au plus les choſes qu'à l'égalité; c'eſt-à-dire qu'en concurrence de péril égal entre la mére & l'enfant à ne regarder que la vie du corps, nul ne ſeroit en droit de ſacrifier l'une à l'autre, ou d'atenter ſur l'une pour conſerver l'autre, parce qu'elle eſt un bien ſacré, du premier ordre, que la mére & l'enfant tiennent de Dieu qui ſeul en eſt aſſez le maître, pour en dépoüiller l'innocent ſelon ſon gré. Mais n'autoriſons point cette ſupoſition d'égalité qui ne peut être qu'en idée, puiſque le ſalut

de l'enfant n'étant point véritablement en ſureté que par un baptême reçû aprés qu'il eſt né ; le péril de ſa vie tant qu'il eſt dans l'uterus, eſt inſéparable de celui de ſon ſalut ; & par cette raiſon incomparablement plus grand que celui de ſa mére, qui ne riſque au plus qu'un reſte de malheureux jours.

Je ſerai donc bien éloigné de prendre l'expédient qu'on me propoſe de *tirer* un enfant, que je ſçaurai ou que je douterai être vivant, de le tirer, dis-je, par *morceaux* : ou de croire que j'y puiſſe être jamais *indiſpenſablement obligé pour ſauver la vie à la mére.* Pour ne point déguiſer ma penſée, j'ai cette doctrine en horreur. Je ferai toujours gloire de me ranger du côté de ceux qu'on apelle des ſcrupuleux, mais que l'on nommeroit plus juſtement des ames d'une conſcience véritablement équitable & droite ; *qui alléguent à cette ocaſion*, non préciſément *le paſſage du 3. ch. de l'Epître de S. Paul aux Romains*, mais la maxime que l'on en tire évidemment : Que nous ne devons point faire le mal quelque bien qu'il en puiſſe arriver. Je n'écouterai point ceux qui me diront, que *c'eſt mal entendre la penſée de l'Apôtre que de l'expliquer ainſi.* Je ne m'étonnerai point ſi l'on ajoute, que *ce ſeroit commet-*

tre un véritable homicide, ſi pouvant donner à la mére ce ſecours, on le lui dénioit; ni qu'on apuie ce bel oracle, de cette maxime de droit: * Que celui-là tuë qui ne ſauve pas quand il le peut; ces derniéres paroles font aſſez connoître qu'il faut que la choſe ſoit poſſible & faiſable, non ſeulement phyſiquement, mais encore moralement; ce qui ne ſe trouve point dans le cas dont il s'agit. N'abuſons point du droit: Il eſt inouï que les loix nous autoriſent à tuer un innocent pour ſauver la vie à un autre. Enfin quand pour expliquer mieux le paſſage du ſaint Apôtre, on pouſſera la hardieſſe juſqu'à dire que *tant s'en faut que ce ſoit un mal de ſauver par cette voïe* (du dépécement de l'enfant) *la vie à la mére qui périroit certainement avec lui, c'eſt éfectivement un grand bien.* Je dirai ſimplement: je n'en crois rien. Arracher la vie à l'innocent me paroît une choſe ſi eſſentiellement mauvaiſe, que je ne ſaurois concevoir qu'on puiſſe lui donner la couleur ni la teinture du bien. Je ne veux détruire ni enfant ni mére: ni mére par l'opération Céſarienne, qui pourtant n'eſt peut-être pas abſolument mortelle: ni enfant, par l'uſage du tire-tête, qui ne peut être que mortel.

* Occidit enim quiſquis ſervare poteſt, nec ſervat.

Si l'on prétend dire, comme on le fait dire à *Tertullien au livre de l'ame*, que *c'eſt une cruauté néceſſaire de donner en cette occaſion la mort à l'enfant plûtôt que de l'en exempter, puiſqu'il feroit tres-certainement mourir ſa mére s'il demeuroit en vie:* Son autorité, ou, pour mieux dire ſa citation, ni l'éloge qu'on lui donne, ne prévaudront point chez moi. C'eſt une choſe admirable qu'on ne s'embaraſſe point du principe établi ſur la doctrine de ſaint Paul, lequel fait une premiére maxime dans la morale: & que l'on faſſe un ſi grand fond ſur un paſſage de Tertullien, qu'il eſt plus juſte & plus facile d'expliquer? Car s'il dit* que l'on tuë l'enfant encore au ventre de ſa mére, par une cruauté néceſſaire lorſque venant de travers pour ſortir il rend l'enfantement impoſſible, & devient s'il ne meurt le parricide de ſa mére: il marque ce qui ſe pratiquoit peut-êtte chez les Paiens, mais il ne paroît pas évidemment qu'il l'aprouve, ni que ce ſoit ſon ſentiment qu'on le puiſſe faire. C'eſt l'obſervation des ſavans ſur cet endroit, qui regarde cette pratique comme une choſe indigne du nom chrétien. Que ſi l'on pré-

* Atquin & in ipſo adhuc utero infans trucidatur neceſſaria crudelitate, quum in exitu obliquatus denegat partum, matricida ni moriturus.

tendoit tirer de ſes paroles qu'il l'aprouve : ce n'eſt pas une grande afaire que d'abandonner cet auteur, répréhenſible en beaucoup d'autres matiéres ; ou (pour lui faire plus d'honneur) de l'excuſer d'avoir outré les expreſſions en cet endroit, comme il a fait en d'autres qu'il eſt impoſſible de recevoir ſans une bénigne interprétation. Qu'on ne mette donc plus Tertullien en paralléle, pour ainſi dire, avec S. Paul : mais plûtôt que l'on corrige l'expreſſion hardie de cet Africain, par l'oracle appuié ſûr la doctrine du ſaint Apôtre, & qui paſſe chez nous pour une régle de morale : Il ne faut point faire le mal pour qu'il en arrive du bien.

C'eſt un ſubterfuge & un détour d'un exemple pernicieux, quand on ajoûte ; qu'en ce cas *on ne tuë pas vraiment, ni volontairement l'enfant ; mais on avance ſeulement ſa mort corporelle de quelques momens.* Il ne faut point ici biaiſer. On fait tant fort ſur Tertullien : il eſt plus ſincére. Il dit nettément *trucidatur*, qu'on le tuë. C'eſt bien le tuer que de lui ôter actuellement & directement la vie, comme il arrive néceſſairement quand on s'y ſert du tire-tête, à l'opération duquel un enfant ne ſurvit point ni ne peut ſurvivre.

Mais vous, me dira-t-on, qui vous y

ſervez du* crochet, comment vous tirez-vous d'afaire? Le voici. Premiérement je ne fais point profeſſion d'immoler la vie de l'enfant à la conſervation de ſa mére. J'ai d'autres vuës. Je tends à les ſauver, à les tirer tous deux du péril extrême; ou, pour mieux dire, mon premier but eſt de procurer à l'enfant la grace de recevoir un baptême dont la validité ſoit conſtante. En ſecond lieu, je mets beaucoup de diférence entre le tire-tête & le crochet. Le tire-tête tuë actuellement & néceſſairement, le crochet bleſſe dangereuſement. Le tire-tête écraſe le cerveau, & par conſéquent plus de vie: on aplique le crochet en la machoire ſupérieure, en l'œil, en l'oreille, qui ſont des parties pour mieux vivre, & ſans l'uſage deſquelles on ne laiſſe pas de vivre. Nul enfant ne peut ſurvivre à l'opération du tire-tête: les enfans tirez en tems & lieu avec le crochet ſurvivent preſque tous à leur bleſſure. Le tire-tête ſupoſe au plus un baptême conditionnel pour la régeneration d'un enfant qui n'eſt pas né, & le met hors d'état d'en recevoir aprés ſa naiſſance un abſolu, dont la validité ſoit hors de doute: le crochet ſupoſe le pre-

* *Voiez la fin du précédent chapitre touchant les précautions dans l'uſage du crochet.*

mier & donne lieu ſouvent au ſecond, c'eſt-à-dire que l'on ondoie avec ou ſans condition avant que de s'en ſervir, & que l'on a encore ſouvent la conſolation de baptiſer aprés s'en être ſervi. Le tire-tête ôte la vie du corps ſans aſſurer celle de l'ame : le crochet tend à mettre celle de l'ame en ſeureté, & l'y met éfectivement pour l'ordinaire, & ne fait que riſquer ſimplement celle du corps. Si des enfans tirez avec le crochet viennent morts, on peut ſupoſer qu'ils l'étoient, on eſt comme en droit de ſe diſculper d'en rejetter l'accident ſur les dificultez du travail, on ignore qu'on ait atenté ſur leur vie, on eſt perſuadé qu'on n'a travaillé que pour la leur conſerver, on ſe repoſe ſur la bonne foi de ſon intention & de la fin qu'on s'eſt propoſée de leur procurer le baptême, & qu'on s'eſt propoſée avec une legitime eſpérance d'y parvenir, on a la conſcience en repos: mais ſi l'on s'eſt ſervi du tire-tête ; rien de tout cela : il reſte un éternel reproche que quand ils auroient eu mille vies, par cette ſeule voie on les leur auroit toutes ôtées. En un mot, je me ſers à regret, mais innocemment du crochet : & je croirois faire un crime en ces ocaſions de me déterminer à m'y ſervir du tire-tête. Que ſi malgré cette groſſe diférence, des per-

ſonnes éclairées me faiſoient connoître qu'il fallût s'abſtenir même du crochet: je prendrois ſans doute plûtôt le parti de ne m'en plus ſervir, que non pas de renverſer les principes de la morale pour en maintenir l'uſage.

Enfin ſupoſé même que l'enfant ſoit mort & qu'on en puiſſe être convaincu: j'ajoûte que l'opération du tire-tête eſt plus longue, plus infractueuſe, & moins ſeure que celle du crochet. C'eſt une eſpéce d'embarras quand il faut faire une inciſion, ſéparer des os, introduire une platine, la relever, l'agencer d'une certaine maniére, y apliquer l'autre, monter une vis; & tout cela peut-être pour entraîner avec ſoi au premier éfort, les parties des os interceptées entre les platines, & rien plus. Car on ſait qu'à l'endroit où ſe doit faire l'inciſion pour introduire le tire-tête, les os du *bregma*, dont les parties ſupérieures forment le inciput ou la fontaine, ne ſont aux enfans que membraneux en partie, & en partie cartilagineux; qu'ils ſont fort minces, & que ſi par cette raiſon ils prétent ſous l'inſtrument pour alonger la tête & en faciliter la ſortie, ils quitent & s'arrachent peut-être encore plus aiſément, ſur tout ne pouvant être pris que par le

haut ou les extrêmitez de leurs angles qui eſt la partie la moins capable de réſiſter à l'atraction violente qu'il faut faire pour dégager une tête fortement enclavée; au lieu que ſi je me ſers du crochet qui eſt un inſtrument ſimple, ſeul, ſans atirail & ſans ſuite, il eſt rare que je ne trouve le moien de l'introduire en l'une de ces parties dont je parle ailleurs, qui ont plus de réſiſtance, parce qu'elles ont plus de ſolidité, & où l'on aplique l'inſtrument avec moins de péril & plus de ſuccés, parce qu'il y a moins de priſe.

CHAPITRE V.

De l'enfant qui preſente la face la premiére.

LE travail où l'enfant preſente la face la premiére, peut n'être pas ſi dangereux que celui de la tête enclavée: mais il eſt beaucoup plus douloureux. C'eſt que la face aiant des éminences inégales, que le ſommet de la tête n'a pas: le paſſage en eſt auſſi comprimé inégalement, & il eſt aiſé de juger de-là qu'il en ſoufre davantage.

Cette ſituation fâcheuſe de la face ainſi priſe & demeurée au paſſage, eſt cauſée

quelquefois par les vomiſſemens, les toux, les coliques, les convulſions, &c. D'autres fois, par l'imprudence de l'acoucheur ou de la ſage-femme, qui croiant bien faire de porter ſouvent la main ſur un enfant qui vient dans la poſture naturelle, détourne au contraire la nature de l'intention qu'elle avoit de le faire ſortir la tête la premiére; de ſorte que par ces atouchemens fréquens la face étant relevée en deſſus, & le reſte du corps s'afaiſſant ſur elle par ſa peſanteur, il la fait demeurer au paſſage; ce qui arrive encore de la maniére qui ſuit. L'enfant étant tourné pour ſortir naturellement, c'eſt-à-dire la face en deſſous, à peu prés dans la poſture où l'on ſe met pour faire la cul-bute; s'il arrive alors que la mére tombe ou ſoit jettée ſur le dos, ou de côté, l'enfant reçoit auſſi-tôt un mouvement qui le retire comme en arriére, & lui fait abaiſſer les feſſes & lever le nez ainſi qu'il arrive quand quelque gros lourdaut voulant faire la cul-bute, demeure à-moitié-chemin. Si bien que cet enfant, qui ſe préſentoit auparavant par le ſommet de la tête, ſe trouve la face en devant, ou de côté. Voila du moins la maniére dont je conçois, & dont il n'eſt pas dificile que la choſe ſe paſſe; c'eſt pourquoi les femmes

doivent ſoigneuſement éviter les coups, les chutes, & les autres accidens qui peuvent ainſi changer la poſture naturelle de leurs enfans, principalement ſur les derniers mois.

Le meilleur moien pour ſe tirer du travail où la face demeure au paſſage, eſt la réduction; par laquelle on remet l'enfant dans la poſture où il ſe préſentoit auparavant. Pour la faire; on poſe les bouts des doigts aprochez les uns des autres, tantôt ſur le menton ou machoire inférieure, & tantôt ſur la ſupérieure, pouſſant doucement l'une & l'autre en dedans. Si la face ſe preſente de côté, il faut la repouſſer, & dans ce mouvement la tourner tant ſoit peu apliquant le pouce ſur la machoire ſupérieure & l'index ſur la cavité de l'oreille du côté qui ſe trouve aproché des épaules & qui doit être ramené en devant. Monſieur Viardel dit que *le vértiable moien* pour faire cette réduction eſt de mettre *une compreſſe de ſon invention à l'extrémité des doigts, laiſſant pendre dehors un bout de bande ataché à ladite compreſſe pour la pouvoir retirer, &c.* Mais il eſt certain que c'eſt le véritable moien épargner la face de l'enfant aux dépens de la mére, puiſque cette compreſſe étant interpoſée de la maniére que cet auteur

le répreſente, elle ôte aux doigts je ne ſais quel dicernement qui fait qu'on ſait ce que l'on touche, & dont l'utilité eſt nompareille en des matiéres où l'on va plus à-tâtons qu'autrement, c'eſt-à-dire, où les yeux de l'ame agiſſent plus par l'organe du tact, que par celui de la vuë.

Il faut obſerver que cette réduction demande d'être faite durant l'écoulement des eaux ou immédiatement aprés, & lorſque la face n'eſt pas encore fortement enclavée; autrement il n'y a rien à eſpérer de ce côté-là. Tellement que ſi elle eſt trop avancée & arrêtée dans le paſſage, ſans éſpérance qu'elle en ſorte; on aura recours au crochet qu'il faudra porter dans l'une ou dans l'autre oreille, ou à la partie interne ou cave de la machoire ſupérieure, car l'inférieure n'a pas aſſez de réſiſtance pour ſoutenir l'éfort de cette opération, qui ſe pratique à proportion comme celle de la tête enclavée.

Ce n'eſt pas qu'on ſe ſerve auſſi ſouvent du crochet pour tirer l'enfant qui vient la face devant, comme on s'en ſert pour le tirer quand il preſente la tête. En éfet bien que le premier de ces travaux ſoit plus long que le ſecond; toutefois l'enfant demeure plus rarement enclavé dans l'un que dans l'autre, parce que les

parties de la face, comme le nez, la bouche, la joüe, le menton obéiſſent & cédent plus aiſément à la dureté des os du paſſage, que ne font pas les os du crâne, à moins qu'ils ne paſſent les uns ſur les autres. Auſſi je puis dire que je n'ai jamais emploié le crochet pour tirer un enfant qui préſentât la face, ſinon quand j'ai trouvé ou la mére deſtituée de ſes forces, ou le paſſage ſi étroit & ſi reſſerré qu'il me fût impoſſible de prendre une autre métode pour ne pas ſuivre celle de les laiſſer périr miſérablement.

L'enfant étant ſorti, s'il eſt vivant, on le panſera ſoigneuſement. Car ſoit qu'on emploie la réduction, ſoit qu'on le tire avec l'inſtrument, il a pour l'ordinaire la face contuſe, livide, ou noire, les lévres enflées, tuméfiées & ſemblables à celles d'un More. C'eſt pourquoi on lui rétablit & réforme le viſage avec l'huîle de milpertuis ou de roſes, dans lequel on délaie le jaune & le blanc d'un œuf frais, y mêlant un peu de vin pour fortifier.

CHAPITRE VI.

De l'enfant qui a la tête ou le ventre plein d'eaux ou de vents.

LA tête de l'enfant eſt quelquefois tellement remplie d'eaux ou de vents, qu'il eſt impoſſible d'y porter la main, ni même d'y apliquer aucun inſtrument pour la tirer, qu'aprés les avoir évacuez. Cet obſtacle ſe connoît au toucher, & par le bruit que la partie tenduë & bandée comme un balon, fait ſous les doigts quand on les apuie deſſus.

La choſe étant reconnuë, & la mort de l'enfant, qui ſe trouve le plus ſouvent à demi pourri dans ces ocaſions, ſufiſamment avérée : on doit tourner toute ſon aplication du côté de la mére ; non-ſeulement pour la ſoulager ſur l'heure, & la délivrer de ce poids de corruption qu'elle porte, mais auſſi pour en prévenir les mauvaiſes ſuites, & remédier aux impreſſions fâcheuſes que la pourriture peut avoir faites déja ou même faire à l'avenir.

On fera donc une ouverture ſur le vertex ou toute autre partie de la tête qui ſe

préſente. La plénitude en étant vuidée, on paſſera le laqs au col de l'enfant par-deſſus les os de la tête pour le tirer ; ou ſi l'on trouve plus de jour & de ſureté à y porter le crochet, on l'introduira en l'œil ou en l'oreille, ou dans la machoire ſupérieure ; ou enfin derriére la tête en cette façon : les os du crâne étant ſéparez, on paſſera les doigts au dedans pour découvrir le trou médullaire où commance la diſtribution de la moëlle de l'épine ; & de l'autre main on fera en ſorte d'y conduire ſûrement le crochet & de l'y apliquer en dehors & au deſſous de l'occiput ſans offenſer la matrice.

Si la poitrine ou le bas ventre ſont auſſi remplis d'eaux ou de vents, il les faut vuider. Cette opération n'eſt pas d'une petite conſéquence. Elle a ſa dificulté ainſi que la précédente : mais elle eſt moins dangereuſe, en ce qu'on la peut faire ſans y emploier le crochet. Quand l'enfant eſt vivant, une ponction avec l'éguille ou la lancette ſufit. S'il eſt mort & reconnu tel, on s'en tire encore plus aiſément : parce que pour lors, on n'a plus de meſure à garder pour lui : Il ne reſte que de ménager la mére.

* Voici ce qui m'arriva en l'année 1671. Une pauvre femme demeurant ruë Fré-

menteau ne pouvant acoucher, quoi qu'elle fît pour cela de grans éforts, tomba dans une perte de sang considérable. Sa sage-femme * émuë de cet accident, & qui croioit d'ailleurs que le ventre hidropique de l'enfant fût la membrane qui contient ordinairement les eaux, voulut avoir du secours. Elle m'y apella. Je trouvai l'orifice interne ouvert plus qu'il ne falloit pour passer la main. Je la coulois doucement par dessus la peau tenduë de ce ventre corrompu, pour découvrir les autres parties & m'assurer de la vérité du fait : lorsque la mére fit un puissant éfort contre moi, ce ventre bandé par excés se créva, avec un si grand bruit que je crois qu'on l'entendit de la ruë. En même tems les parties contenuës, comme le foie, la rate, les reins, qui étoient séparées, pourries & puantes, sautérent au dehors & rejaillirent avec tant d'impétuosité, que ceux qui m'aidoient en furent couvert aussi-bien que moi. L'infection de ce petit cadavre me fit aprehender pour la mére, que la pourriture n'eût pénétré jusqu'à elle. Toutefois aprés l'avoir délivrée, je trouvai la matrice saine & entiére. Je me contentai de lui faire une injection détersive pour la netoier. Elle prit pendant quelque tems le matin

* *Madame Mignet.*

à jeun un apoſême fait de jus d'orange aigre, avec la doſe ordinaire de ſirop de capilaire; &, dans la journée par intervalles, quelques cueillerées de potion cordiale ſans muſc. On lui fit des fomentations ſur le ventre & les parties baſſes de la matrice ſelon les degrez d'intempérie; par ce moien elle reprit ſi bien ſa ſanté, qu'elle eſt venuë depuis, enſuite d'une autre couche, me prier de lui faire avoir un nourriſſon.

Une jeune lingére femme d'un Maître à danſer, n'eut pas ſi bon marché d'un travail où je fus apellé en 1664. Pour premier fruit de ſon mariage, elle porta un enfant hidropique de tout ſon corps, & ſi gonflé de vents, qu'il étoit bandé comme un balon; en ſorte que quand je lui preſſois la tête pour le dégager du paſſage où elle étoit engagée depuis ſix jours, on entendoit un bruit ſemblable à celui des moutons quand on les habille, aprés les avoir ſouflez. Je tirai l'enfant avec le crochet en la maniére que j'ai décrite plus haut. Ce petit corps hidropique par ſon ſéjour avoit fait une interception des eſprits, & mis la cangréne par tout le vagin; ce qui m'obligea d'y faire quelques ſcarifications. Je panſai ſoigneuſement la plaie trois fois par jour. Mais quand les

chairs

chairs & membranes pourries vinrent à tomber, ce fut une déperdition de ſubſtance ſi grande, qu'elle s'étendit juſqu'au dedans du col de la veſcie ; où, malgré toute la diligence & le ſoin que j'y pus aporter, il ſe fit une ouverture depuis la vulve ou meat urinaire, juſqu'à l'entrée du corps de la veſcie ; acompagnée d'une incontinence d'urine, & de douleurs tres-cuiſantes ; particuliérement quand elle couloit ſur ces parties. Aprés avoir paſſé environ quinze jours en cet état, la malade fut ſurpriſe d'une rétention d'urine. Comme elle étoit hidropique auſſi-bien que l'enfant dont je l'avois acouchée, cette complication de maladie ſervit à nous tromper ; & ne nous permit pas de juger ſi parfaitement de la qualité de cette rétention ; joint que la cicatrice qui la cauſoit & qui ſervoit comme de barriére & de digue, étoit ſi dure & tellement confonduë avec les cicatrices des autres endroits du vagin, qu'on n'y pouvoit rien connoître. Je propoſai à M. Peau ſon Médecin d'y apeller quelqu'un de mes confréres. Il aprouva ma propoſition. J'eus recours à M. H. mon ancien maître, homme d'un grand ſavoir & d'une longue expérience en matiére de Chirurgie. Il vint, il emploia toute

ſon induſtrie pour trouver le conduit & y introduire la ſonde creuſe, ſans le pouvoir découvrir. Enfin, fatigué de voir une pauvre femme dans ce pitoiable état, qui n'urinoit point depuis quatre jours: je m'aviſai de la changer de ſituation. Je la fis mettre ſur les genoux; & pendant qu'on la tenoit écartée de part & d'autre, je portai la ſonde courbe & creuſe du côté du col de la veſcie, en un endroit qui n'avoit point été ateint de la cangréne; où m'étant fait jour avec aſſez de peine par deſſous une cicatrice dure, calleuſe, fort tenduë, épaiſſe d'un doigt & large de deux; je pénétrai juſques dans la capacité, fis vuider par ce moien un demi-ſeau d'urine corrompuë, & tout-d'un-tems, ſans ôter la ſonde, je coupai cette bride avec le biſtouri courbe. J'eus ſoin d'y introduire une bougie de groſſeur proportionnée pendant quelque tems, juſqu'à ce que le paſſage fût devenu libre. Cette femme eut une incontinence d'urine qui dura l'eſpace de ſix mois; aprés quoi elle n'a plus reſſenti aucune incommodité, ſi ce n'eſt qu'elle n'a point eu d'enfant depuis.

Dans ces ocaſions, avant l'adminiſtration des remédes topiques, le Chirurgien doit avoir égard à deux choſes. Au

tems qu'il les faut apliquer, & à l'eſpéce de cangréne qu'on a à combatre. Si la cangréne vient de cauſe froide & humide, on fera de bonnes fomentations ſur le ventre & la région hipogaſtrique, qui aient la vertu d'échaufer & de fortifier les parties; puis on ſe ſervira dans le commencement de pareilles lotions, faites avec l'ariſtoloche ronde & la mirrhe, de chacune une once, infuſée dans une pinte de bon vin blanc ſur les cendres chaudes en un vaiſſeau bien bouché; & lorſque la pourriture commencera à ſe détacher on y ajoûtera demi-once d'aloës en poudre, les racines de mauves & de guimauves avec autant de miel blanc, & non de miel de roſes, parce qu'il eſt mordicant. Enfin l'ulcére ſera deſſéché avec l'eau fagédénique.

Mais ſi la cangréne procéde de cauſe chaude & ſéche, ou qu'elle ſoit ſurvenuë aprés quelque contuſion, ou compreſſion des parties, comme il arrive par exemple dans l'éfort d'une violente opération, ou par le ſéjour de l'enfant au paſſage: pour lors il faut au contraire humecter & relácher par des fomentations émollientes, & de pareilles lotions pour ſervir en injection. On les pourra faire de cette ſorte. Dans deux pintes d'eau ordinaire, on

mettra premiérement boüillir une bonne poignée d'orge commun ; puis on y ajoutera les racines de mauves & de guimauves, & la ſemence de lin, de chacune une once ; & ſur la fin, deux onces de figues graſſes. Aiant coulé le tout, on en pourra renfermer dans de petits ſachets, & le faire ſervir en fomentations ſur les parties voiſines de la matrice. Quand la pourriture commencera à ſe détacher, on diminuëra la moitié de l'eau, en la place de quoi on ſe ſervira de vin, c'eſt-à-dire qu'on mettra moitié d'un & moitié d'autre, y ajoutant le miel blanc. Les ulcéres ſeront enſuite deſſéchez & cicatriſez.

Si les parties ſe trouvent afoiblies & relâchées, on les fortifiera par les remédes aſtringens de la compoſition qui ſuit. Prenez baloſte, noix de galle, ou de ciprés, écorce de grenade, graine d'écarlate, roſes de Provins, & alun de roche, miſes en poudre, de chacune une once. Faites-les boüillir à feu lent dans trois demi-ſeptiers de gros vin réduits au tiers, & mettez le tout dans un baſſin pour en recevoir la fumée deux ou trois fois chaque jour.

CHAPITRE VII.

Du col embaraſſé des bras ou des cuiſſes.

OUtre un grand nombre de dangers auſquels le col de l'enfant eſt expoſé en général dans les mauvais travaux, & qu'il eſt plus facile de s'imaginer ou de recueillir du récit de diverſes hiſtoires de ce livre, que non pas d'entreprendre de les écrire ici tous en particulier : il y en a un qui eſt comme annexé à certaines poſtures, dans leſquelles j'ai vû pluſieurs fois l'enfant ſe preſenter au paſſage, & dont je veux parler en ce chapitre ; c'eſt le danger de l'étranglement lorſque le col eſt pris entre les bras ou les cuiſſes.

Quelquefois donc l'un des bras ou tous les deux ſe trouvent pris au paſſage, retors ou croiſez par deſſus le col, qui en eſt tellement contraint & comprimé, ſur tout dans le tems où la mére fait ſes éforts, qu'il m'eſt arrivé de ſentir à pluſieurs enfans la langue ſortie hors de leur bouche de la longueur d'un demi doigt, & eux prêts à être ſufoquez.

Cette maniére eſt une des plus dangereuſes dont ils ſe puiſſent preſenter, &

contre laquelle les femmes enceintes doivent se précautionner davantage, quand elles sentent à peu prés le tems que l'enfant se tourne pour prendre la posture dans laquelle il doit naturellement venir. Il faut alors qu'elles se tiennent plus sur leurs gardes que dans les autres tems de leur grosseſſe, & qu'elles évitent tout ce qui est capable de les ébranler, coups, chutes, passions, éforts, &c. car il est facile dans l'émotion, que les parties de l'enfant qui se prépare pour sortir, quitent leur situation, & qu'ainsi les bras prennent celle que j'ai dite, & fassent ensuite tout le desordre.

Quand cela arrive, la mére & l'enfant sont heureux d'être promtement secourus; & l'on y doit garder à proportion la même métode dont il est parlé amplement dans le Chapitre du Bras; qui est de réduire les parties si l'on peut: sinon les repousser du moins au dedans, chercher les pieds, tirer l'enfant, délivrer la mére; ou enfin recourir aux moiens extraordinaires que l'art & l'expérience suggérent selon la conjoncture où l'on est.

D'autres fois le col de l'enfant fléchi & apuié du côté de la nuque sur les os du pénil ou barrez, se presente à l'embouchure de l'orifice interne, où il fait un

angle mouſſe, la poitrine en deſſus, le corps plié, les parties inférieures élevées en haut & rapellées en devant par leur propre poids, où s'afaiſſant en demi cercle, les cuiſſes embraſſent, pour ainſi dire, le col, l'une deçà & l'autre delà: ou bien (par une diſpoſition contraire qui ſe termine au même éfet) la poitrine de l'enfant en deſſous, la face relevée & apuiée ſur les os pubis, le reſte du corps plié en arriére, les jambes & les cuiſſes renverſées & rabatuës ſur le col qui preſente la partie antérieure au paſſage, à peu prés dans la poſture où ſe mettent les voltigeurs & danſeurs de corde quand ils veulent faire la ſimple & la double eſtrapade.

Lorſque l'enfant vient dans l'une de ces ſituations, ou aprochant; ſes parties pouſſées par les éforts que la mére fait dans les grandes douleurs, ſortent, s'étendent autant qu'elles peuvent vers le dehors, enchaînent le col & le font plier à l'embouchure de la matrice. Si l'imprudence de l'opérateur s'y joint encore pour les atirer, c'eſt dequoi faire un travail long, douloureux, pénible, dangereux, où l'on réuſſit rarement, & d'où tres-peu d'enfans échapent ſans être étranglez, en ſorte que de dix qui ſe preſenteront dans cette poſture, deux à peine s'en ſauveront.

Dans un travail de cette nature il faut s'apliquer d'abord à dégager celle des cuisses qui y a le plus de disposition, ou pour mieux dire le moins d'opposition, en repoussant le pied pour faire passer la jambe ou la cuisse par dessus le col & la joindre à l'autre. Si la pesanteur, la grosseur du corps, ou l'embarras de ses parties ne permettent point de porter la main assez avant pour en venir à bout : on prendra un crochet mousse fenêtré, qui servira comme d'une main artificielle, & l'on tâchera de le conduire avec un ou deux doigts le long de la cuisse qui doit demeurer en place, & l'insérant par dessus le col entre lui & l'autre cuisse que l'on veut repasser & joindre à la premiére, on fera en sorte qu'il l'embrasse en quelque façon le plus bas qu'on pourra vers le genoüil, pour lui donner mieux par cet endroit le mouvement nécessaire, la conduire & la retirer doucement, sans la rompre, pendant que l'autre main en souléve le pied par le bas dans la même veuë. Si le crochet ocupe encore trop de place & ne peut avoir lieu durant l'opération, on se contentera de s'en servir seulement pour introduire, s'il est possible un laqs qui y suplée en quelque sorte; aprés quoi on retirera doucement le crochet. Si le cro-

chet ni les laqs, dont je ſupoſe qu'on ne ſe doit ſervir qu'au défaut de la main & des doigts, n'y font encore rien, & qu'en toute extrêmité l'on ne puiſſe éviter de rompre une cuiſſe, il s'y faut réſoudre; auſſi-bien dans ces ſortes de travaux n'y a-t-il ordinairement nulle aparence de vie pour l'enfant, & quand il en ſortiroit vivant, on en ſeroit quite pour lui remettre la partie caſſée, ce qui eſt facile dans les enfans nouveau-nez. Aprés avoir débaraſſé les cuiſſes & dégagé le col, le reſte du corps ſuit facilement, pourvû qu'il ſoit conduit avec métode. Il reſte à l'opérateur de ſe précautionner contre les accidens qui peuvent ſurvenir & de ſe garentir des ſuites dangereuſes qu'on peut apeller communes ou mauvais travaux.

CHAPITRE VIII.

De l'enfant qui préſente l'épaule ſeule.

L'Epaule à proprement parler eſt un ſeul os qui prend ce nom de ſa partie plate, comme l'Anatomie nous l'aprend. Ce n'eſt pas de l'épaule en ce ſens que je prétens parler en ce Chapitre. J'entens

ici par l'épaule prise dans une signification populaire & plus étenduë, le haut du bras quand il est plié à l'endroit de sa jointure sous l'aisselle, & couché ou apliqué contre les côtes. Suivant cette idée, la partie que j'apelle l'épaule est composée de trois os; savoir de la tête de l'os du bras, du haut de l'épaule, & de l'un des bouts de la clavicule.

L'épaule se montre quelquefois au passage à la suite du bras, ce qui n'arrive guéres, que quand elle y est atirée avec lui par violence, & ce travail est compris dans le Chapitre où il est parlé du bras. Mais il y a une autre espéce de travail plus fâcheux, quelque précaution que l'Opérateur prenne, & infiniment plus laborieux s'il n'est bien conduit, dont j'ai cru devoir parler d'abord séparément. C'est celui de l'enfant qui présente l'épaule seule & la premiére au passage, où elle se trouve quelquefois si avancée, & en conséquence la tête & le col dans une posture si contrainte, que le péril & la dificulté en deviennent extrêmes.

L'enfant peut préſenter l'épaule la premiére pour sortir, principalement en trois maniéres. Tantôt c'est la partie antérieure ou le devant de l'épaule qui ocupe le passage; & alors l'enfant est tourné la fa-

ce en deſſous, la tête de côté, & le bras enfermé ſous la poitrine : tantôt c'eſt la partie poſtérieure ou le derriére de l'épaule ; & alors le ventre & la poitrine ſont en deſſus, & le bras engagé pour l'ordinaire ou ſous le dos ou ſur la poitrine : tantôt c'eſt la partie ſupérieure ou le haut de l'épaule ; & le bras pour lors eſt le plus ſouvent couché ſur le côté.

Quand un enfant vient de la ſorte, il faut tâcher de le réduire dans la poſture naturelle en dégageant l'épaule, & la faiſant remonter. Si elle eſt par trop décenduë, il n'y aura rien à eſpérer du côté de la réduction : c'eſt pourquoi il faudra paſſer la main & chercher les pieds. Mais c'eſt la dificulté : car l'épaule bouche & coupe le paſſage ſi exactement, qu'on eſt ſouvent forcé de retirer la main devenuë ſtupide par la compreſſion, pour laiſſer revenir les eſprits diſſipez. L'enfant d'ailleurs donne beaucoup de peine à retourner par les pieds pour lui faire prendre la ſituation convenable, à cauſe de l'embarras des parties mêlées confuſément les unes parmi les autres, qu'il n'eſt pas facile de débroüiller.

Je me ſouviens qu'en l'année 1678. un jour de ſainte Marguerite, nous nous trouvâmes aſſez embaraſſez deux acoucheurs

que nous étions prés d'une Jardiniére du Faux-bourg de Richelieu. Aprés nous y être ocupé tour-à-tour l'eſpace de deux heures, avoir débaraſſé les pieds & les bras les uns aprés les autres, & les avoir tiré au dehors ſans rien rompre, nous reprîmes un peu d'haleine. Déja nous nous flations d'un promt ſuccés, & nous criîons ſécrétement victoire, n'aiant plus que la tête à tirer que j'avois même retournée & miſe dans la ſituation convenable: lorſque la conduiſant des deux mains, & celui qui m'aidoit tirant le corps qu'il ſoutenoit par les pieds envelopez d'un linge, le corps lui demeura dans les mains, & la tête s'échapa des miennes. La courte joie qui avoit ſuccédé à nos premiéres peines fut bien-tôt ſuivie d'un nouveau chagrin, quand je me trouvai dans la néceſſité de me ſervir de l'inſtrument. Mais je ne m'en pouvois pas diſpenſer. La tête étoit d'une groſſeur extraordinaire, le paſſage peu libre dont elle ocupoit tout l'eſpace. Je ne pouvois d'ailleurs eſpérer rien du côté de la mére qui avoit beaucoup ſoufert & perdu ſes forces. Je pris donc le ſeul parti qui me reſtoit. J'introduiſis le doigt index de ma main gauche dans la bouche de cette tête dont j'acrochai la machoire inférieure, que je tins ſujette pendant que je por-

tai la pointe du crochet en la ſupérieure à l'endoit du palais : mais cet éfort me devint encore inutile. L'une & l'autre machoire lâcha, & ne tenant plus qu'à la peau, j'ôtai l'inſtrument. Je fis en ſorte de le reporter ſur l'occiput dans le trou médulaire à l'endroit du ſphénoïde, & ce dernier moien me réuſſit. J'emportai la tête ſans bleſſer nullement la matrice, la malade recouvra parfaitement ſa ſanté par les grans ſoins que j'en pris.

Nous ſerions trop heureux ſi nos deſſeins les mieux concertez n'étoient point traverſez & renverſez même ſouvent par mille obſtacles imprévus. On croit être bien avancé, & l'on trouve qu'on n'a rien fait, & qu'il faut travailler, pour-ainſi-dire, à la fin de l'ouvrage comme ſi l'on étoit au commencement. Je l'ai éprouvé une infinité de fois ; d'où je tiens depuis pour maxime, de ne me réjoüir point que je n'aie parfaitement acompli mon ouvrage. On peut recueillir de divers endroits de ce Livre un tres-grand nombre de ces ſortes d'obſtacles qu'il eſt aiſé d'y obſerver : tantôt de la part de l'enfant, comme quand au fort de l'opération un col ſe déchire, une tête demeure acrochée par le menton aux os du pénil, un bras ſe gliſſe & s'enchevêtre pour ainſi dire entre les

cuisses, le cordon quite & se rompt, ou s'entortille autour du col : tantôt de la part de l'orifice interne, qui se trouve épais, dur, étroit, resserré, à ne laisser aucun accés à la main : tantôt de la part d'un arriére faix sec, adhérant, délabré ou corrompu : enfin de la part d'une infinité d'accidens sur lesquels il seroit hors de propos de m'étendre ici plus au long.

CHAPITRE IX.

De l'enfant qui presente le bras.

J'Entens parler ici du travail où l'enfant présente le bras simplement, c'est-à-dire sans être acompagné d'aucune autre partie, en sorte qu'on ne trouve que lui opposé au passage. Ce travail à plus ou moins de dificulté selon que le bras est plus ou moins avancé, & selon ses diférentes situations dans le poste qu'il occupe. C'est aussi ce qu'il nous y faut considérer avec atention pour décrire plus nétement la métode selon laquelle on y doit opérer.

Ou le bras est seulement arrété au dedans de la matrice, soit qu'il y soit encore enfermé dans ses membranes avec les

eaux, ſoit que les membranes ſoient déja ouvertes & les eaux écoulées : ou il eſt ſorti de l'orifice interne & paſſé juſques au dehors de la vulve, c'eſt-à-dire de l'orifice externe.

S'il eſt encore au dedans de la matrice, & enfermé dans ſes membranes : il a pour l'ordinaire la liberté de ſe mouvoir & des mouvemens aſſez forts, pour qu'on puiſſe le diſtinguer au toucher à travers les membranes parmi les eaux, ſur tout lorſque les douleurs ſont ceſſées, & que les eaux ſont retirées. Je dis pour l'ordinaire & ſupoſé qu'il n'y ait rien qui le retienne ou l'empêche de décendre aſſez bas, & que les eaux ſoient dans une quantité ſufiſante ; Car j'en ai vu pluſieurs ſi haut ſituez & ſi embaraſſez, qu'il étoit abſolument impoſſible d'y rien connoître.

Parlant donc ſelon la diſpoſition ordinaire : loin de rien forcer, il faut atendre avec patience le retour des douleurs, & ſe tenir en état de conduire le bras pour empêcher qu'à la rupture des membranes, & à l'écoulement des eaux, il ne s'avance trop & ne s'engage.

Si les eaux ſont écoulées, & les parties décenduës au paſſage : le premier ſoin doit être d'ondoier l'enfant quand on juge qu'il y a du danger pour ſa vie ; aprés

quoi l'on prend la main, le bras, tous les deux s'ils s'y rencontrent ; on tâche de les repouſſer doucement l'un aprés l'autre au deſſus de la tête, commançant par celui qui eſt le moins avancé, pour leur faire reprendre leur premiére ſituation s'il eſt poſſible ; ſinon, l'on eſſaie de les coucher le long du corps. On profite pour cette réduction de l'intervalle des douleurs.

Si le bras eſt trop avancé & ſorti hors de l'orifice interne, la dificulté augmente : il y faut auſſi examiner plus de choſes & avec plus d'atention, 1°. le tems qu'il y a que les eaux ſont écoulées ; car comme l'expérience fait connoître que la partie a coutume de ſortir avec les eaux ou immediatement aprés : on juge par là depuis combien elle eſt retenuë au paſſage, & l'on en tire des ouvertures & des lumiéres pour la maniére d'opérer, 2°. la qualité du ſujet : quelles ſont les forces ou la foibleſſe de la mére & de l'enfant, s'il eſt vif ou mort, &c. 3°. le nombre des parties : ſi une main ſeulement ou un bras, ou ſi tous les deux ſont ſortis. 4°. leur ſituation ; & elle mérite une atention particuliére : Par exemple, ſi c'eſt la main ou le coude qui ſe préſente le premier, ſi les bras ne ſont point croiſez par deſſus le

cou,

cou, gliſſez au deſſus ou à côté de la tête, paſſez de travers entre les cuiſſes, ou ſituez de quelque autre maniére capable de faire un nouvel obſtacle; De l'examen de toutes ces choſes on conclud ce qui eſt à faire.

La mauvaiſe poſture de l'enfant qui préſente le bras préciſément priſe en elle-même, n'eſt pas ordinairement ce qui nous donne le plus d'embarras. Quand on nous apelle d'aſſez bonne heure avant qu'il y ait eu rien de forcé, nous en ſommes quittes pour eſſaier de le réduire. S'il n'y a pas lieu d'eſpérer de réduire tellement le bras, qu'il reprenne à peu prés ſa poſture naturelle, & nous permette de ſuivre en acouchant la métode ordinaire: nous nous contentons de le repouſſer & de le faire rentrer pour chercher les pieds de l'enfant, les amener & le tirer ſelon la métode dont j'ai parlé en divers endroits de ce Livre. C'eſt le double avantage que nous trouvons quand on nous mande d'abord, ou du moins avant que de faire aucune entrepriſe téméraire & violente. Nous ſortons plus aiſément d'afaire, & l'enfant y court moins de riſque pour ſa vie. Mais le plus fâcheux, & ce qui nous déſole quelquefois dans ces ſortes de travaux, ce ſont les dificultez de ſurcroît, &

les obſtacles ſurvenus par la mauvaiſe conduite des perſonnes auſquelles on s'eſt confié d'abord. Je ne cherche point à inſulter ni à médire. Je ne nomme perſonne. Je ſais, & je l'ai moi-même éprouvé, qu'il y a des accidens qu'on ne peut prévoir, & d'autres qu'on ne ſauroit éviter même aprés les avoir prévus. Je ſuis enfin perſuadé qu'il y a des malheurs dignes qu'on les plaigne, & des fautes qui méritent qu'on les pardonne. Mais auſſi je ne puis diſſimuler que l'ignorance, la ruſticité, la ſufiſance & la témérité cauſent la plus grande partie des mauvais travaux; ou aprés que nous avons fait tous nos éforts pour rétablir le déſordre cauſé par les autres: ſi nous manquons de ſuccés, nous n'en raportons que du blâme; comme ſi c'étoit un crime pour nous de n'avoir pu réparer les fautes d'autrui, qui ſouvent même nous ſont encore imputées.

Qu'un enfant préſente le bras fort avancé au paſſage: une Sage-femme judicieuſe & prudente, qui ne ſe ſent pas aſſez d'expérience pour ſe tirer d'un tel pas, commence par demander du ſecours, & ſe contente de tenir cependant le bras envelopé de linges trempez dans de l'eau de vie ou du vin chaud pour le fortifier, & pour empêcher que l'air ne l'altére.

Mais combien d'autres, fiéres & préſomptueuſes dans Paris : à la campagne, ſtupides & groſſiéres, eſſaient d'abord de le tirer à-force-de-bras, s'imaginant que le reſte du corps ſuivra, & ne voiant pas que c'eſt vouloir faire paſſer par une porte étroite une piéce de bois en travers. De ces éforts ſuivent par degrez la contuſion, l'inflammation, l'altération, la tumeur, la mortification, ſouvent même la mutilation de la partie, & un ſi fort enclavement de l'enfant au paſſage, qu'il eſt quelquefois comme impoſſible d'en venir à bout, outre qu'il y court riſque auſſi bien que la mére de perdre la vie, & l'un & l'autre n'en échapent que rarement & à la faveur d'une forte & vigoureuſe complexion.

D'autres par une conduite toute opoſée, & une eſpéce de timidité hors de ſaiſon, n'oſent y toucher, & abandonnent le tout à la nature & au gré des douleurs, leſquelles preſſant la femme en travail de pouſſer de toutes ſes forces, font rompre ou relâcher les ligamens de la matrice, & déchirer ſon orifice interne lors qu'il ne ſe trouve pas ſufiſamment ouvert pour laiſſer paſſer un enfant dans la poſture dont il s'agit, ſur tout quand d'ailleurs il eſt naturellement gros & puiſſant ; & dans ces

éforts beaucoup de femmes meurent ſubitement, ou ſont en danger de demeurer eſtropiées, ſi elles ne ſont promtement ſecouruës.

On voit encore des gens, qui pour ſe délivrer de l'obſtacle d'un bras qui leur nuit, l'arrachent bruſquement, les uns parce qu'ils ſupoſent & croient l'enfant mort, les autres par une eſpéce de métode qui leur eſt propre, & qui ſuit le caractére de leur génie ruſtique & barbare.

Il eſt fâcheux d'être apellé au ſecours d'une femme aprés toutes ces ſortes de perſonnes, dont les maniéres ne peuvent être que condamnées. Premiérement c'eſt un abus d'abandonner à la nature un travail où l'enfant vient le bras avancé au paſſage, & d'en atendre l'expulſion ſans le ſecours de l'art. C'eſt un autre abus de ſe faire une régle de le tirer par le bras ſorti. La vraie métode eſt d'aſpirer comme j'ai dit autant qu'on peut à la réduction du bras; & quand on a le malheur d'y venir trop tard pour cela, on met alors en uſage les autres moiens que l'art & l'expérience ſuggérent, non pas toutefois celui de tronquer ni d'arracher; car outre que la métode eſt cruelle, elle eſt encore perilleuſe. Il arrive ſouvent que l'on

compte un enfant pour mort, qui ne l'eſt pas. C'eſt ainſi qu'en l'année 1662. au quartier de l'Univerſité, un acoucheur aiant arraché les deux bras d'un enfant, les mit ſous le lit juſqu'à ce qu'il eût tiré le reſte du corps, qu'il fit jetter avec les bras derriére la porte de la chambre, croiant que l'enfant fût mort. Mais les cris qu'il fit à quelque tems de là montrérent le contraire. Il vécut plus de huit jours ſans bras, durant leſquels il fut porté en la maiſon de ſon bien-faicteur pour y être panſé. Cela fait voir que comme il n'eſt pas aiſé de s'aſſurer toujours par des ſignes évidens de la mort de l'enfant, on doit tendre à la conſervation de ſa vie; & quand même on ſeroit aſſuré de ſa mort, il eſt plus à propos de le tirer tout entier & ſans mutilation; à moins qu'il fût pourri ou encore tendre, comme ceux qui ſont peu avancez dans leur terme. Car pour lors ce n'eſt pas tant l'Opérateur qui arrache les parties, que ce ſont elles qui quitent & qui ſe détachent aux premiers éforts de l'opération. Encore ſuis-je du ſentiment qu'on les tire, s'il eſt poſſible, ſans recourir aux ferremens, dont on ne ſe doit ſervir que dans l'extrême néceſſité; & j'ajoute même que ſi avec tout cela on voit ſelon toutes les aparences que

la mére ne laiſſera pas d'en mourir, il vaudroit mieux l'abandonner à la bonté de la nature, que d'entreprendre une opération à laquelle peu de femmes ſurvivent, & dont on n'en voit guéres échaper que par une eſpéce de miracle.

Je crois pouvoir mettre ici la maniére dont je me ſuis comporté en quelques ocaſions principales où l'enfant préſentoit le bras : on en pourra recueillir une partie des moiens dont on ſe peut ſervir en de pareilles rencontres. En l'année 1661. la femme du Maître de l'Ecu hôtelier, demeurant à Monmartre, âgée de 31. ans, fut ſurpriſe au milieu des ruës de Paris, de douleurs pour enfanter. Sur le lieu même elle ſentit écouler ſes eaux, avec le bras de ſon enfant, qui ſortit entiérement c'eſt-à-dire juſqu'à l'aiſſelle. Quelque priére qu'on lui put faire, elle voulut s'en retourner à pied en ſa maiſon & le fit. J'y fus mandé, & nonobſtant ces circonſtances, je trouvai lieu de repouſſer le bras au dedans, & de lui tirer par les pieds un gros garçon, qui vécut encore plus de deux ans.

En l'année 1664. l'un de mes confréres aiant fait ſes éforts à diverſes repriſes pendant deux jours pour délivrer la femme d'un homme d'afaires demeurant rue

des Blancs-Manteaux, d'un ſecond enfant reſté en la matrice, lequel étoit aſſez gros & à terme, m'envoia querir. Je le trouvai avec une des plus anciennes Sages-femmes nommée M. Sion, aſſez entenduë dans ſa profeſſion. Aprés avoir examiné l'état des choſes, je leur dis que j'eſpérois acoucher & délivrer cette femme en peu de tems. Voici ce que je reconnus de la poſture où ſon enfant ſe préſentoit. L'un des bras ſortoit juſqu'à l'aiſſelle, gros, livide & tumefié à force d'avoir été tiraillé, en ſorte qu'il rempliſſoit le col & l'orifice interne de la matrice. Il étoit acompagné du cordon de l'enfant dont la face étoit en deſſus, le col plié de telle façon, que le menton & le nez touchoient ſa poitrine. L'autre bras & la main ſuivoit & ſembloit avoir été atiré proche de l'embouchure. L'un des pieds étoit étendu de droite ligne dans toute ſa longueur vers le fond de la matrice, & l'autre pied s'étant relâché & afaiſſé en forme d'arc pardeſſus l'épaule du bras qui n'étoit pas encore ſorti, ſe trouva comme caché dans le repli que le corps de certaines matrices fait au deſſus des os pubis. Loin de tirer l'enfant par le bras qui pendoit hors de la matrice, ou de le tronquer, je fis en-ſorte d'en repouſſer l'épaule pour le plier

& le ranger au dedans. Par là je me donnai la liberté d'y introduire la main : je la gliſſai le long du corps pour découvrir l'épine & le ventre, & reconnoître enſuite lequel des deux pieds je pouvois plus aiſément délâcher & atirer à moi ſans obſtacles juſqu'à l'orifice interne, ou au dehors pour l'arréter avec le laqs, l'ondoier & le faire rentrer enſuite au dedans ; ce que j'exécutai. Cela fait, je me mis en poſture d'atirer l'autre pied ſitué comme j'ai déja dit au deſſus des os pubis. Me pliant donc, le corps courbé ſur le côté, & le pied de derriére arrété contre celui d'un ſerviteur, pour m'empêcher de gliſſer & de perdre priſe, je coulai la main en forme de croiſſant le revers du côté du corps de la matrice, je fis enſorte d'aler empoigner la cuiſſe, & par un mouvement que je lui donnai en la pouſſant un peu vers l'aîne du corps de l'enfant pour la fléchir, je dégageai le pied, l'atirai, le joignis à l'autre, & terminai enſuite l'opération en la maniére que j'ai déja décrite ailleurs.

En l'année 1666. je me ſervis d'une métode à-peu-prés ſemblable pour ſoulager la femme d'un * Marchand de bois, demeurant au port de l'Iſle de S. Denis en

* *M. du Manel.*

France, dont l'enfant avoit demeuré quatre jours au paſſage où je le trouvai le bras ſorti auſſi juſqu'à l'aiſſelle, & le tirai vif, en ſorte qu'il fut baptiſé par le Vicaire de la Paroiſſe en préſence du ſieur Olivier Chirurgien du lieu.

La femme d'un * Entrepreneur des bâtimens demeurant au faux-bourg de Richelieu, étant à terme, fut ſurpriſe, quand aprés l'écoulement de ſes eaux, deux matrônes qui l'avoient bien fait ſoufrir, lui aprirent que le bras de ſon enfant étoit ſorti hors de ſa matrice, & qu'elle avoit beſoin d'un nouveau ſecours. Comme elles ſe retirérent, loin de ſe mettre en peine de le retenir, elles le laiſſérent ſi fort avancer, que l'épaule étant auſſi dehors & les douleurs ſurvenant avec impétuoſité, l'enfant fut ſufoqué; & la matrice dangereuſement tourmentée, ſe ſeroit pervertie, ſi je n'y euſſe aporté un promt reméde. Je m'opoſai donc à cette violence en retenant la matrice & les parties de l'enfant. Comme je ne pus les faire rentrer, je fus contraint de le faire plier en deux de cette maniére. J'apuiai l'une de mes mains ſur le derriére du col aux environs de la nuque, & portai l'autre au defaut de la poitrine en tendant vers l'aî-

* *M. Girard Guayt.*

ne de l'enfant ; enſorte que pouſſant de la premiére main vers la matrice, & tirant en même tems de l'autre main vers moi : par ces deux impreſſions opoſées que je donnois au corps de l'enfant, je lui fis fléchir doucement l'épine en devant à l'endroit des lombes pour atirer les feſſes, délâcher les cuiſſes, & amener les pieds au dehors. Le corps ainſi ſorti, je lui fis faire le tour dont j'ai déja parlé ailleurs, pour éviter que le menton s'acrochât aux os pubis, & le tirai entiérement. La mére ſortit du péril : je l'ai depuis acouchée pluſieurs fois.

La femme d'un Boulanger demeurant ruë S. Denis fut encore expoſée de la même maniére à l'indiſcrétion de deux matrônes, mére & fille, qui tirérent ſi fort le bras de ſon enfant, que toute l'épaule étant paſſée, une partie du col plié faiſoit un angle. Il me fut impoſſible de le repouſſer pour aler querir les pieds. Ainſi je fus contraint d'avoir recours à la même métode.

Voici encore une des plus belles ocaſions que j'ai eu de la pratiquer, mais avec des circonſtances qui méritent un long détail. En 1656. je me tranſportai à la Chapelle, village prés Paris, pour ſoulager la femme d'un Tourneur chargé de ſept en-

fans. L'état pitoiable où elle étoit réduite par le mauvais traitement qu'on lui avoit fait depuis huit jours de travail, donnoit de la compaſſion à tous ceux qui la voioient ſoufrir. J'en eus une vraie douleur, & je remarquai d'ailleurs en elle une conſtance ſi extraordinaire, qu'elle fit redoubler l'afection & l'envie que j'avois de la tirer de ce mauvais pas. Les deux bras de l'enfant pendoient entre les cuiſſes de la mére, les épaules avancées, preſque découvertes & fortement engagées, le col ſorti en partie. L'orifice interne de la matrice étoit tuméfié & tendant à la pourriture: l'enfant livide & preſque corrompu. Tout cela me fit juger, que quoi qu'il ſe fût peut-être preſenté le dos le premier, les mains & les bras en arriére, toutefois ces parties n'avoient pu ſortir ſi avant ni être mal-traitées au point que je les trouvai, ſans une extrême violence. Les choſes en cette ſituation, il me parut que je devois chercher les moiens de tirer l'enfant dans la poſture où il venoit, & ſans le retourner; car les parties n'étoient plus en état d'être repouſſées. Mais, comme je voulois éviter d'en arracher aucune, & que d'ailleurs étant corrompuës elles n'auroient pu réſiſter au moindre éfort, je crus ne

m'y pouvoir pas atacher. Ainſi je pris un moien plus ſeur, & qui rendit même l'opération plus facile & moins longue. Ce fut d'introduire ma main à côté du corps de l'enfant au deſſous de l'aiſſelle, entre lui & l'orifice interne de la matrice: puis de l'autre main par le côté opoſé je pouſſai le crochet mouſſe fenêtré dans lequel j'avois paſſé un laqs d'une longueur ſufiſante, dont l'un des bouts pendoit au dehors; &, des doigts de la premiére main, que je fis avancer par deſſus la poitrine de l'enfant, aiant ateint l'autre bout de mon lacqs, je le dégageai du crochet, le conduiſis ſur la poitrine en forme de ceinture, le retirai avec ma main au dehors. Je joignis les deux bouts enſemble, que je fis tenir & tirer de droite ligne à mon gré par un ſerviteur, pendant que je conduiſis la ſortie de ce petit cadavre, en lui faiſant plier auſſi l'épine & le tirant par les feſſes comme j'ai dit des autres. Je délivrai enſuite la mére d'un arriére-faix deſſéché par la longue durée d'un ſi pénible travail & tellement adhérant & altéré, que je ne pus le tirer que par portions & à diverſes repriſes. Elle recouvra ſa ſanté en peu de jours, aidée des remédes convenables, ſelon les diférens degrez de la cure; c'eſt-à-dire, d'embrocations,

injections, potions, &c. dont j'ai parlé ailleurs.

Du récit de ces faits, il eſt aiſé de recueillir que ſi l'on doit autant qu'on peut repouſſer les bras & les faire rentrer au dedans, il eſt auſſi quelquefois inutile ou même impoſſible de le faire. Ainſi quand je me récrie contre ceux qui tirent les enfans par les parties qu'ils préſentent les premiéres au paſſage, je ſuis bien aiſe qu'on ſache que je parle de ceux qui le pratiquent indiféremment ſans diſtinction, & qui, comme j'ai dit exprés, s'en font une eſpéce de régle & de métode, au lieu que ce ne doit être qu'une exception de la régle générale, dont il ne faut uſer qu'en certains cas; comme, quand la facilité s'y trouve toute entiére par la dilatation ſufiſante du paſſage, la petiteſſe du fétus, les forces de la mére & les autres circonſtances qui peuvent contribuer à faire connoître qu'on ne riſquera rien; encore aiant à choiſir pour lors, ou de tirer par le bras, ou de le faire rentrer, choiſirois-je plûtôt le dernier, c'eſt-à-dire la réduction, à moins que quelque accident fâcheux, tel que ſeroit par exemple une perte de ſang conſidérable ne me contraignît au contraire. L'extrême néceſſité qui n'a point de loi, eſt auſſi

une juſte raiſon pour ſe diſpenſer de reduire ou de repouſſer les parties, ſoit quand elles ſont trop avancées & enclavées entre les os du paſſage, ou qu'elles y ont fait un trop long ſéjour, ſoit quand les douleurs continuelles dans une femme robuſte & de bon tempérament, les pouſſent d'une ſi grande force & avec ſi peu de relâche, que la main de l'opérateur ni l'inſtrument n'y peut étre porté ſans de grandes dificultez. Hors ces ocaſions ou d'autres de cette nature dont il n'apartient de juger qu'aux gens d'une longue expérience, renfermons nous dans les termes des deux grandes maniéres d'opérer les plus ordinaires, ſavoir réduire les parties dans la vuë de rendre l'enfantement naturel, s'il y a lieu, & retourner l'enfant pour le tirer par les pieds, quand le premier moien eſt impraticable.

CHAPITRE X.

De l'enfant preſentant le ventre, le dos, ou le côté, ſeul ou acompagné de quelqu'autre partie.

QUelquefois l'enfant préſente le ventre a l'embouchure de la matrice. Si cette poſture n'eſt point acompagnée

d'accidens, & qu'il y ait une ouverture ſufiſante : il faudra porter la main ſur le nombril de l'enfant, la couler le long du ventre; de là aux aînes, puis le long des cuiſſes, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu aux pieds pour les amener enſemble, ou ſéparément : ondoier l'enfant, le retourner s'il eſt beſoin, & le tirer comme j'ai dit.

Si le ventre eſt acompagné de l'une, ou des deux mains, on tâchera de les faire rentrer au dedans ſans qu'elles reſſortent, s'il eſt poſſible, pour atirer enſuite les pieds.

Quand l'un ou tous les deux pieds de l'enfant ſe preſentent avec le ventre, ce n'eſt pas un travail fort extraordinaire, pourvû qu'ils ne ſoient pas embaraſſez dans le cordon. On en eſt quite pour les amener à ſoi de compagnie, dégager enſuite les bras de l'enfant l'un aprés l'autre, le retourner s'il eſt néceſſaire, & le tirer.

Il arrive quelquefois qu'un pied ſe preſentant avec le ventre, l'autre donne de la peine à trouver ; comme, par exemple, lorſqu'étant paſſé en deſſus & tendu vers le fond de la matrice, il a déchiré le placenta & y eſt entré juſques par deſſus les maléoles. Pour le trouver : aprés avoir lié le premier & l'avoir repouſſé en dedans afin d'avoir plus de liberté, il faut

porter la main d'une cuiſſe à l'autre, la couler tout du long le plus avant qu'on peut, empoigner le pied, ſinon l'atirer entre deux doigts, ou du moins tâcher d'y paſſer le lacqs pour le faire venir à ſoi & le joindre à l'autre. Si l'on ne le trouve point au fond de la matrice, on retirera la main pour la reporter doucement entre le ventre de l'enfant & les os du pénil de la mére, dans une certaine cavité que ſes parties font faire à la matrice au devant & au deſſus de ces os par leur tention; d'où l'on fera en ſorte de le tirer par la même métode.

Le ventre qui ſe preſente avec les mains & les pieds enſemble, fait de l'embarras, & devient la matiére d'un des plus fâcheux travaux, principalement quand il y a du tems que les eaux ſont écoulées; car pour lors dificilement vient-on à bout de réduire les parties. J'avouë, & je le ſais par expérience, que c'eſt une des ocaſions où l'eſprit & le corps ont le plus à travailler. Si on eſt apellé avant l'écoulement des eaux, on tâchera de détourner l'orage, & d'empêcher que les pieds & les mains de l'enfant ne viennent ainſi dans le deſordre s'emparer du paſſage. Mais ſi elles y ſont déja: voici la métode que j'y voudrois garder. Aprés avoir

avoir ondoié la partie de l'enfant la plus commode, c'eſt de mettre le lacqs aux pieds & de les faire rentrer l'un aprés l'autre. Par là vous avez plus de liberté pour repouſſer enſuite les mains au dedans vers le haut de la matrice. Les aiant ainſi réduites, il faut tâcher de les tenir en état d'une main, pendant que l'autre s'emploie à retirer les pieds. Et quand il n'y a pas lieu de repouſſer les mains au dedans, on doit du moins en tirant les pieds prendre garde qu'elles ne ſoient point engagées, ni paſſées de travers entre les cuiſſes de l'enfant; & ſi elles y ſont, les en dégager.

Le travail où l'enfant préſente le dos ou les côtez ſeuls, ou acompagnez des bras & des pieds, a beaucoup de reſſemblance avec celui où il preſente le ventre; mais il a plus de dificulté, parce que le dos étant plus dur, il fait auſſi plus de réſiſtance & s'opoſe davantage à la liberté de la main. La métode qu'on y doit ſuivre eſt la même à proportion que celle dont j'ai parlé dans ce chapitre; qui conſiſte à débaraſſer les mains, les repouſſer l'une aprés l'autre au deſſus ou au devant de la poitrine, dégager enſuite les pieds & les tirer.

CHAPITRE XI.

De l'enfant preſentant la hanche, une ou les deux feſſes.

LA hanche eſt en quelque façon à la grande jambe ce que l'épaule eſt au grand bras. L'une & l'autre fait un travail à peu prés de la même dificulté pour l'execution, mais d'une métode diférente.

J'entens ici par la hanche, la partie latérale de la feſſe qui eſt bornée par la côte ſupérieure de l'os des îles antérieurement, & qui borne les flancs inférieurement. Soit que l'enfant preſente la droite ou la gauche: le ventre & la poitrine ſe trouvent ſituez deſſus, deſſous, de travers ou obliquement. Par exemple, ſi l'enfant preſente la hanche droite le ventre en deſſus, il aura la tête à droite de ſa mére & les pieds à gauche: ſi c'eſt le ventre en deſſous, il aura la tête à gauche & les pieds à droite. Les mains ni les bras n'ont point alors de ſituation fixe & réglée. Les pieds pareillement ſont tantôt étendus & tantôt pliez l'endroit de l'aîne ou du genou, fléchis vers le ventre, engagez ſous le poids du corps, &c.

Supoſons que l'enfant preſente la hanche le ventre en deſſus, on doit emploier ſes ſoins à le faire tourner en deſſous. Pour cela on repouſſe un peu la hanche au dedans; on dégage un pied, non pas en le tirant par la cuiſſe, de crainte de la caſſer, mais en faiſant fléchir la jambe à l'endroit du genou. L'aiant envelopé d'un linge, on cherche l'autre pied, pour l'amener de la même façon & les joindre enſemble. On atire enſuite l'autre hanche pour faire tourner le reſte du corps en deſſous. Enfin l'une des mains tient en état les parties déja ſorties, pendant que l'autre conduit celles qui ſont encore au dedans, pour achever l'opération.

Quand l'enfant preſente les feſſes: s'il eſt ſimplement aſſis ſur l'orifice interne de la matrice, le travail eſt moins dangereux, parce qu'on a plus de liberté pour les repouſſer & dégager enſuite les pieds: mais il eſt tres-facheux ſi les deux feſſes, & plus encore ſi une ſeulement eſt trop avancée dans l'embouchure.

Dans un travail de cette eſpéce on doit obſerver premiérement ſi l'ouverture eſt ſufiſante pour laiſſer paſſer l'enfant de cette poſture; & en ce cas, on en laiſſera la conduite à la nature qui s'en aquitera d'elle-même. Ce qu'il y aura à craindre,

c'eſt que dans l'éfort de l'acouchement, l'entre-feſſon de la mére ne ſe déchire. Si l'enfant eſt gros ou l'orifice interne reſſerré, comme il arrive ſouvent dans les femmes replétes, ſéches ou avancées en âge, on ſera contraint d'y mettre la main & de ſecourir là nature, encore y trouvera-t-on bien de la dificulté. On fera donc d'abord ſon poſſible pour repouſſer les feſſes en coulant la main au bas de la cuiſſe pour la faire plier vers l'aîne; continuant le long des jarets pour empoigner les pieds & les dégager. S'il n'y a pas lieu d'uſer de ce premier moien, il faudra paſſer les doigts du milieu de chaque main à côté de chaque feſſe, en acrocher les cuiſſes à l'endroit de l'aîne pour les délâcher ſéparément, ou enſemble. Quand les feſſes ſont ſi avant dans le paſſage, que tout cela n'y ſert de rien, on tâche de porter les crochets mouſſes fenêtrez aſſez avant avec un ou deux lacqs, pour les inſerer adroitement d'une aîne à l'autre par deſſus le ventre en forme de ceinture. Cela fait, ſi la femme a encore des douleurs & des forces, & qu'il n'y ait point d'accidens: ſans rien précipiter, on atendra l'éfort de la nature pour le ſeconder à propos. Si au contraire ſes forces ſont petites, ſes douleurs ceſſées,

ou les accidens preſſans : il faudra paſſer outre ; & lui aiant fait prendre quelque choſe pour la fortifier, on tirera de force également & en droite ligne les crochets ou les lacqs ſelon la qualité du beſoin, pourvû qu'on juge que la malade pourra vrai-ſemblablement porter le choc de l'opération ſans y mourir.

Cet acouchement, outre les dificultez précédentes, eſt encore aſſez ſouvent acompagné de deux inconveniens, l'un pour la mére, l'autre pour l'enfant. Le premier eſt que la fente ou la vulve ſe trouvant trop étroite, principalement dans un premier travail de cette nature, la peau de l'entre-feſſon, c'eſt-à dire l'eſpace qui eſt entre la fourchette & l'anus, ſe caſſe en partie & ſe déchire quelquefois, en ſorte que les deux ouvertures n'en font plus qu'une. Il faut prévenir cét accident, & l'empêcher ſi l'on peut : ſi l'on ne peut pas, au moins faut-il y remédier par un point ou deux d'éguille (car les ſutures ſéches ne font aucun éfet dans ces parties à cauſe des vuidanges & des autres excrémens) & ne pas laiſſer envieillir cette plaie, dont les ſuites ſont incommodes, comme l'incontinence d'urine, les demangeaiſons, l'inflammation, l'ulcére, & l'entrée de l'air durant l'hiver, qui

trouvant cette partie beante, s'y introduit & atire de nouvelles incommoditez.

L'autre inconvenient, pour l'enfant, eſt qu'on ne peut guéres délacher ſes cuiſſes de la maniére que j'ai dit, ſans ſe mettre en danger de les rompre. Mais outre qu'on en eſt quite pour le déclarer par précaution en faiſant ſon pronoſtic avant que d'opérer: il eſt encore aiſé de remettre une cuiſſe rompuë à un enfant nouveau-né.

Une pauvre femme âgée d'environ 35. ans, aſſiſtée par la charité de la Paroiſſe de S. Euſtache, étant groſſe de ſon premier fruit, ſe trouva dans la diſpoſition pour acoucher. Les eaux étoient écoulées, & l'enfant préſentoit l'une des hanches. La ſage-femme croiant qu'elle ne laiſſeroit pas d'en venir à bout & de le tirer nonobſtant cette fâcheuſe poſture, l'excitoit de plus en plus à pouſſer. Aprés l'avoir ainſi tenuë cinq jours à la torture ſans ſe pouvoir tirer d'afaire, elle s'aviſa de demander du ſecours. J'y allai. Je trouvai une femme dans des cris effroiables, ſon enfant fort avancé, une hanche ſi extraordinairement priſe & ſerrée entre les os du paſſage, & les parties de la mére tellement tenduës que je ne pus délâcher l'une des cuiſſes de l'enfant ſans la rompre, ni dé-

gager enſuite les bras, les épaules, & la tête ſans empêcher auſſi que l'entre-feſſon de la mére ne ſe déchirât juſqu'à deux travers de doigt de profondeur dans l'anus. Cet accident fut cauſe qu'elle ſoufrit de grandes douleurs au commencement, & beaucoup d'incommodité faute de pouvoir en aucune maniére recevoir, ni retenir de lavemens. Mais le tems qui eſt un grand baûme & les ſoins que nous prîmes d'elle M. Emmerez ſon Médecin & moi, joints aux remédes qui ont la vertu de réunir, d'aſtreindre & de fortifier, dont nous nous ſervîmes ſelon les degrez firent reprendre les chairs & rétablirent les parties dans leur premier uſage. L'enfant fut auſſi guéri parfaitement de ſa rupture.

A l'égard du travail où l'enfant preſente une feſſe ſeule, on s'y ſert de la métode décrite pour celui de la hanche.

CHAPITRE XII.

De l'enfant preſentant les genoux où les pieds.

QUelquefois l'enfant preſente les genoux à l'embouchure de la matrice, ou bien l'un engagé au paſſage & l'autre

ſitué à côté ou plus haut, & apuié ſur l'orifice interne. Ce qu'il y a pour lors à conſidérer davantage, eſt la ſituation des pieds, pour connoître de quel côté ils ſont tournez. Si l'enfant eſt à genoux en devant, ſes pieds ſeront vers le fond de la matrice; s'il eſt à genoux en arriére, ils ſeront acrochez ou apuiez ſur les os pubis dans l'eſpace que la matrice ocupe au deſſus du pénil, où elle fait une eſpéce de cavité; & s'il eſt à genoux de côté, les douleurs de la mére beaucoup plus vives dans cette ſituation que dans les deux autres, aideront à faire connoître où ils ſeront. Il faudra donc repouſſer le genou qui pourroit empêcher de dégager les pieds, les atirer enſuite enſemble ou l'un aprés l'autre hors de l'orifice interne, & ſuivre pour le reſte la métode commune; mais ſur tout ne ſe point preſſer, ni ne forcer rien mal-à-propos, qui ſont deux maximes qu'on ne ſauroit trop recommander, & de qui dépend davantage le ſuccés de l'opération.

Quand l'enfant vient par les pieds: ou il les preſente tous deux, ou il n'en preſente qu'un. S'il n'en preſente qu'un, le travail eſt pénible, parce qu'il faut chercher l'autre qui n'eſt pas toujours facile à trouver, & à joindre à ſon compa-

gnon. C'eſt la plus mêchante métode du monde, que de vouloir tirer l'enfant par un pied ſeul, quoique je l'aie vû pratiquer à des gens qu'on ne pouvoit acuſer de le faire par ignorance. Je dirai ici ce qui arriva en l'année 1665. J'avois acouché la femme d'un Brodeur dans un précédent travail tres-fâcheux, où j'avois pris la précaution d'ondoier l'enfant. Le pére qui étoit de la Religion prétenduë réformée s'y étoit fortement opoſé & m'en avoit ſçu tres mauvais gré. Je me doutai dés lors qu'en pareil cas, il n'auroit pas recours à moi pour le ſoulagement de ſa femme. En éfet l'année d'aprés, dans le travail ſuivant il la mit en d'autres mains. Un plus ancien que moi y fut apellé. Il y emploia toute ſon induſtrie pendant plus de deux heures dans la plus grande chaleur de l'été, pour tirer l'enfant par un pied ſeul, & ſans fruit. Enfin s'y étant laſſé, il ſe retira, abandonna l'ouvrage à un ſien diſciple qui n'y eut pas plus de ſuccés, & lui donna ordre de me mander enfin, & d'obſerver toutes mes démarches. Moi qui connoiſſois la politique du perſonnage qui ne m'apelloit qu'à de bonnes afaires, je me défiai & me tins ſur mes gardes. Je portai ma main pour examiner les parties de l'enfant. Je trouvai l'un de ſes pieds; mais j'eus beau cher-

cher l'autre par tous les coins de la matrice, il n'y étoit point. Il avoit été tronqué avec la jambe à l'endroit du genou, & séparé de la cuisse dont il ne restoit que l'extrémité inférieure, où il me parut dificile de pouvoir assurer le crochet, ni le lacqs. Ainsi le peu d'espoir de réussir, le soupçon que la matrice ou la vescie n'eût été offensée dans les précédens éforts, l'extrême foiblesse de la malade, & la juste crainte que j'avois de porter le blâme du desordre dont je n'étois point la cause, m'empêcha de rien entreprendre, & me fit dire au fidelle observateur de mes actions qui étoit à côté de moi, que je ne trouvois rien à faire pour le soulagement de cette femme, sans déclarer toutefois ce que c'étoit. Mais par malheur la chose n'avoit pu être si cachée de la part de l'opérateur, que la sage-femme n'en eût eu vent; & comme elle étoit peu maîtresse de sa langue, elle publia hautement que Monsieur *** avoit emporté le pied dans sa pochette. S'il l'a emporté, lui dis-je, qu'il le raporte, s'il lui plaît. Je me retirai de la sorte. Depuis, Monsieur le F. mon confrére m'aprit qu'on l'y avoit mandé ensuite, qu'aiant sçu tout ce qui s'étoit passé il n'avoit pas voulu y entrer, & qu'on lui avoit dit qu'un jeune maître

voiſin de la malade, fort aprentif dans la pratique des acouchemens, auſſi promt à travailler que la matrône à parler, l'avoit entrepris, pour faire de ce coup d'eſſai ſon chef-d'œuvre, & que la malade étoit morte entre ſés mains au milieu des tourmens. Il n'en pouvoit arriver autre choſe aprés la foibleſſe & l'épuiſement de forces où je l'avois vuë, qui fut la cauſe pour laquelle je ne voulus point hazarder le coup; car pour ce qui eſt de la métode dont il auroit fallu s'y ſervir, je n'en étois pas en peine. J'ai eu d'autres ocaſions de tirer des enfans morts dont l'une des jambes avoit été arrachée, & je m'en ſuis, graces à Dieu, aquité avec ſuccés de cette maniére. Aprés avoir atiré le pied reſtant au dehors pour le lier & l'avoir enſuite remis dans la matrice, j'ai ordinairement pratiqué d'atirer encore la cuiſſe mutilée pour atacher le crochet dans ſon extrêmité, c'eſt-à-dire, dans la ponévroſe des muſcles, obſervant de faire couler un lacqs le long du crochet juſqu'au deſſus de la rotule ou pâlette du genou & de l'y arréter, afin que ſi le crochet quitoit priſe, le lacqs pût ſupléer à ſon défaut. Par ce moien le lacqs & le crochet me tenant comme lieu de la jambe qui n'y étoit plus, je les joignois à l'autre pied,

conduiſant le tout enſemble avec douceur. C'eſt à peu prés de cette maniére que je tirai du péril la femme d'un païſant de Ruel, ſur laquelle un Chirurgien du bourg voiſin avoit exercé durant pluſieurs jours & à diverſes repriſes tous ſes talens pour l'acoucher. N'en pouvant venir à bout, il l'abandonna aprés avoir rompu pluſieurs parties de l'enfant. J'y fus mandé. Je trouvai une pauvre femme dans un éfroi épouvantable, l'un des bras de ſon enfant tronqué & arraché à l'endroit de ſon articulation avec l'épaule, un morceau de ligature ou plûtôt de liſiére de drap encore pendante & atachée à l'un des pieds dont la cuiſſe étoit caſſée. J'apliquai le bout de mon crochet au deſſus du genou de l'autre jambe, que je trouvai encore tronquée & ſéparée à l'endroit de cette articulation. Je ne perdis point courage. J'y coulai un lacqs en la maniére que j'ai dite, pour plus grande ſeureté : puis aiant amené le pied & la jambe reſtée que je joignis à la cuiſſe qui n'en avoit point, je les tirai également. Je débaraſſai les autres parties, & je délivrai enfin heureuſement cette pauvre malheureuſe qui n'a pas laiſſé d'avoir depuis d'autres enfans. J'avouë que j'en ai vû tres-peu mal-traitées au point que celle-ci le fut, ſans en mou-

rir ; mais la ruſticité de ces ſortes de gens & le bon air de la campagne leur fait trouver des reſſources, où mille de nos délicates périroient infailliblement.

Il ne faut pas s'imaginer que le travail où l'enfant preſente les deux pieds ſoit fort aiſé, ſous ombre qu'étant comme la régle à laquelle on raméne tous ceux qui ſont mal ſituez, c'eſt autant d'avance quand la nature nous preſente ces parties d'elle-même & nous épargne la peine de les chercher. Il eſt vrai que c'eſt une eſpéce d'avantage pour ceux qui travaillent avec prudence & qui ſavent ménager le reſte: mais c'eſt auſſi l'ocaſion de faire bien du deſordre pour beaucoup d'autres, qui croient qu'il n'y a qu'à tirer à force, ſans ſe mettre en peine de dégager les autres parties, ni de conſiderer ſi le corps par exemple eſt tourné la poitrine en deſſous, ſi la tête ſuit le corps de droite ligne ſans péril de s'acrocher, ſi le corps ne forme point un obſtacle particulier, & pluſieurs autres choſes de cette nature, dont l'examen eſt d'une tres-grande conſéquence. C'eſt ce qui fait que nous trouvons trop ſouvent les bras des enfans rompus à force de les tirailler, la tête arrêtée, acrochée, enclavée, emportée même & ſéparée du corps ; d'où j'entre quelquefois

dans une juſte colére, ſur tout lorſque je connois viſiblement que cela vient d'une ignorance craſſe ou d'une fierté mercenaire qui craint de perdre ſa proie & d'en recevoir l'afront. J'ai décris ailleurs amplement la maniére de tirer l'enfant par les pieds, qu'il ſeroit inutile de répéter en cet endroit. Je me contente d'avertir de la néceſſité qu'il y a de s'y renfermer exactement.

CHAPITRE XIII.

Des obſtacles en l'acouchement de la part du cordon.

LE cordon de l'enfant peut rendre l'acouchement laborieux en bien des maniéres diférentes, dont voici les principales.

Celle qui s'ofre la premiére eſt lorſque l'enfant, venant naturellement bien, preſente la tête acompagnée ſimplement de ſon cordon. Pour en parler avec ordre, il faut diſtinguer deux tems diférens. Le premier, lorſqu'elle eſt encore enfermée dans les membranes ſans être décenduë au couronnement : & le ſecond, lorſque les membranes étant rompuës & les eaux écoulées, elle décend & ſe repoſe ſur les

os pubis, en ſorte que dans ce mouvent le cordon ſe gliſſe entre elle & ces os dans le vagin ou col de la matrice, & ſort quelquefois dehors de la longueur de plus d'un pied.

Quant au premier tems ; ſi le Chirurgien ou la ſage-femme y ſont apellez, & que touchant la malade enſuite d'une douleur ils ſentent le cordon vaciller & comme ſurnager parmi les eaux ; d'où ils jugent qu'à l'ouverture des membranes qui contiennent ces eaux, il pourroit immédiatement aprés leur écoulement devancer la tête & paſſer le premier : il faudra étudier le moment de leur évacuation, & durant qu'elles s'écoulent, tâcher de le réduire avant que la tête décende plus bas ; c'eſt-à-dire le repouſſer doucement avec les doigts au deſſus d'elle juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement rentré au dedans de la matrice. Si cela ne ſe peut faire, plûtôt que d'atendre que le cordon ſe prenne au paſſage, il en faudra prévenir le mal & paſſer la main par deſſous la tête ou à côté pour chercher les pieds de l'enfant, le retourner, & lui ſauver ainſi la vie.

Pour ce qui eſt du ſecond tems ; ſi le Chirurgien eſt apellé trop tard, c'eſt-à-dire aprés l'écoulement des eaux & lorſ-

que le cordon à déja devancé la tête en la maniére que j'ai dit : il faut ſoigneuſement examiner les forces de la mére & la vigueur de l'enfant. Car en ce cas les douleurs étant fortes, la tête & le cordon ne demeurant que peu de tems, comme l'eſpace d'un quart d'heure au plus, pris au paſſage, on pourroit eſpérer la vie de l'enfant, quoique rarement il la conſerve : Que ſi la tête y demeure un tems conſidérable, on n'en doit atendre que la mort pour l'enfant, & plus de danger pour la mére. Car non ſeulement elle perd ſes forces, mais elle tombe même dans un nombre de grans ſimptômes, & l'extrême néceſſité nous oblige pour lors à nous ſervir de la métode décrite au Chapitre de la Tête enclavée.

Dans cette fâcheuſe conjoncture l'enfant périt principalement par cette raiſon, que la communication de l'aliment & des eſprits qui ſoutenoient ſa vie, étant interrompuë par la compreſſion du cordon qui leur ſervoit comme de vehicule, ou pour mieux dire de canal : c'eſt une eſpéce de néceſſité qu'il ſufoque. D'ailleurs ſupoſé même que le cordon ne ſoit point preſſé au paſſage, il ne laiſſe pas d'être altéré par l'air qui l'environne. Il ſe refroidit, il ſe corrompt, il devient livide

& noir en peu d'heures, & l'enfant meurt. Que s'il eſt aſſez heureux d'être expulſé par un vigoureux éfort de ſa mére, ou tiré par l'adreſſe de l'opérateur avant qu'il ait rendu l'eſprit: alors c'eſt proprement le tems de pratiquer une obſervation tres-importante, qui eſt de ne point tirer le cordon ni détacher le délivre, que l'enfant ne ſoit bien revenu & n'ait donné des ſignes de vie par ſes ſoupirs & par ſon cri. J'ai parlé amplement de cette obſervation au Chapitre de l'enfantement naturel §. 13. page 187.

Quelquefois le cordon acompagne & devance tellement la tête, qu'il la tient comme en bride & la traverſe par le milieu en forme d'anſe ou de fronde. *Fig. 1.* Cette poſture met l'enfant dans le dernier danger de ſa vie & la mére dans un travail néceſſairement tres-rude, parce que plus elle pouſſe au tems de ſes douleurs, & plus elle engage le cordon, le preſſe, & l'empêche de couler ou gliſſer de côté ou d'autre. La femme d'un Marchand Libraire en eut un de cette ſorte où elle ſoufrit long-tems avant que la tête de ſon enfant fût parvenuë juſqu'au couronnement. Les douleurs l'y aportoient, & quand elles étoient paſſées, elle s'en retournoit en haut: puis elle revenoit, & ſe preſentoit

preſqu'à moitié du paſſage pour ſortir. D'ailleurs elle étoit fort groſſe & ſa figure fort inégale : mais ſa groſſeur ni cette inégalité ne m'auroient pas empêché d'en venir à bout, ſans l'autre inconvénient du cordon que je ne pus dicerner exactement qu'aprés l'écoulement des eaux, tant il étoit fortement tendu, & comme aplati ſur elle. L'aiant reconnu & voiant que toutes les douleurs étoient infructueuſes, que la malade déclinoit par la perte de ſes forces, & qu'elle étoit prête d'entrer dans les convulſions : je me trouvai aſſez embaraſſé. J'aurois pu tirer l'enfant avec l'inſtrument, d'autant plus que j'avois des raiſons pour ne pas douter qu'il ne fût déja mort. Mais comme il m'avoit été impoſſible juſques-là de détourner le cordon, j'avois tout ſujet d'apréhender de le rompre dans l'éfort de l'opération & de jetter ainſi la mére dans la perte de ſang. Enfin je m'aviſai de prendre une voïe qui me parut & plus ſure & plus douce tout enſemble. Ce fut d'introduire les doigts dans l'anus de la malade le plus avant qu'il fut poſſible, qui me ſervirent au retour des douleurs à pouſſer la tête, à la faire décendre le plus bas que je pus, à l'y arrêter, & à l'empêcher de remonter comme elle avoit fait auparavant. Ainſi la tenant

ſujette & aiant l'autre main diſpoſée pour dégager le cordon au premier mouvement favorable : je pris le tems qu'une nouvelle douleur me donnât priſe, & l'aiant heureuſement détourné de deſſus la tête, j'achevai avec aſſez de facilité le reſte de mon opération.

Quand le cordon ſe trouve trop court ou trop long, c'eſt une des plus épineuſes dificultez que je ſache, qui a quelquefois dequoi tromper la prudence des plus habiles, & dequoi mettre à bout la main la plus expérimentée dans la pratique. En éfet il y aura toutes les aparences du monde pour rendre un acouchement heureux. L'enfant à terme, beaucoup de forces, les douleurs bien conditionnées, les eaux prêtes à s'écouler, la tête naturellement bien ſituée & parvenuë au couronnement. Une femme avec tout cela demeure dans un même état & n'avance de rien, flatée de l'eſpérance d'un promt ſoulagement qu'on lui promet, qu'elle atend toujours & qui ne vient point. Cependant ſes forces s'épuiſent, ſes douleurs deviennent inutiles, & tous ſes éforts n'aboutiſſent qu'à la jetter dans les convulſions ; leſquelles, aprés avoir tué ſon enfant (car c'eſt la moindre choſe qu'on en puiſſe atendre dans l'eſpéce dont je veux par-

ler) la feroient périr si l'acoucheur pour la sauver n'avoit promtement recours aux derniers secrets de son art, qu'il y emploie souvent sans presque savoir ou du moins sans connoître préciſément & clairement ce qui l'oblige à s'en servir. D'où vient cela? Un cordon trop court, dont le péril étoit caché, tenoit l'enfant comme en suspens, l'empêchoit de se mouvoir, & d'avancer plus qu'il n'a fait, lui rendoit ses propres éforts & ceux de sa mére préjudiciables, le retenoit enfin captif dans la situation qui sembloit favoriser davantage sa sortie & devoir accélérer sa liberté. Voila ce que je dis qui peut surprendre les plus éclairez, & qu'il est comme néceſſaire d'avoir éprouvé, pour savoir ensuite se garantir de la surprise. *Figure 1. a & b.*

Mais supoſé même qu'on ait entrevu ce péril; comme en éfet un long usage aprend si non à le connoître à découvert, au moins à le preſſentir & à s'en défier, non pas tant par une vuë préciſe de l'état des choſes, que parce qu'on ne les voit pas aller comme elles doivent, ni produire l'éfet qu'elles promettent & qu'il semble qu'on en doit naturellement atendre: supoſé, dis-je, le preſſentiment du péril, il reste encore à se tirer d'un tel

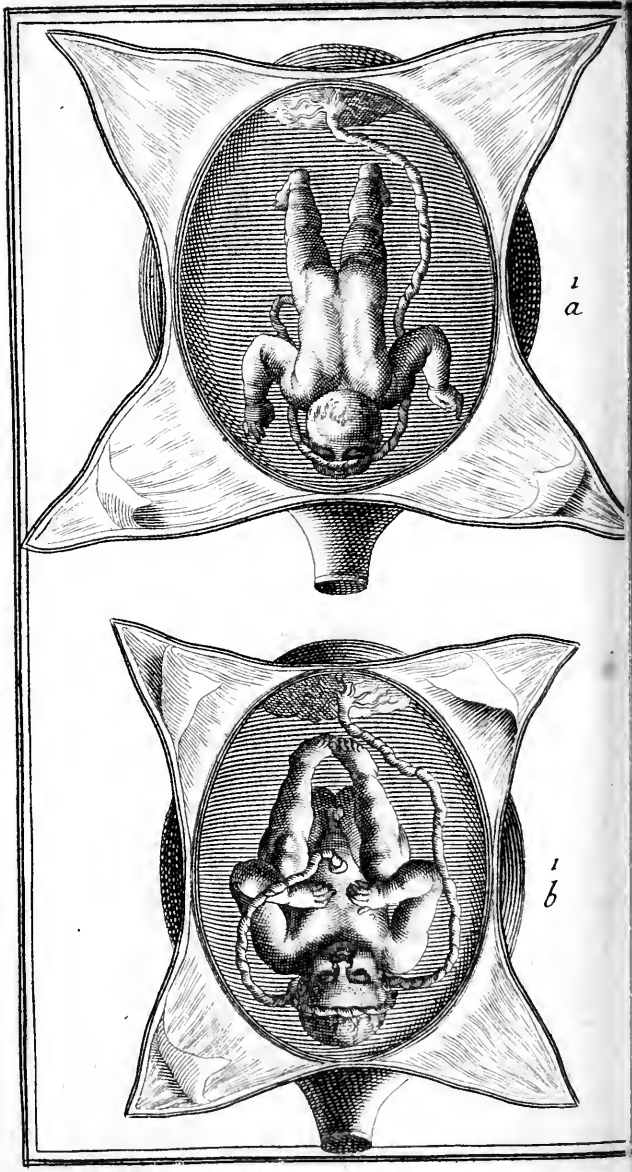
1
a
1
b

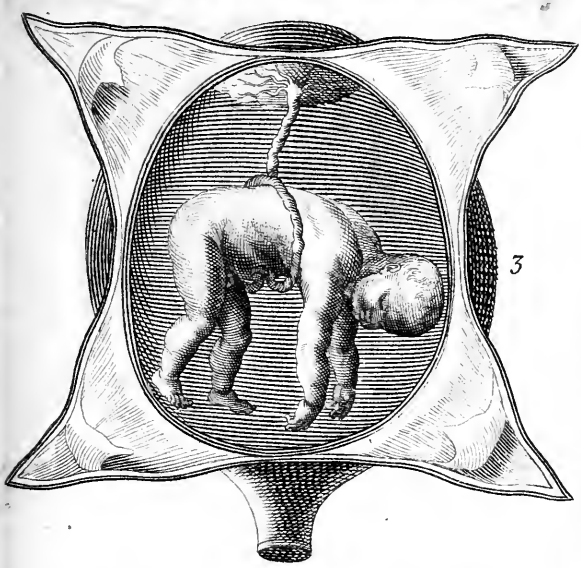

3

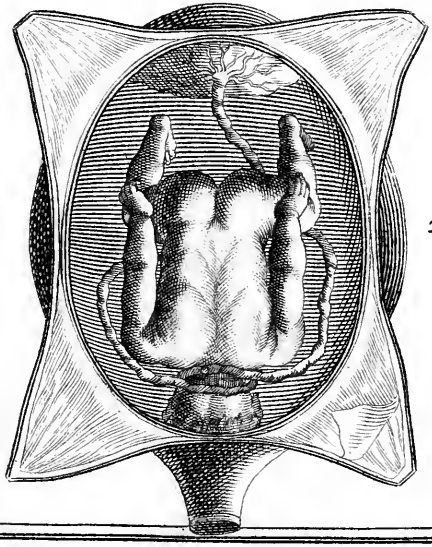

2

pas ; & c'eſt où je prétens qu'un homme a beſoin de tout ſon aquis & de toute ſa d'extérité, comme on en pourra juger par la ſuite.

Le cordon peut-être trop court non ſeulement par lui-méme & naturellement, c'eſt-à-dire dés le tems de ſon origine & de ſa premiére conformation : mais encore par accident & à raiſon de ſa longueur, qui, quelquefois quoi que raiſonnable, mais le plus ſouvent parce qu'elle excéde, lui donne ocaſion de ſe mêler & de s'embaraſſer parmi les parties de l'enfant, de circuler au tour de ſon col & de ſes autres membres, de le tenir ainſi lié, garroté & comme enchaîné dans ſes propres fers. Or de là vient une infinité de poſtures diférentes, qui le mettent dans cet état de gêne & de contrainte dont j'ai parlé, où il eſt dans l'impuiſſance de faire aucun éfort, pour ſe tirer de ſa priſon, ou dans le riſque de s'étrangler quelquefois & de tout rompre s'il en fait, ou du moins dans le beſoin d'être aidé d'ailleurs du ſecours d'une main adroite qui le dégage des liens de ſon cordon, ſans quoi tous ſes éforts ſont vains. Il m'eſt arrivé de recevoir des enfans dans pluſieurs de ces poſtures contraintes, dont les principales méritent bien que je les décrive. Car

outre que la deſcription en peut plaire aux curieux, elle eſt encore utile & doit ſervir en partie de guide au Chirurgien dans la maniére d'opérer dont je parlerai plus bas.

J'ai trouvé pluſieurs fois l'enfant pris de ſon cordon par le col où il faiſoit deux ou trois tours, plus ou moins ſelon qu'il avoit de longueur & de groſſeur; la tête retenuë en haut, la face tantôt en deſſus & tantôt en deſſous. *Figure 2.*

D'autres fois, comme ceint de ſon cordon & ſuſpendu par le milieu du ventre ou de ſa poitrine, faiſant le demi-cercle, à peu prés de la maniére qu'on nous repreſente la toiſon d'or; les pieds, les mains & les autres parties du corps courbées vers le bas, & ſe preſentant les premiéres. *Figure 3.*

Ou bien le ventre & le devant de la poitrine tournez vers le fond de la matrice & retenus de ſi prés, qu'il n'étoit pas poſſible d'en faire le dicernement par le tact, même aprés que les eaux étoient remontées. Je me ſouviens d'avoir tiré d'un travail de cette nature, qu'on peut apeller dangereux, dificile & rare, deux femmes preſque dans le même tems; l'une d'un officier & l'autre d'un marchand où j'allai juſqu'à ſix diférentes fois, pour

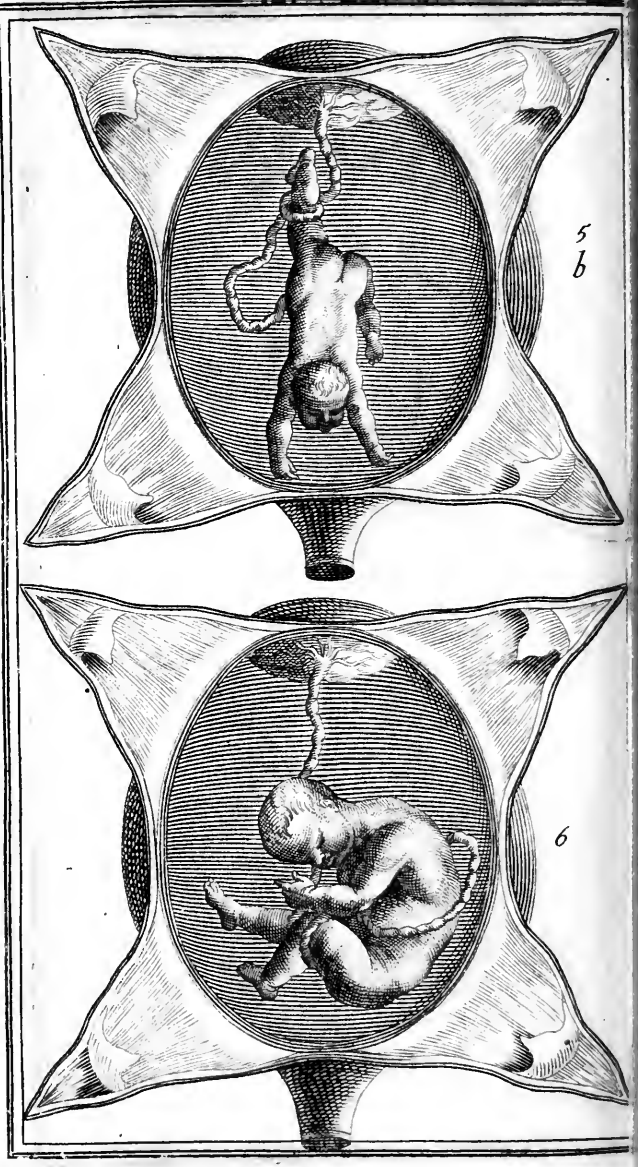
5
b
6

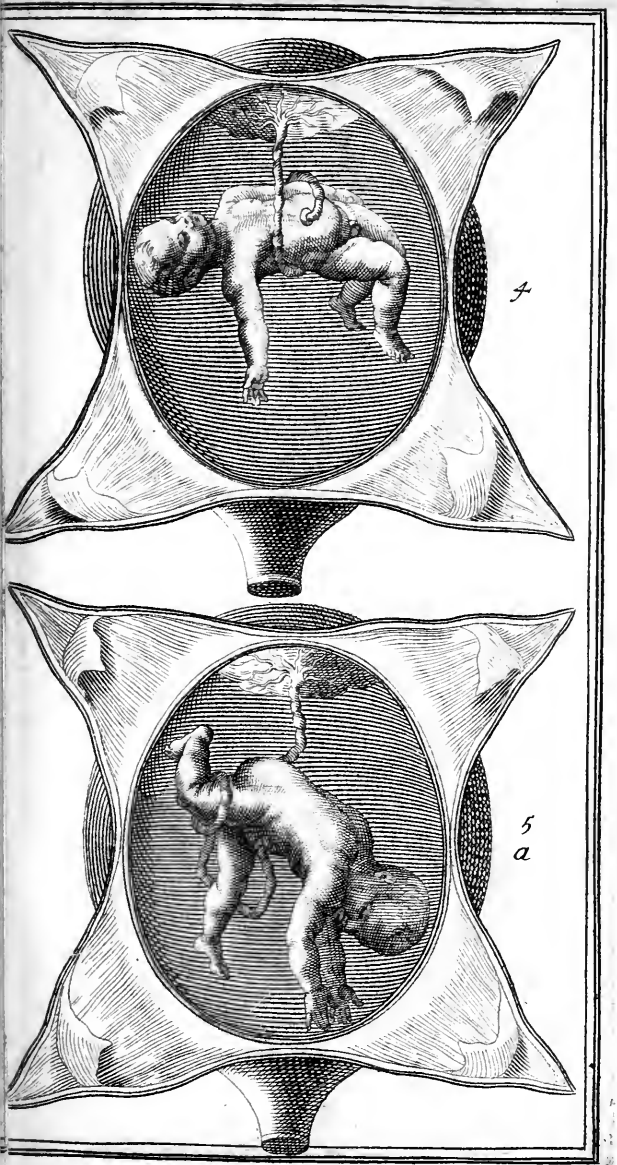
4
5
a

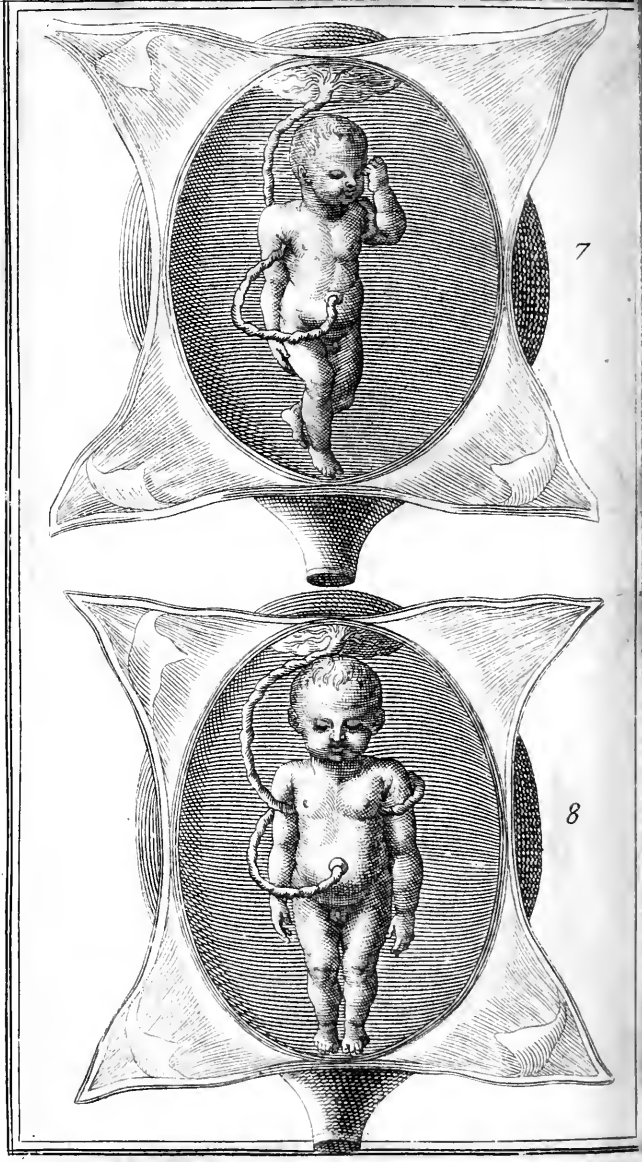
7
8

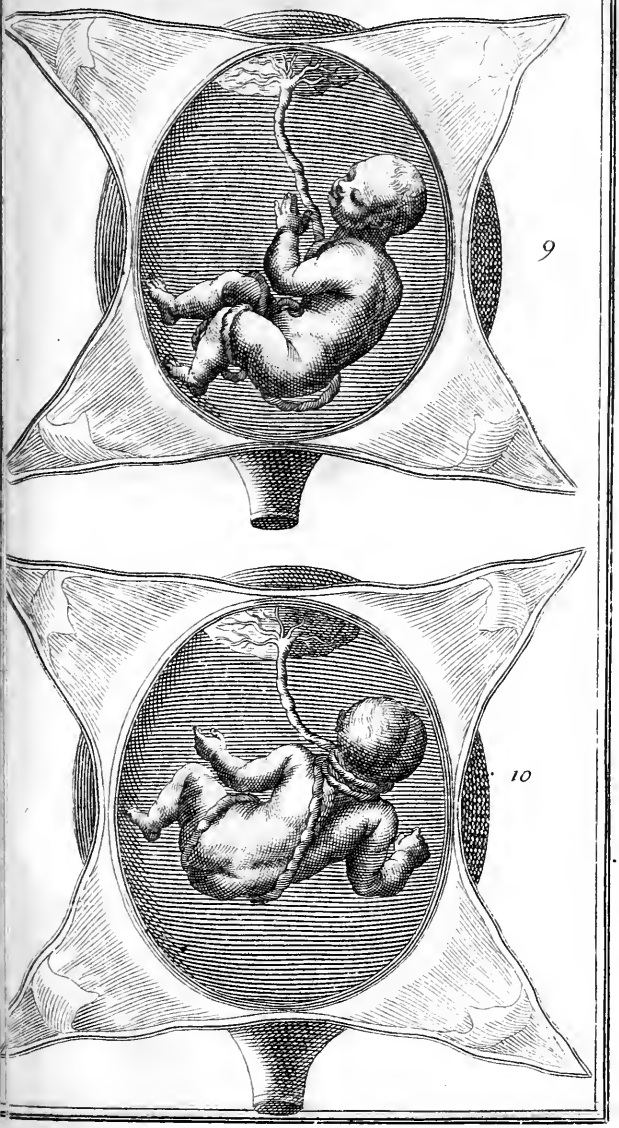
9
10

ménager le moment favorable. *Figure. 4.*

J'ai vu auſſi l'enfant une cuiſſe atachée ou une jambe retenuë par ſon cordon, la tête, les bras, & l'autre jambe tendant pêle-mêle en bas. *Figure 5.* a & b.

Ou encore, les deux jambes liées & engagées par le pli du jarret, les feſſes ou le dos afaiſſées & ſe preſentant les premiéres, la tête fléchie en devant, & dont le menton touchoit le haut de la poitrine. *Figure 6.*

Quelquefois le cordon paſſe par l'une des aiſſelles, & circule au tour de l'épaule, les pieds inclinez en bas, celui du côté de l'épaule retenuë ſitué plus haut que l'autre à l'égard duquel il paroît comme plus court; le bras du côté opoſé, couché le long du corps. *Figure 7.*

D'autres fois il circule obliquement & comprend les deux épaules, les bras couchez le long du corps, & retient l'enfant de plus court, en ſorte qu'il n'a que les pieds de libres qui décendent également. *Fig. 8.*

Outre ces ataches j'ai trouvé encore l'une des cuiſſes liée, l'autre libre: ou même les deux enſemble, mais rarement. Et le corps étoit pour lors tenu beaucoup plus de court. *Fig. 9.*

Une autre ſorte de poſture qui ma pa-

ru fort étrange, c'eſt quand le cordon forme un ou deux cercles au tour du col, & qu'enſuite paſſant obliquement par deſſus le dos ou la poitrine pour gagner l'une des cuiſſes, il s'y inſére à l'endroit de l'aîne & achéve en retour l'écharpe ſimple d'un côté, en ſorte que l'enfant preſente le flanc ſeul ou acompagné de l'un des bras, étendu ou plié à l'endroit du coude. *Fig. 10.*

Ou quand aprés avoir paſſé ſimplement par deſſus ou par deſſous le col, il va brider l'une & l'autre cuiſſe, formant une croix tranſverſalement ſur la poitrine ou ſur le dos, ou ſur les deux enſemble en maniére d'écharpe double. *Fig. 11.*

Ou lorſque paſſant par divers endroits du corps, comme par le deſſus de l'une ou des deux cuiſſes, de l'une ou des deux jambes, & les tenant ſuſpenduës par leur partie antérieure, les talons tournez en deſſus vers le haut du fond de la matrice, il va repaſſer au tour du col; fait que l'enfant preſente la face la premiére; & courbe ſon corps en maniére d'un arc, dont la tête & les pieds ſont comme les cornes ou les bouts, & le cordon, la ficelle; poſture d'autant plus fâcheuſe que la mére ni l'enfant n'y faiſant rien de bon par tous leurs éforts, & l'acoucheur n'y trou-

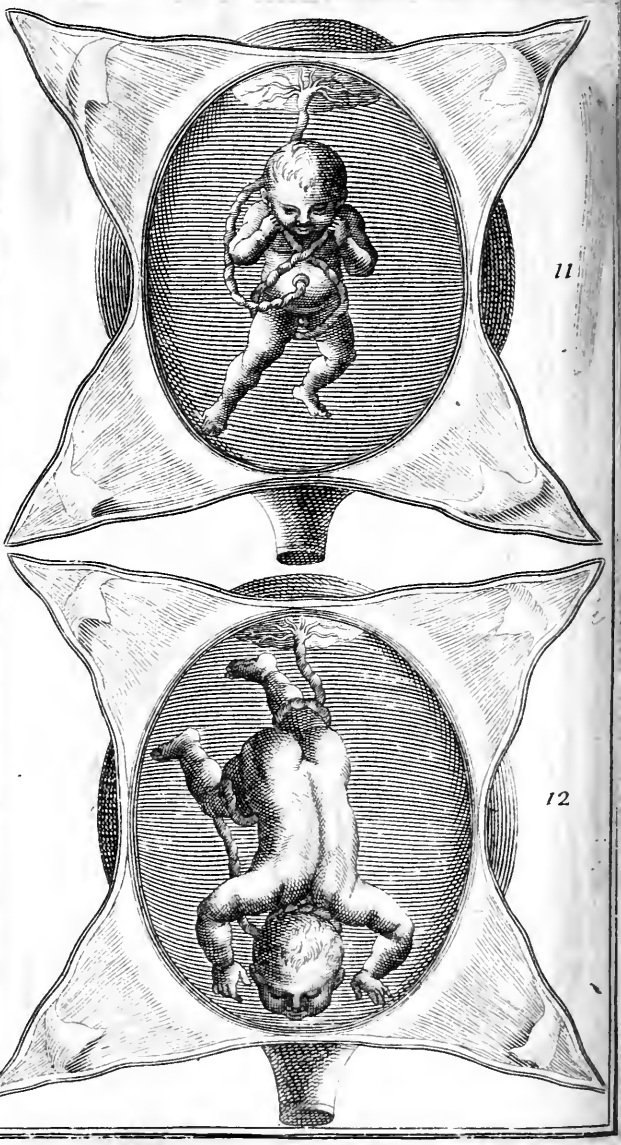
11
12

Fig. 13.

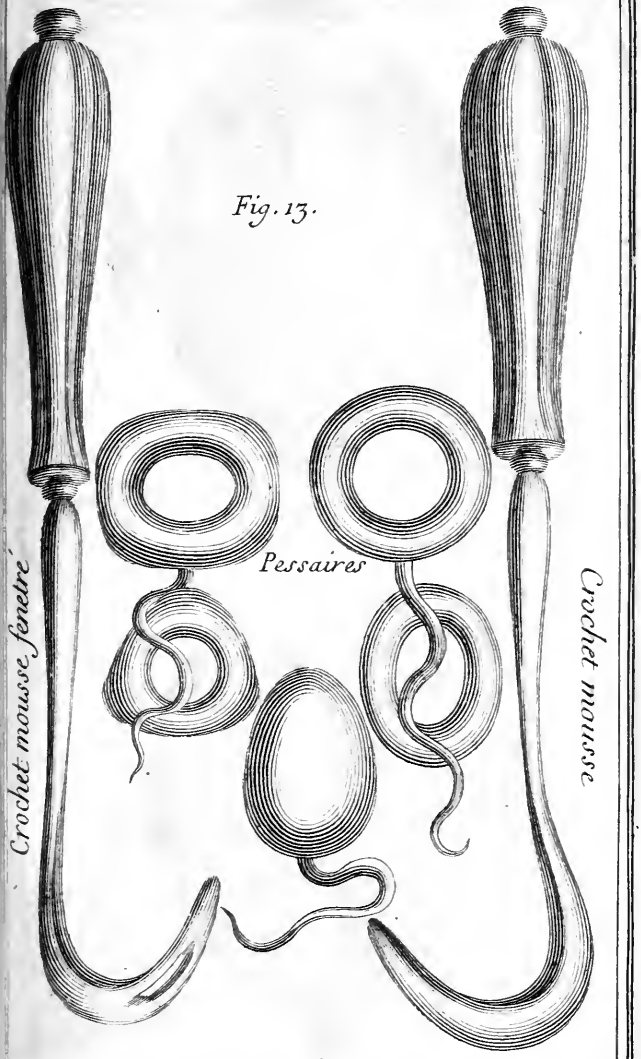

vant point de prise, c'est ordinairement une nécessité de s'y servir de l'instrument. *Fig. 12.*

Voila une partie des situations où j'ai trouvé les enfans réduits par l'enlacement de leur cordon, qui en comprennent beaucoup de moindre conséquence, & qui peuvent servir comme d'idée principale pour s'en répréſenter une infinité d'autres possibles, & prendre ses mesures dans l'occasion.

De dire préciſément ce qui fait que le cordon s'entrelasse ainsi, c'est un point assez difficile. Les bonnes femmes du tems passé croient que cela vient d'avoir filé ou devidé au roüet avec le pied pendant sa grosseſſe. Nous voions encore aujourd'hui de jeunes femmes bercées de ces contes, & assez simples pour donner dedans, s'abstenir par ce principe de ces innocentes ocupations, qui sont plûtôt des divertissemens honnêtes pour tirer d'une molle oisiveté, qu'un vrai travail capable de donner au corps des mouvemens si préjudiciables. Nous trouvons assez d'autres causes pertinentes auxquelles nous pouvons avec beaucoup de vraisemblance raporter ces surprenans éfets. Il se peut faire, par exemple, que ce soit un léger égarement de la nature, ou un vice de

conformation dés la conception de l'enfant, qui croît à meſure avec lui. Peut-être l'idée & l'imagination de la mére y a-t'elle part en quelques ocaſions. On peut encore l'atribuer aux impreſſions violentes que les coups, les chutes, les maladies, les paſſions enfin & ſur tout la crainte & la colére ne ſont que trop capables de faire ſur une femme enceinte, & ſur le corps tendre & délicat de ſon enfant. Les douleurs & les tranchées, dont il eſt quelquefois ateint & qui révoltent ſon petit corps, peuvent le mettre aſſez en mouvement, pour qu'il ſe forme lui même des chaînes. Pluſieurs tems d'ailleurs favoriſent ces mutations, ſoit quand il eſt petit & qu'à la faveur des eaux il ſe déplace aiſément; ſoit quand il aproche de ſon terme, & qu'il ſe tourne pour prendre la poſture naturelle pour ſortir; ſoit enfin quand la mére eſt actuellement dans le travail & qu'il s'eſcrime auſſi de ſon côté pour ſe faire jour; car pour lors, le petit aveugle qu'il eſt, il peut auſſi-tôt ſe nuire par ſes éforts que s'avancer.

Pour éviter la ſurpriſe, autant du moins qu'il eſt poſſible: le premier ſoin du Chirurgien doit être d'examiner avec atention ſi l'enfant n'eſt point enchaîné ni retenu par ſon cordon, avant que de ſe

mettre en état de le tirer ; autrement il s'expoſe à de grans accidens, comme de rompre le cordon, de détacher le délivre, d'étrangler l'enfant, de jetter la mére dans la perte de ſang, & de là dans les convulſions ; car l'enfant étant atiré, le cordon ſuit & tire l'arriére-faix de force, lequel ſe trouvant encore fortement ataché cauſe une extrême tenſion aux vaiſſeaux & aux ligamens larges ou ſuſpenſoires de la matrice, qui ont une grande ſimpathie avec les principes.

Si la femme paroît dans une diſpoſition prochaine à acoucher, & que les choſes avancées dans un certain point dont j'ai parlé, n'aient pas l'éfet & le ſuccés qu'elles promettent, & qu'elles ont coutume d'avoir : dés là c'eſt de quoi rendre la ſituation de l'enfant ſuſpecte, & donner lieu d'aprehender qu'il ne ſoit dans un état de foibleſſe, ou de contrainte à ne pouvoir pas rompre ſes membranes. Il faudra donc laiſſer écouler quelque tems pour ne rien prématurer, & pour voir ſi elles ne ſe rompront point par l'augmentation des douleurs. Je dis des douleurs pour enfanter. Car il faut bien les diſtinguer d'avec celles qui viennent d'ailleurs, comme, par exemple, de la mauvaiſe ſituation des parties de l'enfant qui bleſ-

ſent la mére. Celles-ci ſont fixes & permanentes, & ne ceſſent point qu'aprés ſa délivrance : Ainſi on auroit beau atendre qu'elles fuſſent paſſées, pour ouvrir les eaux. Les véritables douleurs (outre les autres marques qui les diſtinguent, & dont j'ai parlé ailleurs) ſont paſſagéres & locales, elles ont un certain terme.

Quand on voit bonnement, qu'elles n'opérent point pour l'ouverture des membranes : mais qu'au contraire malgré leur impulſion l'enfant n'avance point, ou fort peu, ou s'il avance au gré de l'éfort, il eſt retiré avec violence, & comme remporté vers le fond de la matrice auſſi-tôt qu'elles ceſſent ; (ſigne l'un des meilleurs que nous aïons pour juger que le cordon trop court retient l'enfant.) Alors on doit ſupléer à ce défaut ; & ſupoſant d'ailleurs l'ouverture de l'orifice interne ſufiſante pour donner à la main la liberté d'agir, il faut prudemment ouvrir les membranes pour l'écoulement des eaux. Ce premier obſtacle levé, on aura plus de facilité à découvrir les autres. Si l'on reconnoît que le mal procéde de la longueur exceſſive du cordon, on portera la main vers ſa racine du côté du placenta, pour la ramener à ſon autre extrémité du côté de l'ombilic. Si l'on s'aperçoit en

chemin faiſant qu'il tienne quelque partie de l'enfant embaraſſée, on fera ſes éforts pour le dégager; & ſouvent, ſi l'on en vient à bout, ce ne ſera pas ſans peine. Il peut arriver qu'à l'ouverture des eaux la tête ſe préſente la premiére, & s'emparant du paſſage donne peu de liberté pour agir, dérobe la veuë de la dificulté principale ſituée plus haut, & ne laiſſe pour toute lumiére que le ſigne équivoque dont j'ai parlé, d'une femme qui fera des éforts extraordinaires pour l'expulſion de ſon enfant, mais qui lui ſeront inutiles. Alors il faut jouër de tête, & mettre ſon induſtrie en uſage, comme je fus obligé de faire dans le premier acouchement d'une Dame de qualité demeurant au Marais, femme de Mr M. un peu âgée, fort délicate, de bon tempérament d'ailleurs, & dont l'enfant ſembloit venir le mieux du monde. Car, comme je la croiois dans ſes derniéres douleurs, & ſur le point d'acoucher, elle tomba tout d'un coup dans de tres-fortes convulſions, qui me firent défier de ce que c'étoit. Pluſieurs Dames de ſes parentes & de ſes amies, ſurpriſes d'un accident ſi imprévû, en demeurerent toutes effraiées, & ſi interdites, que courant par tout ſans aller nulle part, je demeurai com-

me ſeul au milieu d'elles. Il n'y eut pas juſqu'à la garde qui me quita pour aller remplir la maiſon de ſes clameurs. Cependant je ne perdis point mon étoile. J'en raſſurai trois ou quatre qui me ſervirent beaucoup. Je donnai ordre de tenir la bouche de la malade ouverte, & de lui mettre entre les dents quelque choſe pour l'empêcher de ſe troncir la langue. Comme je n'avois rien prévû de ſiniſtre où tout m'avoit paru favorable, je ne m'étois muni d'aucun ferrement, qui m'auroit pourtant été d'une utilité ſinguliére. Mais le beſoin preſſant rend les hommes ingénieux. Je m'aviſai de prendre une éguille à tête de laton. Je la pliai, je l'enfilai d'un fil double tres-fort, que j'inſérai aſſez avant pardeſſous la peau de la tête de cet enfant juſqu'au pericrâne où j'en fis comme une anſe, qui me ſervit à la ſuſpendre un peu d'une main, & à la tenir ſujette, pendant qu'avec l'autre j'y paſſai un laqs que je coulai juſqu'à la partie déclive du côté de la face, c'eſt-à-dire au deſſous des oreilles & du nez pour m'aſſurer davantage de mon fait; car, de me ſervir des fils ſeuls pour tirer la tête, j'aurois couru riſque d'en déchirer la peau. Peut-être aurois-je perdu priſe, & ſeroit-elle remontée plus haut par l'éfort & le reflux des

convulsions : au lieu qu'y joignant le laqs, j'en vins à bout sans rien risquer. La tête étant passée, la face m'en parut toute livide. La poitrine & le reste du corps me résistoit à cause de trois ou quatre tours que le cordon faisoit au col de l'enfant avec peril de l'étrangler. Je les défis, & aussi-tôt le reste du corps vint sans violence. L'enfant vécut peu de temps. Je l'ondoiai dans cet intervalle : ce que je n'avois pû executer plûtôt. Je délivrai la mére, dont les convulsions cesserent peu de tems aprés ; & je l'ai depuis acouchée fort heureusement de plusieurs enfans. J'eus la curiosité de m'informer d'elle comment elle avoit passé le tems de sa grosseſſe. Il ne me parut rien dans son récit à quoi je pusse attribuer cet entortillement de cordon, si ce n'est une peur qu'on lui fit lorsqu'elle se promenoit dans un bois à la campagne enceinte seulement de trois mois ou environ, dont elle se souvenoit bien d'avoir senti tressaillir son enfant. Peut-être fût-ce dans ce moment qu'il s'embaraſſa de ce cordon, qui nous causa depuis tant d'embarras.

Monsieur Lévêque, mon confrére, me manda un jour pour la femme d'un Marchand Fripier demeurant au quartier des Halles. Elle étoit en travail de son pre-

mier enfant, dont la tête demeura retenuë au couronnement, ſans toutefois y être beaucoup preſſée, ſinon dans le tems des douleurs. Cet accident venoit de ce que le cordon aiant fait pluſieurs tours au col de l'enfant, étoit devenu trop court par ſa longueur, & lui ſervoit comme d'un frein qui l'empêchoit de paſſer outre. La mére ſouffroit extrémement. Ses eaux étoient écoulées, ſa matrône l'agitoit beaucoup & ſans ſuccés. Ce qui m'obligea de lui dire qu'elle ſe dépêchât de l'acoucher, ſinon que je l'acoucherois moi-même au plûtôt. Elle redoubla ſes éforts en vain, & les parens de la malade enfin laſſez de la voir ſoufrir, me preſſérent d'éxécuter ce que j'avois conçû. Je me mis en état de le faire. Je paſſai la main du côté du rectum de la mére, & des doigts index & medius j'atirai un peu le cordon à moi; puis dans le retour des douleurs je retirai ma main promtement. Je fis pouſſer la malade avec vigueur, laquelle en une ſeule douleur fit ſortir la tête de ſon enfant. Je retins cette tête avant qu'elle fut entiément paſſée, & je détournai en même tems trois tours du cordon qui faiſoit comme un triple collier que je fis remarquer à mon confrere. Je tirai enſuite aiſement l'enfant. Je délivrai

livrai la mére, & tous deux furent ſauvez du naufrage à la veuë de la Sage-femme, qui en parut aſſez ſurpriſe.

En l'année 1688. je fus mandé dans la ruë Geofroi Langevin pour ſecourir une jeune Dame * âgée de dix-huit ans, dont l'enfant paroiſſoit venir le mieux du monde. Je la trouvai épuiſée de forces, & prête à tomber dans les convulſions. Depuis pluſieurs jours que les eaux de l'enfant étoient écoulées, elle ſoufroit dans un tres-penible travail, ſans pouvoir aller à la ſelle ni uriner. Quatre de mes confréres l'avoient déja veuë avant moi, qui s'étoient contentez de la conſoler charitablement, & de l'exhorter à prendre patience. Il n'y avoit pas lieu d'introduire la ſonde pour décharger la veſcie, ſans ſe mettre au hazard de la percer. Le mal augmentoit de plus en plus. J'avois la vie de l'enfant auſſi-bien que celle de la mére à conſerver. D'ailleurs, ſes parens me preſſoient par leurs cris de la ſoulager inceſſamment. Pour ne rien faire de précipité, je m'aſſis devant la malade. J'obſervai de prés ſes douleurs. Je vis que dans les éforts qu'elle faiſoit en pouſſant, le deſſus de la tête de ſon enfant ſortoit d'un demi-travers de doigt hors du cou-

* *M. de Rungis.*

ronnement. Juſques-là je me flatois, ainſi que les autres avoient fait, de la voir bien-tôt ſoulagée; mais comme j'aperçûs qu'aprés la douleur, la tête s'en retournoit & remontoit à l'endroit d'où elle étoit venuë: cette ſituation ſi favorable en aparence me devint ſuſpecte. Je ne pouvois pas introduire la main pour m'en éclaircir: le paſſage m'étoit fermé. Ainſi je me bornai à me faire inſtruire exactement de ce qui s'étoit paſſé. J'apris du récit qui m'en fut fait, que depuis trois jours la tête avoit toujours été dans cette même diſpoſition. C'en fut aſſez pour me faire dire que le cordon faiſoit ce deſordre. C'eſt pourquoi je déclarai qu'en vain l'on s'en repoſeroit ſur les éforts de la nature, & qu'il en faloit venir à l'opération; ce que je fis. Je me ſervis de l'inſtrument ſelon la métode d'écrite au Chapitre de la tête enclavée, à l'exception que je la tirai en douceur au dehors, ſeulement autant qu'il falut pour débaraſſer le col, & les autres parties entourées du cordon, dont je fis obſerver les tours à la Sage-femme, afin qu'elle pût rendre témoignage comme les choſes s'étoient trouvées conformes au preſſentiment que j'en avois eu. L'enfant vécut trois jours; la mére reprit ſes forces, & recouvra bien-

tôt une parfaite ſanté.

Si la tête ſaiſie du paſſage vous le ferme tellement que vous ne puiſſiez ni par éfort, ni par adreſſe arriver à la connoiſſance du nœud de l'afaire ; ou ſi l'aiant découvert, les parties de l'enfant ſont tellement engagées, qu'il n'y ait pas lieu de les développer, ſans ſe mettre au hazard de l'étrangler, de rompre ſon cordon dans la racine, ou de detacher l'arriere-faix : en ce cas je conſeille d'en faire comme du nœud Gordien. Ne pouvez-vous dénoüer le cordon de l'enfant ? coupez-le ; & pour cela faites deux ligatures en la partie du cordon de laquelle vous êtes plus le maître ; car il eſt rare qu'on n'en puiſſe acrocher quelque portion, & ſouvent même il s'en préſente à l'ouverture des membranes qui ſe gliſſe & qui devance l'enfant dans l'écoulement des eaux. Ces ligatures étant faites, coupez le cordon entre-deux, obſervant qu'il en reſte aſſez pour aider à détacher le délivre. Par ce moien il ſe fera un délachement des parties qui vous donnera plus de jour & de liberté pour achever vôtre opération, où vous n'aurez plus de tems à perdre.

Quand on n'a pas eu la conduite & le manîment du travail dés le commence-

ment, mais qu'on a été apellé aprés les eaux entierement écoulées : ſi l'on trouve le délivre détaché par la peſanteur, ou par les éforts de l'enfant, ce qui n'arrive preſque jamais ſans une perte de ſang conſidérable ; alors on n'a plus de meſures à prendre à l'égard du délivre. Il ne faut ſonger qu'à la conſervation des parties de l'enfant, & de ſa vie. Que s'il eſt déja mort, on ne ſe mettra plus en peine de dégager ſes parties liées qu'autant qu'il ſera beſoin pour faciliter l'opération dans la veuë de ſoulager plus promtement la mére.

QUELQUE mal que cauſe la longueur du cordon de l'enfant par l'ocaſion qu'elle fournit à ſes entrelacemens, elle ne laiſſe pas d'un autre côté d'être utile quand il y faut remédier ; non ſeulement parce qu'elle donne aſſez lieu aux deux ligatures dont j'ai parlé, mais encore parce qu'elle fait que le cordon préte & s'alonge davantage dans l'éfort de l'opération, & fait trouver ainſi plus d'ouverture à s'en démêler. Il n'en eſt pas de même du cordon naturellement trop court, lequel retient l'enfant de plus prés, & n'a pour lui, pour ainſi dire, que du péril. A la verité c'eſt une choſe qui n'eſt pas commune, que les enfans

ſoient ſi fort reſtraints, qu'il ne leur reſte pas aſſez de longueur de cordon pour ſortir de leur cachot. Entre peut-être quatre ou cinq mille femmes que j'ai acouchées depuis que j'en faits la profeſſion, je ne crois pas l'avoir vû plus de quatre fois. Quand on eſt dans cette pénible conjoncture, le ſecret, aprés que les eaux ſont écoulées, eſt de faire en ſorte, ſi l'on peut, de détacher le délivre de ſon aſſiette naturelle, afin que tirant l'enfant en diligence il le ſuive immédiatement. Mais s'il n'y a pas lieu de le détacher, que fera-t-on? Plûtôt que de s'expoſer à l'arracher en piéce, ou à rompre le cordon dans ſa racine, il faudra chercher les pieds de l'enfant, les emmener en bas, les lier enſemble ou ſéparément, les remettre dans la matrice, & faire tenir à quelqu'un la ligature par un bout. Enſuite tâcher d'atirer le cordon, & d'y faire deux ligatures à l'endroit le plus commode, laiſſant deux travers de doigt de diſtance entre-elles pour l'y couper entiérement, & tirer l'enfant au plûtôt. Si les doigts ne ſufiſent pas pour prendre le cordon, & y paſſer les liens deſtinez à ces ligatures, on ſe ſervira pour les y porter avec plus d'adreſſe & de facilité, d'un petit crochet mouſſe fenêtré par le bout

comme une éguille ; lequel aura huit pouces de long ou environ, non compris le manche. *Fig. 13.* Cette opération faite avec art empêchant de part & d'autre la perte de sang inévitable sans cela, sauve la vie de la mére & de l'enfant.

A ces inconveniens du cordon trop court naturellement, ou par accident, je joins celui de sa rupture, qui trop souvent en est la suite. Elle se fait ou d'une partie des vaisseaux qui le composent, ou de tout. Il se casse plus ordinairement en travers qu'il ne se déchire en long. Cette rupture peut aisément causer la mort, 1°. à l'enfant, si elle se fait si prés de son nombril qu'il ne reste plus de prise pour en arréter la ligature ; 2°. à la mére, si elle se fait si prés du délivre qu'il ne reste plus de prise pour le détacher ; & enfin à tous les deux, quelque-part qu'elle se fasse, par l'abondance du sang qui les épuise, ou les sufoque. Heureux dans leur malheur si cela n'arrive qu'à l'extrémité du travail, & dans une derniére douleur immédiatement suivie de la sortie de l'enfant, & de la délivrance de sa mére.

Les mouvemens violens & les passions d'une femme durant sa grosseſſe, ses éforts au tems de l'enfantement, ses con-

vulsions dans un fâcheux travail ; le remûment de son enfant quand il prend sa posture pour sortir, ou qu'il tente de se dépêtrer de son cordon, ou qu'il est travaillé de tranchées ; tant d'obstacles diférens de la part du Chirurgien, que l'ignorance, le hazard, le péril, ou la necessité font naître en mille ocasions ; cent autres choses de cette nature qu'il est aisé de s'imaginer, & comme inutile d'aprofondir davantage, peuvent causer cet accident. Toutefois il y en a une sur laquelle je suis bien-aise de faire quelque atention particuliére. C'est la trop grande réplétion des vaisseaux dont le cordon est tissu, causée par l'afluence du sang de la mére, qui les gonfle quelquefois à un point qu'ils en crévent au premier choc. Une de mes Pratiques demeurant proche la Place Roiale, que j'avois acouchée de plusieurs enfans, que je connoissois pour être pleine de sang, & dont je savois qu'elle s'étoit fort échaufée par les assiduitez qu'elle avoit eu auprés de son mari en une longue & dangereuse maladie dont il pensa mourir : négligea le conseil que je lui avois donné plusieurs fois de se faire saigner dans sa grosseſſe. Quand elle me voioit c'étoient les plus belles promesses du monde. Etois-je dehors ? on ne

ſongeoit plus à la ſaignée. A la fin j'eus mon tour, & j'aurois voulu ne le pas avoir. Il fut queſtion d'acoucher. Je trouve de belles diſpoſitions ; un enfant qui venoit parfaitement bien. Mais dans le fort des douleurs j'aperçûs le ſang qui commençoit à couler en abondance. Je m'enquis ſi elle avoit eu ſoin de ſe faire ſaigner. Elle avoüa franchement la dette, & me dit, que non. Auſſi-tôt je lui tirai quatre grandes palettes de ſang, qui en ſuſpendirent la perte l'eſpace de deux heures. Aprés quoi elle reprit de plus belle, & m'obligea d'en tirer quatre autres, qui firent redoubler les douleurs ; & elle acoucha auſſi-tôt. Je reconnus que cette perte avoit été cauſée par la réplétion extrême du cordon, que l'éfort des premieres grandes douleurs avoit caſſé en partie, & que les derniéres achevérent de rompre à la ſortie de l'enfant. A peine eus-je le tems de prendre d'une main le bout du côté de l'ombilic, & de l'autre celui du côté de l'arriére-faix encore ataché au fond de la matrice. Je les donnai à tenir à la garde pendant que j'en fis la ligature à l'ordinaire ; aprés quoi je délivrai la mére heureuſement. On voit aſſez par ce récit, que je pourrois apuier d'autres ſemblables, de quelle importance il eſt

de faire saigner plus ou moins, soit dans la grosseſſe, soit dans le travail, certaines femmes dont l'état & le tempérament l'éxige, pour ne pas s'expoſer à de tels périls.

Il reste à dire un mot touchant le cordon, qui par sa longueur exceſſive s'empare du paſſage, & s'y gliſſe parmi les diferentes parties que l'enfant peut préſenter dans une mauvaiſe ſituation, ſans toutefois les engager autrement. C'eſt un obſtacle plus embaraſſant que dangereux, en ce qu'il retarde & offuſque la main dans ſon opération. Car comme il eſt gliſſant & limoneux, il coule & retombe à meſure qu'elle s'employe à le relever. Quelquefois même il eſt ſi gonflé & plein de vents, qu'il ocupe ſeul tout le détroit. Supoſé donc l'impoſſibilité de le réduire où la néceſſité de ſecourir une femme en diligence dans un beſoin preſſant : le plus court moien eſt de lier ce qui en tombe, en deux endroits ; ſavoir le plus haut qu'il eſt poſſible du côté de l'ombilic : & du côté de l'arriére-faix, à une hauteur à diſcretion. Enſuite cette portion ſuperfluë compriſe entre les nœuds qu'on aura faits, y ſera coupée à deux ou trois travers de doigt de chacun ; l'enfant tiré inceſſamment de peur qu'il ne ſufoque ; &

la mére délivrée. Cette double ligature a plusieurs utilitez ; car outre qu'elle conserve la vie à tous deux, en prévenant la compression ou la rupture du cordon à laquelle on s'exposeroit sans cela : elle donne encore à la main une liberté plus grande pour opérer, & rend ainsi tout ensemble son opération plus facile & plus seure.

CHAPITRE XIV.

De quelques enfans monstrueux.

CE n'est pas mon dessein dans ce Chapitre de faire un long discours sur la nature, les causes & les diferences des monstres, ni de raporter les faits qu'on peut voir sur ce sujet dans les Auteurs. Je ferai seulement le récit de quelques histoires de nos jours, dont les unes instruisent dans la Pratique des Acouchemens, & les autres bien qu'elles n'y servent pas, méritent pourtant de n'être pas ensevelies dans l'oubli. Voici la premiére. En l'année 1646. lorsque je demeurois à l'Hôtel-Dieu de Paris pour le service des pauvres sous M. Haran Chirurgien major de cet Hôpital, où je commençois à pratiquer

les acouchemens du tems que la Dame le Vaché en étoit Matrône : il arriva ce qui ſuit. La femme d'un Tonnelier demeurant proche de ce lieu venoit avec beaucoup d'aſſiduité faire ſes priéres en l'Egliſe de l'Hôtel-Dieu devant un Autel ſitué vis-à-vis la porte qui donne ſur le parvis de Nôtre-Dame. Il y avoit ſur cet Autel une image de la ſainte Vierge, qui s'y voit encore aujourd'hui. Elle étoit pour lors acompagnée de deux autres qu'on voioit à ſes côtez, & que l'on a depuis ôtées, comme je dirai dans la ſuite. L'une répréſentoit un S. Jean, & l'autre un S. Michel, ſans oublier ſon diable, qui eſt comme la partie eſſentielle de nôtre hiſtoire. Ce diable étoit aſſurément un des plus laids que jamais Peintre ni Sculpteur ait imaginé. Il avoit la tête & la face d'un Satyre, les yeux rouges & enflambez, les oreilles courtes & larges, de grandes cornes, & les dents comme celles d'un Sanglier, qui paſſées ſur d'autres plus petites, faiſoient relever la lévre ſupérieure en deſſus. Le corps étoit de figure humaine, ornée d'une queuë de ſerpent. Cet objet donna dans l'œil de nôtre bonne femme, dont la priére n'étoit pas ſi fervente qu'elle ne prît ſouvent plaiſir à contempler ce beau diable avec une telle aten-

tion qu'elle fit malheureuſement un enfant qui lui reſſembloit en perfection. La R. Mére de S. F. ſortit alors de la charge de Prieure, & vint, ſelon la coûtume, prendre poſſeſſion de l'emploi qui ſe donne enſuite du Priorat, qui eſt de veiller à la viſite des malades qui abordent inceſſamment à cet Hôpital, & de pourvoir aux premiéres néceſſitez, ſoit pour l'ame, ſoit pour le corps. Elle prit donc place auprés de l'Autel que nous avons dit pour garder les reliques qu'on y expoſe. Et comme elle n'étoit pas moins charitable que ſpirituelle : dans la crainte qu'elle eut que ce diable ne ſervît encore d'original à quelque pauvre femme pour en tirer une ſemblable copie, elle prit ſoin de le faire ôter, & fit mettre un *Ecce Homo* en la place de S. Michel, pour faire ſimétrie au S. Jean qui étoit de l'autre côté. Ces deux figures ont été depuis tranſportées en quelqu'autre lieu : mais l'image de la Vierge eſt encore aujourd'hui la même, à la reſerve que les femmes y font leurs priéres avec plus de ſeureté pour leur fruit.

Ma ſeconde hiſtoire eſt d'un enfant monſtrueux que j'ai encore chez moi, lequel naquit à Paris en l'année 1655. d'une porteuſe d'eau âgée d'environ trente-

cinq ans, qui en acoucha à ſept mois. On m'aporta cet enfant à l'Hôtel-Dieu. Il fut vu de pluſieurs perſonnes de condition, entr'autres de M. Molé premier Préſident & Garde des Sceaux, de M. le Préſident le Bailleüil & de pluſieurs Médecins & Chirurgiens de cette ville. Sa rareté mérite bien que j'en faſſe la deſcription. Ce monſtre quant à l'extérieur a deux têtes égales, à côté l'une de l'autre, poſées ſur deux cols. Il n'a toutefois qu'un corps, auquel ſont atachez deux bras & deux mains, deux jambes & deux pieds ſeulement. Mais pour connoître plus particuliérement les parties externes dont il eſt compoſé, il le faut diviſer en deux têtes jointes enſemble par contiguité, en deux cols & une poitrine, un ventre & les extrêmitez. En chaque tête on remarque le crâne & la face. Les os du crâne ne font aucune cavité, ni ne forment aucun eſpace pour contenir le cerveau, de ſorte que n'étant reſté que leur baſe, il ſemble manquer autant du ſommet qu'il en faudroit pour repreſenter une calote. Les deux os communs du crâne, ſavoir le sphénoïde ou baſilaire & l'ethmoïde ou cribreux, y ſont tout entiers. La face ſe diviſe en la machoire ſupérieure & en l'inférieure. Dans la premiére on voit le

front racourci & étroit, où quelques cheveux tiennent encore préſentement. Les yeux ſont ſemblables à ceux d'un liévre, le nez à celui d'un hibou, les joües à celles d'une guenon, & les oreilles qui ſont doubles à celles d'un ſinge. En la machoire inférieure il n'a rien paru d'extraordinaire. Les cols ſont joints enſemble, & fort courts. La poitrine eſt large & ample, & y compris le bas ventre elle fait une figure ovale. L'épine du dos eſt double, à laquelle ne ſont toutefois atachées que vingt-quatre côtes ſeulement. A l'extrêmité des deux épines ſont deux coccix, qui vont ſe terminer au col d'une ſeule matrice, (car cet enfant eſt femelle.) Aprés avoir marqué ce qui paroît au dehors, il eſt bon d'expoſer ce qui fut trouvé au dedans. Il n'y avoit rien de particulier dans le bas ventre, ſinon que les inteſtins tant grêles que gros étoient d'une prodigieuſes longueur. Dans la poitrine il n'y avoit qu'un cœur de groſſeur extraordinaire. Les poulmons étoient doubles; & quoi qu'il n'y eût qu'un médiaſtin, il y avoit cependant deux éſophages, qui ſe terminoient & s'abouchoient enſemble à l'orifice ſupérieur du ventricule. Celui de ces deux éſophages qui tenoit le côté droit, paſſoit au travers du

médiaſtin en la partie ſupérieure pour s'aler joindre à celui du côté gauche. Comme nous trouvâmes deux cols, nous remarquâmes auſſi deux larinx, deux pharinx, & deux trachées ou âpres artéres. La ſubſtance de chaque cerveau étoit ſéparée par le milieu, en fort petite quantité, couverte ſeulement de la dure & pie méres, & logée principalement en la partie antérieure. La cauſe principale de cette conception monſtrueuſe fut l'imagination de la mére, qui voiant à la foire S. Laurent quelques marmouſets entre les mains des joüeurs de marionettes, s'en forma une ſi vive idée, que ſon fruit encore tendre & ſuſceptible de cette diforme figure, la reçut parfaitement.

En la même année on en donna un à M. Gonin qui étoit nôtre Major au même Hopital en la place de M. Haran ſon beau-frére, dont j'ai parlé dans la preniére hiſtoire. C'étoit un monſtre bien ridicule. Il avoit le bec & le nez d'un perroquet. On voioit au milieu de ſon front les parties génitales de l'homme, avoir deux teſticules environ de la forme de deux groſſes avelines, au milieu deſquels étoit une verge qui pendoit ſur le nez & le batoit du bout de ſon gland. Pour le reſte du corps, c'étoit une fille aſſez

bien figurée. J'en ai vu un autre entre les mains de M. Robin surnommé le Curieux, alors nôtre Doien. C'étoit deux petites filles jointes ensemble par les côtez, dont chacune avoit une tête composée de muffle & de cornes renversées en arriére & semblables à celles d'un belier : le reste du corps étoit fort bien formé.

En l'année 1662. j'acouchai la femme d'un Rubannier demeurant au faux-bourg S. Denis, d'un enfant lequel, à l'exception de la tête qui étoit de forme humaine, avoit la figure & les parties d'un oiseau de riviére, habillé & prêt à mettre à la broche : ce qui me donna beaucoup de dificulté pour l'acouchement. Car ne trouvant que des bouts d'aîles où je croiois trouver des bras, & des bouts de cuisses où je cherchois des pieds : non seulement j'avois de la peine à m'imaginer ce que ce pouvoit être, mais (ce qui étoit le pire) je ne trouvois prise nulle part. Aprés donc avoir emploié tous les moiens possibles & avoir ondoié l'enfant sous condition, je fus obligé de recourir au crochet. Je le portai doucement le dos tourné du côté du fondement de la mére, afin d'apuier la pointe sur le croupion de l'enfant ; & m'aidant de mon autre main, j'achevai l'opération avec succés, & vis alors

à

à découvert ce que je n'avois auparavant connu que sous une vague & confuse idée. Je dissimulai la chose & sans en donner le moindre soupçon à la malade, je lui demandai à propos si elle ne se souvenoit point d'avoir desiré quelque chose au tems qu'elle doutoit d'être grosse ainsi qu'il arrive à la plûpart des femmes. Elle me dit ingénûment, qu'autant qu'elle s'en pouvoit souvenir, elle n'avoit eu qu'une seule envie de manger d'un canard de bonne mine qu'elle avoit vu à la boutique d'un rotisseur son hôte, & que n'aiant osé le dire à son mari, elle en conçut de la douleur. Il me fut aisé de juger par là quelle avoit été la cause d'une production si extraordinaire.

J'acouchai encore en l'année 1670. la femme d'un jeune Chirurgien demeurant au marais du Temple, d'un enfant, lequel outre qu'il étoit hidropique avoit aussi deux têtes, dont la mieux formée étoit sur son col au dessus de la poitrine dans la situation ordinaire: & l'autre, au bas de l'épine sur l'os sacrum, en sorte qu'il sembloit même que la chair des fesses avoit été emploiée à la fabrique de cette tête. Les os du crâne ni ceux de la face n'étoient pas encore formez; d'où vient qu'à l'ouverture d'une hidropisie parti-

culiére cette tête fut consumée, & sa figure qui auparavant paroissoit en quelque façon humaine, disparut incontinent. Ce monstre avoit encore deux parties génitales, mâles, distinctes, & bien formées, dont la situation étoit fort étrange. L'une étoit en la partie supérieure & externe de la cuisse gauche au dessous de la tête dont je viens de parler : l'autre, en la partie interne de la cuisse droite opposite à trois travers de doigt de l'aîne. Ce monstre presentoit d'abord le ventre plein d'eaux, comme si c'eût été celles de l'enfantement. Je reconnus toutefois le contraire par plusieurs moiens. Premiérement, parce que ces eaux étoient dans une quantité beaucoup plus grande que ne sont celles de l'enfantement. Secondement, parce qu'elles n'avoient point leur reflux comme celles de l'enfantement. Troisiémement, parce que portant le doigt de part & d'autre au dessus de la tumeur, je trouvai le devant de la poitrine de l'enfant. Enfin, parce que j'apris que les eaux de l'enfantement étoient déja écoulées. Connoissant donc que ces eaux n'étoient autre chose qu'une hidropisie, je les fis écouler par une ouverture en la partie qu'elles occupoient ; puis cherchant les pieds pour les amener ensemble & les lier ensuite sépa-

rément, je connus qu'il y avoit deux têtes, l'une dans le fond de la matrice, & l'autre en bas vers son embouchure. Mais lors que je vins à tirer l'un ou l'autre des pieds, ou tous les deux, je remarquai que la tête inférieure suivoit ce mouvement, s'aprochoit du passage, me faisoit résistance, & mettoit ainsi un grand obstacle à mon dessein. Cela me donna lieu de douter qu'il n'y eût deux enfans, & que tirant une partie pour l'autre je ne me trompasse. Pour lever ce doute & sortir de l'erreur où je craignois d'être, je coulai mes doigts depuis l'un des pieds jusqu'à la cuisse, & passant à l'autre cuisse je connus évidemment que cette tête étoit du corps même dont je tenois les pieds, & que la résistance qu'elle faisoit à mon opération, procédoit uniquement de son hidropisie qui la rendoit d'une grosseur prodigieuse. Ainsi je passai outre; & vuidant cette hidropisie comme j'avois fait l'autre, j'achevai mon opération & délivrai heureusement la femme qui sortit saine & sauve de son acouchement.

En l'année 1682. au mois d'avril j'alai secourir la femme d'un cordonnier demeurant ruë S. Denis à l'enseigne de l'Auruche. Quoique son enfant se presentât dans la posture naturelle la face en dessous,

il ne laiſſa pas de me donner à ſonger. Car ne trouvant point le deſſus de la tête ou pour mieux dire les os qui compoſent le crâne, j'avois peine à deviner ce que ce pouvoit être. Dés lors j'aſſurai à ſa ſage-femme que j'étois fort trompé, ſi l'enfant n'étoit diforme. Je l'ondoiai, & le tirai par les pieds aprés lui avoir fait prendre la ſituation convenable. Je l'examinai enſuite de fort prés. Je ne lui trouvai pour tout os du crâne que le ſphénoïde qui eſt la baſe, ſur laquelle étoit une maſſe confuſe de couleur noirâtre, plus dure que du ſang, & moins dure que la chair d'un parenchîme, mais plus ſemblable à du ſang coagulé ou engrumelé, facile à ſe détacher, comme elle fit. Cette maſſe n'étoit recouverte d'aucune membrane. Elle rempliſſoit toute la baſe, au deſſous de laquelle je remarquai le rets admirable, tel qu'on le voit dans tous les autres ſujets. Il n'y avoit ni ſubſtance ni forme de cerveau, & ce qui me parut plus conſidérable, c'eſt que l'enfant ne laiſſa pas de vivre un gros quart d'heure aprés être ſorti de la matrice, comme je l'obſervai par le mouvement de ſon cordon en le tenant prés du nombril; d'où il eſt aiſé de conclûre qu'il avoit vêcu comme un autre enfant au ventre de ſa

mére, quoiqu'il n'eût point de cerveau; d'autant plus que les autres parties de ſon corps étoient du reſte bien formées, nourries, & à terme.

Un autre dans le même tems me donna plus de peine quoique la mére ne fût groſſe que de ſept mois; en ſorte même que je me trouvai obligé à la faire changer de ſituation & tourner ſur le ventre de la maniére que j'ai décrite ailleurs. Ce qui faiſoit la dificulté étoit une tumeur de figure ronde deux fois plus groſſe que la tête de l'enfant ſituée au bas de ſon épine, & qui ocupoit l'os ſacrum & le coccix. La plus grande partie de la maniére dont elle étoit compoſée reſſembloit à celles des loupes, & le reſte étoit une quantité d'eau que je fis écouler par l'ouverture de la tumeur ou de la peau qui la couvroit. Aprés quoi j'eus plus de facilité pour achever mon opération. Je diſſéquai enſuite ce corps étrange, au fond duquel je trouvai un canal gros comme le petit doigt rempli d'un ſang noir, qui paſſoit entre les os que j'ai dit, & traverſant le bas ventre aloit rendre à la veine cave décendante par pluſieurs principes. C'étoit par ce canal, que la tumeur avoit pris dequoi ſe nourrir & s'acroître.

Je joins à ces opérations celle que je

fis le vingt-neuviéme jour d'Aouſt 1674. ſur les dix heures du ſoir à la femme d'un faiſeur de ſelles demeurant au bout de la ruë des F. D. que j'acouchai alors pour la ſeconde fois. Deux jurées babillardes que je trouvai chez elle lui avoient donné la torture depuis le grand matin, s'éforçant tour-à-tour de tirer une tête d'enfant à demi ſortie hors de l'orifice interne de la matrice ſans faire une plus exacte recherche, ni demander du ſecours. Cette pauvre femme avoit tant crié durant tout le jour, & en étoit tellement enroüée, qu'elle ne pouvoit plus parler. Elle avoit les cuiſſes & les autres parties toutes noires de meurtriſſûres; & cependant il ſembloit à ces Dames matrônes que je devois encore aprés cela faire leur éloge. Mais loin d'en mériter aucun, elles nétoient pas même dignes d'excuſe; car ſupoſé qu'elles ſe fuſſent couvertes du prétexte de leur ignorance, & de ce qu'elles n'avoient point connu qu'il y eût une ſeconde tête qui empêchât la ſortie de celle qui les avoit tant trompées: elles ne laiſſoient pas d'avoir toujours un tres-grand tort, puiſqu'une tête qui venoit de côté, la face la premiére & priſe au paſſage, leur devoit être un obſtacle & un motif plus que ſufiſant pour les obliger à recourir de bon-

ne heure aux perſonnes mieux verſées qu'elles en la pratique des dificiles travaux. Je dis ceci en paſſant, & je ſuis bien aiſe qu'elles ſachent, qu'il eſt tresloüable à une perſonne de ne préſumer point de ſes forces dans une matiére qui paſſe viſiblement ſa portée, & que c'eſt au contraire une des choſes qui mérite plus de blâme, de s'opiniâtrer à ne rienfaire qui vaille, aux dépens d'une mére & de ſon enfant qui n'y perdent ſouvent pas moins que la vie. Revenons à nôtre ſujet. Pour opérer avec ſûreté, je m'enquis d'abord de tout ce qui s'étoit paſſé. Enſuite, je repouſſai un peu cette tête déja avancée au paſſage, & portai doucement mes doigts le long de ſon col à l'entrée du corps de la matrice, aiant le dos de la main tourné du côté du rectum de la mére. Alors je découvris une ſeconde tête, dont je touchai la machoire inférieure. Je reconnus pareillement que ces deux têtes étoient chacune ſur un col ſéparé, bien qu'elles n'apartinſſent qu'à un ſeul corps. C'eſt pourquoi je réſolus de repouſſer entiérement la premiére, & de porter ainſi plus librement la main juſques ſur la partie fourchuë où commençoit la ſéparation des deux cols. Je paſſai de là tout du long & juſqu'au bas de la poitrine, puis la tour-

nant par deſſus le flanc gauche de l'enfant, d'un tour de poignet je la poſai ſur ſes feſſes. J'empoignai ſes pieds & ſes talons qui étoient pliez contre, & les aiant amenez enſemble le plus prés que je pus de l'orifice interne, je retirai ma main afin de lui donner un peu de relâche, reprenant de l'autre ce que je quitois de celle-là. J'avois au poignet de cette autre un laqs à nœud coulant en forme de braſſelet, que j'attirai peu à peu par deſſus la main juſqu'à ce qu'il fût parvenu au deſſous des maléoles des pieds que je tenois. Je les arrêtai par le moien de ce laqs, que j'ôtai aprés les avoir tiré au dehors pour les enveloper d'un linge. Je fis faire en ſuite la culebute à l'enfant, je le tirai juſqu'aux aiſſelles ſeulement pour lui dégager les bras. Enfin je débaraiſſai chaque tête l'une aprés l'autre ſans rien rompre ; & ce fut la fin d'une opération également belle & dificile qui tira cette pauvre mére du naufrage, en ſorte que depuis, elle a ſuivi ſon mari à l'armée pour y vendre avec lui les vivres aux ſoldats. J'atens que quelqu'un me diſe qu'il ſemble qu'une opération où l'acoucheur obſerve tant de circonſtances, doive être fort embaraſſante & bien longue à executer. Mais je ſuis prêt à lui répondre,

qu'une expérience de plusieurs années lève beaucoup de dificultez, qu'elle opére avec autant de promptitude que de facilité ; & pour encourager ceux que les obstacles des travaux pénibles détournent de les entreprendre, & pour rendre en même tems témoignage à la vérité : j'ose dire que depuis que je suis parvenu à un certain degré de connoissance pratique par les diverses ocasions où je me suis vu, je n'ai point eu de travail, quelque laborieux qu'il ait été, non pas même ce dernier, que je n'aie terminé en moins d'une demie heure. J'ajoute à cela que dans les travaux où ces sortes de défectuositez monstrueuses rendent la sortie de l'enfant presque impossible, le Chirurgien doit se servir de toute son industrie pour repousser, trancher, égaler, extraire selon ses desseins. Que si ni les préceptes de l'art, ni les lumiéres de l'expérience, ni enfin les inventions de l'esprit n'y peuvent rien : que peut-on faire, sinon d'abandonner l'ouvrage à la nature ? On n'est point obligé à l'impossible. Enfin pour ne rien omettre, de ce que la curiosité du lecteur semble exiger naturellement de moi dans le récit de cette derniére histoire : je lui donne un discours où M. Hemerez mon confrére & l'un des premiers anatomistes du

ſiécle a renfermé ce qu'il trouva dans ce dernier monſtre, lorſqu'il me fit l'honneur d'en faire la diſſection chez moi en preſence de pluſieurs perſonnes de mérite, aprés l'avoir fait voir à une infinité de monde que la curioſité y atira en moins de deux jours.

Récit de l'anatomie d'un monſtre qui naquit à Paris le 29. jour d'Aouſt. 1674.

LE dernier jour du mois d'Aouſt 1674. ſur les trois heures aprés midi Monſieur Peu m'engagea en preſence de Meſſieurs de Mercene, Moreau, Lallier & Biendiſant Docteurs en Médecine, & de Meſſieurs Bénard, Guiart, Preſidi, Magni, Martin Maîtres Chirurgiens, à faire l'ouverture & la diſſection d'un monſtre. C'étoit un enfant mâle qui avoit deux têtes bien formées. Chacune de ces deux têtes étoit portée ſur un col ſéparé, & chaque col ſortoit de deſſus une épaule. Les parties de ce monſtre étoient fort bien figurées. Il étoit de taille haute, & de la groſſeur d'un enfant qui auroit vêcu ſix mois aprés ſa naiſſance.

La curioſité avoit atiré chez M. Peu pluſieurs perſonnes de marque pour voir l'examen de toutes les parties internes de

ce monſtre, que ledit ſieur Peu avoit reçu le 29. du même mois. Il avoit été mandé pour ſecourir la mére de cet enfant, qui durant cet acouchement avoit été extrémement tourmentée par deux ſages-femmes, qui ne prévoiant pas que cet enfant dût avoir deux têtes, avoient fait pluſieurs éforts rudes & inutiles pour tirer une de ces deux têtes. Quelque raiſon que j'euſſe de m'excuſer de faire une telle diſſection, je ne laiſſai pas de l'entreprendre, tant pour ſatisfaire l'inclination de M. Peu, que pour marquer à toute l'aſſemblée le reſpect que j'avois pour ſes ordres.

J'en commençai donc l'ouverture en la maniére acoutumée. Je trouvai une veine umbilicale fort groſſe, & deux artéres de la même proportion. Le foie nous parut d'abord à l'ouverture du péritoine, comme ſitué plus au milieu de l'épigaſtre qu'à l'ordinaire: les deux hipocondres fort gros & puiſſans: le réſeruoir de la bile étoit fort plein. Aiant levé l'épiploon nous fûmes ſurpris de voir plus d'inteſtins qu'à l'ordinaire. Enſuite je tirai la rate qui étoit petite, belle & bien figurée, ſituée dans ſon lieu naturel qui eſt l'hipocondre gauche. Je découvris enſuite les reins qui avoient la figure de glandes engloméréés,

laquelle figure ſe remarque dans les reins de tous les enfans nouveaux nez. Les uretéres & la veſcie étoient à l'ordinaire. Il ſera parlé incontinent des inteſtins en traitant des éſophages & des eſtomacs avec leſquels ils ont continuité.

Enſuite de ce premier examen je paſſai au ſecond, qui eſt celui de la poitrine, laquelle étoit fort large tant par le ſternum, qui eſt le devant du corps, que par l'épine du dos qui eſt le derriere. Les poulmons étoient ſemblables à ceux qui ſe rencontrent dans les autres ſujets, ayant trois lobes du côté droit, & deux du côté gauche. Cet enfant n'avoit qu'un cœur ſitué dans le péricarde, mais plus large que de coûtume, & qui paroiſſoit plus court à raiſon de cette largeur. Il avoit la pointe du cœur comme finiſſant en deux pointes mouſſes, mais non ſéparées. Le cœur n'avoit que deux oreilles & deux ventricules, deſquels ſortoient quatre vaiſſeaux qui avoient la conſiſtence d'artéres, aiant leurs tuniques blanches & épaiſſes; & de ces quatre vaiſſeaux artériels deux ſortoient du ventricule droit, pour ſe porter chacun à chaque poulmon; & les deux autres, du ventricule gauche, pour produire deux artéres, dont celle qui étoit du côté droit

montoit droit en haut, pour prendre le chemin de la tête, qui étoit ſituée ſur l'épaule droite: & celle qui étoit du côté gauche ſortie dudit ventricule gauche du cœur, comme auſſi les veines & le ſeptum medium, n'avoient rien de particulier. Remarquez que ce cœur, qui étoit unique, avoit double vaiſſeaux. J'oublios à dire que nous avions remarqué le trou de Botal, qui communique de l'oreille droite dans la gauche devant la naiſſance, & le commencement de la valvule qui le doit boucher aprés la naiſſance, ce qui eſt commun à tous les autres fétus.

C'eſt par ce canal que ſe fait la circulation dans l'homme qnand il eſt dans le ventre de ſa mére. Mais quand une fois il eſt ſorti de ſa priſon, & qu'il joüit de la lumiére, le ſang paſſe de l'artére du poulmon dans la veine du poulmon, ſoit au travers des chairs de ce parenchime, ſoit par la communication des petites artérioles, & des petites vénules du poulmon. Pour bien entendre ceci, il eſt bon de ſavoir l'anatomie des poulmons. Malpygius nous a démontré que ce n'étoit qu'un amas de véſicules & de cellules produites par la dilatation de l'âpre artére, qui ſerpente au tour des diviſions de l'artere &

de la veine du poulmon, comme le liére fait à lentour d'un arbre. Ces véſicules étant remplies d'air, compriment les vaiſſeaux du poulmon, & obligent le ſang qui y eſt contenu à ſuivre ſon chemin; c'eſt-à-dire à aler dans le ventricule gauche. Par ce moien tout le ſang qui a été verſé du ventricule droit du cœur dans la ſubſtance du poulmon, eſt obligé par le preſſement de ces véſicules remplies d'air à circuler inceſſamment, la même choſe arrivant ici que dans les tuiaux d'orgue qui reçoivent l'air & en ſont gonflez. Ces véſicules étant des dilatations de l'âpre artére, ſont toutes remplies d'air par l'inſpiration, & ſont comme autant de mains qui compriment les veines & les artéres du poulmon. Dans le fétus cela n'eſt pas de même, l'air n'étant point dans les poulmons, car je ſupoſe qu'il ne reſpire point: ils ſont afaiſſez & ne permettent pas le paſſage au ſang de l'artére du poulmon dans la veine; mais le ſang qui eſt contenu dans l'artére du poulmon, s'en va par un vaiſſeau particulier ſe dégorger dans l'aorte, & celui de la veine-cave par un vaiſſeau dans la veine du poulmon: en ſorte que dans le fétus ce ſang ne paſſe qu'une fois par une cavité du cœur; mais du moment qu'il aura

reſpiré, le poulmon étant plus dilaté par le reſſerrement de l'air, le ſang du ventricule droit ira dans le gauche, & les tuiaux n'auront aucun uſage.

Je ſai bien que beaucoup de gens s'oposeront à ce que j'ai dit, en ce qu'ils croiront que l'enfant dans le ventre de ſa mére, reſpire, fondez ſur les obſervations de quantité de Médecins, qui diſent avoir entendu crier des enfans dans le ventre de leur mére, ce qui ne ſe peut faire ſans reſpiration, la voix n'etant autre choſe que le même air que nous avons reſpiré, qui étant pouſſé avec violence, fait ce ſon. Mais je répondrai à ces Meſſieurs qu'ils ſe ſont peut-être trompez, & qu'ils ont pris pour le cri d'un enfant, des vents qui tourmentent aſſez ſouvent les femmes groſſes, & qui font ces ſortes de ſons. Quoiqu'il en ſoit, je ſuis tout prêt à changer de ſentiment quand ils m'auront fait connoître la vérité de ce qu'ils avancent.

Nous avons conſideré deux trachées artéres, qui des deux larinx de chaque gorge venoient aboutir dans chaque poulmon. Nous conſidérâmes auſſi deux éſophages, qui du détroit de la gorge tenoient le paſſage que nous alons marquer. Celui de la tête droite, paſſoit

dans le côté droit, & celui de la tête gauche paſſoit dans le côté gauche de la poitrine; en ſorte que l'éſophage droit perçoit le diafragme du côté droit, & l'éſophage gauche perçoit le diafragme du côté gauche, pour aboutir chacun dans un eſtomac particulier. L'eſtomac gauche étoit plus rouge & plus grand que le droit; & le droit, plus petit, plus blanc, & d'une ſubſtance plus ſerrée que le gauche; & chacun de ces eſtomacs étoit ſitué dans chaque hipocondre, aprochant de la partie moienne, que l'on apelle ordinairement épigaſtrique. La raiſon pour laquelle l'eſtomac gauche étoit plus grand, eſt, à mon ſens, parce que la rate qui eſt au côté gauche tenant peu d'eſpace, permettoit à cet eſtomac de s'étendre davantage. Il étoit plus rouge que le droit, parce que les vaiſſeaux étoient plus libres pour ſe remplir, & pour porter plus de ſang que ceux de l'eſtomac qui étoit ſitué du côté droit, qui étoit preſſé par le foye qui y eſt ſitué, lequel eſt un viſcére bien plus gros que celui de la rate. Ce ventricule ou eſtomac droit faiſoit auſſi que le foïe étoit plus vers la partie moienne, comme j'ai remarqué ci-devant.

Quant à la nourriture, on peut être aiſément perſuadé que les alimens que cet

cet enfant auroit pris par une de ſes bouches auroient pû ſervir à le nourrir tout entier, & que l'un des eſtomacs pouvoit ſe repoſer durant que l'autre auroit travaillé. La raiſon eſt que le chile, qui ſe prépare dans l'eſtomac ſoit par le moien de la chaleur humide des entrailles qui l'environnent, ſoit par le moien d'un diſſolvant, ce qui eſt plus vrai ſemblable, pouvoit, étant venu dans le jéjunum, s'inſinuer dans les vaiſſeaux lactez, & fournir la matiére qui doit faire le ſang propre à entretenir la machine. Car nous remarquâmes, comme je dirai dans la ſuite, que les deux boiaux, que l'on nomme duodénum, venoient ſe joindre enſemble proche de l'endroit où ſe décharge la bile, & le ſuc pancreatique, & qu'ils faiſoient un Y. Et partant le chile qui eût été fait dans l'un ou dans l'autre ventricule eût été ſufiſant pour conſerver ce monſtre, les vaiſſeaux lactez prenant leur origine dans le commencement du jéjunum. Il ſeroit inutile d'expliquer la maniére dont ſe fait cette diſſolution dans l'eſtomac. Tout le monde ſait que la liqueur qui vient par le canal pancréatique, eſt acide, & que la bile eſt un volatile; que le mélange de ces ſucs diférens ſert à exalter & à fermenter le chile. Les parties les plus

ſubtiles du chile ainſi fermentées s'échapent & s'inſinuënt dans les vaiſſeaux lactiféres, leſquels vaiſſeaux ſe rencontrent dans toute l'étenduë des menus inteſtins. Cette partie la plus ſubtile du chile entre d'autant plus aiſément dans ces petits vaiſſeaux lactiféres, qu'elle y eſt pouſſée par le mouvement du diafragme, & par le mouvement periſtaltique des inteſtins, l'éferveſcence qui arrive à l'ocaſion de ces liqueurs y contribuant beaucoup.

Ces vaiſſeaux lactiféres ſont contenus dans la double membrane du méſentére, qui les humecte par le moyen de ſa ſubſtance graiſſeuſe, les défend, les apuye, & les conſerve par le moien des glandes qui ſont contenuës dans cette double membrane où les vaiſſeaux ſont enfermez.

Ces veines lactées, qui ſont tres-petites & en tres-grand nombre, étant ſituées à la circonférence du méſentére viennent inſenſiblement s'aboucher enſemble, pour faire que de pluſieurs petites il s'en forme de médiocres, leſquelles s'aſſemblent dans une ſeule, d'où le canal torachique prend ſon origine, qui quelquefois eſt ſimple, & quelquefois double. Il ſe pourroit faire qu'une partie de ces vaiſſeaux, dont je viens de parler, s'uniſſant avec les vei-

nes méſarraïques, ſert à rendre ce même ſang plus coulant & plus liquide ; & lui donne plus de facilité pour paſſer de la veine porte, où les veines méſarraïques s'abouchent, dans la veine cave aſcendante. Faiſant réflexion ſur cette penſée, on pourroit dire que le foie recevant de la veine porte une partie de cette ſubſtance chileuſe mêlée avec le ſang des veines méſarraïques, le feroit paſſer des vaiſſeaux capilaires de ladite veine porte contenus dans la ſubſtance du foie, dans les vaiſſeaux capilaires de la veine cave, qui ſont pareillement contenus dans le foie ; & ſuivant cette penſée, le foie donneroit à ces deux ſubſtances contenuës dans ſon parenchime le caractére de ſang. Ainſi on peut dire que la ſubſtance rouge du ſang ſe mêle en ces endroits avec la ſubſtance blanche du chile, comme fait le ſang de la veine ſouclaviére gauche avec la ſubſtance blanche & aqueuſe que lui verſe le canal torachique. Cependant il eſt à remarquer, que, quand ces choſes ſeroient véritables, le foie ne perdroit pas pour cela ſon principal uſage, qui eſt de ſéparer la bile d'avec le ſang, lequel lui eſt envoié par le moien de l'artére céliaque ; mais ſeulement que la bile ſe trouveroit un peu tempérée par l'aproche de

ce chile contenu dans le foie.

Je n'avance ceci que comme une conjecture pour favoriſer le ſentiment de ceux qui ſoutiennent, qu'une portion du chile par les veines lactées ſe porte au cœur, une autre par là au foie. Il ſe pourra même rencontrer que cette idée ne ſoit pas fauſſe. Cependant j'aime mieux ſuivre le ſentiment des autres. Il n'en eſt pas de même des choſes de phyſique, comme des hipotéſes aſtronomiques; celle qui eſt la plus ſimple & avec laquelle on explique mieux les phénoménes eſt la meilleure: mais en matiére de phyſique, il faut s'accommoder au ſujet, & raiſonner ſelon les faits. Cela étant, j'oſerai avancer que le chile eſt porté dans le cœur, où il eſt converti en ſang, les vaiſſeaux qui portent le chile alant tous ſe dégorger dans la ſouclaviére, & perſonne n'en aiant découvert qui aillent ſe décharger dans les méſarraïques.

Pour ce qui eſt de la faim que ce monſtre eût pu reſſentir, j'oſe aſſurer qu'il eût pu avoir ce ſentiment non ſeulement dans ces deux ventricules, mais même qu'il eût pu faire la coction dans tous les deux. Car ſuivant l'opinion des anciens la faim arrive par la diſſipation de la ſubſtance, & de cette diſſipation qui ſe fait

continuellement en toutes les parties, il s'enſuit un deſir naturel de ſe remplir. C'eſt pour ce ſujet que les parties tirent, ou pour mieux dire reçoivent le ſang des artéres capilaires, puis des médiocres, enſuite des grandes artéres, & enfin du cœur. Le cœur tire le ſang des veines tant ſupérieures qu'inférieures, comme ſont la cave aſcendante, la porte & les méſarraïques juſqu'aux vaiſſeaux lactiféres tant ſupérieures qu'inférieures, enfin des inteſtins grêles & du ventricule juſqu'à ſon orifice ſupérieur, qui eſt l'éſophage & la bouche, & les derniers vaiſſeaux ſuccent & épuiſent ce qui reſte de leur humidité naturelle, ce qui fait qu'ils deſirent de ſe pourvoir d'ailleurs Cela ſe ſeroit pu paſſer dans ces deux ventricules, & par conſéquent il y auroit eu ce ſentiment que nous apellons faim. Mais pour parler plus clairement & plus intelligiblement, la faim n'étant qu'un certain picotement qui détermine la machine à chercher dequoi ſe nourrir : ce monſtre aiant dans chacun de ſes ventricules ce qui pouvoit faire ce ſentiment, il eût reſſenti la faim également dans l'un ou dans l'autre. Pour ſavoir cela, il ſeroit bon d'avoir une groſſiére idée de l'anatomie du ventricule. Villis dans ſon dernier

livre l'a parfaitement bien faite. Mais ſans m'arréter à vous expliquer la ſituation des fibres du ventricule & le jeu de ces petits filets, ce que l'on pourra voir chez cet auteur : outre les trois tuniques ordinaires, il en a découvert une quatriéme qu'il nomme glandulaire, parce qu'elle eſt toute remplie de glandes conglobées, qui verſent une ſéroſité ou limphe acide qui fait dans le ventricule le ſentiment qu'on apelle faim. Poſant cette hipotéſe, ce monſtre aiant eu deux ventricules, auroit eu dans chacun ce qu'il faut pour produire la faim. Si l'on veut prendre le parti de ceux qui veulent que la liqueur qui eſt déchargée par les vaiſſeaux ſalivaux de la bouche dans le fond de l'eſtomac, produiſe la faim : cette liqueur aiant pu ſe décharger dans l'un ou dans l'autre ventricule par les deux éſophages qu'il avoit, cette liqueur ſe lévinant & ſe fermentant eut ſans doute produit la faim dans tous ces deux ventricules. Ceux qui veulent que par les artéres du ventricule il s'échape quelques petits corps ſalins qui produiſent la faim, ſeroient de nôtre ſentiment : & ſupoſant qu'il eût une fois mangé, le reſte de ce ſuperflu de ce chile s'aigriſſant dans la cavité du ventricule eût entretenu la faim pendant le reſte

de ſa vie, poſant qu'il eût été bien conditionné. Il eût donc reſſenti la faim, & eût pu faire la coction dans l'un ou dans l'autre ventricule.

Pour ce qui eſt de la nourriture de ces deux ventricules, comme elle ne ſe fait pas par le moien du chile, mais par le moien du ſang, chaque ventricule auroit été ſufiſamment nourri par le rameau ſtomachique que l'artére céliaque lui auroit fourni.

Les deux eſtomacs aiant chacun à la fin de leur pilore, qui eſt l'orifice inférieur, un duodenum fort court, de la longueur d'un pouce, ſitué ſous la voute du foie, venoient ſe terminer enſemble & produire un ſeul inteſtin, ce qui ſe peut voir chez Monſieur Peu; tellement que la rencontre des orifices inférieurs de ces deux eſtomacs, ou plûtôt de leur duodenum & l'extrémité ſupérieure du jéjunum repreſentoient aſſez la figure d'un Y. Je ne doute point que chaque inteſtin duodenum n'eût ſon méat colidoque & pancréatique, parce que faiſant ſoufler dans les inteſtins pour les conſerver, je trouvai que l'air s'échapoit par les embouchures deſdits vaiſſeaux, ce qui m'obligea de les lier en ces endroits. Les autres inteſtins n'avoient rien de particulier, & étoient ſemblables à ceux des autres ſujets, excepté que le

jéjunum & l'iléon étoient plus long, ce qui me donna ocaſion de les meſurer. Je trouvai que tous les inteſtins enſemble faiſoient environ neuf fois la longueur de ce corps, au lieu qu'ils ne font ordinairement que ſept fois la longueur du corps & environ quatre pouces, meſurant depuis le ſommet de la tête juſqu'au talon. Je remarquai aux menus inteſtins environ le duodenum une production de la longueur d'un pouce, qui s'étendoit & faiſoit comme un petit ſac, ce que j'ai remarqué pluſieurs fois aux menus inteſtins des enfans; ainſi cela n'eſt pas particulier à ce ſujet: mais il y a deux choſes tres-conſiderables à remarquer à l'ocaſion de la conſtruction de ces eſtomacs & de ces inteſtins.

La premiére eſt que la nourriture que cet enfant auroit priſe par une de ſes bouches, auroit ſervi à le nourrir tout entier, quoi que l'autre eſtomac ſe fût trouvé vuide.

La ſeconde eſt que la longueur de ces inteſtins grêles n'avoit été acordée que parce qu'il faloit plus de chile, qui eſt la matiére prochaine du ſang, pour nourrir un corps dont les organes ſupérieures étoient doubles, qu'un autre qui auroit été ſimple. Joint que les eſprits qui agiſſent & qui ſe diſſipent continuellement dans

les actions des cinq ſens qui réſident à la tête, où ſont placez les organes, avoient beſoin d'une plus grande quantité de ſang pour les produire, & par conſequent de plus de chile, & d'un plus grand nombre de veines lactiféres; & ainſi il faloit que les inteſtins grêles euſſent une plus grande étenduë, parce que les vaiſſeaux lactiféres viennent aboutir aux inteſtins grêles dans leſquels les petits corps de cette matiére chileuſe s'échapent.

Il y avoit deux trachées artéres. C'eſt en cela que paroiſſoit l'artifice dont la nature s'étoit voulu ſervir & pour conſerver ce double individu, & pour lui donner l'eſprit & la vigueur dont il avoit beſoin pour deux diférens ſujets, que leur conſtitution naturelle rendoit inſéparables.

Ariſtote remarque fort bien que la chaleur ne ſubſiſte que par un froid moderé & proportionné à ladite chaleur. C'eſt, je crois, pour cela que le cœur de ce monſtre étoit plus gros & plus large que les autres; ce qui le faiſoit paroître plus court. Il avoit deux oreilles ſituées comme les autres, ce que nous avons déja dit ci-deſſus, capables de contenir une tres-grande quantité de ſang, & d'air, dont il avoit beſoin pour conſerver ſa cha-

leur naturelle, & empêcher qu'elle ne ſuffoquât, & pour fournir une tres-grande quantité d'eſprits pour éxécuter tous les mouvemens dont il eut été capable, y aiant aſſez de vrai-ſemblance à croire que l'air qui entre dans les poulmons ne ſert pas ſeulement à nous rafraîchir & à moderer l'ardeur de nôtre ſang, mais qu'il s'en échape quelques petites particules tres-ſubtiles & tres-deliées qui puiſſent ſervir à la diſtillation des eſprits animaux.

Quant aux parties ſupérieures qui ſont les têtes, il avoit deux artéres aortes pour produire chacune une artére carotide, qui ſe diſtribuoient chacune à une tête fort ſéparée & portée ſur un col auſſi ſéparé, pour y porter le ſang artériel, ſeul capable de nourrir, & dont les eſprits animaux ſont formez, & aidez de l'air extérieur que nous reſpirons, qui étoit porté aux poulmons de ce ſujet par deux diférentes trachées artéres, afin de multiplier ces eſprits animaux qui devoient ſervir à ces deux diférentes têtes.

Il nous reſte à examiner ſi ce corps monſtrueux pouvoit avoir deux ames. Ce qui peut faire quelque dificulté, c'eſt que ce monſtre avoit deux cerveaux tout parfaits & tres-acomplis en toutes leurs par-

ties, comme toute l'assemblée qui le vit tres-distinctement en pouvoit rendre témoignage. Chaque tête étoit acompagnée d'une épine du dos. Les deux épines étoient séparées l'une de l'autre, mais en sorte qu'elles étoient contiguës dans le milieu. Elles étoient toutes deux remplies d'une moëlle épiniére, qui étant sortie de la base du cerveau postérieur, & passant chacune dans les sept vertébres des cols séparez & éloignez l'un de l'autre, continuoient leur progrés séparément dans les vertébres du dos & des lombes qui étoient contigus ; & enfin les derniers nerfs de cette moëlle d'épine étoient contenus ensemble dans la cavité de l'os sacrum qui étoit unique, quoique les autres vertébres contiguës eussent chacune de chaque côté un trou séparé & environné d'une substance osseuse, ou ossée. Cette double épine contiguë nous faisoit paroître les épaules, le dos & les lombes, c'est-à-dire les reins fort larges. Il est à remarquer que la nature s'étoit servi d'un grand artifice pour la construction de ces deux épines, qui étant mobiles & soufrant quelque espece de mouvement l'une de l'autre en étoient par consequent plus foibles. La nature avoit remedié à cette foiblesse par trois di-

férents endroits; savoir environ la cinquiéme vertébre des lombes, la huitiéme & la premiere vertébre du dos par le moien d'un os qui passoit comme une cheville du côté droit au côté gauche, & qui ne faisoit que comme une vertébre pour rendre ces parties plus fortes & plus fermes; joint que pour la même seureté elle avoit deux trous séparez pour laisser passer ladite moëlle épiniére. Il n'y avoit, comme j'ai dit, qu'un os sacrum, qui à la vérité n'avoit qu'un trou, parce que les nerfs produits des deux moëlles épiniéres, étoient tous formez, arrondis, & distinguez.

On pourroit ici agiter si ce monstre auroit eu deux ames, ou s'il n'en auroit eu qu'une. Je sais qu'entre les Philosophes, plusieurs ont mis le domicile de l'ame en la seule base du cerveau, d'autres au sommet de la tête, quelques-uns aux membranes du cerveau, d'autres enfin au milieu des sourcils & des oreilles. Hérophile, Zénocrate, Erasistrate, & Strabon se sont ainsi partagez dans leurs sentimens. Je sais que Descartes a voulu que l'ame résidât dans la glande pinéale. Selon Aristote, & selon le sentiment des Péripatéticiens & des Stoïciens le cœur est le siége de l'ame. Je sais de plus ce que

l'on dit ordinairement ; que l'ame eſt *tota in toto, & tota in qualibet parte* ; Enfin je ſais que par raport à tous ces diférens ſentimens, on peut faire diférentes réfle-xions, & tirer diférentes conjectures touchant la queſtion dont il s'agit. Mais je laiſſe aux Savans, & aux perſonnes que cette matiére regarde plus particuliére-ment, à faire ces refléxions, & à tirer ces conjectures. Pour moi je ſerai trop con-tent, ſi par l'exactitude que j'ai aporté en obſervant tout ce qu'il y avoit de ſin-gulier touchant le nombre & la ſtructure des parties de ce monſtre, j'ai pû donner à Monſieur Peu, qui m'auoit engagé à cela, une preuve authentique de l'incli-nation que j'ai à lui rendre ſervice dans toutes les ocaſions par la conſidération qui eſt duë à ſon mérite.

CHAPITRE XV.

De l'Arriére-faix comme inutile ou corps étrange.

QUAND le tems de la ſortie de l'en-fant eſt arrivé, l'arriére-faix qui l'a toujours acompagné demande encore na-turellement à le ſuivre. Il devient dés-

lors un meuble inutile, qui dégénére en corps étrange pour peu qu'il reſte dans la matrice ; & ce ſéjour qu'il y fait au delà de ſon terme a des ſuites ſi dangereuſes qu'on ne peut ni trop tôt, ni trop éxactement l'en tirer. Selon l'éxigence & le ſecours ordinaire des choſes, cette opération ne demande qu'une médiocre ſufiſance dans l'acoucheur, ou plûtôt, la nature ſe délivre elle-même de cette maſſe inutile dont la chute fait comme partie de l'enfantement naturel. Mais il s'y trouve auſſi bien ſouvent des obſtacles ſi grands, que pour les ſurmonter, ce n'eſt point trop d'une expérience conſommée. C'eſt là principalement qu'il faut de l'adreſſe pour détacher un délivre adhérant ; de la patience, pour ne point s'opiniâtrer mal-à-propos quand il eſt trop ataché, & pour ne rien précipiter lors même qu'on a plus d'intérêt de ménager le tems ; de la tête pour n'être point démonté quand par exemple un délivre ſe trouve engagé fortement dans une eſpece de bourſe qui le renferme ; des lumiéres & de l'aquit, pour connoître quand il faut abſolument le tirer, même en pieces & par morceaux : pour juger alors s'il eſt entier, ou non, & s'il n'eſt rien reſté de ſes membranes ; de la hardieſſe, non pas

de cette hardieſſe préſomptueuſe qui fait tout hazarder à certaines gens, mais d'une hardieſſe prudente & éclairée pour reporter ſûrement la main à l'heure même dans la matrice, en raporter ce qui avoit échapé aux premiers ſoins, le réunir & confronter, pour ainſi dire, avec le reſte: En un mot de l'art & de l'induſtrie pour ménager l'art même & les ſecours que l'experience nous fournit, les ajuſtant à une infinité d'ocaſions diférentes qui n'ont point de régles certaines. Auſſi ne prétens-je pas donner des leçons pour chacune de ces rencontres en particulier, mais j'eſpére ſeulement faire dans ce Chapitre quelques obſervations, d'où l'on puiſſe tirer enſuite une partie de la métode qu'on doit garder.

J'établis d'abord comme un principe en cette matiére, qu'on ne ſçauroit aporter trop de précaution pour faire en ſorte que le délivre vienne ſain & entier, ſans qu'il reſte rien ni de ſa maſſe, ni de ſes membranes dans la matrice. J'apelle un délivre ſain quand il eſt beau, ſans aucune mauvaiſe odeur, & dans ſa couleur naturelle, c'eſt-à-dire preſque ſemblable à celle du pancréas. Car quand il eſt de couleur d'olive & de cendre, ou noirâtre; imbu d'une matiére icoreuſe, gluante, épaiſſe &

puante : il en reſte en la matrice une impreſſion fâcheuſe capable de ſe communiquer aiſément aux parties ſupérieures, & de faire de grans maux ſi l'on n'y remédie promtement. J'apelle un délivre ſain quand la ſuperficie de ſa maſſe, qui étoit couchée ſur le fond de la matrice, eſt égale, unie & polie, & que les bords qui terminent ſa circonférence ne ſont point rongez, dentelez, ni diviſez en petites particules, ou du moins qu'elles ſont ſi peu écartées ou détachées les unes des autres, qu'il eſt aiſé de les raprocher, & d'en faire voir l'integrité. J'apelle un délivre ſain dont la maſſe & les membranes ſortent enſemble, & en même tems, ſans ſe déchirer, en ſorte que paſſant la main par l'ouverture qui s'y eſt faite pour l'écoulement des eaux & la ſortie de l'enfant, on puiſſe (comme on le doit, autant pour l'intérêt de ſa propre réputation que pour le repos & la ſatisfaction des autres) faire voir les membranes étenduës ſans être percées ni rompuës ailleurs ; les bords, qui forment l'entrée de leur ouverture, égaux & non dentelez ni coupez ; ou du moins s'ils ſont déchirez par lambeaux comme il arrive aſſez, quelque ſoin qu'on y aporte, qu'on puiſſe tellement les raſſembler, qu'il paroiſſe évidemment que rien

rien n'y manque : car cela ſuffit pour qu'il n'en arrive aucun accident.

Et de fait on n'eſt pas maître d'empêcher que les membranes ſe déchirent. Il arrive, par exemple, du côté de la mére qu'étant debout, ou pouſſant plus qu'elle ne doit, elle fait ſortir l'arriére-faix ſans elles ; du côté de l'enfant, qu'elles ſe trouvent engagées dans ſes parties dont elles ſont entraînées ; du côté de la maſſe du délivre, qu'étant gros & peſant il ſort ſans éfort, & ſans les atirer aprés lui ; du côté d'elles-mêmes, qu'elles ſont quelquefois ſi minces & ſi déliées, quelquefois ſi adhérantes & ſi étroitement collées au fond de la matrice, qu'il eſt impoſſible de ne les pas rompre. Mais ce qu'il faut bien obſerver, c'eſt que la rupture ne s'en faſſe pas, manque de conduite & par précipitation, comme il n'arrive que trop ſouvent.

Au reſte, qu'elles ſoient déchirées ou non, l'on doit faire ſon capital de les tirer ſinon entiéres, au moins entierement, ſans qu'il en reſte rien s'il eſt poſſible. J'ai tant vû de malheurs arriver pour ne s'être pas ſufiſamment précautionné ſur ce point, que je crois n'en pouvoir trop avertir. D'un grand nombre d'hiſtoires, où il faudroit faire ſouvent des redites,

j'en raporterai deux ſeulement. En 1658. je fus mandé ruë de la Lingerie pour ſecourir la femme du Valet-de-chambre de M. le Préſident Leſcalopier. Son enfant ſe préſentoit la tête la premiére, mais ſi groſſe qu'elle s'en étoit engagée entre les os du paſſage où elle demeura enclavée l'eſpace de quatre jours. Comme la poſture étoit naturelle, & qu'il y auroit eu d'ailleurs extrêmement de péril, ſur tout pour l'enfant, à entreprendre l'opération: je ne voulus rien tenter dans l'eſperance que la nature en feroit plus par une ſeule bonne douleur, que je n'en aurois pû faire par beaucoup d'éforts dont je prévoiois l'inutilité. Je fus donc d'avis que la ſage-femme atendît ce précieux moment, (& je dirai en paſſant, que cette métode de ménager l'heure favorable, eſt dans ces ſortes de rencontres la plus ſûre voie pour le ſalut & la vie de l'enfant & de la mére.) Je ne laiſſai pas d'y retourner pluſieurs fois autant pour examiner le progrés des choſes, & donner les ordres néceſſaires, que pour conſoler cette pauvre femme, la porter à la patience, & l'encourager en ſes maux. Enfin ce qu'on atendoit, heureuſement arriva. Elle acoucha en mon abſence dans le fort des convulſions, d'un enfant mâle tres-ſain qui vêcut encore

long-tems aprés. J'avouë que j'ai toujours regardé comme une eſpéce de miracle, comment la vie avoit pu lui être conſervée aprés avoir demeuré ainſi au paſſage, & qu'il eſt le ſeul que j'y aie vu pris ſi long-tems parmi les convulſions ſans mourir. Dés qu'il fut dehors, ces convulſions ceſſérent. Mais pour venir à rôtre fait, cette pauvre femme ne fut pas plûtôt ſortie d'un péril qu'elle retomba dans un autre. Car la ſage-femme, fatiguée peut-être de la longueur de ce travail, l'aiant délivré un peu trop à la hâte & ſans y regarder d'aſſez prés : à peine fut-elle retournée chez elle, que les convulſions reprirent de plus belle, & qu'il falut revenir chez nous. J'y allai. Je m'enquis de quelle maniére elle s'étoit comportée pour tirer le délivre ; & ſur le récit qu'on m'en fit, je demandai à le voir. Il avoit été jetté parmi les cendres ; (en quoi l'on avoit failli ; car on doit toujours garder un délivre aſſez de tems, pour y avoir recours ſi dans la ſuite il en eſt beſoin : mais peut-être l'avoit-on fait exprés pour le dérober à la vuë.) Heureuſement il étoit encore dans le même état qu'on l'y avoit mis. On me l'aporta. Je l'examinai fort exactement, & reconnus que la meilleure partie des membranes y manquoit.

J'eus lieu de croire qu'elles étoient reſtées dans la matrice. Son ouverture m'aiant donc encore permis d'y porter la main, je les y trouvai atachées & les atirai au dehors. Auſſitôt les convulſions ceſſérent derechef, mais pour ne reprendre plus, & cette femme qui avoit été ſix jours en travail ne laiſſa pas de recouvrer bientôt ſa ſanté.

En l'année 1681. ſoit encore ignorance craſſe ou précipitation intéreſſée, une ancienne ſage-femme qui ſavoit qu'on me cherchoit pour ſoulager une Dame de ſes voiſines prés de qui elle étoit, ſe preſſa ſi fort de la délivrer, qu'elle arracha ſon délivre avec violence & lui en laiſſa une portion dans la matrice. J'arrivai ſur ces entrefaites. La Dame ſe ſoûriant, quoi que d'un ton un peu fier, me dit: Que l'afaire étoit faite, & qu'elle n'avoit plus beſoin de moi. Je lui marquai la joie que j'avois qu'elle en fût quitte, & me retirai. Sortant toutefois de ſa chambre mortifié, &, puiſqu'il le faut dire, comme indigné de ce que la matrône ne me faiſoit aucune civilité, ni ne me prioit point de voir ſi tout étoit dans l'ordre, comme ſon devoir l'y obligeoit, d'autant plus que la Dame étoit proche parente de deux * Médecins que

* *Meſſieurs Liénard & Creſſé.*

j'honorois beaucoup, & qui me faiſoient l'honneur de m'aimer : je jettai les yeux en paſſant ſur une fenêtre où le délivre étoit aſſez délabré. J'en vis autant qu'il en faloit pour connoître qu'il n'y étoit pas entier, mais je n'en voulus rien dire dans la maiſon, de peur d'y jetter l'allarme. Etant de retour, je donnai auſſitôt avis à un de mes amis dont la Dame étoit propre ſœur, du riſque où je la croiois, & lui promis que je ne ſortirois point de chez moi, où j'atendrois patiemment ſes ordres. Je puis dire que ce fut un coup de providence. Car cette Dame d'ailleurs aſſez délicate, tomba peu de tems aprés dans des inquiétudes, ſuivies de douleurs par tout le ventre, de légéres ſincopes, n'auſées bâillemens & ſufocations, qui obligérent à me faire revenir ſur mes pas. J'y trouvai dans l'antichambre les deux Meſſieurs dont j'ai parlé, devant qui je fis aporter l'arriére-faix pour l'examiner. Ils virent bien comme moi qu'il en étoit reſté plus de la troiſiéme partie, ou du moins une portion conſidérable, & qu'ainſi le plus court étoit de tâcher à retirer le reſte. Je leur témoignai qu'il n'y avoit point de tems à perdre, de crainte que l'orifice interne n'achevât de ſe refermer ; qu'au reſte je ferois du mieux

qu'il me ſeroit poſſible pour réparer cet accident. Ainſi je rentrai dans la chambre de la Dame, & là en preſence de ſa ſage-femme & de ſa garde, j'introduiſis & coulai d'abord doucement trois doigts, puis le pouce caché entre eux & le petit doigt, enſuite la main entiére; & tirai ce qui étoit reſté, qui fut auſſi-tôt repreſenté avec le délivre & rejoint à l'endroit déchiré. Je fis remarquer qu'il n'y manquoit plus rien n'y de la maſſe, n'y des membranes. Tous les ſimptômes ceſſérent, à l'exception qu'il ſe fit un dépôt de ſéroſité bilieuſe & acre ſur toute une cuiſſe juſqu'à l'extrémité du pied qui la rendit d'une groſſeur prodigieuſe, & dura plus de deux mois. Nous l'en retirâmes enfin, & je l'ai depuis acouchée de deux beaux enfans jumeaux.

De ces deux hiſtoires, auſquelles j'en pourrois joindre un fort grand nombre de ſemblables, il eſt aiſé de conclure le danger qu'il y a de laiſſer quelque portion du délivre, ſoit maſſe, ſoit membranes, dans la matrice. Et pour aprofondir encore plus cette matiére à l'égard des membranes, dont le reliquat pourroit ſembler moins dangereux: je ſuis bien éloigné du ſentiment de ceux qui ſe mettent peu en peine qu'elles y reſtent en partie, ou même entiéres, & qui croient qu'en éfet on s'en

doit peu ſoucier, pourvû qu'on ſache que la maſſe ou la chair du gâteau eſt entiére. Je ne dis pas même, comme un autre a fait, que *quand il demeureroit quelque portion* des membranes, *il n'en faudroit rien craindre, d'autant que ces membranes reſtées ſortent avec les vuidanges ſans aucune fâcheuſe ſuite.* Non, ce n'eſt pas là mon ſentiment : mais je dis que la métode, à mon avis la meilleure & la plus aſſurée, eſt de vuider la matrice de tout ce qu'il y a d'étrange pendant qu'elle eſt ouverte, & par conſéquent d'en tirer entiérement les membranes tant qu'on le peut, ſans ſe repoſer de ce ſoin ſur la nature ; & que ſi *les membranes reſtées* en quelques femmes *ſortent avec les vuidanges*, elles empêchent au contraire en beaucoup d'autres les vuidanges de ſortir. Je dis que c'eſt toujours riſquer que d'en laiſſer quelque portion, quand on eſt maître de reporter la main & de l'avoir ; & que j'aurois plus de chagrin de voir mourir une ſeule femme nouvelle acouchée par les accidens ſurvenus faute d'avoir tiré juſqu'à la moindre partie des membranes, le pouvant, que je n'aurois de joie d'en voir échaper cinquante en qui les membranes entiéres ſeroient reſtées. Je dis davantage, & je ſoutiens, qu'il eſt plus dangereux de laiſſer une

portion des membranes, qu'une de l'arriére-faix; parce qu'il y a plus lieu d'espérer que celui-ci se fondra par supuration, que non pas l'autre dont la substance est plus dure, moins traitable, enfoncée & comme collée dans le fond de la matrice, retenuë quelquefois dans de certains replis & recoins où fermant l'embouchure des vaisseaux elle empêche l'écoulement des superfluitez; & nous avons vu pour quelque petite partie de membranes, aussi-bien que pour quelques grumeaux de sang ainsi retenus, les vuidanges & le lait s'arrêter, ne couler plus ou tres-peu, remonter & se répandre par tout, causer des lassitudes, des frissons, la fiévre, l'opression, la douleur de tête, le délire, les syncopes, la mort. Quand au contraire une femme est nettement delivrée, elle se décharge aisément de ses impuretez & en peu de jours, elle n'est point exposée à tous ces dangers, & quand elle est avec cela d'un tempérament robuste, son acouchement d'ailleurs & sa déliurance eussent-ils été des plus dificiles, elle s'en ressent aussi peu, que si son délivre & ses membranes fussent venus naturellement d'eux-mêmes & sans le secours de l'art.

Par cette remarque, sur laquelle j'ai insisté, je n'ai point prétendu censurer

l'écrit de mon confrére, mais plûtôt l'interpréter favorablement & empêcher que de mauvais entendeurs n'en prennent ocaſion de laiſſer indiféremment des portions de membranes en toute ſeureté, ſous pretexte qu'un Auteur aura dit que *quand il en demeureroit quelque portion, il n'en faudroit rien craindre.* L'Auteur aparemment veut parler des ocaſions où l'on ne ſauroit faire autrement, & non pas autoriſer à en laiſſer ſans ſcrupule quand on les peut ôter. Et quand il ajoute que *ces membranes reſtées ſortent avec les vuidanges ſans aucune fâcheuſe ſuite*, je ne crois pas qu'il en veüille faire une régle générale, puiſque le contraire arrive même plus ſouvent. Aprés tout je ſuis obligé de dire que bien loin qu'on ne doive rien craindre quand on a laiſſé quelque portion des membranes, même malgré ſoi : j'eſtime qu'il y a toujours lieu d'aprehender les ſuites pour peu qu'il en ſoit reſté.

J'ai parlé juſqu'ici en général de l'importance qu'il y a qu'un délivre ſoit ſain & entier. Il reſte à voir maintenant en particulier ce qu'il faut faire en cinq ou ſix principales circonſtances qui rendent la choſe dificile.

La premiére eſt, quand le délivre eſt ataché & adhérant au fond de la matrice,

ce qui vient le plus ſouvent de la trop grande ſéchereſſe de cette partie cauſée par le tempérament univerſel de tout le corps ou par le ſien particulier; par l'intempérie ſurvenuë à l'ocaſion de quelque maladie, ſoit promte & courte, telles que ſont les fiévres ardentes & aiguës: ſoit de durée, comme ſont d'autres fiévres lentes, remplies d'inquiétudes & qui tirent en longueur, ou pour mieux dire en langueur; par le mauvais régime & par d'autres cauſes de cette nature. Dans cette conjoncture, aprés avoir tout examiné: ſi le délivre eſt entier, ou que le cordon ſoit encore ataché à la partie reſtée, on s'en ſervira comme de guide, le prenant d'une main & conduiſant l'autre doucement juſqu'en ſa racine, c'eſt-à-dire à l'endroit où tous les vaiſſeaux ſe réduiſent & s'uniſſent en trois pour ſa conſtruction. Là, on trouvera le milieu de la maſſe ou chair de l'arriére-faix, lequel il faudra détacher ſans violence avec les doigts, y portant au lieu de l'adhérence quelque choſe qui par ſa qualité onctueuſe ſerve à l'humecter; ſe faiſant aider en même tems par quelque perſonne entenduë, ſoit garde ou autre, à qui l'on fera paſſer la main légérement de haut en bas au deſſus du ventre où l'on croira que le

délivre tient davantage, pour en faciliter le détachement. L'aiant enfin doucement atiré hors de la matrice, on le soutiendra d'une main de crainte que par sa pesanteur il ne vint à se séparer de ses membranes, lesquelles seront aussi détachées de la même maniére avec toute la prudence & la patience nécessaire, sans se précipiter ni s'étonner pour toutes les importunitez de la nouvelle acouchée & les murmures de ses coméres, contre lesquelles il se faut faire pour ainsi dire un front d'airain. Et comme souvent on ne sauroit avoir les membranes tout d'un coup, on reportera la main autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce qu'on soit moralement assûré qu'il n'en reste plus rien dans la matrice; ce qu'on reconnoîtra par l'egalité de la surface de son fond, qu'il faudra repousser en même-tems vers le haut pour l'aider à reprendre parfaitement sa situation naturelle.

Si l'adhérence du délivre est trop grande, & que cette maniére d'opérer ne suffise pas pour son expulsion: l'on aura recours à quelques autres moiens qu'il y faudra joindre, comme de faire souffler la nouvelle acouchée dans sa main, lui faire mettre les doigts dans sa bouche comme pour s'exciter à vomir, lui faire flairer quelques poudres sternutatoires,

&c. prenant garde, durant l'exécution de ces remédes expulsifs, de ne pas tirer à soi le cordon, mais de soutenir au contraire en même-tems le fond de la matrice de la même main qui en détache le délivre, de crainte que dans les mouvemens de précipitation cette partie ne se relâche ou pervertisse entiérement; danger qui me fait dire, que ces sortes de remédes ne doivent être mis en usage qu'aprés avoir tenté toutes les voies douces, & dans l'extrême néceſſité. On peut aussi surprendre la malade en lui faisant tomber d'un peu haut sur le nombril, lorsqu'elle s'y atend le moins, sept à huit goutes d'eau froide; ou lui faire prendre un verre d'eau de sureau avec une once de sirop de capilaire & le jus d'une bigarade, pourvû qu'il ne coule point de sang.

La seconde circonstance est quand le délivre est retenu en quelque repli de la matrice, ou comme dans une espéce de bourse & de cellule d'où il est dificile de le tirer, quand même il y seroit simplement renfermé sans adhérence; & beaucoup plus à proportion, quand il est étroitement ataché en toute sa circonférence au fond de cette seconde matrice. Car pour lors on court risque, ou d'en laisser quelque chose, ou de déchirer quelque

portion de la ſurface interne de cette bourſe. Quand avec cela le cordon, qui devoit ſervir de guide, ſe rompt prés de ſa racine, & que par ſa rupture le ſang, qui coule en abondance, ofuſque & ne donne preſque pas le loiſir de paſſer outre : on peut dire que c'eſt une tres-dificicile opération. Lorſqu'on ſe trouve dans ce détroit, la premiére choſe eſt de ne pas perdre un ſeul moment. Car cette bourſe, dont l'entrée eſt facile quand on en ſait ménager le tems, ſe referme & même plus vîte que l'orifice de la matrice, parce qu'elle eſt plus proche des vaiſſeaux, & que le propre de ces parties eſt de ſe reſſerrer en elles-mêmes quand le fruit en eſt une fois dehors. Il faut donc inceſſamment porter les doigts de la main, qui eſt le plus en liberté d'agir ; & l'introduire dans cette cellule, ſi ſon ouverture eſt aſſez dilatée pour cela ; puis empoigner la plus forte partie du délivre (il en eſt de même des autres corps étranges) pour l'atirer à ſoi. S'il eſt adherant, vous tâcherez de le détacher ſuivant la méthode décrite en la premiére circonſtance. Si malgré cela il ne ſe détache pas, il le faudra tirer, ou du moins ſa plus grande partie, fut-ce en trente piéces (comme je fus obligé de faire, ruë S. Martin, chez

M. de Serre mon confrére, en préſence de M. Guiar Médecin, ſans qu'il en ſoit arrivé d'accident) autrement le ſang ne ceſſera point de couler. Enſuite aiant raſſemblé le tout à-peu-prés dans ſa figure naturelle, on verra ſi l'on aura ſon compte, pour prendre là deſſus ſes meſures touchant la conduite & l'uſage des remédes. J'ai pratiqué cette opération pluſieurs fois, & même avec aſſez de bon-heur. En l'année 1671. Monſieur Martin l'aîné, mon confrére, me fit l'honneur de m'apeller au ſecours de ſa premiére femme, que je trouvai acouchée d'un puiſſant enfant, & non délivrée; car ſon délivre étant retenu & enfermé du côté droit plus haut que le fond de ſa matrice, comme ſi la nature lui en eût fait une ſeconde: Sa * Sage-femme y trouva de la réſiſtance, & lui réſiſtant elle-même à ſon tour, rompit le cordon dans ſa racine. Je ne la blâme pas d'avoir ignoré cette conſtitution de matrice peu ordinaire & inconnuë à bien d'autres qu'elle: cette ignorance n'eſt pas un crime; mais de n'avoir pas demandé du ſecours dans une ocaſion où elle trouvoit un ſi grand obſtacle. Je m'en plains, parce qu'en éfet ſon imprudence non ſeulement jetta ſon acouchée dans la perte

* *Madame le Moine.*

de ſang, les hoquets continuels, les ſincopes, & les ſueurs froides, où je la trouvai: mais rendit auſſi pour moi la démarche fort épineuſe. Heureuſement pourtant nous en ſortîmes la malade & moi: Elle revint en ſanté, & je fus depuis mandé en quelques-uns de ſes travaux pour lui ménager la vie.

La curioſité pourroit obliger quelqu'un à demander, comment un enfant peut ſubſiſter dans la matrice, aiant ſon délivre en un lieu ſéparé. Je répons là deſſus, que c'eſt une de ces merveilles dont l'Auteur de la nature s'eſt réſervé la connoiſſance. Je ne dirai point comment cela ſe paſſe. Peut-être le fétus & ce qui le ſuit eſt-il contenu d'abord & même engendré & formé dans ce lieu particulier dont nous parlons, & qu'enſuite le tout ne pouvant demeurer dans cet eſpace l'arriére-faix y reſte, & le fétus décend ſur les derniers mois dans la matrice avec le tout, ou une partie des eaux; ſans ceſſer pour cela de recevoir ce qui lui eſt néceſſaire, tant pour ſubſiſter que pour ſe perfectionner: ni que rien empêche une libre communication entre le fétus, les eaux où il ſurnage, les membranes qui contiennent ces eaux, & la maſſe où ſes membranes ſont apliquées. Quoi qu'il en ſoit ces ſortes d'a-

potheques ou arriére-boutiques, m'ont toujours paru l'une des plus rares choſes de ma profeſſion ; & ſi je les ai trouvées garnies d'une eſpéce de marchandiſe de contre-bande qui m'a donné bien de la peine à faire paſſer : en recompenſe je me ſuis dédommagé ſur le plaiſir que j'ai eu d'en faire la découverte à mon égard, & d'y acquerir certaines lumiéres dont j'ai bien ſçu me ſervir ailleurs.

La troiſiéme circonſtance eſt, quand l'arriére-faix ſuit le fétus mort, corrompu ou pétrifié, en ſorte néanmoins que les membranes demeurent collées aux parois de la matrice. En ce cas s'il n'y a pas aſſez de voie pour introduire la main, ce ſera un vrai bonheur s'il ſurvient des vuidanges pour les détacher & les entraîner avec elles.

La quatriéme circonſtance eſt ; quand la maſſe de l'arriére-faix ſe détache totalement, ou en partie avant la ſortie de l'enfant. Le premier éfet de cet accident eſt de produire l'hémoragie ou perte de ſang, qui fait en peu de tems de grans deſordres, eu égard à la quantité des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans le placenta, & qui reſtent ouverts par ſon détachement non naturel. Il eſt important de donner ici quelques marques pour

dicerner les pertes imprévuës, où divers accidens engagent par le détachement d'un corps étrange & principalement de l'arriére-faix, avant même le tems naturellement deſtiné pour ſa chute : d'avec les autres qui viennent, par exemple, de la foibleſſe ou de la plénitude des vaiſſeaux, de la qualité acre, ſubtile & corroſive du ſang, & d'autres ſemblables principes.

On connoîtra donc la premiére eſpéce de pertes par ces ſignes communs, douleur des reins, légére dans le commancement, & plus forte quelquefois dans la ſuite, lorſqu'elle tire & tranche les parties avec excés ; acompagnée de peſanteur ſur la veſcie ou ſur le ſiége, ou ſur tous les deux ; & ſouvent de nauſées, de vomiſſemens, de friſſons petits & paſſagers ; tenſion & douleur au ventre, tant au milieu de la région hipogaſtrique, qu'aux endroits des cornes de la matrice.

Secondement, par d'autres ſignes en quelque façon propres & particuliers, comme, par la quantité du ſang, moindre au commancement, & qui s'augmente de plus en plus à proportion du détachement du corps étrange ; au lieu que dans les autres pertes le ſang ne trouvant point d'obſtacle à ſa ſortie, aprés un certain période,

diminuë plutôt que d'augmenter.

Par ſa qualité, je veux dire ſa conſiſtence & ſa couleur. Car le ſang arrêté par exemple entre la partie du placenta détachée & le fond de la matrice, s'épaiſſit & ſe caille, les grumeaux qui s'en forment deviennent noirs, ſuſpendent ſon cours en fermant l'embouchure des vaiſſeaux, & ne laiſſent d'iſſuë qu'à de certaines ſéroſitez rouſſâtres, que pluſieurs, faute d'expérience, prennent pour les eaux de l'enfant : mais le ſang ainſi ſuſpendu pour un tems, revient enſuite avec plus de force qu'auparavant. Dans les autres pertes : le ſang, qui n'eſt point retenu, coule rouge, pur, vermeil, & paſſe librement.

Par l'atouchement de la partie ; & c'eſt le ſigne le plus propre, le moins équivoque, & par conſéquent le plus certain. Lorſque portant les doigts ou la main dans l'orifice interne de la matrice, que je ſupoſe ouverte ſufiſamment pour cela, on ſent la portion détachée ou le placenta tout entier au deſſus ou à côté de l'enfant.

Par le tems qu'il y a que la perte dure, & par le bon ou mauvais ſuccés des remédes qu'on emploie pour la faire ceſſer. Car ſi c'eſt une ſimple perte, il ſera facile de l'apaiſer par le repos & les autres moiens que la Médecine fournit. Mais ſi

elle eſt cauſée par l'accident que j'ai dit, elle continûra malgré les remédes, & dureroit juſqu'à la mort, ſi la femme n'étoit au plûtôt ſecouruë par l'acouchement, & parfaitement délivrée.

Dans le détachement total de l'arriére-faix le danger n'eſt pas ſi grand, lorſque l'enfant ſe préſente en poſture naturelle & ordinaire, pourvu que la femme acouche promtement. Car comme dans cette ſituation la tête qui décend la premiére ocupe exactement le paſſage, elle retient auſſi le ſang dans la capacité de la matrice; & le ſang qui ſe coagule ſert comme d'aſtringeant pour fermer l'embouchure des vaiſſeaux de cette partie & arrêter par ce moien la perte. J'ai dit, pourvu que la femme acouche promtement; dautant que le ſang qui tient ici lieu de reméde par une rétention de médiocre durée, devient lui-même une cauſe de mort par un trop long ſéjour. C'eſt-à-dire, que ſi la femme reſte du tems en cet état, l'arriére-faix & le ſang coagulé ne feront plus qu'un corps étrange capable de la faire enſuite périr.

Si la maſſe de l'arriére-faix ſe détache ſeulement en partie, l'acouchement ſera plus dificile, moins promt, en un mot plus dangereux parce que la partie pendante

& détachée atire par ſon poids celle qui ne l'eſt pas encore : tellement que les vaiſſeaux ſe dilatent davantage & ne ſe referment point que cette action de la partie détachée ſur celle qui ne l'eſt pas, ne ſoit terminée par le détachement du tout.

D'où réſulte cette maxime tres-importante dont j'ai déja parlé ailleurs, mais dont je ſuis bien aiſe de rafraîchir ici la mémoire, parce qu'elle convient tres-bien à la circonſtance que j'explique. C'eſt qu'en fait de femme enceinte, à laquelle il ſurvient perte de ſang conſidérable ſans s'arrêter, le ſecret eſt de la prémunir des Sacremens, de l'acoucher & de la délivrer au plûtôt, ſans avoir égard ſi ſon fruit vient bien ou mal, s'il eſt haut ou bas, ſi les eaux ſont écoulées ou non. Je l'ai ainſi pratiqué avec ſuccés en un grand nombre d'ocaſions, dont pluſieurs Médecins pourroient rendre bon témoignage. En cela je ſupoſe toujours qu'il y ait une ouverture ſufiſante. Car de forcer & dilater l'orifice interne de la matrice par violence, c'eſt autant de morts ou de vies plûtôt qu'on précipite & qu'on prodigue. Si donc le peu d'ouverture ou l'extrême foibleſſe de la malade rendoit la choſe viſiblement impoſſible, il vaudroit mieux

l'abandonner à la nature, que d'irriter le ſang pour en augmenter la perte ſans eſpoir de ſoulagement.

La cinquiéme circonſtance eſt, quand le délivre détaché en partie ou entiérement tombé, eſt retenu par l'enfant qui bouche le paſſage, ou l'enfant retenu par le délivre ſur lequel il aura, par exemple, la tête, la poitrine, le dos ou les feſſes apuiées. Je ferai ſur cet article le récit triſte, mais trop véritable, de ce qui arriva à la femme d'un Menuiſier demeurant ruë Mont-martre. Etant enceinte en 1665. de neuf mois, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang qui lui dura ſix jours, pendant leſquels elle fut viſitée de pluſieurs, aparemment peu verſez dans la pratique de leur art, qui ne lui donnérent aucun ſecours, ni ne lui laiſſérent nulle eſpérance de ſoulagement : & ſoutinrent avec hauteur que cette femme n'étoit point groſſe d'enfant, mais d'une môle qui rempliſſoit entiérement la matrice & qui n'en pouvoit ſortir à cauſe de ſon énorme groſſeur. Ainſi contens d'un ſimple atouchement, ils quitérent la partie ſans vouloir rien entreprendre pour s'éclaircir, ni prendre le conſeil des anciens qui les auroient deſabuſez & leur auroient apris qu'il y a des ſignes & communs & propres

tirez du passé comme du present, pour faire le dicernement d'un fetus & de son délivre d'avec une môle. Le mari de cette femme par malheur s'en repossa trop sur leur décision. Enfin la voiant mourir sans secours, il me vint prier de la voir, mais trop tard. Je reconnus que la môle de ces Messieurs étoit le placenta même, entiérement détaché du fond de la matrice & coulé au devant de l'enfant, qui venant en double & comme assis dessus, le faisoit tendre & bander comme un balon, & paroître à l'embouchure, de la figure & de la grosseur d'une moitié de boule. Je rompis cette masse par le milieu, &, passant la main au travers, je rencontrai les fesses de l'enfant que je soulevai pour délâcher les cuisses, & par là j'eus la liberté de tirer les pieds & d'achever l'opération, qui fut faite en presence de M. D. L'enfant étoit grand. Il étoit mort & commençoit à se corrompre, dequoi je ne fut pas surpris, puisque dans la conjoncture d'un délivre entiérement détaché jointe à la situation que j'ai décrite, c'étoit trop d'une heure pour le sufoquer. La mére vêquit encore cinq jours, & mourut épuisée du sang qu'elle avoit perdu. Il est aisé de voir que si d'abord on eut pris le parti d'opérer, infailliblement on auroit sau-

vé la mére, & peut-être l'enfant.

La ſixiéme circonſtance, la plus périlleuſe de toutes, eſt quand la matrice ſe referme avant que le délivre en ſoit ſorti, comme il arriva à Marli en 1687. à la femme d'un Entrepreneur, qui eut le malheur d'être acouchée d'un gros enfant mâle, par un novice en Chirurgie à qui l'adhérence du délivre donna l'ocaſion de rompre le cordon dans ſa racine. Cet accident l'étonna ſi fort, qu'il en fut déconcerté; de ſorte qu'au lieu de tenir la main à la matrice, pour l'entretenir ouverte pendant qu'on iroit au ſecours, il la laiſſa refermer. Son acouchée fut trois jours entiers en cet état, durant leſquels pluſieurs Chirurgiens des environs s'exercérent & firent ce qu'ils pûrent pour la ſoulager. J'y fus mandé, & j'y paſſai la nuit du trois au quatre. Nous l'emploiâmes à la ſaignée du pied & en d'autres remédes pour tâcher de faire dilater les parties aſſez pour y introduire la main & atirer ce corps étrange, entier ou en piéces du mieux qu'il ſeroit poſſible. Le matin ſuivant je fis remarquer qu'il y avoit déja de l'ouverture à y porter le doigt, au bout duquel on ſentoit l'arriére-faix. Ce qui nous fit eſpérer & conclure avec ceux qui étoient preſens, qu'il faloit atendre plu-

tôt que de rien forcer & de précipiter dans des ſimptômes infailliblement mortels, ne pouvant faire plus. Je m'en retournai à Paris, & j'apris à quelque tems de là d'un de mes confréres, que cette femme aiant été forcée contre l'avis & les meſures qu'on avoit priſes, elle étoit morte dans la perte de ſang.

CHAPITRE XVI.

Des vuidanges retenuës.

LEs vuidanges retenuës ſont de tous les corps étranges celui qui atire plus promtement les ſimptômes les plus funeſtes. Le ſang, à ne conſidérer préciſément que lui, quand il eſt retenu caillé ou engrumelé, expoſe à de grans accidens, principalement lorſque la matrice en eſt remplie, & qu'on n'a pas de liberté pour la vuider. Cependant on peut dire que ces accidens viennent comme lentement en comparaiſon de ce qui arrive quand il eſt mêlé avec des ſuperfluitez malignes. Le ſang par lui-même eſt quelque choſe de naturel, il eſt familier avec nous : il ne s'échaufe, ne s'altére, ni ne ſe corrompt point ſi tôt, ni ſi aiſément. Mais quand il

s'y joint une matiére étrangére, ou déja corrompuë, ou diſpoſée du moins à ſe corrompre ; & pour mieux dire encore, quand il dégénére lui-même, & qu'il paſſe pour ainſi parler en la nature des vuidanges: il en prend les qualitez malfaiſantes & ſe tourne bien-tôt en pourriture. De là vient la mauvaiſe impreſſion que la matrice & les parties voiſines en reçoivent par le ſéjour qu'il fait en elle, & au dedans de ſes vaiſſeaux. Impreſſion ſuivie de douleurs & de tranchées violentes, d'extrêmes foibleſſes, d'inflammation par tout le ventre, de friſſons, de nauzées, de vomiſſemens & de hoquets continuels, cauſez par les vapeurs putrides qui s'élevent à l'eſtomac & au cœur, dont une partie s'échape & s'exhale par la bouche, & le reſte ſe porte au cerveau, d'où naiſſent les douleurs de tête inſuportables, les réveries, les phrénéſies furieuſes, ſuivies bien-tôt des convulſions & de la mort. Que ſi la nature, ou aſſez forte d'elle-même, ou aſſez heureuſement ſecouruë de l'art, prévient ces maux extrêmes en détournant le cours des vuidanges retenuës : le dépôt qu'il s'en fait ailleurs y forme de gros abcés qui tournent à ſupuration, & qui tout ſalutaires qu'ils peuvent être quand ils for-

tent au dehors, ne laiſſent pas de donner encore beaucoup de peine en des corps ébranlez.

C'eſt pour détourner tous ces maux, autant du moins qu'il eſt poſſible, que je faits ce Chapitre; & puiſque la rétention des vuidanges en eſt la ſource & l'origine, je tâche de donner un détail des cauſes de cette rétention, & de fournir par là un moien de l'ataquer juſques dans ſon principe, ou plûtôt de la prévenir s'il eſt poſſible. Je réduits toutes les cauſes de la rétention des vuidanges ſous deux chefs. Les unes ſont internes, & comme atachées aux vuidanges mémes: les autres externes, c'eſt-à-dire qui viennent d'ailleurs que des vuidanges. La retenuë des vuidanges vient d'elles-mémes, lorſqu'elles ſont ou en trop grande quantité pour s'écouler aſſez tôt: ou d'une qualité vitieuſe; comme quand elles ſont trop groſſiéres, ce qui les arréte & les empêche de paſſer: ou trop ſubtiles & ſi acres qu'elles rongent & ulcérent les lieux & les conduits par où elles paſſent, d'où ſuit l'intempérie & aprés elle l'obſtruction. Les autres cauſes de la retenuë des vuidanges ſont en grand nombre. Voici les principales. Le tempérament de la perſonne, qui eſt, par exemple, colére & violente

dans ſes actions ; ou craintive, lente, pareſſeuſe, foible naturellement ou par accident. La conformation de la matrice qui a des replis & de certaines concavitez, nées avec elle ou venuës de quelque accident, comme de cicatrice ou de cohérence ; leſquelles ſervent de receptacle à cette pernicieuſe matiére. L'etroitesse de l'embouchure de ſes vaiſſeaux, leſquels en étant remplis ferment le paſſage au reſte. L'oposition d'un corps étrange, comme de l'arriére-faix, ou de ſes membranes, d'une môle, d'un faux-germe, &c. qui bouche les conduits. Et par deſſus tout l'imprudence & la fauſſe charité des Sages-femmes, gardes, voiſines, parentes, & autres perſonnes qui de leur mouvement propre, & ſans l'avis de gens plus capables qu'elles, s'ingérent de donner & de faire prendre toutes ſortes de drogues aux nouvelles acouchées, qui les échaufent ou refroidiſſent par excés, qui répercutent leurs vuidanges & les arrétent tout-à-coup ; lavemens, potions, bols, pilules, poudres, thériaques, tablettes, linimens, emplâtres, fomentations & autres pernicieux remédes, qu'elles leur apliquent mal-à-propos, & à contre-tems ſur la tête, le nombril, le ventre, les parties baſſes & ailleurs où leur

caprice leur ſuggére ; conduite bien ſouvent d'autant plus coupable, qu'on nous en fait un miſtere, qu'on nous la cache, qu'on s'en aplaudit en nôtre abſence, qu'on ne la découvre que quand elle n'eſt plus cachée, & qu'on ne l'avouë que quand on s'y voit forcé, & quelquefois ſi tard, qu'il eſt impoſſible d'y mettre ordre. Nous n'en voions que trop leur donner des cliſteres de leur impertinente compoſition, dont elles font ſotement gloire ; leur faire des injections à leur mode en la matrice, tremper des linges en quantité dans les aſtringeans & les leur mettre dedans & dehors la vulve, ſur les reins, le ventre, par tout, pour, diſent-elles, les rafraîchir ; leur couvrir trop ou trop peu la tête, le ſein, même tout le corps ſans conſidération d'âge, ni de ſaiſon ; les ſerrer trop quand elles les bandent, les laiſſer babiller ſans ceſſe, leur donner à manger avant le tems, leur en donner trop, leur faire uſer d'alimens contraires, ſans égard au tempérament. Nous en voyons encore les ſurprendre inconſidérément par le récit de quelque fâcheuſe nouvelle, laiſſer aprocher d'elles des perſonnes avec des ſenteurs, les faire ou les ſoufrir mettre en colére ; pour ne rien dire de la fauſſe confiance qu'el-

les leur font avoir en certains billets ſuperſtitieux qu'elles leur pendent au col en marmotant de vaines paroles, merveilleuſes à leur compte, & en éfet tres-inutiles pour faire évader le lait, &c. confiance qui empêche d'avoir recours à des moiens ſolides, pendant qu'on s'apuie d'ailleurs ſur des bagatelles. Je ne crains point d'invectiver trop au long contre ces téméraires conduites, parce que je ſais que c'eſt ici l'un des points les plus importans pour la Pratique. C'eſt pourquoi j'ajoûterai encore quelques hiſtoires comme l'échantillon des preuves que je pourrois donner en particulier de ce que j'ai avancé en général. La Damoiſelle le Large ayant pris un lavement aſtringeant fait de gros vin, que ſa garde lui donna dés qu'elle fut acouchée; ce fatal reméde ſuſpendit auſſi-tôt l'évacuation de ſes vuidanges; elle fut à l'inſtant ſurpriſe d'opreſſion & de tranſports, & mourut ſur le champ. Une de ces gardes empiriques, par je ne ſais quel motif s'aviſa de donner une doſe d'Orviétan à l'une de mes pratiques dés le lendemain de ſon acouchement, ſans que ſon Médecin ni moi en ſceuſſions rien. Elle en penſa crever; mais aiant été promtement ſecouruë, elle en fut quite pour avoir le corps

universellement couvert d'ebullitions, dont il étoit en feu & rouge comme de l'écarlatte. En l'année 1663. j'acouchai une jeune Damoiselle femme d'un Avocat, fort heureusement. Le second jour de sa couche, l'allant voir, je fus surpris de la trouver les yeux étincelans fort inquiétée, dans les douleurs de tête insuportables qui l'avoient empêché de dormir, accompagnées de nauzées, de toux, de légéres sincopes, de rots & vapeurs puantes avec douleur du côté gauche & opression, tous éfets de la supression de ses vuidanges. J'avouë que ces accidens me donnérent fort à songer. J'étois seur autant qu'on peut l'être de n'avoir rien laissé d'étrange dans la matrice. Son délivre étoit entier & en bon état, comme je le fis remarquer à Monsieur de Mercenne son Médecin. De son ordonnance on fit promtement deux saignées du bras & une du pied. Les simptômes loin de cesser augmentérent de plus en plus. Moi qui envisageois dans une garde comme le capital de son devoir, de savoir bander une femme durant ses couches, ne m'atendois à rien moins qu'à ce que je trouvai en effet. Il fut question d'examiner la cause de cet événement de plus prés. Je portai la main pour connoître si le ban-

dage de mon acouchée étoit dans l'ordre. Je lui trouvai le ventre ſerré; mais ſerré à ne pouvoir comprendre comment elle avoit pû reſpirer; & cependant on n'en diſoit rien. Je le lâchai. Les vuidanges reprirent leurs cours, & les ſimptômes s'évanoüirent. La femme d'un Maître à Danſer que j'avois tirée d'un dangereux travail fut viſitée le même jour par un certain Monſieur que je ne veux point trop déſigner. Ce Monſieur donc s'étant enquis de mon nom, & de tout ce que j'avois fait, eut la curioſité de la toucher pour voir ſi elle étoit bandée à ſon gré. Juſques-là il me fit honneur. Mais s'étant récrié ſur le bandage que la garde lui avoit fait de mon ordre, qui n'étoit que contentif, comme il doit toujours être dans les premiers jours de la couche: il ſe fit un gros plaiſir de le réformer à ſa maniére. L'hiſtoire dit qu'il envoya querir des épingles des plus fortes, & ſerra ſi bien la pauvre acouchée, que peu s'en falut qu'elle ne ſuffoquât. A ce beau projet il joignit encore la ſage précaution de défendre tres-expreſſément d'y laiſſer toucher qui que ce ſoit autre que lui. Mais il fut mal obéï. Les accidens vinrent à ſi grans pas, & avec tant de violence, qu'on fut contraint en pleine nuit d'aler cher-

cher un Chirurgien dans le voiſinage pour y remédier. Il m'aſſura depuis, qu'il avoit trouvé ſa voiſine le ventre bandé & ſerré avec tant d'excés que la peau paſſoit au deſſus des bords de la ſerviette. En éfet quand j'y allai, j'y remarquai les veſtiges des ourlets encore enfoncez & imprimez dans la peau ; & j'apris que quand mondit Sieur revint croiant mettre la derniére main à ſon ouvrage, le Maître à Danſer, pour lui donner à ſon tour un plat de ſon métier, avoit voulu lui faire ſauter les montées au ſon du manche à balay ; & l'avoit prié de ſe mêler de ſangler ſa mule s'il en avoit, & de rien plus. Une Dame encore prés les Enfans-rouges, que je venois d'acoucher & de délivrer fort heureuſement, penſa mourir par la faute d'une vieille ignorante de garde, qui l'aiant par trop ſerrée empêcha l'écoulement de ſes vuidanges. A peine fus-je rentré chez moi, qu'il me falut retourner ſur mes pas. Je trouvai cette Dame dans les ſincopes, prête à expirer. Je lui tirai plein un grand plat de ſang caillé & tres-noir ; pendant quoi elle revint à veuë d'œil à meſure que j'ôtois ce corps étrange, à-peu-prés comme une méche ſufoquée & preſque éteinte ſe ralume.

On peut conclure de ces exemples, non

non seulement de quelle importance il est qu'une femme ne soit point serrée dans les premiers jours, mais encore qu'il est de la prudence de l'acoucheur de ne se fier aux gardes sur ce point que de bonne sorte, & pour le plus seur de ne s'en raporter qu'à soi-même.

A l'égard des abcés causez par l'éfort que la nature fait en certains corps bien constituez, pour détourner les vuidanges retenuës & s'en décharger par des voies inusitées: nous les pourrions reduire sous le genre de tumeurs exiturales, vû leur grandeur. Leur situation n'est point réglée. J'en ai vû au dedans du ventre ocuper les unes le côté droit, les autres le gauche; d'autres toute une région particuliere, comme entre le péritoine & la vescie urinaire, qui s'est trouvée plusieurs fois percée par la malignité de l'humeur, en sorte que l'urine en sortoit par la plaie. J'en ai vû sur le siége qui avoient leur issuë par les vaisseaux hémorroïdaux; & d'autres se répandre dans les interstices des muscles fessiers. J'en ai vû au dedans du vagin entre sa tunique & celle qui le sépare & le distingue des autres parties voisines. J'en ai vû se décharger sur les lévres externes, d'autres repasser pas les aînes, c'est-à-dire venir jusqu'aux

parties internes & ſupérieures des cuiſſes, & d'autres enfin décendre juſqu'aux moiennes. Voici quelques hiſtoires des principales.

Il ſurvint à la femme d'un Brodeur, en ſuite d'une couche où ſes vuidanges avoient été retenuës, une tumeur environ de la groſſeur d'une moitié de veſcie de porc ; ſituée dans le vagin dont elle ocupoit toute la partie poſtérieure, ou, pour mieux dire, dans la duplicature de cette ſubſtance membraneuſe qui lui ſert de ſeptum medium qui le ſépare du rectum. Sa partie la plus étroite étoit vers le haut entre la matrice & le rectum, & ſa partie déclive à l'extrémité du col ténoit preſque toute la circonférence interne de ſon orifice externe. Elle étoit douce & unie au doigt & à l'œil, de couleur livide tendante à noirceur à cauſe du ſang noir & brûlé qui paroiſſoit à travers de la tunique où il étoit renfermé. Faute de l'examiner on l'auroit pû prendre pour une chute de l'inteſtin, ou du col même de la matrice. Mais outre que les ſignes propres de ces deux derniers accidens ne s'y rencontroient pas: ce qui me mit entierement hors de doute, fut qu'aiant paſſé les doigts fort avant du côté antérieur de cette tumeur, je trouvai l'orifice

interne refermé & dans ſon état naturel. Ainſi, aſſuré que c'étoit un abcés, je l'ouvris en préſence de Monſieur Bienaiſe, l'un de mes anciens confréres; & étant entré là dedans comme dans une beſace, j'otai plein un grand plat de matiére qui ne faiſoit qu'une partie du tout, & remis l'autre au lendemain. Je lui fis de bonnes lotions avec le vin aromatique dans les deux premiers jours; puis d'autres vulnéraires & déterſives ſelon les degrez, ſans me ſervir de tampons, ſinon à l'endroit de l'ouverture ſeulement, que je diminuai de jour en jour. La plaie fut refermée & parfaitement guérie en trois ſemaines.

Une autre femme d'un pauvre Cordonnier ſur la Paroiſſe S. Leu, que Monſieur Beſſier mon confrére & mon ami, alors Chirurgien de la charité de cette Paroiſſe, ne put panſer à cauſe de ſa maladie, & me pria de la voir en ſa place, eut à l'iſſuë d'une couche, une groſſe tumeur ſituée à deux travers de doigt au deſſous du nombril, qui tenoit toute la région hipogaſtrique entre le péritoine & la veſcie. Je la trouvai toute préparée. J'en fis l'ouverture au milieu à l'endroit que la matiére me parut plus en état, & j'en tirai quantité de pus à diverſes fois & par

repriſes. Ce pus vuidé, & l'ulcére commançant à ſe déterger, je fus ſurpris qu'en levant mes plumaceaux il ſortit de ſon fond une chopine d'urine en arcade de la groſſeur d'un fer d'aiguillette, ce qui continua quelque tems chaque fois que je la panſois. Cette femme ne laiſſa pas d'en guérir, ſans que cette incommodité lui ſoit reſtée.

On me fit voir encore une tumeur ſurvenuë enſuite d'une couche à la femme d'un Maître d'Ecoles de la Courtille, ſemblable à la précédente, à l'exception de quelques diférences tirées de la ſituation de la matiére, & du choix du lieu pour l'ouverture. Cette tumeur placée au milieu de la région hipogaſtrique faiſoit une éminence de la groſſeur de la moitié d'une groſſe boule. Elle avoit ſon origine dans la duplicature du peritoine, qui revêt, allie & ſépare la veſcie & la matrice. Mais l'eſpace ne ſufiſant pas pour la quantité de la matiére, & la nature travaillant auſſi à la faire ſortir au dehors, elle avoit rongé le péritoine par ſon acrimonie aux deux côtez ſupérieurs de cette région, à droit & à gauche de l'étenduë d'un pois lupin de chaque côté à y paſſer le bout du doigt, laiſſant entre-deux cette partie qu'on apelle la ligne blanche, qui avoit

réſiſté davantage à l'impreſſion. Elle ſe répandoit donc par ſes conduits ſur le péritoine, c'eſt-à-dire entre lui & les aponévroſes des muſcles ſituez en cette partie; mais quand on mettoit la main ſur la tumeur & qu'on la preſſoit, la matiére rentroit dans ſon premier lit par les mêmes voies, & la tumeur diſparoiſſoit auſſi-tôt. Aprés avoir fait ſufiſamment d'atention ſur ces ouvertures, nous remîmes la partie au lendemain; & pour aller avec plus de précaution dans cette démarche aſſez délicate, je conſeillai à celui qui m'avoit mandé de prendre encore un troiſiéme. Il choiſit Monſieur Beſſier homme d'une tres-grande expérience, à qui nous fîmes le récit de ce qui nous avoit paru. Un de nos anciens avant nous avoit conſeillé d'apliquer un cautére ſur cette tumeur : mais nous ne fûmes pas de cet avis. Nous jugeâmes plus à propos de remettre encore la partie au lendemain à pareille heure, pour voir ſi la nature ne nous ouvriroit point d'autre voie plus ſeure & plus commode. Cela nous réuſſit; car étant aſſemblez, nous aperçûmes en la partie ſupérieure de la cuiſſe gauche au deſſous de l'aîne une tumeur de la groſſeur d'un œuf, qui nous parut venir de la premiére & n'être qu'un nou-

veau dépôt de la même matiére. Nous l'ouvrîmes, & en tirâmes pour la premiére fois plein une écuelle de pus si infect, qu'il étoit presque impossible d'en suporter la puanteur. Cette circonstance nous fit craindre pour une femme fort exténuée, qui soufroit depuis long-tems, & qui n'avoit plus que la peau collée sur les os. Nous crûmes qu'elle ne résisteroit jamais aux accidens dont elle étoit menacée, principalement quand nous la vîmes ateinte d'un flux de ventre. Ainsi nôtre pronostic n'alloit pas moins qu'à la mort. Cependant, heureusement nous fûmes trompez. Malgré nos raisonnemens, quoiqu'apuiez sur l'expérience, elle en revint, & fut si parfaitement guérie, qu'il ne lui en resta aucune incommodité.

CHAPITRE XVII.

De l'enfant mort.

L'Enfant qui meurt dans le ventre de sa mére, y devient un corps étrange capable d'y faire de grans maux par son séjour. Une infinité de choses peuvent lui causer la mort. La foible constitution de la mére, sa mauvaise conduite; les défauts

des parties deſtinées à la génération, la débilité ou le vice des ſemences, l'uſage trop frequent du mariage dans un tems mal choiſi, tel qu'eſt celui de l'écoulement des menſtruës; l'amas d'un ſang coagulé, la compagnie d'un faux-germe ou d'une môle à qui tout ou la meilleure partie de l'aliment eſt envoiée; la préſence d'un fétus principal qui prenant toute la nourriture pour lui, devient fort & vigoureux, fraude les autres, les rend foibles & languiſſans, & les fait périr de bonne heure; en ſorte que leur cordon & leur délivre ne faiſant plus leur ofice, ſe flétriſſent, ſe deſſéchent, & cauſent bien ſouvent l'avortement. Enfin mil accidens & mil obſtacles, qui empêchent les enfans de profiter & de parvenir heureuſement à leur terme.

Parmi tant de diférentes cauſes de la mort du fétus au ſein de ſa mére, il y en a une aſſez extraordinaire, dont l'éfet eſt rare & curieux: c'eſt l'étrange conſtitution de certaines femmes qui ont la matrice extrêmement chaude; dont la chaleur foufre à la vérité que les ſemences prennent la figure des parties dont elles contiennent l'idée, que ces parties croiſſent & que le fétus ſe perfectionne durant quelque tems; puis cette même chaleur

le desséche, l'endurcit, & en fait un petit cadavre de couleur cendrée, graveleux, & semblable à ceux qui ont trempé dans les sels où dans les esprits. Entre plusieurs fétus de cette qualité, je n'en ai point trouvé de plus remarquable que celui dont la femme d'un Maître d'Ecole acoucha le 12. Octobre de l'année 1663. Elle l'avoit porté jusqu'au terme de neuf mois, bien qu'il parût n'en avoir que six ou sept; car il étoit fort desséché, dur & comme prêt à se pétrifier. Son arriére-faix étoit de pareille qualité, fort petit, & je n'eus pas peu de peine à le détacher. La matrice étoit séche, retirée, âpre, rude comme une râpe, ou comme la langue d'un chat, & d'une chaleur si active, que la main ne la pouvoit suporter qu'à peine & durant peu de tems. Cette brulante complexion conduisit enfin cette femme dans une hidropisie dont elle mourut, aprés avoir eu plusieurs enfans du genre de celui dont j'ai fait l'histoire.

J'ai remarqué que les personnes ainsi afectées ont coûtume d'avoir des grossesses fâcheuses & extraordinaires. Car aussi-tôt qu'elles sont enceintes, leur tempérament se change, leur embonpoint & leur santé s'altére & s'évanoüit, elles deviennent chagrines & langoureuses. Elles

reſſentent une peſanteur extrême & des laſſitudes univerſelles, leur ventre s'endurcit & s'étend avec douleur, incontinence d'urine, fiévre lente ſuivie de dégouts & de nauſées, maigreur, enflûre en quelques-unes de tout le corps, & particuliérement des parties inférieures qui les empêche de marcher. En un mot elles tombent dans un tres-grand nombre d'accidens qui ceſſent aprés l'acouchement, & dans leſquels elles retombent viſiblement ſi tôt qu'elles redeviennent groſſes. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'elles ne laiſſent point pour tout cela de porter leur fruit juſqu'à ſon terme avec cette circonſtance, que, lorſqu'elles viennent ſur les cinq à ſix mois, ſon mouvement devient plus fort, puis il ſe ralentit & ſe perd tout-à-coup. Je ne prétens pas faire paſſer toutes ces obſervations pour des régles infaillibles. Ceux qui les trouveront conformes à leur expérience ne les deſaprouveront pas, & ceux qui ne les auront point encore faites, me feront la juſtice de ne les pas condamner, ſe ſouvenant qu'on eſt redevable de l'art aux refléxions que l'on a faites ſur la nature.

L'enfant, devenu par ſa mort un corps étrange, ne ſauroit demeurer long-tems dans la matrice ſans ſe corrompre & être

cauſe d'un grand nombre de ſimptômes, principalement quand il eſt grand & à terme. Il y a pourtant quelques femmes dans qui ces fétus dont j'ai parlé, deſſéchez & comme pétrifiez dans les premiers tems de leurs groſſes, demeurent les mois & les années entiéres, dont elles reçoivent auſſi de grandes incommoditez à moins qu'elles ne ſoient bien robuſtes.

On peut conſidérer l'enfant mort dans deux principaux états; ou comme ſorti de ſes membranes, ou comme y étant encore enfermé. S'il y eſt renfermé, le danger eſt beaucoup moindre pour la mére, que s'il en étoit ſorti; parce que la corruption de l'enfant qui eſt la ſuite la plus ordinaire de ſa mort, ne s'imprime pas ſi facilement, ni ſi tôt aux parties de la mére; & les eaux, à qui le fétus putréfié a pu communiquer par un long ſéjour une malignité pernicieuſe, trouvant un obſtacle ſufiſant dans les membranes qui leur ſervent comme de digue, n'ont pas la liberté de ſe répandre dans la capacité de la matrice & de l'abreuver de leur corruption. Si au contraire les parties de l'enfant mort ſont ſorties des membranes, la mére court riſque d'avoir de fâcheux accidens ou même de mourir, ſelon que la corruption du fétus eſt plus ou moins

grande, & ſon ſéjour au paſſage plus ou moins long.

Pour ce qui eſt de la diſpoſition ou poſture dans laquelle les parties de l'enfant mort ſe préſentent, elle n'eſt preſque jamais bonne ni naturelle, principalement quand il meurt avant ſon terme préfix. La nature inſtruite à repouſſer le coup de la mort, ne la reçoit point ſans réſiſtance; & c'eſt aparemment dans les éforts qu'elle fait contr'elle, que les parties ſe délâchent, s'étendent, ſe roidiſſent, & quittent enfin leur ſituation. J'avouë qu'il arrive quelquefois aux enfans morts & corrompus d'être tirez par la tête, qui eſt la premiére & la principale partie qui ſe preſente aux enfantemens ordinaires. Mais on ne doit pas conclure pour cela que la diſpoſition des parties ſoit naturelle. Car outre que c'eſt ſouvent un éfet de l'habileté de l'opérateur, l'enfant d'ailleurs peut bien avant que de mourir s'être preſenté la tête la premiére à l'embouchure de la matrice pour en ſortir. Sa tête s'étant avancée juſqu'au couronnement a bien pu y demeurer priſe, & ſe trouvant trop groſſe ou l'ouverture trop étroite, il eſt aiſé de concevoir comment ſa compreſſion a été ſuivie de la mort du fétus, ſans pour cela qu'il faille

que les autres parties ſoient reſtées dans leur premier état.

On demandera peut-être s'il eſt à propos de les réduire. Je répons qu'on y eſt quelquefois contraint, mais que pour l'ordinaire on ne les réduit point ; c'eſt auſſi pour cela que j'ai parlé de la réduction au ſujet de l'enfant vivant. En éfet cette précaution étant principalement ordonnée pour ménager la vie de l'enfant & l'intégrité de ſes parties, on n'a plus ce ménagement à garder dés que l'on connoît qu'il eſt mort.

S'il y a pluſieurs enfans, il faut prendre garde à ne rien faire qui puiſſe porter préjudice à celui qui eſt encore en vie. Il n'eſt pas certain lequel des deux doit ſortir le premier, le mort ou le vif. On dit communément en proverbe que le ſain chaſſe le mort. Il ſemble auſſi que celui-ci ſe preſente plus ſouvent le premier. On pourra tirer de l'hiſtoire ſuivante une partie des choſes qui ſont à faire en pareille ocaſion. Le 19. Juillet 1678. je fus mandé à la Maque ruë de la Tiſſeranderie, pour voir & ſecourir Marguerite Quingi femme de Chriſtophle Charveau Maître Peintre à Paris, âgée de 40. ans ou environ, enceinte de neuf mois de deux enfans, ſavoir mâle & femelle, qui

ſe preſentoient de poſture toute contraire à la naturelle, & dont les eaux étoient écoulées quelque tems auparavant. Le mâle de ces deux enfans s'étoit avancé au devant de la tête de l'autre. Cette ſituation avancée jointe au beſoin que la mére avoit d'être promtement ſoulagée, fit que je le tirai le premier. Cet enfant ne pouvoit avoir au plus que trois à quatre mois. Il étoit mort, à demi corrompu, de couleur jaunâtre, & couvert d'un limon nitreux & graveleux, qui le rendoit ſemblable à un corps qui auroit trempé quelque tems dans la ſaumeure. Il étoit en partie deſſéché & tout-à-fait aplati par les côtez, comme s'il eût été enfermé ſous une preſſe, ſavoir les trois ventres & les extrémitez, tant ſupérieures qu'inférieures; de telle ſorte que la face étant ainſi aplatie par les côtez, le front, le nez, & les machoire ſupérieure & inférieure formoient un angle aigu par le milieu. Cette figure étrange que la ſage-femme ne reconnut pas, lui cauſa beaucoup d'étonnement & de crainte; car aiant porté la main pour diſtinguer ce que ce pouvoit être, elle avoit, diſoit-elle, ſenti quelque choſe de piquant qui lui avoit raclé le bout des doigts. Ce qui redoubla ſa peur fut que, quand le ſecond

de ces deux enfans, qui étoit vivant & dans une ſituation plus haute, venoit à ſe remuer, il faiſoit auſſi-tôt remuer le premier qui étoit au devant de lui. Si la Dame D. comme ancienne de ſa profeſſion eût eu la hardieſſe de porter la main plus avant qu'elle ne fit, comme en éfet elle en avoit la liberté, elle auroit remarqué l'un des bras du ſecond enfant & ſon cordon plus avancez vers l'embouchure de la matrice que non pas la tête, qui étoit à côté & plus reculée. J'en pris le ſoin pour elle. Je tirai, comme j'ai dit, le premier de ces deux enfans hors de la matrice, & le ſéparai de ſon cordon pour avoir enſuite plus de facilité à débaraſſer l'autre enfant, qui étoit une fille grande, forte & vigoureuſe, à qui je donnai la liberté ſans qu'elle ſoit demeurée incommodée. Aprés qu'elle fut ſortie, je tirai ſon délivre acompagné de ſes membranes parfaitement ſain & entier; enſuite de quoi je procurai en dernier lieu la ſortie du délivre du premier enfant, c'eſt-à-dire du mâle. Ce délivre étoit la maſſe ou la chair du gâteau, qui avoit ſeulement quelques reſtes de ſes membranes à demi corrompuës atachées à ſa circonférence. Cette maſſe étoit ronde & fort plate ſemblable à une calle, de la largeur

du fond d'une assiette, de couleur jaunâtre pareille à celle de son fétus.

On me dira : Pourquoi laisser le délivre du premier enfant pour être tiré en dernier lieu, puisqu'étant corrompu il pouvoit nuire à la fille, & que d'ailleurs son fétus étoit dehors ? Je dis que j'ai dû le laisser pour plusieurs raisons. Premiérement, l'enfant mâle étant mort, il s'agissoit seulement de secourir celui qui avoit la vie. L'enfant mort ocupoit le passage du vivant, ce que le délivre ne faisoit pas. Il falloit donc simplement ôter l'enfant mort, qui seul empêchoit la sortie de l'autre. D'ailleurs, si la corruption du délivre eût été capable de blesser l'enfant qui restoit, dans le peu de tems que je devois emploier à mon opération : que n'auroit-elle point dû avoir fait renfermée avec lui durant un séjour de six mois ? Bien plus. C'est l'ordre que l'on doit toujours tenir quand il y a plusieurs enfans ; si ce n'est que le délivre suive son fétus naturellement & sans éfort ; encore cela ne peut-il avoir lieu que quand le délivre de l'un est entiérement séparé de celui de l'autre. Car supposé qu'ils fussent joints ou cohérens ensemble, cela seroit une tres-lourde faute d'en faire la séparation que l'on verroit infailliblement suivie des

accidens les plus fâcheux. Or il eſt rare que les délivres ſoient ainſi naturellement ſéparez ; & ſi cette ſéparation s'eſt trouvée dans cette occaſion, c'eſt que les délivres n'on pas pris un égal acroiſſement, mais qu'au contraire celui du garçon s'eſt deſſéché & vitié pendant que celui de la fille s'eſt étendu & perfectionné. J'ajoute que le délivre du garçon étant deſſéché en partie & comme roti, ſon adhérence au fond de la matrice me donnoit encore lieu de craindre qu'il ne fût joint à l'autre. Enfin, pour venir à bout de mon deſſein, je ne pouvois mieux faire que de vuider la matrice de la mére & en tirer ce qui étoit de plus noble, pour avoir enſuite une plus grande liberté d'agir & de porter la main où il ſeroit à propos, pour détacher ce déilvre du fond de la matrice & l'en ſéparer.

Toutes les particularitez que j'ai décrites m'invitérent à en donner avis à quelques Docteurs en Médecine de mes amis. De ſorte que m'étant rencontré avec M. de Mercene, il eut la bonté de ſe tranſporter au logis de ma nouvelle acouchée, où je les lui fis voir. J'ouvris auſſi en ſa preſence les ventres inférieur & moien du fétus mâle, dont les parties, quoique corrompuës, nous parurent pourtant toutes diſtinguées.

Je

Je laiſſe aux curieux & aux Savans le ſoin de rechercher les cauſes d'une production ſi extraordinaire, & de répondre à cent queſtions autant utiles que jolies. On demandera, par exemple, comment il s'eſt pû faire qu'un enfant mort ſoit demeuré l'eſpace de ſix mois renfermé dans la matrice avec un autre enfant vivant, ſans que ni cet enfant ni ſa mére en aient reçû nulle incommodité. Je dis nulle; car j'ai marqué plus haut que la fille étoit venuë au monde parfaitement ſaine & bien conditionnée; & ſa mére d'ailleurs nous a déclaré que dans quinze groſſeſſes précédentes qui ont été fort heureuſes, elle n'avoit pas joüi d'une meilleure ſanté qu'en cette derniére. On pourroit auſſi demander comment le délivre du garçon n'a point cauſé l'avortement de la fille; comment il n'a point laiſſé la moindre mauvaiſe impreſſion en la matrice; comment la mére de cet enfant s'eſt tirée de ce travail comme de l'acouchement le plus naturel. On pourroit demander la cauſe d'une figure ſi étrange qu'étoit celle de ce fétus deſſéché. Enfin l'on pourroit demander beaucoup d'autres choſes que la réfléxion des perſonnes d'eſprit fournira mieux que moi; qui me tiens aſ-

ſez ſatisfait de leur en donner la matiére & l'ocaſion.

CHAPITRE XVIII.

Du faux-germe.

ENTRE tous les corps étranges qui s'engendrent en la matrice, le faux-germe eſt celui qui s'y forme le plus communément. C'eſt un corps charneux de conſiſtence, qui tient le milieu entre la chair muſculeuſe & le parenchime du foie, enfermé dans une peau à laquelle il eſt ataché; de couleur rouge, quand il eſt ſeul & récent; pâle, quand il s'y trouve de l'eau; brun, quand il eſt rempli d'un ſang aduſte & brûlé; citrin ou livide, quand il commence à s'altérer, d'où il dégénére en noirceur & en pourriture. Nous conſidérons dans les faux-germes la quantité, la figure, le nombre & la qualité. Ils ſont de figure égale ou inégale, ou pour mieux dire il y en a dont la ſurface eſt unie, & d'autres dont elle eſt raboteuſe. Ceux-ci ſont plus dangereux & donnent plus de peine que les premiers. Il y en a de petits, de moiens, & de grans. Les petits ont la

figure & la groſſeur d'une olive, ou d'un œuf de pigeon. Ils ſont plus embarraſſans que les autres, parce qu'ils ſont plus adhérans & plus fortement atachez au fond de la matrice, & ſouvent même dans ſes cornes ; & que d'ailleurs on a moins de liberté pour les atirer avec la main, ſur tout quand ils y ſont apliquez par leur baſe. Rarement ſe détachent-ils que par l'opération de la nature, qui eſt auſſi la plus ſeure voie ; ſoit qu'ils tombent entiers ou en partie, par le ſecours des ſaignées & des médicamens capables de les humecter, de les rafraîchir, & de les ébranler ainſi doucement ; tels que ſont les lavemens ſouvent réïtérez, les fomentations, les injections propres à les détacher & à les faire ſupurer, comme le ſuc de poireaux avec partie égale de vin blanc ou mêlé avec le ſirop de capilaires & l'huîle d'amandes douces. On peut auſſi faire boüillir les poireaux dans de l'eau commune, les mettre dans un baſſin de chambre, s'aſſeoir deſſus & en recevoir la fumée. On peut encore laver les jambes avec moitié eau & moitié vin blanc. Les ſternutatoires, non plus que les médicamens forts & trop chauds, n'y valent rien. Enfin on peut eſſaier de les attirer peu à peu avec le

doigt, ou par le moyen d'un inſtrument ſemblable à une tenette longue & mouſſe qu'il faudra faire couler doucement le long du doigt juſqu'au lieu où ils ſont pour les extraire comme on fait le polipe, tournant l'inſtrument avec adreſſe tant qu'ils ſoient détachez; & c'eſt une opération reſervée pour les Maîtres; encore pour l'ordinaire en reſte-t-il quelque choſe malgré tout le ſoin qu'on y aporte.

Les moiens & les grands prennent des figures diférentes, comme d'un cœur de veau, d'un géſier de poule d'Inde, d'une poire un peu aplatie, &c. Ils ſont moins dangereux & plus faciles à extraire que les petits, principalement quand leur racine ou la partie par laquelle ils ſont ſuſpendus eſt étroite, ou grêle & menuë. D'ailleurs étant plus peſans, ils ſe détachent pour l'ordinaire entiérement, à moins qu'ils ne fûſſent tout-à-fait corrompus. De plus ils diſpoſent la matrice à s'ouvrir davantage, & donnent par la plus de liberté à la main pour opérer. Le plûtôt qu'on s'en peut défaire eſt le meilleur, parce que venant à ſe corrompre, ils bleſſent la matrice, & jettent la malade dans de grands & pernicieux ſimptômes; auſquels on tâchera de re-

médier par les opiates, les confections, les sirops, & les autres cordiaux propres à les expulser, & à fortifier les parties nobles.

Ils sont un, ou plusieurs, seuls, ou acompagnez d'enfant, de môle, ou de quelque-autre corps étrange. Les uns sont comme les avant-coureurs de l'avortement, les autres préviennent l'enfantement prématuré, d'autres le naturel: quelques-uns viennent immédiatement aprés, ou le suivent au bout de six semaines, deux mois, quelquefois six, plus ou moins. Il y en a aussi qui se dessèchent, se pétréfient en la matrice, & y demeurent le reste de la vie d'une femme, dont ils changent le tempérament, la jettent dans un mortel chagrin, & la réduisent en langueur. Ils mettent encore obstacle à la génération, ou si le fruit est déja commancé, ils empêchent qu'il ne profite & ne vienne à maturité, s'il n'est extrémement fort & vigoureux.

Plusieurs sont en peine pour distinguer le faux-germe d'avec l'arriére-faix d'un fétus de deux à trois mois; en ce que l'espéce & la situation de la douleur en ces cas sont à peu prés semblables. Voici pourtant quelques observations de Pratique qui pourront aider à en faire la dife-

rence. 1°. Le faux-germe eſt d'une ſubſtance plus dure que le délivre, & ſe flétrit, pour ainſi dire, plûtôt que de ſe fondre: le délivre au contraire ſe fond, & rarement ſe détache pour tomber tout entier, ſur tout quand il eſt ſi petit. 2°. Le faux-germe eſt toujours précédé de perte de ſang: le délivre n'en eſt pas toujours précédé. 3°. Quoique le faux-germe puiſſe être acompagné de vrai-germe, c'eſt-à-dire d'un fétus, il ne l'eſt pas toujours: au lieu que l'arriére-faix n'eſt jamais ſans ſon fétus. 4°. Pluſieurs faux-germes peuvent venir ſucceſſivement l'un aprés l'autre: & non pluſieurs arriéres-faix où il n'y a qu'un fétus, parce que l'arriére-faix eſt toujours unique pour chaque fétus. 5°. Le faux-germe & ſon délivre étant atachez enſemble, ſortent rarement l'un ſans l'autre: au lieu que le fétus ſort preſque toujours devant & ſans ſon délivre. 6°. Le faux-germe ſe deſſéchant & ſe pétréfiant en la matrice, peut y demeurer plus long-tems enfermé ſans la bleſſer, que l'arriére-faix lequel étant d'une ſubſtance plus molle s'y corrompt plus aiſément. 7°. Le faux-germe n'empêchant point l'écoulement du ſang nuiſible ou des vuidanges, les accidens ne ſurviendront pas: & au contraire ils ne

manqueront pas de ſubvenir ſi le délivre ſéjourne dans la matrice, & dureront autant de tems qu'il y en reſtera quelque portion.

Tout faux-germe ou autre corps étrange qui ne ſe détache point dans la perte de ſang eſt mortel par les accidens dont elle eſt ſuivie. C'eſt ainſi que la femme de M. L. mon confrére, mourut doüze jours aprés être heureuſement acouchée & délivrée par ſa Sage-femme, qui n'avoit nullement reconnu ſon faux-germe, auquel, malgré toute l'inclination que j'avois à la tirer de ce pas, il me fut impoſſible d'aporter du reméde, y ayant été apellé trop tard. Ainſi tout eſt à ménager dans ces rencontres, & l'expérience nous aprend qu'on n'y fait point de légéres fautes. Non-ſeulement ces retenuës de faux-germe ſont bien ſouvent funeſtes aux femmes ; elles ſont encore embaraſſantes pour le Chirurgien acoucheur. C'eſt là principalement que la Pratique eſt de miſe, & qu'elle y ſert ; & j'avouë qu'elles m'ont donné autrefois beaucoup plus d'inquiétudes qu'à préſent. J'ennuîrois le lecteur ſi je voulois faire le dénombrement des rencontres où je me ſuis trouvé à l'ocaſion de ces faux-germes. C'eſt aſſez d'en produire

deux hiſtoires. L'une, parce qu'elle contient quelque choſe d'aſſez particulier; & l'autre, parce qu'elle renferme la métode dont je me ſuis ſervi dans une rencontre qui me parut fort extraordinaire.

La premiére eſt de l'année 1667. Je fus apellé pour voir une Dame de qualité ruë neuve S. Euſtache âgée d'environ vingt-huit ans, acouchée d'un enfant à terme dont le délivre étoit ſuivi d'un faux-germe, que ſa Sage-femme peu connoiſſante ſur ce fait repouſſa au dedans croiant que ce fût le fond de la matrice. Cette partie s'étant donc refermée, il ne put ſortir. Sur le récit de la Dame, & par la conſidération des maux qu'elle avoit ſouferts nuit & jour depuis ſix mois, je l'aſſurai que c'étoit un corps étrange, faux-germe ou autre, retenu en elle contre le gré de la nature. Comme elle n'avoit point de Médecin réglément ataché à elle, je lui conſeillai de prendre Monſieur de Mercenne, à qui je fis le récit du fait. Surquoi nous réſolûmes qu'aprés une ſaignée du bras on lui en feroit une bonne du pied. Mais elle fut à peine achevée, que la Dame fut ſaiſie de douleurs de reins avec peſanteur ſur le ſiége & ſur le devant, qu'une autre perte de ſang ſuivit de prés, & en-

fin un faux germe de la groſſeur & de la figure d'un fiel de bœuf de couleur cendrée, entiérement deſſéché, comme s'il eût trempé quelque tems dans de l'eau de vie, ou dans du vinaigre, & qu'il eût enſuite été expoſé à la cheminée. Aprés quoi la malade reprit aiſément ſon embonpoint.

L'autre hiſtoire eſt d'une menuiſiére fort graſſe que j'acouchai & délivrai de deux enfans à terme qui ſe préſentoient tres-mal. Avec la dificulté du travail, je ne laiſſai pas d'y réüſſir. Mais je ne fus pas ſi-tôt rentré chez moi qu'on me vint dire que cette pauvre femme étoit tombée dans des accidens terribles qui ne promettoient que la mort. Il me ſembloit que je n'avois rien omis pour ſa parfaite délivrance. Rien auſſi ne m'avoit paru reſter dans le fond de ſa matrice qui dût me donner du ſoupçon. Je l'avois laiſſée en parfaitement bon état. Ainſi je fus extrémement ſurpris. J'y courus. Je la trouvai dans de fortes convulſions qui redoubloient de tems en tems, les yeux renverſez, la bouche écumante avec des contorſions éfroiables. Malgré l'équité de ma cauſe un tas de menu peuple ſe diſpoſoit à me prendre à partie. Je voulus avoir du conſeil. Meſſieurs les Medecins ocupez

pour lors en leurs visites, ne se trouvérent point chez eux. La femme étoit replette : le mal pressoit. Je la fis saigner des deux bras, & tenir de l'eau chaude toute prête pour la saigner du pied, au cas qu'on jugeât à propos de le faire. Messieurs Akakia & de Mercenne survenus tout-à-point l'ordonnérent sur le champ : sur le champ elle fut faite. Voiant enfin que les simptômes s'opiniâtroient contre les remedes, qu'ils persistoient malgré tout ce qu'on en pouvoit faire : Je soupçonnai qu'il y avoit quelque corps étrange renfermé dans l'une des cornes de la matrice, ou dans toutes les deux, comme je l'avois déja vû en d'autres rencontres. Je joignis aux saignées des pieds le lavement des jambes, les frictions dures & longues sur les parties internes des cuisses & sur les épaules, les clistéres émoliens pour ouvrir, atirer & pousser dehors, les ventouses séches & scarifiées ; tout cela joint à la jeunesse & à la bonne constitution de la malade, aux éforts de l'acouchement & à la violence des convulsions, l'ébranla tellement, que la corne droite de la matrice s'en ouvrit, & s'étant dilatée de plus en plus, le corps étrange décendit & parut. Je reportai donc la main dans la matrice où je trou-

vai un faux-germe fort gros, dont les deux tiers étoient ſortis de ſa corne droite, & l'autre tiers ataché à ſon fond; que je détachai doucement, & le mis dans un plat pour être plus commodément vû & examiné. Bien-tôt aprés les convulſions ceſſérent; mais le jugement ne revint que le lendemain, & la mémoire à quelque tems de là, comme j'ai vû arriver à pluſieurs autres. Enfin les forces & la ſanté ſe rétablirent.

On fait une queſtion, ſavoir lequel eſt le plus avantageux à la femme qui a un faux-germe, ou quelque autre corps étrange, de garder le lit, ou de ſe promener dans ſa chambre & d'agir dans ſon domeſtique. Je répons que l'un & l'autre peut être utilement pratiqué ſelon les diférentes circonſtances, qu'il eſt de la prudence de l'acoucheur de peſer & d'examiner ſérieuſement pour ne point faire de fautes, leſquelles, en matiére de corps étranges, donnent plus de peine à réparer que ces corps mêmes à faire ſortir. Je dis donc qu'il faut ſe tenir en repos & garder le lit, particuliérement quand la matrice n'eſt point ouverte, & que le faux-germe commance à ſe faire connoître par les ſens internes, ſans en pouvoir encore juger par le tact; c'eſt-à-dire

lorſqu'une douleur déchirante ſe fait ſentir vers les reins avec peſanteur ſur le devant & ſur le ſiége, de fréquentes envies d'uriner & d'aler à la ſelle, acompagnées pour l'ordinaire de nauzées, de vomiſſemens, de foibleſſes, de friſſons paſſagers, & quelquefois de fiévre. Je dis de plus, que quand la matrice ſeroit ouverte, ſi la perte de ſang eſt abondante, il faut encore du repos. Je dis enfin que ſi, la perte de ſang ceſſée, le faux germe, ou autre corps étrange eſt ébranlé, en ſorte qu'on puiſſe par le tact le découvrir au dedans, & à l'entrée de l'orifice interne, ou qu'étant à demi paſſé il tienne par le haut : alors la promenade par la chambre & l'exercice moderé ſeront tres-excellens pour faire qu'il ſe détache par ſon propre poids ; (car c'eſt, comme j'ai déja dit, la voie la plus ſeure) ce qui doit être pratiqué principalement pendant qu'il coule certaines eaux rouſſâtres, icoreuſes, ſubtiles, ou épaiſſes & glaireuſes, faciles à ſe corrompre auſſi bien que le faux-germe ; leſquelles par conſequent il faudra bien ſe donner de garde d'arréter par des remédes trop chauds & trop violens ; tel que fut un cliſtére de coloquinte donné à une Dame en cet état, qui la jetta dans des tranſports

furieux, que j'apaisai heureusement par des remédes contraires, qui procurérent le retour de ces matiéres. Mais comme leur retenuë avoit corrompu le faux-germe, il ne se put détacher. Ainsi je fus contraint d'en atirer une partie qui puoit comme peste, & l'autre se fondit par des injections déterſives & un peu fortifiantes, pour chasser & combattre tout ensemble la corruption. J'obſervai de n'y point emploier de purs astringens, ni de répercuſſifs : mais j'y joignis de bons cordiaux sans musc, pour empêcher la vapeur de monter, & pour obvier aux grandes douleurs de tête & même aux convulsions que j'en devois apréhender, durant l'écoulement d'une prodigieuse quantité de grumeaux de sang noir & brûlé qui dura prés de deux mois.

A l'ocasion du faux-germe, on trouvera bon que je place ici ce que j'ai remarqué de certaines fausses grosseſſes aussi bizares qu'elles sont rares ; je veux dire d'une espéce de conception de corps étranges, faite d'une petite portion de semence sufoquée par une grande quantité de pituite, dont il se forme un nombre infini de véſicules tres-déliées, pleines d'une eau blanchâtre, insipide, & claire, qui les rend transparentes ; de fi-

gure ronde & un peu aplatie ; ſemblables aux œufs de raie ; dont les plus groſſes, au moins de celles que j'ai vuës, étoient comme des œufs de pigeon mis hors de la coque, les plus petites comme des têtes d'épingle, & le reſte plus ou moins gros entre les deux ; toutes diſtinctes & liées les unes aux autres par une ſubſtance graſſe & charnuë, partie gluante & viſqueuſe, tiſſuë de fibres & de veines, comme celles qu'on trouve au méſentére. J'ai trouvé pluſieurs fois de ces petits corps, mais je n'en ai jamais tant vu qu'en une femme de mon quartier, maîtreſſe des Coches de Vernon, laquelle en vuida plein deux grans plats que je lui tirai à pleine main, & les fis voir à Monſieur de Mercenne ſon Médecin.

J'ai obſervé cette ſorte de retenuë particuliérement dans les femmes ſujettes aux pertes de ſang, dont les unes marquoient tous les mois, les autres en tout tems & ſans régle, ni pour la quantité, ni pour la qualité du ſang. Dans quelques-unes, elle eſt acompagnée d'un mouvement obſcur & confus (ce que j'ai toujours crû être plûtôt de la matrice que du corps étrange) qu'elles diſent ſentir en divers endroits du ventre, ſans en pouvoir exactement marquer ni la ſituation,

ni le progrés ; & , dans les autres, elle eſt ſans aucun mouvement. Ce qui fait qu'on a peine à découvrir au vrai ce que c'eſt, juſqu'à ce que la nature s'éforce & faſſe ouvrir la matrice pour s'en décharger. Alors aiant lieu d'y porter la main, il en faut tirer toutes ces impuretez ſans en laiſſer ; & c'eſt le moien d'empêcher ou de faire ceſſer la perte de ſang qui les acompagne ou les ſuit de prés.

CHAPITRE XIX.

De la Môle, du ſchirre, du Condilôme, du Chancre, & de quelques autres corps étranges.

LA MÔLE eſt une maſſe de chair moins ſolide que l'arriére-faix & que le faux-germe, & beaucoup plus que le ſang coagulé ; engendrée de ſemences corrompuës, à quoi la foibleſſe des parties deſtinées à la génération contribuë beaucoup. Elle difére du faux-germe en pluſieurs choſes. Premiérement dans ſa ſubſtance, comme nous venons de dire. Secondement dans ſa figure, n'en aiant point de déterminée. Troiſiémement dans ſa couleur plus brune que celle du faux-

germe. Quatriémement dans ſon terme, en ce qu'elle n'a point de tems précis pour ſa chute, les femmes portant des môles plus ou moins long-tems, & quelquefois toute la vie. La cure en eſt difficile, & la chute beaucoup plus rare que celle du faux-germe. En éfet le faux-germe étant preſque toujurs ſuſpendu, & d'ailleurs d'une ſubſtance plus ſolide, la matrice s'éforce davantage pour le mettre dehors & ſe délivrer de ſon poids. La môle au contraire qui eſt plus molaſſe & plus légere, eſt auſſi moins capable de faire ouvrir la matrice pour ſon expulſion. Ce qu'elle fait au plus, eſt de lui procurer un mouvement convulſif ou d'irritation dans l'étenduë de ce qu'elle en ocupe, cauſé par de certaines ſéroſité piquantes qui découlent ſans ceſſe, & dont elle eſt abreuvée.

Pour eſpérer de guérir les môles, il faut non ſeulement que les corps, où elles ſe trouvent, ſoient bons & d'une forte conſtitution, mais auſſi qu'elles ſoient récentes & ſeulement contiguës, pour ainſi dire, à la matrice ſans adhérence. Pour lors on tâchera de provoquer cette partie à s'ouvrir par des remédes tant pris qu'apliquez, capables d'irriter, tels que ſont lavemens, ſaignées, breuvages, fomentations,

tions, bains, injections, ſternutatoires, fumigations, & autres qu'il plaira au Médecin d'ordonner ſelon l'ocurrence. Ces remédes emploiez avec prudence ſelon leur ordre, & la matrice auſſi ſufiſamment ouverte d'ailleurs: ſi la nature ne fait pas ce qu'on eſpéroit d'elle, & que la môle ne puiſſe être ſéparée ſans le ſecours du Chirurgien, il fera ſon poſſible pour détacher doucement avec les doigts ce qui tient davantage, humectant ſouvent de quelque matiére onctueuſe l'endroit où la ſéparation eſt commencée, pour adoucir & relâcher. Mais ſur tout il ſe précautionnera contre l'effuſion de ſang conſidérable, ſans laquelle ces ſortes de corps étranges ne tombent guéres, & qui cauſent ſouvent la mort. Que ſi les môles ſont vieilles, c'eſt-à-dire qu'elles paſſent deux ou trois années, elles deviennent incurables, ſoit dans les corps maigres, ſoit dans les corps replets qu'elles rendent les uns & les autres également étiques, atirant à ſoi comme des éponges la meilleure partie de la nourriture. Il ne faut point eſpérer non plus de guériſon quand elles ſont trop adhérentes & comme infiltrées dans la propre ſubſtance de la matrice, parce que les en voulant détacher, il y a tout ſujet de craindre qu'on

ne l'excorie, & même qu'on ne la déchire, ou qu'il n'y reste quelque portion du corps étrange qui s'altére, se corrompe & donne la mort.

Le Schirre selon l'opinion des Auteurs est une tumeur contre nature, engendrée d'humeur mélancolique non adustе qui est la partie superfluë du sang la plus terrestre, semblable à la lie du vin ou à la crasse de l'huile, envoiée à la rate pour la nourrir, & pour purger en même tems la masse du sang. Il y a deux sortes de schirres. L'un engendré de la maniére que je viens de dire; & l'autre, beaucoup plus à craindre, procédant de cause maligne & vénérienne. L'un & l'autre dégénérent en cancer non ulcéré, de là en l'ulcéré; & reçoit divers changemens selon les tems & les degrez. Il cause aussi à ceux qui en sont ateints plusieurs simptômes dont ils guérissent rarement, pour ne pas dire jamais. Cette maladie s'atache principalement aux femmes, non seulement à cause de leur complexion qui les y dispose plus que les hommes, mais aussi parce qu'elles sont expoſées à la supression de leurs menstruës & autres évacuations naturelles. Entre les femmes, les coléres y ont plus de part. Elle ataque les parties molles, rares & spongieuses, comme les glandes du mésenté-

re & des mamelles; qui ſe tuméfient, ſe joignent & forment un corps dur, tantôt uni & tantôt inégal & raboteux. La matrice y eſt plus ſujette & plus dangereuſement expoſée que toute autre. C'eſt en ſon orifice que le ſchirre commence ordinairement, d'où enſuite il s'étend dans toute la capacité qu'il pervertit entiérement, ſi l'on n'y remédie au plûtôt. Dans ſon commencement il n'eſt pas douloureux. Il ne croît pas non plus tout-à-coup: mais quand il eſt parvenu à certains degrez de groſſeur & de dureté, il fait ſentir quelquefois des douleurs pulſatives par maniére d'élancemens dans les parties baſſes, d'autres fois des douleurs ſourdes acompagnées de peſanteur aux reins & aux autres parties où les ligamens de la matrice ont correſpondance. Les ſignes pour connoître s'il y a ſchirre en l'orifice interne de la matrice, ſont, la figure qui n'en eſt plus naturelle, la tumeur qu'on y découvre, la dureté acompagnée de peſanteur & de douleur de reins, & quelquefois de vapeurs chaudes & ſéches qui montent au viſage & l'enflament; le chagrin & la mauvaiſe humeur. La cure du ſchirre comprend deux choſes. L'une, d'en corriger la cauſe antécédente par les remédes généraux & particuliers or-

donnez par le Médecin; qui consiste au régime de vivre, à évacuer, fortifier, relâcher, & adoucir l'acrimonie des humeurs; par les lavemens, les saignées des bras & des pieds, l'aplication des sangsuës sur les veines du fondement, les potions, les demi-bains, les cordiaux & semblables. L'autre, de faire cesser la conjointe, par l'usage des remédes qui ont la vertu de fondre & de ramollir les duretez; tels que sont les fomentations souvent réïtérées au dehors & au dedans de la vulve, portées par injection sur la maladie, ou retenuës par le moien d'un petit morceau d'éponge fine trempée dans la décoction émoliente ou préparée avec mucilages, auquel un fil soit ataché pour le retirer.

Le Condilôme est une humeur ou surcroissance de chair qui tient de la loupe & du chancre, laquelle vient ordinairement aux lévres de la matrice, & occupe quelquefois tout le bord de la vulve, soit en dedans ou en dehors. Il s'engendre pour l'ordinaire d'une matiére virulente & vénérienne, qu'on a négligé de traiter d'assez bonne heure. Entre ces tumeurs les unes ont la base large & le pied grêle, les autres au contraire ont le pied large & la base étroite. Les pe-

tits & les médiocres ſont moins périlleux que les grans, parce qu'on les emporte avec une moindre effuſion de ſang. Ceux auſſi qui ſont au dehors ſont les moins fâcheux, parce qu'on a plus de facilité tant pour opérer, que pour apliquer les remédes. Il y en a d'une groſſeur démeſurée qui les rend tres-incommodes, comme j'en ai ſouvent remarqué, & entre autres à une fille de mauvaiſe vie qui en avoit deux prodigieuſes aux deux côtez de la vulve, dont l'une coupée par Monſieur Haran Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de Paris en preſence de Meſſieurs les Médecins & de plus de trente autres perſonnes, peſoit vingt-huit onces. La cure en réüſſit : mais je n'aſſurerai pas ſi ces tumeurs ne revinrent point depuis. L'opération conſiſte à ſéparer ces corps étranges par la ligature quand ils ſont petits ou médiocres & qu'ils ont le pied grêle, ou par l'amputation, qui s'en fait en deux maniéres ; premiérement tout d'un coup, comme au chancre, paſſant une éguille au travers de la tumeur avec une ficelle pour la ſuſpendre pendant qu'avec le biſtouri tranchant d'un côté, on la coupe juſques dans ſa racine : ſecondement (quand elle eſt de figure ronde comme la moitié d'une boule) par l'inci-

ſion cruciale, telle qu'on la fait aux loupes. D'autres la conſument par des cathérétiques en forme de trochiſques ; mais cette maniére eſt beaucoup plus longue & plus douloureuſe.

Le Cancer (je parle de celui qui ſurvient aux mamelles des femmes, & plus ſouvent à leur matrice) commence pour l'ordinaire par une petite dureté qui s'augmente peu-à-peu & forme un ſchirre, lequel d'abord n'eſt acompagné d'aucune douleur, ſi ce n'eſt d'une légére peſanteur. Il vient aux unes du fonds même de leur tempérament atrabilaire & mélancolique ; & aux autres par accident, c'eſt-à-dire, ou par la rétention de leurs menſtruës, ou par le contact vénérien, d'où s'enſuit chaude-piſſe qui dégénére en de vieilles gonorrhées, que l'on veut ſouvent nous faire paſſer pour des fleurs blanches. Quand le cancer commence à s'ouvrir, & encore plus quand il eſt ulcéré, les douleurs ſont vives. De paſſagéres qu'elles étoient au commencement, elles deviennent continuelles, & tiraillent de tems en tems les parties comme ſi on les déchiroit. Elles ſont auſſi acompagnées de nauſées & de ſincopes. Le cancer ulcéré a la figure d'une grenade ouverte dont les bords ſeroient renverſez ; c'eſt-à-dire

qu'il eſt parſemé de veines dont les aboutiſſemens forment certains petits boutons ou tubercules, d'un gros ſang noir & aduſte, qui en ſort ſouvent en abondance, ou d'une icoroſité virulente & rouſſâtre qui en découle avec odeur cadavéreuſe. Depuis que le cancer eſt ulcéré, il ambule & gagne toujours du terrain. Il corromt non ſeulement l'orifice interne, mais le corps même de la matrice & tout le vagin juſqu'aux lévres externes dont j'ai vû tomber des chairs pour peu qu'on y touchât. A ce mal point de remédes, au moins qui le guériſſent parfaitement. Tout ce qu'on peut faire, c'eſt d'apaiſer les accidens, & ſur tout la douleur, tenant le ventre libre par des lavemens anodins, fomentations ſouvent réitérées faites de lait tiéde, où l'on aura fait boüillir les racines de guimauves & boüillon-blanc. On pourra dans cette décoction, & d'autres fois dans le flegme d'alun, fray de grénoüilles, ſucs de morelle, bétes, jombardes & autres ſimples qui ont la vertu d'apaiſer la douleur par leur qualité réfrigérative; on y pourra, dis-je, tremper un morceau d'éponge fine & l'introduire enſuite dans la vulve; ou ſe ſervir d'injections & de fumigations convenables, telles que nous les avons décrites ailleurs.

Le Fungus ou champignon eſt une ſurcroiſſance de chair qui s'engendre aſſez ordinairement dans le fond de la matrice, d'autres fois dans le vagin, & le plus ſouvent en la circonférence interne ou externe de ſon orifice interne d'un ſeul ou des deux côtez. Il y en a de pluſieurs ſortes qui diférent en figure, en grandeur & en ſituation. Les uns naiſſent d'un principe court & étroit, puis s'élargiſſant en rondeur deviennent plus épais. D'autres du fond de la matrice ſe prolongent juſqu'au dehors de l'orifice interne par un principe étroit avant que de s'élargir, & ont un ſommet plus pointu que les autres, ſemblables à certains champignons qui naiſſent dans les bois, dont la tige eſt grêle. D'entre un grand nombre de fungus que j'ai vus, je me contenterai d'en marquer quelques-uns prodigieux en groſſeur, puiſque le moindre peſoit au moins une livre & demie. Le premier atira par ſa peſanteur le fond de la matrice d'une femme qui demeuroit aux Petits-carreaux, apellée D. Sa Sage-femme l'aiant pris pour un gros faux-germe l'atira dehors, & la jetta dans une perte de ſang conſidérable, ſuivie de ſincopes. On m'apella. Je trouvai une femme extrémement foible du ſang qu'elle

avoit perdu. Ainſi, content de repouſſer le fond de la matrice & le corps étrange qui y étoit ataché, pour arréter la perte, ſans laquelle je l'aurois extirpé, je remis mon opération pour quand elle ſeroit rétablie. Mais la galande ſe trouvant mieux, crut n'avoir plus rien à craindre. Je la preſſai en vain ſur ce chapitre par la connoiſſance que j'avois du péril. Elle me répondit comme en raillant, que puiſqu'elle ne ſentoit plus de mal, elle n'avoit plus beſoin du Médecin. Surquoi je lui dis à mon tour qu'il n'étoit pas tems pour elle de ſe réjoüir ſi fort, & qu'elle y périroit lorſqu'elle y penſeroit le moins. En éfet, au bout de ſix mois étant tombée dans le même accident, elle en mourut. Le ſecond, que j'extirpai à la femme d'un Rotiſſeur du faux-bourg S. Denis, étoit gros comme la tête d'un enfant ataché par un principe large & épais d'un travers de doigt à la moitié de la circonférence externe de l'orifice interne du côté gauche, & rempliſſoit tout le vagin. La malade bien préparée, je la ſituai d'une maniére conuenable. Je me ſervis du ſpeculum-matricis, tant pour découvrir plus parfaitement le fond de ce corps étrange que pour agir avec plus de liberté. Prenant donc une éguille avec un fil double &

tres-fort, je le paſſai au milieu de cette ſurcroiſſance, & la donnai à tenir en ſuſpens. Puis j'en introduiſis un autre au milieu de ſa baſe dont je fis la ligature en la maniére acoutumée ; aprés quoi je l'extirpai. La femme guérit aiſément : mais j'apris à quelques années de là, que cette miſérable maladie lui revenoit. Je fus mandé avec Monſieur Tourbier par Monſieur Houlier le jeune, pour en voir un de ſemblable groſſeur ſur le Pont-au-Change. Nous conclûmes à la ligature, qui fut faite par Monſieur Bouclier Chirurgien ordinaire de la malade, qui en échapa. Aprés tout, ſi ces champignons ou excroiſſances fongueuſes ſont adhérentes au corps, au fond, ou à l'orifice interne, & acompagnées de douleur : je conſeille de n'y point toucher de crainte de faire pis, comme j'ai vu arriver pluſieurs fois ; joint d'ailleurs que ces maladies ſont fort ſujettes à récidive.

Les Cornichons ſont certaines ſurcroiſſances de chair ſemblables à des têtes de vache, ou à de petites cornes qui commencent à ſortir ; d'une ſubſtance plus ſolide que le champignon & moins dure que le tim ; de couleur blanchâtre, engendrées d'humeur atrabilaire & mélancolique ; leſquels ſurviennent en toutes les

parties de la matrice (toutefois plus rarement au dedans du ventre) & ſont atachées ſur ſon corps, bien qu'on ne les aperçoive par le tact que dans le tems de la groſſeſſe. Elles ne ſont pas fort douloureuſes, à l'exception de celles qui ſont ſituées au dedans de la vulve & peuvent être irritées par l'acrimonie des menſtruës ou de quelque ſanie virulente, ou même par le coït, qu'elles empêchent ſouvent & rendent inſuportable, d'où ſuit la ſtérilité de quelques femmes. Les remédes généraux aiant été adminiſtrez, la méthode eſt de les lier ou de les conſumer: ſuposé qu'on le puiſſe faire. Car il y en a de placez ſi haut, qu'il eſt impoſſible d'y rien porter; & d'autres dans une ſituation ſi dangereuſe par la proximité de certaines parties de la matrice, qu'on n'oſe y rien entreprendre.

Le Tim, les Verruës & les Poireaux ſont preſque de même nature. Le tim eſt plus dur que les cornichons, & l'eſt moins que la verruë ni le poireau. Il eſt auſſi plus étendu, plus plat, & de figure ſemblable depuis ſon pied juſqu'à ſa cime, à celle de la plante dont il a le nom. Ces ſortes de tubercules ſont quelquefois en ſi grand nombre, qu'elles gagnent le dehors de la vulve, paſſent les aînes & s'é-

tendent juſqu'aux parties ſupérieures des cuiſſes. Quelquefois, parce qu'elles ſont ſituées en un lieu chaud où découlent des matiéres acres: elles font ſentir des douleurs piquantes ou cuiſantes, & ſont cauſe que les femmes ne peuvent avoir d'habitude avec leurs maris ſans ſoufrir & ſaigner beaucoup. Quant à la cure: on lie celles qui ont le pied grêle, pour les laiſſer enſuite tomber d'elles-mêmes. Celles qui ſont larges & plates, ſont amputées ou conſumées, ſelon que la prudence le dicte & que les circonſtances le demandent. Pour moi, quand j'ai pu les découvrir aprés les avoir coupées, j'y ai mis le feu légérement, non ſeulement pour arréter le ſang, mais auſſi pour en corriger la malignité; & comme je m'en ſuis bien trouvé, je crois le devoir conſeiller aux autres.

CHAPITRE XX.

Des travaux compliquez de hernies.

LEs Hernies de toutes les eſpéces ont tant de part à la dificulté qui ſe trouve dans la Pratique des acouchemens, qu'elles méritent bien que j'en diſe quel-

que choſe. Il ſe fait ſoit par la dilatation, ſoit par la rupture du péritoine une tumeur au ventre, moins dangereuſe pour les filles, qui ne laiſſent pas d'y être ſujettes, mais qui l'eſt beaucoup pour les femmes enceintes, par la douleur & les autres ſimptômes dont elles ſont afligées, non ſeulement durant leur groſſeſſe, mais au delà même de leur délivrance, & ſouvent le reſte de leurs jours. Cette tumeur réduite ſous le genre & le nom commun de hernie ventrale, en prend de particuliers ou de la matiére qu'elle contient, comme, de l'inteſtin, de l'eau, du vent, &c. ou du lieu de ſa ſituation, comme de ce qu'elle ſurvient à l'umbilic, on l'apelle par exemple exomphale.

Pour la bien connoître, en porter ſon jugement, & y donner le reméde convenable, il eſt bon d'en remarquer au moins en abregé les cauſes, les diférences, & les ſignes.

Les cauſes de la dilatation & rupture du péritoine ſont générales & ſpéciales, comme nous le décrivons en parlant de la chute de la matrice; dont les plus ordinaires ſont les éforts cauſez ſoit par la toux, ſoit par la mauvaiſe conduite & l'indiſcrétion dans les premiers travaux où le péril eſt plus grand. Leurs diférences

ſe tirent de leur matiére ; les unes étant ſimples comme remplies ſéparément de vents, d'eau, d'épiploon, ou d'inteſtin ; les autres compoſées de ces parties mêlées plus ou moins enſemble confuſément ; & d'autres enfin compliquées de friſſons, fiévres, ſincopes, nauſées, vomiſſemens, douleur, apoſtume, convulſions, &c. De leur quantité, ſuivant qu'elles ſont petites, moiennes ou grandes. De leur nombre, ſi elles ſont une ou pluſieurs ; Et enfin de leur ſituation au bas ventre, à l'endroit de l'umbilic ou à côté, rarement au deſſus, & plus ſouvent au deſſous à droit à gauche ou des deux côtez. Leurs ſignes ſont ou communs, c'eſt à-dire qui ſervent à faire connoître inditéremment toutes ſortes de tumeurs : tel eſt l'excés de quantité naturelle ; ou propres, dont l'uſage eſt de marquer en particulier la nature de chaque eſpéce de ces tumeurs ; & ceux-ci ſe tirent des circonſtances ou de l'état particulier du mal. Si la tumeur eſt de vents, la femme ſera travaillée de coliques, apuiant deſſus, elle diſparoîtra avec bruit, & reviendra auſſi-tôt. Si elle eſt faite d'eau, elle ſera lucide & tranſparente, apuiant deſſus s'évanoüira, rentrera dans le ventre, & paroîtra derechef. La même choſe arrivera ſi elle eſt de matiere ſupu-

rable & fluxible. Si c'eſt de l'Epiploon, elle ſera molaſſe: la touchant du doigt, l'impreſſion y reſtera; & faute d'un prompt ſecours elle deviendra aiſément livide & noire. Si c'eſt de l'inteſtin, on le connoîtra par la ſituation, par la matiére qu'il contient, par les nauſées, vomiſſemens, rots & vapeurs puantes. Si c'eſt de chair; par l'aſſemblage de pluſieurs glandes en forme de cornichons ſchirreux deſquels ſe forme un corps parſemé de veines remplies de ſang noir gros & aduſte avec varices, & qui croît & s'augmente juſqu'à rompre & crever, pour ainſi dire, le péritoine. Si c'eſt de la veſcie, ou de la matrice: outre la ſituation de l'une & de l'autre de ces parties qui ſervira de guide, on en jugera auſſi en l'une par la ſupreſſion de l'urine, & en l'autre par la douleur au bas ventre, aux reins, & aux cuiſſes, qui s'étend ſouvent juſqu'aux talons.

Sur la connoiſſance de toutes ces choſes on formera ſon jugement touchant la nature & le danger de la tumeur beaucoup plus grand quand elle eſt ſituée dans la région hipogaſtrique, qui eſt le ſiége de la matrice & de la veſcie, qu'en aucun autre endroit du ventre.

La rupture du péritoine eſt quelquefois ſi grande & ſi étenduë que pluſieurs

parties y entrent facilement, sur tout les inteſtins qui s'y inſinuent & y décendent plus ordinairement que les autres, tant à raiſon de leur ſituation & de leur figure, que parce qu'ils ſont moins engagez & plus gliſſans. La veſcie & la matrice au contraire, qui ſont des corps renfermez dans la duplicature du péritoine, plus étroitement atachez par leurs ligamens, & qui n'ont point de mouvement periſtaltique, s'y jettent plus rarement ; & pour lors le corps de la veſcie y entre ou à l'ocaſion de ſa plénitude, ou parce qu'étant couché ſur la matrice, il eſt pouſſé par elle à proportion que ce qu'elle contient prend de l'accroiſſement & du volume.

Si cet accident eſt plus rare, il eſt d'ailleurs extraordinairement incommode quand il eſt arrivé. Car la rupture ſe faiſant pour l'ordinaire au deſſous du nombril à l'endroit où les aponévroſes des muſcles du ventre ſe joignent pour former la ligne blanche, ou environ : la ſéparation qui s'en fait, croît à proportion que le fruit & la groſſeſſe augmente ; & les parties n'étant ſoûtenuës que des tégumens, & le plus ſouvent que du derme & de l'épiderme comme en une beſace, s'y renverſent & décendent juſques ſur

les

les os du pénil ; en sorte même que l'épiderme quelquefois se romt sur la fin de la grosseſſe avec excoriation du derme, sur tout aux femmes qui portent souvent, & qui ont de gros enfans. De là vient qu'elles sont contraintes de suſpendre cette beſace par un bandage en forme de fronde dont les chefs paſſent par derriére le col, & de continuer pendant toute leur vie quand le bandage de la platine (dont je parle plus bas) ne sufit point pour contenir les parties aprés leur réduction dans leur état naturel.

Celles qui sont dans ce malheur n'aportent gueres leurs enfans la tête la premiére ; ou, s'ils y viennent : malgré cette poſture, d'elle-même naturelle, le travail ne laiſſera pas d'être cenſé contre-nature, puiſque l'enfant eſt dans un péril évident de sa vie s'il n'eſt promtement ſecouru. Car le corps de la matrice étant renverſé en devant fait plier le col de l'enfant en arriére, dont les vaiſſeaux ſe rompent, ou les vertebres ſe diſloquent & ſe briſent. Cet accident me fût arrivé en quelques rencontres ſi je n'avois joint à l'expérience de fortes & ſérieuſes réflexions sur l'état des choſes, qui m'ont fait tenir la métode qui suit. Supoſé la femme en diſpoſition d'acoucher, c'eſt de faire

ſoutenir la matrice avec une large bande en forme de ſuſpenſoire pour la relever ; non pas tout-à-coup, de crainte de faire naître quelque nouvel obſtacle par une révolution trop ſubite : mais peu-à-peu, pour réduire inſenſiblement l'enfant dans ſa poſture naturelle, & faire en ſorte qu'il parvienne plus aiſément au paſſage. Et pour le mieux exécuter, il eſt à propos qu'il n'y ait que l'opérateur qui donne les ordres, c'eſt-à-dire, qui parle, afin de ſe faire entendre & de s'acorder de deſſein & de mouvement avec celui qui tient la bande. Par là j'ai réüſſi en pluſieurs ocaſions de cette nature, & nommément à la femme d'un Maître Brodeur, que j'ai acouchée & délivrée de tous ſes enfans de cette maniére ; & à celles d'un Marchand de vin nommé L. que j'ai auſſi acouchée & délivrée onze fois avec cette métode. Si l'enfant ſe montre d'une poſture contraire, il faut obſerver ce que nous avons dit ailleurs, d'aler prendre les pieds & de les chercher dans ce biſſac pour les atirer à ſoi ; pour remettre & réduire les parties ſelon leur ordre le plus doucement qu'il ſera poſſible. J'avertirai en paſſant de ne s'étonner point ſi dans ces ſortes de travaux les femmes ſoufrent beaucoup plus qu'en d'autres,

par de plus grandes & plus preſſantes douleurs, par des foibleſſes nauſées & vomiſſemens plus fréquens, ni que ces ſimptômes durent encore quelque tems aprés leur délivrance.

Je crois que c'eſt encore ici le lieu de dire ce qui m'arriva dans l'ocaſion ſuivante. En l'année 1652. peu de tems aprés mon établiſſement, ſur les lamentations que j'entendis faire en paſſant à quelques pauvres femmes au ſujet d'une de leurs voiſines, femme d'un Serrurier demeurant ruë S. Denis au Mortier d'or, qu'elles diſoient avoir été abandonnée par les acoucheurs & condamnée à mourir, je m'informai du lieu, je m'y tranſportai, & la trouvai dans une grande déſolation, aſſiſtée pourtant de Monſieur de Mercenne Médecin de la Charité de la Paroiſſe, qui m'ordonna d'examiner ce qui avoit empêché les trois plus fameux acoucheurs de ſoulager cette pauvre femme, & la leur avoit fait abandonner. Outre la poſture tres-fâcheuſe de l'enfant qui preſentoit les deux mains & le ventre acompagnez de ſon cordon, dont il étoit environné & garotté de pluſieurs tours: je remarquai à la mére une hernie inteſtinale ou décente de boïau du côté droit, fort ancienne, d'une ſi prodigieuſe groſ-

ſeur qu'elle décendoit juſqu'au genou, & reſſembloit à une tres-groſſe veſcie de porc qu'on auroit ſouflée. Je la lui fis toucher, & l'aſſurai qu'en éfet ces Meſſieurs avoient eu raiſon de dire qu'ils ne la pouvoient acoucher en cet état, qu'au reſte il faloit travailler à réduire cette hernie malgré le péril où je trouvois la malade de tomber dans les plus grands accidens, & peut-être d'en mourir. Mon pronoſtic ainſi fait, je la ſituai à travers ſon lit en la maniére acoutumée, où je commançai par la réduction de ſa décente, & pour la retenir en état je ſupliai ledit ſieur de Mercenne de lui rendre ce charitable ofice & d'y vouloir tenir la main; ce qu'il fit pendant que je la délivrai ſuivant la métode que la poſture demandoit & que j'ai décrite ailleurs, d'un enfant mâle à terme prefix & vivant, que je remis entre les mains du Médecin qui l'ondoia ſur l'heure avec une égale démonſtration de piété, de ſurpriſe, & de joie. L'enfant vêcut juſqu'à l'âge de quatre ans où il mourut de la petite vérole, & la mére lui ſurvéquit plus de douze ans.

Il ne ſufit pas de mettre ordre à la hernie dans le tems de l'opération: il faut encore tâcher d'y remédier pour la ſuite. Or cette maladie étant fort ſujette à retour,

ne peut recevoir qu'une cure palliative qui consiste en la réduction, & en l'aplication du bandage de figure proportionnée à l'ouverture pour empêcher les parties de sortir. Il sera, dans les hernies ventrales, d'une platine d'acier bien batu ou de fer blanc garni pour ne pas blesser. Au milieu de cette platine il y aura un ardillon pour recevoir une bande percée en plusieurs endroits, pour serrer ou lâcher le bandage selon les degrez de grosseſſe.

Il faut remarquer de ne faire point cette réduction : Premiérement, durant les simptômes suivans ; savoir intempérie, chaleur, douleur, dureté tensive, fiévre, nausées & semblables. Secondement, durant la grosseſſe, pour ne pas nuire à l'enfant ; ni immédiatement aprés l'acouchement, afin que les parties se replacent & soient doucement réduites selon leur ordre & sans violence ni précipitation. Troisiémement, pendant que la matrice se vuide de la plus forte partie de ses impuretez. L'adminiſtration du reſte des choſes & le régime de vie sera preſcrit par le Médecin.

CHAPITRE XXI.

De la Chute de la matrice.

JE comprens, ſous ce mot de Chute, divers accidens de la matrice, tels que ſont la décente, la rélaxation, la chute proprement priſe, la perverſion, dont je tâcherai de donner d'abord une courte idée. Et pour le faire plus diſtinctement, il eſt bon d'obſerver que la matrice peut bien s'élever & ſe reculer de côté ou d'autre ſans s'ébranler notablement, comme il arrive ſouvent aux nouvelles acouchées, ſoit par l'irritation de leurs vuidanges, ou par des vents retenus, des coliques & d'autres maux ſemblables, ſoit par l'ignorance & la négligence des gardes, ou même par le caprice des acouchées faute d'être bandées, ſituées & ſoignées aprés leur délivrance ſelon que cet état le demande. Or comme la matrice pour lors n'eſt ni déplacée, ni même notablement tirée de ſon lieu, cet accident ne mérite point le nom de chute. Auſſi ne le mets-je point du nombre de ſes diférens & principaux degrez que j'entreprens d'expliquer.

La décente de matrice eſt ce qui arrive à cette partie, lors, par exemple, que dans la groſſeſſe ſes ligamens étant extraordinairement, mais naturellement tendus par le fardeau d'un enfant, elle vient plus bas qu'elle n'a coutume de faire durant ce tems; en ſorte pourtant qu'elle ſe rétablit ſans beaucoup de peine aprés l'acouchement, pourvu que la femme ſoit gouvernée avec précaution.

La rélaxation de matrice fait à-peu-prés le même éfet que la décente, quant au dérangement de cette partie: mais elle y ajoute quelques circonſtances qui y mettent de la diférence. Car quoique toute rélaxation commance d'abord par la décente, toute décente ne dégénére pas en relaxation; c'eſt, ſi vous voulez, comme une relaxation commancée ou paſſagére, moins douloureuſe & plus facile à guérir: & la relaxation eſt comme une décente invétérée, durable, tres-douloureuſe & de dificile guériſon. De plus, la décente comme je l'ai expliquée n'étant guéres que pour les femmes groſſes, elle ſe termine avec la groſſeſſe, lorſque le fardeau qui faiſoit la tenſion des ligamens n'y eſt plus; au lieu que la relaxation (auſſi-bien que la chute) étant pour les filles comme pour les femmes,

pour celles qui ſont acouchées comme pour celles qui ſont enceintes, pour celles qui n'ont point d'enfans comme pour celles qui en ont: elle paroit indiféremment en toute ſorte de tems, ſubſiſte également ſans la groſſeſſe comme avec elle; & bien loin de ſe diſſiper comme la décente par l'acouchement, c'eſt alors qu'elle ſe produit davantage.

La Chute proprement priſe eſt lorſque la relaxation vient à ce point, que la matrice entiérement déplacée de ſon lieu naturel, ſorte au dehors. Et quand non ſeulement les ligamens ſont relâchez ou rompus & la matrice tombée, mais qu'elle eſt de plus atirée du dedans au dehors comme un bonnet retourné, alors c'eſt perverſion.

La relaxation de matrice eſt ſimple ou compoſée. Simple, quand elle eſt d'un ou de deux côtez: compoſée, quand elle atire avec ſoi quelqu'autre partie. La Chute ſe fait parfaitement ou imparfaitement. Elle eſt parfaite, quand la matrice eſt tombée & ſortie au dehors, & qu'elle paroit comme un gros œuf de canne ou d'autruche. Et pour lors elle atire preſque toujours ſon col avec ſoi totalement ou en partie, quelquefois auſſi le col de la veſcie, d'autresfois le rectum, mais plus

rarement. Elle eſt imparfaite quand il n'y a qu'une diſpoſition par la foibleſſe des ligamens, ou qu'elle tombe ſeulement en partie. La perverſion eſt auſſi ou totale, quand toute la matrice eſt retournée, ſortie & pendante entre les cuiſſes : ou partielle, quand, par exemple, c'eſt une partie de ſon fond.

Ces maux ordinairement ſont compliquez, & n'arrivent point ſans être acompagnez de beaucoup d'accidens, comme de douleurs aiguës, perte de ſang abondante, ſincopes, convulſions & autres, qui ſont bien-tôt ſuivis de la mort, ſur tout dans la perverſion totale, ſi l'on n'y aporte un promt reméde ; par pluſieurs raiſons. Premiérement, parce que les ligamens ou atachés de la matrice, qui ſont compoſez de trois ſortes de vaiſſeaux, ne peuvent être ſecoüez avec cette violence qui fait la perverſion entiére, ſans ſe rompre ; & le ſang qui en ſort, étant tombé en quelque lieu, s'altére, s'échauffe, ſe corromt, & devient un corps étrange qui tire aprés ſoi un grand nombre d'accidens funeſtes, comme grande douleur & inflamation par tout le ventre avec dureté tenſive, friſſons, fiévres, pulſation aux lombes qui marque ſouvent des abcés leſquels pour la plûpart n'ont pas le tems

de tourner à ſupuration, nauſées, dégouts, petites ſincopes, &c. qui vont à la mort. Secondement, le fond de la matrice étant perverti, c'eſt-à-dire retourné du dedans au dehors par l'atraction violente d'un arriére-faix adhérant ou de quelqu'autre corps étrange; & la malade pouſſant d'ailleurs à toute force pour répondre aux intentions du téméraire opérateur: les cotilédons ou embouchures des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans le placenta pour la nourriture du fetus, ſont tellement étendus, ouverts & dilatez, & le ſang qui en découle ſort en ſi grande abondance, que la femme meurt ſubitement ſi la matrice n'eſt réduite ſur le champ dans ſon lieu naturel. Que s'il s'eſt vu & ſe voit encore des femmes dont la matrice décend autant de fois qu'elles acouchent, ſans en mourir pour cela, bien qu'elle ne ſoit remiſe à l'heure même: c'eſt quand la chute & perverſion n'eſt que partielle ou qu'elle s'eſt faite peu-à-peu; & non pas quand elle eſt totale ou ſubite comme nous la ſupoſons; car pour lors il eſt certain qu'il faut promtement être ſecouruë ou mourir. Troiſiémement, ſouvent pour avoir trop atendu à faire la réduction de la matrice, il eſt impoſſible de la remettre dans ſon propre lieu, & l'on ne peut

la repouſſer au plus que juſques dans le vagin, qui n'eſt qu'une réduction imparfaite; qui fait qu'elle devient dure, tuméfiée, livide, noire, & qu'elle tombe inſenſiblement en cangréne, par l'étranglement que fait l'orifice interne qui pareillement ſe durcit, ſe tuméfie, & faiſant une maniére de ligature éteint la chaleur naturelle en cette partie par l'interception des eſprits; & la cangréne étant communiquée au dedans, aporte des vapeurs putrides au cœur, le tranſport au cerveau, & la mort.

La chute ou perverſion de matrice pouvant ainſi être mortelle, on peut juger combien il importe d'en connoître les cauſes pour la prévenir, s'il eſt poſſible, les ſignes pour en juger quand elle eſt arrivée, & les remédes enfin pour y mettre ordre autant que l'état & les circonſtances du mal le peuvent permettre.

La Chute & Perverſion de matrice peut être raportée en général à l'extrême tenſion de cette partie & de ſes ligamens. Car nous pouvons en conſidérer la tenſion comme naturelle, non naturelle & contre-nature. Elle eſt naturelle, quand la matrice s'emplit par une bonne groſſeſſe, s'étend peu-à-peu & ſans douleur. Mais lorſque cette tenſion s'augmen-

te en sorte que les ligamens tant supérieurs qu'inférieurs ne peuvent plus suporter le fardeau sans incommodité, elle devient non naturelle tant que la femme soit acouchée & délivrée. Enfin elle est contre-nature, quand aprés elle persévére, & que la violence s'en mêle, comme il arrive, par exemple, dans l'extraction téméraire & mal-conduite d'un délivre adhérant.

Cette violence entre autres a deux éfets généraux; de relâcher les ligamens de la matrice, ou de les rompre; éfets, qui selon leur plus ou leur moins, mettent la diférence entre ses chutes; & qui procédent de deux sortes de causes principales, dont les unes sont internes, & les autres externes. Des causes Internes L'UNE est lente & plus éloignée, & c'est la qualité du tempérament chaud, froid, sec, ou humide, qui selon qu'elle domine rend ces chutes plus ou moins faciles & dangereuses. Par exemple: si la femme est plus pituiteuse que sanguine colérique ou mélancolique, la chute se fera par relaxation, & les parties tombées ou perverties étant réduites, ne pourront être retenuës en état sans le secours du pessaire; où l'on peut observer en passant que la chose est pour lors moins dangereuse

que quand elle arrive aux femmes qui ont quantité de fleurs blanches, ou quelque vieille gonorrhée. Mais si la femme est plus sanguine colérique ou mélancolique, que pituiteuse: son tempérament étant plus sec, ses ligamens seront plus disposez à se rompre, & le danger par conséquent plus grand. L'AUTRE, & plus forte & plus prochaine, est la qualité vitieuse de quelque humeur ou vapeur infecte & maligne, qui par son acrimonie picote la matrice; comme quand un ulcére la ronge, l'irrite & la provoque à des mouvemens impétueux par des convulsions, des vomissemens & de semblables simptômes.

Par les Externes, nous entendons tout ce qui vient de dehors, dont la violence produit des éfets beaucoup plus fâcheux: mais contre lesquels en récompense il est plus aisé de se précautionner. De ce nombre est tout ce qui secouë, pousse, afaisse par sa pesanteur; comme d'aler & de courir à cheval, en coche, carosse & autres voitures rudes & fâcheuses par des routes dificiles & remplies de cahots; danser, sauter, porter de lourds fardeaux principalement sur le ventre, les lever de terre, ou les tirer avec violence & à forces de bras; étendre les bras en

haut ; recevoir quelques coups, faire des chutes sur le ventre, en arriére sur le dos ou le croupion, sur les genoux ; & principalement pendant la grosseſſe, soit que le fruit soit petit ou gros. A l'ocasion de ceci je dirai que la chute de matrice eſt à craindre non seulement pour les femmes grosses, ou qui ont eu nombre d'enfans, & dont les travaux ont été pénibles, mais généralement pour tout le séxe, même pour les filles, en qui je l'ai remarquée plusieurs fois ; & entre autres à la fille d'un Huissier de l'Hôtel de cette Ville pour être tombée sur les degrez d'une cave portant du bois ; accident qu'elle ne déclara qu'un an aprés, forcée par le péril de la mort ; que je fis pourtant heureusement ceſſer par la réduction en préſence de Meſſieurs Matot Médecin, & Clavier Chirurgien mon confrére.

De ce nombre ſont les excés de colére, de crainte, & d'autres paſſions violentes dont les objets extérieurs ſont ordinairement la cauſe. Les remédes pernicieux pris ou apliquez, pouſſez ou élancez au dedans par injections, par artifices, &c. Les acouchemens laborieux, la portée de pluſieurs enfans. Les toux, éternûmens, vomiſſemens, flux de ventre avec teneſmes ou épreintes, ſur

tout dans le tems de l'extraction de l'arriére-faix. Les vapeurs fortes & puantes font auſſi faire à la matrice & à l'enfant des mouvemens capables de tirailler & d'étendre les ligamens. Le bandage mal-fait ſans ordre & ſans couduite à une femme nouvellement acouchée, principalement durant les premiers jours, y contribuë auſſi beaucoup. Car s'il eſt par trop lâche, il ne peut retenir la matrice dans ſa place naturelle; &, s'il eſt par trop ſerré en des endroits du ventre où il ne faut pas, il la contraint de décendre, quelquefois même avec tant de force que le péritoine s'en dilate ou ſe romt, d'où s'enſuivent les hernies ventrales pour le reſte de la vie ſi l'on n'y remédie promtement. A cette ocaſion je ſuis bien-aiſe de dire ce qui arriva à un Marchande que j'avois heureuſement acouchée. Sa garde, ſoit complaiſance ſoit ignorance, la banda (ſans m'en donner avis) au deſſus de la matrice, d'une bande de ſix aunes de long ſur quatre travers de doigt de large, qui faiſoit pluſieurs circuits autour du ventre également & de telle force qu'elle l'auroit fait crever par le bas, ſi ſe plaignant à moi d'une groſſe tumeur qu'elle y reſſentoit contre l'ordinaire, je ne l'avois viſitée. Je trouvai deux dilatations

du péritoine qui formoient en la partie inférieure une tumeur de chaque côté groſſe comme un petit œuf de poule, & fort douloureuſe. Je lui fis le bandage *ſpica* des deux côtez; compoſé du circulaire montant de bas en haut, dont je ferrai les jets de bandes en circonvolutions par degrez & avec métode; c'eſt-à-dire qu'aprés avoir fait le *ſpica* double je continuai le bandage autour du ventre, commançant en la partie inférieure pour monter juſqu'à la ſupérieure, en comprimant doucement par degrez, obſervant que les derniers jets ne fûſſent pas contentifs, pour remettre entiérement la matrice en ſa place, & empêcher qu'elle ne retombât. Je lui fis garder le repos & la ſituation convenable; & comme elle étoit jeune & d'un bon tempérament, elle guérit en peu de jours.

Mais la plus dangereuſe & celle de toutes les Cauſes externes qui fait le plus de deſordre, c'eſt l'ignorance & la témérité dans l'opération; comme, dans l'extraction d'un arriére-faix, ou de quelque-autre corps adhérant au fond, ou renfermé dans les replis d'une matrice mal-conformée, d'où ſuivent trop ſouvent des chutes & des perverſions mortelles, dont je donnerai quelques exemples dans la

ſuite

ſuite de ce Chapitre.

Les ſignes de la chute & perverſion de matrice ſe tirent de cinq choſes marquées par Galien ; de la douleur, de ſa ſituation, de la partie bleſſée, des excremens qui en ſortent, & de ſes accidens. 1°. De la douleur, dont on reconnoîtra l'eſpéce par ſa qualité tenſive, pulſative, pongitive, ou agravante. 2°. De ſa ſituation. Car où eſt la douleur, là auſſi eſt la maladie. Par exemple : ſi l'orifice interne eſt tourné à droit, la femme ſe plaint de reſſentir comme une corde qui bande avec plus de douleur du côté gauche : s'il eſt tourné du côté gauche, elle ſe plaint de la ſentir à droit : s'il eſt au deſſous, la douleur ocupera la partie moienne de la région hipogaſtrique avec dureté tenſive : S'il eſt en devant, la douleur ſera plus grande le long du corps des vertébres du ſacrum & des lombes. Si la chute de matrice eſt parfaite, ſon corps abaiſſé & ſon orifice décendu en droite ligne proche de la vulve : la douleur ſera fixe & tirera comme deux cordes des deux côtez en la région des reins, à cauſe de la relaxation des ligamens larges, ſituez & apuiez ſur ces parties ; s'étendra le long des cuiſſes juſqu'aux talons ; & par en bas à l'endroit de la tumeur, ſera peſante ou agravante.

S'il y a rupture des ligamens & qu'il s'y faſſe abcés, la douleur ſera pulſative aux lombes acompagnée de grande inflamation par tout le ventre. 3°. De la partie, c'eſt-à-dire de la matrice, en laquelle on découvrira par l'atouchement & par l'inſpection de ſon embouchure ou orifice interne, quels ligamens ſeront relâchez. Par exemple, ſi ce ſont ceux du côté droit, cet orifice ſera recourbé & inclinera du côté gauche: Si ce ſont ceux du côté gauche, il ſera recourbé au contraire & inclinera du côté droit: S'ils ſont relâchez des deux côtez, pour lors il décendra de droite ligne plus ou moins bas dans le vagin, ſelon que la relaxation ſera conſidérable. S'il y a chute ou perverſion, l'on verra le corps de la matrice de la groſſeur d'un œuf de canne ou d'autruche, & ſemblable à un ſcroton retourné & encore ſanglant, on le verra, dis-je, paſſé hors la vulve pendant entre les cuiſſes, & quelquefois même juſqu'aux genoux quand le corps & le col ſont retournez. 4°. Des excremens qui en ſortent. Car, s'il s'agit de chute, il ſort de l'orifice interne dilaté & entr'ouvert, une certaine humeur ſalivale, glaireuſe, rouſsâtre ou ſanglante qui tres-ſouvent le ronge & l'excorie; & s'il s'agit de perver-

ſion : la matrice étant retournée du dedans au dehors, il en exudera du ſang gouttes à gouttes ſi la perverſion eſt moins récente, qu'il y ait déja quelque tems qu'elle ſoit arrivée, & que le fort du mal ſoit paſſé : ou même ſi elle eſt récente, il en découlera en grande abondance, qui ſortira des cotiledons ou petites bouches ouvertes des vaiſſeaux qui ſe déchargent dans le placenta. 5°. Des accidens, tels que ſont friſſons, fiévre, nauſées, vomiſſemens, ſincopes, délire, convulſions, hoquets, &c. plus ou moins grands ſelon les divers degrez des chutes.

Quant aux moiens de remédier à ce mal, je les raporte à trois fins. La premiére eſt le ſoulagement de la femme qu'il faut acoucher en cet état ; la ſeconde, eſt la réduction des parties ; & la troiſiéme, eſt de faire ceſſer les accidens en les tenant aſſujetties. Sur le premier chef, je ferai ſimplement le récit de la méthode que j'ai gardée en quelques-unes de ces ocaſions, & qui m'a réuſſi. J'avouë que la chute de matrice rend les acouchemens extrémement dangereux & pénibles. Outre que les enfans ont coutume de s'y préſenter mal : lors même qu'ils s'y préſentent bien, ils courent riſque d'y

périr & d'y être étranglez. Et pour la mére, ſi l'acoucheur n'a beaucoup de prudence & d'expérience tout enſemble, il eſt à craindre que les ligamens & les vaiſſeaux de ſa matrice ne s'y rompent. La femme d'un Bedeau de S. Sauveur ma Paroiſſe, qui avoit la matrice relâchée des deux côtez également & décenduë fort bas dont elle ſoufroit des incommoditez & des douleurs tres grandes, mais qui l'auroient encore été davantage, ſi je ne lui avois apliqué un peſſaire qu'elle ôtoit toutes les fois qu'il faloit l'acoucher: cette femme, dis-je, étant devenuë groſſe en l'année 1668. ſe bleſſa au terme de ſept mois; de ſorte que ſon enfant étant ſorti de ſa poſture naturelle, contraignit la matrice de s'ouvrir avec une éfroyable perte de ſang. Il préſentoit les deux bras croiſez l'un ſur l'autre dans un paſſage fort étroit; ce qui me donna d'abord de l'exercice. Je le réduiſis ſelon la métode que j'en donne ailleurs. Mais ne reſtant plus à ſortir que les bras & la tête dont j'avois mis la face en deſſous: quand il fut queſtion de tirer pour achever de les mettre dehors, la matrice venant avec l'enfant, ſi j'euſſe voulu m'opiniâtrer, je l'aurois plûtôt arrachée que d'en venir à bout. La voiant

donc ainſi pendante au dehors entre les cuiſſes, & aiant auparavant remarqué qu'elle tomboit ſeulement en partie quand cette femme étoit enceinte, & totalement quand elle ne l'étoit pas (diférence que j'ai ſouvent obſervée, & qui vient de ce que la femme devenant groſſe, le corps de ſa matrice s'emplit à meſure que le fruit croît, s'étend également de part & d'autre, & par là retire au dedans une partie de ce qui étoit ſorti & tombé au dehors, qui retourne & ſe relâche aprés l'acouchement encore plus qu'auparavant.) Voici ce que je fis. J'ordonnai à un ſerviteur de m'embraſſer, puis d'empoigner les pieds & les jambes de l'enfant avec un linge chaud de ſes deux mains ſans tirer en aucune façon; pendant que des deux miennes je repouſſerois un peu en haut la matrice par ſon orifice interne que je retenois en état & toujours ouvert, afin que quand je donnerois l'ordre de tirer droit & modérément la tête ſe pût dégager ſans rompre ni froiſſer aucune partie de la matrice ni du col de l'enfant. Car comme il étoit pris étroitement dans l'orifice interne comme dans un anneau: j'avois à craindre pour lui, de l'étrangler, de le décoller, ou de lui rompre le cou; & pour

la mére, d'atirer ſa matrice & de la pervertir. L'opération ainſi faite avec ſuccés (car l'enfant reçût le baptême) je remis cette partie en ſa place naturelle, & la ſoutins par le bandage convenable à cet état, que je ne fis d'abord que contentif. Je lui appliquai ſur les parties baſſes l'huîle d'amandes douces avec le jaune d'un œuf pour apaiſer la douleur. J'y joignis les embrocations oxirodines ſur la région de l'hipogaſtre & des reins avec de bonnes fomentations anodines & fortifiantes faites de feüilles de mauves, guimauves, fleurs de camomille & mélilot, cuites en eau commune, de petits lavemens doux de décoction d'orge tantôt avec & tantôt ſans miel. Je lui remis le peſſaire, auquel j'ajoutai les remédes corroboratifs, & enſuite aſtringens avec ordre & par degrez. Enfin le bon régime de vivre & le ſoin que je pris ſur tout de lui faire éviter la colére, acheva de la guérir en peu de jours; & je l'ai depuis acouchée & délivrée de pluſieurs enfans de diférentes poſtures.

Quand le ſang coule en abondance en la femme groſſe, dont la matrice eſt relâchée ou tombée, c'eſt toujours un grand obſtacle à l'opérateur, comme on le peut inférer de l'hiſtoire précédente:

mais qui l'eſt encore plus, quand elle n'eſt pas à terme & qu'il n'y a pas beaucoup de voie ou d'ouverture pour entreprendre l'opération bien qu'il s'y faille réſoudre, ou laiſſer périr. Ces ſortes de pratiques me ſont tombées pluſieurs fois entre les mains, particuliérement en des femmes d'humeur ou de profeſſion à ſe mettre ſouvent en colére & à paſſer des paroles aux coups. Je me ſouviens d'en avoir ſecouru entre-autres une de cette trempe en deux diférentes groſſeſſes. Dans la derniére, étant à ſix mois & demi, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang, la matrice fort peu ouverte. L'enfant qui s'y préſentoit par un pied, une main un peu plus haut, en ocupoit l'embouchure. Je la dilatai doucement & peu-à-peu, juſqu'à y paſſer les deux plus longs doigts, qui me ſervirent à chercher l'autre pied. L'aiant découvert je l'atirai pour l'unir au premier. Je me les aſſurai enſuite avec le laqs que je fis tenir d'une-part, pendant que d'autre je repouſſois la main de l'enfant, du lieu où elle étoit, en dedans : je tirai le corps au dehors avec les bras que je dégageai, aiant obſervé dans l'opération de gouverner la matrice, comme j'ai déja dit. Mais le pire fut, que la tête y demeura

comme je l'apréhendois, & m'étois bien perſuadé qu'il arriveroit malgré toutes mes précautions. Enfin j'eus recours au crochet, & l'aiant doucement conduit dans le trou de l'oreille, que je trouvai pour lors la partie la plus commode pour tirer cette tête avec plus de ſureté, j'achevai mon opération. Je remis la matrice en ſon lieu; le peſſaire enſuite, aprés l'écoulement des vuidanges; & la femme s'en tira ſans aucun accident.

Une autre demeurant ruë S. Denis, à qui la matrice étoit tombée dés étant fille, juſques dans le vagin, devint groſſe & acoucha en cet état pour la premiére fois, aprés avoir fort long-tems ſoufert. Mais dans la ſeconde qui fut en 1674. elle eut beſoin d'un nouveau ſecours, parce qu'à meſure que les douleurs s'augmentoient & la preſſoient pour acoucher, la matrice décendoit peu-à-peu dans le vagin, de ſorte qu'étant ſortie & le col même ou vagin atiré aprés elle, l'orifice interne ne pouvoit ſe dilater, quoique les douleurs fûſſent grandes. Je m'y tranſportai pluſieurs fois ſans pouvoir entreprendre l'opération. A la fin, voiant les forces de cette femme diminuer de plus en plus, j'hazardai; & bien que l'ouverture de cet orifice ne

fût pas plus grande qu'une piéce d'un écu, je ne laiſſai pas d'introduire le crochet en la machoire ſupérieure de l'enfant : puis ſoutenant d'une main la matrice, qui ſervoit auſſi de conduite au crochet, je le tirai, & il fut porté à la Paroiſſe où il reçut le baptême. Je réduiſis la matrice, & gardai tant pour les remédes que pour le régime de vivre, la conduite que j'ai décrite en la premiére Hiſtoire. La femme échapa, à la charge de porter un peſſaire, pour empêcher deſormais la chute, qui l'avoit miſe dans ce péril.

Sur le ſecond chef, ſavoir la réduction de la matrice : pour s'y bien comporter, il faut ſur tout examiner l'état de la relaxation, chute, ou perverſion; pour connoître, par exemple, dans la relaxation de quel côté l'orifice interne eſt tourné, & où il demande d'aller ; à quoi les ſignes que nous avons donnez ſervent beaucoup. De quelque ſorte que ſoit la relaxation, il faut, s'il ſe peut, dés le commencement la réduire avec l'un ou l'autre des doigts index & medius, ou avec tous les deux enſemble, revétus de quelque matiére onctueuſe : repouſſant doucement & peu-à-peu l'orifice interne vers haut du côté qu'il eſt néceſ-

faire. Si la relaxation n'eſt pas conſidérable, & que les doigts n'y puiſſent ateindre, on ſe ſervira de fumigations aſtringentes, faites avec l'écorce de grenades, baloſtes, noix de galle, fleurs d'origan & alun de roche, de chacun deux onces, concaſſées & miſes en poudre groſſiére, dans trois chopines de gros vin, boüillies à feu lent juſqu'à la diminution du tiers, qu'il faudra mettre dans un baſſin de chambre pour en recevoir la fumée, la plus chaude qu'on la pourra ſoufrir; on s'en ſervira auſſi pour l'injection l'eſpace de douze ou quinze jours, durant leſquels on fera tenir la malade couchée ſur le dos, la tête baſſe & les cuiſſes un peu élevées avec un rouleau deſſous pour les ſoutenir. On mettra ſur le ventre & particuliérement ſur la région hipogaſtrique, des embrocations, linimens, fomentations, cataplaſmes & emplâtres aſtringentes auſquelles on joindra le bandage. On apliquera même s'il eſt beſoin les ventouſes ſéches vers les hipocondres; & s'il y a grande douleur & tenſion, on changera ces remédes en d'autres qui aient la vertu anodine & émoliente. Si la chute ou perverſion eſt totale, il faudra revétir ſes doigts d'une toile douce; puis empoignant le corps de la matrice, on apuîra

les deux pouces ſur l'orifice interne ou ſur ſon fond retourné, aprés l'avoir garni d'une compreſſe en pluſieurs doubles trempée dans le vin & l'huîle commune, obſervant de faire ouvrir la bouche à la malade & tirer ſon haleine dans le tems de la réduction, pour en faciliter l'exécution. Si la chute eſt vieille, il n'y a point d'autre cure que la paliative par le moien du bandage & du peſſaire. Et à l'égard de la perverſion totale, ſi elle paſſe ſeulement deux heures ſans en faire la réduction, il eſt impoſſible d'en venir à bout; & ſi quelques femmes en échapent, c'eſt un hazard & un bonheur extraordinaire. Je raporterai ſur cela deux courtes hiſtoires: L'UNE de la premiére femme d'un Marchand Epicier demeurant ruë S. Honoré, à laquelle je trouvai la matrice retournée il y avoit quatre jours, & pendante entre les cuiſſes de la groſſeur d'une veſcie de porc; (car elle eſt ſouvent de cette groſſeur dans une femme acouchée à terme d'un enfant puiſſant, & qui a beaucoup de vuidanges.) Elle ſe tira de ce pas, aprés être tombée pluſieurs fois dans de tres-fâcheux accidens. Mais ſes vuidanges s'abcédérent, & le corps de ſa matrice n'aiant pu qu'être repouſſé dans le vagin ſeulement, la nature ſe fit une

ouverture à travers pour donner iſſuë à ces matiéres corrompuës & au ſang, dont les pertes fréquentes, plus ou moins grandes & ſans régle, lui entretinrent une vie languiſſante & pleine de chagrin juſqu'au bout de l'année, & elle mourut. L'AUTRE, arrivée preſqu'en même tems, eſt de la femme d'un Commis de M. T. dont je trouvai la matrice dans une diſpoſition à cangréne, pour avoir demeuré ſans remédes l'eſpace de huit jours Je la repouſſai juſques dans le vagin, ne pouvant faire davantage; & j'en prédis la mort qui arriva le ſixiéme jour enſuivant. L'une & l'autre perverſion avoit été cauſée par l'atraction violente & téméraire du délivre; éfet funeſte & trop fréquent de l'ignorance préſomptueuſe des matrônes indignes de leur profeſſion; qui prennent ſouvent la matrice pour ce qu'elle n'eſt point, comme, pour la tête d'un enfant, & ſur cette créance la tirent impitoiablement dehors. Surquoi je ne puis m'empêcher de faire ici le récit de deux autres tragiques hiſtoires, avec tout le reſpect que je porte aux Sages-femmes habiles, pour qui j'ai toujours eu, & j'aurai toujours de l'eſtime infiniment. En l'année 1662. A. F. femme d'un faiſeur de poupées âgée de 35. ans, acouchée de ſon neuviéme enfant, &

non délivrée à cauſe de la trop grande adhérence de ſon arriére-faix, tomba malheureuſement entre les mains d'une vieille ignorante, qui lui fit faire de ſi grans éforts & tira le cordon avec tant de violence, qu'elle atira le fond de la matrice retourné, où la maſſe étoit fortement atachée. Nonobſtant cela, malgré la perte du ſang qui couloit en abondance, elle continua toujours à tirer avec plus de force, entêtée que le corps de la matrice & l'arriére-faix étoit la tête d'un autre enfant. Voiant enfin ſes éforts inutiles, elle eut recours à moi, mais trop tard. Car je trouvai deux pauvres malheureuſes au milieu de la chambre, l'une couchée par terre dans ſon ſang, & l'autre ocupée à la tirailler & à lui crier qu'elle prît courage, & que ſon enfant aloit venir; avec tant d'extravagance juſqu'à ne s'apercevoir pas qu'elle étoit morte. Je fis ſigne à cette téméraire de ſe retirer, car je craignois la ſédition populaire qui commançoit à s'élever parmi une troupe de voiſines qui avoient été témoins du ſpectacle, & qui l'auroient jettée par la fenêtre, ſi je n'euſſe fait en ſorte de l'excuſer & de rejetter ce malheur ſur la dificulté du travail. Les aiant donc apaiſées du mieux que je pus, je fis

connoître à l'aſſemblée la qualité du mal, &, quoique cela parût aſſez inutile la femme étant morte, je ne laiſſai pas de détacher le délivre & de repouſſer le fond & le corps de la matrice en ſon lieu. Aprés quoi j'emmenai avec moi notre vieille infortunée pour empêcher qu'on ne lui fît outrage. Mais elle profita bien mal d'une ocaſion qui l'auroit dû rendre plus ſavante, plus circonſpecte & plus humble. Car quelque tems aprés, une jeune femme enceinte de ſon premier fruit, de trois à quatre mois, étant tombée fort rudement fut ſurpriſe en même tems d'une relaxation du col de ſa matrice fort conſidérable, qui formoit une tumeur de la groſſeur d'un œuf de canne acompagnée de douleurs violentes avec perte de ſang. Elle y fut apellée; & pour ſoulagement elle commança par s'écrier, lui perſuadant que c'étoit pour acoucher, qu'il faloit qu'elle ſe fût trompée en ſon calcul, que la tête de ſon enfant ſe préſentoit au couronnement prête à ſortir. Elle lui conſeille de ſe mettre au lit. L'autre s'y met; & celle-ci prenant cette prétenduë tête d'enfant la tire de toute ſa force, & l'auroit arrachée du corps malgré les cris éfroiables de la malade qu'elle encourageoit par belles promeſſes d'une

promte délivrance, ſi la mére voiant ſa fille dans de grans accidens n'eût donné ſecrétement ordre de me venir querir. Je connus d'abord par l'inſpection des choſes ce que c'étoit & j'aſſurai qu'elle n'étoit groſſe que de trois mois au plus, qu'au reſte la tumeur qui paroiſſoit, étoit une partie qu'il faloit faire rentrer au dedans. Pour en venir à bout, je la fomentai avec remédes anodins & liniment fait de pulpe de Althéa & d'huîle commune. Aprés la réduction précédée & ſuivie d'une ſaignée que je fis faire, je me ſervis des remédes fortifians, j'uſai encore de petits lavemens doux & fréquens; enfin le repos, le régime & le bandage convenable achevérent de la tirer d'afaire, en ſorte qu'elle acoucha heureuſement & à terme.

Sur le troiſiéme & dernier chef qui conſiſte à faire ceſſer les accidens aprés la réduction des parties, & à les tenir ainſi réduites & aſſujéties: outre ce qui réſulte de la plûpart des hiſtoires de ce Chapitre, je dirai que les remédes ſont, ou généraux comme les ſaignées faites dans le tems & les circonſtances propres, les lavemens, le régime, &c. ou particuliers, tels que ſont tous ceux qui ont la vertu d'apaiſer les ſimptômes, comme

fomentations, embrocations, & autres, épars en diférens endroits de cet ouvrage, qui doivent d'abord être doux, & enſuite ſur la fin reſſerrer & fortifier les parties travaillées, afoiblies, & relâchées ou rompuës; mais ſur tout les peſſaires de figure & grandeur proportionnée à la maladie & à la partie malade. Je n'en repréſente ici qu'un certain nombre ſeulement pour en donner une idée. Quant à la maniére de les faire, la voici. Prenez un grand morceau de liége bien net & du plus épais, que vous couperez en pluſieurs morceaux, de la figure & grandeur qu'il vous plaira, les uns ronds comme une balle ou éteuf, les autres également longs & ronds, d'autres courts, d'autres plats ronds & ovales. Aprés les avoir ébauchez au couteau, il y faudra faire un trou dans le milieu proportionné à leur uſage, les adoucir par tout avec la rape pour les rendre unis, & les couvrir entiérement d'un fil de chambre bien fort, conduit prés à prés, dont on formera comme une gance en quelque endroit, où l'on puiſſe paſſer un ruban pour l'atacher à l'une des cuiſſes. Et pour faire que le peſſaire dure & qu'il réſiſte davantage à la corruption, vous ferez votre compoſition d'une livre de colofone, demie livre de raiſine pulvériſée,

vérisée, & demie livre de cire neuve coupée & fonduë à petit feu, dans laquelle vous le tremperez diverses fois, tant que les fils en soient couverts & ne paroissent plus. Pour s'en servir il faudra situer la malade; &, la réduction faite, on introduira le pessaire oingt d'huîle commune ou d'amandes douces, que l'on posera en sorte qu'il soit apuié sur les os pubis, afin que la matrice s'y repose comme sur un bourlet, & que les menstruës puissent s'écouler par l'ouverture du milieu destinée exprés pour cela.

CHAPITRE XXII.

Des Varices du col de la matrice, & des Hemorroïdes survenuës à la femme enceinte ou nouvellement acouchée.

LEs veines & les artéres qui arrosent le col de la matrice se rempliſſent quelquefois d'un sang atrabilaire & mélancolique Quand elles en sont trop pleines, elles s'étendent & se dilatent de telle maniére qu'elles font des varices dans toute sa circonférence, auxquelles les éforts qu'il faut faire dans certaines professions, les couches fréquentes, & les en-

fantemens laborieux contribuent beaucoup. Ces varices non seulement incommodent une femme enceinte durant sa grossesse par de continuelles douleurs, mais la mettent même en danger dans le tems de la sortie de l'enfant, principalement quand il est gros, qu'il demeure au passage, & que la Sage-femme ne prend pas suffisamment ses précautions. En éfet, si l'on n'a soin de le retenir pendant les grandes douleurs, & d'y porter la main pour en arrêter le choc : il est à craindre que dans l'éfort venant à donner impétueusement contre ces varices, elles ne se rompent, & qu'elles ne causent par leur rupture une perte de sang considérable, capable même de faire subitement mourir.

Voici ce qui arriva à une Boulangére du Faux-bourg S. Denis, dont le trépas n'est pas moins digne de récit que de pitié. Cette pauvre femme devint enceinte d'un enfant fort gros & fort puissant, dont la tête séjourna long-tems au couronnement, les eaux écoulées. Ce long séjour obligea enfin la Sage-femme à m'envoier querir. J'avois déja secouru la malade dans un pénible acouchement, où je la délivrai de deux enfans. Mais dans cet autre fâcheux accident je ne pus

que donner mon avis, qui fut de prendre patience, & de ne rien forcer, d'autant que je trouvai les veines & les artéres du col de la matrice dilatées, qui formoient une eſpéce de bourlet au tour & au dehors de la tête de l'enfant. Je défendis donc expreſſément de l'exciter à l'expulſion de ſon fruit, de crainte que par cette violence, l'aboutiſſement de ces vaiſſeaux variſqueux ne vînt à ſe rompre, & que cette rupture ne fût ſuivie d'une mort ſubite, ſans eſpérance d'aucun ſecours. Je donnai ordre en même tems de les ſoutenir avec la main pour empêcher ce ſimptôme dans les tems de la douleur, y tenant des linges trempez dans le vin chaud. Mais ſoit qu'on n'obſerva pas exactement ce que j'avois preſcrit, ſoit que la douleur y mit empêchement; il eſt trop certain qu'au premier éfort cette eſpéce de bourlet, dont j'ai parlé, créva au deſſus de la vulve, proche le méat urinaire, & qu'auſſi-tôt le ſang ſortit d'une telle impétuoſité & avec tant de furie, qu'à peine la malade eut-elle le tems d'élever ſon eſprit à Dieu. Pour moi, qui ne fus pas ſi-tôt rentré dans mon logis qu'il me falut retourner ſur mes pas, j'avouë que je fus extrémement ſurpris de voir cette pauvre femme toute plongée

dans son sang, & son enfant encore au même endroit où je l'avois laissé.

Pour prévenir un tel malheur, & l'arréter dans sa source : comme les femmes de tempérament sanguin ou dans qui la colére domine, sont plus sujétes aux varices que les autres, il faudra dans leurs grossesses ne les point épargner, c'est-à-dire, leur faire de fréquentes saignées & y joindre quelques légéres purgations, pour éviter une trop grande plenitude.

Les femmes ont aussi quelquefois des hémorroïdes qui les travaillent durant certains mois de leurs grossesses, & encore plus quand elles sont acouchées ; ce qui vient, en ce dernier cas, de la supression du tout ou d'une partie des vuidanges qui prennent ce cours ; & dans l'autre, de ce que le sang menstrual, étant en une plus grande quantité qu'il ne faut pour la nourriture du fétus, se décharge dans les veines qui aboutissent au col de la matrice, & le plus souvent dans celles du fondement, où ce sang grossier & brûlé s'échaute, s'altére, se corromt aisément, & cause des douleurs presque insuportables. Ce n'est pas que cette décharge ne soit fort salutaire, puisque nous voions par expérience en beaucoup de femmes, qu'avant ce dépôt de mauvais

ſang elles ont des douleurs & des laſſitudes univerſelles, ſuivies d'inſomnies, de dégoûts, & quelquefois d'enflûre aux extrémitez; qu'elles ſont menacées d'apopléxie, par des opreſſions & des étoufemens fréquens, particuliérement pendant leurs groſſeſſes; au lieu qu'elles ſont ſoulagées de ces maux par les hémorroïdes. Mais comme c'eſt guérir d'un mal par un autre, il reſte de remédier à celui-ci au moins pour en adoucir la peine; ce qu'on peut faire en général par l'uſage de la ſaignée & des lavemens, ou ſupoſitoires anodins, s'il y a lieu; & en particulier, par tout ce qui peut apaiſer la douleur en évacuant par l'ouverture faite avec la lancette par l'aplication des ſang-ſuës; ſoit en réfrénant l'humeur farouche par les bains, par les fomentations de lait tiéde, où l'on aura fait boüillir le boüillon-blanc, le cerfeüil, la graine de lin, &c. par les linimens faits de populeum lavé dans l'eau de jombarde, de morelle & de plantin, mêlée avec le jaune d'un œuf frais & deux grains de ſel de Saturne; par le parfum de ces mêmes ſimples & d'autres ſemblables; & enfin par le bon régime.

FIN.

Errata.

PAge 45. ligne antép. ocupé, *liſez* ocupée. P. 76. l. 1. de lui, *liſez* de la lui. P. 79. lig. derniére, je faſſe, *liſez* j'en faſſe. P. 87. l. 23. & pour, *liſez* ou pour. P. 104. l. 27. eut de, *liſez* eut deux de. P. 105. l. 20. s'eſt faite, *liſez* s'eſt fait. P. 111. l. 11. peut-être, *liſez* peut être. P. 126. l. 27. enflées, *liſez* enflée. P. 132. l. 29. pas dangereux, *liſez* pas ſi dangereux. P. 166. l. 17. empêche, *liſez* empêchent. P. 233. l. 27. répandit, *liſez* répandit, l. 28. portât, *liſez* porta. P. 260. l. 24. qu'elle, *liſez* qu'elles. P. 261. l. 2. des, *liſez* de. P. 263. l. 16. qu'aprés le coup, *liſez* qu'aprés coup. P. 267. l. 12. l'a produit, *liſez* la produit. P. 274. l. 1. matrice, *liſez* nature, l. 3. ſon ſang, *liſez* le ſang. P. 278. l. 13. qu'il ait. *liſez* qui ait. P. 243. l. 7. & de, *liſez* eſt de. P. 356. l. 19. convertira, *liſez* couvrira, l. 365. l. antép. *ſenſent*, liſez *cenſent*. P. 366. l. 9. Peyret, *liſez* Pereyret. P. 371. l. 26. regarde, *liſez* regardent. P. 376. l. 13. moins de, *liſez* plus de. P. 418. l. 24. l'endroit, *liſez* à l'endroit. P. 427. l. 22. la ponévroſe, *liſez* l'aponévroſe. P. 469. l. 15. maniére, *liſez* matiére. P. 485. l. 11 ſupérieures qu'inférieures, *liſez* ſupérieurs qu'inférieurs. P. 538. l. 6. groſſes, *liſez* groſſeſſes. P. 551. l. 1. ſubvenir, *liſez* ſurvenir. P. 564. l. 19. humeur, *liſez* rumeur. Pag. 591. l. 19 un, *liſez* une. Page 592. l. 14. pas contentifs, *liſez* que contentifs.

RE'PONSE DE Mr PEU AUX OBSERVATIONS PARTICULIERES DE Mr MAURICEAU SUR LA GROSSESSE ET l'Acouchement des Femmes.

OBSERVAT. PARTICULIERES. S'OUFREZ, Monsieur, &c. sans aucun preambule.

VOus n'aimez point, Monsieur, le *préambule*. Je ne vous en ferai point. On ne pouvoit mieux commencer vôtre *Replique* à ma *Réponse*, que par ce mot: *Soufrez*. J'ai véritablement *soufert* avant que d'arriver à la fin, moi qui ne pouvois pas me dispenser de la lire toute entiére; & j'en ai vû *soufrir* bien d'autres, qu'une juste impatience, acompagnée d'une plus juste indignation, a rebutez, & qui n'ont pû soutenir jusqu'au bout le poids d'une si fade & si ennuieuse lecture.

Voici, à peu-prés, à quoi se réduisent vos cent-soixante *Observations particuliéres* sur mon Livre. J'en trouve trente pour le moins que je

nomme des CENSURES de ma Métode soit d'opérer soit d'adminiſtrer les remédes, deſquelles je me crois en droit d'apeller, pour-ainſi-dire, comme d'abus; je ne dirai pas à moi, qui ſuis ici votre partie, & pourrois être ailleurs votre juge: mais au goût & à la déciſion des perſonnes éclairées dans la Profeſſion. Il y faut joindre un égal nombre de MINUTIES ou VETILLES, de PAUVRETEZ indignes qu'on y réponde: Une vingtaine d'autres, que je nommerai DISCORDS D'EXPE'RIENCE, où la vôtre & la mienne, par malheur, ou plutôt par bonheur ne conviennent pas: Une autre vingtaine, qu'on peut apeller JUGEMENS TEMERAIRES, OU DIVINATIONS GRATUITES, IMPOSTURES & SUPPOSITIONS: Une douzaine d'endroits où la MALICE noire frape plus ouvertement les yeux du lecteur; ſans beaucoup d'autres où vôtre *ignorance* ſe diſtingue. Le tout ſoutenu & ſauvé d'une demi-douzaine de BONNES REMARQUES, dont j'aurai ſoin de faire obſerver le mérite. C'eſt ce qu'on pouvoit eſpérer aprés le bel eſſai de vôtre *Avertiſſement*: & je vous avoüe que cette nouvelle production de vôtre fécond génie n'a rien qui m'ait beaucoup ſurpris. L'ouvrage eſt digne de l'ouvrier.

Vous m'avez témoigné l'impatience..de voir les Remarques particulieres. *Hic*, pag. 1.

VOUS avez tort de dire que j'ai *témoigné* de *l'impatience*, de *l'empreſſement* pour vos *REMARQUES PARTICULIERES*. Je ſerois un pauvre homme. Dites, que j'ai témoigné les *ATTENDRE* [a] *DANS UNE GRANDE TRANQUILITE'*, comme quelque choſe qui n'avoit pas l'air d'être ſi-tôt prêt, & qui dans

[a] *Réponſe à l'Avert.* pag. 2.

quelque temps qu'il vînt ne me paroiſſoit pas fort à craindre. Il eut mieux valu pour vous, terminer à loiſir votre *Procés*, & votre *Edition*; & prendre enſuite plus de tems pour faire des *Obſervations* qui fûſſent au moins ſuportables. Il eſt vrai que quand on penſera que vous avez eu l'eſprit partagé par tant de choſes à la fois, on aura quelque compaſſion de vos égaremens, & que ce pourra être un motif, ſinon pour vous les pardonner, au moins pour les excuſer en partie.

Si j'ai fait paroître quelque ſorte d'*empreſſement*, ce n'eſt pas pour des *Remarques* de vôtre façon ſur l'Art que vous & moi profeſſons : mais pour une [a] *citation* expreſſe des *ENDROITS PRE'CIS ET POSITIFS OV J'AI TRAITE' SELON VOUS avec indignité la Morale, la Religion, & les Sacremens.* Je vous ai ſommé de me les *CITER INCESSAMMENT.* Seur de mon fait, *JE VOUS AI DE'FIE' D'EN TROUVER UN SEUL.* Mais par une premiére bévuë qui eſt à la tête de toutes les autres, vous avez fait tout le contraire. Car pour *ſatisfaire un empreſſement* que je n'avois pas, vous vous êtes *empreſſé* vous-même de me donner, au préjudice de vôtre gloire, un aſſemblage confus d'*Obſervations* mal-digérées, faites à la hâte, dont vous avez enfanté le monſtre avant-terme. Et ſur l'autre chef, où nous avions plus d'intérêt, vous de libérer votre parole, & moi de voir mon *empreſſement* ſatisfait : vous vous êtes trouvé d'une ſtérilité ſi grande qu'il vous a falu recourir derechef à ce reproche *impoſteur*, que j'ai appellé en la page 10. de ma Réponſe, *UN*

Je veux bien pour ſatisfaire à votre empreſſement... à *Hic*, pag. 1.

a *Réponſe*, pag. 10.

TOUR OBLIQUE, MANDIE', PRIS DE LOIN; je veux dire à rebattre ces prétendus *meurtres*, &c. que vous m'imputez.

Pour vous prouver..... je vous ai cité un grand nombre de meurtres... *Hîc* pag. 6.

NE prenez point droit sur mon silence au sujet de votre *Préface*. J'ai mépriſé quatre ou cinq mots & une apoſtille qu'on y voit contre moi, & qui eſt tout ce qui m'y concerne, que j'ai cru devoir tomber de ſoi-même; ſur tout aprés vous avoir fait raiſon ſur trois mots, que j'avois dés-lors ſuprimez. Si votre *Avertiſſement* n'avoit eu rien de plus injurieux, je ne me ſerois pas non plus mis en peine d'y repartir. C'eſt la noirceur de vos calomnies contre ma [a] *REPUTATION ATAQUE'E DANS UN POINT CAPITAL*, qui m'a fait faire cette petite *Réponſe* aſſez bien reçuë dans le monde, & qui n'a rien perdu de ſa force par vos nouvelles redites.

N'alleguant aucune défenſe pour la refuter... *Hîc* pag. 1.

OÙ en ſeriez-vous ſans les trois mots que j'avois mis de trop dans l'Hiſtoire de Madame de la Coſte; & qu'auriez-vous de ſolide à dire contre mon Livre? Avant que d'aller plus loin ſur ce fait (le ſeul qu'il m'importe d'éclaircir, & où je me réduirois volontiers, par mépris pour tout le reſte, ſi je ſuivois mon eſprit:) j'avertirai d'abord le Lecteur, que j'ai fait ôter de la premiére ligne de la page 153. de mon Livre ces trois mots [LEQUEL VINT MORT] que j'y avois mis par une ſurpriſe dont il jugera ſi elle eſt pardonnable ou non.

Il y a dans cette Hiſtoire des choſes que j'ai écrites pour les avoir vû, & d'autres que je

[a] *Réponſe*, pag. 1.

n'ai ſçû que par le raport d'autrui. Les circonſtances, par exemple, du VOIAGE de cette Dame qui furent originairement la cauſe de ſon accident, ne m'ont été connuës que par le récit qu'on m'en a fait. Ce qui s'eſt paſſé durant PLUS DE TROIS SEMAINES que Monſieur Alliot & moi l'avons ME'NAGE'E, & le jour même que vous y fûtes MANDE', où agiſſant conſéquemment je conclus pour qu'on ne PRECIPITAST RIEN pour les raiſons que j'en donne pag. 152. C'eſt là ce que j'en ai connu par moi-même. Mais quand, aprés avoir declaré mon ſentiment, JE FUS SORTI DE LA CHAMBRE, il eſt évident que je ne vis plus ce qui s'y paſſa, je n'ai pû l'écrire que ſur le raport & la foi d'autrui. Cette foi eſt ſur tout celle de Monſieur Alliot. Il me pardonnera ce que je ſuis en droit de dire pour ma défenſe avec tout le reſpect que j'ai pour ſa perſonne, que j'honore malgré le mauvais ofice qu'il auroit pû s'épargner de me rendre par un *Certificat* que rien ne l'obligeoit de donner, & que des raiſons d'équité devoient l'obliger de ne donner pas.

Je n'apelle point du *Certificat* de Madame de la Coſte. J'avois travaillé : vous en avez profité. La vie eſt remplie de pareils événemens. Elle vous a regardé comme ſon libérateur. Vous lui en avez demandé le témoignage. Elle vous l'a donné, cela eſt tres-naturel. Mais peut-être que mes aſſiduitez auprés d'elle, & les bons ofices que je me flate de lui avoir rendu l'eſpace de trois ſemaines, méritoient qu'elle ménageât davantage une perſonne ſi dévoüée à la conſervation de la ſienne. Et pouvant ſavoir que je

vous avois fait juſtice par la ſupreſſion de trois mots, qui faiſoient le principal motif de vous donner un *Certificat* : Elle auroit pû s'en diſpenſer, & ſe mettre plutôt en devoir d'acorder deux perſonnes qui ſe ſont broüillées à ſon ocaſion aprés s'être emploiées en ſa faveur.

Hic, pag. 4. Je ne doute point qu'elle n'ait dit avec vérité, qu'elle *étoit pour lors* (quand vous l'acouchâtes) *avec ſon enfant en tres-grand danger de ſa vie.* Elle ajoute que c'étoit *par une exceſſive perte de ſang.* Tant que je l'ai vuë, je n'ai point trouvé ſa perte *exceſſive*; & vous l'acouchâtes peu aprés que je fus sorti. Si j'étois d'humeur à deviner comme vous, j'en chercherois l'*excés* à vos dépens dans votre opération. Mais laiſſons la choſe pour ce qu'elle eſt.

Madame de la Coſte auroit pû en demeurer là. Car pour ce qu'elle ajoûte, *que ſans le ſecours de Monſieur Mauriceau* elle *ſeroit indubitablement morte &* ſon *enfant auſſi* : Elle me permettra de dire qu'elle prononce ſur un point de la Profeſſion, moins connu d'elle, que de ceux qui l'avoient vûë ; qui feroit ſoupçonner qu'elle a ſuivi dans ſon *Certificat*, ce que lui dictoit la perſonne qui avoit intérêt de le tirer d'elle. Avec ce qu'elle en a pû écrire & penſer, je ne laiſſerai pas de perſiſter dans ce que j'en ai penſé moi-même & écrit dans mon Livre : Que » *nous la ménageâmes* Monſieur Alliot & moi *l'eſ* » *pace de plus de trois ſemaines ſans y rien omettre* » *& ſelon toutes les aparences elle auroit eu un acou* » *chement heureux pour elle & pour ſon fruit, ſ* » *nous en avions été crus juſqu'au bout.*

A l'égard de Monſieur Alliot, je me ſuis loü

de ses soins & de sa prudence : je ne m'en repens point. Mais j'ai lieu de me plaindre qu'il m'ait aussi peu ménagé, aprés m'avoir fourni lui-même la matiére & l'ocasion de ma surprise. Voici le fait à cet égard d'un bout à l'autre. Le danger dont l'opération fut suivie, fit prendre à Monsieur Mauriceau des mesures dans le monde pour rejetter sur moi une partie du mauvais succe's dont il e'toit menace'. C'est pourquoi je pris de mon côté la résolution de mettre ce fait par écrit dans le tems même, & lors que le souvenir en étoit encore tout récent. J'écrivis ce que j'avois vû. J'y joignis ce qui me fut dit, principalement par Monsieur Alliot, qui m'instruisit d'une partie de ce qui s'étoit passé lors de l'opération, & me parla de la mort de cet enfant comme d'une chose positive, & dont il ne faloit nullement douter. Mon écrit a reposé quelques années. Lorsque j'ai fait mon Impression (il sembloit que j'eusse comme un secret pressentiment de ce qui m'est arrivé :) pour ne rien mettre que de juste dans un récit que je devois à ma décharge, & contre lequel je voiois bien que mon Confrére ne manqueroit jamais de regimber : je voulus me confirmer derechef dans la partie de cette histoire qui s'étoit passée en mon absence. Je me trouvai avec Monsieur Alliot chez Madame de F. où je pris ocasion de lui demander exprés s'il avoit connoissance que l'enfant de Madame de la Coste fut mort, & s'il en étoit bien certain. Il me répondit d'un air assuré, comme n'en doutant nullement, qu'il le croioit, & qu'on le lui avoit dit ainsi. Je m'en tins-là ; &

ce fut en quoi je manquai : car il faloit suivre la chose jusques dans sa source, & m'en assurer par des voïes plus directes. Mais qui pourroit tout prévoir dans la vie ? & sur qui s'apuïer plutôt que sur un homme de son mérite ; partie, si je l'ose dire, intéressée dans la chose, puisque la conduite de Monsieur Mauriceau étoit le contrepied de celle que nous avions gardée lui & moi ? Sur son témoignage je laisse poursuivre mon Impression. J'en donne des exemplaires à quelques-uns de mes amis, & entre autres à Monsieur Alliot. A quelques jours de là je fus surpris de le voir venir chez moi avec le *Certificat* de Madame de la Coste, dont il me communiqua la lecture, & me fit part en même tems des sollicitations que M. Mauriceau emploioit auprés de lui pour avoir aussi son *Certificat*. Je ne manquai pas de lui marquer que si en cela j'avois été surpris, ma surprise venoit du témoignage qu'il m'avoit rendu. Il équivoqua sur les diférences des tems où je lui demandois la chose, & non de celui de l'acouchement. Je n'entre point dans la discussion si l'équivoque est de bon jeu, ou du second bond. C'est une chose qui le regarde plus que moi, & qui peut intéresser sa conscience dans une afaire de la publicité de celle-ci. Quoi-qu'il en soit, je ne balançai point sur mon devoir pour la supression de mes trois mots ; & lui, ne me parut point déterminé pour lors à donner de *Certificat*. Il a depuis eu ses raisons pour en user autrement. Il est libre d'agir comme il lui plaît. Quand il lui plaira, il me rendra aussi la justice qu'il me doit. Et c'est peut-être ce qu'il

a voulu faire quand depuis quelques mois il m'a confié par préférence l'acouchement & le soin de Madame sa bru durant son absence, où je me suis comporté comme l'honneur, le devoir & la conscience le demandoient ; & y ai réussi, grace au ciel, avec succés dans un sujet qui d'ailleurs ne laissoit pas d'avoir ses dificultez.

Au reste, incessamment je rendis moi-même justice à M. Mauriceau. Je fis faire un carton. Je suprimai, comme j'ai déja dit, de la page 153. ligne premiére, ces trois mots (LEQUEL VINT MORT.) Je retirai ce que j'avois debité d'exemplaires. Je les réformai.

Pour ce qui est, Monsieur, de nos *deux Observations :* ces *noms* que j'ai mis à la tête de la mienne, & que vous me reprochez tacitement, marquent assez la bonne foy de ma surprise ; car si j'avois été une personne à supoſer *calomnieusement* ce fait de la mort de l'enfant contre le témoignage intérieur de ma conscience : je me serois bien gardé de nommer personne, & de fournir par là des armes contre moi-même. sur tout sachant que j'avois à faire à un homme de votre fierté. Mais je suis incapable d'une telle indignité.

Je n'ai point nommé la personne . . . . *Hic.* page 2.

Je veux bien que vous sachiez que c'est un défaut en un sens dans votre *observation*, que cette *vérité historique* si *simple* & si *succincte*. On la pourroit grossir du double par la jonction des circonstances de part & d'autres, sans l'altérer le moins du monde. Malgré cette diference du *blanc* au *noir* que vous mettez entre *nos deux rélations*, je soûtiens que les deux premiers tiers de la mienne mis en tête de la vôtre, n'ont

La mienne contient succinctement une simple verité historique . . . . Page 2.

Le noir n'est pas plus different du blanc. Page 3.

rien qui ne pût subsister avec elle, & qui (jusques aux termes qui vous touchent) ne luy fît honneur. Et le dernier tiers, fondé partie sur mes lumiéres & partie sur le raport d'autrui, pourroit tres-bien être marié avec la métode que vous emploïâtes, & dont de tres-dangereux accidens sont comme inséparables dans une ocasion de cette nature. Dieu me préserve de me servir en pareille rencontre de ce que vous qualifiez ici le *précepte & le secret de l'Art*. Il ne le fut jamais pour moi, qui sçais ce qui étoit à faire dans cette ocasion; & je l'aurois fait avec succés à la fin comme au commencement, si l'impatience d'autrui n'eût traversé mon dessein & l'inclination de la malade. Estimez-vous heureux, Monsieur, que l'événement vous ait tiré d'intrigue; & que Monsieur Alliot me permette de lui faire souvenir de m'avoir dit sans équivoque, qu'il n'avoit jamais vû un homme plus empêché que vous le fûtes alors, qu'il s'en falut peu qu'on ne renvoïât courir aprés moi, & qu'il avoit même entendu donner ordre de remettre les chevaux au carosse pour me renvoïer querir. C'est ce que je n'ai pas deviné, mais qu'il m'a témoigné un jour que je le rencontrai au carrefour de la ruë de Richelieu, où nous nous entretînmes de tout cet événement.

Le précepte & le secret de l'Art.

Comment feriez-vous pour prouver que mon observation *est fausse en toutes ses principales circonstances ?* De tout ce que j'ai écrit sur le raport de mes yeux dans les pag. 151. 152. jusques au moment que je SORTIS DE LA CHAMBRE aprés avoir dit mon sentiment : où est le mot faux : A trois autres prés, qu'auriez-vous à me repro-

Qui est fausse en toutes ses principales circonstances. Page 2.

cher dans le reſte, qui s'eſt paſſé en mon abſence, que j'ai écrit partie ſur le raport d'autrui, partie ſur ce que j'ai dû juger en conſéquence de l'état & des circonſtances qui m'étoient connuës? La faute que j'ai faite eſt de n'avoir pas diſtingué plus expreſſément dans mon recit, l'un d'avec l'autre : ce que j'avois vû, d'avec ce que j'avois apris d'ailleurs. Car quoi que cette diſtinction paroiſſe quand on y fait atention exprés, elle ne frape pas d'abord. Un, L'ON M'A DIT, m'auroit mis à couvert de tout reproche. En tout cela, c'eſt une preuve de la créance que j'ai eu en une perſonne, ſur le témoignage de qui j'ai fait fond comme ſur le mien. J'ai cru ſa parole comme mes yeux propres, & j'ai pris ſur moi, pour ainſi dire, ce dont j'étois en droit de me décharger ſur elle.

Voila ce que j'avois intérêt de manifeſter au public, pour lui faire connoître au vrai en quoi je ſuis coupable, & en quoi je ne le ſuis pas. De *noire calomnie*, on n'en trouvera tres-aſſurément pas l'ombre; & loin d'aprehender la *rigueur des loix*, je vous déclare, Monſieur, que les gens qui font comme moi profeſſion d'honneur & de probité, ſavent dans l'ocaſion s'armer contre eux-mêmes, pour faire juſtice aux autres, & leur ôter la peine de la demander.

Il n'y eut jamais de calomnie plus noire.... *Hic.* Page 2. & 4.

Suivant la rigueur des loix..... page 4.

VOUS n'êtes pas exempt de mépriſe non plus que moi : Dieu veüille que vous ſoïez d'auſſi bonne foi à le reconnoître. Il faloit faire grace au moins à ma page 38. Vous vous fûſſiez épargné bien de la confuſion, & ne m'auriez pas donné la plus belle ocaſion du monde d'uſer ſur vous de répréſailles. Comme vous étes homme à

Certificats, vous trouverez bon que je vous en donne un échantillon à mon tour. Vous dites que *Monsieur Lamy notre confrére* & mon *contemporain*, *sçait tres-bien* qu'on ne m'a jamais COMMIS LES FEMMES ENCEINTES ET NOUVELLES ACOUCHE'ES A L'HÔPITAL DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, & que *l'on sçait bien encore que* je n'y ai jamais acouché une seule femme. Ces termes sont forts ; *jamais une seule femme*. Hé, du moins ne risquiez-vous rien à m'acorder d'y en avoir acouché quelqu'une. Hô bien, Monsieur, ce n'est point moi qui vous le dirai : car je vous suis trop suspect. Je vous le ferai dire par d'autres dont le témoignage est irréprochable. Ecoutez *Monsieur Lamy* lui-même, dans celui qu'il m'a donné avec une vraie joie, de la meilleure grace du monde, & justement indigné contre vous de le faire parler si mal-à-propos contre son ancien ami.

M. Lamy notre confrére. *Hic.* Page 8.

L'on sçait bien encore...

Copie du Certificat de Monsieur Lamy.

» AUJOURD'HUI est comparu pardevant les Notaires du Roi à Paris, soussignez Mᵉ. Jacques Lamy Chirurgien Juré de Longue-robe à » Paris, y demeurant ruë du Four Paroisse saint » Sulpice, lequel a déclaré, certifié & attesté à » tous qu'il apartiendra, qu'environ les années » mil six cens quarante-huit, quarante-neuf, & » mil six cens cinquante, travaillant dans l'Hô» pital de l'Hôtel-Dieu de Paris de sa profession » & Art de Chirurgien, & pour les acouchemens » des femmes enceintes qui y venoient demander » du secours ; il y a veu le Sieur Philippes Peu, à

preſent Chirurgien Juré à Paris, faiſant lors la même fonction que ledit Sieur Lamy d'acoucher « les femmes enceintes qui venoient audit Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris y faire leurs couches, qu'il les traitoit & ſoignoit enſuite de « leurs acouchemens de la meilleure maniére & « ſuivant l'Art de la profeſſion, étant dés ce temps-là en réputation de s'en aquiter prudemment & « avec beaucoup de circonſpection. Dont & de « ce que deſſus a été expedié le preſent Acte à Paris en l'étude de De Troyes l'un deſdits Notaires, « l'an mil ſix cens quatre-vingt-quatorze le 20e. « jour de Mars, & a ſigné. «

J. LAMY.

CAMET. DE TROYES.

Ecoutez encore Meſſieurs les Médecins de l'Hôtel-Dieu.

NOus Docteurs Régens en la Faculté de « Médecine de Paris, & Médecins ordinaires « de l'Hôtel-Dieu de ladite Ville. «

Certifions à tous qu'il apartiendra, que Philippes Peu, à preſent Maître Chirurgien Juré « de Robe-longue, & Juré de la Faculté de Paris, « nous a tres-bien & fidellement ſervi l'eſpace de « dix ans ou environ en qualité de Compagnon « Chirurgien & Viſiteur des pauvres malades, exa- « miné par nous & receu capable, comme parti- « culierement en l'Art de bien acoucher les fem- « mes, pendant lequel temps ledit Philippes Peu « s'eſt diligemment aquité, avec toutes les circon- « ſtances, ſoins & prud'hommie que l'on peut ſou- «

» haiter, tant pour le bon & loyal ſervice qu'il a
» rendu journellement auſdits pauvres, que pour
» notre contentement & celui du public. C'eſt
» pourquoi voulant ſe retirer, nous lui avons ſi-
» gné le preſent Certificat pour marque de nos
» bien-veillances, pour lui ſervir en temps & lieu
» & où bon lui ſemblera. FAIT à Paris ce 21me. jour
» de Decembre 1651.

MOREAU. CAPPON. MOREAU.

Ecoutez enfin Meſſieurs les Adminiſtrateurs dudit Hôtel-Dieu.

» NOus Gouverneurs & Adminiſtrateurs de
» l'Hôtel-Dieu de Paris : Certifions à tous
» qu'il apartiendra, que Philippes Peu à préſent
» Maître Chirurgien de Robe-longue, Profeſſeur
» & Juré de la Faculté de Paris, nous a tres-bien
» & fidellement ſervi l'eſpace de dix ans ou envi-
» ron, en qualité de Chirurgien & premier Viſi-
» teur des malades qui continuellement arrivent
» à nôtredit Hôtel-Dieu, comme auſſi particulié-
» rement aux acouchemens des femmes, pendant
» lequel temps ledit Philippes Peu s'eſt diligem-
» ment aquitté, avec toutes les circonſtances,
» ſoins & prud'hommie que l'on peut ſouhaiter,
» tant pour le bon & loyal ſervice qu'il a rendu
» journellement aux pauvres, que pour nôtre con-
» tentement, & celui du public. C'eſt pourquoi
» voulant ſe retirer, Nous lui avons ſigné ce pré-
» ſent Certificat pour marque de nos bien-veillan-
» ces, pour s'en ſervir en temps & lieu & où bon
» lui ſemblera.

Fait au Bureau de l'Hôtel-Dieu ce 26. Janvier 1652.

DESVIEUX.	PIETRE.
DE LA HAYE.	CRAMOISY.
ROBINEAU.	PERRICHON.

LE CONTE.

S'il me faloit encore des témoignages pour vous convaincre de fauſſeté : je vous donnerois celui de Monſieur Petit *nôtre confrére*, & *mon contemporain*, que je placerai plus bas : mais je me contente ici de ces trois autres.

J'atens aprés cela de vous, Monſieur, que vous chantiez à votre tour la palinodie. Avant que vous produiſiſſiez vos *Certificats* dans l'afaire de Madame de la Coſte ; j'ai retranché les trois mots que j'avois mis contre la vérité par ſurpriſe. Maintenant que mes *Certificats* ſont produits, pourrez-vous juſtement vous défendre de retrancher tout ce commencement injurieux de votre article ſur la pag. 38. avancé dans tous les termes dont on ſe ſert pour énoncer les véritez les plus connuës : & convaincu cependant de fauſſeté manifeſte par les trois piéces que je viens de raporter ?

L'on ſçait tres-bien... *Hic*, pag. 8.

Et ne vous retranchez pas ſur le *ſincére aveu* que je fais, *en la pag.* 203. C'eſt mon caractére d'être ingénu. Je n'ai point ſçû tout dés l'abord. Je n'ai profité dans ma profeſſion qu'à meſure que j'ai avancé dans l'expérience. J'aprens encore tous les jours. Il n'apartient qu'à vous de ſavoir tout avant que de l'avoir apris, d'écrire des choſes avant que de les avoir pratiquées. La na-

Par le ſincére aveu... Pag. 8.

ture favorite vous en a donné l'intelligence ; pour ainsi dire, par infusion, & vous étiez fait pour donner dés votre aprentissage des leçons en ton de maître à toute l'Europe. Je vous dirai pourtant avec cette ingénuité que je ne saurois contraindre, qu'en lisant votre Traité *des Maladies des Femmes grosses*, je me suis récrié mille fois, & j'ai toujours dit ce que je voiois clairement : Que je n'y trouvois pas la véritable Pratique.

Aussi en avez-vous trop fait en peu de tems pour le si bien faire. Avoir *acouché en quatre mois* dans l'Hôtel-Dieu *en l'année 1660. plus de trois cens femmes*, sur une expresse permission que l'on n'a plus donnée depuis : C'est quelque chose pour un homme qui commence. Vous *trois cens femmes en quatre mois* : & moi *pas une seule* en dix années. Vous êtes un heureux mortel. Mais prenez garde qu'aprés avoir diminué les choses excessivement à mon égard, on a droit de vous soupçonner de les grossir médiocrement en votre faveur. Du reste, il y a lieu de s'étonner, vû le zéle de Messieurs les Administrateurs pour le bien des pauvres, que depuis vous, Monsieur, une *permission* d'elle-même utile, n'ait *jamais été acordée à aucun autre Chirurgien*. Je n'en pénétre point le motif pour décider. La chose de soi est équivoque, pour ou contre votre gloire, selon que vous avez eu peu ou beaucoup de succés dans votre prompte expédition. On n'a plus *permis* depuis ce tems-là, que, &c. Est-ce grace, est-ce repentir : est-ce satisfaction du passé, ou précaution pour l'avenir ? Un *Certificat* de l'étofe de ceux que je vous ai

En 1660. plus de trois cens femmes... *Hic*, pag. 9.

N'a jamais été accordée.. *Hic*, pag. 9.

ai donné plus haut ſieroit bien dans cet endroit de vos *Obſervations*, pour fixer l'eſprit du Lecteur, qui entrevoit des raiſons de plus d'une ſorte, pour ne *permettre* plus à d'autres, ce que l'on vous avoit *permis*.

En l'atendant, ce *Certificat*, je vous ferai part d'un autre qui vient ici fort à propos. C'eſt celui de M. Petit, que je vous ai promis plus haut.

AUJOURD'HUI pardevant les Conſeillers du Roi Notaires à Paris ſouſſignez, « eſt comparu Jacques Petit Maître Chirurgien « Juré à Paris, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu de « cette Ville, demeurant attenant dudit Hôtel- « Dieu, ruë neuve Nôtre-Dame, Paroiſſe ſaint « Chriſtophe, lequel a certifié pour véritable à « tous qu'il apartiendra, que Philippes Peu auſſi « Maître Chirurgien Juré à Paris, a tres-bien « ſervi l'eſpace de dix ans ou environ dans ledit « Hôtel-Dieu de Paris en qualité de Chirurgien « & premier Viſiteur des malades; comme auſſi « aux acouchemens des femmes, en quoi il s'eſt « diſtingué, & y a entiérement réuſſi, donnant « des marques d'une grande capacité. Pareille- « ment a certifié & ateſté pour véritable à tous « qu'il apartiendra, que le Sieur Mauriceau Maî- « tre Chirurgien à Paris, n'a demeuré que peu « de tems audit Hôtel-Dieu; & qu'il n'eſt pas « vrai qu'en l'année mil ſix cens ſoixante, ledit « Sieur Mauriceau ait acouché dans ledit Hôtel- « Dieu en quatre mois trois cens femmes, & « qu'il y a preſque tout à dire, n'en ayant tout « au plus acouché que quatre ou cinq. Ayant le- « dit Sieur Petit une parfaite connoiſſance de «

» tout ce que deſſus. Dont & de quoi ledit Sieur
» Peu demeurant ruë Pavée, Paroiſſe ſaint Sau-
» veur, a requis & demandé acte auſdits No-
» taires, qui lui ont octroyé le preſent pour lui
» ſervir ce que de raiſon. A Paris en la maiſon du-
» dit Sieur Petit, l'an mil ſix cens quatre-vingt-
» quatorze, le cinq Novembre, & ont ſigné.

J. PETIT. P. PEU.
LE ROY. DUPUYS.

Ce Certificat eſt d'autant plus digne de foi, que celui qui le donne eſt d'une probité plus reconnuë, & mieux informé de ce qui ſe paſſe en l'Hôtel-Dieu de Paris, où il a toûjours été ſans interruption, de mon tems, du vôtre, & depuis juſqu'à ce jour. A mon égard, j'en étois ſorti avec mes Certificats de ſervice dés 1652. long-tems avant vôtre fameuſe année 1660. Ne ſachant point par moi-même ce qui s'y paſſa pour lors : Sans le témoignage demon ancien confrére j'aurois été peut-être aſſez bon pour vous croire ſur vôtre parole. Car il ſemble qu'un homme comme vous, qui fait le procés aux autres pour avoir dit trois mots contre la vérité par ſurpriſe, n'en doive pas avancer un ſeul qui puiſſe être ſuſpect de fauſſeté. Cependant vous n'avez dit vrai en cette *Obſervation* ſur ma page 38. ni en parlant de moi, ni en parlant de vous-même.

Je veux bien encore vous dire qu'on ajoûte à ce témoignage, que dans le peu de tems que vous rravaillâtes à l'Hôtel-Dieu, votre humeur dés-lors impérieuſe & ſuffiſante au dernier point vous fit faire tant de fracas dans

cette Maison peu acoutumée au bruit, & qui est un azile de paix, qu'on vous pria de vous retirer bien vîte. Et il y a de l'aparence que c'est la crainte d'écheoir aussi mal, qui a fait qu'une *permission* semblable à la vôtre pour acoucher en ce lieu, *n'a jamais été acordée*, si l'on vous en croit, *à aucun autre Chirurgien depuis ce temps là* Quoi-qu'il en soit, tâchez au moins de rabiller cet endroit de vos *Observations particulieres*, de crainte que tout le Volume de votre Journal trouve aussi peu de créance dans les esprits des Lecteurs, en tant de rencontres où vous ne semblez faire vos Remarques, que pour avoir lieu de taxer d'ignorance, d'imprudence, d'*impéritie*, de fausses démarches, de mauvais succés, &c. Médecins, Chirurgiens, Sages-femmes, & autres. Si vous n'y êtes pas plus véritable qu'en cet endroit, vous devez tout craindre de ceux à qui vous imputez tout ce qu'il vous plaît; qui pourroient peut-être se donner la peine de vous suivre pas-à-pas, & vous fournir un volume de Certificats aprochant de la grosseur qu'auroit le volume de vos *Observations*, si les faits doubles, les redites, les histoires déja mises ailleurs, en un mot l'ennuieux & le superflu en étoit ôté. Cette poursuite de leur part est un coup à parer pour vous. *Je vous dis cela seulement en passant*, comme un avis dont vous pourrez profiter. Car tout ennemi que je suis de votre faste, j'aimerai toujours assez votre gloire, pour vous suggérer les vrais moiens de l'établir de la maniére la plus solide, & non sur des porte-à-faux.

Je vous dis cela seulement en passant. . . Pag. 9.

En voici un qui ſuit deux ou trois lignes plus bas. Aprés vous étre aplaudi ſur vos prétenduës *trois cens femmes* acouchées en *quatre mois* de tems, pour dire que *quoi-que* je ſois votre *ancien*, vous avez *néanmoins beaucoup plus d'expérience que moi* : Vous ſemblez le vouloir confirmer par l'opération dont je parle en la pag. 38. de mon Livre. Méchante preuve pour établir votre *plus d'expérience*. Car 1°. cette opération n'eſt point en fait d'acouchement : il s'y agit de l'ouverture d'une tumeur qui regarde la Chirurgie en général. 2°. L'opération ne fut pas faite par moi. 3°. Vous en balbutiez, ſans ſavoir ce que vous dites. Moi qui l'ai veu faire qui étois préſent, j'en puis parler, j'en ai pu écrire : mais vous, en vertu de quoi prononcez-vous ſur une choſe que vous ignorez ; dont vous ne ſavez peut-être que ce que j'en ai écrit, qui ne favoriſe en rien ce que vous vous donnez la liberté d'en écrire ? Je ne m'étonne pas d'y trouver de ſi viſibles fauſſetez. Vous dites cette *opération mal-faite*. Je vous demande ſur quel fondement ; & d'où l'avez-vous apris ? Vous le devinez. Vous la dites faite *apparemment de* mon *conſeil*. Non, Monſieur ; un maître tel que Monſieur Haran, ſous qui vous porteriez longtems encore le porte-feüille s'il vivoit, n'étoit pas homme à me demander mon conſeil, à moi qui n'étois alors que compagnon ſous ſes ordres. Je m'eſtimois trop heureux qu'il daignât m'aſſiſter du ſien. Vous avancez ſans raiſon, & tres-gratuitement, que *l'on perça la veſcie* de l'enfant *en croiant lui ouvrir une ſim-*

I'ai néanmoins beaucoup plus d'expérience que vous... *Pag. 9.*

Une opération mal faite... *Ibid.*

Aparemment de votre conſeil... *Ibid.*

On perça la veſcie... *Ibid.*

ple tumeur. Cela n'eſt point vrai. Vous ajoûtez, en devinant à votre ordinaire, que *vrai-ſemblablement* cela *fut cauſe de ſa mort.* Ne tient-il ainſi qu'à controuver à ſon gré dans une opération, pour avoir lieu de la blâmer ? Si vous l'aviez cru faite par un ſi grand maître, vous auriez été plus reſervé. La haute réputation dans laquelle il a vécu, & où il eſt mort, le met à couvert de votre impoſture.

Vrai-ſemblablement fut cauſe de ſa mort. . . *Ibid.*

JE NE tiens quaſi conte *de paſſer aux Objections* que vous m'avez *faites en général*, ni même à vos *Obſervations particulières*, mon Livre & ma *Réponſe* à votre *Avertiſſement* pouvant me tenir lieu de tout. Mais pour vous empêcher de vous prévaloir de mon ſilence, & pour contenter la curioſité des gens de la Profeſſion : je dirai quelque choſe ſuccinctement ſur le reſte de votre Ecrit.

Paſſons aux Objections... Pag. 4.

Je ne répéterai point ce qu'on peut voir dans ma *Réponſe* (pag. 2. & 3.) & qui ſufit pour Replique au reſte de cette quatriéme page de vos *Obſervations particulières* à l'égard du *ſtile* de mon Livre. Il vous eſt dû ſeulement un petit mot de correction ſur ce que vous mettez de nouveau touchant ma page cinquiéme. Je n'y ai point *parlé contre toutes les figures*, &c. puiſque j'ai dit au contraire, que je FAISOIS E'TAT DES FIGURES GRAVE'ES. J'EN AI MIS PEU à la verité, parce qu'on en trouve aſſez chez les Anatomiſtes. On ne blâme pas celles qui vous ſont communes avec eux, mais d'autres qui vous ſont propres, & que toute la terre a TROUVE'ES chez vous DE TROP, auſſi

Ie vous ai dit, Monſieur. . . . outre votre ſtile.

Où il vous fait parler ridiculement contre toutes. . .

bien que les TRAITS LASCIFS dont ma plume & mon encre rougiroient à votre place si je les mettois dans tout leur jour.

Ce discours semble...

Ainsi l'on peut dire qu'a l'entrée du Livre vous me supposez une fausseté pour trouver l'occasion de faire une injure à mon fils, par laquelle au lieu de vous disculper auprés du public, vous comblez votre impudence, & faites voir que vous n'avez pas toute la religion dont vous essaiez vainement de vous parer en quelques endroits de votre Replique. Si ce fils, le seul que j'aie, m'apartenoit moins, je saurois prendre sa défense. Je vous renvoie à ceux dont il a le bien d'être connu pour aprendre vous-même à le conoître. Mais, en passant, souvenez-vous, que, Prestre & Docteur comme il est d'une Faculté & d'une Societé illustres, vous avez dû respecter son caractére, quand vous auriez eu sujet, ce qui n'est pas, de mépriser sa personne.

Faut le satisfaire en cela... Pag. 5.

Marquez par une legende de chiffres... *Ibid.*

VOus vous trompez, si vous me croiez capable de prendre si aisément le change, quand pour me *satisfaire*, sur un sujet, *par une legende de chiffres*, que je vous demande, vous me fourniss-ez deux pitoiables remarques. On louë en cela votre modestie, & l'on en voit la raison; la crainte du retour sur vous. Mais on louëroit encore plus votre prudence, si sur cet endroit de ma *Réponse* vous aviez passé court (comme vous avez fait sur beaucoup d'autres) sans le relever du tout; plutôt que de donner barres sur vous. Je vous plains qu'il vous ait falu cheminer à travers les *brouſſailles*

de ce *prétendu parterre* jusques à la page 426. qui est plus des deux tiers du Livre au péril de vous déchirer l'esprit & le cœur de soins & d'envie, pour trouver un si pauvre exemple de *charité blessée*. Vous pouviez ménager vos pas, & nous donner des premiers-venus d'entre ces *plusieurs autres de même nature* que vous aviez à choisir. Du moins, en choisissant quelques-uns si avant dans le livre, deviez-vous prendre des plus crians. Dans celui-ci, les circonstances du fait justifient assez mon procédé; le triste état de l'enfant, l'extrémité de la mére, & le reste qu'il est aisé d'y apercevoir. Comment apellez-vous *mauvaises* ces sortes de *raisons* que j'allégue, & par où je me défens dans cette histoire. Ce sont des raisons de l'étoffe de celles par lesquelles vous vous défendez en plusieurs endroits (comme en l'Observation LII. page 45. en la XCIV. page 78. en la DCLXIV. page 384. en la DCLVIII. page 538. &c.) d'entreprendre l'opération. Je demande d'être cru dans mon histoire, comme vous prétendez être cru dans les vôtres.

Choisis entre plusieurs autres de même nature.... Page 5.

Par les mauvaises raisons Page 5.

Mais en ce fameux exemple de *charité blessée*, croïez-vous ne la point violer en mon endroit, quand vous m'imputez sans preuve & sans sujet *d'avoir tourmenté fort inutilement* cette *femme durant un temps considérable*; *temps* & *tourment* aprés-tout, qui consistérent en ce que je PORTAI MA MAIN POUR EXAMINER LES PARTIES DE L'ENFANT, JE TROUVAI L'UN DE SES PIEDS, JE CHERCHAI L'AUTRE. Qu'auriez-vous fait de moins? *L'état pitoïable où elle étoit*, est l'état où je la trouvai. Je ne lui donnai pas de

L'avoir tourmentée fort inutilement durant un temps considerable..... Page 5.

Dans le pitoïable état.

ſecours, faute de lui en pouvoir donner : à peu prés comme vous avez laiſſé ſans ſecours les femmes dont il eſt parlé dans vos *Obſervations* XCIV. page 78. CCCXXIX page 272. CCCXXX. page 273. CCCXLIII. page 284. DCLVIII. page 538. & autres. Que ſi l'on trouve chez vous moins d'exemples qu'on ne devroit des occaſions où vous aïez évité de mettre la main à l'œuvre : on peut, ſans vous faire injure, en donner pour une des raiſons principales : Que vous établiſſez trop généralement pour regle d'acoucher inceſſamment la femme dans la perte de ſang, &c. & que vous ne mettez pas toujours une diſtinction ſuffiſante entre celles où il y a lieu de le faire, & les autres où il eſt de la prudence & du devoir de s'en abſtenir.

Sans lui donner aucun ſecours.... Page 5.

Si de vôtre aveu je ne donnai pas à celle-ci de *ſecours*, & ſi l'état où je la trouvai M'EMPE'CHA DE RIEN ENTREPRENDRE : ſur quoi donc êtes-vous fondé, ſinon ſur vôtre art de deviner, pour dire que *la mort de cette femme* (à l'égard de qui je n'avois fait pour toute choſe que prendre connoiſſance de ſon état) *pouvoit venir* de mes *violences?* S'il ne faut que deviner : Ne me ſeroit-il pas libre, en ſuivant vos illuſtres traces, de vous attribuer la mort de tant de femmes qui n'ont pas laiſſé de périr aprés vôtre opération, du 25. Février 1670. page 16. du 31. Août 1671. page 37. du 18. Février 1675. page 105. du 2. Juillet 1676. page 137. du 2. & du 4. Août 1678. page 183. 184. du 5. Septembre 1678. page 186. du 30. Septembre 1681. page 238. du 24. Décembre 1685. page 347. du 27. Mars 1690. page 480. & d'autres jours, que je pourrois mar-

Qui pouvoit venir des violences..... Page 5.

quer en rouge au Kalendrier de vos *Observations*. Mais je ne me connois point à deviner comme vous.

SI vous m'accusez de *malice* & de manque de *charité* pour ce que j'écris en la *page suivante* sur le récit & le raport d'autrui : comment vous excuserez-vous de ce que vous écrivez par exemple en votre Observation CXLVII. page 116. & dans la plûpart des autres, qui sont comme un tissu de mauvais succés & de morts imputées à qui bon vous semble, & où jamais, Homme impeccable dans votre art, vous n'avez, si l'on vous en croit, contribué le moins du monde ? Epargnez-vous beaucoup les autres ? Contre un trait de plume que vous m'oseriez reprocher, je vous en reprocherois deux cens des vôtres. C'est le grand nombre qui m'empêche de les chifrer. On peut consulter, si l'on est de grand loisir, le volume de vos *Observations*. Loin que j'en éloigne personne, on me fera plaisir de le lire, au péril d'y être ennuié par une redite presque continuelle des mêmes choses. Mais ceux qui en pourront essuier l'ennui, me feront justice, & verront si je dis rien qui ne soit tres-vrai, & si, plus coupable cent fois que moi dans les mêmes matiéres où vous m'acusez, vous ne feriez pas mieux de vous taire que de parler.

D'imputer malicieusement.... Page 5.

Il n'est pas besoin de recourir à la connoissance que Dieu a *du fond des cœurs*, pour savoir que, sans une retractation de vos deux libelles, suffisamment authentique, vous *ne serez justifié* ni *devant* lui, ni devant les hommes

Jamais justifié devant Dieu qui connoît bien le fond des cœurs....

de toutes ces évidentes calomnies, que j'apelle des DIVINATIONS GRATUITES, qui se trouvent presque à chaque page de vos *Observat. particulières*, par la liberté que vous vous y donnez de supposer par tout contre moi ce qu'il vous plaît.

Que la charité me paroissoit bien blessée... Hic. page 27.

VOus faites bien d'avertir dans votre *observation* sur la pag. 500. que c'est à *vous* à qui *la charité paroît bien blessée* dans ce second & dernier exemple que vous en donnez. Car il n'a paru rien moins aux yeux de mes *aprobateurs*, & sur tout des *deux*, lesquels aiant été les témoins de ma conduite, aussi bien que les juges de mon écrit : également atentifs sur l'un & sur l'autre, ne m'ont pas reproché la moindre sillabe de cette histoire.

Ne parloit-il pas en vrai Tartufe.... Page 5.

Le nom de *Tartufe* que vous me donnez, est une injure en l'air, que le vent emporte. Arrétons-nous à quelque chose de plus solide. Qui vous a dit que tout ce que vous insinuez ici fût de saison? Vous m'y faites un crime de ma circonspection; qui, vû les circonstances du temps, du lieu, des personnes, m'empêcha de RIEN DIRE DANS LA MAISON DE PEUR D'Y JETTER L'ALLARME. Pourquoi commettre l'imprudence *d'avertir cette Dame qu'elle n'étoit pas bien délivrée?* Est-ce ainsi que vous ménagez les esprits dans un état, où la fraieur & les passions sont si fort à craindre? Je fis ce qu'un honnête homme & un bon ami devoit faire, qui fut de DONNER AUSSI-TÔT AVIS A UN DE MES AMIS DONT LA DAME ETOIT PROPRE SOEUR, DU RISQUE OU JE LA CROIOIS, &c. On exécuta le reste que j'ai écrit. Elle fut

De ne pas avertir cette Dame qu'elle n'étoit pas bien délivrée. Page 5.

Ie crois qu'il y a grand lieu d'attribuer.... Page 5.

heureuſe de s'en tirer. Et quand il ſeroit vrai de dire (ce qui n'eſt abſolument point, & que vous ſoupçonnez fauſſement à votre ordinaire) que le DEPÔT DE SEROSITE' BILIEUSE ET ACRE QUI SE FIT SUR UNE CUISSE, ſeroit arrivé par la *violence* que vous dites que *j'avois pû faire à ſa matrice :* Serois-je reſponſable d'un accident, que la néceſſité de l'opération produit quelquefois, & aux dépens duquel on voudroit en mille rencontres pouvoir acheter la conſervation de la vie?

Si je n'ai pas plus falſifié *l'hiſtoire* de *Mr. de la Coſte* que celle-ci, vous avez grand tort d'en faire tant de bruit. Vous m'avez toujours fait plus de pitié que *d'envie :* & jamais ce noir habitant de votre cœur, l'un des plus grans ennemis de la charité, n'entra dans le mien pour m'en ſervir comme vous de deſſein prémédité *contre* perſonne. Comme vous, dis-je, au chapitre 21. du premier livre de votre Traité des Maladies, page 160. & 161. où vous jugez ſi chrétiennement des intentions les plus ſecrétes d'un de nos confréres acouru au ſecours de M. votre ſœur, que vous qualifiez ſa conduite une *politique damnable :* ſans parler du coup de dent que vous donnez en la page 162.

Ne voit on pas bien que c'eſt l'envie... Page 5.

Comme vous au chapitre 12. du livre 2. page 270. contre un Auteur nouveau que vous pouviez épargner, même en cenſurant ſon ouvrage.

Comme vous dans tout le chapitre 33. le plus deſobligeant qu'on puiſſe écrire contre la perſonne, & la mémoire du même Auteur ; où vous le chargez à la fois de *pauvreté*, *d'ignorance*, de *ridiculité*, d'*effronterie*, de *témérité*, & de quelque choſe de pis.

Comme vous au chapitre 18. du même livre, où vous nommez desobligeamment une personne dans une ocasion de peu de succés : pour ne rien dire de la maniére emphatique dont vous prenez plaisir à décrire l'opération infructueuse de ce Chirurgien, moins docile à vos avis que vous ne l'auriez souhaité ; récit dont la plus grande partie pouvoit (& devoit) être suprimée par esprit de Christianisme, sans faire rien perdre à votre chapitre de l'utilité que vous en esperiez ; ce qui fait voir que vous avez toujours été du caractére qu'on vous reproche : fier, impérieux, incharitable, &c. C'est dommage que votre Traité qui est plus théorie empruntée des Auteurs qu'expérience de Pratique, ne fût rempli de beaucoup de faits. Hardi à deviner, plus encore à exprimer, épargnant aussi peu les autres, que vous étes sensible à la moindre touche ; vous nous auriez laissé de beaux portraits de vos confréres. De la maniére dont vous déchiffrez les choses, fûssent-elles vraies, vous devriez rougir de honte quand vous me reprochez d'avoir *blessé la charité*.

Comme vous dans votre livre *d'Observations*, en la IX. page 9. la XII. page 11. la XVI. page 14. la LVI. page 49. & beaucoup d'autres, où vous imputez assez cruëment des morts d'enfans & de méres à ceux dont vous y parlez.

Comme vous en la XXVI. page 23. qui est un monstre d'orgueil, de suffisance, d'ingratitude ; dont on ne peut suporter la veuë sans une extrême indignation. De quelle utilité est pour le public tout ce récit desavantageux de l'opération de ce *Médecin Anglois* : & qu'aurions-

nous perdu de bon quand vous l'auriez supri-
mé? Est-ce parce que vous avez tû le nom des
autres, qu'il faloit marquer le sien si expressé-
ment? Résolu à mettre la chose, pouviez-vous
moins faire que de ne pas nommer la perſon-
ne? *Ce Médecin*, dites-vous obligeamment, *se
mit en besogne, & au lieu d'un demi-quart-d'heu-
re, en moins* dequoi *il* avoit *promis d'abord d'a-
coucher tres-certainement* la femme dont vous
parlez, *il y travailla durant plus de trois heures
entiéres, sans discontinuer que pour reprendre ha-
leine. Mais aiant épuisé inutilement toutes ses
forces, aussi bien que toute son industrie, & voïant
que la pauvre femme étoit prête d'expirer entre
ses mains, il fut contraint d'y renoncer.* Elle *mou-
rut*, ajoûtez-vous, *avec son enfant dans le ventre
vingt-quatre heures après les extrêmes violences
qu'il lui avoit faites; & par l'ouverture que vous
fîtes de son corps* vous *trouvâtes la matrice toute
déchirée & percée en plusieurs endroits par les in-
strumens dont ce Médecin s'étoit servi aveuglé-
ment sans la conduite de sa main, qu'il avoit*, re-
marquez-vous, *une fois plus grosse que la vôtre.*
(Car vous vous flatez, & vous vantez de l'a-
voir *petite*, quoi que vous soiez assez gros.)
De bonne foi si vous aviez eu votre plus grand
ennemi à desobliger, auriez-vous pu jamais
employer des termes mieux assortis au dessein
de votre passion? Ne rougissez-vous point de
me blâmer d'avoir *blessé* la *charité* dans ces
deux foibles & pitoiables endroits que vous
citez plus haut, pendant que vous deshono-
rez impitoiablement un homme, votre ad-
mirateur, & sur ce pied, votre ami? Est-ce

ainſi que vous paiez ſa *viſite* ; ſon compliment, l'hommage & l'encens que vous lui faites donner à votre perſonne & à vos écrits ; l'honneur enfin qu'il vous a fait de *traduire* votre *Livre en Anglois ?* S'il m'étoit arrivé de m'oublier & d'en venir juſqu'à ce point d'une aveugle & ingrate préſomption ; le deſert le plus reculé n'auroit point de retraite aſſez ſombre pour aller cacher ma honte, & me dérober aux yeux du monde auſſi bien qu'à ſes reproches. J'avouë qu'aprés l'éxemple d'une entrepriſe ſi viſiblement contraire aux ſimples loix de la bienſéance & de l'honneur : il n'eſt point d'injure & de mauvais traitement de votre part dont l'on doive être ſurpris. Mais ſi j'étois en la place de ce *Médecin* voſtre bien-faicteur ; & s'il eſt vrai qu'il *ſe ſoit aquis*, comme vous le dites élégamment, *un ſi haut degré de réputation dans l'Art des Acouchemens :* Aujourd'hui qu'il peut *lire* votre *Obſervation*, puiſque vous l'avez *renduë publique ;* je vous ferois ſentir que ma plume ſauroit faire plus que des *traductions* en ma langue, & que la capacité que j'aurois *aquiſe* en mon *Art* m'auroit apris à corriger vos écrits dans un âge plus meur, aprés les avoir eſtimez trop aveuglément dans un âge moins avancé.

Comme vous en la CXLVII. pag. 116. où le peu d'utilité qui réſulte pour le Lecteur, du récit deſobligeant & outré que vous faites de l'opération d'un Confrére, marque aſſez évidemment que la ſeule paſſion de vous venger ſur ſa *mémoire*, vous l'a pu dicter ; quelque ſoin que vous affectiez de prendre ſur la fin

de votre hiſtoire, pour vous diſculper & vous défendre d'un ſi vilain motif que vous prévoïïez ne pouvoir manquer de ſauter aux yeux des moins clair-voians.

Comme vous en la CCXX. pag. 177. où vous acuſez un autre Confrére, de mauvaiſe *foi*, de fauſſe délicateſſe, de *politique damnable*, de *cauſe de mort*, &c. pour n'avoir pas ſecouru par l'acouchement quelques femmes en *pertes de ſang* : Acuſation trop légérement fondée ſur ce principe ; Qu'*en ces ſortes de pertes de ſang il y a toujours aſſez de poſſibilité d'acoucher les femmes* : lequel loin d'être univerſellement véritable, ſe trouve faux en beaucoup d'ocaſions, où c'eſt une vraie prudence de ne rien riſquer.

Comme vous en la CCXXXVIII. pag. 195. où le même eſprit vous fait faire une calomnieuſe acuſation en termes outrez & des moins charitables qu'on puiſſe emploier ; quand vous dites, Qu'*une femme groſſe de huit mois & demi qui avoit une tres-grande perte de ſang, chez* laquelle vous *ne pûtes aller pour la ſecourir, mourut avec ſon enfant dans le ventre par la faute* d'un *Chirurgien, qui ne voulut jamais l'acoucher, ſoit par ignorance, ſoit par blâmable politique, pour éviter de ſe charger de l'évenement, préférant ſa réputation au devoir de ſa conſcience.* Mais ſi vous ne pûtes *aller chez* cette *femme*, comment jugez-vous aſſez de ſon état, pour prononcer ſi hardiment ſur la conduite & le motif de ce Chirurgien ?

Comme vous en la CCLXXVIII. pag. 229. la DIV. pag. 418. la DXCI. pag. 486. En un mot,

en la plûpart de vos *Observations*, qui semblent avoir été faites pour insulter à ceux qui professent soit la Médecine, soit l'Art des Acouchemens ; pour les rendre mépriſables ; croiant peut-être vous faire enviſager par le public comme l'Eſculape ou l'Hipocrate de nos jours, comme le ſeul habile homme en votre Art, & vous acquerir un grand nom aux dépens de la réputation générale ; ſous prétexte que taiſant ceux des particuliers, que vous n'auriez oſé nommer, chacun négligera de vous entreprendre, & ne tiendra compte de vous contredire. Mais vous ſeriez bien ſurpris, ſi, voiant la facilité que j'ai eu de vous convaincre de fauſſeté par des *Certificats* authentiques, chacun s'empreſſoit de m'en aporter pour ſe dédommager juſtement ſur vous de la maniére hardie avec laquelle vous avez cru pouvoir blâmer & décrier ſouverainement la conduite d'une infinité de perſonnes de la Profeſſion, & pour vous prouver invinciblement combien mal-à-propos, & ſans jugement, vous m'acuſez d'avoir *bleſſé* la *charité*.

Comme vous enfin dans votre calomnieux *Avertiſſement* ; & dans preſque toutes les pages de vos *Obſervations particuliéres* ; qui ne ſont, pour ainſi dire, qu'un tiſſu d'impoſtures & de fauſſetez, de ſupoſitions & d'injures ; recours à vos Remarques, principalement ſur mes pages 15. 38. 49. & 50. 63. 77. & 78. 107. 124. 154. 155. 219. 253. 362. 396. 436. 438. 446. 450. 453. 498. 502. 551. 569. 606. ma plume ſe laſſe à nombrer.

C'eſt

C'eſt là proprement ce que j'apelle une *légende de chifres* ſur les endroits où la *charité* ſe trouve *bleſſée*; *légende* que j'atendois de vous contre moi, & que vous aurez de moi contre vous, aſſez longue pour vous *ſatisfaire*. On y peut voir par tout des marques de votre beau naturel.

Marquez *par une légende de chifres*... Page 5.

JE vous ai déja reproché plus haut votre *grande ſtérilité*, de ce qu'au lieu de ſatisfaire au défi [a] de *ME CITER INCESSAMMENT LES ENDROITS PRE'CIS ET POSITIFS OU J'AI TRAITE' SELON VOUS avec indignité la Morale, la Religion, & les Sacremens*; & faute d'*EN TROUVER UN SEUL*; vous étes réduit à la honteuſe néceſſité de reprendre votre *TOUR OBLIQUE* & indirect *QUE VOUS MANDIEZ POUR Y RE'USSIR EN M'IMPUTANT un grand nombre d'horribles prétendus meurtres*, &c.

Pour vous prouver..., Ie vous ai cité un grand nombre de meurtres,

Comme vous rebatez ici la matiére injurieuſe de votre *Avertiſſement*, je m'en tiens auſſi de ma part aux pag. 10. 11. & 12. de ma *Réponſe*; à ce que j'ai dit au ſecond Livre de la Pratique des Acouchemens, chap. 3. & 4. & ſur tout en ce dernier intitulé, *du Tire-teſte*, pag. 368. & ſuiv. à ce que je dirai plus bas en repliquant à votre Obſervation ſur ma pag. 357. Et enfin à ce qui ſuit.

Que vous aviez traité... Page 6,

Loin que la *Religion* ſoit *traitée avec indignité* dans les endroits que vous marquez: *je* vous ſoûtiens, comme j'ai déja fait, [b] *QU'ELLE*

a *Réponſe*, page 10. | b *Ibid.*

Y EST AU CONTRAIRE LE PREMIER MOTIF ET COMME LA REGLE DE MA CONDUITE, TANT DANS LES FAITS QUE J'Y RAPORTE QUE POUR LE STILE DONT JE M'Y SERS.

Traité la Religion & les Sacremens avec indignité... *Hic.* Page 6.

Dans votre *a Avertiſſement* vous m'avez reproché auſſi la *Morale mal-traitée.* Vous l'avez retranchée ici. Vous n'en parlez pas. C'eſt que vous ne trouvez rien dans mon Livre qui aproche de la *MORALE CENSURABLE* de la page 348. de votre troiſiéme édition, où vous voulez que l'on ſacrifie l'enfant à la mére, dût-on le *tirer par morceaux* tout *vivant qu'il eſt.* J'en ai parlé dans mes pages 363. & ſuivantes; & je dirai en paſſant, pour confondre votre procédé critique, qu'on y peut voir un échantillon de la maniére dont je voudrois m'y prendre pour cenſurer votre Livre. On en voit là une page citée en caractéres Italiques, & relevée comme elle mérite. Je n'y ai point mis votre nom, je ne vous ai point dit d'injures, je n'ai point jetté feu & flâme. Si je vous avois fourni un endroit de cette nature, que n'auriez-vous point vomi contre moi? C'eſt pourtant de ces choſes qu'il faut prendre pour les critiquer, & non pas s'amuſer à des bagatelles pour leur donner le titre ampoulé d'*Obſervations particuliéres*, &c.

Les Sacremens avec indignité. Page 6.

A l'égard des *Sacremens*, je n'ai rien à me reprocher. J'ai parlé du Baptême par raport à ma Profeſſion, avec reſpect, ſuivant les inſtructions que j'en ai reçûës. Tout ce que j'ai dit &

a Pour la *Morale*, *la Religion & les Sacremens*, ils y ſont traitez avec indignité. *Mauric. Avertiſſ.*

qu'on me reproche avec le plus de véhémence, ne va qu'à l'honorer davantage, à marquer l'estime que l'on doit faire de sa nécessité; l'importance qu'il y a de s'assurer de sa verité, & d'en procurer un dont la validité soit hors de doute.

Tel que n'est pas (je le répéte) celui d'un enfant encore dans l'uterus, ondoié en portant *de l'eau nette par le moien du canon d'une seringue, jusques sur quelque partie de son corps.*

Non dans l'esprit d'empêcher qu'on emploie celui-ci en cas de nécessité; puisque je le conseille & le pratique moi-même. Mais dans la veuë de justifier l'intention & l'action du Chirurgien-Acoucheur, qui, aprés avoir pris autant qu'il a pû cette précaution d'ondoier, aspire encore par son opération à quelque chose de plus; c'est-à-dire, à mettre le salut d'un enfant parfaitement en sûreté, par un Baptême reçu aprés qu'il est né; & administré sous condition: Si tu n'és baptisé, je te baptise, au nom du Pere, & du Fils, & du saint Esprit.

Il est si juste de *douter de la validité du Baptême d'un enfant que l'on auroit effectivement ondoié lorsqu'il se présente à découvert au passage dans le tems de l'acouchement;* que tous les jours en divers cas nous le voions réïterer sous condition au desir des Rituels, & conformément aux régles de conduite qui y sont prescrites.

Vous doutez... de la validité du Baptême... lorsqu'il se presente...

Quand de la these générale vous décendez à l'espéce particuliére & circonstanciée à votre gré, & qu'avec les personnes que vous

Le baptême d'un enfant... ondoié... sur la tête...,

avez consultées, dont je respecte & j'honore les lumiéres, vous concluez : *Que le baptême d'un enfant qui étant au ventre de la mère a été ondoié dans une nécessité, sur la tête qui se présente à découvert au passage est bon & valide :* Sans entrer dans l'examen si ce que vous apellez *décision* n'est point plutôt, comme il y a tout lieu de le croire, une simple consultation de cas, qu'un Jugement de tout le Corps aprés une Proposition authentique, telle que vous affectez à tort de l'insinuer : Je suis bien aise de circonstancier à mon tour, & de marquer les principales diférences qui peuvent fonder les diférens jugemens touchant la qualité du Baptême de ces enfans ondoiez par nécessité dans le péril. En quoi je suivrai les éclaircissemens que j'ai pris soin de me faire donner, que j'emprunte de la Théologie, & que je fais servir à mon dessein, sans toutefois prétendre impliquer personne dans ma défense, si par hazard, ce que je ne crois pas, mon expression s'écartoit des pensées qui m'on été communiquées.

Ont declaré qu'ils étoien de son sentiment.. que le baptême....*est bon & valide*. Page 6.

La décision que m'ont donnée ..

A expressément proposé en Sorbonne.. Tous les Docteurs lui ont declaré ...

Ou l'enfant est encore au sein de sa mere ; ou il en est dehors.

S'il est encore dans l'uterus tellement clos & renfermé que rien n'y puisse être porté : il est constant qu'il ne peut être baptisé.

S'il est entiérement sorti & parfaitement né, il est encore certain, que dés-lors il est sujet capable de recevoir le Sacrement dans toute sa force & sa verité.

On n'atend pas sur ces deux points la détermination de l'Egliſe ; on sçait là-dessus son esprit.

Mais il eſt un état milieu qui a encore ſes diférences. C'eſt ſur lui que je dis que l'Egliſe n'a point prononcé; & dans lequel un enfant ondoié ne reçoit point un baptême d'une validité univerſellement reconnuë; & qu'il y a de l'incertitude, à proportion que ſon état tient du premier, c'eſt-à-dire d'une étroite clôture; comme il y a du préjugé en faveur, à proportion qu'il aproche du ſecond qui eſt celui de la naiſſance parfaite.

Si l'enfant eſt entierement dans l'uterus, enſorte pourtant qu'on y puiſſe porter de l'eau au moins par le ſecours du canon d'une ſeringue: Ou il eſt encore dans ſes membranes; & le peu d'Auteurs qui favoriſent ſon baptême en cet état, (contre l'opinion du plus grand nombre ſeule ordinairement ſuivie dans la pratique) conviennent de la néceſſité de le répéter ſous condition aprés une naiſſance parfaite.

Ou ſes membranes ſont ouvertes; Et alors: S'il eſt encore dans une haute & incommode ſituation: il eſt viſible que la ſeule incertitude & le doute, ſi l'eau ſera parvenuë juſqu'à lui ſur une partie & dans une quantité ſufiſante, obligera encore à réïtérer le baptême ſous condition aprés la naiſſance.

Mais Si, contenu toûjours dans le ventre de ſa mére, il eſt pourtant dans une ſituation plus avancée qui en met quelque partie aſſez en évidence pour y porter de l'eau, ſoit avec la main, ſoit avec une ſeringue: Quoiqu'il ſoit aiſé pour lors que la matiére, la forme & l'intention s'y trouvent; il eſt à craindre qu'il ne manque une condition de la part du ſujet. Et n'y eût-il que

cette raiſon, Que la partie ondoiée eſt encore ainſi que le reſte du corps de l'enfant dans l'uterus & nullement dehors, elle ſufit pour douter qu'il ſoit capable du Sacrement & ſufiſamment né pour être régénéré.

Ce doute n'eſt point imaginaire, puiſque nous liſons les inſtructions ſuivantes dans les Rituels les plus modernes : *Dés qu'un enfant eſt ſorti du ſein de ſa mére, il eſt capable de recevoir le Sacrement* (de Baptême) *S'il étoit ſorti en partie*, &c... *On n'en doit point baptiſer qui ſoit encore dans le ventre de ſa mére. Si la tête paroît dehors*, &c... De ces expreſſions qui marquent au moins une ſortie partielle, ainſi que de beaucoup d'autres inductions qu'il faudroit reprendre de plus haut, & qui me méneroient trop loin; il ſemble réſulter, que ce qu'ils ont ſtatué au ſujet de ces enfans demi-nez, n'eſt qu'en faveur de ceux qui ont déja quelque partie hors du ventre de la mére, & non point de ceux qui y ſont encore contenus, placez plus ou moins haut, & d'un plus ou moins difficile accés.

Si donc on peut douter de la validité du baptême d'un enfant ondoié ſur la partie qui paroit au dedans : ce doute eſt un fondement légitime pour réïtérer encore un tel baptême ſous condition ſans en violer la ſainteté, tant qu'il n'y aura point d'ordre précis au contraire. Car ſi nous trouvons cette maxime favorable chez les Théologiens, Que dans le péril & la crainte qu'un enfant ne puiſſe venir au jour, il le faut baptiſer en la maniére qu'on le peut pourvû que l'eau vienne juſqu'à lui : Nous y liſons cette autre maxime, Qu'il faut conférer le bap-

tême d'une façon qui ne laiſſe à aucun Théologien un juſte ſujet de douter de ſa validité ; & par conſéquent, confirmer le douteux par celui qui ne l'eſt pas.

Le cas eſt plus décidé lorſque l'enfant eſt ſorti en partie du ventre de la mére ; ou, ce qui eſt la même choſe, s'il a quelque partie dehors. Car s'il a mis la tête dehors, & qu'il « ſoit en péril de mort, il faut le baptiſer ſur la « tête, ſans réitérer le baptême lorſqu'il ſera « entiérement ſorti. Mais ſi c'eſt quelqu'autre partie qu'il ait mis dehors, qui donne par « ſon mouvement quelque indice de vie, il « faut l'y baptiſer dans le péril ; &, s'il y ſur- « vit, réïtérer le baptême ſous condition. Ainſi « les Livres qui doivent ſervir de régle, le preſcrivent-ils dans les Inſtructions préliminaires au rit & à la maniére d'adminiſtrer le Sacrement de Baptême, deſquelles quelque choſe concerne notre Profeſſion. Parce qu'ils ſont précis là-deſſus, on s'y renferme ; & quoique dans ces Inſtructions qui ne regardent point la ſubſtance du Sacrement, ils pûſſent varier ſelon les tems & les lieux, chacun doit ſe conformer à celui de ſon lieu & de ſon tems. Mais comme ils n'entrent pas dans toutes les eſpéces de dificultez particuliéres que la Profeſſion nous fournit : c'eſt une néceſſité pour nous de nous comporter dans les ocaſions preſſantes ſuivant les lumiéres d'une conſcience qui a pour guide, d'une part les communs principes ou les maximes reçuës ; & de l'autre, la charité tant pour les enfans que pour les méres dans l'aplication des mêmes principes.

Une preuve de l'obligation où nous sommes quelquefois d'interpréter équitablement & de-bonne-foi ce qu'on nous a apris des Régles écrites, paroit assez dans quelques-unes » des paroles que j'ai citées. Il est dit, Que si » l'enfant a mis dehors quelque-autre partie » que la tête, il faut l'y baptizer dans le péril. Mais on exprime une condition; c'est, Que la » partie par son mouvement donne quelque in- » dice de vie.

S'il faloit nous arréter précisément à la lettre de ces paroles, un tres-grand nombre d'enfans vivans périroient dans les travaux fâcheux sans aucun secours spirituel même douteux. Car combien en trouve-t'on qui naissent vivans, dont les parties loin de marquer du mouvement n'ont pas même donné le moindre autre indice de vie, malgré toute l'atention expresse qu'on y a pû faire pour en reconnoître? Et combien même d'autres n'ont pas laissé de conserver la vie au milieu des signes, & avec les plus violens préjugez de mort? C'est en leur faveur qu'on n'atend pas une marque de mouvement vital, & que dans le doute, on pratique aujourd'hui communément d'ondoier sous condition: Si tu as vie, je te baptize, &c. sans croire déroger pour cela au profond respect qu'on a pour les Ordonnances des Superieurs, ni s'éloigner des conditions qu'elles prescrivent; parce qu'on entend par l'indication du mouvement vital, une sorte d'espoir qu'une personne expérimentée conçoit moralement que l'enfant peut être encore en vie; qui paroît la mettre sufisam-

ment à couvert du reproche qu'on lui voudroit faire de commettre trop aiſément la ſainteté du Baptême.

Sans cela nous ſerions encore fort empêchez en ce qui concerne celui des embrions ou fœtus expulſez par l'avortement, plus ou moins avant dans la groſſeſſe; dont il eſt dificile de juger dans l'ocaſion s'ils ont vie, ou s'ils ne l'ont pas; & que l'on ondoie par précaution pour peu de jour qu'on trouve à croire qu'ils ſont vivans. Sur leſquels, comme ſur beaucoup d'autres points, les Manuels n'ont rien de précis, & nous laiſſent par conſéquent, comme je crois, à nous déterminer d'ailleurs ſelon les loix de la ſcience, de la prudence, & de la charité chretienne.

C'eſt en vertu de ces mêmes loix, que quoi que ces Livres ne ſtatuënt proprement que ſur le baptême des enfans dont quelque partie ſort au dehors: dans preſque toutes les autres diférences, dont j'ai parlé, des enfans contenus encore au dedans & plus ou moins avancez, on ne laiſſe pas par une charitable précaution & une interprétation favorable, de les ondoier autant ſûrement qu'on peut & que leur ſituation le permet.

Apellera-t'on cette action un baptême *bon & valide?* Volontiers, en un ſens; c'eſt-à-dire, pour croire qu'il eſt permis, pour ne faire aucun ſcrupule de s'en ſervir & ne pas aprehender de bleſſer, en s'en ſervant, la ſainteté du Sacrement; pour emploier un REME'DE, quoi qu'INCERTAIN, plûtôt que de laiſſer périr l'enfant ſans le lui adminiſtrer; pour au-

toriſer à ne lui pas refuſer la ſépulture chretienne s'il meurt aprés avoir été ainſi ondoié: Mais non pas *bon & valide*, pour le regarder comme une vérité hors de doute & univerſellement reconnuë, qui faſſe un article de foi dont le contraire ſoit une *erreur* que des Auteurs orthodoxes ne puiſſent ſoutenir ; mais non pas *bon & valide*, pour ſe repoſer ſur lui avec la même confiance qu'on ſe repoſeroit ſur un *baptême* conféré à l'enfant déja ſorti de l'uterus, ni pour faire autant *d'hérétiques* de ceux qui pour aſſurer le ſalut de l'enfant aſpireroient à le voir baptizer ſûrement, ſous condition, aprés ſa naiſſance. Voiez s'il vous plaît là-deſſus ce que je vous cite de Monſieur de Saintebeuve vers la fin de ma Réponſe à votre Obſervation ſur ma page 368. pour corriger vos termes d'*erreur* & d'*héréſie*, en celui d'*opinion la plus ſûre*.

Je vous deſabuſe d'une ſi pernicieuſe erreur... Pag. 6.

Soûtiennent que c'eſt une héréſie... Pag. 23.

Vous m'avez nommé un *Docteur célébre*, pour qui je n'ai que de la vénération. Mais chacun connoit les ſiens, & tous ne peuvent pas *conſulter* les mêmes. Autrefois l'ocaſion m'a fait trouver avec un, dont la mémoire encore & les écrits ſont dans une tres-grande réputation parmi les perſonnes de Lettres ; & m'étant pour lors entretenu avec lui touchant le baptême de l'enfant contenu dans l'uterus, & l'uſage de la ſeringue pour y porter de l'eau nette ; il ne balança pas pour me témoigner qu'on ne pouvoit guéres compter ſur un tel baptême ; & l'une des raiſons qu'il m'en donna, étoit, ſi je m'en ſouviens bien, qu'il faut être né avant que d'être régénéré.

Conſultez vous-même ce célébre Docteur... Pag. 6.

Il eſt certain que pour notre ſureté & notre repos, il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions des régles générales & fixes. Maintenant, par éxemple, que les Théologiens ont traité à fond les matiéres, & que le penchant pour la faveur leur a fait prendre charitablement pour les enfans des meſures de miſéricorde & de compaſſion autrefois inconnuës, & chercher tous les moiens imaginables d'aprocher le baptéme d'eux; en ſorte que par degrez ils ont fait de tems en tems de nouvelles avances, juſqu'à favoriſer de baptizer proviſionellement l'enfant dans le ventre de ſa mére, en y portant de l'eau induſtrieuſement & par art: Si, dis-je, aprés tant d'éclairciſſemens & du milieu de tant de lumiéres, il émanoit par une authorité ſupérieure un projet de conduite, qui ſervît de régle, & qui eût force de loi; nous ſerions moins embaraſſez, & ce ſeroit pour nous un ſujet de joie. Soit que l'on convînt d'admettre purement & ſimplement comme abſolument valide & ſans beſoin de réïtérer, le baptême généralement de tous les enfans qui dans le péril auroient été ondoiez immédiatement ſur la tête au ventre de la mére, ſoit qu'ils fûſſent peu ou beaucoup avancez dedans ou dehors: Et de réïtérer ſous condition le baptême de tous ceux qui auroient été ondoiez ſur toute autre partie; Ou bien, que l'on arrêtât de les recevoir tant les uns que les autres ſans beſoin de les réïterer; Ou enfin, que l'on jugeât à propos de les réïtérer tous, ſous condition, pour une entiére précaution, comme l'on pratiquoit au ſiécle paſſé: L'uniformité de la

régle, qui dans cette généralité comprendroit toutes les diférentes eſpéces, nous détermineroit bien plus préciſément. Car, ſi l'on jugeoit, qu'il les faudroit tous réïtérer ſous condition; nous aurions droit d'aſpirer dans les ocaſions périlleuſes à faire en ſorte, par l'opération, qu'un enfant parvînt au bonheur d'en recevoir un d'une validité conſtante aprés ſa naiſſance; & les reproches qu'on nous fait tomberoient d'eux-mêmes. Mais s'il nous étoit preſcrit de nous contenter d'ondoier en tout événement, & que par un préjugé favorable pour la validité de cette ſorte de baptême, on nous dît de nous y repoſer comme ſur un baptême conſtant : fixez alors par la régle, liez par le devoir, déchargez en conſcience des ſoins du ſalut de l'ame; n'aiant rien de meilleur à faire pour la vie du corps, nous laiſſerions mourir, quoi qu'à regret & par force, les méres & les enfans à nos yeux; ſur tout s'il nous étoit défendu de rien entreprendre au delà avec quelque ſorte de péril de la vie de l'un pour aſſurer celle de l'autre; Et malgré les inſtances des perſonnes intéreſſées par diférentes veuës à nous engager à l'opération, nous ſerions en droit de refuſer de la faire en bien des rencontres délicates. Mais tant qu'il n'y aura point de régle uniforme qui décide ſur la qualité du baptême de toutes ces ſortes d'enfans moins nez qu'ils ne ſont à naître : il ſera dificile d'empêcher qu'une chretienne ſollicitude, & un ſaint empreſſement d'aſſurer au vrai leur ſalut, n'invite pas un homme véritablement expérimenté à tâ-

cher de leur procurer l'avantage de recevoir un baptême d'une validité hors de doute.

Je me trouverois en état, sur les Mémoires que j'ai recueillis moi-même, ou qui m'ont été fournis par des personnes plus intelligentes que moi, de dire ici bien d'autres choses touchant la variété & les progrés tant des sentimens des Auteurs, que des maximes de discipline & de pratique dans les derniers siécles; si je ne craignois d'entrer trop avant dans une matiére qui n'est point de mon ressort, & qui n'a presque de raport qu'indirectement à ma Profession.

C'est assez pour ma défense d'avoir marqué qu'il se trouve des situations de bien des espéces où l'enfant se présente avec péril, & dans le besoin d'être baptizé avec plus ou moins de sureté; puisque pour une que vous avez choisie en particulier, & sur laquelle on a opiné en faveur: il y en a un grand nombre d'autres toutes diférentes, qui peuvent fonder tres-raisonnablement un doute.

C'est parmi elles qu'on en trouve aussi, où il n'est pas toujours possible d'*ondoier surement*, d'une sureté soit de religion, soit d'action. Il ne faut qu'une atention médiocre, aux gens sur tout de la Profession, pour en être convaincu.

Jamais d'impossibilité de l'ondoier surement.... *Hic* Page 6. & sur ma pag 354.

IL EST pitoiable à vous d'oser *refuter* la *raison* que je donne de tirer l'enfant avec l'instrument par [a] l'*IMPOSSIBILITE' DE SECOURIR AUTREMENT LA MERE;*

Facile de refuter les autres... L'impossibilé de secourir autrement...

a *Rép.* Pag. 11.

pendant que non seulement vous [a] reconnoissez possible cet etat d'impossibilité, mais que vous [b] enseignez même d'y pratiquer quelque chose de plus extrême que ce que vous me reprochez ; car vous convenez d'y tirer *par morceaux* un enfant vivant, pour sauver la vie à sa mére. J'ai eu raison de vous dire dans [c] ma Réponse que vous *M'ATRIBUEZ* des meurtres *CONTRE VOS PROPRES INTE'RESTS*, & que vous n'auriez pas *LE MOT A REPLIQUER SI JE VOUS DISOIS QU'EN CEL A J'AUROIS AGI DANS VOS PRINCIPES.*

La créance ou les justes soupçons...

J'Ai bien dit : *LA CRE'ANCE OU LES JUSTES SOUPCONS QU'IL EST MORT* ; & vous ne *m'aprendrez* point *à le connoître surement* par *les moiens* que vous en *avez enseigné dans votre Livre*. Lisez plus bas ce que je replique sur les pag. 44. & 45. Joignez-y ce que j'ai mis sur la pag. 361. Il en résulte, que les signes de mort que vous donnez pour certains sont effectivement équivoques.

Devez aprendre à le connoître...

Alléguez que cette matiére est indéciſe.

UNe matiére sur laquelle l'Eglise n'a point pronocé, est véritablement *indécise*. Ce n'est point l'entêtement qui me meine, c'est l'esprit de la charité qui n'exclud point l'amour de la vérité. Personne n'aura jamais plus de déférence que moi pour une *Décision donnée par plusieurs célébres Docteurs en Théologie consultez*

a *Traité des Mal.* 3. *edit. pag.* 348. & dans ses Observations. Exemple, Obsery. CLVI. pag. 125. ligne 32.

b Ibid.

c Pag. 114

ſur une *matiére*. C'eſt dans cet eſprit ſoumis, qu'aprés avoir emploié mes pag. 373. & 374. pour établir une GROSSE DIFE'RENCE entre le TIRE-TESTE & le CROCHET, je conclus en la pag. 375. *Que ſi malgré cette diférence, des perſonnes éclairées me faiſoient connoître qu'il falût s'abſtenir même du crochet, je prendrois ſans doute plutôt le parti de ne m'en plus ſervir, que non pas de renverſer les principes de la Morale pour en maintenir l'uſage.*

Mais les PERSONNES E'CLAIRE'ES y penſent plus d'une fois avant que de prononcer ſur les faits particuliers de notre Art. J'en ai fait conſulter autrefois de vive-voix, qui ſur la queſtion miſe dans ſon jour, ſe ſont défendus de décider, & m'ont laiſſé entre les mains de mon conſeil, pour ſuivre dans ces rencontres *épineuſes* les lumiéres de mon expérience.

En éfet la matiére eſt délicate. On convient du principe : (du moins moi, j'en conviens ; vous, Monſieur, n'en conviendrez pas :) Qu'il n'eſt jamais permis de tuer l'enfant, quelque ondoié qu'il ſoit ; & c'eſt tout ce que conclut la Conſultation que j'ai raportée pag. 364. Il reſte deux points entre autres à diſcuter. L'UN, ſavoir : Si l'on doit tellement faire fonds ſur la validité du baptême procuré à l'enfant encore dans l'uterus, & dont aucune partie n'en eſt dehors (ſoit que l'on y porte de l'eau nette par le moien d'une ſeringue ou autrement :) que pour aſſurer davantage ſon ſalut & lui procurer un baptême dont la validité ſoit conſtante, on ne doive ou l'on ne puiſſe

pas faire ſes éforts pour le tirer vivant avec la main ou l'inſtrument, avec riſque de ſa vie temporelle, plus ou moins éloigné dans ou aprés l'opération. L'AUTRE : Si le riſque qui acompagne l'opération du crochet, eſt de telle nature qu'il faille dire qu'elle tuë : Vû que les enfans tirez en tems & lieu avec le crochet ſurvivent preſque tous plus ou moins à leur bleſſure, même quelquefois un long-tems : Que, d'ailleurs, on aplique le crochet en la machoire ſupérieure, en l'œil, en l'oreille, qui ſont des parties pour mieux vivre, & ſans l'uſage deſquelles on ne laiſſe pas de vivre ; Qu'enfin il eſt ſouvent incertain ſi l'enfant mourant dans la ſuite, ſa mort vient plutôt de l'impreſſion du crochet que de la foibleſſe, par éxemple, où il étoit réduit, ou bien de l'éfort & de la violence qui ne laiſſeroit pas de ſe trouver dans l'opération ſupoſé qu'on ne s'y ſervît que de la main ſeule, ou de quelque-autre cauſe ſemblable, ſur laquelle il ſemble qu'on ſoit ſufiſamment en droit de rejetter ſa mort ; comme il arrive en beaucoup d'autres grandes opérations chirurgicales, qu'on ne laiſſe pas de pratiquer en toute ſureté de conſcience. IL Y auroit ſur ces deux points des Diſſertations entiéres à faire, qui paſſent les bornes de cet Ecrit, & que je laiſſe à de plus habiles.

Ce péril eſt bien plus grand à l'égard. .. Page 7.

VOUS étes de mauvaiſe foi ou tres-ignorant, ſi vous ne reconnoiſſez pas qu'il y a des extrémitez, où le *péril* eſt viſiblement *plus grand, à l'égard de l'enfant,* de l'abandonner à ſon

ſon ſort & aux reſſources de la nature, que d'entreprendre l'opération.

Crochet non plus que le Tire-tête ne doivent jamais être emploiez que lorſque...

VOus chantez la palinodie de la page 348. de votre troiſiéme édition, quand, plus reſervé ſur les interêts de l'enfant, vous dites ici que les *crochets non plus que le tire-tête, ne doivent jamais être emploiez que lorſqu'on a une entiére certitude qu'il eſt mort.*

Comme vous le prétendez... Page 7.

JE ne prétens point que vous aiez *inventé le Tire-tête pour faire extraction de la tête d'un enfant vivant*; ſinon en tant que, dans vos principes, vos diſciples ſe trouveront non ſeulement expoſez au péril de s'en ſervir lorſque l'enfant eſt vivant; mais de plus, ſouvent en droit de l'emploier, lors même qu'il eſt reconnu pour tel. Voiez cela plus bas, & en même tems plus au long dans ma Réponſe à vos Obſervations ſur la page 357. &c.

En général mon ſentiment....

DU général de vos *Remarques*, paſſons au *particulier*.

Page 11. Les eaux ne peuvent pas cauſer...

VOus débutez par une ânerie, dont j'appelle à l'expérience. Qui ne ſçait que les aux s'étendent dans leur écoulement, & moüillent les parties voiſines? Quand il n'y auroit que les eſprits de ces eaux acrimonieuſes qui s'élevent aux environs, ils ſont capables de l'effet que j'ai décrit.

Page 12. Le terme déterminer.....

JE n'ai pas deviné ce terme; je l'ai mis pour l'avoir entendu dire à d'autres. Au pis aller,

quand je ſerois le premier à m'en ſervir, cette expreſſion figurée, tirée de l'éternûment ordinaire, convient trop bien à la choſe, pour me repentir de m'en être ſervi. Si vous m'en croiez, vous ne vous érigerez pas en Critique de la Langue Françoiſe; ou bien vous commencerez par reformer le patois de vos Ouvrages.

Page 13. & 14. Je n'ay jamais vu...Mais j'ay bien....vu.

J'APELLE encore ici à l'expérience & au témoignage de la moindre garde de quatre jours. Vous parlez ſuivant votre prévention.

Pag. 15 N'ont pas beſoin pour connoître....

VOUS m'impoſez dans cette Obſervation. Quand j'y parle DE PURGEOTER DE FOIS A AUTRE, &c. je ne le donne point comme un ſigne pour *connoître* de la *groſſeſſe*; mais j'en faits partie de la métode où la prudence engage pour *gagner* le terme dans le doute ſi UNE FEMME HIDROPIQUE, &c. eſt groſſe ou non; & pour EVITER de L'ACCABLER DE REMEDES avec péril, principalement pour ſon fruit. Je ne dis pas qu'il faut alors purger pour connoître; c'eſt vous qui me le faites dire: mais je dis qu'il faut ſimplement PURGEOTER faute de connoître ſuffiſamment, & que l'incertitude de l'état demande qu'on ſe ménage dans l'adminiſtration de la purgation. Liſez donc bien, Monſieur, & ſans paſſion, ſi vous voulez comprendre quelque choſe dans ma métode.

Page 16. 17. 18. *& ſuiv.* On peut conférer...,

EN *conferant* nos deux Relations, on trouvera que vous avez été plus hardi que moi, & moi plus circonſpect que vous. Heureuſement pour vous, l'évenement a recouvert la té-

mérité d'une déciſion trop préciſe, faite au hazard, ſur des ſignes de non-groſſeſſe d'enfant tres-équivoques ; tels que ſont ceux-même que vous qualifiez (dans votre [a] *Obſervation*) de *marques* aſſurées ; ſçavoir le *nombril fort enfoncé & l'orifice de la matrice petit*, qui vous *firent*, dites-vous, *certainement connoître que cette femme n'étoit point du tout groſſe d'enfant, comme vous l'en aſſurâtes.* Car quelque complaiſance que j'aie eu pour elle, il ne ſe trouvera jamais que je lui aie *donné*, comme vous le dites, *des aſſurances* qu'elle fût *groſſe d'enfant*, ni que je l'aie *cru.* Et c'eſt fauſſement encore que vous m'attribuez des *eſpérances données par pluſieurs fois d'un prochain accouchement.* Que ſi elle a été *durant plus d'un an entier dans une fauſſe eſpérance de groſſeſſe d'enfant :* ç'a été, comme je l'écris, BEAUCOUP DE PRE'VENTION DE SA PART, que non ſeulement je n'ai jamais AUTORISE' PRE'CISEMENT DE LA MIENNE, mais que j'ai même exprés évité d'autoriſer ; me contentant de lui en dire aſſez pour LUI DONNER DU REPOS D'ESPRIT, ſur ce que je n'y croiois point DE CORPS E'TRANGE, &c. EN ATTENDANT DU TEMS UN PARFAIT E'CLAIRCISSEMENT SUR LE RESTE. Ne me remettez point, ſur la fin de votre [b] Obſervation, du nombre des *glorieux.* Gardez pour vous une qualité qui vous eſt aquiſe, & dont vous êtes trop jaloux pour en devoir communiquer rien à perſonne. Allez, le plus fier homme qui fut jamais, avec vos *Inſtructions*

a V. *L'Obſervation* DLXVI. *du nouveau Livre de M. Mauriceau.*

b V. *ladite Obſervation.*

publiques dont vous êtes infatué ; par leſquelles vous vous flatez de m'*avoir donné*, *auſſi bien qu'à beaucoup d'autres*, *les meilleures connoiſſances* que nous *puiſſions avoir* de notre *Art*. Vos *inſtructions* ſeroient les meilleures du monde, (ce qu'elles ne ſont pas,) que votre préſomption les gâteroit. La vanité Stoïque n'aprocha jamais de la vôtre ; & j'ai honte pour vous de voir en votre perſonne des ſentimens, dont force Paiens auroient rougi.

Page 20. MInutie.

Page 22. PAuvreté.

Page 29. & 33. Il n'eſt pas vrai....

CE fait eſt conſtant, mais particulier, mais rare : articulé comme tel, & non comme une choſe ordinaire.

Reconnu votre erreur...

Erreur vaine qui ne ſubſiſte que dans votre imagination.

Page 35. Il n'eſt pas encore vrai.....

RIEN de plus vrai, dans la maniére dont je m'en ſuis expliqué. V. le §. 20. du Chap. 12. de mon premier Livre.

Même, page 35. vous deviez ſavoir....

JE *ſçai* que vous ne dites ici rien qui vaille. Cet endroit de ma page 35. eſt abondamment confirmé & expliqué par pluſieurs autres, & ſur tout par mes pages 508. 509. 510. & 511. par leſquelles on voit qu'en beaucoup d'occaſions il y a plus que la *contraction* dont vous parlez. CETTE SORTE DE CELLULE ; j'ai bien cru ne l'*apeller ſeconde matrice* qu'*improprement* & par emprunt. Ces termes (COMME DOUBLES... ON PEUT COMPARER, &c.) dont je m'y

Venant à ſe contracter...

Improprement *ſeconde matrice*...

sers, en sont une preuve & suffiroient seuls pour faire tomber votre puérile ou ignorante *Observation.*

J'Ai eu grand tort de ne pas marquer la grandeur du *plat*; & c'est ici la premiére bonne Observation entre toutes celles qui précédent. Page 36. Vous designez mal..

J'Ai dit dans ma [a] *Réponse* ce que j'ai à dire sur ce point. Page 37. Vaisseaux du placenta....

IMposture & fausseté manifeste, relevée plus haut, pag. 12. *& suiv.* Page 38. M. Lamy notre confrére....

CEnsure mépriſable. Page 41. & 42. Toures ces causes....

NE me faites point dire plus que je n'ai dit. J'ai parlé de ces *signes* avec toute la précaution que j'ai dû. Vous auriez peine à me montrer que j'en aie traité plusieurs *d'indubitables.* Vous trouverez si peu dans mon Livre ces deux mots, *certains & indubitables*, joints ensemble, que je n'y en reconnois pour-ainsi-dire que d'INCERTAINS, à le prendre dans l'étroit; & que ceux que j'y APELLE INCERTAINS, par opoſition avec les *douteux*, ne sont PAS ABSOLUMENT INFAILLIBLES, comme je l'ai exprés obſervé, mais bien PRESQUE TOUJOURS VE'RITABLES. Page 44. & 45. La plûpart de ces lignes.. Certains & indubitables..

De-là paroit l'injuſtice de la conſéquence que vous tirez ici par votre: *c'eſt pourquoi*, &c. C'eſt pourquoi je ne m'étonne...

Votre *Livre* ſur ce ſujet n'a rien de plus que les autres, ſinon qu'en la page 267. vous prononcez trop hardiment: *L'enfant ſera mort*, Conſultez .... mon Livre...

[a] *Réponſe à l'Avert.* Page 9.

si, &c. & que dans la suivante, parlant des *choses* que vous avez données pour signes de mort, vous dites encore trop confidemment que *se rencontrant la plûpart ensemble en une personne, & en un même tems*, elles *signifient certainement*, elles *dénotent assurément*, elles *certifient que l'enfant est mort*. C'est trancher trop; Car non seulement *plusieurs d'entre-eux*, comme vous le dites, *sont équivoques lorsqu'ils sont seuls*: mais même, comme je vous le soûtiens, ils sont *équivoques* en des occasions où *la plûpart se rencontrent ensemble*; témoin les exemples de mes pages 296. 361.

C'est donc à vous qu'il apartient d'établir assez légérement des *signes certains & indubitables*, moiennant lesquels la mort de l'enfant devient selon vous *tout-à-fait certaine*; & ce seroit à moi de conclure à votre place: *C'est pourquoi je ne m'étonne pas si vous avez si souvent traité comme morts en les tirant avec* votre Tire-tête, *des pauvres enfans qui* pouvoient être *vivans* dans le tems que vous les supposiez morts.

Page 49. & 50. Vous dites...vous deviez bien avoir declaré..

RIEN ne m'obligeoit en cet endroit, de marquer ni par qui, ni comment cette Damoiselle acoucha. Cela n'a rien de commun avec les *signes pour connoître si l'enfant est mort ou vivant*, qui font la matiére de ce Chapitre.

Vous me donnez lieu de croire...

Vous devinez encore ici pour avoir le plaisir de mordre. Mais vous devinez faux.

Saignée...mal-à-propos ordonnée....

C'est une insigne témérité à vous d'oser blâmer aujourd'hui, ce que nous avons fait M. Quiquebœuf & moi en 1660. il y a 34. ans.

En me mal-traitant, vous devriez au moins épargner les autres, dont la mémoire n'a rien à démêler avec vous. On voit bien que vous allez comme un Sanglier blessé dans le vif, & que vous donnez de la dent à-droit & à-gauche, sans ménager personne dans la fureur qui vous transporte. Nous fîmes alors avec succés & pour l'enfant & pour la mére, ce que les circonstances de la maladie présente à nos yeux parurent exiger de nous; Et vous, Monsieur, n'en jugez qu'en l'air & d'aprés-coup, sur les idées fausses d'un esprit trop agité, qui veut à quelque prix que ce soit, trouver surquoi se déchaîner. Vous nous blâmez dans un fait, où d'autres jugent que nous méritons d'être loüez d'une conduite également prudente & heureuse dans une ocasion périlleuse & délicate.

JE vous soutiens, ce que vous niez ici. Page 53. Je vous nie....

COMME mon Livre n'est pas fait pour un Docteur comme vous, cette description vous a pu déplaire. Les personnes moins avancées, de bonnes femmes simples & dociles, sans malice & sans fierté, instruites ailleurs qu'à votre école, n'en porteront pas un jugement si desobligeant. Elles ne laisseront pas d'en tirer quelques lumiéres, en faveur desquelles elles feront grace à ce qu'il y a de plus connu, que la nécessité d'une énumeration exacte a obligé de faire entrer parmi le reste, pour ne pas donner un détail tronqué & sans ordre. La maniére courte & succincte dont on le traite, fait bien voir qu'on a senti le mérite & la qua-

Page 54. 55. 56. & 57. Cette longue description.... Inutile.... Ridicule....

lité du sujet, & qu'on n'y a donné que ce qu'on a cru néceſſaire POUR OBVIER A CES ME'PRISES DANGEREUSES dont il eſt parlé dans ce Chap. 6. page 52.

Page 58. En parlant.....

VOUS avez tellement la paſſion de critiquer, que vous en perdez le jugement. Rentrez un moment dans votre bon ſens, mettez la main à la conſcience en reliſant cet endroit, & convenez que ſouvent les ACCIDENS de la TOUX ſont CAPABLES DE FAIRE PE'RIR L'ENFANT ET LA ME'RE, & que l'on peut fort-*à-propos* dire FAVORABLE l'avortement qui les DE'LIVRE TOUS DEUX, en faiſant ceſſer des accidens conſidérables, tel qu'eſt par exemple une perte de ſang violente cauſée par le détachement partiel de l'arriére-faix, &c. aprés quoi une mére n'eſt *plus en ſi grand danger*; Et quel que ſoit le ſort d'un *enfant qui meurt dans la ſuite* (non pas *toujours*) *à cauſe de ſa naiſſance prématurée*: il lui eſt FAVORABLE de ne pas mourir avant que de naître, & de devoir à l'AVORTEMENT l'avantage d'être baptiſé. Ne fermez point les yeux à la vérité, pour avoir lieu de bleſſer la charité.

Vous ajoutez mal-à-propos.

Met la mére en plus grand danger...

Qui meurt toujours. ... N'eſt jamais favorable....

Page 63. Vous apellez mal-à-propos...

J'APELLE fort-à-propos HIDROPISIE UNIVERSELLE, une leucophlegmacie, une plénitude d'eau avérée, cauſée en origine par les accidens de la maladie, les ſaignées, la perte, &c. C'eſt pourquoi gardez votre *bouffiſſure* pour vous, grenoüille, qui par tout pleine de l'enflure de votre orgueil ne faites que croaſſer; Et pour réponſe à votre téméraire jugement, ſouvenez-

La bouffiſſure.

Qui mourut.. faute de...

vous de ces paroles de ma page 62. QUE JE N'AVOIS PAS (au tems que vous marquez) ASSEZ D'OUVERTURE POUR SOULAGER cette femme PAR LE REMEDE LE PLUS PROMPT QUI E'TOIT DE LA DE'LIVRER AU PLUTÔT POUR ARRE'TER LE SANG. Ce ne fut pas manque de connoître ce qu'il lui faloit, mais par l'impuiſſance de le lui pouvoir procurer; Et ſi vous y trouvez *du tems inutilement perdu*, c'eſt peut-être que votre métode eſt de DILATER L'EMBOUCHURE DE LA MATRICE par force, ſans égard à la perte de ſang; métode, dont je ne m'accommode point. V. mes pag. 273. *& ſuiv.*

Sans perdre le tems inutilement....

INDIGNE de réponſe.

Pag. 64. 65. 66. 67. 68. & 69. ce long.

EXCUSEZ-moi, Monſieur, pour cet endroit. Il y manque une virgule que l'Imprimeur a dû mettre aprés *je le tirai*; & moiennant cette virgule, le *raiſonnement* ſera parfaitement bon: d'avoir *tiré* un *enfant* malgré ſa *mauvaiſe ſituation* pour le *ſoulagement* de ſa *mére*. Serez-vous aſſez indulgent pour me pardonner une faute d'autrui, de la conſéquence de celle-ci; & ne ferez-vous point violence à votre beau naturel, ſi vous nous paſſez une virgule oubliée?

Pag. 72. Vous dites....

Ce raiſonnement eſt mal fait...

J'ECRIS ce que j'ai veu, & j'en ſuis du moins auſſi croiable que vous. Tout vous déplaît, dés qu'il vous paſſe.

Page 73. La relation... me paroit un peu fabuleuſe.

JE n'attens pas aprés votre aprobation, pour autoriſer ma conduite: de même que je fais

Page 75. & 76. Il n'y avoit pas...

J'aprouve bien la saignée. ...

peu de cas des jugemens que vous en portez pour y trouver à redire. Il faudroit avoir été préſent aux choſes, pour en juger ſainement.

N'étoit vraiſemblablement. ..

Le recours que vous avez aux *vrai-ſemblances* vous ſauve bien des démentis. Ce n'eſt point

Simple ſupreſſion. ..

ſimple ſupreſſion, ce n'eſt point *ſimple ſuffocation*, quand on eſt prêt d'en perdre la vie. Adreſſez, Monſieur, à des idiots les *Obſervations* du mérite de celle-ci dont il y a bon nombre parmi les vôtres.

Page 77. & 78. Vous uſez d'une manifeſte contradiction ... Sans ſpecifier.

IL n'y a pas ici ombre de contradiction, j'en apelle au Lecteur.

Malice gratuite.

Page 79. 80. 81. & 82. Le long narré... Tout fabuleux. .. De votre propre compoſition...

CETTE hiſtoire eſt véritablement une hiſtoire, & non point un conte fait à plaiſir. Si vous la croiez *de* ma *propre compoſition*, elle eſt aſſez du ſtile de tout le reſte du Livre pour le croire auſſi de moi. Que ſi par-là vous voulez dire, que c'eſt moi qui l'ai fabriquée, elle eſt trop bien circonſtanciée pour en laiſſer le moindre ſoupçon. Comptez qu'un homme qui ſeroit capable d'imaginer un fait de la nature de celui-ci, & de l'exprimer comme il eſt, ne ſeroit pas un auſſi petit génie que vous me faites paſſer. Je ne me reproche rien dans la maniére dont je m'y comportai. J'ai balancé ſi je me

Jonché, c'eſt votre terme...

ſervirois du mot de *jonché*. Pour peu qu'il déplaiſe: qu'on le ſuprime, le ſens n'en ſouffrira rien.

Comment pouvoir tirer quelque bon augure...

Vous broüillez tout en cet endroit, où vous tronquez, dérangez, inſérez, & mêlez confuſément mes paroles pour me traduire en ridi-

cule. L'état du PLACENTA & du CORDON (état heureux dans un tel malheur) fut ce qui me fit TIRER QUELQUE BON AUGURE POUR LA VIE DE L'ENFANT, par opoſition avec le péril DE LA ME'RE. Pour mieux faire ſentir la choſe au Lecteur, auſſi bien que votre procédé également broüillon & malin, il me permettra de lui citer ici mes paroles dans l'ordre que je les ai écrites, & il pourra les confronter avec les vôtres. [1°. Je trouvai pareillement le côté gauche de « cette partie déchiré, ſans toutefois que le pla- « centa ou gâteau fût aucunement altéré en ſa « ſubſtance, figure & ſituation, étant attaché « dans toute ſa circonférence au côté droit du « fond de la matrice. 2°. Le cordon qui s'étoit « heureuſement rencontré d'une bonne longueur, « n'étoit ni noüé, ni rompu, ni embaraſſé dans « les parties du fétus, mais ſeulement mêlé par- « mi le ſang, d'où je tirai quelque bon augure « pour la vie de l'enfant. Car pour ce qui eſt de « la mére il y avoit tout lieu d'en deſeſpérer, ſe- « lon toutes les aparences, & même ſelon Hi- « pocrate en la ſentence 20. du ſixiéme Livre, « elle ne pouvoit ſubſiſter long-tems.] Apuié ſur « ces deux obſervations du PLACENTA & du COR- DON, avois-je trop tort de *tirer quelque* ſorte de *bon augure pour la vie de l'enfant?* Ce n'*eut* point *été un* ſi grand *miracle* qu'*il eût été encore vivant*; même *aprés le tems* que je fus obligé *d'emploier*; par néceſſité, pour reconnoître, &c. & par prudence, pour faire mon pronoſtic: *tems*, qui ne fut point ſi long que vous eſſaiez de le faire. Cet, *aprés tout cela*, mis en caractére Italique, comme des paroles que vous me

C'eût été un vrai miracle...

Aprés tout cela...

faites dire impertinemment, eſt une preuve ou de votre malice pour me charger, ou de votre indiligence à revoir vos épreuves. Quoi qu'il en ſoit, je rétablirai encore ici mes paroles » dans l'ordre que j'ai écrit. [Aprés avoir premiérement ondoié l'enfant ſous condition (le » tems, le lieu, ni le ſujet ne me permettant pas » de rechercher les ſignes de ſa vie) je vuidai la » matrice du ſang qui s'y étoit déchargé, obſervant, &c.]

Page 85. Vous deviez marquer toutes les circonſtances. ...

NON néceſſaire. Les circonſtances y ſont ſufiſamment obſervées pour ce dont il s'agit.

Page 86. C'eſt ſans bonne raiſon.. Vous deviez avoir declaré.

VOus n'avez pas l'eſprit de juger des choſes. La ſpécification des *accidens* pour leſquels je fis ſaigner cette *Damoiſelle*, ſeroit ici de trop. Il s'y agit de toute autre choſe.

L'on voit tous les jours..

Je ſçais que les *douleurs* peuvent *ceſſer* par *d'autres cauſes*, que celles que je marque en cet endroit : c'eſt dont il n'eſt point ici queſtion. Mais je ſçais de plus que la *ſaignée*, faite avec une forte averſion de la part de la malade, fut ce qui RALENTÎT & fit CESSER LES DOULEURS en cette occaſion. J'y étois : je le vis. C'eſt la *bonne raiſon* que j'ai d'en parler. Vous n'y étiez pas : C'eſt la *bonne raiſon* que vous auriez de vous taire.

Page 87. Vous faites inutilement.... un long narré....

OUTRE la réponſe que j'ai donnée à votre obſervation ſur les pages 54. *& ſuiv.* & que j'emploie encore ici : permettez-moi de vous dire, avec le reſpect qui vous eſt dû, qu'il ne fut peut-être jamais un détail, où l'on ait plus affecté l'ordre qu'en celui-ci.

Tres-confus..

JE ſuis fâché que votre experience & la mienne ne s'accordent pas. Ce que j'ai écrit je le ſoutiens & je le ſçais véritable. Vous improuvez tout ce que vous ignorez. Ainſi en uſez-vous dans un grand nombre de vos *Obſervations particulieres*. Ce ſont autant de déciſions téméraires, préſomptueuſes, où vous ne ſuivez pour guide que l'autorité que vous donne votre humeur vaine & altiére.

Page 95. 97. 98. Il eſt tout-à-fait ſurprenant....

L'Excés de *groſſeur* par trop de plénitude que le ſang ou les vents cauſent, fait caſſer le cordon. Il s'agit encore ici d'une virgule que l'Imprimeur a mal placée. Elle doit être aprés *long*, & point aprés *gros*; pour faire ſentir que cette *rupture* ſe raporte à l'excés de *groſſeur*, & non à l'excés de longueur. Je vous faits raiſon ſur les moindres choſes.

Page 97. La longueur & la groſſeur.... Ne peuvent..

Dites que vous ne l'avez *jamais* vu.

N'eſt jamais *auſſi petit qu'une moienne corde de Luth.*

JE ne l'ai pas trouvé une fois, mais plus de dix. Ces paroles en Italique ne ſont point toutes de moi. Ne me faites point dire plus que je ne dis; ou, prenez-le ſur vous.

Page 98. Je ne croi pas que vous aiez jamais....

PAUVRETE'.

Page 100. Votre vrai caractére....

AUtre pauvreté. Il n'y a qu'un eſprit fait comme le vôtre, qui puiſſe mal-interpreter ou condamner cette juſte & honnête *déférence* que je marque ici pour la Médecine.

Page 101. Il faut que vous ſoiez... N'eſt que pour vous attirer des pratiques...

VOus avez du fiel de reſte, de le répandre ſur cette Hiſtoriette de la page 107.

Page 107. Vous deviez bien....

où j'en ai dit autant qu'il faloit, pour confirmer ce que j'ai ſufiſamment expliqué dans la page précédente. Un long narré des *accidens* en cet endroit ſeroit hors-d'œuvre. Mais ſurquoi fonder ces préjugez obligeans pour ma perſonne, que vous étalez ſi gratuitement? En vérité votre paſſion vous aveugle, & il n'y a que vous à qui la judicieuſe *omiſſion* de *circonſtances* impertinentes & qui ne font rien au fait dont il eſt queſtion, puiſſe fournir une *occaſion* de *croire* de moi tout ce qu'il vous plaît de plus injurieux, & de moins vrai.

Vous laiſſez occaſion de le croire...

Mais comment avez-vous pu ſauter tout d'un coup de la page 107. à la page 118. Pardonner à dix pages de ſuite, dont les derniéres ſur tout contiennent des choſes de la premiére importance pour la Pratique: ſans les critiquer, ſans les revendiquer, ſans les condamner au *feu?* O la grande modération pour un homme comme vous!

Le chagrin que vous en avez pris, vous a fait reſoudre à dire plutôt une pauvreté, que d'aller plus loin ſans rien dire. Car votre obſervation ſur les pages 118. & 119. ſont un pur galimatias, où l'on ne peut rien comprendre. A tout hazard: L'ADHE'RENCE de l'*arriere-faix* m'a paru une vraie *difficulté*, quand il s'agit de délivrer une femme.

Pag. 118. & 119. Si l'on vouloit vous blâmer....

Votre ignorance vous a fait faire l'obſervation ſuivante ſur la page 119.

Pag. 119. Vous n'avez pas raiſon...

Mais que ne critiquez-vous ce qui reſte juſqu'à la fin de tout ce chapitre onziéme, l'un des plus utiles, des plus curieux, & ſur la plus délicate matiére de la Pratique? Quelle honte

pour vous, que dans un Livre qui n'eſt bon ſelon vous, *qu'à jetter au feu*, vous ne trouviez dans l'étenduë de plus de vingt pages, que trois bagatelles de bibus, cenſurées moins avec raiſon, que pour jetter la pouſſiére aux yeux, & faire croire que rien n'a merité d'échaper à votre cenſure?

Cette obſervation que je fais ici en paſſant, du ſoin que vous avez pris de relever des riens, pendant que vous paſſez les choſes les plus eſſentielles qui font le principal mérite de l'ouvrage; faute, non de mauvaiſe inclination, mais de trouver le moien d'y mordre: cette obſervation, dis-je, devroit être ici preſque à chaque page, pour démentir les jugemens outrez de votre *Avertiſſement* calomnieux, & ſervir de replique générale à vos *Obſervations particuliéres*, qui n'en méritent pas le nom.

Page 124. Comme cet enfant mort.

TOUT votre article ſur la page 124. ne me touche en rien: il eſt ſur un point auquel je n'ai eu aucune part. Je vous dirai ſeulement qu'à votre ordinaire vous y avez recours à votre art de deviner, & de décider ſur un *vrai-ſemblablement*. Ce n'eſt point ainſi que l'on tranche ſur des affaires délicates, où l'on n'a point aſſiſté.

Vrai-ſemblablement,...

Page 132. 133. Vous êtes dans l'erreur..

VOUS *étes dans l'erreur* vous-même. Que les gens de la Profeſſion nous jugent.

Page 135. N'a aucun beſoin de ſe munir...

BAgatelle. Joint que j'ai pris les devants dans la page qui précéde, ligne 22. *& ſuiv.* PEUT-E'TRE, &c.

Page 116. Tout ce long diſcours.

DIVINATION gratuite.

Pag.150.C'est l'envie... VOiez ce que j'ai écrit plus haut touchant Mᵉ. de la Coste, page 4. *& suiv.*

Page 154.155. Elle pourroit péut-être... Il y a plus d'apparence de croire.... SUR le pied de liberté que vous vous donnez en devinant, il n'y a sorte de mauvais succés que l'on ne fasse tomber sur qui l'on voudra.

Page 156. Il ne faut pas dire.. MINUTIE. On peut lire toute la page 156. pour juger du mérite de cette Observation.

Pag.160.C'est une tres-mauvaise métode.. C'EST une tres-bonne métode & dont je me suis bien trouvé.

Page 164. Il n'est pas vrai. VRAI, quoique Monsieur Mauriceau ne l'ait pas vu.

Page 166. Ce n'est pas une marque... MINUTIE. Discord d'experience.

Pag.168.Pour engroffir le volume... PAUVRETE', minutie.

Pag.171.C'est une tres-mauvaise métode. RELISEZ le haut de la page 171. & remarquez de quel tems je parle, pour connoître l'inutilité de votre Observation. Joint à celà que rien n'est plus communément établi dans mon Livre, que l'importance de pouvoir compter sur une *dilatation sufisante de la matrice.*

La dilatation de la matrice soit sufisante..

Pag. 178.179. Il y a bien lieu de s'étonner.. MES pages 178. & 179. s'accordent & subsistent fort bien. Recours à la lecture.

Pag. 180. 181. Vous ne devriez pas ignorer..... On ne peut pas comprendre... RIEN de plus certain que ce qui est dit ici du *clitoris.* Et si vous ne le pouvez *pas comprendre*, c'est chez vous une grande obtusion d'esprit.

Vous

VOus étes encore bien novice, si vous n'avez point trouvé de ces ocasions où les *seules mains* ne sufisent pas. Votre ridicule Observation n'empêchera point qu'on ne profite dans la rencontre d'une métode dont l'utilité est constante.

Pag. 183. La métode que... est tout-à-fait mauvaise...

VOus devez attendre en cet endroit d'être renvoié à l'école de la *a Réponse* à l'Avertissement.

Pag. 184. 185. 186. Vous asurez une grande fausseté...

RIEN selon mon expérience de plus sage & de plus à-propos que cette IMPORTANTE OBSERVATION, dans le cas dont il s'agit; de SUSPENDRE OU DIFFE'RER LA LIGATURE DU CORDON, &c. Vous barboüillez & broüillez tout en cet endroit, vous le tronquez & n'en rapportez que ce qu'il vous plaît. Vous tournez ridiculement (ce qui vous est assez ordinaire) en maxime générale ce dont je ne faits qu'une observation particuliére. Vous étes admirable de nous préconiser si souvent votre *métode*. Gardez-la pour vous si vous en étes si entêté. Je me trouve tres-bien de la mienne, & n'atens point aprés la vôtre. Vous méritez qu'on vous traite en petit garçon quand vous vous éloignez si fort du bon sens.

Pag. 187. C'est une aussi mauvaise métode...

Ma métode est bien contraire...

Depuis 187. jusqu'à 208. il y a vingt pages à bonne mesure, de compte fait. J'y ai écrit de bonnes choses, des plus de Pratique. Par quelle fatalité n'y trouvez-vous rien à redire, qu'un seul mot, pag. 196. où vous vetillez sur

Pag. 196. Avant que de reduire...

a *Réponse à l'Avertissement, pag.* 10.

Il faudroit se servir d'une simple éguille sonde...

la pointe d'une *éguille*. Je me suis bien trouvé de la *triangulaire*, pour la ponction du *cordon*. je ne la crois pas propre pour la ponction de *l'inteſtin*. C'eſt pourquoi j'aurois mieux fait de ſupprimer cette épithéte qui eſt ici placée d'une maniére à faire équivoque. Ailleurs, pag. 382. j'ai écrit ſimplement : UNE PONCTION AVEC L'E'GUILLE. Ce ſont là des minuties.

Pag. 208. C'eſt une tres mauvaiſe méthode...

RIEN de plus peſé, de plus penſé, de plus véritablement écrit que ces pages 208. 209. 210. Plus je les relis, & plus je m'y tiens.

Pag. 209. Il ne faut pas commettre à la nature...

On accelere toujours...

JE vous répéte qu'il faut ſuivre la diſtinction que j'ai établie en cette page 209. & que votre maxime générale (: *le paſſage étant ouvert on accélére toujours*, &c.) eſt une maxime à mon ſens tres-pernicieuſe.

Pag. 212. Il n'eſt pas vrai...

TOUT ce que j'ai dit de la pluralité des délivres, entendu dans le ſens que je l'ai écrit, eſt tres-vrai. Recours au Livre pour éviter la répétition.

Pag. 219. Vous me donnez lieu de croire...

Ce qui m'a fait juger...

DIVINATION tres-gratuite & tres-malicieuſe. Ces endroits ſont beaucoup mieux détruits en n'y répondant pas, & laiſſant au Lecteur la liberté de confronter ſans être prévenu d'aucune réponſe.

Pag. 220. Cela n'eſt pas toujours vrai...

EN cet endroit j'aurois pû mettre : Il *ſe fait* ordinairement *des grumeaux*, &c. Je me ſuis réglé ſur ce qui arrive le plus communément, & que j'ai toujours vû.

Cette obſervation eſt bonne à faire à des idiots, ou à des novices. Elle me fait pitié.

Si vous aviez bien examiné...
Vous auriez reconnu... n'étoit que de ſimples reſtes. Pag. 221. Vous ne devez pas enſeigner aux pauvres...

VOus vous plaiſez à jetter malicieuſement la confuſion par tout. Examinez ma ponctuation; & vous trouverez que le *remède* que j'enſeigne aux *pauvres* contre les *tranchées* eſt d'un coût tres-médiocre: DE L'HUÎLE D'OLIVE, DU RIS BATTU, UNE VERRE'E D'EAU OU DE VIN BLANC. Que peut-on moins? Il ſe termine là. *L'eau de fleur d'orange* dont je parle enſuite, eſt un autre *remède* que je ſuggére, qui fait une nouvelle période détachée de la premiére, & qui n'a plus de relation avec les pauvres, au moien d'un fort gros point & d'une lettre majuſcule dont il eſt ſuivi, que vous auriez pû voir ſi vos yeux n'étoient point d'intelligence avec votre mauvais cœur, qui les ouvre & les ferme comme il lui plaît. J'aurois paſſé ſur cette pauvreté, comme je faits ſur beaucoup d'autres, ſi je n'avois été bien-aiſe de faire ſentir en cet endroit, ce qui y paroît viſiblement, que c'eſt votre malignité qui vous ſert de guide, & que vous étes né ſous une planette de tres-pernicieuſe influence, qui vous fait regorger de fiel.

Pag. 223. L'anatomie nous enſeigne...
Pag. 224. Le lait pur dans le baſſin...
Pag. 225. Lait jamais retenu dans les veines...

CE que j'ai dit du *lait*, eſt conſtant, & reçu communément.

PURE chicane.

Pag. 228. Ne conviennent point. . Un pernicieux remède... Pag 231. Remède futur bien éloigné.. Vous lui donnez apparemment... Pag. 239. Ce qui fait que.. Ne vient pas d'une impression...

APPEL à l'expérience journaliére avec les précautions que la prudence doit aporter selon les circonſtances.

PAUVRETE'.

DANS le tems & pour le moment dont je parle, c'eſt véritablement L'IMPRESSION du retour des EAUX, qui, par l'étroite communication entre les parties contenuës, eſt capable de produire l'efet que j'ai dit. Il en eſt la cauſe la plus connuë, dont on peut eſſaier de développer la mécanique & le Comment, chacun ſelon ſes principes. Un grand détail ici n'auroit pas été de ſaiſon. Ce mot, dans les notions communes & comme en paſſant, y ſufiſoit pour exclure la groſſiéreté du préjugé des femmes en travail, en ce qu'elles ont coutume de croire & de dire, QUE LEUR ENFANT LES VEUT SURMONTER, &c. Ma digreſſion, courte comme elle eſt, peut mériter grace: plus longue, elle auroit été vicieuſe & moins tolérable.

Pag. 240. On peut bien dire... Pag. 244. Je vous ai déja...

PAUVRETE', minutie. Qui ne ſçait que les os d'eux-mêmes n'ont aucun ſentiment; & qu'en les nommant, lorſqu'il s'agit de *douleur*, c'eſt pour déſigner l'endroit ou la région de ſa ſituation.

Page 253. Cette cohérence.. pouvoit bien venir... Page 254.

D'ABORD, vous devinez ici à votre ordinaire, quand vous dites que la *cohérence de l'oriſice interne*, &c. *pouvoit bien venir* de la *violence* de mon opération. Un peu plus bas devenu plus hardi, ſans être pourtant mieux

fondé, vous tranchez net, & vous prononcez une impoſture avec la même confiance qu'un autre diroit une vérité. *Je donnai*, dites-vous, *occaſion à la pourriture ſurvenuë aux parties de cette femme*. Mais je vous dis moi, ce que j'ai vû; que la corruption & la cangréne y étoient dés-avant que l'on m'y eût appellé, & je n'y fus appellé qu'à l'extrémité. Rien ne m'a obligé de *marquer le temps* que vous dites, non plus que de le ſçavoir. Ce que je ſçavois, quoique par prudence je ne l'aie point voulu *marquer*, c'eſt que vous étiez du nombre de ceux *qui la virent avant moi ſans la ſecourir*. J'ai dû ne pas m'étendre ſur la *maniére* dont je *tirai cet enfant*, puiſqu'il ne s'agit pas dans ce chapitre, de la métode pour tirer l'enfant, mais de celle dont il faut ſe comporter dans la COHE'RENCE DE LA VULVE, à l'ocaſion de quoi je raporte cette hiſtoire aſſez ſinguliére pour ne la pas oublier. Si je *n'empêchai* pas tout le *mauvais effet* de la *pourriture*, c'eſt qu'il étoit impoſſible. Je n'en tire point vanité: au point où je trouvai cette femme, elle étoit morte ſans moi ou tout autre qui auroit fait ce que je fis. Je la guéris autant que l'état où vous & les autres me l'aviez laiſſée, & où je la trouvai réduite, le pouvoit permettre. Ce ne fut point une *fauſſe*, mais bien une vraie *guériſon*, parfaite autant qu'elle le pouvoit être eu égard aux circonſtances.

Donnant ocaſion à la pourriture...

Vous deviez.. avoir marqué...le temps auquel ceux qui la virent..

Comme auſſi la maniére...

N'aviez pû empêcher le mauvais efet...

Une fauſſe guériſon...

Je ne me *prévaux* de rien, ſinon d'être le ſerviteur de tous, de rendre témoignage à la vérité autant que je la connois, de n'impoſer aucun mauvais ſuccés à perſonne de-gaieté-

Vous vous prévalez tres-mal-à-propos...

de-cœur, d'épargner la réputation de mes confréres le plus qu'il m'eſt poſſible, de me rétracter quand je connois avoir mal dit ou mal écrit ; c'eſt-à-dire de prendre preſque par tout le contre-pied de votre humeur.

Pa. 273. Vous êtes un tres-méchant...

DE 257. à 277. voila encore vingt grandes pages préſervées de l'incendie, auſquelles vous n'avez trouvé à reprendre que ce qui regarde l'hiſtoire de Madame votre ſœur. Je vous pardonne de bon cœur les groſſes injures dont vous m'accablez. C'eſt un reſte de ces *differentes paſſions* dont votre eſprit fut *agité* & *préoccupé* pour lors, que la douleur d'une perte ſenſible a réveillées à la lecture de cet endroit de mon écrit, & qui vous font reprendre à mon égard le ſtile officieux dont vous avez traité le Chirurgien qui fut le premier mandé au ſecours.

Tres-méchant menteur...

C'eſt mal paier la prudence, qui m'a fait taire votre nom, & le cacher ſous le terme commun D'UN DE MES CONFRE'RES ; la civilité, qui m'a fait écrire, que vous ME FITES L'HONNEUR DE M'APPELLER POUR SECOURIR cette perſonne qui vous étoit chére ; & la retenuë, qui m'a fait dire courtement que JE LA TROUVAI ACOUCHE'E ET DE'LIVRE'E, ſans ſpécifier par qui.

On ne ſçait par où vous prendre. Plus on a d'honnêteté pour vous, & moins on vous trouve acceſſible. Doute-t'on que vous aiez fait pour lors de votre mieux ? Vous impute-t'on rien de mal ? blâme-t'on perſonne en particulier ? On plaint le ſort d'une jeune femme digne de vivre plus long-tems, qu'un accident

funeſte ravît à la fleur de l'âge, & dans le printems de ſes jours ; malgré les ſoins empreſſez & la droiture des intentions de ceux qui eſſaierent de la ſecourir. Vous ne répondez guéres à la part qu'on prit à votre douleur. C'eſt ma ſurpriſe, qu'aiant ſcrupuleuſement marqué juſqu'aux moindres *circonſtances* de ce fait, vous aiez oublié que je l'avois vuë & viſitée peu de tems aprés votre *opération*, & moi-même été le témoin que le ſang ſortoit gros comme le pouce.

Au public qui ſçait que je l'ai tres-bien.

Le *public ſçait* que vous l'avez *informé dés l'année* 1668. Cela eſt vrai. Mais quand vous dites qu'il *ſçait* que vous l'avez bien informé : cela eſt puérile ; c'eſt appeller de vous à vous-même. Il auroit beſoin de le *ſçavoir* d'ailleurs. Mais comment le *ſçauroit*-il par d'autres, ſi vous avez le front de les démentir ?

Si ce n'eſt par la relation.

Ce n'eſt pas par votre ſeule *relation* que *j'ai pû juger* dans cette rencontre. C'eſt encore par deux bons yeux, qui en virent aſſez & de reſte pour écrire ce que j'ai écrit ; & quand mes yeux ne m'en auroient rien dit, votre propre récit n'en dit-il pas ſuffiſamment : quand d'une part vous convenez de l'extrémité où Mᵉ. votre ſœur étoit réduite par *une perte de ſang* tres-conſidérable, *des foibleſſes de moment en moment*, &c. & de l'autre ; du peu d'ouverture ; que vous reconnoiſſez n'avoir été qu'à y *introduire deux ou trois doigts* au plus, pour acoucher une femme *groſſe de huit mois ou environ*, c'eſt-à-dire, preſque à terme.

De faire croire malicieuſement....

Ne m'accuſez pas de *malice*. Car, ſi j'en avois eu : loin d'un récit de quatre lignes, je me ſerois

fait le malheureux plaisir d'apostiller tout du long votre histoire de six grandes pages, comme vous y prenez celui de déchiffrer si desobligeamment votre confrére, dont vous allez jusqu'à noircir les plus secrétes intentions avec une passion cruelle, à qui l'excés de votre douleur pouvoit servir en partie d'excuse dans le tems même, mais que vous auriez dû calmer dans la suite quand vous avez écrit de-sang-froid. Ma briéveté prouve l'étenduë de ma commiseration pour vous & pour ce qui vous appartient ; & que je ne suis proprement votre ennemi, que parce que vous avez juré de le croire & de le persuader aux autres.

Pag. 177 C'est une fort mauvaise méthode...

J'Appelle ici, comme ailleurs, de votre *méthode*, au succés de la mienne, & au jugement des connoisseurs.

Il faut rompre d'abord...

Qui vous assurera qu'en *rompant les membranes* d'emblée, vous trouverez les pieds à-point-nommé ? Et si vous les manquez d'abord : PENDANT QUE VOUS LES CHERCHEREZ, vous risquez que LES EAUX S'ECOULENT, LE SANG SE PERDE, LA MATRICE SE REFERME EN PARTIE ; comme je le marque ici. Pourquoi ne pas s'en SAISIR d'abord s'il y a lieu ? On n'est plus obligé de les CHERCHER quand on les tient.

Je vous demanderois.

Vous me *demanderiez comment je pourrois prendre les pieds d'un enfant enveloppé de ses membranes sans qu'elles fussent rompuës.* (Vous auriez raison de le *demander*, puisque vous ne le sçavez pas, & que vous ne l'avez jamais pratiqué ; ce qui fait voir que vous n'étes pas un grand Grec en matiére d'acouchemens, d'apel-

ler de la poſſibilité du fait le plus conſtant qui fut jamais.) C'eſt pourquoi je vous répondrois tranquilement : Je les *prendrois* de la maniére que je les ai *pris* cent fois avec ſuccés, & que je décris en cette page. Cette *métode* loin d'inquiéter la perſonne nommée pour l'approbation de mon Livre, a dû faire partie des motifs qui l'ont fait s'exprimer dans les termes que vous citez.

Je voudrois bien auſſi ſçavoir...

La vraie métode...

METODE pernicieuſe.

Page 279. Il n'y a pas de reméde plus ſalutaire que le ſommeil...

APPEL à l'expérience, dont les ſuccés avérez en mi l rencontres détruiſent l'*obſervation*.

Page 281. Je deſaprouve...

DIVINATION en l'air & ſans fondement. Je *blâme* ce que j'ai reconnu blâmable, & dont j'ai jugé de prés. J'attribuë bien ici la mort à la *perte de ſang*, puiſque je la qualifie MORTELLE. Mais j'ai encore raiſon d'en raporter la promtitude & l'accélération, à l'adminiſtation de ces alimens donnez à-contre-tems.

Page 282. C'eſt manquer... Vous blâmez...

De ne pas attribuer ſa mort à...

VOus ne nous aprenez rien de nouveau quand vous obſervez que l'enfant *ne reſpire pas dans le ventre de la mére*. Nous le ſçavons. Mais la *compreſſion* dont vous parlez, & celle encore qui peut empêcher la libre communication du reſte des parties nobles de l'enfant avec ſa tête, fait *l'étranglement* dont je parle. Il peut être *étranglé* comme il peut être ſuffoqué ; *Etranglè*, c'eſt-à-dire ſerré ſi fort par le coû que mort s'enſuive. Je vous ménerois bien loin ſi je vous faiſois remonter à l'étimologie

Page 286. Comme l'enfant ne reſpire pas... il ne peut être étranglé...

La compreſſion que ces tours...

du mot. Mais nous ne ſommes pas ici pour faire une diſſertation de place de Gréve. N'avez-vous jamais entendu parler d'*étranglement* de boyau, &c. il ne s'agit point-là de reſpiration.

Pag. 297. 298. Ce pauvre enfant...

C'Est votre malice ou votre ignorance, qui vous empêche de reconnoître de bonne foi une vérité conſtante, Qu'il eſt des ocaſions où l'on ne ſçauroit avoir une certitude parfaite de la mort de l'enfant : J'en ai parlé raiſonnablement au chapitre du Tire-tête, & ailleurs. Qu'il en eſt d'autres, où le ſecours des *ſeules mains* eſt abſolument inutile. D'autres où il eſt impoſſible ou non-convenable de *retourner l'enfant pour le tirer par les pieds*. Telle étoit celle-ci par tous ces endroits. Pour rendre ici raiſon de la maniére dont j'y operai, il faudroit une longue récapitulation de bien des choſes répanduës dans mon Livre. Or je n'aime pas les redites. Devinez ce qu'il vous plaira. Je ſçai que j'ai fait ce que j'ai dû faire. Si j'étois un novice en l'art vous auriez quelque lieu de prononcer en Maître ſur ma capacité, & vos airs pourroient m'impoſer ou m'étourdir. Mais ne vous devant rien ſur le fait de la Pratique par toutes ſortes de raiſons, je ne faits que rire à votre barbe des leçons que vous affectez de donner par une prévention aveugle en faveur de vos maniéres.

Il faloit ſe ſervir de vos ſeules mains, & retourner..

Marque bien votre peu de capacité...

Pag. 301. Pour tirer un enfant... il n'eſt pas beſoin de...

S'Il *n'eſt point* toujours *beſoin*, il eſt ſouvent tres-utile *de mettre un lacs au ſecond pied*, ſinon *pour l'amener au dehors*, au moins POUR LE

LIER, comme j'ai dit, ET LE RANGER AVEC LE PREMIER; & ce pour la raiſon que vous emploiez vous-même au ſujet du premier pied, & encore pour éviter d'avoir travaillé en vain à le trouver, à le tirer dehors, à retrancher l'obſtacle de ſa part, &c.

Que veulent dire ces dix pages qui ſuivent, leſquelles ſont de pure Pratique, & de la plus importante, & de la plus inſtructive? Vous n'y trouvez rien à bruſquer. Aparemment les voila ſauvées du FEU.

OÜI, j'avouë qu'il eſt des rencontres où mon induſtrie ſe trouve à bout. Vous n'en direz pas tant de la vôtre: mais nous n'en ſçavons pas moins pour cela. Croiez que je tire gloire de l'ingénuité avec laquelle j'ai dit les choſes, où je n'ai pas eu tout le ſuccés que j'aurois pû ſouhaiter. Page 311. Votre peu d'induſtrie.

POURQUOI voulez-vous que je diſe *la poitrine*, puiſque ce ne l'étoit pas? C'étoit *le ventre*: oüi, Monſieur, *le ventre*; Et pour le *concevoir* en trois mots: imaginez-vous *le ventre*, encore une fois, de cet enfant placé & ſerré contre l'embouchure de la matrice, ſes coudes rabatus ſur ſes côtes en devant; & ſes bras, du reſte, portez ſur ſon ventre, & paſſez en avant à l'embouchure. C'étoit-là juſtement ſa ſituation. Page 312. Comment... concevoir... Mieux fait de dire la poitrine...

CE ſeroit certes une belle *métode* de ne point *délivrer* une *femme de* ſon *arriere-faix* le pouvant, ſous prétexte d'un corps étrange, ou Pag. 113. Vous n'avez pas dû délivrer...

Ne jamais détacher l'arriere-faix...

d'une partie de l'enfant reſtée qu'il n'y auroit pas lieu de tirer ſi-tôt ? Si donc elle y reſtoit pluſieurs jours, comme il arive quelquefois en dépit de toute l'induſtrie humaine : vous laiſſeriez une femme là ſans la délivrer? Abus.

Pag. 314. & 393. Il peut bien arriver...

Il n'eſt jamais obligé...

VOUS faites injure à la vérité, quand vous refuſez de reconnoître qu'il y a des extremitez telles que je les marque ici, qui paſſent tout autre ſecret de l'art, & qui réduiſent à la néceſſité abſoluë de *rompre un bras*, &c. Où il n'y aura point de jour à mieux faire, je prendrai toujours le parti de ſauver la mére & l'enfant aux dépens d'une fracture ordinairement tres-facile à réparer.

Pag. 317. On ne doit pas ſupoſer...

Pa. 322 N'eſt pas aſſurément de vôtre ſtile...

ON peut ſupoſer tout ce qui n'implique point contradiction. J'ai parlé ſagement dans tout ce chapitre, l'un des mieux reçus de tout l'ouvrage. Il eſt du *ſtile* du reſte. Je me ſçais bon gré qu'il ne vous ait déplu que par le titre. Voila encore vingt pages de bon compte échapées à votre fureur.

Pag. 338. Vous avez peu de jugement.... Cette figure au contraire...

IL y a des ocaſions où cette *figure* contribuë à arréter l'enfant au paſſage, rendant la partie poſtérieure plus groſſe, à proportion que l'antérieure s'alonge.

Pag. 341. Vous n'avez pas nommé...

SOUVENEZ-vous que j'aurois pû les nommer peut-être en partie à vos dépens; & que ſi je ne l'ai pas fait, c'eſt que j'ai plus de diſcrétion & de ménagement que vous.

IL vous ſied bien de faire ici le délicat ſur l'*indécence* d'une *poſture* que la néceſſité force de prendre paſſagérement : Vous qui avez bleſſé la pudeur d'une maniére ſi permanente dans ces répréſentations & ces traits laſcifs, que je vous ai déja reprochez ; reproche où je n'ai ſervi que d'Echo à toute la terre. Les Libraires dans les Provinces s'en font ſcrupule de débiter votre Livre. J'en nommerai s'il le faut.

Page 344. Outre que cette poſture eſt fort indécente...

J'apelle de votre jugement ſur l'utilité de cette ſituation, & ſur *la maniére d'opérer* dont il eſt ici parlé, au ſuccés dont quelques-uns de nos Confréres ont été témoins en des ocaſions où il n'y avoit rien d'ailleurs à *eſpérer* de la nature.

Elle n'eſt pas ſi commode...

La précaution d'*ondoier* l'enfant ſous condition (ou autrement ſelon le cas) eſt une maxime commune dans tous les travaux périlleux. Auſſi l'ai-je miſe en tête de la METODE GE'NE'RALE qu'il y faut garder, page 263. J'en ai même averti en parlant de l'enfantement naturel, page 178. Je la place encore en d'autres endroits. Si vous la voulez voir ici, on l'y peut mettre, puiſque vous aimez tant les redites. Je n'en ferai pourtant point ſur le reſte de votre Obſervation, aprés tout ce que j'ai dit dans mon Livre ſur ce point capital du diférend qui eſt entre vous & moi.

Mais vous deviez ajoûter...

COMME vous répétez ici les injures de votre *Avertiſſement*, je vous renvoie auſſi à cette petite *Réponſe* que j'y ai faite, qu'il

Pag. 347. 148. *& ſuiv. juſqu'à* Page 375. Un vrai meurtrier...

s'en faut bien que vous n'aiez refutée.

Vous trouverez bon aussi que j'emploie en cet endroit mon Chapitre du *Tire-tête*, où tout est si médité, si pelé, dans une matiére véritablement délicate, que je puis ici le donner pour replique générale à deux grandes mortelles pages de vos *Observations*, depuis celle-ci sur la page 347. jusques & compris celle sur la page 375.

Pag. 349. Vous étiez blâmable...

NE *blâmez* point si hardiment. Le quand, le quoi, le comment, de ces grandes & épineuses opérations ne se regle point en l'air, ni sur des préjugez faits à loisir dans le cabinet: mais sur l'heure & le champ, selon l'état présent des choses, qui déterminent diféremment dans les diférentes conjonctures; pour agir ou pour diférer, pour opérer d'une maniére ou d'une autre, &c.

Page 350. Si les Magistrats...

JE vous renvoie ici à ma *Rép. à l'Avert.* pag. 10. 11. 12.

Page 353. Cette décision... La fausse Théologie...

NE vous piquez point de prononcer sur la *fausse* & la vraie *Théologie*, aprés ce que vous avez écrit & imputé tes-indignement à *tous les bons Théologiens* dans la pag. 348. de votre Traité; & que j'ai relevé comme j'ai dû, pour l'intérêt de la vérité, dans les pages 363. & suiv. de mon Livre. C'est, non pas la *fosse*, mais l'abîme où vous vous *précipitez* moins *à l'avengle* qu'à dessein; & où j'espére que personne ne vous suivra, s'il daigne lire ce que j'ai écrit sur ce point.

C'est la fosse..

Vous y précipitant à l'aveugle...

VOIEZ ce que j'ai dit plus haut, page 35. & suiv.

Pa. 354. Vous n'avez pas raison . . Il est toujours possible . . . Page 356. le terme d'*initié* . . .

SI vous aviez lû Richelet & les autres sur le mot, *initié*, vous verriez bien que chacun est en droit de s'en servir: & vous auriez eu honte de vous apuier sur le fondement d'une conjecture si frivole, pour mettre en compromis la Religion & ses Ministres, dignes seulement de vos respects.

Pa. 357. Dans tout votre long Chapitre du Tire-tête . . Page 367. Page 373. Je n'avois inventé que pour faire facilement extraction . . .

O qu'il est sage, pour vous & pour moi, ce *long Chapitre du Tire-tête*, & qu'il vous embaraſſeroit moins s'il ne l'étoit pas tant !

Dequoi sert de nous dire que *son usage est de servir à faire facilement extraction de l'enfant mort dont la tête est fortement engagée entre les os du passage* (Traité, page 355.) Si dans la vérité on se trouve exposé au péril de s'en servir lors même que l'enfant est vivant ; faute de pouvoir être assuré de sa mort, puisqu'avec *la plûpart* des *signes de mort* les moins *équivoques* dans cette situation, & ceux même que vous marquez (pag. 268. de votre Traité), des enfans réputez pour morts ont été trouvez vivans ; (preuve dans mes pages 296. 391. &c.)

Si, dis-je, encore, dans vos principes on se trouve en droit de l'emploier lors même que l'enfant est reconnu vivant. Car dans le Livre 2. de votre Traité, Chap. 32. pag. 348. vous autorisez que *l'enfant*, fut-il *vivant*, soit tiré *par*

morceaux si l'on y est *indispensablement obligé pour sauver la vie de la mére.* Or où sont les cas où cette pretenduë, mais meurtriére *obligation* aura plutôt lieu, que dans la situation d'une *tête fortement engagée entre les os du passage?* Donc sur la foi de vos maximes, on s'y servira de votre instrument.

Mais ce que j'y trouve de pire, c'est que le plus grand ignorant s'en pourra servir impunément en mile rencontres. Car sur la moindre absence des signes de vie : qu'il s'imagine l'enfant mort ? qu'il se figure avec cela le péril extrême pour la mére ? le voila sufisamment apuié pour emploier votre *Tire-tête.* Et comme il tuëra toujours l'enfant actuellement & dans l'instant, & que jamais enfant n'y survivra un moment pour déclarer par ses cris ou ses soupirs s'il vivoit ou non quand on le lui a apliqué : l'attentat le plus cruel sera toujours à couvert, & le moindre aprentif dans l'art trouvera la décharge de l'entrepriſe la plus téméraire, dans l'uniformité de l'événement ; qui servira même à le flater, à l'endormir, à le confirmer dans son ignorance, sa vanité, sa hardiesse, faute de lumiéres qui succédent à son opération pour le rendre sage & discret. Il présume la mort de l'enfant. Il opére par son action cette mort qu'il a présumée. Il ne lui reste plus de moien d'éclairciſſement pour se desabuser.

Tant de faux raisonnemens pour prouver que cet instrument tuë,

Voila, Monsieur, une partie de ce qui rend justes les *raisonnemens* que je *faits dans toute la suite de ce Chapitre* : non *pour prouver que* le Tire-tête *tuë l'enfant* ; car cela saute aux yeux,

&

& n'a beſoin que d'une ſimple expoſition ſans preuve : mais *pour prouver* deux choſes. L'une (pag. 360.) Qu'il eſt *témeraire*, &c. *de ſupoſer mort un enfant* QUI VIENT LA TÊTE ENCLAVE'E AU PASSAGE. L'autre (pag. 363) Qu'il eſt CRIMINEL ET BARBARE de LUI ÔTER LA VIE POUR SAUVER SA ME'RE. Et de la *preuve* de ces deux chefs que je croi avoir aſſez *judicieuſement établie*, réſulte l'inutilité viſible de l'échapatoire dont vous vous ſervez ici, *d'avoir dit poſitivement qu'il ne s'en faloit jamais ſervir que lorſque l'enfant étoit tres-certainement mort.* Encore vous demanderois-je où vous l'avez dit *poſitivement* dans tous ces termes ramaſſez exprés : *jamais.... que lorſque.... tres-certainement....* Les expreſſions de votre page 355. qui étoit le véritable endroit d'en parler dans tous ces termes, ſont pures & ſimples, & n'ont rien d'aprochant de cette emphaſe.

Bien dépourveu de jugement...

Je vous ai dit poſitivement...

VOus me *demandez* le nom de ce confrére ; c'eſt Monſieur Filaſtre. Voiez combien vous avez de facilité à *juger* faux. Si j'en uſois comme vous, je dirois que vous auriez emprunté de lui l'idée principale du digne inſtrument dont vous vous attribuez *l'invention* à-cor-&-à-cri ; car votre *Tire-tête* & celui qu'il m'a fait voir au tems que j'ai dit, ſe reſſemblent comme un homme reſſemble à un autre homme. Mais ce ſeroit vous bleſſer dans la prunelle de l'œil, & deſeſpérer votre orgueil aprés qu'il s'eſt tant aplaudi ſur l'avantage d'une ſi heureuſe découverte.

Pag. 359. Je vous demanderois... le nom...

Je juge que c'étoit M. Colombe...

Reſſemble auſſi peu...

Pag. 360. Les ignorans...

LEs plus habiles y peuvent souvent être trompez, comme je l'ai marqué & prouvé en plusieurs endroits de mon Livre.

Pag. 361. Votre ignorance... S'il eut été mort...

C'Est bien chez vous une autre *ignorance* de nous donner pour signe assuré de mort, le *chevauchement des os l'un sur l'autre*, qui n'est certainement qu'équivoque. J'ai trouvé en ma vie plus de trente enfans, dont les os de la tête passoient les uns sur les autres à l'endroit des futures, qui pourtant n'étoient pas morts, & ont survécu à l'opération. En vain vous prévalez-vous si fort de ce que je ne me suis pas servi de votre vilain mot. je n'ai pas moins prétendu dire la chose. Des gens tres-dignes de foi, & de meilleur goût que vous, me sont témoins, que l'aiant trouvé dans mon manuscrit, je l'en ai ôté par leur avis, pour écarter une sorte d'obscénité qu'ils y trouvoient attachée. Si je l'avois mis par tout où je l'aurois pu, vous étiez muet comme un poisson sur le chapitre *des signes de mort.*

Les os chevauchans...

Je me serois bien donné de garde...

Vous dites qu'en cette occasion vous vous *seriez bien donné de garde d'employer* votre *Tire-tête.* Je vous répons : Beaucoup moins qu'en *l'occasion* du 28. Mai 1685. (Obsery cccxxxiv. pag. 276.) où vous prenez pour *certitude de la mort* de l'enfant *au ventre de sa mère, d'estre resté durant deux jours fortement engagé dans le passage aprés l'écoulement des eaux*; qui n'est que la moindre partie des signes de mort que j'avois trouvez dans cet autre enfant dont il est parlé en cette page 361. On peut encore voir votre Observation cclxxxi. pag. 231.

Pa.362. Vous tuâtes...

VOus *tuâtes*. Charitable expreſſion envers ſon confrére : *cenſure amie & cordiale*. Cela s'apelle faire des homicides à peu de frais. Si j'étois auſſi chaud que vous : ſur des paroles ſi téméraires, il en faudroit venir aux mains. A Dieu ne plaiſe, je veux confondre votre pétulance par ma modération.

Vous n'auriez pas dû...

J'ai rendu raiſon pourquoi j'apliquai l'inſtrument à l'*orbite*, qui eſt, qu'il E'TOIT PLUS A MA BIEN-SE'ANCE : On fait dans ces rencontres épineuſes, moins ce qu'on veut que ce qu'on peut. A l'égard de *l'obliquité* de *l'attraction*, on y ſuplée par le ſecours & l'induſtrie de la main.

Rend l'attraction oblique...

Pag.364. Cette déciſion...

NE parlez point pour votre honneur de cette *déciſion*, aprés la maniére dont je l'ai emploiée contre vous, pag. 363. & ſuiv. On peut voir auſſi dans mes pages 373. & 374. où il n'y a point de mot qui ne porte, duquel des deux, du *Tire-tête* ou *du Crochet*, on doit dire qu'il *tuë toujours*.

Avec les Crochets qui les tuënt toujours...

Pag. 367. Il n'y a que les ignorans...

VOiez la replique à la page 357. plus haut.

Uſer d'une ſi grande précaution.

Votre précaution eſt encore ici trop courte, & quand il y auroit toute *aparence qu'un enfant* ſeroit *mort* : avec toute la *certitude* que vous en pourriez avoir ; ſi elle n'eſt que *morale* & non phyſique, on ne s'y doit point ſervir du *Tire-tête*, parce qu'il n'eſt jamais permis de TUER, de ſacrifier l'enfant à la mére en LUI ÔTANT ACTUELLEMENT ET DIRECTEMENT

LA VIE, quelque *ondoié* & *baptisé* qu'il soit.

Ce *narré* vous tient au cœur, il réveille votre bile, & faute de bonnes raisons à lui oposer pour purger les erreurs de votre morale, pag. 348. de votre troisiéme édition : il vous fait avoir recours à vos grossiéretez & aux injures qui sont vos armes favorites.

Tout ce narré...

Pa. 368. Tous les bons Théologiens admettent...

VOUS faites dire aux *bons Théologiens* ce qu'il vous plaît, témoin l'indignité de la pag. 348. où vous apuiez de *plusieurs raisons* connuës d'eux *tous* (lesquelles vous n'alleguez point) cette belle proposition que vous débitez pour *certaine : Que ne pouvant pas sauver la vie à tous deux, on doit toujours préférer celle de la mére à celle de l'enfant, pour plusieurs raisons*, ajoûtez-vous, *que tous les bons Théologiens sçavent.* Mais, pour venir à notre sujet : Qui vous a dit qu'ils *admettent le baptême lorsque l'eau est portée par le moien du canon d'une seringue jusques sur quelque partie* du *corps* de l'enfant encore dans l'uterus. Car c'est dans ces termes citez en ma page 368. qu'il faut exposer la chose de bonne foi, pour avoir lieu d'y mordre, & non pas dans ceux-ci : *Lorsque l'eau est effectivement versée sur la tête d'un enfant.* Ces deux maniéres de s'exprimer sont assez diférentes ; & la derniére, vague, détachée, si peu circonstanciée, en termes ordinaires & plausibles, dresse artificieusement un piége dans votre *Observation*, ce que la précédente ne feroit pas.

Soutiennent que c'est une hérésie...

Qui vous a dit encore qu'ils *soutiennent que c'est une héréſie de ne pas croire qu'il soit valide*

ou d'en douter ? On vous demanderoit où jamais cet article de foi a été décidé, Qu'il faille *croire* ſous peine d'être *hérétique*, que le baptéme conféré pour la régénération d'un enfant qui n'eſt pas né, mais qui eſt encore dans l'utérus, ſoit d'une telle *validité*, qu'on doive s'en tenir là, & qu'on ne puiſſe pas aſpirer à lui en faire recevoir un ſous condition, dont la validité ſoit conſtante & METTE ſon SALUT EN SÛRETE'. Nous irions bien loin, ſi je vous aportois ſeulement les précautions des Egliſes autoriſées de l'uſage pour s'aſſurer contre le *doute*, quand les enfans ont été ondoiez dans le péril. Qu'il me ſufiſe de vous renvoier à l'école d'un fort *bon Théologien*. C'eſt Monſieur de Saintebeuve au ſecond Traité de ſes Réſolutions pag. 295. Cas xc. répondu le 19. Février 1677. C'eſt là que ſur la queſtion propoſée par un Prélat à ce célébre Caſuiſte : *Sçavoir ſi l'on ne doit pas tout de nouveau baptizer, au moins ſous condition, un enfant qui a même receu l'eau ſur la tête ; aiant encore une partie du corps dans le ventre de la mére :* vous aprendrez de ſa Réponſe, que *c'eſt une opinion*, que *ſaint Thomas le reconnoît ;* & que *dans ce qui eſt en opinion il faut ſuivre le plus ſeur en matiére de Sacremens, & particuliérement de celui qui eſt de néceſſité de moien.* Si c'eſt une *opinion* libre, ſoutenable, & même préférable en pratique, *Qu'on doit baptiſer tout de nouveau* dans le cas propoſé : ſans doute que ce n'eſt rien moins qu'une *héréſie* de *douter* de la *validité* de ce premier baptéme, auquel on juge à propos de ſupléer par un ſecond ſous condition.

C'eſt une héréſie d'en douter comme vous faites...

Pa. 373. C'eſt une étr.nge maniére...

VOIEZ la Replique à la page 357. plus haut.

Pag. 375. Le Tire-tête... entre les deux os pariétaux..

ENTRE *les pariétaux* ou *vers la fontaine*, cela eſt à-peu-prés égal par raport à l'Obſervation que j'ai faite en cette pag. 375.

Pag. 383. Si vous trouvâtes...

VOUS avez beſoin de conſeil, mon cher confrére, & d'avoir quelqu'un qui liſe avec vous, & qui conſerve du ſang-froid, pour empêcher vos égaremens. *Je trouvai la matrice* de cette femme *ſaine & entiére*, c'eſt-à-dire en qui la POURRITURE n'avoit heureuſement point PE'NE'TRE', quoique L'INFECTION du PETIT CADAVRE ME l'eut fait APRE'HENDER à cauſe de ſon ſéjour. Il faloit y *faire une injection déterſive pour la nétoier* des impuretez de ces PARTIES PUANTES & POURRIES du fœtus corrompu, dont elle avoit eu paſſagérement ſa part, lorſqu'elles REJAILLIRENT AVEC L'IMPE'TUOSITE' que j'ai dit. JE ME CONTENTAI de cette *injection*, à l'excluſion des remédes plus conſidérables qu'il y auroit falu faire, s'il y avoit eu une POURRITURE PE'NE'TRANTE. Je n'ai point dit que je fis cette injection, *auſſitôt que* la femme *fut accouchée*. Vous avez ajouté ceci de votre cru. Je la fis quand je la vis néceſſaire, & dans un tems où elle eut tout le bon éfet que j'en atendois. *La Métode* en étoit *tres*-excellente. J'ai marqué à la verité que cette femme étoit TOMBE'E DANS UNE PERTE DE SANG TRES-CONSIDERABLE avant l'accouchement. Je n'ai rien dit qui vous autoriſe à croire que *la perte de ſang* perſévéra même

Il n'étoit pas beſoin d'y faire...

Auſſi-tôt qu'elle fut accouchée...

Une tres-mauvaiſe métode...

aprés l'acouchement ; bien moins encore pour la supoſer perſiſtante lors de l'*injection*. C'eſt vous qui, pour ajuſter tout au gré de votre paſſion, confondez les tems, & imaginez ce qu'il vous plaît. A tout le moins vous deviez dire : *pour une femme qui avoit* eu *une perte de ſang conſidérable*. Car lors de l'*injection*, la perte de ſang étoit ceſſée.

La matrice étoit *ſaine & entiére* de l'intégrité que j'ai dit ; à l'excluſion de POURRITURE qui l'eût PE'NE'TRE'E, vitiée, cangrenée, &c. mais qui n'excluoit point LES DEGREZ de l'IMTEMPERIE cauſée par le ſéjour d'un fœtus gâté; par les GRANS E'FORTS qui avoient précédé l'enfantement ; par les accidens qui acompagnent plus ou moins les fâcheux travaux, &c. Plus je relis cette hiſtoire, plus je ſoutiens ma conduite irréprochable au jugement de tous les gens connoiſſans. Voiez combien de diſcours j'emploie ici pour réfuter courtement deux Obſervations frivoles. Quel volume faudroit-il faire pour découvrir toutes vos bévuës, & rectifier ſufiſamment la fauſſeté de vos jugemens. C'eſt aſſez pour moi de le faire de tems à autre, pour montrer de quoi vous étes capable, & l'idée qu'on doit avoir de votre libelle d'*Obſervations*, digne apendice de l'ouvrage auquel il eſt joint.

Pag. 384. Or la matrice n'étoit pas ſaine...

J'Ai remarqué expreſſément en la pa. 393 QU'ON NE SE DOIT SERVIR ici du CROCHET NI DES LAQS QU'AU DE'FAUT DE LA MAIN ET DES DOIGTS. C'eſt l'entendre mal, que de condamner les moiens que l'induſtrie ſuggére & emploie avec ſuccés.

Pag. 391. La deſcription que...

en des cas extraordinaires, & de blâmer tout ce qu'on ignore. Ou vous vous attribuez sans doute plus qu'il n'est souvent possible de faire; ou vous laissez en bien des rencontres sans secours, des femmes à qui d'autres Acoucheurs que vous en peuvent donner.

Page 393. Il ne faut jamais...

RE'PONSE plus haut, sur la pag. 314.

Pag. 393. & 394. Tout ce préambule....

MINUTIE.

Et il n'est pas vrai... que l'épaule seule...

S'il n'est pas vrai selon vous, il est vrai selon moi.

Page 396. Vous êtes bien embarassé...,

VOus êtes heureux de ne rien trouver qui vous *embarasse*. Nos plus grans Maîtres n'ont pas eu ce même bonheur. J'ai apris d'eux à reconnoître ingénûment les ocasions où j'ai eu de la dificulté. Celle-ci est du nombre. Mais, je me trompe, ou vous y en auriez éprouvé vous-même. De mon sçu vous avez quité la partie où il y en avoit bien moins.

Qui étoit peri dans l'opération...

Vous supposez gratuitement & sans raison que *cet enfant étoit péri dans l'opération*; & sans une réparation authentique, vous ne vous laverez point devant Dieu, d'avoir tranché net une si noire calomnie sans le moindre tempérament. La mére de cet enfant qui me comble de bénédictions quand elle a l'ocasion de me voir, est prête de vous dire, qu'elle ne l'avoit jamais senti remuer dans tout le tems de sa grossesse; Qu'il y avoit deux jours que la Sage-femme s'éforçoit pour l'acoucher quand nous

y fûmes apellez ; Que le bras de ſon enfant paſſoit pour lors juſqu'à l'aixelle ; & qu'elle ſe ſouvient comme ſi elle y étoit encore, que je ne laiſſai pas de dire au Chirurgien Acoucheur qui s'y trouva avec moi : Ondoions-le toujours à telle fin que de raiſon. Je n'outrerai donc point les choſes, quand je dirai, qu'il y avoit toute aparence qu'il étoit mort, du tems même avant l'opération ; & que ce fut auſſi ce qui contribua beaucoup à la ſéparation imprévuë qui ſe fit de ſa tête d'avec ſon corps. Si vous liſez bien, vous verrez que ce ne fut pas moi qui l'en *ſéparai*, puiſque mes deux mains étoient ocupées ſimplement à LA CONDUIRE. Vous avez tort de ſupoſer que *le paſſage étoit ſufiſant* pour la *tirer* ſans cet accident. Vous le dilatez imaginairement pour cela ; & pour y réuſſir, vous faites encore deux fauſſes ſupoſitions ; car elles vous coûtent peu à faire. 1°. Au lieu que j'ai dit que je la CONDUISOIS DE MES DEUX MAINS, lorſque l'accident arriva, vous me faites dire que je la *tenois de* mes *deux mains*. On ſçait, en fait d'acouchemens ſur tout, quelle notable diférence il peut y avoir entre *tenir* une tête, ou la *conduire*. On ne la conduit ſouvent que de l'extremité des doigts couchez ſur les jouës, ſur, &c. qui n'eſt rien moins que la *tenir*. Mais quand on la *tient*, on eſt preſque aſſuré & comme le maître d'elle. Si j'avois pu *tenir* celle-ci, je ne crois pas que nous fûſſions à la peine d'en parler.

Le paſſage étoit ſufiſant...

Pour la tenir...

2°. Parce que cette premiére ſupoſition ne faiſoit point ſeule votre afaire, & que la *groſſeur extraordinaire* de la *tête* de l'enfant étoit

une circonſtance dans le fait, qui non ſeulement rendoit votre ſupoſition inutile, mais lui ôtoit même la vrai-ſemblance : Vous avez apellé une ſeconde ſupoſition au ſecours de la premiére. Vous m'acuſez de *ſupoſer que* la *tête* en queſtion étoit d'une *groſſeur extraordinaire afin d'excuſer mon impéritie*. Mais vous êtes un admirable homme de vouloir me rendre ſuſpect d'avoir ici déguiſé la vérité ? N'étois-je pas maître de ſuprimer l'hiſtoire entiérement ; ou ſi j'ai été capable d'y *ſupoſer* en ma faveur cette *groſſeur extraordinaire* de *tête*, n'aurois-je pas pu ajuſter le reſte à mes intérêts ? Ou vît-on jamais dans un récit plus d'air de vérité, moins de ménagement, un dévoûment plus aveugle au ſervice du public pour ne lui rien cacher de ce qui peut lui importer de ſçavoir ? Il y a du bon dans toute cette opération. Il y manque une partie du ſuccés ; l'autre s'y trouve. Nous y fûmes deux aſſez empêchez. J'y plains notre ſort ; & comme je ne faits pas un miſtére de notre *embaras*, auſſi expoſé-je naïvement quelle en fut la cauſe.

Ce qui me fait croire que vous ſupoſez...

Tête d'une groſſeur extraordinaire..

Encore un coup, je vous admire. Hé que deviendrez-vous, s'il faut que dans vos Livres j'aille fourager à droite & à gauche, qu'à votre exemple je me donne la liberté de vous démentir à chaque page & de vous impoſer des *ſupoſitions*. Il me ſera facile de faire à ce prix des *Obſervations* de la nature de la plûpart des vôtres.

Pag. 299. & 300. Vous avez donc eu grand tort...

CE doit être pour vous un regret mortel, d'avoir laiſſé paſſer un chapitre entier qui

contient prés de vingt pages d'une utilité toute singuliére pour la Pratique, sans rien dire contre. De la nature dont celui-ci est, je suis bien-aise de le voir exemt de votre censure, & que le peu que vous en citez mérite votre aprobation. C'est une marque dans un homme, qu'il n'est point trop ignorant en l'art des Acouchemens, quand il écrit juste sur cette matiére *(de l'enfant qui présente le bras.)* Vous aprouvez que je *recommande d'avoir premiérement soin d'ondoier l'enfant sur le bras qu'il présente.* Cette pratique ne détruit point le doute de la *validité* d'un tel *baptême*, lequel même, suivant la régle de l'Eglise, doit étre administré derechef sous condition, au cas que l'enfant survive au péril. Vous en avez la raison dans la page 368. C'est un REME'DE INCERTAIN, QU'ON AIME MIEUX EMPLOIER, QUE DE N'EN POINT EMPLOIER DU TOUT. J'ai trouvé obscures les deux derniéres lignes de votre Observation, dont on ne voit pas d'abord la liaison avec ce qui précéde. On m'a dit que pour peu de jour que vous y vouliez aporter, le reste de l'Observation tombera d'elle-même.

Car pour que le baptême.

PAUVRETE' indigne de réponse par sa ténuité. Je n'ai mis que ce que j'ai vu. Mais vous qui avez écrit si jeune, avez bien pu mettre ce que vous ne sçaviez que par conjecture, sur tout de l'humeur dont vous étes, à préjuger, à deviner, à imaginer, à vous figurer tout ce qui n'est pas, comme il paroît à chaque page de vos *Observations particuliéres.*

Pag. 415. Vous dites que... Je trouve cette posture... Et il ne faut pas tant de mistére...

Pag. 416. Je n'ai jamais trouvé... Bien loin de cela...

J'APELLE encore de tout cet article tant pour l'expérience que pour la métode.

Pa 420. C'eſt une mauvaiſe métode.

C'EST votre défaut d'expérience qui vous empêche de reconnoître l'utilité d'un moien conſtamment tres-excellent en quelques ocaſions extraordinaires. Aboiez tout à loiſir; j'y ſuis fait.

Pa. 421. Mais non pas l'incontinence d'urine. ..

VOus étes un rêveur. L'*incontinence d'urine* peut y avoir lieu comme le reſte. cela dépend de la qualité du travail & de la plaie plus ou moins conſidérable, ſoit en eux-mêmes, ſoit dans leurs ſuites.

Pag. 422. & 423. de ne pouvoir tirer...

LA néceſſité n'a point de loi. Liſez le fait.

Pap. 426. L'abandon...

JE ne puis mieux répondre à cette Obſervation, que par les circonſtances du fait. La lecture de l'hiſtoire me juſtifie plus qu'il ne faut. Mais, du reſte du Chapitre, vous n'en dites rien.

J'admire une choſe qui mérite d'être obſervée en paſſant. A peu d'endroits prés, vous ne contredites point ma Métode, ni les maximes générales que j'établis dans les diférentes eſpéces de mauvais travaux (qui eſt cependant ce qu'il faudroit davantage détruire en un Livre, que l'on prétend ne rien valoir & n'être *bon qu'à jetter au feu*): Et dans la conduite particuliére, qui n'eſt que l'aplication du général, vous vous acrochez indirectement à quelque circonſtance de rien, pour décharger, je croi,

la mauvaiſe humeur où vous étes de ne pouvoir donner ateinte au principal.

JE *vous ai déja* répondu ſur cet article à la page 187. & je m'en tiens à ma métode dont je me trouve bien.

Pag. 433. Je vour ai déja fait remarquer. . . .

VOus deviéz ici vous contenter de deviner ſelon votre coutume la plus ordinaire, ſans paſſer juſqu'à prononcer avec une *témérité* beaucoup plus évidente que celle que vous m'attribuez. J'ai dans mon *Art*, des ſecrets plus d'une ſorte ; & ſans ſortir de ce chapitre on en peut avoir plus d'une preuve. Les DERNIERS SECRETS dont je parle ici, ne ſont point plutôt mes *crochets*, que les vôtres ; ni plutôt les *crochets*, que tout le reſte que l'induſtrie, l'expérience, le raiſonnement, l'habileté de la main, en un mot le ſçavoir-faire fournit à l'*Acoucheur* qui ſçait ſon métier ; trop heureux de devoir à ſon LONG USAGE de quoi ſe conduire avec ſuccés dans ces routes OBSCURES & dificiles, dont il eſt ici parlé ; où, pour les habiles, la lumiére & le jour naît, pour-ainſi-dire, de l'obſcurité même, laquelle les rend ſages, défians, circonſpects, pleins de précautions ; & c'eſt ce que j'apelle auſſi les DERNIERS SECRETS DE L'ART. Je dis qu'on les EMPLOIE SOUVENT dans ces rencontres SANS PRESQUE SÇAVOIR, OU DU MOINS SANS CONNOÎTRE PRE'CISE'MENT ET CLAIREMENT CE QUI OBLIGE A S'EN SERVIR : parce qu'on les EMPLOIE ſur la foi de ſon PRESSENTIMENT ; par l'eſtimation qu'on emprunte des expériences paſſées, pour

Pag. 436. Ce que vous apellez les derniers ſecrets.. Fort témérairement en uſage. . .

C'eſt vos crochets. . .

prévenir vn mal qu'il faut ſonder des yeux de l'eſprit, faute de pouvoir actuellement le connoître par ceux du corps. Ceux qui liront attentivement ceci, & encore les pages 335. 336. 343. 344. de mon Livre, verront bien que vous avez turlupiné dans votre Obſervation, d'autant plus de mauvaiſe grace, que vous le faites avec une plus inſigne mauvaiſe foi, joignant à quelques-unes de mes paroles votre ridicule déciſion, & m'y faiſant dire impertinemment non ſeulement tout le contraire de ce que j'ai dit, mais même de ce que j'ai voulu dire.

C'eſt vos crochets...

Pag. 416. On peut tres-manifeſtement...

ON *peut tres-manifeſtement connoître que vous avez fait copier par votre deſſinateur* ſur les figures du Livre de M. Guillemeau, &c. *celles des matrices que vous avez miſes dans le votre*, & que nous les avons, ſi vous voulez, vous & moi copiées des Auteurs qui nous ont précédé. A l'égard des enfans & de leurs poſtures, j'ai fait connoître à mon *deſſinateur* ma penſée ſur de petites marionnettes que vous n'avez pas vûës, & que j'ai chez moi pour cela. Il ſuſit pour moi qu'il l'ait exprimée. Je m'embaraſſe peu où il a pris de quoi l'éxécuter; mais j'ai trop bonne opinion de ſa capacité tres-connuë d'ailleurs, pour croire qu'il ait eu beſoin pour cela de vos marmots, joint que les poſtures ſont évidemment diférentes indépendamment même de *la conduite du cordon.*

Par votre deſſinateur...

Seulement fait varier la conduite...

Pour ce qui eſt des *peſſaires*, je ne les croi ni vôtres ni miens. Ils ſont ceux de tous les Auteurs depuis qu'on les a mis en uſage. Je ne m'étonne plus de vous voir ſi furieuſement

La figure de mes peſſaires..

jaloux ſur l'invention du *Tire-tête*, puiſque vous l'étes tant ſur de moindres bagatelles. Si j'avois eu à vous voler, j'aurois tâché de ne me pas adreſſer à de ſi grandes pauvretez. Mais je m'aplaudis que dans un Livre du volume dont eſt le mien, vous n'aiez pas de plus gros larcins à me reprocher, vous qui ſembliez devoir me traduire aux yeux du public comme un plagiaire en titre d'office.

MINUTIE.

Deux crochets dont la figure marque bien votre ignorance... Pag. 438. Avoir été juſqu'à ſix diférentes fois...

VOus étes encore un broüillon pour le coup. J'ai dit que j'allai juſqu'à ſix diférentes fois pour ménager le moment favorable de TIRER la FEMME de ce MARCHAND D'UN TRAVAIL DANGEREUX, DIFICILE ET RARE; & non pas le moment de *reconnoître comment venoit ſon enfant*. Cette derniére apoſtille vient de votre boutique, & c'eſt de tres-mauvaiſe foi que vous la mettez en caractére italique, comme pour inſinuer que ce ſont paroles de mon Livre. Ce procédé *marque bien vôtre petit jugement*, d'avoir cru qu'on vous paſſeroit une infidélité ſi viſible. Je ne voudrois pas pour toutes choſes qu'on pût me convaincre d'en avoir fait une pareille à mon eſcient. Une *Obſervation* de la nature de celle-ci ſufit pour rendre ſuſpectes toutes les autres.

Cela marque bien votre petit jugement...

MINUTIE.

Pa. 439. Toutes ces deſcriptions...

Pag. 439. ou plutôt 444. Vous enseignez là une tres-pernicieuse méto-de...

RIEN n'eſt plus facile que de qualifier une *métode tres-pernicieuſe* ; & comme celle à qui vous donnez ce titre, ne paroît pas telle, vous deviez bien rendre raiſon de votre cenſure, & ſubſtituer votre bonne *métode* en la place, afin qu'on en pût juger & la cenſurer à ſon tour.

Pag. 446. & 447. Si vous ne perdites... D'aller trop précipitamment...

APRENEZ-moi de grace, comment j'agîs *précipitamment* dans un travail, où j'avois attendu ſi paiſiblement l'action de la nature (comme c'eſt ma métode quand l'enfant ſe préſente bien, ſi communément établie, ſi ſouvent recommandée dans mon Livre ; témoin, ſans aller plus loin, la page 498. que vous citez) ; Dans un travail, dis-je, où je me préparois à recevoir ſimplement l'enfant d'une perſonne DANS LES DERNIERES DOULEURS ET SUR LE POINT D'ACCOUCHER naturellement, comme j'avois lieu de le CROIRE avant qu'elle tombât TOUT-A-COUP DANS DE TRES-FORTES CONVULSIONS, QUI ME FIRENT DE'FIER de ce que c'étoit, & changer de batterie.

Qui lui fut fatale...

Je vous prie auſſi de me dire (mais n'y mettez rien, s'il vous plaît, du vôtre) par quel endroit mon *opération fut fatale* à cet enfant. Quoi ? parce que je le dégageai de ſon cordon ſous le nœud duquel il périſſoit : que je le tirai vivant : que dans un péril imprévu (& comme imprévoiable, ſi j'oſois uſer de ce mot) j'emploiai plus d'induſtrie : que je ne perdis point de tems où tous les momens étoient précieux ? Vous m'acuſez d'avoir *trop précipité* dans une occaſion, où il y avoit tout à craindre de diférer tant-

tant-soit-peu. Je fis *l'opération* : ne dites pas *aprés la premiére convulsion*, pour diminuer les objets : mais dites, dans de TRES-FORTES & & tres-subites CONVULSIONS, telles que je l'ai écrit. *Vu l'état prochain de sa délivrance, il y avoit lieu*, ajoûtez-vous, *d'espérer qu'elle pouvoit acoucher dans l'intervale de la convulsion.* Et moi je dis tout au contraire : *Vu l'état prochain de sa délivrance, il y avoit* tout *lieu* de compter qu'elle & son enfant alloient périr *dans* la violence de la convulsion : car c'étoient leurs plus grands éforts, qui leur étoient alors les plus dommageables. Estes-vous donc homme, pour acoucher une femme, à attendre que les *convulsions* l'aient tuée? Et est-ce votre métode, quand de TRES-FORTES ont paru, de faire fond sur d'autres plus fortes pour en atendre une bonne issuë? Tâchez au moins de vous acorder avec vous-même dans votre XXXVI. Observation, page 32.

Immediatement aprés sa premiére convulsion.

Vu l'état... il y avoit lieu d'espérer....

Dans le péril, au milieu des convulsions, on atend la nature, quand on y est forcé & qu'on ne peut faire mieux : ce fut le parti qu'il falut prendre dans le travail de la page 498. Mais quand on y peut aider la nature, & qu'il y va de faire cesser un empêchement qui la traverse, tel qu'étoit ici celui de plusieurs TOURS QUE LE CORDON FAISOIT AUTOUR DE L'INFANT AVEC PE'RIL DE L'E'TRANGLER, ou (si ce mot vous déplaît) de le suffoquer : on ne se repose point sur elle. C'est l'Observation de cette circonstance qui rend inutile votre inconsidéré paralelle entre deux travaux si diférens. Vous étes un grand Docteur, de décider en Caton dans le re-

Comme le prouve bien l'histoire... en la pa. 498.

Sans l'ondoier auparavant...

pos de votre cabinet, que j'avois dû *ondoier* l'enfant *auparavant* l'opération. Vous en parlez à-peu-prés comme le Bourgeois au coin de son feu tranche sur le bien ou le mal-versé d'un Officier dans le choc & la chaleur d'un combat. N'est-il pas visible que je n'avois pas dû *ondoier* l'enfant, tant qu'il ne me parut rien que de naturel dans la disposition de sa mére? Et n'ai-je pas écrit, que depuis le péril connu, je n'avois pu *l'ondoier plutôt?* Cette rencontre, l'une des plus épineuses & en même tems des plus belles où je me sois trouvé de ma vie, vous a peut-être déplu; parce qu'elle faisoit trop pour ma gloire, vous ne l'avez pu suporter.

Pa 448. Vous vous contredites...

PAUVRETE', puérilité, minutie.

Pa 450. Vous êtes un furieux meurtrier...

VOus étes *un furieux* calomniateur quand vous m'imputez d'avoir été *cause de la mort de cet enfant* pour m'y être servi de l'instrument. Avez-vous remarqué ce que j'ai écrit, Que cet ENFANT PAROISSOIT VENIR LE MIEUX DU MONDE; Que DANS LES E'FORTS SA TESTE SORTOIT D'UN DEMI-TRAVERS DE DOIGT HORS DU COURONNEMENT; Qu'à juger sur les simples aparences on pouvoit se FLATER DE VOIR BIEN-TÔT la malade SOULAGE'E; Que son travail étoit naturel, à l'obstacle prés (obstacle caché & qui ne pouvoit tomber sous les yeux) de plusieurs TOURS DU CORDON AU COL, &c. qui retenoit la tête & la faisoit RETOURNER ET REMONTER APRE'S LA DOULEUR A L'ENDROIT D'OÙ ELLE E'TOIT VENÜE, sans être par

conſéquent enclavée; au contraire, dans une SITUATION FAVORABLE EN APARENCE, mais qui ME DEVINT SUSPECTE? C'étoit donc un enfant à venir preſque ſeul, ſans cet obſtacle. D'où il eſt évident que le CROCHET ne m'y ſervit pas pour le TIRER de force d'un endroit où il fût engagé; mais ſeulement pour ſupléer à l'impuiſſance où j'étois d'INTRODUIRE LA MAIN, POUR M'ECLAIRCIR par le fait, de l'inconvenient que j'y ſoupçonnois. Ce CROCHET ne fut donc que comme une main empruntée. C'eſt ce qui m'a fait dire que m'en étant SERVI (pour la maniére de l'introduire) SELON LA METODE DECRITE AU CHAPITRE DE LA TESTE ENCLAVE'E, il y eut cette EXCEPTION, QUE JE TIRAI EN DOUCEUR celle-ci qui ne l'étoit pas.

Ce qui vous trompe, mon pauvre ami, & qui vous fait tant clabauder contre l'opération du CROCHET, c'eſt que vous vous imaginez que je m'en ſers également par tout ſuivant votre métode décrite en la page 335. (du chap. 30. du Liv. 2. de votre Traité) *l'otant & le refichant ſucceſſivement juſqu'à ce qu'on ait entiérement fait paſſer la tête*; & retracée fidélement en votre XXIX. Obſervation pag. 27. Et que je m'en ſers avec auſſi peu de ménagement que quand vous *ouvrez la tête pour en vuider le cerveau*, comme de votre aveu vous *avez quelquefois eſſaié en d'autres occaſions*; Ou, quand vous y apliquez votre *Tire-tête*, en des rencontres où vous ſupoſez incertainement la mort de l'enfant, comme par exemple, dans cette Obſervation XXIX ſur un arrêt de

cinq jours entiers au passage, signe certes assez équivoque.

Il faut mettre, s'il vous plaît, une tres-grande diférence entre votre maniére d'emploier le *crochet*, & la mienne. Car par la preuve que j'ai de l'expérience, que tel enfant, qu'avec toute vrai-semblance on auroit cru mort, ne l'est pas: je n'emploie le *crochet*, que quand l'industrie de la main n'y peut rien, à l'extrémité, autant seulement qu'il est besoin, avec ou sans éfort selon le cas; & j'y observe toute la modération, j'y aporte tout le ménagement possible pour l'enfant, dans la veuë & l'intention de l'amener vivant. Vous au contraire, dans la facilité que vous avez de le supposer mort, sur la foi de vos signes prétendus certains, qui certainement ne le sont pas; Vous *fichez & refichez* le crochet dans la substance du cerveau, vous le *vuidez*, vous y apliquez votre *Tire-tête*, comme n'aiant plus rien à ménager pour un enfant, qu'à tout prendre on peut selon vous sacrifier, même vivant, à sa mére.

Vous figurant & mesurant ma maniére sur la vôtre, il vous est aisé de la traiter de meurtriére, & de vous récrier sur l'expression de, *tirer un enfant en douceur*, expression tres-propre en cet éndroit: mais que vous ne connoissez pas, parce que la chose même vous est inconnuë.

Apellez-vous cela tirer... en douceur...

Pa. 453. Vous dites que vous avez... accouché...

CALOMNIES, redites injurieuses.

A Lire ſimplement cette *Obſervation*, il ſembleroit qu'il s'agit ici d'une maxime générale : & cependant il n'eſt queſtion que d'un conſeil, qui n'a lieu qu'en cas de néceſſité, & lorſqu'il n'y a pas jour à faire autrement.

Pa. 451. C'eſt un tres-pernicieux...

JE n'ai point mis, *au dehors*, cette addition tres-conſidérable eſt de vous. C'eſt n'avoir pas de jugement que de traiter une *opération chimérique*, parce qu'on l'ignore, ou que l'on n'a pas aſſez de d'extérité pour ſe flater d'y réuſſir. Mais c'eſt *avoir* du *jugement*, que d'écrire ce que l'on ſçait avoir pratiqué. C'eſt ce que j'ai fait.

Pag. 453. Si le cordon eſt déja trop court... *De l'attirer au dehors*... C'eſt n'avoir pas de jugement... votre opération chimérique...

Oüi, ſans doute : *à meſure qu'on tire l'enfant, le fond de la matrice ſe raproche de l'extérieur*; & quelquefois trop. Vous le ſçavez. Il en ſuit de beaux éfets.

A meſure qu'on tire l'enfant, le fond de la matrice...

SI *vous aviez le ſens commun*, vous rougiriez de votre Obſervation. Ne voiez-vous pas, que ſi *la ligature* (que l'on ſupoſe n'être faite que dans L'IMPOSSIBILITE' DE LA RE'DUCTION, ou dans le PRESSANT BESOIN pour PRE'VENIR de plus grans maux) *intercepte entierement le mouvement du ſang*, ce n'eſt que pour un moment ; puiſqu'on avertit exprés de TIRER INCESSAMMENT L'ENFANT DE PEUR QU'IL NE SUFOQUE : Et que la *ſimple compreſſion*, qui n'*intercepte* quelquefois le ſang *qu'en partie*, peut durer long-tems & l'intercepter d'autre-fois *entiérement*, c'eſt-à-dire faire pour du tems le même éfet que la *ligature*? Or comparez, *ſi vous avez du ſens commun*, une liga-

Pag. 458. Si vous aviez le ſens commun vous ne diriez pas...

ture paſſagére avec une de durée, pour juger laquelle des deux eſt plus capable de nuire à l'enfant. On voit bien que vous êtes un petit génie, de vous déclarer ouvertement contre les meilleures choſes que l'induſtrie fait trouver, & dont je me ſuis ſervi avec un ſuccés tout viſible. Pour conſerver la qualité de cenſeur, vous perdrez tres-aſſurément dans l'eſprit du monde celle d'homme raiſonnable, & vous fortifierez *le jugement* dont il eſt parlé dans ma Rép. à l'Avert pag. 2. lig. 2.

Pa. 469. Vous n'aviez pas beſoin d'anatomiſer... Pag. 471. & 472. Ce n'eſt pas bien opérer...

VEtille. Voiez la Réponſe à la pag. 527.

NE vous mêlez point de parler ſur des opérations de cette nature. Cela vous paſſe. Sçachez qu'en tirant cet enfant doublement monſtrueux & par ſa groſſeur & par ſes deux têtes, qu'en le tirant dis-je ſain & entier, je fis tout ce qu'on pouvoit faire. Si je ne m'y ſervis pas du *crochet*, c'eſt que j'ai la prudence de ne l'employer que quand il le faut, & où je ſçais qu'on ne ſçauroit faire autrement. Vous euſſiez fait en ce rencontre un beau chef-d'œuvre avec votre *Tire-tête*.

Fites difficulté de tirer...

Pa 473. Vous dites que vous n'avez point eu de travail.

OUi: j'aurois mieux fait de mettre : *Je n'ai* guéres *eu de travail*. Je me ſuis contenté de parler moralement. Il faloit plus d'exactitude, puiſqu'on ne me devoit rien pardonner. J'ai cru ſeulement fixer à-peu-prés le plus long-tems que prenne une action où tout ſe paſſe de ſuite & ſans diſcontinuation aprés les principaux obſtacles levez, pour dire que le nom-

bre des choſes à *obſerver* & à faire ne doit point éfraier ni décourager.

COMME je ne ſuis point ſi vain que vous, je ſçai dans l'ocaſion faire honneur aux gens de mérite, de ce que je pourrois donner à ma gloire. Le *beſoin* ne m'a point fait *recourir à Monſieur Homerez*. Je n'ai pas vécu dix années dans l'Hôtel-Dieu ſans ſçavoir faire la diſſection d'un fœtus. Je n'ai eu recours à perſonne lorſqu'il a falu fournir la carriére, ſoit quand j'ai été conduit, ſoit quand j'ai conduit les autres. Si je m'étois atribué ce *diſcours anatomique*, vous auriez quelque reproche à me faire : mais je le donne pour ce qu'il m'a couté ; & ſuis bien-aiſe qu'il ne ſoit pas enſeveli dans l'oubli, tant pour le mérite du ſujet dont il traite, que pour la gloire de celui qui l'a fait.

Pag. 494. Si vous euſſiez été aſſez capable...

Beſoin d'avoir recours à M...

Ce long diſcours anatomique...

CAL OMNIE injurieuſe, vieille redite, querelle principale.

Il y a circonſtances & circonſtances : qui ſelon ce qu'elles ſont, déterminent à faire ou ne faire pas une opération, à la faire plutôt dans un tems que dans un autre.

Pa. 498 L'expérience.. défaire tant de meurtres...

Aprés un ou deux jours ſeulement...

IMPOSTURE. Divination purement gratuite. Malice de Démon. Point de réponſe à cela ; que de prier le Lecteur de conférer cette *Obſervation* avec mes pages 498. & 499. & d'en juger.

Pag. 499. Ce qui me paroît plus vrai-ſemblable... vous a peut-être fait ſupoſer...

Pag. 500. & 501. Je vous ai déja dit .. la charité me paroiſſoit bien bleſſée... Pag. 502. Avez vous raiſon... venoit vraiſemblablement. . . y avoit pu cauſer. . . Pa. 508. Vous enſeignez une ridicule. . . Vous ne craignez pas d'expoſer en vuë. . . Femmes des Halles . . .

DIVINATION gratuite. J'ai déja répondu plus haut, pag. 26.

AUTRE divination gratuite. Votre recours ordinaire aux vrai-ſemblances. Voiez le même endroit.

VOus devenez ſenſible à la pudeur: Dieu ſoit beni. C'eſt ici, un peu à-contre-tems: n'importe; cela pourra faire un jour un bon éfet, & nous donne lieu d'eſpérer que vous retrancherez les infamies de votre *Traité*. Votre Obſervation eſt pauvre: Mais puiſque vous y parlez *des Halles*, j'ens prens ocaſion de vous avertir charitablement, que chacun vous acuſe d'en avoir tous les mœurs & les maniéres; Et votre *Obſervation*, s'il vous plaît, en eſt une preuve.

Pag. 509. Ne blâmeriez-vous pas. . .

NOn je ne la *blâmerois* pas d'*ignorance & de peu de dextérité*: au contraire je la féliciterois de ſa capacité, de ſon adreſſe, ou du moins de ſon bonheur; pourvu que je viſſe qu'elle auroit tiré tout ce DE'LIVRE ADHE'RANT ſans en rien laiſſer. Mais peut-être la blâmerois-je de trop de confiance en ſoi-même pour l'entrepriſe d'une opération qui paſſe la portée du commun, & pour laquelle on n'a point trop de l'élite des plus habiles.

Pap. 515. Il n'eſt pas vrai comme vous le dites. . .

IL *eſt vrai comme je le dis*: & la raiſon de part & d'autre s'en voit pag. 515. & 516. recours à la confrontation.

CE mot, *toujours*, n'eſt point de moi, vous l'avez ajouté. Je marque ce que je croi que ce Chirurgien auroit dû faire, en cette ocaſion particuliére. Mal-à-propos en tirez-vous indirectement, & comme en mon nom, une maxime générale ; qui n'eſt point ſi *méchante* que vous la faites, quand la prudence & l'atention aux circonſtances y ſert de guide.

Pag. 519. Une tres-méchante métode... de tenir toujours...

CETTE hiſtoire ne vous touche en rien ; mais votre Obſervation, auſſi bien que celle ſur la pag. 459. prouve au public votre humeur ſombre, chagrine, inquiéte, atrabilaire, qui demanderoit que vous purgeaſſiez votre rate. Pour moi je ne fais la plupart du tems qu'épanoüir la mienne en vous répondant, tant j'y trouve de ſujets de rire.

Pa. 527. Vous faites-là une..

DISCORD d'expérience. Appel.

Pag. 538. Je vous acorde bien...

JE m'*explique aſſez intelligiblement*, non *pour* vous *aprendre* (car il s'agit ici de peu de choſe, & un Docteur comme vous en ſçait bien d'autres) : mais pour vous faire juger que j'y parle de *ſe ſervir du ſuc de poireaux avec le vin blanc pour faire injection dans la matrice*, & non pour cet autre uſage tout diférent. Je *n'aprouve* pas que vous improuviez ce reméde, dont je me ſuis bien trouvé en m'en ſervant ſelon l'ocaſion. Et pour ce qui eſt de *l'expreſſion de rafraîchir des faux germes*, elle y convient par emprunt comme à beaucoup d'au-

Pa. 547. Vous ne vous expliquez pas aſſez...

Ou pour prendre par la bouche...

Je n'approuve pas...

Je n'ai jamais vu...

tres choſes dont on dit qu'on les *rafraîchit*. Au reſte votre Livre n'eſt pas aſſez bien écrit, pour faire trouver bon que vous prononciez ſur la Langue.

Pag. 549. Je ne ſuis pas de votre avis...

SI vous *n'êtes pas de mon avis : je ne ſuis* pas non plus du vôtre.

Pa. 550. Tous les prétendus faux-germes..

OPINION particuliére. Prévention outrée, comme ſur beaucoup d'autres matiéres.

Pag. 551. Si vous aviez bien examiné... Pag. 552. 553. 554.

CETTE Obſervation eſt bonne à faire à des idiots. A qui donc croiez-vous parler, & pour qui nous prenez-vous? Pour des gens qui ne ſçavent pas que deux & deux font quatre? Eſt-ce aſſez que vous ſoiez prévenu ſur quelques opinions bizares, pour en faire une loi à toute la terre? Votre malice toute gratuite paroit encore ici d'une maniére qui m'oblige en croiant me deſobliger. A force de ſupoſer & d'impoſer ſans fondement, vous vous ôtez toute créance.

Quand vous n'avez pas pu délivrer...

Pag. 554. 555. Ce prétendu faux-germe... n'étoit aſſurément...

MESME réponſe qu'à la pag. 551. Avec quelle *aſſurance* vous prononcez une noire calomnie! C'eſt donner le démenti à deux Médecins célébres, dont la mémoire eſt en vénération parmi le monde. Ils virent le corps étrange & le prirent comme moi pour *le faux-germe* le plus vrai qui fut jamais. Ils ſortiroient du tombeau pour vous en aſſurer, que vous ne les en croiriez pas. Depuis que vous avez perdu le reſpect pour le Corps entier, je ne m'atens pas d'en trouver chez vous pour aucun particulier.

Si vous reconnoiſſez mon *ſtile* dans ces deux *hiſtoires*, je cours riſque d'être l'Auteur de tout mon Livre.

Me paroît bien votre véritable ſtile...

MAis, vous rêvez : vous n'y penſez pas. En ſatisfaiſant la paſſion que vous avez de critiquer, vous hazardez votre réputation parmi les gens de la Profeſſion. Rien n'eſt plus conſtant qu'un *faux-germe*, & d'autres corps étranges de pluſieurs ſortes, peuvent être *corrompus dans la matrice*, &, pour cela, n'en *être* pas *détachez*.

Pag. 557. Un faux-germe... corrompu... en eſt détaché...

CE que j'ai dit eſt tres-vrai.

Pag. 560. Il n'y a jamais eu...

Minutie.

Irritans, excitans...

Vetille.

Je trouve que vous faites ſouvent...

JE ne veux pour vous confondre, que la lecture même des pages 560. & 561. où le peu de choſes que j'ai dit de la *môle*, comme d'un ſujet moins principal, eſt, preſque tout, pure Pratique ; & le précis même de la Pratique pour ce ſujet.

Pa. 561. Parle de la *môle*, comme un aveugle des couleurs...

VOTRE malignité triomphe encore en cet endroit, & votre fiel s'y répand auſſi libéralement qu'en pas un autre. Mais ma tranquile aſſurance en triomphe auſſi à ſon tour. Car moins ce que vous penſez a de fondement, plus votre paſſion ſe fait voir à découvert ; & faute de la ſçavoir cacher dans ces endroits, vous en devenez ſuſpect par

Pag. 569. Je vous demande ſi vous fites... ne la marquant... je ne ſais...

tout ailleurs. Je ne *fis* point à cette femme *l'extirpation de ce fongus*, ni dans un tems ni dans un autre. La prudence par la raiſon que j'en ai écrit, m'avoit empêché de la faire, lorſque je REPOUSSAI LE FOND DE ſa MATRICE. La charité, (& non une ſotte & impertinente demangeaiſon, comme vous ſemblez l'inſinuer) m'engagea de la lui propoſer pour ſon bien quand elle fut en état de porter mieux cette opération. Elle n'en tint compte. Je l'abandonnai ſelon ſon gré à ſa mauvaiſe fortune, aprés même y avoir joint de ſurcroît un avis ſalutaire, qui fut le pronoſtic d'un malheur auquel je n'eus de part que celle de l'avoir prédit. Quand je l'aurois *marqué* dans mon Livre auſſi *preciſément* que je faits ici: Comme je ſuis aujourd'hui, moi qui vous replique, ce même homme qui écrivois alors; vous ne *ſçauriez* pas plus *qu'en croire*, parce que vous n'en croiez toujours que ce qu'il vous plaît, & que je ne ſuis point pour vous un homme *croiable*.

Tant vous aviez eu envie...

Ne la marquant pas préciſément...

Je ne ſais qu'en croire..

Qu'ai-je mis qui vous autoriſe à *croire que cette premiére femme pouvoit bien être morte de ma façon?* Vous le concluez de ce que, *j'extirpai un ſecond fongus à une autre femme* qui n'en mourut pas, mais qui en GUE'RIT AISE'MENT. D'autres que vous à la lecture du Livre en concluront tout le contraire, & diront, comme c'eſt la vérité: L'ACCIDENT où cette premiére femme TOMBA AU BOUT DE SIX MOIS & DONT ELLE MOURUT, fut le MESME qui lui étoit déja arrivé. Quoi? L'ATTRACTION DU FOND de ſa MATRICE PAR la PESANTEUR d'un

Je croi que cette premiére pouvoit bien être morte de votre façon...

FONGUS qui pouvoit être du poids d'UNE LIVRE ET DEMIE AU MOINS, ſuivie d'une PERTE DE SANG, &c. C'en fut aſſez de cette récidive pour la faire mourir, & rien n'oblige d'y impliquer l'Auteur du Livre, ni de lui ſupoſer une opération pour avoir lieu de lui atribuer cette mort.

Homme charitable que vous êtes: en trente endroits vous m'imputez gratuitement *meurtres*, *morts*, *maſſacres*, ſur des *peut-être*, *vrai-ſemblablement*, *aparemment je préjuge*, *je n'ai pas de peine à croire*, & autres expreſſions ſemblables. Et il eſt à naître qu'en un ſeul endroit votre bénigne indulgence ait pris ſoin d'aider à la lettre pour interpréter chretiennement la moindre choſe en ma faveur. Je ſerois bien fâché d'en avoir autant à me reprocher ſoit devant Dieu, ſoit devant les hommes. Apellez-moi *Tartuffe* tant qu'il vous plaira. Je ne rougis point de montrer les ſentimens que ma Religion m'ordonne. Graces-à-Dieu je ne les ai pas d'aujourd'hui, ni d'aprés-coup. Avant que vous m'euſſiez ainſi apellé, mon Livre étoit écrit. Il eſt une preuve de la modération que j'ai gardée. Si j'en faits mention, ce n'eſt pas pour en tirer vanité, mais pour confondre votre cruel acharnement. On peut voir comment je traite avec les autres, pag. 174. & 175. touchant le *méconium*; pag. 503. & ſuiv. au ſujet des membranes; Et même avec vous, ſans toutefois vous nommer, pag. 369. & ſuivantes, à l'ocaſion de votre morale digne de cenſure. Si l'on y trouve quelque-part un ſtile vif & preſſant, on y

voit auſſi de juſtes ménagemens & des interprétations favorables ; mais nulle-part des préjugez, encore moins des prononcez, ſi l'on oſoit ainſi parler, injurieux, atroces, calomnieux, apuiez ſur des ſupoſitions frivoles, ſur des préſomptions ordinairement vaines, ou au plus, & cela rarement, d'une probabilité tres-légére, plus digne d'adouciſſement que de cenſure.

Pag. 581. Vous n'avez pas raiſon...

APRE'S avoir fait graces dix pages de ſuite à tout ce chapitre *des travaux compliquez de hernies*, vous ne deviez pas pour votre honneur, faire cette Obſervation ſur la fin. J'apelle ici de votre ignorance, comme en beaucoup d'autres endroits, à l'expérience & aux lumiéres des habiles.

VOICI encore vingt pages de l'arriére-garde qui ſe ſont ſauvées du trenchant de votre épée.

Pag. 601. Par la téméraire précipitation...

TERMES outrez à l'ordinaire. *Téméraire* jugement. Vous n'avez pas fait réfléxion que par l'action de la MAIN dont je SOUTINS LA MATRICE, je fis ceſſer la cauſe pour laquelle j'ai écrit pag. 600. que l'ORIFICE INTERNE NE POUVOIT SE DILATER. Par-là, ſon OUVERTURE, juſques-là PAS PLUS GRANDE QU'UNE PIE'CE D'UN E'CU, devint ſufiſante, & favoriſa mon opération ; qui ne fut point une *précipitation téméraire*, puiſque je ne l'entrepris qu'A LA FIN, & que d'ailleurs elle me réuſſit.

JL eſt conſtant qu'il ſe trouve des ſujets où cela n'eſt pas poſſible. Par exemple, quand la *relaxation* arrive à une fille, &c.

Pag. 602. On peut toujours toucher l'orifice.

DIVINATION gratuite. Malice diabolique. Je le dis d'un grand ſang-froid. Il faut avoir vne malice de Démon pour donner un pareil tour à cette hiſtoire écrite avec toute la vérité & l'ingénuité poſſible. Elle en a trop viſiblement tous les caractéres pour m'aréter à les faire ſentir. Je n'ai rien à répondre ſur de telles *Obſervations*, ſinon de renvoier à la lecture du Livre.

Pag.606. Expira aparemment entre vos mains...

MINUTIE.

Pag. 609. La réſine &...

C'EST parce qu'elle l'avoit été déja pluſieurs fois, & qu'elle n'étoit plus en état de porter de nouvelles ſaignées.

Pa.611. Pourqnoi ne fites-vous pas ſaigner...

JE n'ai pas eu la peine de *conſulter* les perſonnes que vous dites. Elles m'ont prévenu elles-mêmes pour me *témoigner* ce qu'elles penſent de votre *Replique*. Le jugement que vous portez ici du leur, ne dément en rien tous les autres que vous avez faits à mon ſujet dans vos *Obſervations*. C'eſt toujours vous-même. Vous parlez ordinairement comme *étant certain* de tout : & cependant on vous trouve toujours éloigné de la vérité. Vous l'étes ici à leur égard. Loin du *regret d'avoir aprouvé* mon *Livre*, ils m'en *témoignent* encore tous les jours de la joie. Ils ont la bonté de m'aſſurer

Conſultez preſentement ces vénérables.

Je ſuis certain...

que leur *aprobation eſt trop juſte pour s'en repentir.* Monſieur Clement m'a fait l'honneur de me l'écrire ; Monſieur Creſſé, de me le dire : & à l'égard de Meſſieurs Lienard & Goüel, vous l'aprendrez d'eux-mêmes ; ils s'expliquent aſſez à la fin de cet Ecrit. Si vous les *conſultez* tous ſur vos *Remarques* ; *ſincéres* comme ils ſont, ils vous *témoigneront* de l'indignation contre vos maniéres. C'eſt de quoi *je ſuis certain.*

Un tres-indigne preſent à M. le premier Médecin.

J'Avouë bien que mon Livre n'eſt point un *préſent* digne de *Monſieur le premier Médecin* ; ce n'eſt pas par la *diformité* de *l'ouvrage*, mais par l'inégalité de proportion, & parce qu'il eſt peu d'*ouvrage* qui ſoit d'un mérite aſſez grand, quand il s'agit de le préſenter à un homme du premier mérite. Les *vertus* dont vous faites ici l'éloge, ſont mon principal apui. Je les regarde comme une protection abregée pour moi contre les pures calomnies de vos *Obſervations particuliéres*, à-peu-prés comme j'ai regardé dans ma *Réponſe*, ce *JUGEMENT* de quatre lignes, capable de *METENIR LIEU D'UNE JUSTE ETAMPLE DE'FENSE* contre votre *outrageant Avertiſſement*, (c'eſt l'épithéte que lui a donné une perſonne du poids de celle de qui vient le *JUGEMENT* même.)

Homme véritablement ſage... probité naturelle des mœurs... perſonne ſi équitable...

Conſulter votre *autre pretendu homme ſage...*

JE n'ai point *d'autre homme ſage* à *conſulter.* La prudence eſt par tout ma régle. Je le *nommerai* quand j'aurai ordre de le *nommer.* Vous m'impoſez encore ici dans ces paroles : *Qui vous a dit* : ce, *vous*, eſt de trop. Je n'ai point écrit que ce fût à moi. Il *l'a dit* : cela me ſufit

Qui vous a dit...

fit. J'en ai la preuve en main, & quelques Lettres par-delà, dont je pourrai vous régaler, & peut-être vous étourdir, quand on trouvera bon que je les produiſe.

VOus barboüillez dans ces paroles ſuivantes, (*avec tant de modération*). Reliſez plus tranquilement cet [a] endroit de ma *Réponſe*, & vous verrez ſi ces quatre paroles ont été judicieuſement miſes. Il paroîtra aux yeux des bons Juges que la paſſion qui vous guide, vous ôte la préſence de l'eſprit, & vous fait parler à-contre-ſens. Avec tant de modération...

Votre *Replique* ne ſervira qu'à confirmer ce *jugement ſage, éclairé, déciſif*, digne de la perſonne qui l'a fait; & qui dans *la place* qu'elle ocupe & de la juſteſſe d'eſprit dont elle eſt, n'eſt point une perſonne à *palinodie*; mais tres-capable de vous la faire *chanter* de force, faute de l'avoir *chantée* d'amitié. Ne la connoiſſant pas, & pouvant vous douter qui elle eſt, vous deviez au moins vous exprimer en des termes plus reſpectueux ſur le *changement* que vous ſupoſez, mais qui n'eſt pas facile à croire, parce qu'elle eſt auſſi du beau caractére, c'eſt-à-dire d'une *ſageſſe*, d'une *probité*, d'une *équité* que rien *ne peut jamais* altérer, & qu'il lui faut pour *changer* de ſentiment, des raiſons autrement plauſibles, que ne ſont vos chétives *Obſervations*. En chantant la palinodie...

JE ſuis fort aiſe que *ces Remarques*, de votre aveu, ſoient les *principales* que vous *aiez faites* ſur mon Livre. C'eſt une preuve que vous Voila les principales Remarques...

[a] *Réponſe à l'Avertiſſement*, pag. 1. *vers la fin.*

n'en avez pas de meilleures; car si vous en aviez, vous n'auriez pas manqué de les produire. Ainsi, quoique vous fassiez desormais, j'ai tout l'air de me tenir en repos. Mais il n'est pas juste de laisser un si beau travail sans récompense. Pour vous paier de la peine & du coût de vos *Remarques principales* : docile à vos avis, Monsieur, j'aurai soin de *corriger* deux ou trois mots & quelques virgules, à quoi se réduit ce que vous avez écrit de meilleur ; & cela dans une *édition* qui se fera quand il sera tems. De *cartons*, je n'en mettrai point, puisqu'ils ne sont pas de votre goût ; & d'ailleurs, un seul que j'ai mis pag. 153. vous doit tenir lieu de tous les autres. Du reste, je ne me connois pas à retirer des mains du Libraire tous les Exemplaires d'une premiére *édition*, pour la suprimer & en faire une *nouvelle*. Si cela est arivé à d'autres de votre connoissance, il ne m'arivera point. En cas d'une seconde édition, on y mettra à l'ordinaire : Reveuë & *corrigée* par l'Auteur, &, peut-être, selon que je m'en aviserai, augmentée de plusieurs *Observations particulières*, qui font voir le ridicule de celles de Monsieur Mauriceau.

De le bien corriger...

Faire au plutôt une nouvelle édition..

Il faudroit trop de cartons...

Vous marquerez avoir été corrigée par moi...

FIN.

Approbation de Monsieur Lienard Docteur, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pour les Réponses de Monsieur Peu ancien Prevost & Juré de sa Compagnie, à l'Avertissement & aux Observations particulieres du Sieur Mauriceau.

SI l'Aprobation que nous avons donnée au premier Ouvrage de Monsieur Peu sur sa Pratique des Acouchemens, ne se soutenoit pas sufisamment d'elle-même par le propre mérite de ce qu'il a écrit : ce second Ouvrage nécessaire & bien-séant en Réponse aux Avertissemens obligeans & honêtes du Sieur Mauriceau, la justifieroit assez contre cet homme notre adversaire gratuit & volontaire, chagrin & soulevé de tout tems, à cause de sa qualité vénérable de Maître és Arts, contre tout ce qu'il y a de Docteurs en Médecine. Effectivement le Public juge équitable & desintéressé de tout ce qu'on lui donne en ces sortes d'ocasions, verra bien par la diférence de penser & d'écrire de ces deux personnes; que s'il y a beaucoup de passion, de bouffissure & d'injustice d'un côté, il y a beaucoup de modération, de modestie & de vérité de l'autre; Que pour des injures outrageantes, de médisantes noirceurs, de calomnieuses invectives, & des reproches vains & frivoles, dont ces prétendus Avertissement & Obsérvations particulieres se trouvent pleins : on n'opose qu'une raillerie fine, délicate & honête, des faits véritables, une doctrine & une érudition à l'épreuve de tout dans les choses de la Profession dont il s'agit; en un mot des pensées justes, & des termes propres & forts pour les bien rendre. De sorte que si celui qui y a donné lieu, peut se justifier le moins du monde auprés des honêtes gens, de ses maniéres dures & de ses airs de fierté dans tout ce qu'il a écrit; c'est seulement d'avoir fait valoir par-là le talent & le savoir-faire de Monsieur Peu, de l'avoir obligé contre son inclination douce & modeste de faire sentir en y répondant autant de politesse, d'enjoüement & d'indifférence, que son adversaire a de rudesse, d'emporte-

ment, & de vrai-deſſein prémédité de tout critiquer & de ne rien trouver de bon dans Monſieur Peu. Ce qui reſte donc à faire préſentement au dernier, ſuivant le ſentiment & le conſeil de ce qu'il y a jamais eu de plus grand en Médecine auprés du plus grand Roi du monde, eſt d'en demeurer là dans la ſuite contre un homme naturellement fier, & peu content, pour ne pas dire plus, des Chirurgiens Acoucheurs ſes confréres, pour le moins auſſi habiles & auſſi expérimentez que lui. A Paris ce 3. Decembre 1694.

LIENARD.

Aprobation de Monſieur Goüel.

QUand on a aprouvé le Livre de Monſieur Peu on n'a fait en cela que lui rendre juſtice, aprés avoir connu du mérite de l'Ouvrage, dont on doit étre d'autant plus convaincu, que Monſieur le Premier Médecin n'auroit pas permis que ſon nom parut à la tête d'un Livre rempli d'une méchante doctrine. C'eſt le témoignage que je rends derechef audit Ouvrage, auſſi-bien qu'à cette Réponſe, par laquelle Monſieur Peu, ſans aucune préſomption & avec une modeſtie qu'on ne ſauroit trop loüer, rend compte d'une doctrine confirmée par autant d'expériences qu'il a fait d'opérations dans la Pratique des Acouchemens, qu'il éxerce depuis tant d'années avec beaucoup de réputation. FAIT à Paris ce 29. Decembre 1694.

GOÜEL.

REPONSE
A L'AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT de M. Mauriceau.

JE travaille à donner incessamment une quatriéme édition de mon Livre des Maladies des femmes grosses & accouchées, *que j'ay augmenté de beaucoup de préceptes tres-considérables, & de plusieurs nouvelles figures, qui luy donneront une bien plus grande perfection qu'il n'avoit pas dans les trois précédentes éditions. Et comme plusieurs Libraires de Lyon, avec lesquels je suis à present en instance ont depuis peu, par une pure avidité d'un injuste gain, contrefait furtivement ledit Livre, sur ces mêmes précédentes éditions, qui sont bien moins parfaites que cette quatriéme, que je vais donner au public, j'ai cru que je luy rendrois service en luy donnant le present Avertissement; auquel j'ajoûte encore que j'ay lû & examiné le Livre nouveau qui vient de paroître sous le titre de* La Pratique des Accouchemens.

MONSIEUR Mauriceau mon Confrére vient de donner au Public un Livre d'*Observations*, où il a grossi sur tout son *Avertissement* d'injures atroces contre moi.

Voici ce que quelques-uns de mes amis & moi avons pensé d'abord en le lisant de compagnie. Nous avons crû qu'il servira à faire naître la curiosité de voir le Livre de *la Pratique des Accouchemens*; que ceux, qui commenceront de le lire, ne seront pas fâchez d'en continuer la lecture jusqu'au bout; que le lisant, ils rendront justice à l'Auteur du Livre contre les calomnies de l'Avertisseur; & qu'ainsi je serai suffisamment vangé de l'*Avertissement* par l'*Avertissement* même. Ce jugement de personnes calmes & moderées conforme à mon inclination, m'avoit aisément déterminé à ne répondre à cét écrit diffamatoire que par mon silence.

D'autres de mes amis, plus sensibles, pour ainsi dire, à mes intérêts que moi-même, outrez de la maniere odieuse dont j'y suis traité, ne parloient pas moins que de me faire faire raison par les voies de droit; ne voyant rien ni dans moi ni dans mon Ouvrage, qui dût me rendre indigne de la protection des Loix.

Le plus grand nombre, & dont j'ai suivi l'esprit, ont trouvé comme un juste tempérament, qui réünît ensemble, & le mépris qu'on doit faire d'injures dites sans fondement, & le soin que l'on doit prendre de sa réputation attaquée dans un point capital.

J'opose donc un simple *Avertissement* à celui de mon Confrére; mais un *Avertissement* où j'espere garder autant de flegme & de modération, qu'il paroit de bile & d'emportement dans le sien.

Un homme sage, éclairé, décisif, en place pour en juger, a dit qu'il le *trouvoit plein de trois choses: 1. d'une envie qui va jusqu'à la*

rage : 2. d'une insolence, qui mérite punition : 3. d'une présomption, qui sent les Petites-Maisons. Pour moi, qui suis partie intéressée, je n'en dirai rien d'aussi fort ; mais je me trouverai bien soutenu d'un jugement, qui, de la personne dont il est, pourroit seul me tenir lieu d'une juste & ample défense. L'Auteur de l'Avertissement m'a assez peu ménagé pour me mettre en droit d'user avec lui de représailles, & de ne trouver rien de trop vif. Mais je ne puis ni ne veux point sortir de mon caractére : j'irai plus doucement avec lui.

Voici en général quel est mon sentiment sur ce Livre. Il m'a paru que c'estoit l'ouvrage de trois personnes diférentes ; car outre le style naturel du Chirurgien sous le nom duquel il paroist, on y reconnoist encore celui d'un Prédicateur zélé, & l'éloquence affectée d'un Médecin.

Je ne saurois croire qu'il ait *lû & examiné avec attention*, comme il dit, *le Livre nouveau qui vient de paroitre sous le titre de la* PRATIQUE DES ACOUCHEMENS. Car, éclairé comme il est, il auroit deviné plus juste ; il auroit reconnu un *stile* égal dans un *stile* unique ; & n'auroit pas raporté à *trois personnes diférentes* ce qui ne part constamment que d'un seul & même principe. Autrefois je m'étois promis de la bonté de quelques amis illustres dans la Médecine, qu'ils m'acorderoient de retoucher mon écrit. Mais l'aiant ébauché d'avance du mieux qu'il a été possible, pour leur épargner la plus grosse peine : ils l'ont trouvé suffisamment en état pour être imprimé ; & , à peu de choses prés où ils m'ont aidé de leurs lumiéres, dont j'ai profité avec la soumission que je dois à leur jugement : au lieu de la censure que j'atendois, ils n'ont fait que l'honorer de leur aprobation.

Mais en attendant que je communique au public toutes les Remarques particuliéres que j'ai fait sur ce Livre, afin d'en faire connoître la mauvaise doctrine & toutes les dangereuses erreurs qui y sont contenuës, ce que je ne manquerai de faire, Dieu aidant, aussi-tôt que j'aurai achevé de

Non que je veüille pour cela les rendre responsables des défauts du Livre, je les prens tous sur moi seul. Mais pourtant, ce qu'ils en ont pensé, ce qu'ils en ont écrit, aprés l'avoir lû ; ce que beaucoup d'autres en disent encore tous les jours, ce que j'en sais moi-même sur quelques lumiéres que l'expérience m'a données (car encore ne faut-il pas que mon Confrére, qui le prend d'un ton d'Oracle, s'imagine qu'il n'y ait de science des Acouchemens que chez lui : hé pourquoi n'y en auroit-il point ailleurs ?) tout cela, dis-je, fait que j'atens dans une grande tranquilité *les Remarques particuliéres*

faire imprimer la quatriéme édition de mon Livre des Maladies des femmes groſſes & accouchées *que je viens de promettre, je croy que je puis dire ſans me tromper, que je n'ai jamais vû d'Auteur ſi bien nommé que celuilà, qui par une fatalité qui luy eſt originairement annexée, a toûjours porté* Omen in nomine.

que l'on promet dans un certain tems qui n'eſt pas trop déterminé, puiſqu'il y a des procés à finir, & l'*edition* d'un Livre à *achever* auparavant. Ce dont je me plains ſur cét endroit : c'eſt que ſur la foi trop incertaine d'une promeſſe ſi vague, on ne laiſſe pas toûjours par avance d'eſſaier de décrediter un Livre, & de lui attribuer une *mauvaiſe doctrine* & de *dangereuſes erreurs*. c'eſt-à-dire que ce qu'il faudroit mettre pour Concluſion dans une Critique d'un juſte volume aprés une conviction manifeſte d'erreur en des matiéres d'importance : on en fait la Préface d'un Livre, dont on ne ſait point trop s'il verra le jour ; & l'on décrie de ſon autorité privée, un petit Ouvrage qui ſemble être aſſez du goût public. Certainement on a cru voir là-dedans un peu d'envie & de jalouſie.

Mais pourquoi de la jalouſie contre ceux pour qui l'on a du mépris ? Vous n'avez *jamais vû*, Monſieur, *d'Auteur ſi bien nommé que* moi, *qui par une fatalité qui* m'eſt *originairement annexée*, ai *toûjours porté*, dites-vous, *omen in nomine*, parce que je m'apelle Peu. N'atendez pas que je me choque d'une petite note grammaticale, d'un jeu d'écolier, ni que je prenne cette équivoque pour injure. Je veux que je m'apelle ce que je ſuis. Je le dis quelquefois moi-même de moi-même avec ſincérité. Mais peut-être, ce qui ſied bien dans ma bouche, ne ſied-il pas tout-à-fait ſi bien dans la vôtre ; & qu'autant qu'il marque de modeſtie dans moi, qui n'en ſaurois trop avoir : autant il marque de préſomption dans vous, qui n'en avez que trop au jugement de bien des gens ; Et ſi quelqu'un pouvoit en douter ſur votre maniere d'écrire, qui en eſt un ſeur garant, je le prierois de conſulter le premier feuillet de votre Livre d'Obſervations, où vous portez en racourci ſur votre viſage l'air de fierté répandu dans votre Ecrit. Auſſi puis-je bien vous dire que je ſuis tout conſolé de mon *nom* ſur votre portrait.

Pour ce qui eſt de ſon Ouvrage, comme il le ſoumet aux judicieuſes

Il eſt vray, comme vous le dites, que je me ſoumets aux *judicieuſes réfléxions de Meſſieurs les Docteurs en Médecine* : car j'honore leur ju-

réflexions de Messieurs les Docteurs en Médecine, & qu'il dit en sa Préface que ses Confréres luy feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur censure, *je laisse à ces Messieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira.*

gement ; il ne m'est pas indiférent comme à vous qui en parlez d'un ton de mépris : *Je laisse à ces Messieurs les Docteurs*, &c. Et je suis fort éloigné de traiter une si célébre Faculté, comme vous faites, dans un tems sur tout où elle voit pour l'accroissement de sa gloire, ses plus rares vertus dans le plus haut poste en la Personne de Monsieur le Premier Médecin ; Personne dont vous auriez dû respecter le Nom qui me couvre ; Vous qui devez vous souvenir avec combien de sufisance vous avez autrefois * compté sur le nom qui vous couvroit.

Il est vray encore que j'ai dit dans la Préface du Livre, que, MESSIEURS MES CONFRERES (car je leur parle avec ce titre de civilité, que vous avez retranché, & qu'il est bon qu'on sache que je leur donne) ME FERONT BEAUCOUP D'HONNEUR DE LE JUGER DIGNE DE LEUR CENSURE. Vous deviez seulement vous souvenir que j'ajoûte, MAIS CENSURE AMIE ET CORDIALE. Vous l'avez bien voulu oublier, parce qu'elle n'est pas de votre goût, & que l'échantillon que vous donnez ici de la vôtre, loin d'avoir quelque teinture de cordialité, n'est détrempé que d'amertume & de fiel. Mais je n'en reçois point de la sorte ; & tant que vous le prendrez sur ce ton, ce ne sera point pour vous, Monsieur, que je l'aurai pris sur un ton modeste dans ces paroles de ma Préface que vous citez.

Mais pour moi qui ai toute ma vie fait profession de ne pas déguiser mes sentimens, je déclare ingénûment, que si l'on vouloit tirer quelque utilité de son Livre, on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif, en l'intitulant La Mauvaise Pratique des Acouchemens.

Le public & moi vous sommes bien obligez de *l'ingénuité* avec laquelle vous *déclarez* cet admirable *sentiment*, *Que si l'on vouloit tirer quelque utilité de* mon *Livre, on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif, en l'intitulant* : LA MAUVAISE PRATIQUE DES ACOUCHEMENS. Tout beau, Monsieur ; vous n'y pensez pas, car c'est comme si je m'avisois de vouloir intituler le vôtre : *Méchantes Observations*, &c. dont chacun dans sa Profession peut enfanter des volumes en peu de tems. M'en croiroit on sur ma parole ? Et vous, Monsieur, le voudriez-vous ? Pourquoi vous en croiroit-on plûtôt sur la vôtre à mon égard ? Et de quelle

* *V. l'Epître du Tr. des Mal. derniere edit.*

autorité eſtes-vous donc revétu plus qu'un autre, pour condamner ainſi ſouverainement d'avance, ce que d'autres, qui vous valent & au delà, ont aprouvé ?

Mais encore n'y auroit-il rien dans ce Livre à quoi vous pûſſiez faire grace ? Et ſupoſé qu'il y eût dans ma maniere de pratiquer, des choſes où je ne faſſe pas à ſuivre ſelon vous ; n'y en auroit-il point d'autres dans leſquelles j'eûſſe le bonheur de me trouver conforme à vous ? Si cela eſt : c'eſt fait de votre Livre & du mien. Car aprés une condamnation ſi générale, il faudra paſſer ce *mauvais* titre ou ce titre de *mauvais* ; il faudra, dis-je, le paſſer du mien au vôtre. Retranchons donc, s'il vous plaiſt, pour votre honneur & pour le mien, *un mot* trop *ſignificatif* ; & attendons d'un jugement plus deſintéreſſé à qui des deux il convient mieux, de vous ou de moi.

Cette epithéte ſerviroit comme de Gardefou, pour empêcher les jeunes Chirurgiens & les Sages femmes, de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuſes, que ceux qui ſont connoiſſans en l'art, pourront remarquer auſſi facilement que moi en liſant ce Livre, où ils ne trouveront pas ſi je ne me trompe le Sat bene, *que l'Auteur a pris pour ſa deviſe.*

Les *jeunes Chirurgiens ni les Sages-femmes* ne prendront point de *Gardefou* de votre main, pour les *empêcher de tomber* à mon ocaſion *dans beaucoup d'erreurs pernicieuſes* ; parce qu'ils ſavent aſſez la plûpart que j'ai pardevers moi quelques années d'experience plus que vous, & que ſi j'étois d'humeur à parler un langage impérieux comme vous, je pourois emploier à votre égard ces paroles qui vous ſont familiéres à l'égard des autres : *je veux bien qu'il ſçache*, &c. *Qu'il aprenne de moi*, &c. *Qu'il liſe ateutivement mon Livre*, &c.

Une preuve que vous n'avez pas lû le mien avec toute l'atention que vous dites : c'eſt que vous n'en avez pas même compris la premiére page. Je n'ai point *pris pour* ma *deviſe le* Sat bene, comme vous l'écrivez. Il faudroit être vous pour cela. Vous étes ſi acoûtumé à prendre de la vanité pour vous-même, que vous en voulez faire prendre aux autres malgré eux. Le Libraire ſelon ſa coutume a voulu remplir un vuide dans ſon titre, pour lui donner plus de grace. Il y avoit mis ces deux mots : Nec temere, nec timide. J'y ai entrevû je ne ſai quoi qui ſent l'eſtime de ſoi-même. Je les ai fait ſuprimer pour

en mettre deux autres mieux assortis à mon caractére. SAT CITO, SI SAT BENE; Pour dire, Que si l'on me veut faire une espéce de reproche d'avoir écrit si tard, aprés avoir pratiqué de si bonne heure, je serai toûjours trop content si l'on trouve que j'aie assez réüssi. Mais j'en laisse le jugement aux autres. La devise ainsi rétablie en son entier, écarte loin l'idée d'un homme sufisant, qui s'aplaudit & qui s'admire; qu'on auroit pu former de moi à ne lire que votre *Avertissement*, & qu'on n'aura plus lieu d'en former dés qu'on aura lû cet endroit du mien.

Mais puisque nous en sommes sur les Devises: que doit-on penser de la vôtre; de ce joli, ME SOL NON UMBRA REGIT, & plus naturellement encore dans la premiere edition, ME SOL, ALIOS UMBRA REGIT? O prodige de fierté! Un homme, dans son avénement, pour-ainsi-dire, à la Pratique des Acouchemens, s'attribuer toute la lumiere, & ne laisser que *l'ombre* pour guide à ceux qui l'ont devancé, qui ont blanchi dans la Profession, qui sont dans le plus beau de leur course, &, si j'ose ainsi parler, dans le midi de leur experience! Tels étoient, Monsieur, en 1668. plusieurs de vos bons Confréres quand votre fanfaronne estampe a paru la premiere fois.

C'est pourquoi je veux bien qu'il sçache que ce seroit pour moi une complaisance criminelle, d'en supporter tous les defauts comme il le demande. Il y en a qui sont d'une trop dangereuse conséquence, pour ne pas les découvrir au public, afin d'empêcher qu'il ne soit trompé, sous le specieux prétexte de trois ou quatre prétenduës Approbations de Doyens & Docteurs

EN demandant au LECTEUR POUR RÉCOMPENSE DE MON TRAVAIL, LA FAVEUR D'EN AGRE'ER LA MATIERE ET D'EN SUPORTER LES DEFAUTS, je n'ai point prétendu qu'il vous en coutât cette *complaisance*, qui passe pour un *crime* chez vous, dont le naturel n'est point d'être complaisant. J'ai voulu simplement captiver la bienveillance de ceux qui me feroient l'honneur de lire l'Ouvrage, sans toucher à leur jugement ni violer la liberté de leurs suffrages. Vous ne voulez point vous laisser captiver. A vous permis. Demeurez libre; ou même déchaînez-vous à votre gré contre *trois ou quatre Aprobations de Doiens & Docteurs en Médecine*, qui mériteroient pourtant bien qu'un homme comme vous se ménageât

en Médecine, qui pouvoient faire un meilleur uſage de leur Rhétorique.

mieux avec eux. Ils ont agi par ordre d'un Corps capable de ſe faire raiſon de votre procédé, quand vous aurez comblé la meſure, & qu'il vous jugera ſuffiſamment digne de ſa colére.

Que prétendez-vous dire, quand vous qualifiez leurs *Aprobations*, de *prétenduës Aprobations ?* Elles ſont vraies *Aprobations*, obtenuës dans toutes les formes, ſur une Commiſſion expreſſe de la Faculté de Médecine pour l'examen du Livre, ſuivies de ſon Conſentement pour qu'il ſoit donné au public. Si c'eſt que vous ſoiez fâché de n'en avoir pas obtenu autant pour mettre à la tête de vos ouvrages : Eſt-ce ma faute ? Conſolez-vous. A la vérité, c'eſt une gloire qui vous manque, & qui peut tenir au cœur d'un homme, quand il paſſe dans l'eſprit du monde, pour en être des plus jaloux.

L'Approbation de deux de ces Meſſieurs doit eſtre ſuſpecte au public, puiſque cét Auteur en la page 500. de ſon Livre, déclare qu'ils ſont ſes bons amis.

Eſt-ce être bien raiſonnable, que d'en vouloir rendre deux *ſuſpectes au public*, parce qu'elles *ſont de mes amis ?* Que n'y avez-vous joint la troiſiéme ? Elle eſt d'un homme qui me fait l'honneur de m'aimer comme les autres. Croiez-vous que j'euſſe pu trouver aiſément des ennemis ailleurs que chez vous, moi qui m'étudie à ne faire mal à perſonne ? J'ai peut-être le malheur d'en avoir, mais j'ai la conſolation d'en connoître peu. Au reſte, vous qui parlez, avez-vous été chercher vos ennemis pour faire lire votre Ouvrage ? Et vos *Aprobations*, de qui ſont-elles ? Vous ſeriez fâché pour plus d'une raiſon qu'elles ne fuſſent pas de vos amis.

Toutes les miennes me ſont honorables. Deux entre autres font l'éloge du Livre fort au long. C'eſt le gage précieux de l'amitié de deux perſonnes de mérite, que rien n'a forcé de ma part à me le donner. La modeſtie me défend de mettre trop dans ſon jour la vérité de ce fait. Que ne puis-je le mériter, cet éloge, autant à proportion que je l'ai peu recherché ! Mais, j'en ai rougi ; & je l'aurois retranché, s'il n'avoit tenu qu'à moi. Si ces loüanges vous font mal à la tête, j'aime aſſez votre ſanté pour conſentir qu'on les ſuprime. Je perdrai ſans regret ce que je n'ai jamais cru m'apartenir. Je veux bien

qu'on les oublie en ce qu'elles me touchent, qu'on les réduise à mon égard aux termes d'aprobations pures & simples, & qu'elles ne restent en leur entier que pour la gloire de ceux qui les ont dressées. Car aprés tout, on en trouve le plan d'assez bon goût.

Je me suis figuré ce Livre ainsi qu'un de ces Médecins se l'est représenté comme le Parterre d'un Jardin. J'en ai examiné toute la structure. Je l'ai trouvée mal ordonnée ; & en entrant dans ce prétendu Parterre, au lieu de fleurs d'une beauté éclatante *& d'une suave odeur, j'y ai trouvé beaucoup de funestes plantes d'une odeur empestée, & quantité de broussailles qui ne sont bonnes qu'à jetter au feu. J'y ai vû la charité blessée en plusieurs endroits.*

Peut être celui de ce *Parterre* où vous n'entrez que pour y mettre la confusion, n'est-il pas d'un goût si mauvais que vous le faites. On en peut voir un racourci à la fin de mon premier Chapitre, où, quoi que je m'excuse sur ce qu'*on ne trouvera pas tout l'art possible dans l'économie des matieres*, on y verra pourtant un certain ordre assez suivi, qui est l'abrégé de celui qui regne dans le reste de l'Ouvrage.

Vous avez *vû*, dites-vous, dans ce *Parterre la charité blessée en plusieurs endroits.* Que ne les avez-vous marquez, ces endroits, par une légende de chiffres ? Ce reproche vous sied-il bien dans un Avertissement, où, pour ne rien dire du reste, vous faites de moi un *horrible meurtrier ?* Je vous admire de parler de *charité blessée*, Vous qui dans votre *Traité des Maladies*, &c. ne ménagez quand il vous plaist ni réputation, ni pudeur, ni mœurs, ni particuliers, ni Corps, ni sacré, ni profane. Qu'on prenne pour exemple votre Chapitre 33. du second Livre de votre troisiéme édition où vous traitez si chretiénement un Auteur deja mort, ou plutôt où vous agissez avec une passion dont vous êtes si peu le maitre, que tout mort qu'il est & que vous le reconnoissez, vous ne laissez pas de lui dire de votre ton magistral: *Qu'il lise atentivement mon Livre, & qu'il considére bien ce que j'ai dit dans tout le Chap.* 31. &c. *C'est l'avertissement le plus charitable que je lui puisse donner.* Comme si ce n'étoit pas assez pour satisfaire votre vanité, que de citer en vingt endroits au tribunal de votre doctrine tous les vivans, sans y apeller encore les morts. Celui dont je parle avoit-il besoin d'un tel avis ? & n'auriez-vous pas mieux fait d'épargner la mémoire d'un homme qui n'est plus en état de se défendre, que de le charger de *pauvreté*, d'i-

gnorance, de *ridiculité*, d'*effronterie*, de *témérité*, & de quelque chose de pis dans l'histoire de 1675. J'ai relevé avec sujet quelque chose de lui en parlant du *Méconium* (pages 174 & 175.) Si l'on me fait la justice de conferer cet endroit avec le vôtre, on verra qui de nous deux a blessé la charité.

L'endroit peut-être le plus fort de tout mon Livre, est celui du Tirefête (*Liv. 2. ch. 4.*) Des personnes qui se connoissent en plus d'une chose, l'ont lû & relû; & même exprés pour vous faire justice, pour examiner par quel endroit j'ai pu m'attirer de vous tant de douceurs. On est convenu que si j'ai pris les intérêts de la vérité avec force, & si j'ai suivi la belle Maxime de Fernel que vous citez: au moins ne suis-je point sorti des bornes d'un écrivain modéré, ni je n'ai point violé ce respect de bienséance qu'on se doit d'Auteur à Auteur. Ce qu'il y a de certain d'ailleurs, c'est qu'on ne trouvera point dans mon Ecrit ni traits, ni mots, ni représentations lascives mises de gayeté de cœur, qui intéressent la *Charité* en corrompant la pureté des mœurs. Ce qui a fait dire à des gens, Que si vous avez mis la *Charité* en estampe à l'entrée de votre *Traité*, c'est peut-être par un remords & comme en réparation de l'avoir assez bannie du corps de l'ouvrage.

Je n'y ai pas trouvé, comme dit cét Approbateur, cette Physique la plus recherchée, l'Anatomie la plus nouvelle, la Médecine la plus curieuse, la Morale la plus exacte, ni la Religion & les Sacremens traitez avec dignité. *Car à l'égard de* l'Anatomie la plus nouvelle, *il n'est pas vrai, comme il le dit en la page* 37. que les vaisseaux du Placenta

Quand il n'y auroit dans tout mon Livre que le seul récit Anatomique de feu Monsieur Emmerez (dont toute la gloire à la vérité le regarde seul): c'en est de reste pour justifier aux termes de l'Aprobation, qu'il y *paroit de l'Anatomie la plus nouvelle*. Il n'est pas besoin pour cela que tout ce qui s'y lit sur cette matiére soit dans le goût nouveau. Pour un homme qui criez si fort, vous deviez bien choisir quelque chose de plus considérable à me reprocher, que ce que j'ai écrit des vaisseaux umbilicaux. Est-il possible que ce Livre qui n'est *bon qu'à jetter au feu*, ne vous ait rien fourni de plus erroné, qu'un point reçu par les anciens Anatomistes, encore admis de quelques modernes, dont le contraire n'est point tellement connu par *les moin-*

ſe réüniſſent pour ſe terminer enfin en deux veines & deux artéres, & compoſer ce corps que nous appellons le Cordon : *Les moindres apprentifs en l'Anatomie ſçavent bien qu'il n'y a qu'une ſeule veine & deux artéres dans ce Cordon, & que l'os* ſacrum *& ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'acouchement pour le paſſage de l'enfant, comme il l'aſſure poſitivement dans les pages* 164. *&* 185.

Pour la Morale, la Religion, & les Sacremens, *ils y ſont traitez avec indignité, comme il paroiſt par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans, que cét Auteur a témérairement maſſacrez en les tirant vivans avec des crochets, ſous le ſpécieux, mais mauvais prétexte, qu'il doute, comme il dit en la page* 368. *de la validité du baptême d'un enfant que l'on auroit effectivement ondoyé ſur la tête qui ſe préſente à découvert au paſſage dans le temps de l'acouchement.*

dres aprentifs, qu'il ne ſoit encore en conteſtation chez de grands Maîtres ; au pis aller, une minutie, un rien de nulle conſéquence pour *la Pratique des Acouchemens*. Pourtant, pour apaiſer un peu votre bile, on marquera la diverſité des ſentimens ſur ce point dans une ſeconde édition.

Mais à l'égard de ce que j'ai dit dans les pages 184. & 185. des *os des hanches*, qu'ils *s'écartent quelquefois extraordinairement* dans le travail : c'eſt un fait rare, mais conſtant, dont je ſuis un meilleur témoin, que vous ne le pouvez eſtre du contraire ; puiſque je parle pour l'avoir vû. Si vous l'ignorez : daignez l'aprendre & ſoumettez-vous une fois en votre vie à reconnoître que vous ne ſavez pas encore tout dans votre Profeſſion. *Itaque*, pour me ſervir de vos galantes maniéres, *ne pudeat qua neſcieris te velle doceri.*

Vous me citerez, & inceſſamment (ou vous n'étes pas homme de parole) les endroits précis & poſitifs où j'ai traité ſelon vous *avec indignité la Morale, la Religion, & les Sacremens*. Je vous défie d'en trouver un ſeul. J'y ai pris garde de trop prés, & ſuis là deſſus d'une bien autre délicateſſe que vous. Car pour ce qui eſt du tour oblique & pris de loin, que vous maudiez pour y réuſſir, en m'imputant *un grand nombre* d'*horribles* prétendus *meurtres de pauvres enfans témérairement maſſacrez*, je vous crains ſi peu ſur ce point, de tout votre Avertiſſemeut le plus impoſteur, que je ne renvoie le Lecteur pour ma défenſe, qu'aux mêmes endroits que vous emploiez contre moi dans votre acuſation. Je ſuis ſi éloigné de *traiter indignement la Religion* dans tous ces endroits, qu'elle y eſt au contraire le premier motif & comme la régle de ma conduite tant dans les faits que j'y raporte, que pour le ſtile dont je m'y ſers.

Le *doute de la validité du Baptême d'un enfant ondoié* au ventre de ſa mére en travail, n'eſt pas la ſeule raiſon, comme vous ſemblez l'inſinuer ; de me ſervir de crochet pour le tirer. Elle eſt une des principales. En voici d'autres qui s'y trouvent jointes du plus ou du moins dans les difici-

les travaux ; ſouvent l'impoſſibilité de ſecourir autremeut la mere ; Quelquefois celle d'ondoier ſeuremeut l'enfant, dont le ſalut riſque par néceſſité faute d'être ſecouru avec péril ; La créance ou les juſtes ſoupçons qu'il eſt mort ; L'aſcendant des Supérieurs ſoit Eccleſiaſtiques ſoit Laïques, qui dans ces rencontres m'ont invité à ſuivre les connoiſſances de mon art, & à me repoſer ſur la droiture de mes intentions dans une matiére épineuſe & indéciſe ; La vûë prochaine du peril ; La diſette d'autre inſtrument, la main n'y pouvant rien ſeule, & le *Tire-tête* n'étant capable que d'y porter à l'enfant le coup d'une mort certaine. Toutes ces raiſons de charité, d'équité, de compaſſion, de religion, de profeſſion, de déférence aux lumiéres d'autrui qui n'auroient gueres de pouvoir ſur votre eſprit, peuvent beaucoup ſur le mien, & me mettent à couvert, ſi je ne me trompe, du crime de *meurtre* que vous m'atribuez ſi gratuitement, & contre vos propres intérêts.

*L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres * dans les pages 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450. 601. & en beaucoup d'autres, & connoître en même temps, que cette doctrine n'eſt pas moins pernicieuſe pour la Religion que pour l'Etat.*

En éfet, n'avez-vous point de honte de m'imputer comme d'*horribles meurtres* d'avoir tiré des *enfans vivans* qui ont reçu un Baptême dans toutes les formes, dont ils auroient été privez ſans cela : Vous, qui ſoutenez ouvertement que pour ſauver la vie à la mere, on peut ſacrifier celle des enfans, dût-on les tirer *par morceaux ?* auriez-vous le mot à repliquer, ſi je vous diſois qu'en cela j'aurois agi dans vos principes ? Vous qui fourniſſez, pour ſortir d'affaire dans ces pas gliſſans, un inſtrument homicide, votre infortuné *Tire-tête* (puiſque vous voulez qu'il ſoit vôtre) qui ne peut que tuer infailliblement ? De bonne foi, ſi j'allois examiner combien d'enfans ont perdu la vie en paſſant par cette funeſte épreuve..... Mais, non : il me ſeroit impoſſible d'en tenir le nombre ; puiſque tous les enfans du monde y paſſeroient, que nul d'eux n'y pouroit ſurvivre pour en reprocher l'impitoiable dureté. Croiez-vous être plus à couvert devant Dieu, parce que les vôtres demeurent dans un éternel ſilence, qui aide à mettre en oubli devant les hommes l'attentat de votre inſtrument : ou que

* *Vous verrez dans la page 356. comme il appelle ces meurtres en s'applaudiſſant des coups de Maître.*

je ſois moi plus coupable, parce que les miens annoncent leur vie par leurs cris, qui en demandent une meilleure & qui l'obtiennent ? Hélas ! ceux que j'ai ſauvez peut-être me comblent de bénédictions, pendant que vous me chargez d'injures ; & je n'ai que trop de leur interceſſion, pour m'abſoudre des prétendus crimes, dont vous cherchez à me noircir.

Vous avez ſenti le coup que j'ai porté au *Tire-tête* dans le Chapitre que j'en ai fait. Vous y voiez mal-traitée, non *la religion*, mais la morale cenſurable de la page 348. de votre troiſiéme édition. Vous tâchez à récriminer contre moi. Vous n'y réüſſirez pas. Tout bien examiné, j'eſpére paſſer dans l'eſprit d'un Lecteur judicieux, pour le défenſeur de la vie de ceux dont vous me faites le *meurtrier*. Témoin de ma modération en votre endroit, il ſe récrîra contre vous ; & ce que vous avez dreſſé contre mon honneur, retombera ſur vous, & ne ſervira qu'à vous couvrir de confuſion.

C'eſt la moindre choſe qui vous en puiſſe arriver. Car ſi j'avois recours (peut-être l'aurai-je) à ces Magiſtrats dont chacun connoît l'équité, dont vous avez à vous louër de l'indulgence, aprés les infames repréſentations, les expreſſions impudiques, & les petites inſtructions indirectes de libertinage qui ſe trouvent ſur tout dans la troiſiéme édition de votre *Traité* : j'obtiendrois ſans doute contre vous une réparation autentique, & peut-être même vous atirerois-je ceux que vous eſſaiez de ſoulever contre moi, qui m'ont honoré déja de leur protection dans d'autres rencontres.

C'eſt pourquoy, videant Conſules ne quid detrimenti Reſpublica patiatur. *Les Magiſtrats doivent empêcher qu'on n'introduiſe de ſi dangereuſes maximes.*

A LA ſortie du *Parterre*, ce n'eſt pas la peine de me mettre avec vous à la *table* du *Feſtin* depuis que vous en avez empoiſonné les mets, en y répandant le poiſon groſſier de vos calomnies. Celui qui avoit dreſſé ce *feſtin* fort proprement, & dont on connoît le goût dans le monde pour être plus fin que le vôtre, trouvera toûjours chez vous-même de quoi faire un contrepoiſon à vos frais, s'il juge à propos d'en prendre la peine.

Aprés avoir examiné le Parterre de cet Approbateur, je me ſuis auſſi figuré ce Livre comme la table d'un feſtin, ainſi que l'Approbateur ſuivant ſe le repréſente. Mais comme j'ai aſſurément un autre goût que luy en cet-

te matiére ; loin d'en trouver tous les mets auſſi exquis qu'il ſe les imagine, ils m'ont paru pour la pluſpart abominables, & capables d'empoiſonner ceux qui n'en connoiſſant pas ſi bien que moy la mauvaiſe qualité, s'en voudroient ſervir ; ce qui me donne lieu de croire que ces Meſſieurs les Approbateurs ne ſe ſont pas ſouvenus en cette occaſion de ce ſage & pieux conſeil de Fernel *leur confrére* : Levibus in rebus falſis interdum aſſentiri aut connivere nihil fraudi eſt : at verò in ſeriis & gravibus quæ tanti ſunt ad hominum ſalutem momenti, in primis doloſum, omninoque veritas in lucem fidenter proferenda. *En choſes de petite conſequence, il n'y a quelquefois pas grand mal de ſouſcrire & de conniver à quelques légéres erreurs : mais c'eſt une grande fraude, quand la choſe eſt auſſi importante à la vie des hommes, qu'eſt celle-ci, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifeſtement la vérité.*

Pour ce qui eſt de la ſuccincte Approbation que le Chirurgien Accoucheur a donnée à ce même Livre, en diſant ſimplement que ceux qui ſe dévouëront à cét utile employ, y trouveront la vraye Méthode pour le pratiquer habilement ; *il eſt bon que le public ſoit averti que je ne ſuis pas de ce ſentiment.*

Un mot ſur la préſence de votre eſprit, quand vous apellez *ſuccincte* la principale de mes Aprobations, qui eſt celle de la perſonne députée par Monſeigneur le Chancelier duquel chacun dit que vous n'avez guéres reſpecté le choix, & qu'en cela même vous courrez riſque de lui déplaire. Elle eſt *ſuccincte* cette *Aprobation.* Mais les plus *ſuccinctes* ne ſont pas les moindres. Autrement celles de votre Livre, qui ne ſont que de quatre lignes, ne ſeroient pas des meilleures. Elle eſt *ſuccincte*, & ne laiſſe pas de tout dire dans ſa courte *ſimplicité* : puiſqu'elle dit, Que les curieux trouveront de quoi se contenter, et les personnes qui se dévoûront a cet utile & important employ (des Acouchemens) la vraie methode pour le pratiquer habilement. Aprés tout (cela ſoit dit ſans vanité de ma part, qui ne méritois aucune approbation) toutes les vôtres n'en ont jamais tant dit en faveur de votre Livre, que celle-ci ſeule en dit en faveur du mien. Il ne faut pour cela que des yeux, & lire.

Cependant ſi ce nouvel Autheur & ſes Aprobateurs veulent bien lire avec attention les inſtructions que j'ai cy-devant donné au public, & celles que je

Que vous étes vain, encore un coup, & que vous avez le cerveau bleſſé de l'opinion de votre propre mérite : de vous préférer ainſi à tout le monde, & d'apeller vos Maîtres à vos *inſtructions,* comme ſi vous aviez l'*Auteur & ſes Aprobateurs* ſous votre férule. Guillemeau votre bon ami, que d'habiles gens diſent vous avoir été

luy donne encore dans le preſent Livre d'Obſervations, ils y apprendront beaucoup de choſes qu'ils ignorent. Itaque ne pudeat, quæ neſcieris te velle doceri.

Car il me ſemble qu'aprés avoir travaillé avec quelque ſuccés à perfectionner l'art dont je fais une profeſſion particuliére depuis un ſi long-temps, comme l'ont aſſez témoigné la plûpart des étrangers, qui ont traduit mon Ouvrage en leur Langue, je puis bien ſans trop de vanité, ſelon la Morale de Plutarque, me ſervir des paroles que Ciceron diſoit à ſon fils, au premier Livre de ſes Offices: Quoniam in eo ſtudio ætatem conſumpſi, ſi id mihi aſſumo, videor id meo jure quodammodo vendicare.

d'un grand ſecours, pourroit revendiquer une bonne partie de vos préceptes & de l'économie de votre Ouvrage. Vous n'éres point un Phenix, ni le premier, ni le ſeul en ce genre d'écrire pour prendre les airs que vous prenez. Ceux qui vous ont précedé, n'en ont jamais fait tant de bruit que vous; & ſi votre Paon qui croit ſe mirer ici dans ſon plumage, étoit dépouïllé des plumes d'autrui, il reſſembleroit aſſez au Geay dont il eſt parlé dans la Fable.

Vous vous flatez par excés. Dieu veüille pour votre honneur qu'il ne ſoit point vrai ce qu'un homme illuſtre a dit ſur cet endroit de votre avertiſſement : Que *comme la diſſolution plait, celle dont* votre *Livre eſt rempli tant par les figures que par le diſcours, peut bien avoir donné lieu à cette traduction* en Langue étrangere dont vous vous aplaudiſſez. Quoi qu'il en ſoit, ne vaudroit-il point mieux que vous le priſſiez d'un ton moins haut. Il n'eſt point d'homme à qui il ne convienne beaucoup davantage de pratiquer l'humilité ſuivant *la Morale* de l'Evangile, que de repaître ſa *vanité* ſous ombre de ſuivre *la Morale de Plutarque.*

On vous pardonneroit les paroles de Cicéron, par leſquelles vous finiſſez votre *Avertiſſement*, ſi vous étiez en fait d'Acouchemens ce qu'il étoit dans l'Eloquence, & ſi vous aviez à parler à un *fils* & non pas à vos Confréres ni à vos Maîtres. Car vous parlez à vos Maîtres en la perſonne du Doien & des Docteurs de la Faculté de Médecine qui ont approuvé le Livre; Et à l'égard du *Chirurgien* Aprobateur & de l'Auteur, vous parlez à vos Confréres qui vont pour le moins de pair avec vous; Pour ne pas dire que l'Un eſt d'une autre diſtinction & par l'honneur du choix qui a été fait de lui pour ſecourir en toute ocaſion feuë Madame la Dauſine (honneur que vous avez paru lui vouloir* ravir pour vous donner du relief à ſes dépens chez les Nations les plus reculées) & par ſon emploi ordinaire prés des perſonnes d'une naiſ-

* Voiez l'Epit. Ded. du Tr. des Mal. 3. edit. & ſa Verſion Lat.

ſance roiale & du premier ſang du monde ; Et l'Autre, d'une ancienneté de maîtriſe & d'expérience dont la vôtre n'aproche pas à plus de dix années prés. J'étois déja dans les Charges de ma Compagnie, quand vous avez été admis à la maîtriſe, & je n'ai eu que faire de ſortir de chez moi pour en avoir la preuve par le Double des Comptes de ma Quæſture. Vous me forcez malgré moi à refléchir ſur des avantages que j'ai ſur vous, auſquels je n'aurois peut-être jamais ſongé ; & j'aurois à craindre qu'en travaillant à humilier votre vain orgueil, je n'aprîſſe moi-même l'art de devenir orgueilleux & vain. Mais, à Dieu ne plaiſe. Je me connois ; & je ne m'éléve point au deſſus de ce que je ſuis. Si j'ai parlé un peu haut, ce n'eſt que par rapport à vous. Cela ne m'empêche point de rentrer dans le centre de ma petiteſſe, par rapport à tout autre qui me fera l'honneur de m'avertir de ce qui lui aura paru digne d'éclairciſſement ou de correction. Il trouvera chez moi autant de docilité pour ſes avis, que j'ai de mépris pour vos injures, de diſpoſition à les oublier, de regret ſincére d'avoir été contraint à les repouſſer, & de véritable deſir que vous en ſoiez perſuadé.